

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/ Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/ Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/ Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/ Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/ Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/ Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/ Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/ Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/ Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | ✓ | | | | |

ANNALLES
DE
L'ORDRE DE S^{TE} URSULE

ROBERTANT LA

CONTINUATION DES ANNALES DU MÊME INSTITUT

DEPUIS 1886 JUSQU'À NOS JOURS

Avec une Préface par le H. P. COLONNIER, S. J.

« O Père, que tardez-vous puisqu'il y a si long-temps que mon Bien-Aimé a répandu son sang. Il est juste, Père d'Israël, que mon Epoux soit le maître. Donnez-moi une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre, et peut publier partout que mon divin Epoux est digne de régner dans tous les cœurs. »

(Vénérable M^{re} M. de l'Incarnation).

TOME CINQUIÈME

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,

AVEC QUATRE-CENT VINGT, 10.

1879.

ANNALES

DE

L'ORDRE DE S^U-URSULE.

253



ANNALES

DE

L'ORDRE DE S^{TE} URSULE

FORMANT LA

CONTINUATION DES ANNALES DU MÊME INSTITUT

DEPUIS 1888 JUSQU'A NOS JOURS

Avec une Préface par le R. P. COLOMBIER,

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

« O Père, que tardez-vous puisqu'il y a si long-temps que mon Bien-Aimé a répandu son sang ? Il est juste, Père éternel, que mon Epoux soit le maître. Donnez-moi une voix assez puissante pour être en'tendue des extrémités de la terre, et pour publier partout que mon divin Epoux est digne de régner dans tous les cœurs. »

(Vénérable Mère M. de l'Incarnation).



TOME CINQUIÈME

M. J. J. J.

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,

RUE SAINT-GENÈS, 10.

1879.

ANNALES
DE
L'ORDRE DE SAINTE-URSULE
DE 1856 JUSQU'À NOS JOURS.

LES MONASTÈRES HORS DE FRANCE.

ITALIE.

MONASTÈRE DE BÉNÉVENT.

Dit de la Sainte-Trinité (1).



EN renonçant au monde, à ses avantages et à ses vanités, nous nous étions enfermées volontairement et avec un indicible bonheur, dans cet asile sacré, pour vivre dans l'union, la charité mutuelle, et la fidélité aux observances de la vie monastique ; nous nous étions dit qu'ainsi délivrées de toutes les préoccupations de la vie présente, nous pourrions plus librement servir le Dieu

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté, 8 février 1878.

que nous avons choisi pour Epoux, et auquel nous avons consacré toutes nos affections. Mais la perte de nos biens temporels, remplacés par une pension bien insuffisante, et le manque d'autres ressources, nous mettent aujourd'hui dans l'angoisse et dans de vives appréhensions pour l'avenir. Nous espérons que Dieu nous épargnera la dure épreuve dont nous sommes menacées. Quelle épouvantable affliction pour des religieuses, que d'être obligées de renoncer à la douce et sainte vie de Communauté, dans laquelle elles avaient trouvé tant de bonheur ! Aussi, dans le but d'éloigner de notre Monastère et de tous ceux de l'Ordre un si terrible malheur, nous adressons au ciel de ferventes et continuelles prières. Toutefois, si Dieu qui est *dives in misericordia*, nous laisse dans la pauvreté et la privation des biens temporels, il n'a pas cessé en échange, de tenir ouverts les trésors de sa grâce et de ses bienfaits, en faveur de notre Communauté.

Depuis l'année 1856, notre Ordre entier participe à l'affiliation de l'Ordre de saint Ignace de Loyola. Cette faveur nous a été accordée aux instances de la Révérende Mère M.-Camille, de Sainte-Anne, dans le siècle Madame de Dominicis, qui se trouvait être la supérieure du Monastère de Rome à cette époque. Voici ce diplôme qui nous a causé une si grande joie :

« Jean Roothaan, Préposé général de la Compagnie de Jésus. A la très-illustre et religieuse dame
 « Camille de Dominicis, supérieure du Monastère des
 « vicrges consacrées à Dieu de Sainte-Ursule de Rome,
 « et à toutes les religieuses du susdit Monastère, et des
 « autres Monastères de cet Ordre illustre du monde
 « catholique.

« Ayant toujours eu l'usage de rendre dans le

« Seigneur l'échange de nos services à toutes les
 « personnes qui se montrent envers nous pleines de
 « piété et de bienveillance, et connaissant que vos
 « très-illustres et religieuses personnes méritent à
 « cet égard d'une manière spéciale notre considé-
 « ration, nous avons jugé devoir vous rendre parti-
 « cipantes des prières, des saints sacrifices et de
 « toutes les autres œuvres pies, qui, par la grâce
 « de Dieu, se font continuellement dans notre So-
 « ciété, au nom du Père et du Fils et du Saint-Ès-
 « prit, suppliant humblement le même Dieu et Père
 « de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de daigner con-
 « firmer et ratifier dans le ciel cette concession, et,
 « suppléant à notre insuffisance, daigne accorder à
 « vos illustrissimes religieuses personnes l'abondance
 « de ses dons et de ses grâces célestes.

« Donnée à Rome, en la solennité de la Pentecôte,
 le 22 mai 1856.

« JEAN FAUSSEU,

JEAN ROTHMAN. »

de la Soc. de Jésus, Secrétaire.

Parmi nos trésors spirituels, nous possédons plu-
 sieurs images miraculeuses et d'insignes reliques. Le
 plus précieux de tous nos tableaux représente Notre-
 Seigneur crucifié ; c'est l'œuvre d'un saint Capucin
 qui, absorbé dans une pieuse contemplation, en con-
 cevait le dessin et l'exécutait le vendredi seulement ; le
 dernier vendredi où il y travailla et acheva son œuvre,
 fut aussi le dernier jour de sa carrière mortelle. Ce
 crucifix a une expression surhumaine ; tous ceux qui
 le contemplant se sentent émus de compassion, et tou-
 chés de la dévotion la plus tendre. Dans toutes nos
 nécessités, nous nous prosternons à ses pieds sacrés

avec la plus vive confiance, et nos prières sont pleinement exaucées. Nous n'en finissons pas s'il fallait raconter toutes les grâces et les faveurs que nous avons obtenues, et à combien de dangers nous avons échappé, en priant devant cette sainte image. Nous nous bornons à dire que nous attribuons à sa protection d'avoir été préservées jusqu'ici du malheur qui a frappé tant d'autres institutions religieuses.

Nous avons aussi une autre image également miraculeuse de la sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame des Grâces, entourée des saints protecteurs de la ville de Bénévent. Nous possédons plusieurs belles statues; les plus remarquables sont celles de notre Mère sainte Angèle et de sainte Ursule. Il y a dans notre église deux précieux corps de saintes martyres exposés à la vénération de tous les fidèles. Le premier, d'un nom connu, est de sainte Cyriaque, vierge et martyre; il nous a été donné par Don Antonio des Marquis de Mosti, notre supérieur et bienfaiteur, ainsi que la pierre sépulcrale qui le recouvre, et sur laquelle le nom de la sainte est gravé, avec les instruments de son martyre. Le second, d'un nom supposé, est de sainte Jucundine, martyre. Nous célébrons leurs fêtes le premier dimanche d'août et le premier dimanche d'octobre.

Parmi toutes nos fêtes, celle de notre sainte Fondatrice est célébrée avec pompe et pieux appareil. Notre éminentissime Cardinal-Archevêque vient lui-même célébrer la Messe, pendant laquelle il fait participer au banquet eucharistique toutes nos élèves.

Chaque année dans le carême, nous nous renfermons pendant huit jours pour nous livrer aux exercices d'une sainte retraite, selon que nos Constitutions le prescrivent. Nous suivions depuis plus de quarante ans

les Exercices de saint Ignace, sous la direction des RR. PP. de la Compagnie de Jésus; mais les tristes événements qui se sont succédés à notre époque, ayant été cause que ces infatigables ouvriers de la vigne du Seigneur ont été dispersés, nos supérieurs ecclésiastiques nous assignent ordinairement le prédicateur de la station du Carême de l'église Cathédrale.

Plusieurs archevêques de Bénévent avaient fait travailler à la construction du Monastère que nous occupons, et ils le destinaient à des religieuses d'un autre Ordre; tous moururent avant de pouvoir terminer leur œuvre. Alors l'éminentissime Cardinal-Archevêque Banditi qui leur succéda, étant parvenu à en achever la construction, demanda au Saint-Siège et obtint la permission d'appeler en fondation quelques religieuses Ursulines du Monastère de Calvi, situé dans le diocèse de Narni. En effet, l'an 1786, le 18 mai, dans l'après-midi, arrivèrent dans notre ville trois religieuses: la Mère Marie-Delphine Ricci de tous les Saints, qui était pour lors supérieure de Calvi, la Mère Marie-Catherine Marchetti de Jésus, et la Mère Marie-Céleste de Sanctis de Saint-Joseph. En leur compagnie, vint aussi M^{me} Clémentine de Sanctis, grande pensionnaire dudit Monastère, et une sœur converse, la sœur Anne de Saint-Joseph, pour le service de la Maison. Notre fondateur, Mgr François Banditi, ne cessa jamais de protéger la Maison et de nous donner des preuves de son dévouement. En témoignage de son attachement paternel, il nous constitua les héritières de tout ce qu'il avait pour son usage personnel, et l'on voit encore sur les livres qui nous viennent de lui ces paroles écrites de sa main, et qui montrent combien il nous aimait: « A mes filles bien-aimées les Ursulines de Bénévent. »

Notre Monastère est l'œuvre d'un célèbre architecte; aussi toutes les parties qui le composent sont admirablement ordonnées et disposées avec beaucoup de symétrie. Il est tout à fait isolé des constructions de la ville, situé au midi, et l'œil se repose librement sur les riantes campagnes qui l'entourent, ainsi que sur les jolies collines situées à distance, qui attirent les étrangers par leur aspect gracieux et varié. On entre dans la propriété du Monastère par une grande et majestueuse porte, et, à quelque distance, se trouve la porte de clôture. Lorsque, dans les circonstances solennelles, on ouvre d'autres portes situées sur la même ligne dans l'autre aile du couvent, on peut voir notre vaste et ravissant jardin qui offre un bel aspect, surtout lorsqu'on remarque dans le fond une gracieuse chapelle qui renferme un tableau de notre très-sainte Mère Marie, sous le symbole de la divine Bergère. Elle tient entre ses bras l'Enfant-Jésus, qui caresse et accueille avec amour ses petites brebis. Il y a aussi dans ce jardin les stations du Chemin de la Croix. Ce pieux exercice est pratiqué par les religieuses et les élèves dans les mois d'été; dans les autres saisons, nous le faisons dans un des trois chœurs de notre église.

Au-dessus de la porte qui mène au dortoir, on admire le beau groupe de sainte Ursule et de ses compagnes. La sainte tient en main son majestueux drapeau déployé. Au bas du vaste escalier qui conduit à ce dortoir, on remarque une belle peinture représentant l'agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers, avec l'ange qui le conforte, et les trois disciples. Après quelques marches, se trouve la porte qui conduit les religieuses au quartier assez vaste des élèves externes; et chemin faisant, on admire dans cet escalier les

images du divin Sauveur, de saint François de Sales en adoration devant le Saint-Sacrement et de la Vierge Immaculée : le tout est bien propre à inspirer de la dévotion.

Dans le court espace de trois ans, nous avons perdu cinq religieuses de chœur et deux sœurs converses. La mort de notre chère Mère assistante, nous a été surtout très-sensible. Elle nous fut ravie le 17 septembre 1877, jour consacré à célébrer la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, dont elle portait le nom. Si nous voulions, même en abrégé, donner un aperçu de ses insignes vertus, et du grand bien qu'elle a opéré dans notre Monastère, nous n'en finirions pas. Il nous suffira de dire que cette sainte religieuse a été supérieure, et qu'elle occupait cette charge au moment du bouleversement politique de 1860; nous devons proclamer hautement, pour la gloire de Dieu et à sa louange, que tout ce que nous avons évité de maux, et obtenu d'avantages alors, nous le devons, après Dieu, à sa présence d'esprit, à son caractère ferme et résolu, et surtout aux prières assidues et ferventes qu'elle faisait aux pieds du crucifix dont nous avons déjà parlé.

Les nombreuses victimes que la mort a fauchées dans nos rangs en si peu de temps, et la défense d'admettre les jeunes filles à la vêtue et à la profession, ont réduit les religieuses de chœur à seize, nombre insuffisant pour soutenir le poids des travaux domestiques, tout aussi bien que celui de l'enseignement; d'autant plus, que presque toutes sont d'une santé chancelante. Le nombre des sœurs converses s'élève à neuf. Nous comptons présentement dans la clôture neuf jeunes filles en qualité de pen-

sionnaires, et les externes gratuites dépassent habituellement la centaine. Les autorités chargées de l'instruction ont été pleinement satisfaites jusqu'ici, tant des premières que des secondes, dans les examens qu'elles ont été appelées à subir, et elles en ont témoigné leur contentement de vive voix et par écrit, en faisant l'éloge des maîtresses du Monastère.

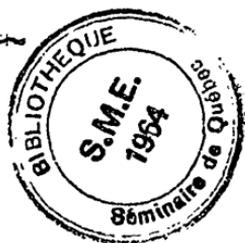
Si le manque de sujets nous occasionne de la fatigue pour le présent et de la crainte pour l'avenir, notre peine est adoucie, et même largement compensée, par la douce union et la concorde qui règnent parmi nous. Toutes sont animées du même désir pour leur sanctification et avancement dans les voies de la perfection religieuse; toutes font leur possible pour remplir leurs devoirs conformément à ce que prescrit notre Règle, et toutes souhaitent ardemment la propagation et la prospérité de notre saint Ordre. Pour en donner une preuve, nous dirons qu'à peine informées que l'on faisait des efforts et des instances auprès du Saint-Siège pour la béatification de notre très-chère Mère Marie de l'Incarnation, non-seulement nous nous réunîmes toutes ensemble pour prier le Dieu Très-Haut de daigner accorder cette gloire ici-bas à son épouse fidèle, mais nous envoyâmes une lettre postulatoire au Saint-Père, afin qu'il lui accordât l'honneur d'être placée sur les autels. La vénération que nous avons pour la Mère de l'Incarnation est bien grande. Nous nous sommes déjà adressées à elle dans nos besoins, et nous avons commencé à expérimenter les effets de la protection de cette grande Servante de Dieu.



MONASTÈRE DE BRESCIA,

DIT DE SAINTE-MARIE.

Congrégation de Bordeaux.



BRESCIA! Ce nom seul fait battre le cœur de toute Ursuline. N'est-ce pas dans cette ville bénie que sainte Angèle réunit son premier essaim de célestes abeilles? N'est-ce pas Brescia qui a l'honneur de conserver sa précieuse dépouille? Écoutons nos Sœurs parler elles-mêmes, et de la dévotion du peuple à notre sainte Fondatrice, et de l'histoire particulière de leur Monastère.

« Dans notre ville de Brescia, sainte Angèle est honorée par ses concitoyens, qui l'ont toujours considérée, et qui la considèrent plus que jamais, comme leur puissante avocate et patronne. Sa fête est célébrée le 27 janvier, jour de sa bienheureuse mort. Chaque année, ce jour-là, Mgr notre évêque va offrir le saint sacrifice à l'autel où repose son précieux corps dans l'église de Sainte-Afre, et il assiste aux Vêpres, accompagné du Chapitre de sa Cathédrale. Les premières et les secondes Vêpres, ainsi que la Messe solennelle, sont chantées en musique par des artistes distingués. Non-seulement la population de la cité, mais encore une grande multitude de fidèles dévots à la sainte, vien-

nent des contrées voisines, et même des pays éloignés, désireux de voir son corps, exposé ce jour-là dans une châsse, dont toute la partie antérieure est en verre. De notre côté, nous célébrons en même temps cette fête, dans notre église, et comme nous avons le bonheur de posséder un pied de la sainte, nous l'exposons dans une petite châsse à la vénération des fidèles. Dans des temps meilleurs, ce jour avait pour nous un double caractère de solennité, parce qu'on donnait l'habit à quelques postulantes, et que plusieurs novices faisaient profession. Mais depuis deux ans nous sommes dans la nécessité de faire à huis-clos toutes les cérémonies de ce genre, pour ne pas nous attirer de nouveaux malheurs.

En 1837, nos très-chères Sœurs les Ursulines de Vienne, celles de Prague, et beaucoup d'autres, s'unirent à nous pour concourir aux frais d'une magnifique fête que nous fîmes célébrer dans l'église de Sainte-Afre, en mémoire du 500^e anniversaire de la fondation de l'Institut. Cette fête aurait dû être célébrée en 1835, mais le choléra qui sévissait alors, nous força de la retarder. La solennité fut tout à fait splendide; d'abord, parce que Mgr notre évêque y célébra pontificalement chacun des trois jours qu'elle dura; en second lieu, à cause de l'affluence immense des fidèles qui étaient saisis d'étonnement et de joie en voyant leur chère et illustre Concitoyenne honorée si pompeusement par ses filles les Ursulines.

La magnificence de l'ornementation n'était pas un des moindres sujets d'admiration pour cette foule nombreuse. Nous avons été heureuses de tresser un grand nombre de guirlandes en fleurs artificielles, et d'exécuter d'autres ouvrages destinés à orner l'église, entiè-

rement drapée de blanc, pour symboliser la pureté angélique de notre sainte Fondatrice.

Quelques années après, on célébra une autre fête mémorable en l'honneur de sainte Angèle, et cette fois, les frais furent couverts presque en entier par celles de ses filles de la province de Brescia, qui vivent dans le siècle sous le titre de la *Pieuse-Union*. Le but de cette solennité, qui dura également trois jours, était de célébrer le 500^e anniversaire de la mort de sainte Angèle. Les plus habiles ouvriers furent appelés à orner l'église de Sainte-Afre, et ils le firent avec une grande magnificence. Durant les trois jours de la fête, tout était en mouvement dans la ville de Brescia et les contrées environnantes. Quatre évêques prirent part à la cérémonie. La châsse qui renferme la précieuse dépouille avait été transportée au grand-autel, et placée très-haut parmi des nuages et des anges ; tout était exécuté avec tant d'art et d'habileté, qu'elle paraissait n'être soutenue par aucun appui. Quelques-unes de nos novices qui se trouvaient alors dans le siècle, et qui, par conséquent, ont pu assister à cette fête, disent que l'église était presque un paradis, tant à cause de son ornementation, que pour la ravissante musique qu'on y entendait.

L'Ordre des Ursulines que notre sainte Mère fonda à Brescia, en 1555, fut dispersé par la Révolution qui, vers la fin du siècle dernier, renversa tant d'autres établissements religieux. Mais, en 1814, aussitôt qu'un autre gouvernement laissa naître l'espoir de voir les couvents se reconstituer, un vif désir de relever notre Maison s'éleva dans le cœur des habitants de Brescia, qui n'avaient pas oublié quels fruits de bénédiction avait autrefois produit notre

saint Ordre. Mgr l'évêque Gabriel-Marie Nava, de sainte mémoire, qui était tout zèle pour la gloire de Dieu et le bien de ses diocésains, s'employa avec d'autres personnes, d'un mérite distingué pour faire réussir ce dessein. Dès l'année suivante, il adressa une supplique à Sa Majesté François I^{er}, pour obtenir le rétablissement de notre Institut, et, à cette fin, un local convenable. L'empereur se montra favorable, mais la difficulté de trouver une habitation telle qu'il nous la fallait, fut cause que plusieurs années s'écoulèrent sans résultat.

1827. « Enfin, le 9 janvier, la libéralité de Sa Majesté consolait les habitants de Brescia, en leur accordant pour un prix modique l'ancien couvent des Augustiniennes. Cette première difficulté surmontée, il en survint une autre. Parmi les personnes qui s'occupaient de cette œuvre, quelques-unes désiraient la clôture, d'autres s'y opposaient. Mais les jeunes filles, qui désiraient prendre l'habit religieux dès que le moment serait arrivé, suppliaient Dieu continuellement de ne pas permettre que l'Institut fût fondé sans clôture. Dans ce but, elles passèrent en oraison devant le Saint-Sacrement toute la nuit du 26 au 27 décembre, la question devant être décidée ce dernier jour, fête de saint Jean l'Évangéliste. Elles continuaient à prier pendant que l'on discutait à l'évêché cette importante affaire. Or, comme la difficulté touchant la clôture était uniquement fondée sur la modicité des ressources dont aurait à disposer la nouvelle Maison religieuse, M. le comte Jean Lurani avec son oncle, Mgr l'évêque et le secrétaire de l'évêché, M. l'abbé D. Jean Nanti, jugeaient qu'à notre malheureuse époque, il était nécessaire d'établir un couvent cloîtré sur des fonds plus

solides. M. le comte Lurani trancha donc la question d'une manière conforme aux vœux des futures Ursulines, en s'engageant à pourvoir la Communauté de tout ce qui lui serait nécessaire. Mgr Nava, qui connaissait les dispositions d'esprit et de cœur de son neveu, et ne demandait qu'à seconder sa charité, s'écria : « Eh ! bien, demain on se mettra à l'œuvre et tout sera terminé. » En effet, le lendemain matin, le prélat donnait l'habit à six postulantes, lesquelles après la touchante et solennelle cérémonie, entrèrent processionnellement de l'église extérieure dans le Monastère. Alors, sa Grandeur, se tenant à la porte, entourée d'un nombreux clergé et d'une multitude de fidèles, leur notifia le décret de clôture. Puis, rentré dans l'église et arrivé au grand autel, le prélat entonna le *Te Deum* en action de grâces. Immédiatement après, Mgr l'évêque nous donna pour supérieur le susdit révérendissime comte Lurani, son neveu, qui devait remplir cette charge durant plus de cinquante ans, car il l'exerce encore aujourd'hui. Les bienfaits que nous avons reçus de ce bien-aimé et vénérable supérieur sont innombrables ; Dieu veuille nous le conserver encore longtemps ! Bien qu'il soit âgé de quatre-vingt-deux ans, il est encore si robuste, que malgré la distance de sa maison, située à un kilomètre de la nôtre, il en fait chaque semaine le trajet à pied pour s'informer de l'état et des besoins d'une famille qui lui est toujours chère.

Mgr Nava désigna en même temps pour notre confesseur M. l'abbé Jean Nanti, qui avait tant travaillé à la fondation du Monastère, et il le chargea en outre de veiller à ses intérêts temporels. Mgr l'évêque s'était d'abord adressé aux Supérieurs des Ursulines de Rome pour obtenir deux de leurs vénérables religieuses ; mais

on se contenta de lui envoyer la sainte Règle et les Constitutions qui sont celles de Bordeaux. Mgr Nava nous les fit adopter, et désigna en même temps pour première supérieure la Sœur Joséphe Thérèse Pesenti, ancienne religieuse augustiniennne, qui renouvela ses Vœux entre ses mains, s'obligea à garder nos saintes Règles, ainsi qu'à les faire observer, et prêta le serment requis en pareille circonstance.

Sous la direction de Supérieurs dont la prudence et les lumières étaient si remarquables, notre Communauté prospéra de jour en jour, tant pour le spirituel que pour le temporel ; de nouveaux sujets vinrent s'adjoindre à nous, et le nombre de nos élèves alla croissant. Mais plusieurs maisons d'éducation, soit religieuses sans clôture, soit séculières, s'étant établies dans notre ville, la prospérité de notre établissement n'a plus été la même. Ce que nous avons surtout à déplorer, c'est la répugnance qu'éprouvent aujourd'hui les parents à voir leurs enfants renfermés dans la clôture pour tout le temps de leur éducation, car nous n'avons pas encore obtenu de nos supérieurs ecclésiastiques la permission de laisser sortir les enfants de temps en temps.

Le nombre des religieuses n'a pas diminué : nous comptons aujourd'hui seize Mères, cinq jeunes professes, six novices, deux postulantes de chœur, onze converses, une novice et une postulante converse. Mgr Ferrari, personnage d'un grand mérite et très-attaché à la Maison, ayant succédé à Mgr Gabriel-Marie Nava, voulut que quelques-unes de nos Sœurs se transportassent à Capriolo, localité de la province de Brescia, pour y fonder une autre Maison d'Ursulines. Le 23 avril 1855, la Mère Joséphe-Thérèse Pesenti, la Mère Ma-

rie-Candide Portesi et la sœur Jeanne-Françoise Bessoni partirent dans ce but. Les deux premières s'établirent définitivement dans ce Monastère, et la Mère Bessoni revint dans notre Couvent en 1858. Elle y a fait une mort précieuse et digne d'envie, le 14 août 1875, à l'âge de soixante-quatre ans.

Toutefois notre fondation étant l'œuvre de Dieu, elle devait être marquée du sceau de la croix; c'est pourquoi la Communauté ne comptait que quatre ans d'existence, quand Dieu ravit à nos Mères et Sœurs leur pasteur vénéré, Mgr Gabriel-Marie Nava, qui fut frappé de mort subite. Ce saint prélat, qui avait rétabli avec tant de peines l'Institut de sainte Angèle Mérici, ce bon pasteur qui aimait si paternellement toutes ses filles les Ursulines, auxquelles il prodiguait ses bienfaits, laissait ainsi, le 2 novembre 1851, non-seulement ses très-chères filles inconsolables, mais encore tout le diocèse de Brescia. Pour notre consolation, il nous fut accordé de garder son cœur qui était si enflammé d'amour de Dieu et du prochain. Nous avons, dans plusieurs circonstances, éprouvé les effets de sa puissante protection, surtout dans ces derniers temps où nous étions menacées de sortir de notre asile sacré et si tendrement aimé.

1837. « Le bon Dieu enlevait à notre nouvelle famille, par une mort prématurée, sa seconde supérieure, la Mère Anne-Faustine Coltoni, qui, par son jugement remarquable, sut pendant six ans exercer la charge qui lui avait été confiée de manière à donner, dans toutes les rencontres difficiles, la preuve d'une vertu éminente.

1848. « La révolution et la guerre civile furent un sujet de frayeur et une cause de dommage pour la

Communauté. Deux bombes éclatèrent dans notre jardin, et nous fûmes obligées d'habiter jour et nuit dans des souterrains, ou au rez-de-chaussée, pendant tout le temps que dura le bombardement de notre ville.

1855. « Après avoir vu avec peine sans doute, mais avec résignation à la volonté divine, notre Révérende Mère supérieure Marie-Madeleine Lancetti, éprouvée par une maladie des plus douloureuses, qu'elle supportait avec une patience héroïque, nous eûmes la douleur de la perdre en 1855. Cette Mère, que nous chérissions tant, nous avait gouvernées pendant quinze années consécutives.

1855. « Lorsque le choléra, ce terrible fléau, ravageait notre ville, une de nos sœurs en mourut. Ce triste événement fut un coup terrible pour le cœur si aimant de notre très-chère supérieure, la Mère Marie-Joseph Armani ; elle eut alors la pensée de s'offrir au bon Dieu comme victime, afin que ses filles bien-aimées fussent épargnées. Le Seigneur accepta son sacrifice, et, quatre jours après, l'horrible maladie assaillit notre excellente supérieure, qui fut ravie à notre affection en moins de vingt-quatre heures. Dès son noviciat, elle avait été établie directrice des pensionnaires, et quatre ans après on avait ajouté à cette charge celle de supérieure.

1859. « Après la bataille de Solferino, la municipalité de Brescia nous expédiait un envoyé, avec l'ordre de recevoir dans notre Monastère les pauvres blessés, que l'on apportait en grand nombre dans notre ville. Le bon Dieu, grâce à l'intercession de notre Mère sainte Angèle, permit providentiellement que l'ordre fût porté, par erreur, à un pensionnat de jeunes personnes qui se trouve en face de notre Couvent. Pour

donner de la place aux blessés, nos supérieurs et les directeurs de ce Pensionnat délibérèrent ensemble afin de transporter les jeunes filles dans notre Monastère. Sur ces entrefaites, la municipalité s'aperçut de l'erreur, et elle voulut à tout prix que les blessés fussent reçus chez nous. Mais comme l'état de ces pauvres gens exigeait des soins immédiats, et que l'on avait transporté chez nous tous les meubles du Pensionnat, ces Messieurs furent contraints, à leur grand déplaisir, de renoncer au dessein de faire occuper le couvent.

1866. « Notre Communauté fut frappée de suppression comme toutes les autres Maisons religieuses du royaume d'Italie; mais, grâce au traité de Zurich, qui stipule que les Communautés religieuses de la Lombardie doivent rester propriétaires de leurs biens, on ne put nous dépouiller de nos possessions. Alors le gouvernement italien, se voyant obligé de renoncer à s'emparer de nos biens, eut l'idée de nous surcharger de l'impôt énorme de 30 p. % sur tous nos biens meubles et immeubles. Epouvantées par cette taxe exorbitante, et conseillées par plusieurs avocats qui nous déclaraient que nous avions le droit d'intenter un procès au gouvernement italien, les Communautés de Brescia prirent ce parti, qui fut pour toutes, et pour nous en particulier, une cause de grands frais. On nous enjoignit de payer 3,000 livres pour les seules dépenses faites à Florence, où le procès eut lieu. Plusieurs années s'écoulèrent dans l'incertitude; enfin l'affaire se termina par les arrangements suivants: le gouvernement se contentait de la moitié de la taxe, qui devait être payée en trois échéances et dans un court espace de temps. Les avocats, de retour à Brescia, et dans la crainte que le gouvernement

ne revint sur la convention, nous sollicitèrent vivement de déboursier la somme entière de la taxe de 50 p. %, et notre Communauté seule paya plus que ses biens ne valaient. On nous donnait pour raison que plus tard les autres Communautés de Lombardie nous rembourseraient ce que nous aurions avancé pour elles. Il est possible que ces Maisons aient eu, pour agir comme elles l'ont fait, de justes raisons qui nous seraient restées inconnues, mais le fait est que nous n'avons jamais reçu la moindre indemnité.

1872. « Le bon Dieu nous frappa ensuite d'une manière terrible en appelant à lui, le 16 octobre, notre aimé et vénéré confesseur, le révérend M. D. Jean Nanti, qui avait rempli cet office depuis les premiers instants de la fondation jusqu'au jour de sa mort, c'est-à-dire pendant l'espace de quarante-cinq ans. Oh ! quelle affliction pour nous ! Nous perdions en sa personne le modèle des directeurs spirituels, un conseiller sûr, un administrateur expérimenté, enfin le plus généreux des bienfaiteurs. Nous conservons beaucoup de ses lettres et de ses écrits, qui traitent de la perfection religieuse, ainsi que les instructions qu'il nous avait données. Tout cela est pour nous un vrai trésor ; nous nous en servons pour la lecture commune du dimanche et des fêtes d'obligation. De cette manière, la mémoire de ce Père bien-aimé sera toujours en bénédiction dans notre Communauté. Dieu qui cependant blesse et guérit, pourvut à nos besoins en inspirant à Mgr notre évêque de nous donner pour confesseur le très-digne chancelier de son diocèse, le révérend M. D. Joseph Maccarinelli, lequel, à cause de sa grande doctrine, de son zèle, et plus encore de l'exem-

ple de ses vertus, a fait un bien immense, non-seulement aux religieuses, mais encore aux élèves (1).

« On peut conjecturer combien, par toutes nos traverses, notre Communauté a été appauvrie, et comment elle se trouve dans l'impuissance de venir en aide aux autres Communautés incomparablement plus maltraitées que nous, qui avons la consolation d'habiter encore notre cher Monastère.

« Mais nous dirons à ces Communautés persécutées : « Réjouissez-vous, bonnes et très-chères Sœurs,

(1) A l'époque de la suppression, nous craignions aussi de perdre un immeuble et des capitaux, réversibles à une pieuse Congrégation de charité de notre ville de Brescia, dans le cas où, n'importe de quelle manière, notre Monastère viendrait à être supprimé; car telle a été l'intention exprimée dans le testament de la bienfaitrice qui nous a constituées héritières de cet immeuble et de ses capitaux. Le bon Dieu permit que dix ans s'écoulassent sans que personne n'eût soufflé mot de ces biens dont nous jouissions tranquillement; mais l'année dernière, une lettre du Président de l'administration de la pieuse Congrégation susdite avertissait notre Mère supérieure qu'elle était obligée de rendre compte de cet héritage, qui, vu la loi de suppression, devait, en vertu du legs de la testatrice, passer à la Congrégation. On peut facilement imaginer la consternation de toute la Communauté dans le danger imminent où nous nous trouvions de perdre un héritage de 90,000 livres que nous possédions depuis la fondation de notre Maison. Nous mimes toute notre confiance dans le Cœur de Jésus, en saint Joseph et en sainte Angèle, et l'on résolut de réciter chaque jour en commun ces prières en leur honneur, afin d'obtenir un accommodement favorable pour la Communauté déjà éprouvée par tant de vicissitudes. En même temps, nous employâmes tous les moyens de prudence pour procurer le succès d'une affaire aussi importante. Enfin, après onze mois de craintes continuelles, la Commission provinciale de Brescia sanctionnait définitivement, dans les premiers jours de janvier dernier, une transaction entre les deux parties, en sorte que nous devons payer à la Pieuse-Union, dans l'espace de vingt jours, la somme de 25,000 livres, et l'administration de la Pieuse-Union devait renoncer à tous ses droits à l'héritage. En effet, le 8 du même mois, nous déboursâmes en entier cette somme, et la Pieuse-Union perdit, et céda sans retour tous ses droits, de manière que nous demeurons maîtresses absolues de cet immeuble.

parce que nous avons part au dépouillement et aux amertumes de notre Mère la sainte Eglise... A l'exemple de nos grands Papes, demeurons fermes dans la foi et dans la confiance en Dieu. Ces jours de tribulations passeront, l'Eglise triomphera glorieusement, et avec le triomphe de l'Eglise les Maisons religieuses se relèveront. »

« La position du Monastère est belle et salubre, mais nos bâtiments n'ont rien qui mérite d'être remarqué. La raison en est dans l'obligation où nous sommes de conserver à tout prix, bien loin de le démolir, le rempart de la religion, c'est-à-dire la sainte pauvreté. Le souvenir de l'étroite et humble chambrette où s'abritait notre Mère sainte Angèle, que la plupart d'entre nous ont eu le bonheur de visiter, les sages conseils de nos vénérés supérieurs, la modicité de nos ressources, tout nous fait une loi de nous interdire jusqu'à la moindre superfluité, et de nous contenter du strict nécessaire. Ainsi que nous l'avons dit, le nombre de nos élèves a bien diminué, pour les raisons que nous vous avons exposées. Mais nous avons sujet de remercier la divine miséricorde qui n'a jamais permis que le zèle et le dévouement diminuassent en nous pour préparer nos chères enfants à devenir de bonnes chrétiennes et de dévouées mères de famille.

« Nos écoles sont partagées en cinq classes depuis l'année 1871. Nous suivons à la lettre dans chacune d'elles le programme prescrit par le nouveau Règlement scolaire de 1869. Les matières auxquelles nous donnons le plus de développement sont l'étude de notre langue et l'arithmétique, comme étant plus indispensables à nos chères enfants; viennent ensuite l'histoire sainte, l'histoire d'Italie, la géographie, la géométrie,

le dessin; on n'enseigne la musique qu'à celles qui montrent pour cet art le plus de dispositions.

« Permettez-nous de dire, en terminant, quelque mots sur l'esprit qui règne dans notre Maison. La grande charité dont brûlait notre Mère sainte Angèle s'est communiquée à toutes ses filles, comme on le voit d'après les édifiantes Circulaires que nous recevons; mais cette charité paraît avoir été l'apanage laissé par sainte Angèle à sa Maison de Brescia. Notre bonne Mère supérieure nous répète souvent ces paroles : « Mes chères filles, aimons-nous les unes les autres; ne nous permettons pas la plus petite imperfection contre la charité; allons à Dieu par l'union des cœurs, que l'une aide l'autre, afin d'arriver à procurer efficacement le double but de l'Institut, c'est-à-dire notre propre sanctification et l'éducation chrétienne des jeunes filles. »

1877. « Le 27 décembre nous avons célébré de notre mieux le cinquantième anniversaire du rétablissement de notre Monastère; mais tout a été fait à huis clos.

« Pendant ce demi-siècle, cinquante-six de nos Sœurs ont abandonné la terre d'exil pour aller jouir de la vision béatifique, après avoir, comme autant de suaves et douces violettes, exhalé un agréable parfum d'humilité. »





MONASTÈRE DE CANNOBIO.

Congrégation de Bordeaux.



NOTRE Monastère est tout près du lac Majeur. On y respire, ainsi que dans toute la contrée, un air pur, très-favorable à la santé, et que, d'ordinaire, on qualifie de balsamique. Quoique l'extérieur de nos bâtiments soit plus que modeste, le dedans est confortable.

Ce que nous estimons surtout, c'est que nous sommes sur une terre de bénédiction.

« Une insigne relique repose dans l'église collégiale de Cannobio. C'est une côte couverte de chair qui sortit miraculeusement d'une image du divin Rédempteur, représenté debout sur un balcon, la tête couronnée d'épines et les mains croisées, ayant à droite sa divine Mère, et à gauche le disciple saint Jean. C'était la nuit du 8 janvier 1522. On vit alors du sang couler des yeux des trois saintes images; il en sortait également des mains et du côté de celle du divin Sauveur, ce qui se renouvela plusieurs fois dans la même nuit. On vit aussi la plaie sacrée du côté se tuméfier considérablement, et la sainte Vierge lever sa main droite et l'approcher de cette plaie sacrée. La nuit suivante, 9 janvier, la sainte côte sortait du côté sacré de Jésus avec

une abondante effusion de sang. Au lieu où le prodige arriva , il n'y avait qu'une petite maisonnette ; on a bâti depuis un magnifique sanctuaire, et le petit tableau miraculeux est gardé sur le maître-autel.

« Vis-à-vis de cette église s'élève notre couvent , dont la fondation ne date que de 1857. Le 4 décembre de cette année-là , deux religieuses de chœur , les Révérendes Mères Marie-Angèle et Marie-Hyacinthe , sortirent du Monastère de Miasino pour venir , avec quelques postulantes et une pensionnaire, ouvrir cette Maison. Les commencements en furent pénibles, et la pauvreté était extrême. On arriva jusqu'à n'avoir plus un sou pour les frais de la journée ; mais rien ne rebuta ces bonnes Mères ni leurs filles, et en effet, le bon Dieu ne manquait jamais de venir au secours de ses servantes, de sorte que, sans presque pouvoir s'expliquer comment cela se faisait, on avait toujours de quoi vivre. Aussi une joyeuse confiance en Dieu était l'âme de cette Communauté naissante.

« L'année suivante, 1858, son Eminence le cardinal Morozzo , alors évêque de ce diocèse , et qui fut jusqu'à la mort notre véritable père, vint donner l'habit à quatre postulantes de chœur et deux converses. C'était le 31 mai, fête de sainte Angèle. La cérémonie se fit avec solennité. Les postulantes se rendirent à l'église paroissiale, accompagnées des Révérendes Mères supérieure et assistante. M. le Cardinal leur adressa quelques questions d'après notre Cérémonial ; il prononça un discours , et leur donna le saint habit, dont elles allèrent se revêtir dans la sacristie. Elles reçurent ensuite le grand voile, on leur mit sur la tête une couronne de fleurs, et on les ramena en procession au Monastère. Le clergé venait à leur suite, et M. le Cardinal fermait

la marche. Depuis lors, nous ne sortîmes plus de notre couvent, quoique la clôture n'ait été établie qu'en 1840.

« Nous sommes redevables au cardinal Morozzo des peintures de notre église extérieure, qu'il fit faire à ses frais. Mgr Gentile, qui lui succéda, n'a pas moins de droits à notre reconnaissance, car lui aussi, pasteur zélé, nous secourut plusieurs fois et en bien des manières dans notre pauvreté. Ce fut en 1875 que nous eûmes la douleur de perdre ce digne prélat. » Les Sœurs de Cannobio sont aujourd'hui sous la houlette vénérée de Mgr Eula, et elles se confient en son paternel et apostolique dévouement.

« En 1850, notre respectable et bien-aimée fondatrice, la Mère Marie-Angèle nous quitta à son grand regret et au nôtre, pour aller établir une nouvelle Maison de notre saint Ordre à Saluces. Lorsqu'il s'agit de la plus grande gloire de Dieu aucun sacrifice ne doit être épargné, c'est pourquoi nous ajoutâmes au premier déjà bien grand, celui de notre toute chère Mère Marie-Angélique, qui y est à présent supérieure.

« Le divin Maître a choisi parmi nous plusieurs plantes chargées de fleurs et de fruits, pour les transplanter dans le céleste parterre. Oui, un bon nombre de nos chères Sœurs, dont la plupart étaient encore jeunes, nous ont déjà quittées pour s'en aller à l'éternel séjour. La première a été la Sœur MARIE-AGNÈS. C'était une fleur d'innocence et de simplicité, un lis bien défendu par les épines d'une continuelle mortification de tous les sens. Elle avait fait vœu de chasteté à l'âge de sept ans par inspiration de la sainte Vierge, comme elle l'avouait tout simplement. La deuxième, la Sœur MARIE-JOSÉPH, se signala également par un grand esprit de mortification et de pauvreté. La Mère MARIE-ROSE épuisa ses

forces dans les classes de l'externat, et devint bientôt pulmonique. Quels exemples de vertu ne nous a-t-elle pas donnés ! Une humilité profonde, une parfaite obéissance, un recueillement habituel, une extrême délicatesse de conscience qui lui donnait toujours à craindre de ne pas faire assez pour le bien de ses élèves, telles étaient les qualités de son cœur et les beautés de son âme. Une autre chère Sœur qui, plus tard, prit avec le saint habit, le même nom, s'en alla au ciel à l'âge de trente-trois ans. C'est ce qu'elle avait demandé à son divin Epoux le jour de sa profession. Sa ferveur, son exactitude à l'observance de la sainte Règle, et surtout à celle du silence ne se sont jamais démenties. Elles s'était obligée par vœu, avant d'entrer au couvent, de ne point pécher, même véniellement, avec délibération. La Sœur MARIE-CLOTILDE, née à Compesières, près de Genève, était une âme d'élite tout intérieure, et d'une amabilité ravissante. Nous avons aussi perdu en elle une bonne maîtresse de français et de musique. Mais comment vous dire toutes les vertus que nous avons remarquées dans chacune des chères Mères et Sœurs que nous avons perdues ? Comment vous dire le vide qu'ont laissé plus particulièrement parmi nous, celles qui étaient en charge ? Oui, nous avons pleuré amèrement la Mère MARIE-THERÈSE qui a été supérieure pendant un triennat, quoique déjà atteinte de la maladie dont elle mourut peu après ; la Mère MARIE-URSULE tant regrettée par ses élèves et par les novices dont elle était la maîtresse, et qui égayait les cœurs par sa charmante sérénité, l'attrait de son regard et la douceur de son caractère, sans manquer néanmoins d'une convenable fermeté ; la Mère MARIE-SÉRAPHINE, qui a été maîtresse et régente des classes à l'externat, assis-

tante, procuratrice, etc. et qui possédait parfaitement l'esprit de notre saint Institut. Etre au milieu des enfants, leur faire l'école, les catéchiser, les disposer à la première Communion, telles étaient ses délices.

« Il nous a fallu, pour continuer notre mission, subir un examen au parloir en 1855, dont pourtant le succès ne nous a pas été désavantageux, car neuf de nos religieuses s'étant présentées, toutes obtinrent le brevet, cinq pour le cours supérieur de l'enseignement, et quatre pour les classes inférieures. Dès lors, le nombre de nos pensionnaires augmenta. Nous n'avons toujours néanmoins qu'un petit nombre d'enfants et de jeunes demoiselles. Il est bon d'observer que Cannobio est une simple bourgade éloignée des grandes villes, et peu favorisée de la facilité des communications. Il existe d'ailleurs aux alentours des maisons d'éducation en grand nombre.

« En 1866, la loi de suppression vint nous frapper, et, l'année suivante, on l'exécuta pour notre Monastère dont on nous ôta la propriété. On nous dépouilla de nos petites rentes, et on y substitua une pension viagère.

« Voici quel est à présent notre personnel : vingt-deux professes de chœur, trois novices de voile blanc, sept sœurs converses, une novice, une postulante et deux tourières.

« L'externat se compose de cent à cent dix élèves. Les programmes du gouvernement nous fournissent la matière des leçons à donner. Au pensionnat, nous y ajoutons l'étude de la langue française pour toutes les pensionnaires, de la langue anglaise, de l'allemand, du dessin et de la musique au gré des parents. Nos moyens d'émulation sont : les notes hebdomadaires, les mentions d'honneur à chaque mois, les prix à la fin de

l'année scolaire. Il y a un examen avant Noël ou aussitôt après, comme aussi avant Pâques et à la fin de l'année scolaire. Ces deux derniers ont lieu sous la présidence de M. notre aumônier, en présence de M. le curé et de M. le vicaire de la paroisse. M. le maire et le délégué scolastique y sont aussi invités, depuis qu'il a fallu se soumettre aux autorités laïques, mais seulement pour l'externat. Ces examens sont toujours entrecoupés par des récitation en vers et en prose, et terminés par un petit remerciement et le chant de quelques couplets (1).

« Aux examens des pensionnaires, on commence et on finit par un morceau de musique exécuté au piano. Quelque petit drame, en langue italienne et en langue française, est toujours représenté. Les essais de calligraphie, de style, d'arithmétique, de géométrie, ainsi que les cartes géographiques faites par les élèves, sont mis sous les yeux des examinateurs dès le commencement de l'examen verbal. Il y a exposition des ouvrages manuels et des dessins et peintures à l'aquarelle dans une des salles contiguës à celle où se tient la séance. La distribution des prix vient après. »

Les pratiques de piété de nos Sœurs italiennes sont les mêmes que les nôtres. La dévotion au Cœur sacré de Jésus, le mois de Marie, l'usage de la Communion très-fréquente, voilà ce qui soutient leur courage au milieu de la persécution. Les solennités de l'Eglise émaillent de saintes joies le cours de l'année, et saint Joseph en Italie est encore le pourvoyeur des Communautés: « Point d'affaire qu'on lui confie qui ne réus-

(1) Nous avons tenu à montrer une fois que les Ursulines en Italie se servent pour l'instruction des mêmes stimulants que leurs Sœurs de France.

sisse heureusement, dit la chère annaliste de Cannobio. Elle reprend la plume :

« Il nous reste à parler de nos fêtes de famille, car nous en avons aussi quelquefois. Dans ces fêtes, pendant le dîner, qui est mieux servi qu'à l'ordinaire, et après une lecture moins longue, notre bien-aimée Révérende Mère, par un petit coup de sonnette, nous accorde dispense du silence. Alors toutes les langues se délient, et le réfectoire retentit de nos joyeuses causeries. Dans la belle saison, nous allons quelquefois dîner ou souper dans les jardins. Mais, parmi ces récréations, les plus remarquables ont lieu à la fête de notre Mère supérieure et à l'anniversaire de la fondation de notre Monastère. Ces deux jours, ainsi qu'à Noël et aux principales fêtes de l'Ordre, les pensionnaires viennent au réfectoire des religieuses. Après le *Benedicite*, elles se trouvent rangées autour de la table de notre Révérende Mère supérieure pour lui adresser un petit compliment : ensuite elles vont prendre place à leur grande table, qui est au milieu du réfectoire, ayant la maîtresse à leur tête. »

« Enfin, Mères et Sœurs bien-aimées, qui marchez sous la bannière de sainte Ursule, recevez les témoignages de la plus tendre amitié de la part de vos humbles Sœurs de Cannobio, et veuillez, dans vos ferventes prières, vous souvenir de nous, qui, de même que toutes nos chères Sœurs d'Italie, ne voyons encore aucun rayon de lumière sur notre horizon, depuis qu'il s'est obscurci dans ces temps d'épreuve. Le Maître de la vigne en coupe toute branche inutile : puisse-t-elle ensuite porter des fruits plus abondants ! » (1).

(1) Tiré de la circulaire de cette Communauté, juillet 1877.



MONASTÈRE DE DESENZANO.



VOICI encore un nom qui fait battre nos cœurs! O Angèle, souvenez-vous que Desenzano est votre pays bien-aimé, et versez sur vos filles qui l'habitent vos plus maternelles tendresses!

« Notre Monastère fut fondé l'an 1844. Les commencements en furent très-modestes : trois religieuses de chœur et une sœur converse formaient tout le personnel de la Communauté, sous la conduite d'une ancienne Ursuline, qui avait subi la suppression. Ce petit nombre s'est accru, mais bien lentement, et nous comptons à peine aujourd'hui vingt-deux membres, dont treize professes de chœur, quatre sœurs converses, quatre novices et une postulante de chœur.

« Notre Maison est peu vaste et sans construction régulière; toutefois nous sommes heureuses et fières de l'habiter. Ne foulons-nous pas un sol arrosé des sueurs de notre première Mère? Ne respirons-nous pas un air encore embaumé du parfum de ses vertus? Ne puisons-nous pas à la source intarissable de ses bons exemples, des sujets continuels de méditation, des forces toujours nouvelles pour marcher dans la carrière de la perfection, et nous rendre moins indignes de nous appeler ses enfants? O notre Mère sainte Angèle! recevez nos remerciements, et, avec les nombreuses Communautés qui combattent sous votre bannière, bénissez-

nous : glorifier Dieu en vous imitant, est tout notre désir.

« Nous possédons un verger bien cultivé et coupé par une belle allée, qui sert à nos promenades; mais nous regrettons que notre petit Pensionnat ne soit pas séparé de la Communauté.

« Nous avons le bonheur inappréciable de faire la sainte Communion tous les jours de la semaine, à l'exception du jour de la confession, et nous ne pouvons assez reconnaître la faveur de posséder d'excellents directeurs des âmes. L'évêque du diocèse, M. le supérieur et M. l'aumônier sont pour nous des bienfaiteurs et des amis.

« Pendant les tristes événements de 1848, Notre-Dame du Mont-Carmel, que nous honorons d'un culte tout filial, s'est plu à nous faire ressentir les effets de sa maternelle protection; sa tendresse a écarté de nous tout danger.

« En 1859, l'horizon s'assombrit encore, et de nouvelles angoisses vinrent torturer nos âmes. Le soir de la bataille de Solferino, notre Maison reçut plus de vingt-quatre blessés, auxquels nous prodiguâmes nos soins les plus attentifs. Ce fut un moment de terribles perplexités; mais, grâce à Dieu, nous en avons été à peu près quittes pour la peur. Le traité de Zurich fut favorable aux maisons religieuses de la Lombardie, et, si nous ne percevons pas une pension comme les religieuses de la Vénétie, du Piémont, etc., du moins avons-nous la consolation de conserver la propriété de notre Monastère. Cet état de choses durera-t-il longtemps? Les malheurs de 1866, époque à laquelle nous dûmes subir les conséquences de la suppression, ne se renouvelleront-ils pas? Privées de toutes ressources

pécuniaires, nous mêmes en Jésus et Marie tout notre espoir ; aujourd'hui c'est encore vers eux que s'élève notre plus ardente prière : « *J'ai espéré en vous, ô Seigneur ! et je ne serai pas confondu.* »

« A différentes reprises, le choléra a sévi dans notre ville, et c'est encore la main bénie de la sainte Vierge qui a écarté de nous ce fléau. Une de nos pensionnaires, atteinte d'épilepsie, recourait en vain depuis longtemps aux meilleurs secours de l'art ; elle promit de faire dire une messe le 16 juillet, en l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel, et elle fut complètement guérie.

« En 1868, le Gouvernement italien avait donné ordre de fermer toutes les églises appartenant aux Communautés religieuses. Déjà les carabinieri étaient à la porte de notre sanctuaire, lorsqu'arrive un messager qui leur commande de se retirer, l'église ne nous appartenant pas. Non, notre petite église n'est pas à nous ; elle est la propriété des familles de notre quartier ; mais nous en avons la jouissance et le soin, comme si elle était nôtre. Notre chapelle intérieure y est contiguë.

« Qu'il nous soit permis de dire un affectueux merci à la bonne population de Desenzano, toute dévouée à notre Maison ; merci à vous surtout, charitables voisins, qui nous faites, avec un si généreux désintéressement, l'aumône quotidienne de notre aimé sanctuaire.

« Nous bénissons la divine Providence de ce qu'elle nous ménage de temps en temps l'occasion d'exercer l'hospitalité, malgré notre extrême pauvreté. « *Si vous avez beaucoup, disait Tobie à son fils, donnez beaucoup, mais si vous avez peu, donnez de bon cœur du peu que vous avez.* » Que ces paroles sont

consolantes ! Qu'il est doux de penser que le denier de la veuve a son prix aux yeux du Seigneur, aussi bien que les largesses du riche !

« En 1838, le soir de la Sainte-Barbe, à une heure assez avancée, nous entendîmes frapper à notre porte. C'était une fortune inespérée : un prêtre (le Père Olivieri), une femme, et vingt-deux nègres ou négresses réclamaient un gîte pour la nuit. Que faire ? la charge nous semblait d'abord onéreuse ; mais la charité lève bien des obstacles. Après leur avoir servi à souper, nous abandonnâmes le parloir au prêtre et aux nègres, et une salle intérieure fut disposée pour recevoir la femme et les négresses. Le lendemain, nous eûmes l'avantage d'assister à la Messe de ce bon Père, qui nous quitta en nous laissant deux négresses à soigner et à instruire pendant quelques mois.

« Par ordre du Gouvernement, sous peine de voir notre Pensionnat fermé, deux de nos Sœurs ont dû aller à Turin pour recevoir le brevet.

« Nous sommes en ce moment seize professées de chœur, quatre professes converses, quatre novices de chœur et deux postulantes. Notre Pensionnat se compose de seize pensionnaires ; nous avons cent vingt externes, dont les unes payent une faible rétribution et les autres sont reçues gratuitement. Deux fois par an, nos enfants subissent des examens particuliers, mais cette année il a fallu donner une séance publique.

« Nous avons quelques capitaux, dus à notre vénéré fondateur, M. Félix Deder ; on nous en a enlevé la moitié, et les frais du procès que nous avons été forcées d'intenter pour soutenir nos droits, ont épuisé le reste.

« Notre année scolaire commence le 1^{er} novembre et finit à la moitié d'octobre. C'est pendant ces quinze jours de vacances que nous faisons notre retraite annuelle. Nous sommes obligées, en sus de nos emplois au Pensionnat, de travailler manuellement pour subvenir aux premières nécessités. Oh! notre reconnaissance a besoin de remercier les Monastères qui sont venus si généreusement à notre aide, et notre cœur veut redire ici notre prière quotidienne : Mon Dieu, sauvez l'Italie, et gardez-lui la foi (1)! »



MONASTÈRE DE GALLIATE,

(DIOCÈSE DE NOVARE).

Congrégation de Bordeaux (2).



NOTRE Monastère compte seulement dix-sept années d'existence. Néanmoins, nous pourrions dire comment, par son admirable et miséricordieuse conduite en notre faveur, la divine Providence a bien voulu faire revivre une Maison d'Ursulines que la puissance despotique de l'empereur Napoléon I^{er} avait fait disparaître cinquante ans auparavant, en 1809. Nous pourrions aussi raconter, l'âme émue de la plus vive reconnaissance, les pieuses sollicitudes, les soins assidus

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté, 8 février 1877, et de leur correspondance particulière.

(2) Tiré de la Circulaire de cette Communauté, 2 décembre 1877.

de nos zélés supérieurs, qui ne négligèrent rien pour rendre agréable et fécond ce nouveau jardin de l'Époux céleste, de manière qu'il n'eût rien à envier à celui qui existait autrefois. Oui, dans cette même Maison où nous demeurons à présent, habitait encore au commencement de ce siècle une Communauté d'Ursulines, dont le pieux souvenir est encore vivant dans la mémoire des personnes les plus âgées de notre localité. Or, qui aurait pu prévoir qu'après un demi-siècle de révolutions politiques, ces murailles retentiraient de nouveau des pieux et modestes chants des Vierges de sainte Ursule?

« Ce fut en 1860 que le divin Epoux choisit notre très-digne supérieure, la Mère Marie-Angèle de Saint-Augustin, qui gouvernait alors la Communauté des Ursulines de Saluces, pour seconder les pieuses intentions du propriétaire d'une partie de cette maison, Mgr Diana, qui désirait la voir habitée de nouveau par les filles de sainte Angèle. Ce zélé bienfaiteur avait conçu, dès sa plus tendre jeunesse, le dessein de rétablir dans sa patrie le plus ancien couvent de notre saint Ordre qui ait existé dans ce vaste diocèse de Novare, au XVII^e siècle, et qui avait été comme le noyau d'où dérivèrent six autres Monastères, dont l'existence et la prospérité se maintinrent jusqu'aux bouleversements de notre triste époque. Mgr Diana n'était âgé que de dix ans lorsque son père acquit du Gouvernement français le grand cloître de nos premières Sœurs, pour en faire l'habitation de sa famille. Quand il eut atteint un âge plus avancé, le désir de revoir les religieuses dans leur ancien asile devint en lui plus ardent, et il voulut rendre aux religieuses Ursulines leur ancienne maison. En effet, après la mort de son père, il exposa son projet à sa Grandeur Mgr notre évêque,

Philippe Gentili, et le sollicita d'accélérer le plus possible l'entreprise de la fondation nouvelle. La proposition fut accueilliée avec la plus grande satisfaction, car le pieux Prélat désirait ardemment de son côté, voir arriver dans son diocèse la Révérende Mère M. Angèle de Saint-Augustin, dont il connaissait le rare mérite et les sublimes vertus.

« Oh ! quelle douce consolation éprouva notre Fondateur lorsqu'il vit ses vœux accomplis ! mais les difficultés ne manquèrent point : la plus belle partie de la maison appartenait à son frère, très-résolu de ne la céder à n'importe quel prix. Dieu, qui voulait achever son œuvre, sut l'amener à de meilleures dispositions, de sorte que la nouvelle Communauté se vit bientôt assurée de posséder la maison entière. Le jour du départ arriva, et notre bien-aimée Mère Marie-Angèle de Saint-Augustin, accompagnée d'une autre religieuse, s'éloignait de sa Communauté de Saluces qui faisait en la perdant le plus douloureux sacrifice.

« Réjouissez-vous, ô bien chères Sœurs de Saluces, car votre zèle va contribuer à former un nouvel essaim de vierges, et le céleste Epoux saura vous récompenser avec surabondance ! C'était le 2 octobre 1860, jour dédié aux saints Anges Gardiens, que, sous leur aimable patronage, notre Révérende fondatrice, avec sa compagne la Sœur Marie-Séraphine de Sainte-Angèle, prenait possession de ce Monastère, et baisait, les larmes aux yeux, cette nouvelle terre promise. Les tribulations furent nombreuses, et cependant nous n'avons sur les lèvres qu'un cri de reconnaissance ! Le bon Dieu nous adoucit les croix par de précieuses consolations. Premièrement ; il nous conserve notre vénérée Mère fondatrice, qui, malgré sa santé chancelante et

son âge avancé, continue à nous guider et à nous soutenir dans le chemin de la perfection religieuse, après nous y avoir introduites avec une charité vraiment maternelle et un zèle sans bornes. Oh! s'il nous était permis d'exprimer tous les sentiments de notre reconnaissant et filial dévouement envers cette bonne Mère, que de choses nous aurions à dire! que d'exemples de vertus dont nous sommes témoins chaque jour nous aurions à raconter! Quant à notre insigne et regretté fondateur, Mgr Diana, le Seigneur l'appela à lui la seconde année de la fondation.

Une autre grâce qui mérite toute notre reconnaissance envers le bon Dieu, c'est d'avoir reçu de son infinie miséricorde un aumônier d'une rare vertu et d'une profonde doctrine, dans la personne du Révérend Père Joseph Vignanolli, qui, depuis quatorze ans, nous prête le secours bienveillant de son sacré ministère. Charité, désintéressement, prudence et zèle, sont des vertus qui brillent en lui avec un éclat particulier, et auxquelles il joint l'amour de la vie intérieure et cachée dans le Cœur sacré du divin Maître.

Comment ensuite passer sous silence les bienfaits reçus de sa Grandeur Mgr Philippe Gentili, évêque de ce diocèse? Ah! oui, sa mémoire nous sera toujours chère! Outre les dons généreux, au moyen desquels il aidait notre Communauté naissante, il venait souvent nous réjouir par ses visites, et ranimer notre bonne Mère dans les difficultés qu'elle rencontrait. Il se montrait même quelquefois mécontent, si elle ne lui révélait pas tous les besoins du Monastère. Ce bon Prélat quitta la terre en 1875, mais, du haut du ciel, il n'oublie pas son troupeau, puisqu'il lui a obtenu un non moins digne Pasteur, dans la personne de sa Grandeur

Mgr Stanislas Eula. Deux fois déjà nous avons eu la joie de recevoir le nouveau Pontife dans notre cher Monastère, et il nous a prouvé qu'il veut être pour nous un protecteur et un père.

« Galliate est une petite ville d'environ 7,000 habitants, à la distance de trois milles de Novare, ce qui équivaut à quatre kilomètres. Notre Maison passe pour la plus belle de l'endroit. Le chœur inspire recueillement et dévotion. Ce qui frappe d'abord la vue, c'est un beau tableau représentant la très-sainte Trinité, prête à couronner la sainte Vierge triomphante; il est placé au-dessus d'un autel de marbre. D'un côté, se voit un tableau de notre Père saint Augustin, et de l'autre, celui de notre Mère sainte Angèle. Vient ensuite sainte Ursule qui étend son manteau royal sur sa nombreuse et virginale compagnie. De plus, un tableau représentant le Sacré-Cœur de Jésus attire nos regards et nous inspire la confiance; au-dessous enfin est placée une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Vis-à-vis de ce petit autel est celui de notre protecteur, saint Joseph, qui semble se trouver là pour nous conduire à la sainte Communion, car il faut passer devant lui avant de nous agenouiller pour recevoir le Pain des anges.

« N'est-ce pas le moment de vous dire quelques mots touchant nos dévotions communes? Nous commencerons par celle qui a pour objet le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur blessé de la sainte Vierge, auxquels il a été décidé parmi nous que l'on rendrait un culte perpétuel. Chaque jour on tire au sort le nom d'une religieuse, qui doit honorer le Sacré-Cœur de Jésus par la sainte Communion, cinq visites au Saint-Sacrement et quelque acte de mortification. La même religieuse doit, le jour suivant, ho-

norer le Cœur blessé de Marie, par la Communion spirituelle et par trois visites qui sont d'avance indiquées.

« Nous avons donné notre nom, il y a quelques années, à l'archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à celle du Cœur-Immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs et à celle de Sainte-Angèle. Cette dernière a été érigée parmi nous en 1867, et agréée à l'archiconfrérie de Blois; elle compte déjà plus de 600 membres. De plus, la direction de la *Pieuse Union* des Filles de Marie-Immaculée, association formée sur le modèle des premières compagnes de sainte Angèle, nous a été confiée.

« Notre personnel se compose en ce moment de vingt-sept professes de chœur, cinq postulantes, trois tourières et une négresse. Parmi les professes de chœur, dix-huit sont munies du brevet, plusieurs pour le cours supérieur normal, et les autres pour le cours inférieur. Mais huit professes, avec quelques postulantes et deux tourières, se trouvent à la Maison d'Omegna qui est une succursale de la nôtre. Là, les religieuses ont la direction de la salle d'asile, des écoles publiques des jeunes filles et celle d'un externat, avec quelques pensionnaires. La population de ce pays se montre très-satisfaite de l'instruction et de l'éducation que nos religieuses donnent aux enfants, et elle ne cesse de témoigner en toute occasion une sincère bienveillance pour le couvent.

« A Galliate, trois classes gratuites sont ouvertes pour plus de 250 enfants, qui sont partagées en divisions selon leur capacité. On y observe le programme indiqué par le Gouvernement. Nous avons encore un externat pour les enfants d'une condition plus élevée,

et pour celles d'entre nos élèves qui désirent continuer leurs études, et aspirent au brevet de capacité.

« Chaque dimanche, les enfants de la ville se réunissent au son de la cloche, à une heure après-midi dans nos classes, afin d'y apprendre le catéchisme. Après leur départ, les associées à l'archiconfrérie de Sainte-Angèle, et celles de la *Pieuse-Union* de Marie-Immaculée, prennent place en deux salles distinctes, et y reçoivent des religieuses une instruction ou une exhortation sur les devoirs des filles chrétiennes, sur la manière dont on doit célébrer les diverses solennités de l'année, ou bien sur d'autres sujets de commune édification, selon que l'exigent les circonstances.

« Deux fois l'année, c'est-à-dire avant Pâques et à la fin de l'année scolaire, les membres du Comité d'instruction viennent faire subir des examens aux élèves de nos classes gratuites. Notre Pensionnat n'est pas nombreux. Cependant le bon Dieu a voulu, dans son infinie bonté, bénir l'éducation que nous donnons aux enfants qui nous sont confiées, en nous accordant la consolation de voir plusieurs de nos pensionnaires embrasser l'état religieux. Dès le début de la fondation de notre Monastère, dix d'entre elles entrèrent au noviciat. Nous suivons aussi pour les études de nos pensionnaires et des externes payantes le programme du Gouvernement, mais nous y ajoutons l'étude de la langue française, de la musique et du dessin. Nos moyens d'émulation sont ceux de toutes nos Maisons d'Italie.

Le bon Dieu a fait déjà sa moisson dans notre petit Monastère; ce fut d'abord, en 1862, une jeune novice très-fervente que l'Époux des Vierges appela à lui. Innocente et

pieuse, elle désira, dès sa plus tendre jeunesse, se consacrer entièrement à Dieu, et elle obtint de se revêtir du saint habit à l'âge de douze ans, recevant le nom de Sœur MARIE-CHÉRUBINE DE SAINT-MICHEL ; elle prononça ses Vœux sur son lit de mort, faisant répandre des larmes de tendresse à tous ceux qui l'entouraient. Elle avait à peine atteint sa quinzième année.

« L'année suivante, la Sœur MARIE-SÉRAPHINE DE SAINTE-ANGÈLE, âgée de vingt-six ans, allait la rejoindre. Elle était l'appui de notre sainte fondatrice, sa consolation et l'édification de toute la Communauté, par les vertus religieuses dont elle était ornée. Dans l'année 1808, nous avons perdu une maîtresse zélée, la Sœur MARIE-DELPHINE DE SAINT BONAVENTURE, qui n'aspirait qu'à se consumer pour le bien des élèves. Trois ans après, en 1871, la Sœur ANGÈLE DE SAINT-LOUIS, religieuse converse, âgée de trente-un ans, déjà mûre pour le ciel, auquel elle aspirait avec ardeur, nous était ravie en trois jours par la variole. En 1872, la Mère MARIE-URSULE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, qui avait vieilli au service du Seigneur, nous quittait après une longue maladie, la veille de l'Ascension, anniversaire de son entrée au Monastère. La Mère MARIE-GERTRUDE DE LA PRÉSENTATION, maîtresse de la langue française, quittait aussi ce lieu de pèlerinage dans l'année 1873, après une pénible maladie, qui lui donna occasion d'un long exercice de vertu. Nominons encore la Sœur MARIE-DELPHINE DE SAINT-STANISLAS, jeune maîtresse, dévorée de zèle et n'aspirant qu'à se dévouer sans mesure à l'instruction des enfants, qui faisait à Dieu le sacrifice de ses talents et de sa vie, à l'âge de vingt-trois ans, après une douloureuse maladie, en 1874 ; la Sœur DOMINIQUE DU PARADIS, première converse qui se dévoua tout entière au service des infirmes, pour lesquelles elle sacrifiait volontiers tout repos.

« Enfin, dans l'année 1876, nous avons eu la douleur très-amère de perdre inopinément la plus ancienne religieuse de la Communauté, la Mère MARIE-THÉRÈSE DE JÉSUS. Tombée en descendant de l'escalier, alors qu'elle se rendait au chœur pour l'oraison du matin, elle ne vécut que trois heures après sa chute, sanctifiant ses derniers moments par des aspirations jaculatoires qu'elle balbutiait en pressant le crucifix

sur son cœur. Vrai pilier de l'observance régulière, elle se *dévoua beaucoup à l'enseignement des enfants, surtout à leur instruction religieuse.*

« *Veuille le bon Dieu nous rendre héritières des vertus de nos devancières, afin de contribuer à accroître la gloire de notre Mère sainte Angèle, et celle de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui sont l'honneur et la gloire de notre saint Ordre! Oh! combien nous désirons voir cette dernière honorée sur les autels! et que de grâces nous avons déjà reçues par son intercession!* »

MONASTÈRE DE MANTOUE (1).



NOTRE Monastère fut fondé en 1809. Un saint prêtre, le Père Dominique Bellavite, de l'Ordre de Saint-Philippe, eut la bonne pensée de réunir des jeunes filles pour une Maison religieuse, afin que le bon Dieu fût loué, dans un temps où l'on renversait tant de monastères.

La Communauté naissante se composait déjà de dix-sept jeunes filles, lorsque le gouverneur délégué, in-

(1) « *Avant de commencer, nous devons vous prier d'excuser la manière dont nous nous exprimons en français, car nous n'avons pas l'habitude, ni l'occasion, de parler ou d'écrire cette langue. Veuillez donc voir seulement notre cœur, qui nous presse de nous unir à toutes les autres Mères et Sœurs servant Dieu dans les diverses Communautés de notre saint Ordre.* »

Cet avis est une autorisation tacite de changer quelques mots ou quelques phrases aux récits de nos Sœurs de l'étranger, et nous en avons profité.

formé de ces faits, les renvoya toutes dans leurs familles. Néanmoins, trois des plus courageuses restèrent constantes, et demeurèrent ensemble, sous le nom de Filles de Marie. Peu à peu, leur nombre s'augmenta, et, en 1856, nous exprimâmes à notre évêque, Mgr Jean Corti, le désir de nous rattacher à quelque ancien Ordre religieux. Plusieurs désiraient être Filles de la Visitation, d'autres Ursulines; Mgr se rendit à Rome, et consulta notre Saint-Père le pape Pie IX, qui lui répondit : « J'aime sainte Angèle de Mérici ! » La question fut décidée par ce mot. Alors Mgr l'évêque fit venir de Miasino trois religieuses pour nous enseigner les règles, les constitutions et le coutumier de leur Ordre. Ce furent la Mère Marie-Philomène de Saint-Michel, supérieure; la Mère Marie-Jeanne de Saint-Stanislas, et la Sœur converse Josephine de Saint-Augustin.

« Nous étions alors vingt-cinq religieuses, enseignant trente pensionnaires environ et quarante-cinq externes: l'école gratuite comptait quatre-vingts jeunes filles. L'Italie n'est pas si peuplée que la France; en général, les couvents y sont petits et, par cela même, renferment peu de religieuses et peu d'élèves.

Les pensionnaires, outre les matières ordonnées par les programmes, apprennent encore la musique, le dessin, les broderies de soie et d'or, et les fleurs artificielles. Elles sont agrégées à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie et à la Sainte-Enfance de Jésus. Toutes les semaines, elles s'approchent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Nous avons peu de choses à dire, des élèves externes, car le nombre en est fort restreint.

« De même que la beauté d'un jardin se fait voir par la variété des fleurs dont il est orné, de même les Cir-

culaires de nos Maisons sont composées de différentes pratiques, fleurs variées, qui n'ôtent rien à la régulière observance. »

Il suffira de dire que les Ursulines de Mantoue, comme celles du monde entier, vont alimenter le feu de leur zèle au divin foyer de l'Eucharistie, que le Sacré-Cœur et la Vierge divine y sont spécialement honorés.

« Nous sommes agrégées, disent-elles, à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus, à celle du Cœur Immaculé de Marié pour la conversion des pécheurs et à l'Apostolat de la prière. Chaque jour, une religieuse fait la Communion pour le Souverain-Pontife. Pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus, on tire au sort le nom d'une religieuse, et, ce jour-là, elle a la charge de faire quelques pratiques, telles que d'observer le silence le plus rigoureux, de faire une mortification au réfectoire, cinq visites au Saint-Sacrement, etc. . . »

« Nous terminerons cette courte notice, en nous recommandant aux prières de tout l'Ordre, afin que le bon Dieu nous soutienne dans les rudes épreuves auxquelles nous sommes assujettis, et dans celles qui menacent encore notre pauvre pays. . . »



MONASTÈRE DE MIASINO,

(PIÉMONT).



Ce fut en 1851 que le Monastère des Ursulines de Miasino fut fondé. La divine Providence, dont les décrets sont admirables, réservait la gloire de cette œuvre importante au Révérend Préposé de la basilique Saint-Eustorge à Milan. M. Joseph Bonanomi possédait à un haut degré les vertus qui font les saints. Il sut écouter les inspirations divines, et, joignant la fermeté à l'intelligence, il remplit toujours son devoir en serviteur prudent, et se soumit à tous les sacrifices qu'exigeait la noble mission que Dieu lui avait confiée. Ce vénérable ecclésiastique, plein de zèle pour la gloire de son divin Maître, crut ne pouvoir mieux étendre son règne qu'en fondant dans sa paroisse un monastère de notre saint Ordre; un si louable projet ne pouvait s'accomplir, sans que les ennemis de la religion, jaloux de tout ce qui peut contribuer à son accroissement, ne fissent de grands efforts pour s'opposer à son exécution. Des obstacles insurmontables s'élevèrent donc, et le digne M. Bonanomi se vit frustré dans ses espérances; mais le découragement ne pouvait s'emparer d'une âme aussi grande. Le bon pasteur songea à enrichir une autre localité des faveurs que sa paroisse refusait: Miasino fut choisi pour

recevoir l'abondance des grâces qui devaient résulter d'une pareille fondation.

Tout particulièrement déjà, Dieu avait favorisé cet humble coin de terre ; jadis il avait eu le bonheur de posséder un Monastère de Visitandines qui, dépouillées de leurs biens sous Napoléon I^{er}, avaient été obligées de chercher un refuge dans un lieu plus sûr. Ce même bâtiment, racheté par l'ordre de M. Bonanomi, fut agrandi sous sa direction et remis en état d'être habité de nouveau. S. E. le cardinal Joseph Morozzo, évêque de Novare, ne pouvait que se réjouir de voir, dans sa vaste province, une partie des anciens monastères se rétablir ; aussi hâta-t-il de tout son pouvoir les préparatifs de la nouvelle fondation. Il demanda et obtint de l'Excellentissime Mgr Borghi, évêque de Narni, deux religieuses Ursulines de son diocèse, et, le 15 juillet 1851, la Mère Marie-Raphaël de Saint-François de Sales, et la Mère Marie-Angèle de l'Enfant Jésus étaient désignées par un décret de la sainte Congrégation des Evêques et Réguliers, l'une en qualité de supérieure, l'autre comme assistante, pour jeter les premières racines de cet arbre, dont les branches devaient s'étendre si loin et porter de si beaux fruits. L'Eminentissime cardinal Odescalchi, en annonçant le choix qu'on venait de faire de ces deux religieuses, écrivait ainsi au cardinal Morozzo : « Les excellentes qualités que possèdent ces deux sujets, leur parfaite observance de leurs saintes Règles, leurs vertus solides, aussi bien que leurs talents, me font croire qu'elles s'acquitteront honorablement de leur mission, et que le nouveau Monastère deviendra un des fleurons de la sainte Eglise. » Le succès répondit à l'attente, et la nouvelle fondation prit bientôt un accroissement au-dessus de toute espérance.

Avant l'arrivée de la Mère supérieure, quatorze jeunes filles étaient venues de Milan abriter leur jeunesse dans cet asile du recueillement et de la prière. Son Eminence fixa au 29 septembre 1851 le jour de leur prise d'habit. Cette magnifique et touchante cérémonie se fit dans l'église paroissiale. A l'heure prescrite, les jeunes vierges vêtues de blanc, accompagnées de leur fondatrice, de plusieurs personnes de haute considération devant leur servir de marraines, d'un nombreux clergé et d'une immense foule de peuple, se dirigeaient vers l'autel. Son Eminence leur présenta le saint habit et leur adressa un discours analogue à la circonstance. Il parla surtout de notre Mère sainte Angèle dont il exalta les vertus, de sa canonisation à laquelle il se flattait d'avoir coopéré, et termina en exhortant les nouvelles Epouses du Christ à être les fidèles imitatrices d'une telle Mère, en même temps que les anges conducteurs de celles qui devaient les suivre dans la profession qu'elles embrassaient. La cérémonie achevée, les ferventes novices, dont une était converse, furent accompagnées de nouveau dans l'humble asile qu'elles devaient embaumer du parfum de leurs vertus.

A leur arrivée, le vénérable Prélat déclara le Monastère fondé d'après la Règle de saint Augustin et les Constitutions de l'Institut de Sainte-Ursule de la Congrégation de Bordeaux, et la clôture établie. Elles obtinrent en même temps le privilège de garder le Saint-Sacrement dans leur chapelle, qui fut dédiée à saint Antoine de Padoue. Leur premier aumônier fut M. Dominique Ceroni, directeur du nouveau Séminaire épiscopal de Miasino. Ce fut avec le zèle le plus infatigable et le dévouement le plus désintéressé, que ce digne ec-

clésiastique s'acquitta^h neuf ans de son ministère, sans jamais accepter de rétribution.

La veille de ce bienheureux jour du 29 septembre, une jeune fille, âgée de treize ans; en qui Dieu s'était plu à réunir tous les dons de la nature et de la grâce, M^{lle} Marie-Casati, unique espérance d'une famille recommandable; se rendait avec son père au couvent; ils étaient conduits par le respectable M. Joseph Bonanomi, qui venait prendre part à la joie générale, et recueillir le fruit des travaux de son zèle apostolique. La jeune fille se présenta devant le Cardinal, et le supplia par les expressions les plus humbles de l'admettre au nombre des célestes fiancées dont elle enviait le bonheur. Son Eminence, touchée autant que surprise d'une si grande générosité, admira en secret l'héroïsme de la jeune enfant; mais il importait de connaître si cette démarche était dictée par l'enthousiasme du moment, ou si réellement Dieu venait de se choisir une épouse de plus. Prenant alors un ton sérieux, presque sévère, il lui représenta sa grande jeunesse et le sacrifice qu'imposait à sa famille une pareille détermination: « Eminence, répondit M^{lle} Marie, si un prince de la terre demandait ma main, peut-être ne m'alléguerait-on pas ma jeunesse, et mon père, fier de cette alliance, consentirait sans peine à mon éloignement; mais que sont les grands de ce monde comparés à la noblesse de Celui qui me fait l'honneur de m'appeler aujourd'hui? L'orgueil paternel, malgré toutes ses illusions, n'a certainement jamais osé atteindre à la hauteur du Roi du ciel. » Ces paroles, qu'elle prononça avec une fermeté bien au-dessus de son âge, portèrent l'étonnement et l'admiration dans le cœur de tous les assistants; son père, lui-même, sous

le poids de l'immense douleur que lui causait la résolution de sa fille, reconnut la volonté de Dieu, et avec un courage auquel personne ne s'attendait, il la bénit et offrit au Seigneur ce qu'il avait de plus cher. L'heureuse enfant fut aussitôt admise dans la Maison; elle y embrassa généreusement la sainte Règle, se soumit à tous les plus petits usages, et quelque temps après, elle recevait, avec le saint habit, le nom de Sœur Marie-Agnès du Sacré-Cœur de Marie. Elle venait d'atteindre sa seizième année, lorsqu'elle prononça ses saints Vœux. Son jugement solide, son éminente piété, aussi bien que ses capacités naturelles, lui permirent d'occuper, malgré sa grande jeunesse, toutes les charges de la Maison jusqu'aux plus importantes; elle s'acquitta de toutes en vraie Ursuline, et répandit partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Elle avait environ trente ans, lorsqu'elle fut choisie pour établir une nouvelle Maison à Milan. Cette entreprise fut couronnée du plus heureux succès; sa vertu lui gagna tous les cœurs, et elle ne se servit jamais de cet ascendant que pour les porter à Dieu. Le Seigneur voulut enfin récompenser les travaux de sa fidèle servante, et l'appela à Lui le 6 octobre 1875, à l'âge de cinquante-sept ans. Longtemps dans notre couvent on parlera de la Mère Marie-Agnès comme d'une sainte.

M. Joseph Bonanomi connaissait trop les statuts de la congrégation des Ursulines et le but de sainte Angèle en la fondant, pour ne pas s'occuper avec activité des nouveaux devoirs imposés à nos chères fondatrices. Miasino et les localités environnantes ne possédaient aucune institution; les jeunes filles, adonnées pour la plupart aux travaux de la campagne, grandissaient dans une déplorable ignorance des vérités de

notre sainte religion. Un Pensionnat fut donc aussitôt ouvert, et une école gratuite établie; les bonnes Sœurs, pour se rendre capables elles-mêmes de remplir une si belle mission, durent se livrer à un travail laborieux et difficile; mais elles furent bientôt récompensées de leur persévérance en voyant autour d'elles la piété rallumée, les mauvaises mœurs réprimées, et les jeunes filles accourir en foule pour recevoir le bienfait de l'éducation; rien ne les retenait, ni la distance, ni l'intempérie des saisons. L'instruction qu'on donnait à cette époque était plus solide que brillante, et surtout profondément religieuse. Les travaux de nos Sœurs portèrent les plus beaux fruits de vertu, et la piété de celles qui, plus tard, devaient faire de si bonnes mères de famille, remplit leurs cœurs de joie et les dédommagea amplement de leurs fatigues.

Cependant la Maison prenait de nouveaux accroissements, et l'esprit religieux grandissait de jour en jour. La Mère Marie-Angèle de l'Enfant Jésus était pour notre vénérable Fondatrice un puissant auxiliaire, et toutes deux agissant de concert, établissaient dans le Monastère la plus parfaite régularité, persuadées de la vérité des paroles de l'angélique docteur saint Thomas, que toute la sainteté d'une religieuse consiste dans l'exacte observance de ses Règles. Les novices répondaient parfaitement aux soins de leurs habiles maîtresses. Son Eminence, voyant leurs progrès et leurs bonnes dispositions, voulut bien accéder à leur plus ardent désir en sollicitant du Saint-Siège, la dispense d'un an de noviciat; la permission fut accordée, et le 15 octobre 1852, l'Eminentissime cardinal Morozzo recevait leurs Vœux perpétuels. Cette cérémonie, qui devait être suivie de tant d'autres semblables, ne pou-

vait se faire que dans l'enceinte de la Maison; la petite chapelle du Monastère fut donc, dès la veille, parée de ses plus beaux ornements, et le lendemain les promesses solennelles des jeunes religieuses donnaient à Notre-Seigneur de fidèles épouses, et à la religion des apôtres disposés à se sacrifier pour sa gloire.

Le 21 octobre, jour de la fête de sainte Ursule, sept prétendantes étaient admises à la prise d'habit; le mois de juin précédent avait déjà vu la même cérémonie pour quatre autres. Mais si la Maison possédait de nombreux sujets, elle avait beaucoup à souffrir d'un autre côté: la pauvreté était extrême; les différentes constructions avaient englouti des sommes considérables, et il fallait se passer des choses les plus nécessaires à la vie. Les pauvres religieuses en étaient réduites à s'asseoir deux sur la même chaise; des coquilles d'œuf servaient d'encriers; des débris de tuile réchauffés étaient le seul moyen qu'on eût pour se préserver du froid durant la rigoureuse saison, et la nourriture se ressentait aussi de ce dénûment. Cependant, au milieu d'une telle détresse, aucune de nos dignes Mères ne se plaignait, ni ne regrettait les aisances de la vie qu'elles avaient goûtées autrefois; elles se trouvaient heureuses au contraire, puisqu'elles avaient embrassé volontairement la pauvreté et l'abjection de Notre-Seigneur. Cela même ne pouvait satisfaire leur avidité de souffrances; elles y ajoutaient encore des veilles, des mortifications de tous genres, et en un mot tout ce que peut suggérer la ferveur la plus ardente et l'oubli de soi le plus complet. Elles étaient bien réellement l'image des vierges prudentes veillant sans cesse la lampe à la main, et attendant la visite de l'Epoux. Il vint en effet: pen-

dant les quatorze premières années, vingt religieuses furent admises aux noces éternelles ; parmi ces heureuses élues huit seulement avaient atteint leur trentième année. On ne peut craindre la mort, quand on a si bien vécu ; aussi était-elle accueillie par nos-prédestinées, comme un ange envoyé de Dieu, chargé de les délivrer de leurs chaînes, et de leur ouvrir le ciel. En les voyant mourir calmes et souriantes, on pouvait leur appliquer ces paroles de l'Esprit-Saint : « *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* » Les Louis de Gonzague, les Stanislas, les Berchmans avaient été leurs modèles pendant leur vie, ils le furent encore à leurs derniers instants.

Cependant la digne Fondatrice, la Mère Marie-Raphaël qui, dans les trois premières années, avait été supérieure, fut élue de nouveau à l'unanimité en 1834. Grégoire XVI voulut bien, à la demande de la Communauté, prolonger encore son gouvernement, après ce second triennat, et S. E. le Cardinal Morozzo, avec le consentement de la Maison de Calvi, à laquelle on devait un si bon sujet, obtint du Saint-Siège que la Mère Marie-Raphaël appartiendrait dorénavant au Monastère de Miasino et ne le quitterait plus. La Mère Marie-Angèle de l'Enfant-Jésus, dont la santé s'était beaucoup affaiblie, ayant témoigné le désir de retourner dans sa première Maison de Stroncone, y fut reconduite, mais elle survécut peu à ce changement. Cette âme ardente, zélée surtout pour l'observance, avait travaillé avec le dévouement le plus infatigable, à l'avancement de la Communauté naissante. Aussi son souvenir demeurera-t-il parmi les religieuses de Miasino comme un stimulant au devoir.

En 1857, la Communauté fut de nouveau privée

de deux excellents sujets : la Mère Marie-Angèle de Saint-Augustin, et la Mère Marie-Hyacinthe de Saint-Gabriel qui partirent, le 4 décembre, pour une nouvelle fondation à Cannobio situé sur le lac Majeur.

L'année suivante, le Monastère avait encore à explorer la perte d'un respectable bienfaiteur de la Maison, M. Louis Casati qui, après le sacrifice de sa fille, était venu s'établir à Miasino. Avant sa mort, il légua à la Communauté la plupart de ses biens. Grâce à sa générosité, les Ursulines purent sortir de leur détresse, et n'eurent plus à éprouver les extrêmes rigueurs de la pauvreté. Mais la croix, précieux gage de l'amour de Jésus, doit accompagner toujours ses Epouses ; d'autres épreuves peut-être plus cruelles que les précédentes, se préparaient pour nos Sœurs. En 1840, M. Dominique Céroni qui s'était dévoué à leurs intérêts spirituels, les quittait pour entrer dans un Ordre religieux. Il assurait qu'une telle vocation était le fruit des exemples de sainteté qu'il avait eus sous les yeux dans la direction des ferventes Ursulines. Son départ laissa les cœurs bien attristés ; mais le bon religieux n'oublia jamais ses filles, et trente-sept ans plus tard, devenu presque octogénaire, il revenait visiter Miasino ; hélas ! bien des tombes s'étaient ouvertes pendant son absence, et de toutes ses filles si chères, quelques-unes seulement avaient survécu à cette longue séparation. Il rappela à la Communauté réunie les exemples de vertu et d'abnégation que nous avaient laissés nos saintes Mères, ne pouvant nous faire de meilleur souhait que celui de marcher sur leurs traces ; ensuite il bénit cette Maison qu'il avait tant aimée, et retourna à Rome où il occupait la charge de Procureur Général de son Institut.

Dieu ne jugea pas ce sacrifice suffisant : la vénérable fondatrice fut enlevée aux Ursulines. Sa santé s'affaiblit peu à peu, et c'était, le cœur navré, que ses filles se rendaient compte de son dépérissement journalier. Malgré les illusions que nous sommes toujours disposées à nous faire, il fallut enfin reconnaître la vérité : la Mère Marie-Raphaël ne devait plus quitter son lit de douleurs. Les religieuses perdaient en elle une mère, une amie, celle en un mot qui les avait soutenues et encouragées dans toutes leurs épreuves. Elles mesurèrent la grandeur du sacrifice et en furent effrayées ; c'était plus qu'elles n'en avaient porté jusqu'alors. Leurs prières et leurs larmes ne purent fléchir le ciel, la couronne était prête, et celle qui toute sa vie n'avait travaillé que pour la gloire de Dieu, alla la recevoir le 20 mars 1844. La douleur de ses filles fut profonde, Dieu seul pouvait l'alléger ; aussi n'est-ce qu'en lui qu'elles trouvèrent force et courage dans l'accablement où cette mort les avait jetées. Bien des cœurs s'unirent à ceux des Ursulines pour pleurer la perte qu'elles venaient de faire. La Mère Marie-Raphaël laissait un souvenir impérissable, elle avait su étendre sa charité bien au delà des murs de son Monastère ; aussi, de toutes parts, il s'éleva un concert de louanges pour exalter ses vertus et son rare mérite. O vénérée Mère, du haut du ciel, protégez toujours le Couvent de Miasino !

La Mère Marie-Louise des Saints-Apôtres, nièce de M. Joseph Bonanomi, fut choisie pour lui succéder ; elle en était digne sous tous les rapports, mais ce calme dura peu ; la mort une seconde fois réclama une victime, et la jeune supérieure était réunie à son Dieu deux ans après son élection. Elle n'avait que trente-trois ans.

En 1842, le diocèse de Novare avait à déplorer la perte de son dévoué Pasteur, le cardinal Morozzo. Dieu rappelait à lui cet apôtre de l'Évangile, dont la longue vie avait été marquée par un zèle et un dévouement sans bornes aux intérêts de la religion. Sa mort fut une nouvelle croix pour les Ursulines qui avaient reçu tant de preuves de sa paternelle sollicitude et de sa prédilection à leur égard. Ses quatre-vingts ans ne l'empêchaient pas de venir souvent à Miasino, de présider à toutes les cérémonies de prise d'habit et de profession, et aux élections; il ne manquait jamais ses visites régulières, en faisait très-souvent d'autres, s'intéressant à tout, soulageant la pauvreté de ses filles autant que cela était en son pouvoir, et les mettant à l'abri des vexations auxquelles elles étaient quelquefois exposées. Une nuit, deux voleurs franchirent le mur de clôture et pénétrèrent par une petite croisée jusque dans l'intérieur du couvent. On peut aisément se représenter l'émoi de toutes les religieuses; mais les voleurs, effrayés autant qu'elles de se voir découverts, prirent la fuite. Le bon prélat, instruit de cette nouvelle, se hâta de faire griller à ses frais les fenêtres du rez-de-chaussée, afin qu'à l'avenir pareille tentative ne pût se renouveler. Il serait trop long d'énumérer toutes les bontés dont ce généreux évêque combla ses chères Ursulines; aussi lui avaient-elles voué la plus filiale tendresse, et elles eurent besoin de toute leur confiance en Dieu pour se consoler de sa mort.

Le 8 mai 1843, le Révérendissime Mgr Jacques-Philippe Gentile de Gènes, fut promu au siège de Novare. Il eut pour les Ursulines le même attachement, la même charité que son prédécesseur, et il ne cessa de leur en donner des témoignages. Après une longue et doulou-

reuse maladie, il couronnait son laborieux épiscopat par une mort digne d'un saint, le 23 octobre 1875.

Jusqu'en 1844, les précieuses dépouilles de nos Sœurs décédées avaient été mises dans un souterrain placé au-dessous du chœur intérieur, et les religieuses s'y rendaient souvent pour prier et se livrer à des pénitences; mais une visite hygiénique, faite dans la Maison par un célèbre professeur en médecine, força nos Sœurs à se séparer de ces restes vénérés, et on les transporta dans l'église extérieure où existait un ancien caveau; là furent déposées toutes les religieuses décédées, jusqu'en 1866, époque à laquelle on dut ne plus avoir d'autre cimetière que celui de la paroisse.

En 1848, notre vénérable fondateur vit enfin réaliser son vœu le plus ardent; sa première pensée avait été pour sa chère paroisse et, depuis la fondation de Miasino, il attendait avec anxiété le jour où le nombre des religieuses lui permettrait d'établir une maison à Milan. Plusieurs prétendantes étaient entrées au noviciat dans ce but; après quelque temps, pendant lequel elles purent connaître les Règles de l'Institut et s'habituer aux usages, elles se rendirent à leur destination.

Le 14 juillet, les Révérendes Mères Marie-Agnès du Sacré-Cœur de Marie, née Marie Casati, et Marie-Mathilde de Saint-Joseph, née Joséphine Rainoldi, partaient pour Milan. Cette séparation ne fut pas sans douleur, mais à la vue du bien immense qui devait résulter de cette entreprise, les religieuses firent généreusement leur sacrifice; plus tard même, en faveur de la nouvelle fondation qui devenait leur œuvre, elles consentirent à se priver entièrement de ces deux excellentes Mères.

Les bouleversements de 1848 furent le prélude des malheurs qui devaient fondre sur les maisons religieuses. La crainte envahissait les esprits et on n'épargna rien pour conjurer l'orage qui grondait de loin : prières, veilles, jeûnes, mortifications, tout fut mis en œuvre afin de retenir le bras de Dieu. Ces pénitences, jointes au labeur croissant des études, faisaient de nos Sœurs de véritables victimes. Il fallut s'assujettir aux lois du Gouvernement qui prescrivaient de nouvelles méthodes d'éducation. Un excellent professeur, envoyé à Miasino par l'ordre de leur excellent évêque, devait donner des leçons, non-seulement aux Ursulines, mais à vingt autres religieuses de différents Ordres du même diocèse. Les classes extérieures et une partie de l'aumônerie servaient d'habitation aux religieuses étrangères, la clôture ne leur permettant pas de pénétrer dans l'intérieur du couvent; elles ne se trouvaient réunies à nos Sœurs que pour recevoir les leçons communes qui se donnaient dans une grande salle destinée à cet effet. Ce fut avec joie que les bonnes Ursulines s'imposèrent les privations que nécessitait l'ameublement, pourtant bien simple, du Monastère improvisé. Chacune abandonna quelques uns des objets qui étaient à son usage particulier; plusieurs même allèrent jusqu'à se contenter pour tout lit d'un sac garni de paille; mais Dieu récompensa tant d'abnégation; en couronnant du plus brillant succès les travaux de nos bonnes Sœurs.

La commission scolastique, après s'être fait longtemps attendre, se rendit enfin au désir général, et, après avoir examiné les religieuses, délivra seize brevets, dont dix supérieurs. Celles de nos Mères qui ne pouvaient se livrer à l'enseignement, avaient par le

concours de leurs prières et de leur vie mortifiée, puisamment aidé leurs jeunes Sœurs; aussi la consolation fut grande ce jour-là, et tous les cœurs s'unirent pour offrir à Dieu un tribut de reconnaissance, lui renvoyant toute la gloire, et ne se réservant que la pauvreté et l'abnégation.

Le vœu de notre vénérable fondateur était réalisé, et Dieu allait récompenser son serviteur en l'appelant à Lui. Ce fut une nouvelle douleur pour les Ursulines, mais la pensée qu'elles auraient un protecteur de plus dans le ciel, adoucit leur sacrifice. La maladie de M. Bonanomi fut très-courte. Après avoir reçu les derniers sacrements, on lui demanda comment il se trouvait : « Je suis au Paradis, répéta-t-il plusieurs fois. » Puis il chanta l'Alleluia, élevant son crucifix qu'il serrait entre ses mains. Il adressa des paroles de consolation aux assistants, et s'accusa en présence de tout le monde. « J'espère recevoir miséricorde, dit-il, parce que je l'ai toujours faite moi-même. » Ce furent ses dernières paroles; il expira le 17 avril 1850. Vénérable Père, du haut de votre trône de gloire, veuillez encore entourer vos filles de cette affection paternelle qui leur était si précieuse; puissiez-vous les protéger toujours, et éloigner d'elles les fléaux qui les menacent. Obtenez qu'à ces jours d'orage succèdent des jours de paix, et que notre sainte Eglise soit triomphante de ses ennemis.

Vers la même époque, il s'éleva quelque doute au sujet de la clôture jusqu'alors gardée. Certaines formalités, prescrites par les Constitutions apostoliques, ayant été négligées, personne n'osait affirmer qu'elle fût pontificale ou simplement épiscopale. Sa Grandeur Mgr Gentile, dans le but de tranquil-

liser la Communauté, et sa propre conscience, exposa le cas à la sainte Congrégation des Evêques et Réguliers qui déclara la clôture pontificale. Cette définition fut confirmée par le Saint-Siège le 26 septembre 1854.

En 1854, l'immortel Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception. Cette décision de notre bien-aimé Saint-Père, fut saluée avec allégresse par tous les chrétiens, mais surtout par les vrais serviteurs de Marie. Les Ursulines de Miasino furent des premières à témoigner à la sainte Vierge leur tendresse filiale en ce jour solennel ; le cœur rempli de la joie la plus vive, elles célébrèrent cette fête avec un enthousiasme, dont la Mère de Dieu les récompensa bientôt en les couvrant de sa protection d'une manière toute spéciale. Une loi supprimant les Ordres religieux en Piémont, allait être promulguée : tous les monastères devaient s'y soumettre, et sa Grandeur avait déjà mis à la disposition des Ursulines une de ses maisons de campagne. Les Ursulines de Rome, n'étant pas encore assujetties au Gouvernement italien, offraient aussi de leur côté un asile à leurs Sœurs malheureuses. Que faire dans ce moment critique ? Nous et mes recours à la sainte Vierge, lui promettant, si elle nous sauvait, de placer dans la salle de Communauté une statue de l'Immaculée Conception. O puissance et bonté de Marie, que vous êtes admirables ! La loi impitoyable à son début fut modifiée ; elle ne devait plus atteindre les Ordres enseignants, et les Ursulines furent épargnées. Peu de temps après on faisait l'inauguration de la statue, bénite par Monseigneur lui-même, qui par une heureuse coïncidence, avait été obligé de se rendre ce jour-là aux environs de Miasino : une chapelle avait

été bâtie au lieu même où la sainte Vierge, après avoir apparu à une pauvre fille sourde-muette, lui avait rendu l'usage de la parole. Beaucoup d'autres miracles s'étaient opérés dans la suite, et sa Grandeur venait couronner solennellement la Vierge miraculeuse. Pleines de reconnaissance pour la faveur insigne qu'elles venaient d'obtenir, les Ursulines se joignirent à cette pieuse manifestation, et, plus que jamais, proclamèrent Marie sans tache et Immaculée.

Le 15 novembre 1856 vit partir pour la fondation d'un nouveau Monastère à Mantoue, deux excellents sujets : la Mère Marie-Philomène de Saint-Michel, née Marie Bianchi, qui devait remplir les fonctions de supérieure, et la Mère Marie-Jeanne de Saint-Stanislas, née Rose Prone, qui devait remplir celles d'assistante. Elles étaient accompagnées d'une converse, la Sœur Joseph de Sainte-Thérèse, vrai type de ferveur et de simplicité. Trois ans après, la Maison étant parfaitement établie, la Mère Saint-Stanislas et la Sœur Sainte-Thérèse revinrent dans leur première Communauté. On aurait bien désiré le retour de la Mère Marie-Philomène, mais Mgr l'Evêque de Mantoue fit tant d'instances, que l'on consentit, non sans regrets, à en faire le sacrifice. Cette bonne Mère travailla avec le zèle le plus constant à la vigne que le Seigneur avait confiée à ses soins, en qualité de supérieure, jusqu'au 29 février 1868 : alors sa tâche étant remplie, elle fut enlevée à la tendresse de ses filles, emportant avec elle leur amour et leurs regrets.

Cependant le bon Dieu continuait à répandre d'abondantes bénédictions sur notre Monastère : quelques années avant la suppression générale, le nombre de nos élèves avait considérablement augmenté, les classes ex-

térieures, tout à fait gratuites, étaient beaucoup plus florissantes. Nos Sœurs avaient dû recevoir, avec l'autorisation de Monseigneur, les visites des Inspecteurs et des Proviseurs scolastiques. Quoique ces Messieurs arrivassent toujours à l'improviste, ils se montrèrent constamment satisfaits, et les paroles d'encouragement qu'ils eurent pour les humbles maîtresses, étaient une marque bien certaine de leur approbation. Toutes les précautions nécessaires étaient prises, afin qu'ils pussent rester dans les classes extérieures; mais une fois nous fûmes contraintes d'ouvrir nos portes, et ces Messieurs pénétrèrent dans l'intérieur du Pensionnat.

On n'était pas éloigné de l'époque douloureuse pendant laquelle le calice devait s'épuiser jusqu'à la lie. Les jours devenaient de plus en plus sombres; ceux qui précédèrent le 7 juillet 1866 furent pleins d'angoisse. La terreur était grande, mais les cœurs étaient résignés. La tempête éclata enfin, et nous apprîmes que les Ursulines étaient comprises dans la loi de suppression. Peu de temps après, notre Révérende Mère supérieure recevait des tableaux dont nous devions remplir les colonnes, suivant les déclarations qui y étaient incluses: ils devaient être rendus quinze jours après. Rien n'avait été oublié; on commençait par demander la nomenclature du personnel dont se composait la Communauté, puis tout ce qui concernait la Maison et ses dépendances, les biens stables, les biens respectifs, les revenus de toute espèce, les vases sacrés, le vestiaire, etc. . . On avait joint à cela la menace de peines et d'amendes très-fortes pour la moindre transgression. Comment sortir d'une pareille difficulté? Toute lutte était impossible, il fallut se soumettre; mais la supérieure protesta avec énergie, qu'en faisant une

telle déclaration, elle ne cédait qu'à la contrainte. De plus, pour obtenir la permission de continuer à vivre en Communauté, chaque religieuse en particulier dut adresser une lettre au ministère public. Les choses ainsi faites, on n'attendait plus que l'envoyé du Gouvernement, chargé de la prise de possession de tous les biens. Onze mois s'écoulèrent dans cette cruelle incertitude; enfin le soir du 16 juin 1867, une personne bienveillante avertit secrètement la supérieure, que le lendemain le sacrifice se consumerait. A cette nouvelle, tous les cœurs furent navrés. Cependant, persuadées que rien n'arrive sans la permission de Dieu, les religieuses prononcèrent le *fiat* de la soumission et attendirent. Dans la matinée, en effet, un agent frappait à la porte du Monastère. Avant de le faire pénétrer dans la clôture, notre Révérende Mère fit la protestation suivant les ordres qu'elle avait reçus de ses supérieurs, lui demandant d'en prendre note dans le procès-verbal. Sur la réponse affirmative, les portes s'ouvrirent et livrèrent passage à celui qui entrait au nom de la loi. Tout fut remis entre ses mains; chaque professe dut comparaître à son tour, répondre à ses questions, et signer de nouveau la lettre contenant la demande dont nous avons parlé plus haut. Ces formalités une fois remplies, l'agent se retira, laissant nos Sœurs complètement dépouillées des biens de la terre, mais riches des bénédictions du ciel. Les actes de la loi, les registres, les documents, tout fut transporté au bureau du patrimoine de l'Etat, et plusieurs jours furent employés à vérifier l'exactitude des déclarations faites par écrit. Les archives, dépositaires de si précieux souvenirs, furent bientôt détruites. « Dieu nous avait tout donné, il est libre de tout reprendre, disaient les géné-

reuses Ursulines, que son saint nom soit béni ! » Une pension fut assignée à chaque professe, suivant son âge.

La perte des biens temporels n'était rien, comparée à la douleur extrême qu'on éprouvait à la crainte de se séparer. Mais la divine Providence était là toujours, et les limites, posées par elle, ne pouvaient être franchies par les oppresseurs : quelque temps après, on accordait la permission sollicitée par chaque religieuse : les Sœurs pouvaient vivre ensemble dans le Monastère, jusqu'à ce qu'il ne resterait plus que six professes. Des hymnes de louange s'échappèrent de toutes les poitrines, les malheurs étaient presque oubliés, tant était grande l'allégresse générale ; on acceptait la pauvreté, on faisait plus, on l'aimait : d'ailleurs n'est-elle pas la richesse des Epouses de Jésus crucifié ? La charité du reste sait tout adoucir, et l'affection mutuelle était assez profonde, pour faire oublier facilement les épreuves. La vie ordinaire reprit donc son cours, mais ce fut avec une ferveur peut-être plus grande qu'auparavant ; on devait à Dieu beaucoup de reconnaissance, et on la lui témoignait par la plus stricte exactitude à toutes les Règles de notre saint Ordre. Bon nombre de jeunes filles, bravant tout péril, vinrent comme par le passé, s'abriter à l'ombre du sanctuaire ; les cérémonies de prise d'habit et de profession n'eurent plus la pompe des années précédentes, la prudence ne permettant pas de les faire avec le même éclat, mais les anges y assistaient, et les nouvelles épouses, parées de leurs vertus, n'en étaient ni moins belles, ni moins agréables à Notre-Seigneur.

Le calme dans lequel nous vivions ne pouvait, hélas !

durer longtemps. Les troubles recommencèrent. Des faits si récents n'exigent pas de longs détails. Qu'il nous suffise de dire que les quatre derniers mois de l'année 1876 furent pour la Communauté remplis de craintes et d'incertitudes : nous étions de nouveau menacées d'une douloureuse séparation, et cette cruelle perspective était le complément de tous nos malheurs. Mais la miséricorde divine intervint une seconde fois, et la paix nous a été rendue. Sera-t-elle longue ? Dieu le sait ; nous sommes entre ses mains, et nous aimons à nous y abandonner comme des enfants entre les bras de leur Père, bien persuadées que les épreuves de cette vie, quelque grandes qu'elles soient, n'ont aucune proportion avec la gloire éternelle qui doit en être la récompense.

Avant de terminer cette narration succincte, qu'il nous soit permis de parler encore de nos petites négresses, chères âmes que le bon Dieu a favorisées de tant de grâces, et pour lesquelles on se sent excité à la plus tendre compassion. Il y a treize ans, nous désirions en avoir une ; Mgr Gentile voulut bien se charger de la racheter, et nous l'envoya. La petite Alima, c'était le nom de la négresse, avait environ huit ans ; elle possédait un esprit éveillé, une mémoire heureuse et un caractère très-docile. Nous l'instruisimes des vérités de notre sainte religion ; ses progrès furent rapides, et bientôt on la jugea digne de recevoir le baptême qui lui fut administré solennellement le 17 juillet 1864, par Monseigneur, accompagné d'un concours extraordinaire de clergé et de peuple. La cérémonie se fit à la paroisse, et elle y reçut le nom de Marie-Joséphine. Oh ! comme elle était heureuse, notre chère enfant, lorsque, parée d'une robe blanche, symbole de la pureté de son âme,

elle fut reconduite au Monastère par son parrain, M. le comte Farcito, et par sa marraine la princesse Solaroli, d'origine Indienne, qui avait aussi reçu le baptême dans son adolescence. Cependant le bonheur de notre petite protégée n'était pas complet. Elle voulait goûter Dieu d'une manière plus intime, et depuis le jour de sa régénération, elle désira avec ardeur celui où il lui serait donné de prendre sa place à la table des anges. « Communion, disait-elle continuellement, et puis le paradis. » Ses vœux furent bientôt exaucés. Le 25 septembre fut le grand jour si impatientement attendu. Chère enfant, elle touchait déjà le ciel... Le lendemain elle tomba malade, et après avoir supporté avec une résignation admirable les cruelles douleurs de sa maladie, notre petit ange s'envolait là où la première Communion dure toujours, nous laissant de sa courte existence un bien doux souvenir. C'était le 4 novembre 1864.

Le 12 décembre 1870, au sortir du chœur, après une cérémonie de profession, le Révérend Père Verri, digne successeur du vénérable Père Olivieri, se présentait au parloir, accompagné d'un petit nègre et de trois petites négresses. Il demandait que l'on en reçût une : nous acceptâmes avec joie. L'enfant avait à peu près neuf ans. Monseigneur, à la solennelle cérémonie de son baptême, lui donna un de ses noms que nous joignîmes à celui de la sainte Vierge. Marie-Philippine vit encore ; sa santé est délicate, et elle est l'objet des soins tout maternels de la Communauté.

Une troisième négresse que nous reçûmes encore, ne fit que passer parmi nous ; elle arriva avec le germe d'une maladie de poitrine qui nous l'enleva au bout de trois mois. C'était un vrai petit ange, témoignant

sans cesse sa reconnaissance des attentions qu'on avait pour elle. Sa résignation et sa patience nous ont édifiées tout le temps de sa maladie : elle était au lit lorsqu'on lui administra le saint baptême. Quelques jours après, elle faisait sa première et dernière Communion ici-bas ; puis, le 15 février 1872, elle alla rejoindre notre petite Marie-Joséphine dans le ciel, où ces deux âmes, nous l'espérons, prient pour leurs protectrices.

Par un privilège qui nous est bien cher, la Communauté a toujours eu l'avantage d'avoir pour supérieurs Nosseigneurs les évêques de Novare, et pendant les vacances du siège épiscopal, les très-dignes Vicaires capitulaires. Ce fut d'abord le célèbre théologien, M. Pierre Scavini, toujours si dévoué à notre Maison, et ensuite Mgr Garga, évêque de Jéricho, autrefois auxiliaire de feu Mgr Gentile. La sollicitude de ces vénérés Prélats pour les Ursulines de Miasino, a passé comme un héritage à l'Excellentissime Mgr Eula, sacré à Rome le 17 avril 1871. Sa Grandeur a bien voulu plusieurs fois déjà nous honorer de ses paternelles visites, célébrer le saint Sacrifice dans notre humble chapelle, et nous distribuer le Pain eucharistique. Monseigneur tient surtout à ce que l'éducation de la jeunesse soit bien soignée ; son plus grand désir est de voir augmenter le nombre de nos élèves, et il exhorte les religieuses à faire tout leur possible pour s'adapter aux exigences du temps auxquelles on peut satisfaire, dit-il, sans aucune infraction à la Règle. Il ne se contente pas quand il vient, de s'occuper des pensionnaires, il visite encore les classes gratuites dont les enfants présentent, hélas ! le spectacle de la plus extrême misère. Ce bon Prélat s'entretient avec elles, leur témoigne une bienveillance qui comble de joie nos pauvres petites filles, et en le

voyant ainsi entouré, on pense aussitôt à Notre-Seigneur disant à ses disciples : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Nous devons ici un souvenir de reconnaissance à nos dignes supérieurs, par les soins desquels nous avons toujours été pourvues de confesseurs qui, joignant la sainteté de la vie à une doctrine sage et prudente, ont constamment entretenu au milieu de nous la plus parfaite unité de direction. Parmi les retraites qui nous ont été données, nous citerons spécialement celle de l'Excellentissime Mgr Gastaldi, actuellement archevêque de Turin ; de son siège épiscopal, il se souvient encore des Ursulines de Miasino. Le saint évêque de Mondovi, Mgr Ghibardi, jusqu'à sa mort nous traita aussi toujours en filles bien-aimées, nous envoyant ses lettres pastorales, les ouvrages qu'il composait et d'autres dons. Mgr Gentile qui n'igncrait pas son attachement pour le Monastère, voulut nous procurer une bien douce consolation, en le députant à sa place dans une de ses visites régulières. En 1871, ce vénérable vieillard voulut voir encore ses chères Ursulines, et leur adressa un discours dans lequel sa belle âme se dévoila tout entière. En les quittant, il était ému ; on eût dit qu'il pressentait ne jamais revenir à Miasino. Deux ans après, en effet, il couronnait sa sainte vie par la plus sainte mort. Mgr Eula qui remplissait alors les fonctions d'archiprêtre à la Cathédrale de Mondovi, recueillait son dernier soupir.

Les Ursulines de Miasino jouissent abondamment des trésors spirituels de l'Eglise. En 1845, on érigea dans l'église extérieure l'archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie, agrégée à Notre-Dame des Victoires ; M. notre aumônier en est le directeur. Le Salut se

donne les dimanches et jours de fêtes, tout le courant du mois de Marie, ainsi que pendant plusieurs neuvaines. L'exposition du très-saint Sacrement a lieu le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants. La fête du Sacré-Cœur de Jésus est célébrée comme celle des Patrons de l'Ordre et du Titulaire, saint Antoine de Padoue, avec une grande pompe. Notre église est très-petite et ne possède qu'un seul autel; mais, grâce à la générosité de beaucoup de personnes, elle est assez riche d'ornements.

La situation du Monastère est agréable; il est bâti dans le lieu le plus élevé du village, tout près de l'église paroissiale, dédiée à saint Roch. C'est à ce grand saint que nous avons recours pour la conservation de la santé des religieuses et des élèves, ainsi que pour l'éloignement des maladies épidémiques. Notre local est insuffisant, il demanderait des réparations, mais nos efforts pour le racheter ayant été infructueux, nous restons dans notre position actuelle, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous en délivrer.

Nous sommes trop profondément animées de la plus vive gratitude envers les bienfaiteurs de notre Maison, pour ne pas leur offrir, avant de terminer, l'hommage bien doux et bien sincère de notre reconnaissance. Un volume suffirait à peine, si nous voulions énumérer les nombreux actes de charité dont nous avons été l'objet. Que toutes les âmes qui ont si bien compati à notre misère et l'ont soulagée par leurs largesses, veuillent accepter ces quelques lignes comme l'expression des sentiments de nos cœurs. Dieu qui a promis de rémunérer un verre d'eau froide donné en son nom, se chargera d'acquitter nos dettes. Oui, votre souvenir, généreux donateurs, est gravé dans nos âmes

en caractères aussi ineffaçables, que vos bienfaits le sont au livre des éternelles récompenses.

Depuis notre fondation jusqu'à nos jours, les religieuses qui ont fait profession atteignent le nombre de quatre-vingt-quatorze, dont soixante-dix-sept de chœur et dix-sept converses; Dieu a déjà appelé à Lui trente-neuf choristes, y compris la vénérable Fondatrice, et trois Mères qui partirent pour d'autres fondations, dont l'une mourut à Mantoue et les deux autres à Milan. Les deux Mères qui ont fondé la Maison de Cannobio vivent encore, mais elles sont absentes.

La Communauté de Miasino se compose actuellement de trente-sept professes de chœur et onze converses, de quatre prétendantes de chœur et trois tourières.

Daigne le Seigneur les bénir et les couvrir toutes de sa puissante protection; que leur nombre et celui des élèves s'augmentent, pour sa plus grande gloire et la sanctification des âmes! Puissent-elles vivre dans une si parfaite charité que, formant ici-bas un seul cœur et une seule âme, elles soient admises un jour à orner la couronne de leur Mère sainte Angèle, en compagnie des nombreuses Ursulines qui déjà ont mérité ce bonheur!



NOTICES BIOGRAPHIQUES.



Nous ne pouvons parler avec détails de toutes les religieuses qui se sont sanctifiées dans cet humble Monastère; nous dirons peu de mots sur les Sœurs qui, jeunes encore, ont été ravies aux espérances de la Communauté, pour nous étendre davantage sur

celles qui ont été choisies de Dieu pour travailler à son œuvre, et qui nous ont donné de grands exemples de sainteté dans une longue et pénible carrière.

La première fleur que le divin Maître cueillit dans le jardin mystique de Miasino fut la Sœur MARIE-SÉRAPHINE DE SAINT-GAËTAN, née MARIE BONANOMI, nièce de notre vénérable Fondateur. Elle était arrivée à Miasino avant la supérieure, et ses treize compagnes s'étaient mises sous sa direction, tant étaient appréciés son mérite et sa vertu. Trop tôt, hélas ! la Communauté eut à déplorer sa perte; elle mourut victime de sa charité: une de ses Sœurs ne pouvant se garantir du froid pendant la nuit, elle enleva aussitôt l'unique couverture qu'elle possédait, acceptant avec joie cette privation. Dieu la récompensa largement de cet acte héroïque, car ce fut le principe de la maladie qui la conduisit au ciel peu de temps après. Quelques jours avant sa mort, reconnaissant qu'elle n'avait pu assujettir sa nature, qui ressentait une répugnance invincible pour une religieuse, elle demanda et obtint d'être assistée par elle, et, jusqu'à son dernier soupir, lui donna toutes les marques de la plus sincère amitié. Elle fut enlevée à la tendresse de ses Sœurs le 27 novembre 1832, quarante-trois jours après sa profession, et dans la vingt-sixième année de son âge.

Un an et demi après, la Sœur MARIE-NAZARÈNE DE SAINT-MICHEL, née LOUISE GALONI, âgée seulement de vingt-un ans, allait la rejoindre. C'était une âme grande et généreuse, habituée dès sa jeunesse à ne jamais transiger avec sa conscience. Etant encore dans le siècle, elle était sous la direction du vénérable frère de notre digne Fondateur, M. Fidèle Bonanomi, qui soumettait quelquefois ses filles spirituelles à de rudes épreuves. Un jour, il lui avait été prescrit de faire une croix avec la langue sur le pavé de la chapelle, mais grand fut son embarras; aucune mesure ne lui avait été donnée, et, craignant de n'accomplir qu'à demi la pénitence, elle crut qu'il était de son devoir de la faire de toute la longueur de l'église: cet exemple suffira pour montrer à quel point elle était rigide pour elle-même, et fidèle observatrice de tout ce qui regardait l'obéissance. Elle mourut le 30 juillet 1834, n'ayant pas deux ans de profession.

La Sœur DOMINIQUE DU PARADIS, dans le siècle ANGÈLE MACCARI, fut notre première sœur converse. Depuis son enfance jusqu'à sa mort, sa vie fut un continuel exercice d'abnégation et de dévouement. Sa rencontre avec deux voleurs qui s'étaient introduits dans le Monastère, fut la cause de la maladie dont elle mourut le 16 août 1834, un an et dix mois après sa profession.

La Sœur MARIE-URSULE DE SAINT-ANGÈLE, née ANGÈLE BUGHETTI, manifesta toute jeune une forte inclination pour le monde; mais Dieu la destinait à de grandes choses, et il ne permit pas que cette âme, choisie de toute éternité pour devenir son épouse, se souillât au contact des joies profanes. Elle entra en religion à l'âge de dix-huit ans, et s'y fit remarquer par une très-grande simplicité, un zèle ardent pour l'instruction de la jeunesse, et une entière abnégation de sa volonté. Dieu l'avait douée d'une voix magnifique, et pourtant elle éprouva toujours une extrême répugnance pour le chant; mais elle sut si bien se contraindre qu'ayant été nommée directrice du chœur, elle ne manifesta jamais qu'un vif intérêt pour les devoirs de sa charge. Sa mortification était si grande, que, dans sa dernière maladie, elle témoigna constamment du plaisir à prendre une chose que l'infirmière lui apprêtait tous les jours, croyant la satisfaire, et pour laquelle elle n'éprouvait que du dégoût. Pendant les cruelles douleurs qui l'accablèrent, son visage conserva jusqu'à la fin la même expression de calme, et ce fut le sourire sur les lèvres qu'elle reçut les derniers sacrements: elle-même indiqua dans le Rituel ce qu'on aurait à chanter à ses funérailles, puis elle expira le 16 janvier 1836, après trois ans de profession.

La Sœur MARIE-FRANÇOISE DE SAINT-JOSEPH, née JOSÉPHINE SPINELLI-AMERSONI, tomba malade en même temps que la Sœur Marie-Ursule; elles s'étaient promis mutuellement que celle qui survivrait à l'autre supporterait sa maladie pour la délivrance de la première, qui probablement serait en purgatoire. Après la mort de notre Sœur Marie-Ursule, la Sœur Marie-Françoise fut assaillie de douleurs aigres qui ne la quittèrent pas l'espace de quarante jours, après lesquels elle alla rejoindre sa compagne. Sa vertu, son zèle pour l'instruction de la jeunesse et ses rares talents la rendaient un sujet

distingué et précieux pour la Maison. D'une riche famille, elle en reçut des dons considérables qu'elle mit toujours à la disposition de ses Sœurs, ne réservant pour elle que le travail et la pauvreté. Elle mourut à l'âge de vingt-sept ans, après deux ans et cinq mois de profession.

La Sœur MARIE-ANGÉLIQUE DU SAINT-SACREMENT, dans le siècle JUDITH FRAU, fut une âme singulièrement intérieure et d'une rare simplicité. Sa délicatesse de conscience était poussée à l'excès, et souvent ses supérieurs eurent besoin de recourir à toute leur autorité pour calmer ses tourments. Généreuse et charitable, elle savait dissimuler ses souffrances et prenait toujours pour sa part ce qu'il y avait de plus pénible dans le travail. Dieu voulut faire connaître la sainteté de cette chère Sœur en l'entourant pendant son agonie, comme d'une auréole de gloire : le confesseur, l'infirmière et plusieurs autres religieuses furent témoins de ce miracle. Elle mourut le 13 juin 1836, à l'âge de vingt-trois ans; trois ans et huit mois après sa profession.

La Mère MARIE-GERTRUDE DE SAINT-FIDÈLE, née FRANÇOISE MOÏRAGH, fut favorisée bien jeune encore de grâces toutes particulières. Elle avait à peine treize ans que déjà son directeur l'exerçait par des pratiques extraordinaires d'humilité, auxquelles la jeune enfant se soumettait avec la plus exacte obéissance. En religion, elle présenta le type de la vraie Ursuline; douée d'une amabilité et d'une grâce peu communes, elle savait attirer tous les cœurs qu'elle portait à Dieu par l'exemple de ses rares vertus : le bien qu'elle fit aux pensionnaires et aux élèves de l'externat fut immense. Malheureusement cette jeune fleur pliait sur sa tige et on prévoyait, avec affliction, qu'elle serait, hélas! trop tôt cueillie par le divin Maître. Tombée gravement malade, notre Sœur Marie-Gertrude montra jusqu'où peut aller l'obéissance. Le confesseur, après lui avoir administré les derniers Sacrements, fit appeler la supérieure, et lui dit : « Ma Mère, veuillez avertir la malade que j'ai quelque chose à lui communiquer; qu'elle descende à l'instant même au parloir. » La Supérieure, non moins obéissante que sa fille, se rend auprès d'elle, et lui fait part du commandement de son directeur. Aussitôt celle-ci sans consulter ses forces s'habille, et, assistée de

deux infirmières, se rend au lieu où elle était attendue. Le confesseur, admirant en secret une si parfaite soumission, ordonne à Sœur Saint-Fidèle d'aller remplir son emploi. Notre bonne Sœur obéit et elle vécut encore quelques années, pendant lesquelles elle continua à être l'édification de la Communauté. Elle fut nommée conseillère et maîtresse des novices, mais ce ne fut pas pour longtemps. Au sortir d'une conférence spirituelle avec un Père de la Compagnie de Jésus, qui prêchait la retraite annuelle, elle avoua à une Sœur que le missionnaire lui avait prédit sa mort prochaine, ajoutant que son calme et son repos en Dieu en étaient des preuves évidentes. Peu après elle tomba malade, et mourut le 14 novembre 1838, âgée de vingt-quatre ans, dont six de profession religieuse.

La Sœur MARIE-IGNACE DE LA TRINITÉ, dans le siècle ANGÈLE FERNANDEZ, était une de ces âmes favorisées que Dieu vient dès leur jeunesse, de ses grâces et de ses bénédictions les plus singuliers. A l'âge de huit ans elle fit, non-seulement le vœu de chasteté perpétuelle, mais encore ceux d'obéissance et de pauvreté; aussi, même dans son enfance, atteignait-elle déjà une sainteté peu ordinaire. On remarquait en elle une mortification extrême, un parfait renoncement à sa volonté, un total mépris du *moi* humain. Innombrables furent les humiliations auxquelles elle se soumit avant son entrée en religion. Non loin de chez elle, habitait une malheureuse femme, plus rebutante par la maladie dont elle était dévorée, que par sa profonde misère; de plus, elle avait un caractère difficile, aigri encore par la souffrance et le délaissement général dans lequel elle se trouvait. M^{lle} Angèle se fit l'appui de cette pauvre abandonnée; elle lui rendait les services les plus bas, supportant en silence sa grossièreté, ses injures même, et, comme si cela n'eût pas suffi, son confesseur lui avait donné l'ordre d'aller en grande toilette acheter des fagots de bois pour sa protégée, et de les porter elle-même, traversant les promenades publiques de Milan, à l'heure où elles sont le plus fréquentées. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples de même nature, mais celui là suffit pour montrer à quel degré de perfection cette ame s'élevait. En religion, elle eut encore à marcher par le

chemin de la croix ; tout pour elle était devenu épreuve et souffrance, tant était grande sa répugnance pour les emplois qu'elle avait à remplir. Etant infirmière, elle alla jusqu'à avaler ce que contenait le crachoir d'une pithisique, pour vaincre la répulsion qu'elle éprouvait à le nettoyer. Ayant été nommée Mère discrète, on la vit un jour pendant la récréation, une lampe allumée à la main, inspecter tous les coins de la maison ; une religieuse lui ayant demandé ce qu'elle faisait : « Je cherche, répondit-elle, la tête de mes Sœurs, car il faut vraiment qu'elles l'aient perdue, pour m'avoir investie d'une telle charge. » Elle avait un don d'oraison tout particulier, et assura avoir vu notre Mère sainte Angèle dans l'infirmerie, visitant les religieuses malades. Elle entraît souvent en des extases dont rien ne pouvait la retirer, et fit plusieurs prédictions qui se réalisèrent. Elle avait demandé à Dieu de faire son purgatoire ici-bas, et elle fut exaucée, car dans sa dernière maladie, ce qu'elle eut à souffrir est inconcevable : douleurs corporelles longues et aiguës, tentations violentes, délaissements complets de la part de Dieu, tout se réunit pour la crucifier, au point que notre vertueuse Marie-Ignace fut forcée de dire qu'elle aurait volontiers fait quelque temps de purgatoire dans l'autre monde, tant elle craignait de défailir. Aussitôt après sa mort, qui arriva le 4 juin 1841, elle apparut à l'ancien confesseur qui, depuis peu, était passé en Angleterre, et lui fit connaître sa délivrance, suivant la promesse qu'elle lui en avait faite. Elle était âgée de quarante-un ans.

La Mère MARIE-VÉRONIQUE DE SAINT-LOUIS, née MAGDELEINE DELILLA, fut une de nos victimes les plus saintes et les plus édifiantes. Avancée en âge lorsqu'elle entra en religion, elle avait vécu jusqu'alors avec son frère, curé d'un bourg, et y avait été la mère des pauvres, la consolation des affligés, l'édification de tous. Ses vertus ne firent que se perfectionner dans la vie religieuse, où elle se distingua surtout par une ardente charité. Les maladies qu'elle eut à supporter furent ce qu'on peut appeler terribles ; sur la fin de sa vie, elle était complètement paralysée, la tête seule pouvait se mouvoir un peu, mais elle était tellement inclinée, qu'on dut placer un escabeau traversant son lit, afin qu'elle pût y appuyer le

front ; elle ne changeait jamais d'attitude, pas même pour prendre ses repas. Dire la patience héroïque et joyeuse de cette sainte religieuse est impossible. Après trois ans de souffrances, elle alla recevoir la couronne du martyr, à l'âge de soixante-six ans, dont quatorze seulement de profession.

La Mère MARIE-GERTRUDE DE L'ENFANT JÉSUS, dans le siècle FRANÇOISE GNAÏ, fut une âme tout intérieure et d'une telle perfection, que, même étant novice, on n'eut jamais le moindre reproche à lui adresser. Un jour, après la confession annuelle, elle avoua à une de ses Sœurs qu'elle avait été obligée de revenir sur les fautes commises dans le siècle, n'en ayant pas trouvé d'autres à accuser. Digne fille de sainte Angèle, elle s'occupa des élèves de l'externat et ensuite des pensionnaires avec un dévouement sans bornes. Pleine d'adresse pour toutes sortes de travaux, habile en peinture, elle rendit de très-grands services à la Maison, et travailla sans égard pour sa santé, jusqu'à ce que ses forces trahissant son courage, elle se mit au lit, et mourut au bout de quatre jours, le 20 janvier 1859, dans sa trente-neuvième année.

La Mère MARIE-CÉCILE DE SAINT-LOUIS, née JOSÉPHINE PAGETTI, fut dès sa jeunesse un exemple de vertu. Sa vocation rencontra d'abord beaucoup d'obstacles, mais enfin elle put accomplir son vœu le plus cher, et les portes de notre Maison lui furent ouvertes. Douée d'un esprit supérieur et d'un cœur excellent, elle réalisa les espérances que la Communauté avait conçues à son sujet. Elle joignait aux dons de la nature les vertus les plus solides, aussi ses supérieures lui confièrent-elles tous les emplois importants. Devenue supérieure à son tour, elle sut déverser autour d'elle les trésors que Dieu lui avait prodigués. Sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus était si ardente qu'elle aurait voulu pouvoir s'en faire l'apôtre, même hors des murs de son couvent ; ce fut à son zèle qu'on accorda le privilège de faire publiquement la neuvaine préparatrice à la fête si chère à son amour. Cette chère Mère fut nommée supérieure trois fois ; mais à peine avait-elle commencé son troisième triennat, que cette âme unie à son Dieu toujours plus intimement, toucha au port de la bienheureuse éternité. Tombée malade au commencement du mois d'août

1859, elle expirait le 25, laissant ses filles dans une douleur d'autant plus grande qu'elle en était plus chérie. Les nombreuses lettres de condoléance que reçut la Communauté, prouvèrent l'estime générale que cette digne supérieure avait su s'attirer. Elle était âgée de quarante-sept ans.

La Mère MARIE-DIOMYRE DU SAINT-SACREMENT, dans le siècle ROSÉ AGNELLI, et la Mère MARIE-CLAIRE DES SAINTS-CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE, née LOUISE BONATI, furent les deux premières pierres et les vraies colonnes de notre Monastère. Toutes deux possédaient un esprit intérieur porté au plus haut degré. La première, avec une santé très-délicate, ne cessa pas de jeûner plusieurs fois la semaine, ne s'accordant jamais la moindre douceur, ne se permettant pas le plus léger minquement à tout ce qui touchait les Constitutions. « Si vous avez perdu votre livre des Règles, disait un de nos confesseurs, regardez la Mère Marie Diomyre, et son exemple sera une lecture continuelle de vos devoirs. » On en pouvait dire autant de la Mère Marie-Claire; elle pratiqua surtout parfaitement la vertu de pauvreté, mettant tous ses soins à ce que rien ne se perdit. Elle jeûnait très-souvent, faisait maigre toute l'année, se contentait d'une simple pailleasse, et le plus souvent d'une planche, pour prendre le repos qui lui était nécessaire, malgré les rhumatismes dont elle était affligée, et joignait à cela de fréquentes disciplines et d'autres austérités. La Mère Marie-Claire fut frappée d'apoplexie le jour où elle célébrait le trentième anniversaire de sa profession, le 13 octobre 1863. La Mère Marie Diomyre l'avait précédée d'un an au tombeau. Le souvenir des vertus de ces deux saintes Mères demeurera longtemps parmi nous.

La Sœur MARIE DE LA SAINTE-TRINITÉ, née DOMINIQUE CORINI, était une de nos sœurs converses. Vrai lis de pureté, elle atteignit à la plus haute perfection par sa vie humble et obscure. Une grande fidélité à la grâce, une mortification continuelle des sens, une vigilance assidue, une exactitude extraordinaire à ses moindres devoirs, telles furent les vertus qui attirèrent les regards de l'Époux. Toute sa vie elle eût à remplir l'office de sœur infirmière; sa douceur et sa charité ne s'altèrent jamais, bien qu'elle fût sujette

elle-même à de fréquentes migraines et autres indispositions. Les malades avouèrent que sa présence seule était pour elles un soulagement. Un jour, pour vaincre la répugnance qu'elle éprouvait à panser une plaie assez dégoûtante, elle en suçait le pus, mais si adroitement que la malade ne s'en aperçut que lorsque cela fut fait. Profondément affligée des persécutions suscitées contre l'Eglise, elle s'était offerte en victime pour les besoins du Saint-Père et des communautés religieuses. Dieu agréa le sacrifice de sa généreuse épouse: elle fut saisie d'une maladie qui l'attacha à la croix. Tant qu'elle put se soutenir à l'aide de deux crosses, elle descendit tous les jours pour faire la sainte communion, puis ses douleurs devinrent si violentes, qu'elle fut réduite à l'immobilité. Elle resta huit jours dans une espèce d'agonie, au bout desquels elle rendit sa belle âme à Dieu le 30 avril 1866. Elle avait cinquante ans.

La mère MARIE-MADELEINE DE SAINTE-THERÈSE, dans le siècle JOSÉPHINE GIUSSANI, fut prévenue de la grâce divine dès sa plus tendre jeunesse. Elle était charitable, pieuse, mais elle conservait pour le monde et la toilette un goût incompatible avec les desseins de miséricorde que Dieu avait sur elle: il lui envoya une maladie dans laquelle elle faillit perdre la vue. Le Révérend M. Joseph Bonanomi, son directeur, la voyant dans cette extrémité, lui dit, que si elle consentait à se donner définitivement à Dieu sans rien se réserver, elle obtiendrait sa guérison; elle promit sincèrement de ne plus résister à la grâce et ne tarda pas à être guérie. Dès qu'elle eut mis le pied dans la voie de la perfection, elle y marcha à grands pas. Dieu exige beaucoup de ses saints, et il lui fit connaître qu'il attendait d'elle le vœu de faire toujours ce qu'elle croirait le plus parfait. Elle acquiesça à la volonté divine, et entra dans notre Monastère avec nos premières prétendantes: elle avait alors trente ans. Elle possédait peu de connaissances humaines, mais elle était savante dans la science du salut. Ses austérités étaient extraordinaires, ses disciplines sanglantes, ses jeûnes quotidiens pendant de longues années. Tous les vendredis, elle pratiquait une pénitence particulière avec deux autres religieuses; chacune d'elles restait attachée à une croix pendant une heure entière,

et se succédant ainsi sans interruption, elles honoraient les trois heures d'agonie de Notre Seigneur. L'oraison de notre chère Mère Marie-Madeleine était aussi assidue que fervente, malgré les peines qu'elle y éprouvait; l'obéissance aveugle, le total abandon entre les mains de ses supérieurs, lui étaient habituels; aussi sa vertu fut-elle mise à l'épreuve: on la priva d'abord de la sainte Communion, puis on lui défendit ses austérités, et on augmenta le poids de ses occupations. Au milieu de ce surcroît d'afflictions, sa patience ne se démentit jamais. Toujours unie à la volonté de Dieu, et complètement morte à la sienne propre, elle ne se troublait de rien; profondément humble, elle s'abaissait à mesure que Dieu la favorisait davantage; pleine de charité, elle cachait les défauts du prochain, palliant dans les autres ce qu'elle n'aurait su se pardonner à elle-même. Souvent Notre-Seigneur se communiquait à elle, mais c'était toujours pour la conduire au Calvaire. Un jour, il lui fit connaître que sa justice allait sévir, et elle s'offrit alors en victime pour la conversion des pécheurs. Dieu agréa son sacrifice, et lui ordonna de présenter au Père éternel son sang précieux mille fois le jour et la nuit. Enfin Notre-Seigneur daigna appeler à Lui sa fidèle servante; une pleurésie l'enleva à la vénération de la Communauté, dans l'espace de sept jours. Cette âme, ornée de toutes les vertus et riche en mérites, alla recevoir le prix de ses travaux et de ses souffrances le 28 mars 1863, à l'âge de soixante-sept ans, dont trente-sept passés dans la vie religieuse.

La Mère MARIE-ALPHONSINE DE LA PRÉSENTATION, dans le siècle JOSÉPHINE TINIVELLA, fut placée dans notre pensionnat d'où elle ne sortit que pour aller recevoir la dernière bénédiction de celle qui lui avait donné le jour. Lorsqu'elle fut rentrée au Monastère, Dieu commença à parler au cœur de cette chère enfant: elle écouta, et comprit que pour elle, Notre-Seigneur voulait faire de grandes choses, puisqu'il trouvait le monde indigne de la posséder. Ardente et passionnée pour les mortifications corporelles, elle jeta tout d'abord les yeux sur les religieuses Capucines; mais la faiblesse de sa santé était un obstacle. Enfin après de grandes hésitations, elle se décida à se placer sous la bannière de sainte Angèle et demanda l'entrée de notre Noviciat. Elle eut à subir beaucoup de vexations de la part de sa

famille qui s'opposait formellement à son dessein. Mais, se sachant libre, puisqu'elle était orpheline, elle resta ferme au milieu des orages qui s'élevaient autour d'elle. Un seul trait de sa vie de pensionnaire suffira pour faire connaître le courage de cette âme. Afin d'obtenir de Dieu une grâce assez forte pour triompher de tout ce qui s'opposait à sa vocation, elle avala secrètement le sang déjà corrompu d'une de ses maîtresses, à laquelle on venait de pratiquer une saignée.

Quand elle fut entrée au Noviciat, rien ne coûta à sa générosité; aussi reçut-elle bientôt des dons précieux. Elle s'acquitta de tous ses emplois avec le zèle d'une vraie Ursuline, mais sans perdre de vue l'unique chose nécessaire, c'est-à-dire le salut de son âme. La nuit de Noël 1859, elle fit le vœu du plus parfait; elle était déjà liée par plusieurs autres. Cette âme sainte ne tenait plus à la terre; la pensée de la mort qui devait réaliser ses plus chères espérances était pour elle une consolation, aussi l'appelait-elle de toute l'ardeur de ses désirs; ils furent bientôt satisfaits. Depuis quelque temps sa santé était plus chancelante qu'à l'ordinaire; le soir du Vendredi-Saint elle fut saisie d'une colique si violente, que nous ne pûmes même pas la transporter à l'infirmerie, et l'extrême-onction lui fut administrée aussitôt. Les vomissements étant presque continuels, elle ne put recevoir le saint Viatique que le lendemain au soir où ils cessèrent. Elle édifia ses sœurs à ce moment suprême comme dans toutes les autres circonstances de sa vie; elle les embrassa toutes, adressant à chacune des paroles d'affection, dans lesquelles se peignait la joie qui inondait son âme. Le docteur même ne pouvait retenir ses larmes, et ne comprenait pas comment il était possible de quitter la vie avec tant de gaieté. Le soir du jour de Pâques, elle se trouva à l'extrémité; le confesseur qui l'assistait lui dit, qu'ayant grand besoin de repos, il allait se retirer, mais qu'il lui défendait de mourir avant son retour: notre chère Mère Marie-Alphonsine obéit encore. Le lendemain matin son directeur la retrouva, et put lui donner l'absolution générale. Une demi-heure après, il recevait son dernier soupir, le 29 mars 1859. Elle était âgée de trente-sept ans, dont seize de profession.

La Mère MARIE-SÉRAPHINE DE NOTRE-DAME DES DOULEURS,

dans le siècle CATHERINE VAUZINA, s'éleva à une haute perfection sur les ailes de l'amour et de la confiance. Toute jeune, elle fut placée dans un couvent de Suisse, où l'on s'appliqua à développer de bonne heure les nobles penchans qui commençaient à se montrer en elle; plus tard, ses belles qualités se firent jour, et rentrée au sein de sa famille, elle s'adonna avec zèle à toutes les œuvres de charité. Lorsqu'elle vint dans notre Monastère, c'était une âme déjà formée à la vie intérieure, et ses progrès y furent d'autant plus rapides qu'elle avait parcouru plus de chemin, étant encore dans le monde. On serait embarrassé pour trouver une vertu qu'elle ne pratiquât pas; l'ardente charité dont elle brûlait se répandait au dehors, aussi sa parole était-elle de feu, et personne, pas même les élèves qui, ordinairement sont si légers, ne savait y résister. Nos enfants pauvres surtout étaient l'objet de ses prédilections. Elle occupa divers emplois, entre autres celui d'Économe qui lui fut assigné plusieurs fois, et sa confiance en Dieu se manifesta alors au grand jour; elle se reposait entièrement sur la divine Providence. Pendant une famine, elle se contenta d'afficher dans tous les offices, les armoires, le grenier, la cave et la boulangerie ces paroles du divin Maître : « *Scit Pater vester quia his omnibus indigetis.* » En effet, le nécessaire ne nous manqua jamais. Un jour, la Sœur chargée de la cave se présenta à elle tout affligée, et lui dit que le vin réservé dans un certain endroit, était complètement gâté. Notre sainte économe va tranquillement à la cave, suivie de deux autres Sœurs; elle en fait le tour portant une petite statue de la sainte Vierge et récitant le Magnificat : le lendemain le vin était excellent.

Sa santé avait toujours été délicate, et la souffrance était passée chez elle presque à l'état d'habitude. Une inflammation à l'épine dorsale, qui résista à tous les secours de l'art, en fit une vraie martyre. Ajoutons que sa vie intérieure n'était pas celle du Thabor, comme on pourrait se l'imaginer; mais sa foi, sa générosité, son amour envers Dieu et envers le prochain, lui faisaient aimer le Calvaire. Ainsi souffrent les saints, ainsi souffrait notre chère Sœur, qui marchait à grands pas vers le séjour de la gloire, où l'attiraient tous ses désirs. Dans l'automne de l'année 1869 sa maladie s'aggrava;

la nuit du 27 au 28 novembre, elle se trouva si mal que le matin il fallut lui administrer les derniers sacrements ; à midi la couronne lui était décernée. Sa mort arriva dans la quarante-neuvième année de son âge et la vingt-sixième de sa profession religieuse.

La Mère MARIE-THÉRÈSE DE JÉSUS naquit à Milan, le 4 décembre 1805, de parents éminemment catholiques. Cette famille, particulièrement bénie de Dieu, eut le bonheur de lui consacrer deux fils qui entrèrent chez les Capucins, et leurs trois filles que nous eûmes le bonheur de posséder. La petite Thérèse qui était la deuxième, avait à peine cinq ans lorsqu'elle fit le vœu de chasteté perpétuelle ; sa raison précoce, sa vertu extraordinaire, permirent de l'admettre à la table Eucharistique dès l'âge de sept ans. Les exercices de piété, la fréquentation des sacrements, les œuvres de charité, formèrent toute la vie de notre sainte enfant. Elle employait le temps dont elle pouvait disposer à réunir les jeunes filles pauvres, elle les instruisait des vérités de notre sainte Religion, les encourageait à la vertu et leur en donnait surtout l'exemple. La voix du divin Epoux ne tarda pas à se faire entendre. Thérèse, fidèle à la grâce, aurait voulu pouvoir se rendre immédiatement à ses invitations, mais elle rencontra d'insurmontables obstacles de la part de M. Rainoldi, son père, qui impressionné vivement de la dispersion des religieuses, s'opposa avec énergie à un pareil projet. Il donnait à ses filles pleine liberté d'accomplir tout le bien qu'elles désiraient faire, mais quant à entrer dans un monastère, il ne voulait pas qu'il en fût question. Son cœur fut d'autant plus brisé de cette demande que sa fille aînée, Joséphine, quoiqu'un peu entraînée vers le monde, venait aussi de déclarer sa vocation ; c'en était trop pour un père, et les choses durent en rester là. Cependant nos courageuses jeunes filles ne se laissaient pas abattre, et le couvent de Miasino, récemment fondé, devenait, malgré la répugnance du chef de famille, le sujet de la conversation. Un jour, M. Rainoldi voulant plaisanter, leur dit que si elles avaient d'assez bonnes jambes pour s'y rendre, il y consentait. Il était loin de croire que leur courage irait jusque-là, et ne soupçonnait pas la force que donne la grâce. Ses filles ne répondirent rien, mais le prirent au mot : un soir, vers

minuit, aidées du secours de leur pieuse mère qui s'estimait heureuse d'offrir à Dieu ce qu'elle avait de plus cher, elles quittèrent secrètement le toit paternel et arrivèrent dans notre Maison qu'elles saluèrent de leurs cris de joie. Hélas! leurs combats n'étaient pas finis; le père, irrité de ce départ nocturne, employa tous les moyens pour les faire sortir de leur retraite; elles durèrent, non-seulement retourner à Milan, mais comparaître à un tribunal pour rendre compte de leur disparition. Dieu était avec elles, et leurs réponses aux juges furent tellement persuasives que, déclarées libres désormais, elles purent cette fois reprendre le chemin de Miasino, sans aucune entrave. Elles furent des premières à revêtir le saint habit, et M^{lle} Joséphine reçut le nom de sœur Marie-Mectildé de Saint-Joseph; après avoir rendu les plus importants services au Monastère pendant dix-sept ans, elle fut désignée pour la fondation de Milan, où elle termina sa laborieuse carrière par une sainte mort, le 22 octobre 1873. Sa jeune sœur avait reçu le nom de Sœur Marie-Thérèse de Jésus, et c'est de celle-ci que nous allons nous occuper exclusivement. Dès son entrée au noviciat, elle ne marcha pas seulement dans la voie de la perfection, elle y vola; c'était un modèle d'exactitude aux moindres observances, de charité envers ses sœurs, de zèle pour l'instruction de la jeunesse. Jésus visite ses saints et c'est toujours avec sa croix qu'il se manifeste; la sœur Marie-Thérèse eut à supporter de fréquentes maladies, une surtout fut déclarée incurable; après avoir languï l'espace de trois ans à l'infirmerie, Notre-Seigneur, satisfait de sa patience héroïque, voulut bien opérer sa guérison. L'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires venait d'être érigée dans notre église, et le rétablissement de notre chère Mère Marie-Thérèse fut une des nombreuses faveurs que nous accorda le Cœur immaculé de Marie.

L'époque des élections approchait, et elle fut nommée supérieure en 1846. Elle porta par intervalles, suivant nos Constitutions, le poids de la supériorité, l'espace de quinze ans; elle déploya partout une droiture et une prudence rares, mettant de côté tout respect humain, et n'agissant absolument que pour Dieu. Jésus marqua, pour ainsi dire, du sceau de sa croix chacune de ses élections, mais cette âme

généreuse ne recula jamais, et les difficultés qui se présentèrent ne purent la faire dévier d'une ligne de ce qu'elle reconnaissait être son devoir. Son extérieur avait quelque chose de sévère qui semblait devoir inspirer peu de confiance; mais lorsqu'on s'ouvrait à elle, il était facile de découvrir les trésors de tendresse cachés sous cette apparente froideur. Une peine quelconque oppressait-elle le cœur d'une de ses filles, elle mêlait ses larmes à celles de l'affligée, et tâchait de prendre sur elle une partie de ce qui lui paraissait si lourd. Mais tout en s'occupant de la sanctification des autres, elle n'oubliait pas la sienne propre; aux vœux solennels de religion, elle en joignit d'autres que nous allons faire connaître par un écrit de sa propre main, fait à la suite d'une retraite; il était ainsi conçu :

« A mes vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, je joins, mon Jésus, celui d'une plus grande perfection, par lequel je m'engage à toujours exécuter, soit dans mes pensées, soit dans mes paroles, soit dans mes actions, ce que je reconnaitrai être le plus parfait. De plus, brûlant du désir de m'unir intimement à vous, mon Epoux crucifié, je fais ici en votre présence le vœu d'une charité particulière, par lequel j'entends renoncer entièrement à ma volonté pour faire, de la manière la plus parfaite, tout ce qui agréera à votre bon plaisir, cherchant de préférence les choses qui répugneront à ma nature. Je déclare ces vœux conformes à l'obéissance que je dois à mes supérieurs, et les considère pour moi comme une obligation perpétuelle. » Venait ensuite une prière, afin d'obtenir la grâce de ne jamais manquer à ses promesses. Elle dut la recevoir abondamment, car, bien qu'on ignorât ce qui s'était passé entre Dieu et cette âme, on remarqua en elle une telle perfection, que nous ne fûmes pas étonnées de trouver après sa mort, ce que nous venons d'écrire.

Notre Mère bien-aimée demandait sans cesse à Dieu de ne pas mourir supérieure; elle fut exaucée. Au mois de septembre 1871, comme on ne pouvait plus prolonger son supériorat, elle fut nommée conseillère et maîtresse des novices; mais dans le courant de décembre étant tombée malade, elle fut dispensée de cet emploi; on espérait qu'un total repos pourrait

prolonger une vie si précieuse, hélas ! il n'en fut rien. Elle demeura une année entière à l'infirmerie, consumée de douleurs qu'elle endura avec une patience, et même une joie qui devaient combler ses mérites; enfin cette âme, purifiée comme l'or dans le creuset, alla rejoindre son Epoux le 8 décembre 1872, à l'âge de soixante-sept ans, dont quarante-un de profession. C'était la dernière des religieuses entrées dans le Monastère à ses débuts.

La Mère MARIE CÉCILE DE SAINT-JOSEPH, dans le siècle LOUISE COSTA, était née à Milan de parents distingués, qui avaient éprouvé des revers de fortune. Louise, dans sa jeunesse, avait cultivé la musique avec succès, mais lorsqu'elle voulut s'adonner à une vie plus parfaite, elle fit le sacrifice d'une occupation dans laquelle elle éprouvait, disait-elle, trop de jouissance. Cependant Dieu, qui la destinait à rendre de grands services à notre Communauté par le talent qu'elle avait acquis, se servit d'un saint prélat pour la dissuader de ce qu'elle croyait être utile au salut de son âme; il lui fit faire, si je puis m'exprimer ainsi, le sacrifice de son sacrifice, en la remettant à l'étude de la musique et nous l'envoya quelque temps après; elle avait alors trente-un ans. L'abandon de sa vieille mère fut pour elle un acte héroïque; mais cette âme généreuse n'hésitait jamais lorsqu'il s'agissait d'accomplir la volonté divine. Dieu l'en récompensa; on la vit, dès son entrée au noviciat, se livrer avec ferveur à tous les exercices de la vie religieuse. Elle fut très-utile au Monastère en donnant des leçons de piano aux élèves, et en employant le temps qui lui restait à de petits ouvrages de fantaisie pour lesquels elle avait une adresse toute particulière. Douée d'un naturel excessivement gai, elle était l'âme des récréations, mais quand elle en était sortie, rien n'était capable de la faire manquer au silence. Sa vie religieuse pourrait se résumer dans ces seuls mots : mort totale à elle-même, parfaite charité pour ses sœurs, dévouement entier à sa Maison, union habituelle avec Dieu. C'était son abandon à la divine Providence qui la rendait toujours douce et paisible, même au milieu des cruelles douleurs qu'elle eut à supporter. Elle passa une année entière à l'infirmerie, s'efforçant chaque jour de descendre au chœur pour recevoir la sainte Communion.

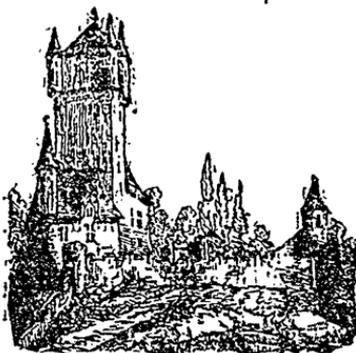
Elle vit approcher la mort avec un bonheur qui ne saurait se décrire. Au moment d'expirer, elle se répandit en expressions pleines d'amour envers Jésus et la sainte Eglise, et, béniissant l'heure de sa délivrance, elle rendit le dernier soupir le 13 janvier 1876, à l'âge de quarante-six ans.

MONASTÈRE DE ROME.

Congrégation de Bordeaux.

Funiculus triplex difficile rumpitur.

Ecl. IV, 12.



LE 20 septembre 1870 est trop funeste pour le relater dans ces feuilles; mais personne n'ignore qu'en ce jour s'accomplit la sacrilège invasion de la cité sainte, de la Ville éternelle, de la capitale du monde catholique, de notre Rome bien-aimée, siège du Pontife romain; invasion fatale, qui reliait prisonnier dans le Vatican le Père commun des fidèles.

Le 1^{er} janvier 1871, le gouvernement Subalpin nous priva, avant toute chose, du revenu annuel de mille écus, concédé à notre Monastère par la munificence de Benoît XIV. Ni les sollicitudes empressées de notre excellent Député ecclésiastique économiste, ni celles du Receveur comptable de la Communauté, à faire valoir le bref pontifical, pour nous maintenir cette rente, ne purent aboutir. Le Ministre des finances avait promis

de donner une réponse aux raisons et aux demandes que nous lui avions adressées ; mais cette réponse n'arriva jamais.

Le 5 avril de la même année 1871, plusieurs assesseurs municipaux, chargés des écoles municipales, se présentèrent et nous intimèrent l'ordre de céder nos classes. Nous nous opposâmes à ces injustes prétentions, alléguant plusieurs raisons, dont la principale est la nécessité absolue dans laquelle est notre Institut de diriger et d'élever la jeunesse. « L'instruction des enfants, dites-nous, c'est l'âme et la vie de notre Ordre. » A d'aussi justes observations, l'un d'eux, prenant la parole pour tous, répondit ironiquement : « Eh bien ! suivez votre vocation, cela est trop juste ; vous pourrez dans ce but reconstruire vos écoles dans une autre partie de votre enclos, et de cette manière vous aurez le plaisir de voir établies deux écoles au lieu d'une : la municipale dans la rue Vittoria, et celle des religieuses dans la rue des Grecs. » Nous fûmes donc contraintes, à notre grand regret, de nous conformer à leur requête, et cédâmes nos écoles externes ; ils s'en montrèrent pleinement satisfaits, et encore plus de ce que nous refusâmes toute indemnité de la municipalité. Immédiatement, on commença les travaux, quoique nous fussions aux derniers jours de la semaine sainte.

Ces travaux ayant été terminés en fort peu de temps, les classes élémentaires furent aussitôt ouvertes par les maîtresses laïques. Quelques mois après, en mai 1871, nous ouvrîmes nous aussi nos nouvelles écoles, dans la partie qui donne sur la rue des Grecs. Nous nous servîmes, à cet effet, du réfectoire des pensionnaires et de quelques chambres contiguës, qui furent convertis

en classes, moyennant la somme de 500 francs. Cette dépense fut très-grande pour nous; le Gouvernement nous avait déjà ôté une grande partie de nos revenus; nos écoles étant gratuites, et le pensionnat très-dimинуé, nous étions certaines que nos dernières ressources disparaîtraient bientôt.

Nous continuâmes néanmoins d'enseigner nos élèves comme par le passé, sans aucune rétribution. Ce qui nous était le plus pénible, c'était d'être obligées de restreindre le nombre de nos enfants, l'exiguité des chambres ne nous permettant pas de recevoir toutes celles que nous avions auparavant. Il fallut d'ailleurs nous résigner, n'ayant point d'autre local disponible.

Quelques mois après, le principal des susdits assessseurs, chargés des écoles communales, nous envoya une autre requête, sur l'instance des maitresses municipales, dans le but d'agrandir leurs écoles. Nous ne pûmes nous y opposer, il fallut baisser la tête encore cette fois, et céder l'étage supérieur destiné au Noviciat. *Etait-ce assez de vexations? Non; nous devons épuiser le calice.*

Dans le mois d'août 1872, se présentèrent trois individus, par ordre du préfet de l'instruction publique, pour visiter nos écoles externes et le Pensionnat. Nous demandâmes un peu de temps pour nous procurer la permission du très-éminent Cardinal-Vicaire, Monseigneur Patrizzi, notre supérieur. A peine l'eûmes-nous reçue, qu'ils revinrent à la charge, et, à l'improviste, ils interrogèrent tant les maitresses que les élèves, sur tout ce qui a rapport aux études selon la méthode des écoles italiennes. Cette méthode n'étant point alors adoptée par nous, les

pauvres répondantes se trouvèrent un peu perdues; mais ensuite, reprenant courage, elles satisfirent à toutes les interrogations. Les examinateurs nous conseillèrent vivement de nous conformer à leur méthode, et ils suggérèrent à notre Mère supérieure de faire recevoir les diplômes aux maîtresses. Elles ne pouvaient, comme religieuses cloîtrées, suivre les leçons publiques du Collège Romain; mais il leur était possible d'y suppléer, en faisant leurs études dans le Monastère sous la direction des professeurs. Notre Mère, se résignant à ce nouveau sacrifice, procura de bons professeurs, et les maîtresses travaillèrent sans relâche, pour se former à enseigner selon la nouvelle méthode, pendant à peu près trois ans. Ces leçons, vu les circonstances, furent une dépense considérable pour la Communauté; mais nous avions la douce consolation de pouvoir ainsi continuer l'exercice de notre saint Institut.

Le temps des examens étant arrivé, le Ministre de l'Instruction publique ne voulut pas permettre aux examinateurs de se rendre au Monastère. Alors l'éminentissime Vicaire jugea opportun d'attendre un peu, avant d'exposer les religieuses cloîtrées à un examen public.

Bientôt le Seigneur nous soumettait à une nouvelle épreuve plus terrible encore. Le 1^{er} novembre 1875, fête de la Toussaint, on nous envoya, par la Junte liquidatrice, l'avis que notre Monastère était exproprié.

Comment penser alors à l'examen pour lequel nous nous étions tant fatiguées et avions tant dépensé? Le 10 novembre, à neuf heures du matin, les représentants et agents du Gouvernement italien vinrent au Monastère pour exécuter l'inique expropriation. Nous

en donnâmes avis à notre chargé d'affaires, séculier; mais sa présence ne servit à rien; contre la force, que peuvent le droit et la raison?..

Les agents, étant entrés dans la clôture, commencèrent à faire une perquisition dans le Monastère, inventariant tous les meubles, les tableaux, le linge, les ornements d'église, et jusqu'aux saints habits que nous portions. Ils se rendirent ensuite dans la salle de Communauté; là notre chère Mère Supérieure fit une protestation conçue dans les termes suivants, à laquelle ils ne trouvèrent rien à répondre.

« En exécution de l'article 10, de la loi du 19 juin
 « 1873, n° 1402, et aux articles 13 et 14 du règle-
 « ment approuvé par le royal décret du 9 juillet 1873
 « n° 1461 et d'après toute formalité légale, la sous-
 « supérieure du susdit Monastère: Invitée sous for-
 « me de loi par la Junte liquidatrice des biens ec-
 « clésiastiques de Rome, de présenter avant trois mois
 « le prospectus des biens, crédits et dettes apparte-
 « nant à cette maison, je répons tout d'abord que
 « je ne peux volontairement le donner. Mais comme,
 « en cas de refus, on nous menace de graves péni-
 « nes, je souscris afin d'éviter de plus grands mal-
 « heurs, et je transmets à la Junte les prospectus de-
 « mandés. Mais, en même temps, je proteste et dé-
 « clare ne point consentir à la spoliation et céder à la
 « violence. »

Cela posé, suivant la teneur de l'instruction de l'autorité ecclésiastique, la supérieure déclara la contenance de tous les biens meubles et immeubles, placements et actions, crédits et débits, de tout ce qui existe dans le susdit Monastère, et comme il résulte des cadres I, II, III, IV, qui sont reconnus vrais et pro-

duits maintenant comme certains. La pièce était ainsi signée.

La supérieure du Monastère des Ursulines,

M. MARGUERITE EUTIZI.

Nous fûmes ensuite appelées une à une pour souscrire au brevet de pension qui nous était consigné. Cette pension consistait en 50 francs pour les sœurs de chœur et en 25 francs pour les converses. Après, chacune présenta, écrite de sa propre main, la protestation qui suit:

« Sœur N. N. religieuse de chœur du Monastère, situé rue Victoria n° 5, où elle a embrassé la vie régulière et demeuré jusqu'à présent; demande la faculté de continuer à y rester avec l'assentiment du Gouvernement, aux termes de l'article 6 et de la loi du 7 juillet 1866.

« Rome, du monastère des Ursulines, rue Victoria, n° 5.

N. N. Religieuse Ursuline professe.

N. N. supérieure.

Les agents prirent nos documents, s'emparèrent de tous nos revenus, et nous dûmes encore leur remettre nos archives. Finalement, avant de s'éloigner, ils achevèrent de mettre le comble à notre sacrifice, en nous intimant l'ordre d'abandonner au plus tôt notre cher asile; déjà, dirent-ils, ils nous avaient destiné un local dans le Monastère de *Vive Sepolte* pour nous réunir avec ces religieuses; ce lieu était si resserré, que le médecin et l'architecte de notre Monastère déposèrent et certifièrent qu'il n'y avait point d'air suffisant pour la conservation de la vie.

En conséquence d'une telle intimation, la Mère supérieure fut contrainte, avec un sensible regret, d'avertir les parents de nos élèves pour qu'ils les retirassent. Nous dûmes en même temps suspendre les écoles externes.

La sommation reçue le jour de l'expropriation ne devait pas tarder à être mise à exécution. Cependant, afin d'empêcher un coup si douloureux, notre très-digne député Econome, avec sa grande activité et sa connaissance perspicace des lois civiles, soutenait et protestait que notre Monastère devait être exempt de cet ordre injuste, comme Institut enseignant, et, qu'il fallait au plus tôt porter notre cause devant les tribunaux. Sans doute, ce défenseur dévoué de nos intérêts fut inspiré par saint Joseph, car c'était à cet insigne Protecteur que nous adressions nos instantes supplications.

A partir de ce moment, et pendant quatre mois environ, nous fûmes ballottées entre des espérances et des craintes, faciles à imaginer, mais impossibles à décrire. Enfin, ô miracle de notre célèbre patron saint Joseph! le tribunal déclara définitivement en notre faveur, et décréta que nous ne devions pas abandonner notre asile bien-aimé.

Cette bienheureuse décision fut donnée le 29 septembre 1874. Qui peut dire notre allégresse en recevant une si heureuse nouvelle! Et aussi quelle fut notre reconnaissance pour notre céleste Avocat qui avait défendu notre cause d'une manière si admirable. Nous nous prosternâmes toutes devant son image, et fîmes éclater nos transports en des hymnes de gratitude et de joie. Mais notre saint Protecteur nous avait encore préparé d'autres grâces.

Dans le même temps que s'agitait la cause de notre Monastère, trois de nos Sœurs, avec l'approbation de l'éminentissime Cardinal-Vicaire, et la bénédiction pontificale, sortirent avec grand regret de la clôture, au mois d'août, pour passer l'examen. Quelle ne fut pas notre surprise, alors que le Ministre de l'Instruction publique travaillait avec acharnement contre nous, pendant que notre cause était en jugement, celui-là même déclara valides les patentes de nos Sœurs. Une joie ineffable inonda nos cœurs, en voyant écartés par là tous les obstacles à l'exercice de notre saint Institut, puisqu'il nous était permis de rouvrir nos écoles, fermées depuis treize mois environ, et cela pour la seconde fois.

Notre joie fut de courte durée. Alors que nous croyions jouir d'un peu de paix, nous fûmes de nouveau molestées par les visites importunes des envoyés de la Junte liquidatrice. Ces Messieurs continuèrent à nous déranger ainsi par intervalles plus de trente fois, afin de prendre une partie de la maison, tantôt pour un but, tantôt pour un autre.

Plusieurs de ces visites affligeantes furent faites dans les jours pour nous les plus solennels, comme aux fêtes de sainte Ursule, de notre sainte Mère Angèle et de saint Joseph. Mais ces jours-là nous faisons dès le matin brûler deux cierges devant notre compatissant saint Joseph; et tout le temps que ces Messieurs étaient dans la clôture, toutes ensemble, réunies dans la chapelle, nous le supplions de nous protéger. De fait, nous voyions s'évanouir, comme un nuage poussé par le vent, tous leurs desseins pervers. Cependant Dieu voulait de nous un nouveau sacrifice.

Sur la fin de l'année 1875, on commença de nous intimer l'ordre de céder la moitié de notre Monastère, pour y placer l'Académie de musique, dite de Sainte-Cécile. Nous employâmes tous les moyens pour annuler ce dessein; mais ce fut inutile; il fallut encore nous résigner, puisque, après avoir répété leur avis plusieurs fois, il nous vint un ordre définitif du Gouvernement, nous contraignant de céder pour le service public cinquante chambres, plus la moitié du jardin et de la terrasse. Cet ordre nous arriva le jour même que nous fétions le Patronage du glorieux patriarche saint Joseph. Comment attribuer à notre Saint ce manque de protection dans une si extrême nécessité? Cela n'était pas possible. Nous dûmes donc croire que dans ce malheur était caché quelque dessein de l'aimable Providence de Dieu à notre égard.

Nos nouveaux accapareurs avaient fixé le jour du 31 mai, fête de sainte Angèle, pour faire commencer les travaux; mais notre Mère supérieure fit si bien qu'elle leur persuada d'attendre au lendemain. Pendant la matinée du 4^{er} juin, notre maison fut envahie par des ouvriers et des artistes, qui, sans repos et pressés eux-mêmes par nos oppresseurs, la mirent en peu de jours sens dessus-dessous; à chaque pas nous avions occasion de faire un sacrifice au Seigneur, parce qu'ils s'approprièrent la partie la plus belle et la plus saine de notre enclos; et ce qui fut le plus sensible à nos cœurs, ce fut la perte des écoles et du Pensionnat, que nous fâmes contraintes de suspendre encore pour la troisième fois.

Il semblerait après tout cela, que nous dûssions, au moins pour quelque temps; laisser les fonctions propres de l'Institut. Oh! non vraiment! Nous voyant réduites

à un si petit espace, nous eûmes la pensée de faire la classe dans les parloirs, n'ayant pas d'autre lieu disponible. Nous y fîmes donc venir nos enfants ; étant trop à l'étroit pour les recevoir toutes, nous dûmes en restreindre le nombre à une vingtaine. Cela dura ainsi l'espace de deux mois. Mais comment leur enseigner à écrire et à travailler à travers les grilles ? De plus, le bruit de la rue contiguë aux écoles empêchait les élèves d'entendre les leçons des maîtresses, et beaucoup d'autres inconvénients trop incompatibles avec les classes, ne nous permirent pas de continuer plus longtemps. Nous pensâmes alors à trouver un lieu dans le cloître même, et comme déjà plusieurs Sœurs avaient offert leur cellule à la Mère supérieure, celle-ci accepta volontiers une telle proposition. Les chambres furent aussitôt déménagées et converties en classes, avec l'approbation et l'encouragement de notre supérieur, l'éminentissime Cardinal-Vicaire Patrizzi, de bienheureuse mémoire, qui nous procura la permission du Saint-Père, pour faire entrer les élèves externes chaque jour dans la clôture. Le 6 novembre 1876, nous eûmes la consolation d'être entourées de quarante de nos chères enfants : ce nombre, grâce au ciel, allant en augmentant, nous en comptons déjà soixante. Rvoir et enseigner nos enfants nous donne une telle joie, que nous oublions toutes les privations, pourvu que nous puissions ainsi seconder la volonté de notre Saint-Pontife, l'angélique Pie IX, qui recommande tant l'instruction religieuse (1). Néanmoins, ce

(1) Tout le monde sait que Sa Sainteté, Léon XIII, est un zélé protecteur des études, et qu'il a parlé avec force en faveur de l'enseignement religieux.

chiffre est bien petit comparé à celui d'autrefois qui s'élevait alors à plus de 200, outre un Pensionnat assez nombreux, une Congrégation choisie d'enfants de Marie, composée de soixante jeunes filles, et une autre formée de dames. Quant à ces Congrégations, il ne nous reste pour le moment, qu'à adorer les secrets desseins du Dieu Très-Haut, et attendre de sa Providence le moment de pouvoir les rétablir.

Tant de déplorables vicissitudes ont beaucoup contribué à l'altération des santés. La mort a moissonné treize de nos chères Sœurs, depuis 1870 jusqu'à présent, et parmi lesquelles, notre très-aimée supérieure, la Révérende Mère Marie-Marguerite de Saint-Léonard Eulizi, dont nous fêtons avec tant de joie, en 1873, le cinquantième anniversaire de profession. Cette bonne Mère fut enlevée à notre affection par une cruelle maladie contagieuse, le 6 février 1876, après avoir porté le poids du gouvernement vingt-quatre ans, et en ces derniers temps, avec une force d'âme si grande et une telle constance, qu'elle nous remplissait toutes d'admiration. Pour nous alléger le poids de tant d'afflictions dont nous étions oppressées, cette admirable Mère dissimulait les siennes, soutenait notre courage, et nous animait par son exemple à la plus parfaite résignation.

Ce fut la Mère Marguerite de Saint-Léonard qui, poussée par l'ardent amour qu'elle nourrissait pour notre saint Ordre, ne se donna aucun repos qu'elle n'eût assuré tous les honneurs possibles à sainte Angèle; elle obtint que le Saint-Siège étendit à toute l'Eglise, l'office et la Messe propre de notre Mère, et que sa statue fût élevée parmi les plus illustres saints Fondateurs, dans la grande basilique vaticane.

Par suite de toutes ces pertes, notre Communauté ne se compose maintenant que de seize religieuses de chœur et de dix converses.

Nous rendons grâces au Dieu très-bon qui, malgré le malheur des temps que nous traversons, nous prépare une vraie joie, commune à toutes les disciples de sainte Ursule et filles de sainte Angèle. Nous voulons parler de l'Introduction de la cause de la béatification de la Mère Marie de l'Incarnation ; nous nous en réjouissons d'autant plus, qu'ainsi se réaliseront les désirs que notre Saint-Père Pie IX nous a exprimés, la dernière fois qu'il nous honora de son angélique présence, dans la visite qu'il daigna nous faire avant l'invasion de cette sainte cité de Rome.

Lorsque nous formions autour de Lui une couronne, Lui, comme un bon père, nous dit gracieusement : « Il est vrai que l'Ordre des Ursulines est ancien et très-étendu, et opère beaucoup de bien dans la société ; mais cependant, jusque-là, il n'y a eu sur les autels que la Mère, sans aucune de ses filles. » La supérieure avec les anciennes Mères lui répondirent : « Bienheureux Père, cela est vrai, mais en ce moment à Québec, on s'occupe à recueillir les actes authentiques sur la Mère Marie de l'Incarnation. » Sa Sainteté en montra une grande satisfaction, et, avec émotion de cœur, bénit tout l'Ordre, et en particulier le Monastère de Québec.

Pour nous animer de plus en plus dans les fonctions de notre saint Institut, nous conservons avec amour l'exhortation que nous a adressée Sa Sainteté, dans une autre visite, antérieure à celle dont nous venons de parler. Voici ses propres paroles : « Enseignez aux enfants le saint amour de Dieu ; apprenez-leur à mo-

« dérer leurs désirs, celui de s'enrichir, de s'élever,
 « d'acquérir, ce qui est le principe de tous les maux
 « que nous voyons maintenant dans le monde. En-
 « seignez-leur à se contenter du nécessaire et à ne
 « point chercher le superflu, parce que chacun a le
 « droit de se procurer ce qui est nécessaire et raison-
 « nable. Mais ce que je recommande, c'est qu'elles
 « se tiennent loin de cet esprit d'orgueil, qui dans le
 « monde domine tant de nos jours, et pour lequel
 « chacun cherche de posséder toujours, toujours plus.

« Il y en a qui pensent de vivre au moins deux
 « siècles, et puis ainsi est la vie ... la mort arrive
 « à l'improviste qui envoie tout en fumée. Ne vous
 « affectionnez donc pas à une vie qui passe comme
 « une ombre. Enseignez à ces enfants à suivre l'esprit
 « de l'Évangile, une fois de retour dans leurs famil-
 « les ; enseignez-leur à passer tranquillement par ce
 « siècle sans en suivre les maximes, et à se contén-
 « ter du convenable, suivant leur position, leur rang,
 « leur condition ; le surplus, ce qui est superflu, ap-
 « partient aux malheureux. Donc, mes filles, soyez
 « toutes bénies, si vous avez soin de travailler à in-
 « culquer dans le cœur de vos jeunes-élèves la sainte
 « vérité que la religion nous enseigne, et à distiller
 « dans les âmes le saint amour de Dieu, maintenant
 « qu'elles sont encore jeunes ; un jour vous les verrez
 « en Paradis, y être vos compagnes et votre cou-
 « ronne. »

Après avoir dit ces choses, le Saint-Père se leva, et
 chacune eut la satisfaction de s'approcher, de bai-
 ser ses mains sacrées, ses pieds et ses vêtements.
 Avant de se retirer, il ajouta ces quelques paroles :
 « Confiez-vous en Dieu, confiez-vous en Dieu. Qui-

conque espère dans le Seigneur ne sera jamais confondu. Ne craignez rien. Priez, priez beaucoup pour tous et espérez. En priant et en espérant, tout finira bien. »

Ne semble-t-il pas que ces paroles eussent été prophétiques ! Peu après cette visite, nous eûmes un immense besoin des secours célestes, et sans la prière et l'espérance, comment aurions-nous pu soutenir de si rudes épreuves ?

N'ayant plus maintenant, à cause de nos vicissitudes actuelles, la consolation de recevoir la précieuse visite de l'immortel Pie IX, il y supplée en nous envoyant bien souvent la bénédiction apostolique, et parfois il l'accompagne de quelque don. Une fois entre autres, il nous envoya un tableau représentant un *Ecce Homo*, en broderie, avec un magnifique cadre doré. Pour perpétuer la mémoire du souverain donateur, nous le conservons précieusement et l'avons placé sur cette même muraille, près de laquelle nous avons l'habitude d'élever son trône dans la salle de communauté, lorsqu'il daignait nous visiter.

Dans une autre circonstance, l'auguste Pontife nous fit cadeau d'une magnifique coupe d'un goût exquis, au milieu de laquelle ressort un grand cœur, avec ces mots imprimés en lettres d'or : *Pie IX, Pape*.

Certes, au milieu de tant de peines dont nous sommes environnées, c'est pour nous un adoucissement de penser que si nous souffrons, c'est en compagnie de notre saint Pontife, lequel, même au milieu de ses cruelles amertumes, se souvient de nous, ses humbles et dévouées filles.

Avec toute l'effusion de notre cœur, nous remercions le très-digne chanoine, M. l'abbé Richaudeau,

de toutes les sollicitudes empressées qu'il a continuellement pour nous, et nous remercions aussi chacune des Communautés qui ont si généreusement contribué à nous soulager dans notre indigence actuelle. Si un verre d'eau froide donné pour l'amour de Dieu ne reste pas sans récompense, quelle couronne le Seigneur ne vous réserve-t-il pas, à vous qui vous êtes montrées si compatissantes et si charitables envers vos Sœurs de Rome ! Ne pouvant d'aucune manière vous prouver, comme nous le voudrions, notre reconnaissance, nous prions avec ferveur le Cœur très-saint de notre Epoux Jésus, de vous récompenser comme il le sait faire. Etudions-nous à rester toutes unies et fortes dans ce divin Cœur, afin de continuer les combats du Seigneur, et de rester fidèles dans les épreuves encore plus dures qui nous sont peut-être réservées. Nous vous conjurons de faire chaque jour une prière spéciale au très-aimable Jésus, pour obtenir la force et l'union dans les liens de la charité, lui demandant en outre de nous accorder un meilleur et plus tranquille avenir, si c'est sa volonté, et de susciter parmi les filles de Sion de nouvelles vocations à notre saint Institut, afin qu'elles viennent remplacer les vertueuses Sœurs que nous avons perdues.

Nous demandons enfin une dernière faveur à chacun des Monastères de notre saint Ordre, celle d'adresser une neuvaine de remerciements à notre puissant patron, le glorieux patriarche saint Joseph, pour les faveurs et les grâces sans nombre qu'il a réparties à notre Communauté de Rome, depuis le commencement de sa fondation jusqu'à présent ; comme vous en avez déjà eu connaissance par la relation des Annales, et ainsi que vous l'apprenez maintenant par cette circulaire, nous n'avons qu'à dérouler une chaîne de prodiges, une série continue de bienfaits accordés par ce grand

saint. Priez-le, pour qu'il veuille nous continuer la grâce de sa bienveillante protection jusqu'à la fin. Qu'il nous soit permis d'exhorter tout l'Ordre à conserver et à accroître la dévotion et la confiance en ce puissant Patron de l'Eglise Catholique ; dans quelque nécessité que vous vous trouviez, recourez à lui, il ne vous laissera jamais sans secours. Vous n'ignorez pas le témoignage que nous en donne la Séraphique du Carmel, sainte Thérèse (1), témoignage que nous nous plaisons à répéter ici : « Aux autres saints, dit-elle, il semble que le Seigneur ait accordé une grâce de secours dans une seule nécessité particulière ; mais à ce glorieux saint il a donné, comme je l'ai expérimenté moi-même, de les secourir toutes. Le Seigneur veuille bien nous faire comprendre que comme sur la terre il a voulu lui être assujéti, ainsi au ciel encore il fait tout ce qu'il lui demande... Que celui qui ne le croit pas en fasse l'épreuve, et il verra par expérience quel grand bien c'est de se recommander à ce glorieux patriarche et de lui être vraiment dévot.

Que les Ursulines du monde entier s'unissent dans la prière et qu'il nous soit donné de voir bientôt le triomphe de notre sainte Mère l'Eglise ! Oui, selon la parole de Pie IX : « tout finira bien. *Tutto andra a finir bene.* » (2).

(1) Tome II, p. 318.

(2) La Circulaire d'où sont tirées ces pages, est datée du 10 février 1877, c'est-à-dire quelques jours seulement avant la mort de l'immortel Pie IX.



MONASTÈRE DE SALUCES ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



PUISQUE c'est la première fois que nous avons le bonheur de nous présenter, permettez que nous fassions connaître notre petite Communauté. Notre première fondation date du 7 janvier 1851. Comme toutes les œuvres de Dieu, elle fut marquée du sceau de la croix. Mais près de la croix nous avons trouvé constamment l'Ami céleste qui veut bien la porter avec nous, et dont le secours, selon sa promesse, ne manque jamais à ceux qui l'invoquent. En 1858 et en 1860, notre Maison put fournir de bons sujets aux nouvelles fondations d'Omegna et de Galliate. Nous dûmes alors faire aussi le douloureux sacrifice de notre Révérende Mère fondatrice, la Mère Marie-Angèle de Saint-Augustin; entraînée par son zèle infatigable, elle alla répandre dans de nouveaux champs la précieuse semence du divin Maître. Notre pauvre petite Maison se trouva alors bien en détresse. Un très-petit nombre de religieuses nous restait pour la direction de nos classes, et, malgré leur vertu et leur esprit de sacrifice, elles pliaient sous le poids de l'épreuve. Notre frêle nacelle fut alors sur le point de sombrer. Mais Dieu était là!

(1) Tiré de la Circulaire de cette Communauté, 10 mars 1877.

Il nous est doux de constater ici quelle profonde et inaltérable reconnaissance s'attache parmi nous au souvenir vénéré de son Eminence Mgr Gastaldi, archevêque de Turin, qui, alors élu évêque de ce diocèse, prit à notre égard les sentiments d'un pasteur et d'un père, et nous prodigua ces marques de sollicitude dévouée que la divine charité peut seule inspirer. Enfin, grâce à Dieu, vers les derniers mois de 1867, nos cœurs s'ouvrirent à l'espérance. La Révérende Mère Marie-Angèle de Saint-Augustin se souvint de sa chère Maison de Saluces, et elle lui envoya une Mère qui sembla à nos cœurs affligés comme l'ange de la consolation.

Dieu mêla l'épreuve à cette joie. Une nouvelle crainte devait nous alarmer encore. Au début, notre chère Mère Angélique tomba sérieusement malade, fut administrée, et l'on crut qu'elle allait rendre le dernier soupir. Autour de son lit, accablées de douleurs, fondant en larmes, ses filles se voyaient orphelines une seconde fois!... Que de vœux, que de soupirs, que de prières! Dieu eut alors pitié de nous; il se laissa toucher, et, comme par miracle, il rendit au timide et petit troupeau la Mère bien-aimée qu'il était sur le point de perdre.

Bientôt les portes de notre noviciat s'ouvrirent à un bon nombre de sujets, et, grâce au ciel, depuis 1869 nous avons donné nos saintes livrées à dix-neuf novices, dont quatorze, au comble du bonheur, ont déjà prononcé leurs Vœux, laissant les autres dans le plus grand désir de consommer bientôt leur parfaite oblation sur l'autel du Seigneur. Parmi elles, nous avons un bon nombre de maîtresses munies des brevets supérieurs, et d'autres sujets capables de donner des leçons de français, d'anglais, de musique et de dessin. Notre

Communauté compte aujourd'hui vingt-cinq religieuses, sept converses, et six novices. Notre Pensionnat varie de trente à quarante élèves, ainsi que notre externat qui est entièrement séparé des internes.

Notre chère petite famille jouit en paix du bien-être de la sainte pauvreté, qui y montre à découvert la main de la divine Providence toujours attentive à nourrir, à vêtir, et même à bercer des enfants chéris, sous une direction toute maternelle. L'esprit du Seigneur semble reposer doucement sur notre Communauté, en y produisant ses fruits ordinaires : la paix, le recueillement et le bonheur intime de notre sainte vocation. Puisse-nous y correspondre avec fidélité, et arriver ainsi à la perfection du divin amour et à notre sanctification, *selon les adorables desseins du bon Jésus sur nous!*... Notre cher noviciat nous donne les plus douces consolations, sous l'heureuse conduite de nos bonnes Mères, il présente l'aspect d'un jardin sacré où le céleste Epoux prend ses délices. Veuille le Seigneur bénir ces jeunes plantes, et leur faire produire de bons fruits pour sa gloire et le salut des âmes! Le divin Maître a cueilli déjà les prémices de notre jardin : ô chère Sœur Marie-Philomène, du haut du ciel, souvenez-vous de vos Mères et de vos Sœurs qui vous ont tant aimée, et priez pour elles!

Si toutes nos chères Sœurs parlent avec la plus vive reconnaissance de la protection spéciale dont les favorisent Nosseigneurs les Evêques, que devons-nous dire, nous qui avons le bonheur inestimable de posséder dans notre vénéré pontife, Mgr Alphonse Bughioni de Monale, l'ange tutélaire qui a toujours veillé sur nous, depuis notre première fondation en 1851? Grand-vicaire, vicaire capitulaire, archidiacre de ce diocèse,

il nous a toujours prêté le bienveillant appui de son sacré ministère, d'abord comme confesseur et premier supérieur. Elevé en 1771 au siège épiscopal de ce même diocèse, il a bien voulu ne point se démettre de sa paternelle sollicitude et de la direction de sa petite famille spirituelle. Malgré ses importantes occupations, oubliant pour ainsi dire sa haute dignité, comme l'Apôtre, il sait se faire petit avec les petits, et Dieu seul sait les bienfaits intimes que chacune de nos âmes aurait à révéler ! Sa parole, pénétrée de l'onction évangélique, enflammée par la charité de Jésus Christ, a une irrésistible puissance sur tous les cœurs. Il sait accompagner de tant d'affabilité ce rayon de majesté et d'honneur qui brille en son auguste personne, que sa présence semble révéler celle du divin Maître, et fait revivre la douce mémoire de l'aimable évêque de Genève.

Cette suave direction est aussi celle de notre vénérée supérieure, la Mère Angélique ; elle consolide parmi nous le règne de la paix, basée sur les vertus privilégiées de Celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Comme les disciples de l'Apôtre bien-aimé, chaque jour nous entendons redire ces affectueuses paroles : « Chères enfants, aimez-vous les uns les autres ! »

VOULEZ-VOUS connaître notre chère, petite Maison ? Elle est située sur un point élevé de la ville et entourée d'un magnifique paysage. Le calme qui règne dans cette pieuse retraite lui avait fait donner le nom de « Notre-Dame de la Paix ; » mais les Dames du Sacré-Cœur qui l'ont occupée jusqu'en 1848 lui ont légué leur nom, ce qui fait que nous sommes, généralement connues sous ce titre chéri du Sacré-Cœur. Notre église est dédiée à ce divin Amour ; elle est belle,

inspire la piété, et nous est immensément chère. Elle présente dans sa construction la forme d'une croix, dont chaque partie forme un chœur; le principal est le nôtre et les deux autres sont réservés au public. Le maître-autel s'élève au centre, en marbre vert, enrichi d'élégantes sculptures en marbre blanc, qui forment guirlandes. Au-devant de l'autel apparaît, comme une douce et symbolique victime, un magnifique agneau doré, entouré de rayons; une belle tête d'ange le surmonte en le recouvrant de ses ailes. Sur le fond s'élève l'*ancône* qui nous révèle toutes les merveilles du divin Amour. D'un côté, en bas, le Calvaire et Notre-Dame de Douleurs debout, solitaire, au pied de la croix; de l'autre, la très-sainte Hostie, encensée par trois anges prosternés en adoration; au-dessus enfin, se montre sur des nuées resplendissantes, et entourée de rayons lumineux, la très-douce figure du divin Maître qui, ouvrant ses bras, nous montre son sacré Cœur.

Nous franchissons la balustrade, et nous avons à droite un autel dédié à Marie-Immaculée. Sa grande statue, d'une beauté virginale et éclatante de blancheur, se dresse dans une niche d'azur entourée de lis et de roses. C'est là que nos chères enfants se consacrent à Marie, qu'elles déposent leurs promesses de fidélité, et qu'heureuses, elles viennent retremper leurs âmes lorsqu'elles ont passé par le souffle du monde. A gauche, se trouve l'autel dédié à l'Ange-Gardien. En avançant encore, voici deux grands tableaux disposés symétriquement et représentant l'un saint Joseph, et l'autre saint Augustin. Ils sont surmontés d'un bas-relief qui représente un pélican au-dessus d'un ciboire, entouré de ses chers petits, donnant sa vie pour eux! Vis-à-vis du maître-autel, s'élève une belle tribune garnie de boiseries dorées, d'où nos chères Mères et Sœurs musiciennes se font entendre les jours de fête.

Notre église étant très-haute, sur les deux chœurs latéraux s'élèvent, d'un côté, le dortoir des novices, et de l'autre l'infirmerie, ayant vue tous les deux, par un privilège spécial, dans le *Sancto-Sanctorum*, moyennant une petite ouverture. Le nid de nos colombes, réchauffé à ce foyer d'amour, ne peut être que tout pur et fervent, et les pauvres Sœurs in-

firmes, de leur côté, se trouvent consolées par la proximité si chère et si précieuse de l'Ami divin, qui, dans les longues heures de souffrances, les fortifie, leur tient compagnie, et les admet à assister de leur lit même aux augustes mystères, qui se célèbrent à l'église.

La dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie-Immaculée sont comme le cachet distinctif de notre Maison : partout nous en rencontrons les touchantes images ; la prétendante qui frappe à notre porte pour devenir l'épouse de Jésus-Christ et la jeune fille qui vient solliciter le bienfait de l'instruction, après avoir franchi le grand portail de clôture, arrêtent tout d'abord leurs regards sur une haute et blanche statue de Marie-Immaculée, laquelle, se détachant d'un épais et vert feuillage, s'élève sur une belle terrasse, qui se trouve vis-à-vis de l'entrée. Marie dit maternellement à toutes : Je suis la Mère de la grâce ! *Maria Mater gratiæ*. Son doux et majestueux regard protège ainsi notre pacifique demeure.

Quel coup d'œil touchant lorsque nous voyons notre troupe d'enfants, en costume violet, avec leurs longs voiles blancs, s'arrêter autour de cette douce image pour y chanter les divines louanges, ou y brûler avec l'encens leurs petits billets de pratiques !

Au-dessus de la Vierge se trouve, en bas-relief, le Sacré-Cœur de Jésus faisant face au portail en fer qui donne entrée dans le jardin ; celui-ci, qui s'étend spacieusement du côté de la colline, est dans une situation charmante. L'air y est très-pur, la vue magnifique ; une longue allée de tilleuls, de belles prairies et des plantations de toute espèce, l'embellissent. A part ces agréments, il nous est bien cher aussi, par les souvenirs qui s'y rattachent, car il recouvre les ruines

d'un ancien monastère de Clarisses. Ce terrain nous est cher à un autre titre encore, c'est qu'il a été honoré bien des fois de la présence de l'insigne évêque de Saluces, le vénérable Mgr Ancina, dont on prépare la béatification. On dit qu'il y opéra des miracles, entre autres, disent les chroniques, un amandier desséché, ayant été béni par lui, reprit toute sa fertilité; depuis plus de 270 ans, cet amandier existe, et nous pouvons goûter de ses fruits qu'il produit en abondance. »

Les manifestations de la piété sont nombreuses envers le Sacré-Cœur au Monastère de Saluces. Écoutons encore: « Notre tableau du Sacré-Cœur de Jésus est un don précieux de notre vénéré pasteur, Mgr de Monale, qui nous l'envoya, il y a quelques années, avec ces paroles mémorables: « Je suis sûr que cette image sacrée, placée sous les regards de la Communauté, sera pour elle une source de consolations parmi les croix, les épines et les blessures de cette pauvre vie, et une invitation touchante à la sainte humilité de cœur et à la très-suave charité, dans ce foyer d'amour. » Un regard de Jésus, quel baume délicieux pour notre heureuse petite famille! Si nous tâchons de sanctifier autant que possible toute l'année par l'amour du Cœur de Jésus, le mois de juin est pour nous comme le foyer où nous nous embrasons, et surtout le beau jour de sa fête, où Jésus, exposé pendant tout le jour sur son trône d'amour, semble sourire à son humble troupeau et se complaire à verser sur lui l'abondance de ses grâces. Notre chère église se transforme alors en un petit paradis: notre sacristine épuise ses richesses et ses trésors; on y célèbre la Haute-Messe, les Vêpres et le Salut en grande pompe, et nous y renouvelons notre solennelle consécration, faite le 7 juin 1876.

Le culte de Marie est pour nous le plus cher après celui du Cœur de Jésus. Chacune de nous est heureuse d'unir son nom béni à celui que nous donne la religion, et nous saisissons avec bonheur toutes les occasions qui se présentent, pour lui prouver notre filiale tendresse.

Nous nous félicitons aussi d'être, comme notre sainte Mère Angele, filles de saint François d'Assise du Tiers-Ordre, ce qui nous procure un vrai trésor de richesses spirituelles. Que vous rendrons-nous, Seigneur, pour tant de faveurs ? Voilà le cri qui s'échappe parfois de nos âmes comblées des faveurs célestes : retraite annuelle, prédications fréquentes, direction sûre, communion quotidienne pour le plus grand nombre d'entre nous, vie intime avec Jésus au Tabernacle ! O Jésus, notre amour, après avoir pris, par notre sainte vocation et nos solennels engagements une vie nouvelle dans votre divin Cœur, il ne nous reste plus qu'à y vivre et à y mourir, abandonnées à votre volonté sainte !

Heureuses filles de sainte Angele, nous avons hérité de son amour ardent pour le Saint-Siège et le Pontife romain. Monseigneur notre Evêque a bien voulu, dans son voyage à Rome, se charger de nos vœux et de nos hommages auprès de Sa Sainteté, et rapporter en échange, une bénédiction authentique, accompagnée d'une indulgence plénière applicable à toute la Communauté pour les fêtes de sainte Angele et de sainte Ursule. Déjà l'angélique Pie IX, dans le courant de janvier 1876, nous avait donné un gage précieux de sa bienveillance et de la puissance de sa bénédiction. Une de nos sœurs converses alitée depuis deux mois, accablée de souffrances qui lui causaient des spasmes terribles, et menacée de perdre la vue, était réduite à la der-

nière extrémité. Déjà administrée, elle attendait comme nous son dernier moment. Mais, ô bonté de Dieu ! le lendemain du jour où la bénédiction de Pie IX nous était arrivée, notre chère infirme pleine de foi, se lève, sans soutien se rend au chœur, assiste à la sainte Messe, y communie, donnant à nos cœurs étonnés le plus consolant et le plus merveilleux spectacle. Vive Pie IX ! Ah ! puissions-nous par l'ardeur de nos prières hâter le jour du triomphe et des gloires de ce grand et vénéré Pontife ! (1)

Jésus étant notre seul Maître, le soin de former les âmes qu'il a tant aimées nous est infiniment cher. Nous mettons donc tous nos soins à graver en elles l'amour de Jésus-Christ, à les former à la piété et à la vertu solide, au milieu des dangers, aujourd'hui si redoutables et si multipliés. Nous tâchons de les abriter sous la puissante égide d'une triple dévotion : l'amour du Cœur de Jésus, celui de Marie Immaculée et de notre Mère bien-aimée, la sainte Eglise. Ah ! puissions-nous un jour dans le ciel, présenter au céleste Epoux, une multitude de cœurs formés à sa ressemblance !

Ce qui produit les meilleurs effets parmi nos élèves, c'est la congrégation des Enfants de Marie, établie depuis plusieurs années, et affiliée à la *Primaria* de Rome. Oh ! comme elles se sentent heureuses nos chères congréganistes ! Même au milieu du monde, elles nous le prouvent en demeurant fidèles à leurs saintes obligations. Avant leur dernier adieu au Pensionnat, elles déposent sur l'autel de Marie et leurs serments, et un

(1) Ce jour sera celui, où la voix de son auguste Successeur placera l'immortel Pontife au nombre des saints ; c'est le désir et l'espérance de tous nos cœurs.

cœur d'argent sur lequel est gravé leur nom avec une prière de confiance et d'amour. Notre digne chapelain, le révérend Père Torti, de la compagnie de Jésus, qui porte à nos chères élèves l'intérêt le plus dévoué, donne une fois le mois une petite conférence aux Enfants de Marie rentrées dans le monde, afin de leur rappeler leurs pieux engagements. Selon les dispositions zélées de Monseigneur notre Evêque, nous sommes heureuses de procurer aussi, aux dames et aux demoiselles de la ville, une retraite spirituelle prêchée dans notre église, et qui a toujours de consolants résultats.

Nous suivons pour les études de nos élèves le programme du Gouvernement, et pour le reste nous tâchons, autant que possible, de nous tenir à la hauteur des exigences de notre époque. La pieuse ville de Saluces compte un grand nombre de dévouées institutrices, surtout pour évangéliser les pauvres. La petite classe des Ursulines est donc peu nombreuse; mais le catéchisme que nous faisons chaque dimanche, nous dédommage : grandes et petites filles accourent alors à notre Maison, pour y passer quelques heures, que nous partageons entre la prière, l'instruction religieuse et quelque sainte récréation. »





MONASTÈRE DE SESTO-CALENDE.



Nous allons commencer par vous faire connaître l'histoire de notre Maison, qui ne date pas de bien loin. Nous devons notre fondation à trois religieuses Ursulines, qui, en compagnie d'une Sœur converse, quittèrent leur monastère de Milan (Via delle Vetere), le 28 octobre 1857, et vinrent à Sesto-Calende pour y créer une nouvelle Communauté. On manqua d'abord de tout : le bâtiment en construction n'était qu'au sers; les meubles les plus indispensables faisaient défaut. Aussi, nos bonnes Mères éprouvèrent bien des privations, et il leur fallut endurer toutes les épreuves que l'on rencontre au commencement d'une fondation, lorsqu'il plaît à Dieu de lui donner le cachet du sacrifice et de la pauvreté.

Nous sommes encore loin d'une prospérité temporelle que l'on puisse appeler de l'aisance, mais néanmoins ces premières rigueurs sont passées. De plus, nous avons la joie de posséder encore nos Mères fondatrices, qui nous encouragent par leurs exemples à la pratique de toutes les vertus religieuses. Nous nous faisons un devoir de reconnaissance de vous faire connaître leurs noms; ce sont : la Mère Marie-Ursule de Saint-Joseph, la Mère Marie-Rose de l'Assomption, et la Mère Marie-Jeanne de l'Enfant-Jésus.

La première a été supérieure depuis le commencement de la fondation jusqu'au 7 mai 1867. Alors la Mère Marie-Rose, qui était Assistante, fut nommée supérieure, et la Mère Marie-Ursule fut Assistante à son tour. Cet état de choses fut maintenu pendant deux triennats. Au mois de mai 1873, la Mère Marie-Ursule obtint de nouveau la pluralité des suffrages, et elle fut encore nommée pour son second triennat en 1876.

Ces dix-neuf années de notre existence à Sesto-Calende sont loin d'avoir été sans consolation. La bonne et miséricordieuse Providence est toujours venue à notre aide. Chaque fois que nous nous trouvions dans une nécessité extrême, nous invoquions saint Joseph, et nous n'avons jamais manqué d'être secourues.

Notre bon Maître a voulu pourtant nous faire boire à son calice. Nous avons perdu dix des membres de notre Communauté, Sœurs bien-aimées, dont la mort a été pour nous une peine vivement sentie. La Sœur Marie-Séraphine, qui mourut à l'âge de trente ans, était une de nos bienfaitrices. Issue d'une noble famille, elle offrit une somme assez considérable pour nous permettre d'acheter un terrain nécessaire à l'agrandissement de la maison. En 1869, on construisit l'aile droite, et trois ans après, on réalisa, par la construction de l'aile gauche, le plan primitif que l'on avait tracé.

Nos premières Mères éprouvèrent quelques désagrémens, et beaucoup de perplexités, pendant la guerre de 1859 : les soldats ayant occupé la cour et les parloirs, elles furent contraintes de se réfugier dans la cave.

Le 51 mai 1860, on fit la première cérémonie de vêtue. Six postulantes du chœur prirent le saint habit; quatre étaient sœurs selon la nature. Entrées le même jour, elles firent profession également le même jour. Elles furent une bénédiction et, comme une providence pour la Maison : car, étant orphelines et sans proches parents, elles apportèrent avec elles leurs meubles, effets, linge, etc., toutes choses qui nous faisaient absolument défaut. De ces quatre sœurs, deux ont pris leur vol vers le ciel, où elles ont reçu, nous en avons la confiance, la couronne due à leurs vertus.

Pendant près de trois ans, le Monastère fut sans clôture, les lieux réguliers n'étant pas encore achevés; enfin, le 15 juin 1860, en vertu d'un Bref pontifical, les portes furent fermées et la clôture se trouva établie à notre grande joie.

Notre Communauté compte aujourd'hui quarante-huit membres, dont vingt-cinq professes de chœur, huit professes converses, cinq novices, six postulantes dont trois converses, et quatre tourières.

Depuis 1872, notre Monastère a le bonheur d'être consacré au Cœur sacré de Jésus, et nous renouvelons, tous les ans, notre consécration à la fête du Sacré-Cœur. Cette fête est célébrée ici avec beaucoup de solennité. Des chants et des hymnes mélodieux s'exécutent à la Haute-Messe; des dialogues et des poésies en l'honneur du Sacré-Cœur, sont récités dans la grande salle qui sert de classe aux externes. Cette solennité, que nous remettons au dimanche qui suit la fête, devient presque publique. Nous y invitons les jeunes filles de la ville qui ont l'habitude de se rendre au couvent pour le catéchisme; elles sont toujours de 90 à 100.

L'Immaculée-Conception est pour nous la fête par excellence ; nous la faisons précéder d'une neuvaine, pendant laquelle nous avons Exposition et Salut du Saint-Sacrement.

Nos élèves sont très-heureuses que l'on ait organisé parmi elles la congrégation des Enfants de Marie. Elles sont fières de porter sa médaille sur leur cœur, et elles la baisent souvent avec amour. A toutes les fêtes de leur céleste Mère, elles s'habillent couleur d'azur, et communient en voile blanc ; puis elles emploient le reste de la journée en pieux exercices en l'honneur de la sainte Vierge. Notre amour filial pour notre Mère du Paradis se manifeste surtout pendant son mois, où, chaque jour, on la prie avec zèle et ferveur devant son autel, richement orné. Le Salut est donné tous les jours, et, après la lecture d'un trait de Marie, faite dans l'église extérieure par M. notre aumônier, les religieuses chantent des cantiques à la Vierge, accompagnées du son de l'orgue ou du piano.

En outre, dans les salles des différentes divisions d'élèves, on dispose un trône à la Vierge, et à midi les enfants chantent ses litanies et des hymnes en son honneur. On tire au sort les mortifications à pratiquer dans la journée pour les lui offrir. La clôture de ce mois béni se fait avec une grande solennité, comme pour le mois du Sacré-Cœur.

Quant à l'instruction, nos élèves sont divisées en huit classes, dont les deux dernières ont pour objet l'enseignement supérieur, en faveur de celles qui se préparent aux examens d'institutrices des deux degrés ; grâce à Dieu, l'épreuve réussit presque toujours. Nous comptons déjà trente-deux de nos élèves qui ont ob-

tenu leur brevet. Plusieurs d'entre elles sont institutrices publiques, et satisfont tout à la fois les autorités et les parents.

Nous avons 54 pensionnaires. L'externat est fréquenté par 520 enfants, dont 255 appartiennent à l'école charitable, et 65 sont externes payantes. L'instruction est donnée suivant le programme du Gouvernement : il comprend la langue française pour les pensionnaires ; si les parents le désirent, on donne également des leçons de langue anglaise et de dessin. Deux fois par mois, les pensionnaires vont en promenade : quatre fois dans l'année elles ont un jour de congé, qu'elles passent tout entier avec leurs parents, et nous leur donnons aussi les vacances d'automne.

A la fin de l'année scolaire, nous avons des examens qui sont présidés par M. l'Inspecteur, le surveillant, M. le curé de la paroisse, M. le maire, le père confesseur, M. l'aumônier, et le président des études supérieures. A Pâques, on fait un examen privé du semestre.

La santé de nos élèves est généralement bonne. Les épidémies ne sont jamais venues nous visiter, et nous attribuons cette faveur à saint Roch, dont nous sollicitons tous les jours la protection à la prière du soir.

Notre Monastère est situé dans une presqu'île du lac Majeur où nous habitons seules ; nous ne sommes donc gênées par aucun voisinage. La vue s'étend au loin sur le lac ; les hautes montagnes qui le couronnent et les sommets des Alpes que nous apercevons de loin, nous offrent un magnifique tableau. Une ligne de chemin de fer passe tout près de nous, du côté du nord, et quatre fois par jour, les trains de voyageurs côtoient les murs de notre jardin.

Ajoutons un mot touchant la Vénérée Mère Marie

de l'Incarnation ; elle est notre protectrice signalée, et nous l'avons toujours trouvée favorable à nos vœux. Lorsque notre Pensionnat était peu nombreux, nous lui fîmes une neuvaine, avec promesse de consacrer aux frais de sa béatification la moitié du prix d'une pension, et aussitôt le nombre de nos pensionnaires fut doublé. L'année dernière nous en avons 60. Elle nous protège dans les maladies, nous aide dans nos affaires temporelles. Toutes nous avons son image, et chacune la considère avec les sentiments d'une fille qui jette de tendres regards sur le portrait d'une mère qu'elle aime. Aussi, la cause de sa béatification excite tout notre intérêt, et elle est l'objet de nos plus ardens désirs. Nous avons envoyé à Rome notre lettre postulatoire, et nous prions le bon Dieu d'accorder bientôt, par cette béatification, un honneur de plus à notre saint Ordre.

MONASTÈRE DE STRONCONE.

Congrégation de Bordeaux.



REPRÉSENTEZ-VOUS notre Monastère comme une faible petite lumière au milieu des astres brillants du ciel : il n'est que cela en comparaison des autres Monastères d'Ursulines, qui resplendent, sous tous les rapports, comme autant d'étoiles au firmament de l'Eglise.

Notre Maison a été fondée en 1726 : elle fait partie de la propriété des comtes de Vici, descendants du vénérable Antoine Vici, dont le corps, préservé miraculeusement de toute corruption, se conserve entièrement intact chez les Franciscaïns de Stroncône; il est à juste titre considéré comme le meilleur défenseur du pays qui, dans tous les dangers, a éprouvé les effets de sa puissante protection. Nous habitons la maison même où naquit ce saint personnage; elle est située au centre de la contrée, mais elle n'a rien de bien attrayant, étant petite et mal construite; elle se compose de trois étages et d'une église à Notre-Dame des Neiges. On remarque néanmoins dans la propriété deux magnifiques terrasses. La première est établie sur le Monastère dont elle occupe presque toute l'étendue. La vue s'étend de là au loin; on aperçoit à une grande distance de riantes et fertiles campagnes et de pittoresques hameaux. L'autre terrasse est formée par un antique rempart, composé de cinq grandes plates-formes, au milieu desquelles se trouve un puits de forme hexagone surmonté d'une croix.

Notre petite église est très-fréquentée. A chaque grande fête, et même à chaque fête de seconde classe, et à celles des saints de l'Ordre, nous avons la bénédiction du très-saint Sacrement. Nous possédions un caveau tumulaire; mais depuis quatre ans, à notre grand regret, il nous a été défendu par le Gouvernement d'y déposer les religieuses que la mort frapperait désormais au milieu de nous, et nous sommes obligées, après la cérémonie des funérailles, de les faire transporter au cimetière commun en dehors de notre clôture. Toutes les démarches à ce sujet ont été inutiles, et nous avons dû céder à la force.

Nous ne sommes plus aujourd'hui que huit religieuses de chœur, dont plusieurs se trouvent dans l'impossibilité de rendre service, si bien que celles qui sont valides, accumulent malgré leur petit nombre, tous les offices de la Maison. Nous comptons sept sœurs converses, mais presque toutes aussi ont peu de santé. Nous avons parmi nous, deux jeunes personnes dont l'une avait revêtu le saint habit en 1860 et l'autre est demeurée en habit séculier, parce que, depuis l'établissement du nouveau Gouvernement, il ne nous a plus été possible de les admettre à la sainte profession ; mais leur résolution est si ferme, qu'elles préfèrent mourir ici plutôt que de retourner dans le monde. Elles nous sont d'un grand secours dans les tristes circonstances où nous nous trouvons. Daigne Notre-Seigneur nous consoler un jour, en voyant leurs saints désirs se réaliser ! . . .

Il faut ajouter aux peines que nous éprouvons, celle de ne pouvoir, malgré nos extrêmes besoins, renouveler les sujets qui nous font défaut, ni remplacer les vides qui se font parmi nous. Depuis dix-sept ans, il ne nous est plus permis d'admettre une seule postulante. On peut se représenter la pénible situation où nous sommes ! Il y a neuf ans que nous ne pouvons plus avoir de pensionnaires. Une des causes de cet état de choses, c'est que les parents les mettent de préférence dans les institutions protégées par le Gouvernement et dirigées par des maîtresses séculières ; ils ne les confient pas volontiers aux religieuses vouées à une clôture parfaite, ainsi qu'elle s'observe parmi nous.

Nous conservons cependant l'école gratuite, que nous maintenons au prix de bien des sacrifices ! . . Il y a trois ans on suspendit la classe, parce que nous n'a-

vions pas de maîtresse ayant son brevet. Après quelque résistance de notre part, nous fûmes obligées de laisser sortir du couvent une de nos religieuses, la Sœur Marie-Joseph du Sacré-Cœur, qui, après vingt-deux ans de clôture, se vit contrainte de sortir pour la première fois, et de se soumettre à un examen public dans la ville de Pérouse. Monseigneur Luzi, notre Prélat, s'était chargé d'obtenir à cette fin l'autorisation du Saint-Père. Il serait trop long de raconter ici toutes les circonstances de ce voyage étrange, et surtout l'émotion profonde et la sensation qui se produisirent parmi nous, en voyant une de nos Sœurs mettre le pied en dehors du couvent : les unes pleuraient, les autres n'avaient pas le courage de l'accompagner jusqu'à la porte conventuelle. Les chemins étaient encombrés de personnes, curieuses de voir une religieuse hors de son cloître, et accompagnée par un prêtre et une dame séculière ; la chose ne s'était jamais vue dans le pays. Après huit jours d'absence, la Sœur Marie-Joseph du Sacré-Cœur revint au milieu de nous, ayant obtenu aux examens tout le succès que l'on pouvait désirer, et tous les cœurs ici l'accueillirent avec enthousiasme. Nous pûmes donc, grâce à Jésus, Marie, Joseph, ouvrir l'école externe gratuite, à notre grand contentement. Cette école se divise en trois classes ; nous nous conformons en tout au programme de l'Etat. Nous prenons chaque jour un temps à part pour l'instruction religieuse, et préparons les jeunes filles à bien faire leur première Communion. Mais que de fatigues il faut se donner pour réussir à les rendre véritablement chrétiennes dans nos temps malheureux !

La prière est à la fois notre force et notre consolation dans le travail et l'épreuve. Nous récitons tous

les jours le petit office de la sainte Vierge, en méditant les quinze mystères du Rosaire. La Communion réparatrice et le culte perpétuel du Sacré-Cœur sont aussi établis parmi nous. Nous faisons partie de plusieurs associations pieuses, parmi lesquelles nous comptons le Tiers-Ordre de saint François, le Carmel, le Rosaire, Notre-Dame des Sept-Douleurs, Notre-Dame du Sacré-Cœur, le Saint-Cœur de Marie, et bien d'autres encore. Nous avons l'immense bonheur, depuis plusieurs années déjà, de faire la Communion quotidienne; nous ne nous en abstenons qu'à de rares intervalles.

Depuis l'époque de l'aliénation de nos immeubles, nous avons dû nous assujettir à bien des privations; malgré la plus stricte économie, nous sommes dans la plus grande gêne, et faisons toujours beaucoup de dettes; nous les acquittons en partie à la réception de la modique pension accordée à chacune, et qui ne monte en moyenne qu'à quinze sous et quelques centimes par personne, chaque jour. C'est là notre unique ressource, puisque nous n'avons pas une seule pensionnaire, et que la classe externe est entièrement gratuite.

En 1874, nos dettes étaient considérables; mais, grâce à la charité de quelques-uns des Monastères de l'Ordre, et aux secours qui nous arrivèrent par l'insigne bienfaiteur des Ursulines, M. Richaudeau, et aussi du révérend abbé Joseph Welponer, ecclésiastique allemand, nous eûmes la possibilité de nous libérer. Malheureusement notre état normal demeure toujours le même; bien plus, il empire à la mort de chacune de nos Sœurs. Vu la cherté des vivres, les mêmes misères se sont renouvelées depuis, au point qu'aussitôt la pension reçue, on la partage entre les

créanciers, et nous continuons à faire de nouvelles dettes. Ainsi, nous ne pouvons en ce moment-ci nous pourvoir de grains pour trois mois. Quand le pourrons-nous ? Dieu le sait, et alors nous serons obligées de le payer beaucoup plus cher. Nous nous remettons cependant entre les mains du bon Dieu : « *In te, Domine, speravimus.* » (1).

Il existe encore en Italie plusieurs autres Monastères (2). Tous ont eu la gloire de souffrir pour Jésus-Christ et pour l'Eglise; tous ont vu entraver leur liberté et leur apostolat; tous, plus ou moins, expérimentent les effets de la sainte pauvreté. Malgré tout, nos vaillantes Ursulines restent au poste de la fidélité et du dévouement; elles attendent la réalisation de la parole du divin Sauveur : « *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* »

(1) Quel cœur d'Ursuline ne serait navré à la lecture de cette notice?... L'appel de nos Sœurs a été entendu, et nous savons que quelques secours leur ont été donnés. Mais, ainsi qu'elles le disent, leur état reste le même. Oh ! que notre cœur garde le souvenir de leurs souffrances, et que par nos mains Dieu vienne en aide à nos Sœurs persécutées !

(2) Voir à la Table des Maisons de l'Ordre, à la fin de ce volume.





ALLEMAGNE. — AUTRICHE.



à encore, l'Eglise a trouvé des persécuteurs; là encore, les filles de la vierge-martyre Ursule ont su noblement supporter les vexations, les souffrances et l'exil. Plusieurs de ces Monastères, où les enfants apprenaient à aimer Dieu et la patrie, sont devenus la proie des gouvernants, et les colombes du Seigneur, chassées de leur nid, ont dû demander un asile à quelque terre hospitalière.

BRESLAU. — L'antique Communauté de Breslau, qui a tant contribué à sauvegarder la foi en Silésie, et dont les écoles s'ouvraient chaque année à douze cents enfants environ, a vu ses religieuses violemment dispersées. Alors, la Révérende supérieure, la Mère Sainte-Ursule, a tourné ses regards vers la France. En 1876, elle a acheté des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve, de Marseille, la maison et les vastes jardins si admirablement situés au *Prado*. Là, les courageuses exilées essaient de continuer leur apostolat auprès des jeunes Françaises. Quelques-unes de leurs élèves sont venues de l'Allemagne et de la Pologne rejoindre leurs anciennes maîtresses, et les consoler par leur fidèle attachement.

Les Ursulines allemandes de Marseille dirigent un Pensionnat et une école communale.

BERLIN. — Les Ursulines de Berlin, malgré la haute et particulière protection de l'Impératrice Augusta, ont été à leur tour victimes des lois iniques portées par le Gouvernement prussien. En 1867, elles ont dû quitter ce Monastère fondé et affermi par tant de souffrances. La Révérende Mère Hildegarde a disséminé ses filles dans divers Monastères, à Gravelines, à Blois, à Bourges. Pour elle, elle est allée se jeter aux pieds du Souverain Pontife, Léon XIII, et apprendre de l'exemple et de la voix du premier Pasteur, la patience invincible et l'immuable espérance (1).

MONASTÈRE DE BRUNECH,

(TYROL).

DIT DE SAINT-SAUVEUR ET DE SAINT-NICOLAS.

Congrégation de Bordeaux.



ETTE Maison religieuse doit sa fondation à la Révérende Mère Marie-Christine de Peysser. Elle avait senti de bonne heure l'inspiration de consacrer ses biens à l'établissement d'un couvent d'Ursulines, dont elle reconnaissait la nécessité pour l'éducation chrétienne des jeunes filles. Pour se rendre plus apte à cette fin, M^{lle} de Peysser entra au Mo-

(1) Nous allons pour toutes les Maisons d'Autriche et d'Allemagne, dont nous avons les notices, reprendre le rang alphabétique.

nastère des Ursulines à Innsbruch et y fit profession en 1727. Dans la suite, lors que l'érection du couvent de Bruneck fut résolue, la Mère Marie-Christine y fut envoyée, en 1740, comme étant appelée de Dieu à cette œuvre, et d'après les ordres de Mgr le prince évêque, le comte Ignace de Kunigl, qui donna à cette fondation sa bienveillance toute paternelle. La Mère Marie-Marguerite de Pfeifersberg, une sœur converse, Marie-Agnès Muller, et une tourière, furent adjointes à la Fondatrice. Au commencement elles eurent à surmonter de grands obstacles, et endurèrent de nombreuses et rudes épreuves ; qu'il suffise d'observer que deux membres seulement de la municipalité approuvaient l'entreprise, tous les autres y étaient contraires. Mais le bon Dieu qui sait diriger les cœurs, disposa tout de telle sorte que les adversaires de la Communauté en devinrent bientôt les protecteurs et les amis.

Quelque temps après l'arrivée des fondatrices, il leur fut cédé par le *décanat* une église, connue sous le nom de Neukirche (nouvelle église) qui avait été construite en des temps bien reculés sur une ancienne église, et qui depuis a été changée en un caveau sépulcral pour les religieuses. Malgré la modicité d'un fonds de 8,000 florins, dont on ne pouvait toucher que la moitié du capital, on commença, avec une inébranlable confiance en la divine Providence, la construction du Pensionnat, situé au sud et à droite de l'église. Tant que dura la bâtisse, les Mères fondatrices reçurent l'hospitalité dans le palais de Madame la baronne Sternbach, où elles s'acquittèrent aussi bien que possible des exercices religieux. Quelques jours après leur arrivée, elles commencèrent à instruire les

enfants et à enseigner le catéchisme aux femmes du peuple les dimanches et fêtes. La première fois, il n'y eut que six personnes ; mais ce nombre s'accrut jusqu'à vingt-deux à la réunion suivante. Elles admirent des postulantes avant même que la construction du Monastère fût achevé ; les deux premières reçurent l'habit dans le palais de la baronne Sternbach, le 21 octobre 1744. Le Pensionnat étant terminé, les religieuses s'y établirent au mois d'avril 1745, le dimanche de Quasimodo, et y logèrent jusqu'à ce que le Couvent, situé à gauche de l'église, fût achevé. Ce dernier ne devint habitable que quinze ans plus tard, en 1760, car il fut impossible jusque-là d'obtenir l'achat de quelques maisons, dont on avait absolument besoin pour son achèvement. La bonne converse, Marie-Agnès ne devait ni franchir le seuil du Pensionnat, ni entrer dans l'enceinte bérïe du nouveau Monastère ; elle mourut en 1744, en odeur de sainteté, après avoir passé sa vie dans l'exercice des plus hautes vertus et de la plus tendre piété.

Les Annales racontent que nos Mères se rendirent la veille de la fête de saint Louis de Gonzague, 1760, du bâtiment du Pensionnat à celui du Monastère. Il y avait alors treize religieuses de chœur et cinq sœurs converses. Elles étaient rangées en procession, revêtues des voiles de communion et en bel ordre. Une postulante portant la croix ouvrait la marche, deux novices marchaient à côté d'elle, ayant à la main un cierge allumé. Après, suivaient les sœurs converses, les jeunes professes, les anciennes, et enfin la supérieure qui entonna le psaume : *Lætatus sum in his*, la Communauté le poursuivit. Les élèves les accompagnèrent jusqu'à la porte de clôture. Au chœur où l'on

se rendit d'abord, la supérieure récita devant un autel, érigé en l'honneur de sainte Anne, les litanies de Lorette, et choisit en termes touchants la sainte Vierge pour première Supérieure. Arrivée à notre oratoire particulier, elle donna à chacune de ses filles le baiser de paix, après quoi on chanta le *Te Deum*. Le lendemain, fête de saint Louis de Gonzague, qui s'est toujours montré le protecteur spécial du Couvent, toutes reçurent la sainte Communion. C'est à l'intercession de ce jeune et aimable saint, que la Maison attribuait la préservation de tout accident pendant les constructions, et que lui vint, dans les moments de plus grande détresse, l'argent nécessaire pour payer les ouvriers.

Le jour de la fête de sainte Thérèse, de la même année 1760, le Saint-Sacrement fut placé pour la première fois dans le tabernacle. La Mère Marie-Christine qui, dès le commencement, fut appelée à la supériorité, gouverna cette Maison religieuse, pendant vingt-six ans, en mère pleine d'humilité et de douceur; elle excellait surtout dans l'esprit de prière et la confiance en la divine Providence. Il semble qu'elle ait voulu obtenir cette dernière vertu aux supérieures qui devaient lui succéder, car toutes, jusqu'à nos jours, l'ont eue pour caractère distinctif. Elle mourut en 1767, dans la soixante-unième année de son âge et la trente-neuvième de sa profession.

La Mère Marie-Marguerite succéda à la Mère Marie-Christine, et devint également une vraie mère pour ses inférieures. Elle avait rempli au début de la fondation les charges de sous-prieure, de maîtresse des novices et de sacristine; elle était infatigable à travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elle

mourut en 1796, âgée de quatre-vingt-six ans; quinze ans après avoir célébré le jubilé de sa profession.

Il survint alors un temps de rudes épreuves. Pendant les tristes événements de 1796 et 97, le Monastère fut exposé aux plus grands dangers. Le Cœur de Jésus et la Mère des Douleurs, à qui les religieuses firent violence par leurs prières et leurs larmes, détournèrent le péril. Les Ursulines purent rester dans l'enceinte bénie de leur Monastère, mais durent se résigner à en céder une partie à l'ennemi, qui y mit une garnison; il fallut aussi panser les blessés. Cette tempête était à peine apaisée qu'elles eurent à craindre un sort encore plus triste: il fut question de transformer le Monastère en hôpital militaire, à cause de sa situation favorable. Le mandat de cession se trouvait déjà entre les mains du magistrat de la ville. Quelques personnes influentes et dévouées à la Communauté s'employèrent auprès de l'autorité compétente et, grâce à leurs démarches, le Monastère fut assuré aux religieuses et une autre place choisie pour l'hôpital. Lorsque la supérieure reçut cette heureuse nouvelle, toute la Communauté récita le *Te Deum* avec des larmes de joie et de reconnaissance; le lendemain, il y eut une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, et on fit mémoire spéciale des bienfaiteurs qui s'étaient intéressés à cette affaire.

De 1761 à 1805, la mort frappa quarante victimes, mais il était alors accordé aux religieuses de conserver leurs Sœurs défuntes dans le caveau du Monastère; à partir de cette époque, 1805, toutes durent être enterrées dans le cimetière de la ville, d'après les ordres du Gouvernement. La première défunte que nos devancières virent ainsi enlever à leur affection, était la Mère MARIE-AUXILIATRICE, née de

ZÉPHÉRIS; pendant qu'elle avait été maîtresse des novices, elle avait présenté cinquante-six Epouses au Roi immortel. Elle était un noble exemple de toutes les vertus, une règle vivante, toujours abîmée en Dieu, et avec cela d'un caractère gai et affable. Sa dernière maladie fut causée par ses violentes aspirations vers Dieu. Elle mourut en odeur de sainteté en 1805, dans la soixante-huitième année de son âge et la quarante-huitième de sa profession. La dernière supérieure défunte, qui avait été sa novice, nous a parlé souvent de la vertu extraordinaire de la Mère Marie-Xavier, et nous en trouvons d'autres témoignages dans les manuscrits que cette sainte Mère nous a laissés et qui attestent tous son ardente piété.

Les troubles causés par la guerre continuèrent durant les années suivantes; la cherté des vivres qui en résulta, réduisit le Monastère à la plus grande pauvreté, et le mit dans une situation si pitoyable, que l'on craignit un moment sa dissolution. La supérieure d'alors, la Mère MARIE-SALÉSIE DE PEYSSEY, parente de notre première Fondatrice, mourut en 1811, sous le poids de douleurs physiques qui avaient duré plusieurs années. Elle avait été supérieure pendant douze ans, et se trouvait dans la soixante-deuxième année de son âge, et la quarante-neuvième de sa profession. Elle était si pleine de charité et de douceur envers ses filles spirituelles, comme l'observent nos Annales, qu'elle attirait tous les cœurs. Elle brillait aux yeux de la Communauté par toutes les vertus religieuses, surtout par son ardeur à la prière, sa confiance en Dieu, et sa résignation à la volonté divine. Le Gouvernement permit, sur sa demande expresse, qu'elle fût enterrée dans notre caveau sépulcral, à l'intérieur du couvent, faveur qui ne fut plus accordée dans la suite à nos instances répétées, à cause de la proximité du Couvent et du Pensionnat, ce qui nous obligea à acheter plusieurs arcades dans le cimetière de la ville.

La nouvelle supérieure, la Mère MARIE-LOUISE KOFLEN, sembla être choisie par la divine Providence pour relever notre Maison; après Dieu, c'est principalement à elle que nous en devons la conservation et la prospérité. Qu'il nous soit permis de placer ici une courte notice sur cette bonne Mère.

Toute jeune encore, elle fut placée dans notre Pensionnat par ses pieux parents qui l'avaient élevé dans l'innocence et la vertu. Elle entra au noviciat dans sa onzième année, et y devint pour toutes ses sœurs un modèle de ferveur. Elle fut élue unanimement supérieure du Monastère à l'âge de vingt-huit ans, durant les temps difficiles de 1811. En entrant en fonction, elle trouva plusieurs milliers de florins de dettes, et pour toute ressource dix-huit kreuzer; elle en fit don à un pauvre prêtre pour n'avoir plus rien en possession, et oser tout attendre de la divine Providence, en laquelle elle plaçait toute sa confiance. Elle pourvut néanmoins avec une sollicitude toute maternelle et une sage modération à tous les besoins, et ce n'était pas seulement pour ses filles qu'elle était mère, son noble cœur était encore ouvert à tous ceux qui lui demandaient secours. Elle répandait d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, et attirait ainsi les bénédictions du ciel sur le Monastère. Toute pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, elle tâchait de porter ses Sœurs à la vertu solide par la voie du renoncement et de l'imitation de Notre-Seigneur. Elle vénérât avec la plus grande ardeur le très-saint Sacrement, et, à chaque événement grave, et dans chaque nécessité, elle se rendait premièrement au chœur pour puiser aux pieds de Jésus, lumière, force et courage. Sa dévotion à la Mère des Douleurs était aussi remarquable, et son zèle pour le culte divin ne connaissait pas de bornes. Pendant quarante-huit ans, elle fut organiste du Monastère, et elle orna l'autel et la Maison de Dieu des plus belles parures; elle faisait tout ce qui était en son pouvoir, non-seulement pour l'embellissement de la chapelle du Monastère, mais aussi pour celui des églises pauvres.

Les sollicitudes de la Mère Marie-Louise pour l'enseignement et l'éducation de la jeunesse témoignaient de la haute idée qu'elle avait de sa vocation d'Ursuline; elle visitait les écoles chaque semaine, et, déjà souffrante, elle s'y rendit la dernière fois huit jours avant sa mort. Atteinte assez souvent de graves maladies, elle les endura avec la plus admirable patience. Jusqu'à ce que le divin Epoux daigna l'appeler à une meilleure vie. Elle mourut, munie des Sacraments, le 18 février 1855. Elle était âgée de soixante-douze ans. La Mère

Marie-Louise avait porté quarante ans la lourde charge de la supériorité, et revêtu soixante de ses filles des livrées de la Religion. La Révérende Mère Marie-Louise emporta en mourant l'affection et la reconnaissance de ses Sœurs, et aussi l'estime de tous ceux qui l'avaient connue.

La Mère MARIE-THÉRÈSE, baronne DE PARAVANZINI et la Mère MARIE JEANNE KOFLER, sœur de la dernière supérieure, étaient des exemples de vertu non moins édifiants. Nos Annales disent de la première, la Mère Marie Thérèse, qu'elle rendit service au Monastère avec un zèle infatigable, en instruisant pendant de longues années la jeunesse; elle n'épargnait dans cet emploi, ni peine, ni application, mais sacrifiait ses forces et sa vie pour ces âmes rachetées au prix du sang d'un Dieu. Cette bonne Mère eut, durant onze ans, la charge de sous-prieuré, et durant dix-neuf ans celle de directrice du Pensionnat. On vit en elle la vraie Ursuline, et l'observatrice exacte de nos saintes Règles et Constitutions; elle donnait surtout l'exemple de la sincère humilité de cœur et de la sainte obéissance, si bien que les supérieures n'avaient jamais à lui répéter deux fois le même ordre. Sa piété et sa patience étaient sans égales; elle ne passait jamais une heure sans souffrance, mais n'en était pas moins joyeuse en Notre-Seigneur. On la voyait toujours recueillie en Dieu, sévère pour elle-même, mais toute charité et douceur à l'égard des autres, pleine de respect et d'affection envers ses supérieures, enfin, être en tout la religieuse parfaite. Chacune de ses respirations était une action de grâces pour la faveur insigne de sa vocation. Elle mourut le 3 avril 1824, munie des Sacraments de l'Eglise, la soixante-neuvième année de son âge et la quarante-cinquième de sa profession. La Mère Marie-Jeanne Kofler, que plusieurs d'entre nous ont connue, ainsi que sa sœur et devancière dans la supériorité, remplit également de longues années la charge de sous-prieure, et pendant quarante-cinq ans celle de directrice du Pensionnat. Les tristes circonstances où se trouvait alors le Monastère, nous obligèrent avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques, à une exemption de la Règle qui prescrit de n'employer aucune Sœur dans les emplois et charges de la Communauté, à moins de deux ans de profession. Cette bonne Mère était pour toutes un miroir

de vertu et l'image vivante de la régularité. Sa conduite extérieure était droite et simple, et son âme élevée et tout abîmée en Dieu, ne vivait et ne respirait que pour lui; elle jouissait d'une admirable égalité d'âme en toutes les circonstances, même les plus inquiétantes. Son obéissance d'enfant envers ses supérieures la rendait un beau type d'une vraie religieuse. Mère charitable à l'égard des élèves, elle se sacrifiait entièrement, et se consumait dans le champ du Seigneur, même lorsque ses forces commencèrent à l'abandonner; recueillant ce qui lui en restait, « s'appuyant de la main sur une canne, et de l'esprit sur la confiance en la grâce fortifiante de Dieu, » elle consacra encore les deux dernières années de sa précieuse vie au bien de la jeunesse, jusqu'à ce qu'elle mourut victime de l'amour divin. Elle succomba après une maladie de neuf semaines, le 15 janvier 1854, jour de la fête du Saint Nom de Jésus. Elle était âgée de soixante-neuf ans.

Le bon Dieu envoya une épreuve très-sensible aux Ursulines touchant leurs confesseurs; mais saint Joseph, auquel leurs prières s'adressèrent, consola bientôt cette Communauté en souffrance: le choix du Révérend M. Lunz, fait par l'ancien prince-évêque, Mgr Charles, comte de Sodron, fut une véritable bénédiction de la Providence. Le Révérend M. Jean Lunz remplit dans notre Monastère la double fonction de chapelain et de confesseur, de 1823 à 1871, et toujours avec un zèle et un dévouement admirables. Pour rendre hommage au mérite de ce digne prêtre, nous ne saurions mieux faire que de citer un fragment de la lettre que Mgr Vincent, prince-évêque actuel de Brixen nous adressa à la nouvelle affligeante du décès de notre vénéré confesseur: « Votre télégramme et l'annonce
« du décès de M. Lunz, m'ont si vivement ému, que
« je dois étouffer les larmes aussi souvent que j'y

« pense. Cette perte est grande pour vous et pour nous.
« Je vénérâis le cher Lunz comme mon père. C'était
« un homme qui ne vivait que pour sa vocation, qui
« s'était tout à fait identifié avec elle, et en qui ap-
« paraissait le type du saint prêtre. »

En 1857, le troisième centenaire de notre Ordre fut célébré solennellement dans notre Monastère, et de nombreux fidèles visitèrent à cette occasion notre modeste église.

En 1846, notre Couvent reçut d'une ancienne élève, entrée dans la suite au couvent de l'Adoration perpétuelle, à Rome, un don extrêmement précieux ; c'était le corps de sainte Blandine, vierge et martyre, dont les reliques, enchâssées avec celles de saint Victor, forment l'ornement principal des deux autels latéraux de notre chapelle.

Les années de guerre de 1848, 1859, 1866 se passèrent sans dommage notable pour nous, mais non sans de vives angoisses, craignant tous les jours l'invasion des ennemis. Au plus fort du danger, il fut permis aux religieuses de prier deux à deux, à tour de rôle, une heure de plus qu'à l'ordinaire devant le Saint-Sacrement.

En septembre 1857, nous eûmes la grande faveur de recevoir une première visite de notre prince-évêque actuel, Mgr Vincent, honneur qui s'est souvent renouvelé depuis. Cette joie était d'autant plus grande alors, que nous avions été privées de la visite pastorale pendant onze années, Mgr Bernard, son vénéré prédécesseur, ne pouvant plus visiter son diocèse, à cause de son grand âge.

Cette même année, 1857, le nombre des élèves ayant augmenté, on éleva un second oratoire, et en 1859,

un troisième étage au bâtiment du Pensionnat. Le 29 septembre 1858 fut également pour nous un jour de grande joie. Une petite négresse, nommée Masoda, recevait le saint Baptême, deux novices prononçaient leurs vœux, et cinq postulantes recevaient le saint habit. Parmi ces dernières, étaient deux chères sœurs négresses, devenues les Mères Marie-Jean-Evangéliste et Marie Jacobine. La nouvelle baptisée, notre heureuse Masoda, était atteinte d'une maladie pulmonaire, lorsque nous la reçûmes en 1857; mais elle était douée d'un cœur extrêmement pieux. Elle employa, avec toute la fidélité possible, les deux ans de vie que le bon Dieu lui accorda pour embellir sa robe d'innocence par de nouveaux actes de vertu. Elle endura ses souffrances avec une patience vraiment édifiante: « Le bon Dieu le veut ainsi; j'en suis contente, » disait-elle au plus fort de la douleur. Il n'était pas moins touchant de voir avec quelle pieuse avidité cette jeune âme avait faim et soif de l'instruction religieuse, même en dehors du temps qui lui était consacré; on ne pouvait lui causer de plus grand plaisir qu'en lui parlant du bon Dieu ou de la sainte Vierge: son œil était alors fixé sur les lèvres de la personne qui l'entretenait, pour ne perdre aucune de ses paroles. Cette pieuse enfant mourut subitement d'une hémorragie. En 1872, nous eûmes encore la joie de faire donner le baptême à une autre petite négresse qui est encore chez nous.

Les années 1872-75-76 nous sont devenues particulièrement mémorables par la consécration au Cœur de Jésus qui eut lieu à chacune de ces époques. L'année 1872 nous est spécialement chère par le souvenir de l'union de toutes les Ursulines dans ce divin Cœur.

De l'année 1857 à l'année 1877, la mort nous enleva un grand nombre de nos chères Sœurs, vingt-huit religieuses de chœur et cinq converses. L'espace ne nous permet pas de faire une mention plus ample de ces bien-aimées défuntes; un genre de vie uniforme amènerait d'ailleurs pour plusieurs des récits semblables; nous nous bornerons donc à parler de notre chère Mère MARIE-JEANNE-EVANGÉLISTE: ces détails sur une africaine offriront peut-être plus d'intérêt.

La Mère Marie-Jeanne-Evangéliste, l'aînée de nos deux Sœurs négresses, entra chez nous le 11 janvier 1855, et se distingua, encore païenne, par sa douceur et la bonté de son cœur; elle se prépara avec un grand zèle à la réception du Baptême, qui lui fut conféré le 29 juillet de la même année: elle fut nommée Louise. Dès lors elle s'efforça d'imiter par l'innocence et la pureté de son cœur, son aimable patron, l'angélique Louis de Gonzague. Le bon Dieu lui ayant accordé dans la suite la grâce de la vocation, Mgr le prince-évêque accorda à ses instances d'entrer en notre servent Noviciat. Elle y fut admise au mois de mars 1858 avec sa compatriote, qui vit encore au milieu de nous, et s'efforce de servir Dieu avec zèle. Elle prit l'habit le 29 septembre de la même année, reçut le nom de Marie-Jeanne-Evangéliste, et fit profession le même jour, trois ans plus tard. Lorsqu'elle se fut entièrement consacrée à Dieu, la Mère Evangéliste ne connut plus d'autre soin que celui de répondre fidèlement à la grâce de sa vocation dont elle était vivement reconnaissante, et d'acquiescer les solides vertus religieuses. Sa dévotion favorite était pour l'Enfant Jésus; elle apprit de ce doux Maître la vraie humilité de cœur, la simplicité, l'amour de la pauvreté, et cette obéissance aveugle qui fut pour nous un sujet de si grande édification. Lorsque quelqu'un concevait quelque inquiétude en une affaire quelconque, elle aimait à dire: « Soyez tranquille, vous verrez, l'Enfant Jésus aidera. » Pendant sa dernière maladie, elle disait avec cette simplicité qui lui était ordinaire: « J'ai prié souvent pour que l'Enfant Jésus me juge après ma mort, j'en ai moins peur que de Jésus adulte avec la barbe. » La dernière nuit qui précéda sa mort, elle dit à la Sœur qui veillait auprès d'elle, lorsque celle-ci voulut lui donner un rafraîchissement à minuit: « Oh ! je vous prie,

laissez-moi d'abord adorer un moment l'Enfant Jésus; c'est maintenant l'heure où il est né. » Cette dévotion au divin Enfant lui avait inspiré une obéissance admirable. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons seulement que, s'estimant heureuse dans la sainte foi catholique, elle conçut avec sa compagne le désir d'aller en Afrique, afin d'y opérer davantage le bien de ses compatriotes. Ce désir l'ayant inquiétée et troublée plusieurs fois dans la prière, elle l'avoua en toute sincérité à sa supérieure, qui lui dit de comprimer ces pensées et d'abandonner tout à Dieu. Notre très-digne Mère ayant demandé à la chère Sœur sur son lit de mort ce qu'il en était de ses anciens désirs pour l'Afrique, celle-ci répondit tout étonnée: « Ma digne Mère, depuis que vous m'avez dit de tout abandonner à Dieu, je n'y ai plus songé. » Si la Mère Évangéliste soupçonnait qu'on voulait la ménager ou lui adoucir une chose quelconque, elle s'en affligeait; nos services étaient de trop à ses yeux. Elle-même cependant était remplie de prévenances envers toutes; fervente religieuse, elle prenait toujours ce qu'il y avait de moindre lorsqu'elle pouvait le faire sans être remarquée, car elle évitait soigneusement tout ce qui pouvait paraître à l'extérieur. Elle n'excellait pas moins en amour filial et en respect envers ses supérieures, et elle leur fut toujours un sujet de joie et de consolation. Pour résumer, notre chère Mère Évangéliste cherchait l'obéissance en toute occasion, même à l'égard de ses Sœurs, de sorte que l'on eût pu croire qu'elle n'avait plus de volonté propre. Après avoir souffert longtemps d'une maladie pulmonaire, sans rien perdre de sa gaieté et de sa ferveur, elle fut atteinte d'une fièvre violente dont elle mourut, munie des Sacraments de l'Église, le 12 janvier 1871, âgée environ de vingt-huit ans.

Le personnel actuel de notre Maison se compose de trente et une religieuses de chœur, de quinze converses professes, d'une novice de chœur et d'une postulante converse. Les élèves du Pensionnat sont au nombre de soixante-quinze à quatre-vingts, et celles de l'école publique au nombre seulement de cent à cent

dix, quoiqu'elle soit la seule école de la ville. L'italien est la langue maternelle de la moitié des élèves, les autres sont allemandes, c'est pourquoi l'instruction religieuse, et les autres parties de l'enseignement, se donnent en ces deux langues. Les religieuses qui ne sont pas employées auprès des élèves, s'occupent de broderies pour les ornements d'église et autres ouvrages pour œuvres pieuses.

Nos élèves apprécient vivement la faveur qui leur est accordée, d'accompagner chaque année la procession de la Fête-Dieu; elles sont alors vêtues de blanc, avec une couronne blanche sur la tête. Mais il leur était réservé une joie et un honneur encore plus grands en 1875, à l'occasion de la consécration de toute l'Eglise au Cœur de Jésus, et en 1876, où fut renouvelé le vœu national par lequel nos aïeux consacrèrent tout le Tyrol au Cœur de Jésus. Ces deux fois, il leur fut permis de se joindre, dans leur parure virginale, à la procession solennelle organisée dans notre petite ville. Huit des plus grandes élèves portèrent tour à tour un brancard orné aussi bien que possible, où apparaissaient différents symboles. Une partie des autres élèves entouraient le Cœur de Jésus, un cierge allumé à la main, et les autres portaient une branche de lis.





MONASTÈRE DE DÜREN,

(PROVINCE RHÉNANE).

Congrégation de Bordeaux.

O Seigneur, que votre Esprit est bon
et suave dans tout ce qu'il fait !

(Sap. 12, 1.)



En Tyrol rendons-nous sur les confins de la Prusse protestante, à Düren, où, depuis deux siècles, se trouve une Communauté d'Ursulines, menacée aujourd'hui par la volonté toute-puissante de M. le comte de Bismarck.

« Fondée en 1681, par les Mères Claire Magnée et Dorothee-Fluss de Liège, notre Monastère a eu de très-modestes commencements, car les autorités civiles ayant fait de grandes difficultés pour permettre aux Ursulines de s'établir à Düren, nos anciennes Mères n'eurent pendant longtemps qu'une existence précaire. Elles furent réduites durant un bon nombre d'années à habiter des maisons qu'elles prenaient à loyer, et s'occupaient uniquement de l'instruction des enfants pauvres. Ce ne fut qu'en 1704 qu'elles consacrèrent le fruit d'une sage économie et de maintes privations, à la construction d'une petite chapelle et d'un couvent, le tout dans les plus modestes proportions. Mais au moins, à partir de cette époque, elles eurent le bonheur de posséder au milieu d'elles le Dieu caché

dans l'Hostie. La bénédiction divine reposa sur le nouveau Monastère, car en 1710 nos Mères purent fonder celui de Montjoie, sans affaiblir l'établissement de Düren, qui continua à se développer peu à peu. Les guerres du XVIII^e siècle, plus tard celles de la Révolution française, et l'adjonction momentanée de notre province à la France, firent perdre à nos Mères tous leurs revenus et les réduisirent à une extrême pauvreté. Quoique leur chapelle eût été fermée, qu'elles eussent dû congédier les enfants pauvres et les pensionnaires, et qu'elles eussent été contraintes de prendre l'habit séculier, elles ne quittèrent pas leur bien-aimé couvent. Restées sans ressources, elles gagnèrent leur vie en travaillant à l'aiguille. Nous lisons dans nos Annales particulières : le jour de Pâques 1794 fut pour nous un véritable jour de disette; pas de pain ni d'argent pour en acheter.

« Enfin l'année 1804 vit la réouverture de la chapelle et des classes, et les Ursulines, heureuses d'avoir tout supporté pour être fidèles à leur Règle, se livrèrent avec une nouvelle ardeur à l'enseignement de la jeunesse. Les prises d'habit se firent cependant porte close jusqu'en 1814. A cette époque, Notre-Seigneur nous amena une jeune aspirante appelée à donner, au moyen de circonstances providentielles, un nouvel essor à notre établissement. Dans son humeur enjouée, notre Mère. Aloysia aimait à dire au sujet de son entrée : « Le bon Dieu m'a prise par la chevelure comme le prophète Habacuc pour me transporter à Düren. » Pendant de longues années, cette bonne Mère prodigua les riches dons de son esprit et de son cœur à la jeunesse confiée à ses soins.

Une des fâcheuses conséquences des guerres avait

été le relâchement de la clôture, et ce fut un jour de bonheur pour nos Mères, lorsqu'en 1825 on la vit rétablie. Depuis lors il y a des grilles à tous les parloirs; seulement nous nous conformons à un usage des établissements religieux du pays, qui est de faire visiter le pensionnat aux personnes qui veulent bien nous confier leurs enfants; la supérieure et la maîtresse du Pensionnat les accompagnent.

Le nombre des externes augmentant d'année en année, la maison devenait insuffisante pour les recevoir, et l'espace manquait pour bâtir. En cette circonstance difficile, nos supérieurs, ainsi que des amis éclairés, nous conseillèrent de construire ailleurs un nouveau Monastère. On fit dans ce but l'acquisition d'un vaste jardin attenant à la porte de la ville, et, le 19 mars 1862, après une grand'Messe en l'honneur de saint Joseph, les travaux de terrassement commencèrent. Pour rendre hommage à notre Père et protecteur nous devons dire que pas le moindre accident n'eut lieu pendant toute la durée de la bâtisse. Le 12 octobre 1865, nous fîmes notre entrée dans notre beau Monastère de Saint-Joseph; nous y jouissons des avantages de la solitude et de la campagne. Le principal corps du bâtiment présente une belle façade; le rez-de-chaussée est occupé par la majeure partie de l'externat et des classes gratuites; le premier et le second étage sont réservés pour les classes supérieures de l'externat et pour le Pensionnat. Il y a 53 vastes salles et quelques petites pièces pour les pianos, etc. Tout le bâtiment est chauffé à l'eau, innovation dont nous n'avons qu'à nous louer, tant au point de vue de la modicité du prix qu'à celui de la propreté et de la santé. L'église est à l'ex-

trémité de la façade, et, bien que petite, elle est un bijou d'élégance, conforme aux principes de l'art, et construite en style gothique.

Nous respirons dans notre Monastère l'air le plus pur de la campagne, parce que le jardin cloîtré réservé aux religieuses, ceux des élèves, et l'emplacement de leurs jeux, contenant escarpolette, pas de géant, gymnastique, s'étendent derrière les bâtiments, et ne sont séparées des vertes campagnes que par le mur de clôture. Un plus large emplacement, planté de tilleuls est destiné également aux récréations; une statue de l'Ange Gardien l'embellit, et nos chères enfants aiment à interrompre leurs jeux folâtres pour aller offrir leurs hommages au Protecteur céleste. Toutes les classes ont aussi leurs symboles religieux, mais ce à quoi l'on ne s'attend guère, c'est que, depuis quelques années, on voit dans une douzaine de nos classes de grands cadres, avec le portrait de l'Empereur de Prusse, ornement qui nous a valu une dépense d'une centaine de marks. Et pourtant le nombre suffisant n'y est pas encore, ce qui cause quelquefois de petits embarras, quand, par exemple, un des employés arrive à l'improviste pour faire l'inspection. Alors il nous faut user de stratagème pour substituer la majesté en défaut!

Notre personnel est réduit à trente-un sujets, dont vingt-deux professes de chœur et neuf converses. Nous sommes obligées de nous faire secourir de sept maîtresses séculières à l'externat.

À partir de la réorganisation des classes en 1804, la ville avait confié à nos Mères l'enseignement de toute la jeunesse de notre sexe, et c'est ainsi que les filles catholiques des deux paroisses de Düren sont

instruites dans les écoles d'Ursulines. L'année dernière, leur nombre s'élevait à 1,400. Une nouvelle ordonnance qui prescrit de n'admettre les enfants qu'à l'âge de six ans, a un peu diminué ce nombre. Nous en comptons néanmoins plus de mille, en quatorze grandes classes, y compris deux classes supérieures, et trois classes gratuites avec 500 enfants pauvres. Avec de pareilles occupations, nous sommes obligées de faire de grands et pénibles efforts pour maintenir nos études au niveau des exigences de notre époque et des circonstances difficiles où nous nous trouvons. Mais nous nous estimerons heureuses, si le bon Dieu nous permet d'épuiser nos forces en faveur de ces chères petites âmes, menacées, si nous partons, d'écoles irréligieuses. Autrefois nous ne devions compte qu'à Dieu et aux parents, de notre Pensionnat; aujourd'hui il est tombé sous la surveillance du Gouvernement.

La Congrégation des Enfants de Marie est établie canoniquement ici; la plupart de nos pensionnaires tiennent à avoir la médaille bénite avant de rentrer dans le monde. Tant que nous avons pu jouir du bonheur de la direction spirituelle des Pères Jésuites, la retraite annuelle des élèves a été donnée par ces regrettés serviteurs de Dieu. Depuis leur départ, nous avons été assez heureuses pour rencontrer un prêtre très-pieux qui veut bien s'en charger; seulement, comme cela doit se faire sans éclat ni appareil, les anciennes élèves n'y sont plus invitées.

Notre dévotion la plus chère est, sans contredit, celle du Sacré-Cœur de notre Epoux bien-aimé. Nos Mères du siècle dernier avaient obtenu, à force d'ardentes prières et de pénibles démarches, l'érection de

la confrérie du Sacré-Cœur, affiliée à celle de Rome. A la fête de cet aimable Cœur, nous jouissons du privilège des Quarante-Heures. Quels jours de grâces et de bonheur pour nous!

Vient ensuite la dévotion envers l'immaculée Vierge, honorée ici sous différents titres; nous rencontrons partout sa souriante figure. Le mois de Mai se fait en public, et les fidèles s'y rendent en grand nombre. Il est à remarquer que plus les solennités religieuses sont restreintes ou supprimées, plus la ferveur des fidèles brebis console les pasteurs attristés.

Nos petites et grandes affaires sont confiées à saint Joseph, et presque à chaque endroit du Monastère nous saluons sa statue vénérée. Le culte de sainte Anne nous est bien cher aussi, et, d'autant plus, que ses reliques sont en grande vénération à Düren: patronne de la ville, elle est regardée par les habitants comme la mère de chaque famille; il n'y a pas de ménage catholique où ne se trouve quelques membres portant le nom d'Anne (1).

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre grand regret de ne pouvoir, à l'exemple des autres Communautés de notre saint Ordre, solliciter des lettres postulatoires de Mgr notre Archevêque. Hélas, le saint Prélat de Cologne erre à l'étranger; nous ignorons même quel toit hospitalier abrite la personne sacrée de cet

(1) A six heures du soir, après le *Salve Regina* et les litanies de sainte Ursule, nous récitons une prière à saint Roch, comme protecteur contre les épidémies. A la prière du soir, on ajoute un *Pater* pour celle de la Communauté qui passera la première à l'autre vie, ainsi que la commémoration de sainte Agathe, afin d'être préservées du feu. Les Evangélistes sont invoqués par un *Pater* comme gardes de la Maison contre les voleurs.

éminent confesseur. Deux ans se sont écoulés depuis sa dernière visite ; à peine avait-il quitté la prison , que l'infatigable Pontife vint à Düren faire asseoir au banquet des Anges les premiers communians de l'une de nos deux paroisses. Quel enthousiasme, quelle touchante fête, et en combien de manières, se manifesta la respectueuse affection des fidèles ! Nous revîmes notre digne Pasteur avec un attendrissement inexprimable ! Les peines, les privations, avaient sillonné son front ; sa santé était chancelante, mais non pas son courage, ni sa confiance en Dieu... Laissez-nous recommander à vos ferventes prières ce vénérable Prélat, ainsi que le troupeau privé de ses soins.

Les temps sont bien tristes ; plusieurs de nos Communautés, et la plupart des autres Congrégations religieuses, ayant déjà quitté le pays, notre position est incertaine et fort difficile. La ville manque de bâtimens pour les écoles et de fonds pour en construire ; cette raison nous permet de rester encore. Il y a deux ans environ que, suivant le conseil de personnes judicieuses, nous vendîmes à quelques bons catholiques notre Couvent pour le sauvegarder. Dans ce moment, tout est mis en question pour nous, car le Gouvernement a engagé la magistrature de Düren à nous faire un procès au sujet de cette vente. La divine bonté permet que le Sénat de la ville, quoique protestant en majeure partie, ne soit pas disposé à se déclarer contre nous, et l'affaire traîne en longueur dans les bureaux. Nous mettons notre confiance dans le doux Cœur de Jésus. Sa divine Providence voudra-t-elle que nous soyons expatriées, et que l'usage même de notre Maison nous soit interdit ? Si ce malheur arrive, nous espérons, avec la grâce divine, dire notre *Fiat* ! Puisse le miséricordieux Jésus pré-

server seulement notre jeunesse des funestes conséquences d'une instruction sans religion ! » (1)

MONASTÈRE DE FRITZLAR,

(HESSE-NASSAU).

Congrégation de Paris.



ES vénérées Mères qui sont en possession des Annales de l'Ordre de Sainte-Ursule, imprimées en 1856, ont déjà fait connaissance avec la petite Communauté des Ursulines de Fritzlar, province de Hesse-Nassau. Nous ne pensions pas, alors que nous écrivions ces pages, que nous aurions à les continuer dans l'exil ; que nous partagerions le sort de tant de Communautés allemandes qui, chassées de leur patrie, privées de leurs biens, sont obligées de demander l'hospitalité à des pays étrangers, auprès de leurs Sœurs en Jésus-Christ.

Le Gouvernement nous a pris notre beau Couvent, avec sa charmante petite chapelle, nouvellement restaurée, notre ferme et nos jardins. Mais quelque grandes que soient les épreuves que le Seigneur a per-

(1) Monastère de Saint-Joseph, 9 février 1877.

mises, ses miséricordes pour nous sont infiniment plus grandes encore. Notre Père céleste nous a prises sous sa protection spéciale; il a dirigé nos pas, et les excellentes Mères d'Arras ont eu la générosité de nous ouvrir leurs cœurs et leurs bras avec un désintéressement qui fait le sujet de notre admiration et de notre joie. A l'exception d'une Sœur, malade depuis quatorze ans, que nous avons été obligées de laisser aux soins des Sœurs de charité, nous avons toutes été reçues à Béthune, seconde maison des Ursulines d'Arras, et entourées d'amitié fraternelle. Nous reviendrons plus tard à notre réception, mais notre reconnaissance avait tout d'abord besoin de s'épancher.

En 1856, nous pleurions la mort de notre Révérende Mère FRANÇOISE BARDT, dite de SAINT-AUGUSTIN, décédée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans la soixante-septième année de sa profession religieuse. La douleur que nous ressentîmes de la perte de cette Mère bien-aimée était d'autant plus juste, que nous vénérions en elle une seconde Fondatrice. Elle était douée d'un esprit élevé et de toutes les qualités du cœur. Son courage et sa confiance sans bornes en la divine Providence la rendaient vraiment capable de remplir la haute mission que le Seigneur lui avait confiée. Notre Mère Saint-Augustin entra en religion dans les temps orageux de la Révolution de 95. A cette époque, une Communauté des Pays-Bas français nous demanda l'hospitalité : quatorze Bernardines furent reçues avec leur aumônier et leur receveur dans notre Monastère. La Mère de Saint-Augustin apprit de ces dames la langue française, que depuis elle enseigna aux élèves avec un dévouement infatigable.

Notre Couvent comptait cent ans de fondation, ainsi

que le disent les Annales de 1857, quand la Mère Saint-Augustin fut, malgré sa résistance, élue supérieure. Dieu se servit de sa prudence, de son zèle, sage et éclairé, pour nous préserver de la sécularisation qui frappa tant d'autres Communautés d'Allemagne à cette époque! Par sa sage économie, par sa vigilance pour l'observation de nos saintes Règles, cette vénérée Mère sut relever les affaires pécuniaires de notre Maison, et mériter en maintes circonstances les éloges de Mgr l'Évêque de Fulda. Elle quitta pour le ciel cette Communauté de Fritzlar qu'elle avait enrichie de biens spirituels et temporels, et ses filles continuèrent de marcher sur ses traces, conservant le souvenir précieux de celle qui avait été leur Fondatrice, leur bienfaitrice et leur mère chérie. La Mère Saint-Augustin avait rempli la charge de supérieure pendant quarante ans.

L'année 1856 restera une date à jamais mémorable pour nos cœurs. La disposition du Couvent laissait peu à désirer, tant pour les lieux réguliers que pour le Pensionnat, mais la chapelle était insuffisante. Nos ressources étaient très-modiques, et cependant notre Mère supérieure, animée d'une grande confiance, en fit commencer la construction. Nous ne nous étions pas trompées; le bon Dieu envoya les sommes nécessaires pour relever entièrement le pieux sanctuaire. Avec le dot de quelques novices; et l'augmentation du nombre de nos élèves, nous nous trouvâmes en mesure de faire face à cette grande dépense. Après un an de travaux, et vers la fête de l'Immaculée-Conception, notre charmante chapelle se trouva complètement terminée. Le maître-autel fut privilégié par notre Saint-Père le Pape Pie IX en 1858. En 1859, la Confrérie du Sacré-

Cœur de Jésus, depuis longtemps objet de tous nos désirs, y fut établie.

Jusqu'alors nous avions été privées de la consolation de voir nos chères enfants faire leur première Communion dans notre église. Elles étaient obligées de se joindre aux jeunes filles de la ville qui accomplissaient ce grand acte de leur vie dans la Cathédrale. Quelle joie pour nous, et quelle délicieuse fête dans notre chapelle, quand nous vîmes pour la première fois nos heureuses enfants s'approcher du banquet eucharistique et se nourrir de l'Agneau sans tache! Ce fut, le cœur ému et les yeux humides de larmes, que toutes nos Sœurs contemplèrent ces angéliques enfants vêtues de blanc, modestement voilées, et portant en main le cierge allumé, symbole de leur foi et de leur ferveur. A cette consolation, se joignit celle d'une retraite qui nous fut prêchée par un Père de la Compagnie de Jésus. Les fils de saint Ignace avaient alors le libre exercice public de leurs fonctions spirituelles. A cette même époque, nous commençâmes à célébrer les mois de saint Joseph, de la sainte Vierge et du Sacré-Cœur de Jésus. Les statues de ces bien-aimés protecteurs furent placées en divers lieux de notre Monastère. Celle du glorieux saint Joseph, notre patron et notre père, fut érigée à l'extrémité du long corridor des Religieuses et porte pour inscription : « *Ite ad Joseph.* » Ah! que de fois cette parole nous a fortifiées dans nos peines, et que de fois aussi nous avons expérimenté la puissance de ce grand saint sur les cœurs de Jésus et de Marie!...

Les fêtes des Patrons de notre Ordre furent dès lors célébrées avec toute la solennité possible, et la rénovation des Vœux eut lieu à la fête de la Présentation, après une retraite de trois jours.

Parlons maintenant de notre Pensionnat. Jusqu'à 1857, par suite de circonstances graves, nous nous étions vues forcées de recevoir dans nos classes des élèves protestantes. Cette nécessité aurait été une joie, s'il nous avait été permis de gagner les âmes de ces chères enfants à notre sainte foi. Mais l'opposition systématique du Gouvernement, les intentions formelles des parents, arrêtaient notre zèle, et la conversion d'une protestante était chose rare parmi nous. Pour nos élèves catholiques, les communications incessantes avec les protestantes avaient une influence bien dangereuse. Notre ardent désir eût été de changer notre Pensionnat mixte en un Pensionnat exclusivement catholique; mais la chose était très-difficile dans notre pays. Cependant la divine Providence nous en fit trouver les moyens. En 1857, un Père de la Compagnie de Jésus donna la retraite aux enfants, et les protestantes elles-mêmes couraient aux instructions avec empressement. A la fin de la retraite, plusieurs désiraient sincèrement embrasser notre sainte Religion, et quelques-unes déjà en avaient demandé la permission à leurs parents. Les pères de ces élèves occupaient de hautes charges gouvernementales. Soit à cause de leur position, soit par suite de leurs préjugés, ces Messieurs refusèrent absolument leur consentement. Par là, le Gouvernement eut connaissance de cet événement, et il en résulta une lutte dont la conclusion fut que nous n'accepterions plus au Pensionnat que des élèves catholiques, à la grande satisfaction de leurs familles, mais aussi à la plus grande douleur des protestants.

La divine Providence qui conduit admirablement toutes choses, se servit du Gouvernement dont nous redoutions l'influence, pour réaliser ce que nous dési-

riçons depuis si longtemps. Nous ne nous aperçûmes pas d'une diminution sensible dans le nombre des élèves. Quant à l'externat, il fut absolument séparé du Pensionnat, et continua à être mixte, selon les désirs de la population de Fritzlar. Nous aurions beaucoup à dire sur les consolations que nous ont données nos chères enfants, sur leurs fêtes, leurs jeux, leurs études. Nous aimerions à parler de la reconnaissance et de l'affection sincère qu'elles avaient pour leurs maîtresses et qu'elles ont surtout manifestées à notre départ. Oh! qu'il nous est doux au milieu des douleurs de l'exil de rester en rapport avec ces chères enfants, et de sentir que rien ne détachera leur cœur de celui de leurs Mères!

Il nous serait aussi consolant de parler longuement des Mères et des Sœurs que nous avons perdues, et la discrétion seule arrêtera notre plume.

EN 1857, la mort nous enleva notre digne Mère **SAINTE-SORME**, à l'âge de cinquante-sept ans. C'était la doyenne de la Communauté, vrai modèle d'activité pendant sa vie, et de patience au milieu de ses longues douleurs.

L'excellente Sœur **WALBURGE** la suivit en 1860, à l'âge de cinquante-neuf ans; elle nous édifia constamment pendant les trente-cinq années de sa vie religieuse, par son obéissance aveugle, sa modestie, son respect envers les Mères de la Communauté et son amour du travail. Elle était douée d'une merveilleuse adresse, et réussissait souvent dans des choses qui paraissaient impossibles à d'autres. Le bon Dieu, qui était la fin de toutes ses actions, lui fit la grâce de l'appeler à lui après une retraite qu'elle avait suivie avec une grande ferveur.

Sa sœur, notre chère Mère **SAINTE-ANNE**, mourut en 1861; elle avait soixante-sept ans d'âge et trente ans de vie religieuse. Elle se distingua par son esprit de prière, par sa tendre dévotion au Saint-Sacrement et son amour pour la Communion. Le bon Dieu éprouva son épouse

par de vives douleurs de goutte qui la retiennent longtemps alitée, en même temps qu'elle souffrait de grandes peines intérieures; mais elle resta calme et résignée jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de lui rendre miraculeusement la santé après une neuvaine. Son amour pour Jésus en Tabernacle devint encore plus ardent, et ce fut à la fête du Saint-Sacrement que le Dieu fidèle l'appela aux notes du paradis. Oh! qu'elle continue au ciel ses prières ferventes pour la Communauté, à laquelle elle s'était donnée avec tant de dévouement!

Dieu nous demanda en 1864 un sacrifice qui surpassa tous les autres. La mort frappa notre vénérée Mère THÉRÈSE-ANNA, dite de SAINT-OPULTE. Cette âme, favorisée de tous les dons de la grâce et de la nature, s'était vouée à Jésus-Christ dès l'âge de dix-huit ans, et elle devint le soutien et l'âme du Monastère. La Mère Sainte Odilie se dépensa avec une entière abnégation à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse; elle y réussit merveilleusement, et, malgré ses occupations continues, son zèle généreux et actif savait lui faire trouver des loisirs pour former les jeunes religieuses à cet art si difficile de l'enseignement. Les anciennes élèves lui conservent un reconnaissant souvenir, et ne prononcent son nom qu'avec une respectueuse vénération. La Mère Sainte-Odilie partagea avec notre Révérende Mère Saint-Augustin, déjà avancée en âge, les travaux et les fatigues du gouvernement de la Maison. Sous sa direction, plusieurs bâtiments de la Terre furent construits, et le Couvent reçut un agrandissement considérable. Le plus beau monument qu'elle ait fait élever est la jolie chapelle, dont nous avons déjà parlé: Elle la fit restaurer entièrement, lorsqu'elle succéda à la Mère Saint-Augustin dans la charge de supérieure. Nous honorons dans cette excellente religieuse une bienfaitrice et une mère: son zèle pour le bien de la Communauté était sans limites, et elle ne redoutait ni sacrifices, ni peines, pour la faire prospérer, et contribuer à l'avancement de ses chères filles dans la voie de la perfection. Entre mille autres biens spirituels, nous devons à la Mère Sainte-Odilie le rétablissement de la clôture et de la vie commune! En qualité de Mère-maîtresse, elle inspira à ses novices, plus par son exemple que par ses paroles, un grand amour pour leur sainte vocation.

Aux avantages de l'esprit et du cœur, notre bien-aimée Mère joignait une taille svelte et imposante, une affabilité et une prévenance irrésistibles.

Hélas ! avant sa mort, elle devait goûter le calice amer de son céleste Epoux ! Celle qui était toujours la consolatrice des affligés, devint en proie à une tristesse et à une défaillance complète de ses facultés intellectuelles ; cet état fut, dit-on, provoqué par une extrême faiblesse de nerfs. Cette âme, toujours si confiante en Dieu, devint insensible à toute consolation, et elle fut réduite à dire avec Notre Seigneur en croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée ? » Nous souffrions avec elle, et, malgré nos prières, malgré nos larmes, notre vénérable Mère ne reçut aucun allègement. Cet état douloureux se prolongea cinq mois, et ses peines cruelles ne devaient cesser qu'à sa mort. Nous n'eûmes pas la douce consolation de la voir fortifiée pour le grand voyage de l'éternité par le pain des Anges ; elle ne reçut que l'Extrême-Onction. Elle mourut dans la charge de zélatrice, le jour de la fête de saint Louis de Gonzague. Notre Mère Sainte-Odilie a travaillé pendant sa vie pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de sa Communauté et surtout pour la sanctification des âmes : puisse-t-elle maintenant jouir des récompenses dues à ses mérites ; et voir un jour autour d'elle toutes celles qui l'ont aimée et respectée ici-bas !

En 1870, nous perdions notre Mère **SAINTE-URSULE** **SONRTZ**. Cette chère Mère, souffrante depuis plusieurs années, fut profondément attristée à la pensée de quitter son Couvent bien-aimé. Elle pria beaucoup le bon Dieu de la préserver de cette douleur, et sa supplique fut exaucée.

Notre divin Sauveur fit la même grâce à notre chère Mère assistante, dite de **SAINTE-THÉRÈSE**. Dieu se plut à faire passer cette belle âme par le creuset des souffrances, par des tourments intérieurs et des inquiétudes continuelles, qui dénotaient une vive horreur du péché et une grande délicatesse de conscience. Comme saint Pierre, elle pleurait jour et nuit ses péchés, et il n'y avait pas de sacrifice trop grand pour elle, lorsqu'il s'agissait de faire pénitence et de rendre service à ses Sœurs. Cette charité ardente se manifesta particulière-

ment dans ses fonctions d'infirmière. Son dévouement à notre Communauté ne put lui faire supporter la pensée de sa dissolution ; elle succomba quelques mois avant notre exil. La mort de cette digne Mère fut aussi calme que sa vie avait été tourmentée.

Après avoir parlé de nos chères défuntés, jetons de nouveau un regard sur l'année 1860, devenue impérissable pour les Ursulines de Fritzlar. A cette époque, nous eûmes l'avantage de faire la connaissance de nos bien-aimées Mères et bienfaitrices d'Arras. Notre petite Communauté, connue par les Annales, reçut une Circulaire de Mgr des Billiers, Vicaire général, qui s'offrait à faire réimprimer les Règlements. Notre Mère supérieure lui témoigna toute la joie que lui causait cette entreprise ; bientôt nous eûmes l'honneur de recevoir la visite de cet homme de Dieu, si zélé pour notre chère Congrégation de Paris, et nous fûmes heureuses de posséder les Règlements et les Bréviaires retouchés de sa main. Nous dûmes aussi à la bienveillance de ce saint prêtre nos relations affectueuses avec les Ursulines d'Arras. Bientôt nous entrâmes en rapports tout à fait intimes avec cette chère Communauté, par quelques élèves que nous y envoyâmes, soit pour apprendre la langue française, soit pour embrasser la vie religieuse, soit enfin pour être admises dans le sein de l'Eglise catholique, car ces retours sont très-difficiles en Allemagne. Les communications avec ces excellentes Mères devinrent encore plus fréquentes lorsqu'une de nos anciennes élèves eut pris l'habit religieux dans ce Monastère, et une correspondance régulière s'établit entre les deux Communautés d'Arras et de Fritzlar. Toutes les peines et les joies furent partagées ; ce lien d'af-

fection fraternelle fut encore resserré lorsque nous eûmes la joie de recevoir chez nous pour quelque temps l'aimable Mère Saint-Jean, qui se rendait à Duderstadt. Elle gagna tous les cœurs par son affabilité, sa douceur, sa touchante piété, et ce fut avec douleur que nous la vîmes partir. Mais cette agréable visite fut renouvelée un an après, quand la Mère Saint-Jean retourna au berceau de sa vie religieuse, emmenant avec elle une jeune postulante converse, dont elle avait fait la connaissance chez nous. Les relations se continuèrent toujours plus fréquentes et plus cordiales, et nos généreuses Mères d'Arras commencèrent à devenir nos bienfaitrices par les renseignements qu'elles nous donnèrent sur les Règlements.

Notre petite famille grandissait peu à peu et se fortifiait pour les jours de l'épreuve. Le Pensionnat jouissait d'une bonne renommée et devenait de plus en plus nombreux : les maîtresses savaient allumer et entretenir un grand zèle pour les sciences et pour la vertu ; les deux classes de l'externat ne laissaient rien à désirer, et dans les classes gratuites la bonne tenue et les progrès des enfants étaient hautement reconnus par la Commission des Ecoles. Tout était donc en voie de prospérité, lorsque 1872 nous apporta de sérieuses inquiétudes ; il n'était question que de spoliation des Communautés religieuses. Après la guerre franco-allemande, l'oppression de l'Eglise catholique en Prusse prit un accroissement étonnant. Les maisons et les églises des Pères Jésuites furent fermées ; le même sort frappa peu de temps après les Rédemptoristes, les Franciscains et autres religieux.

Echapperions-nous à cette persécution générale ? Telle était la question que se posait sans cesse chacune de nous. Nous étions résignées et soumises à l'adorable volonté de Dieu, et pourtant nous attendions avec angoisse la décision de notre sort. Notre attente ne fut pas de longue durée. Le Gouvernement demanda à la Commission des Ecoles quelles étaient les obligations que la ville avait contractées envers notre établissement, le Président du Tribunal, ainsi que notre vénéré Supérieur, faisant partie de la Commission ; ils rendirent témoignage au mérite des Ursulines, à la parfaite tenue de leurs classes, et en particulier à leur infatigable dévouement dans les classes gratuites. Jamais nous n'oublierons l'attachement et l'affectueux intérêt que les habitants de Fritzlar nous témoignèrent. Les hostilités gouvernementales augmentèrent peu à peu. Quelques mois après, on nous demanda nos Constitutions. Elles étaient écrites en ancien allemand ; elles furent envoyées directement à Berlin, et elles n'en sont jamais revenues. La confiance que nous avions en la divine Providence nous soutenait au milieu de ces tristes événements, et, quelque sombre que nous parût l'avenir, nous tenions ferme, ajoutant foi à ces paroles écrites au-dessus de notre porte conventuelle : « *Dominus providebit.* »

A cette époque, nous eûmes aussi la douleur de perdre Mgr Christophe Florentins, Evêque de Fulda. Pendant vingt-cinq ans, ce bon Pasteur avait conduit son troupeau avec zèle et dévouement. Affaibli par la souffrance, il ne put supporter le coup douloureux qui frappa son cœur paternel par la suspension du Séminaire qu'il avait créé depuis

quelques années. Ce vénérable Père vit défiler, pour une dernière fois sous sa fenêtre, ces enfants de sa tendresse et de son espérance. Peu de temps après, au moment où les portes de la prison lui étaient ouvertes, son âme s'envola vers son Créateur qu'elle avait tant glorifié sur la terre. Monseigneur avait toujours eu pour nous une affection spéciale, et sa main toujours prête à nous bénir, s'étend encore du haut du ciel sur les pauvres exilées! A cette même époque, M. le Doyen établit dans notre chapelle l'Association des Mères chrétiennes; nous eûmes donc l'avantage d'assister tous les mois à l'instruction que cet orateur éminent faisait aux mères de famille et de voir porter en procession le très-saint Sacrement dans le jardin du Couvent, aux fêtes principales de cette Association. Le souvenir de ces solennités touchantes remplit encore nos cœurs d'une douce joie. Jamais nous ne saurons assez remercier Dieu de toutes les grâces dont il nous combla, au milieu de nos terribles épreuves. Deux nièces d'un ecclésiastique de Fulda, M. Régens Hamp, ayant fait leur éducation dans notre Pensionnat, ce vénérable prêtre offrit de nous donner les saints Exercices: c'était le confort suprême, car après ces jours de paix et de consolation, les poursuites du Gouvernement devinrent de plus en plus actives. La retraite se termina par une solennelle consécration au Sacré-Cœur. Oh! que de fois la voix de notre Mère fut couverte par nos sanglots! M. Régens nous fit ensuite une exhortation, à la fin de laquelle il nous adressa les derniers adieux de notre Evêque et nous donna la bénédiction épiscopale.

L'année 1875, si tristement célèbre pour l'Eglise catholique d'Allemagne par les soi-disant *Maigesetze*, a

écrit aussi sa page dans nos Annales. En vertu de ces lois, l'existence des Ordres religieux fut déclarée abolie en Prusse, et tous les établissements religieux, qui ne s'occupaient pas du soin des malades, devaient, avant 1879, disparaître du sol germanique. Chaque jour fut marqué dès lors par la spoliation de quelque couvent, et la foudre menaçait à tout instant de nous atteindre. Heureusement que la prévoyance et le dévouement de notre Révérende Mère Sainte-Françoise avait su mettre en sûreté la petite fortune de la Communauté. Le bon Dieu lui fit connaître dans le directeur d'un pensionnat de Rolduc, celui à qui elle pouvait la confier, et, pendant deux ans, ce digne ecclésiastique en fut le dépositaire. La conservation du couvent et de la ferme ne préoccupait pas moins notre excellente Supérieure. Dans ces moments critiques, l'honorable M. Fischer, notre fermier, nous rendit de grands services. Par son entremise et celle de M. Régens Kamp, un avocat, zélé pour les intérêts de l'Eglise, se dévoua au règlement de nos affaires, et, malgré les difficultés sans cesse renaissantes du tribunal de la ville, l'achat du Couvent par le comte d'Assebourg de la Hinnebourg dans la Westphalie, fut définitivement conclu. Dès lors M. le comte devint le propriétaire de nos bâtiments; un négociant de la ville, nommé Klesper, le fut de tout notre mobilier, et M. Fischer, du bétail et des provisions de ménage. Après ces arrangements, il s'agissait de trouver un asile lorsque l'ordre fatal de l'exil nous serait donné. Notre vénéré supérieur fit dans cette intention, mais sans résultat, un voyage en Hollande et en Belgique. Nous ne perdions pas courage, et pourtant Dieu ajouta encore une épreuve à toutes les autres. Par une mauvaise entente des documents de fondation, la ville nous

disputa nos propriétés, soutenant que l'électeur Lothar Franz nous en avait fait présent, à la condition expresse d'instruire les jeunes filles gratuitement; mais cette erreur s'éclaircit par les lettres d'achat que nous pûmes produire.

Toutes nos recherches pour trouver un abri ayant échoué, notre espérance se tourna vers nos bien-aimées Sœurs françaises. Les Ursulines de Lyon et d'Amiens, informées de notre situation, s'étaient offertes à recevoir quelques-unes d'entre nous, mais, plus généreuses encore, se montrèrent nos excellentes Mères d'Arras. Toute notre Communauté recevait asile sous leur toit hospitalier. Oh! chère Mère Saint-François-Xavier, votre bonne lettre qui nous porta cette consolation, fut arrosée de larmes d'attendrissement et de reconnaissance!

Le 18 juillet 1876 nous porta le coup terrible, et, quoique attendu depuis longtemps, il n'en fut pas moins douloureux: le 1^{er} avril 1877, il fallut fermer nos écoles et notre Pensionnat, et prendre le chemin de l'exil. Notre légitime douleur ne peut être dépeinte; elle doit être sentie. Notre bonne Mère supérieure, s'oubliant elle-même, nous présenta le calice amer peu à peu, et lorsque nous connûmes toute la grandeur du sacrifice, nous fîmes à la Majesté divine la suprême acceptation, non sans larmes, mais avec une résignation entière.

La Mère Saint-Xavier n'était déjà plus supérieure à Arras; mais nous trouvâmes chez la Mère Saint-Louis-de-Gonzague qui lui succéda, le même cœur bienveillant et généreux. Cette vénérée Mère engagea notre Mère Sainte-Françoise à venir à Arras et à Bellumé pour connaître la nouvelle patrie de sa Communauté. Ce voyage

eut lieu au mois de septembre. Aussi tristes avaient été nos cœurs au départ de notre Mère, aussi grand fut leur bonheur de la revoir, après quatorze jours d'absence; nous lui fîmes une véritable ovation. Arrivée à la salle de Communauté, notre vénérée Supérieure fut saluée par des chants, et notre joie fut encore augmentée par les bonnes nouvelles que nous apporta notre Mère bien-aimée; son récit sécha nos larmes et consola nos âmes affligées. Pendant son absence, les envoyés du Gouvernement de Cassel s'étaient présentés plusieurs fois encore au Couvent. Enfin, le temps de notre départ étant proche, nous commençâmes la vente de notre mobilier, et notre chère solitude offrit le spectacle de la dévastation. On concevra facilement combien ces jours étaient pénibles, et cependant ils n'étaient pas sans consolation. Catholiques et protestants nous exprimaient à l'envi leur compassion et se pressaient pour acheter quelque souvenir. Les magistrats de la ville, cédant aux instances des habitants, sollicitèrent encore une fois de Berlin un délai, et la pétition était rédigée en si bons termes qu'on ne doutait pas de la réussite. Cependant, après quelques mois d'attente, un refus catégorique arriva. Voyant en tout la main de Dieu, nous étions calmes et courageuses; mais les habitants de Fritzlar, et nos élèves surtout, se montraient moins résignées. Que de témoignages d'affection, que de regrets nous furent donnés par tous! Nous ne pouvons passer sous silence le nom d'un ami dévoué: M. le baron de Buttlar, quoique protestant, nous témoigna les sentiments les plus sympathiques au sujet du tort que nous avions à souffrir du Gouvernement. Amateur d'antiquités et parfait connaisseur en peinture, il retoucha lui-même les portraits de nos vénérables

Fondatrices, qui devaient nous suivre dans l'exil, et acheta un grand nombre de tableaux dont nous étions obligées de nous dessaisir.

« Les tableaux du Couvent, nous écrit-il, et les miens sont renouvelés. Ce serait un grand plaisir pour moi de les montrer à ces dames, elles jouiraient de voir comme ils ornent mon salon. J'ai mis le nom derrière chacun d'eux pour les remettre ainsi à la postérité. Je prendrai grand soin de tous, afin qu'à votre retour vous puissiez les retrouver. »

Enfin, l'an 1877 s'ouvrit, et le comte d'Assebourg, averti de prendre possession du Couvent, répondit en ces termes :

« Madame la Supérieure,

« Le porteur de cette lettre, Monsieur Wæ, mon mandataire, sera présent lorsque les servantes de Dieu seront obligées de quitter leur couvent, car leur départ est inévitable. Ceci, j'en suis persuadé, servira à la plus grande gloire de Dieu ! Comme tant de religieux et de religieuses, vous trouverez, vous, Madame, et toutes vos Sœurs, un bon accueil dans la Maison où vous irez. Mais nous qui restons, privés de toute consolation spirituelle, peut-être même des saints Sacrements, nous approchons d'un temps que le bon Dieu dans sa miséricorde voudra bien abréger.

« Je suis, croyez-le, Madame, toujours prêt à vous servir ; je me recommande et toute ma famille à vos ferventes prières. »

« J'ai l'honneur d'être, Madame, votre tout dévoué,

« Comte ASSEBOURG. »

Les classes furent fermées le 5 mars. Aucune plume ne saurait décrire le tableau douloureux et touchant du départ de nos petites filles. Cette scène devait être suivie bienôt d'une autre plus attendrissante encore. Les bons habitants de la ville profitaient de toutes les occasions pour nous montrer leur sympathie et leur attachement. La fête de la Révérende Mère Sainte-Françoise fut singulièrement touchante. Un chœur de chanteurs, et une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants entourèrent la veille au soir notre Couvent à la lueur des flambeaux, et entonnèrent le chant d'adieu et de remerciements. Ensuite, l'un de ces Messieurs prononça un discours fort touchant, et le maire présenta à notre Mère, au nom de la ville, une adresse, souscrite par les personnages les plus distingués tant catholiques que protestants. Les Mères chrétiennes manifestèrent surtout leur reconnaissance. Elles nous écrivirent :

« Révérende Mère Supérieure ,

« Mesdames ,

« Si toute la population est douloureusement frappée
 « à la pensée que le Couvent, fondé depuis cent cin-
 « quante ans dans la ville de saint Wigbert, ne doit
 « plus exister, que les mères de nos enfants nous quit-
 « tent, si tous sont dans une tristesse indicible, c'est
 « nous, les mères chrétiennes, qui en souffrons davan-
 « tage. Nous perdons non-seulement les mères et les
 « maîtresses de nos enfants, mais aussi les nôtres, et
 « en vous, Madame la Supérieure, la protectrice de
 « l'Association des Mères chrétiennes. Notre douleur
 « de cette séparation prochaine est légitime et sincère.
 « Le bon Dieu dont les conseils sont impénétrables n'a

« pas voulu nous dispenser de cette épreuve. Dans
« notre affliction nous jetons nos regards sur vous,
« vénérée Mère, et fortifiées par l'exemple édifiant de
« votre confiance en Dieu, et de votre héroïque empres-
« sement à suivre votre divin Epoux sur le chemin de
« la croix, nous acceptons aussi le calice amer que
« nous offre le divin Maître, en permettant votre éloi-
« gnement. Madame, il nous reste encore un devoir à
« remplir, c'est celui de la reconnaissance. Veuillez
« accepter, Révérende Mère, pour vous et pour toutes
« ces dames, l'expression de notre gratitude sans bor-
« nes, pour le bienfait de l'instruction et de l'éducation
« que vous avez répandu sur nous et sur nos enfants.
« Recevez en particulier les affectueux remerciements
« de l'Association des Mères chrétiennes; ces mères
« ont très-bien su apprécier le privilège de se voir réu-
« nies tous les mois depuis trois ans dans votre pieuse
« chapelle, jusqu'à ce que la lampe du sanctuaire s'y
« éteigne. Permettez-nous, Madame, de vous offrir
« cet humble souvenir comme gage de notre éternelle
« gratitude. Restez toujours avec nous dans les Sacrés-
« Cœurs de Jésus et de Marie, et que le bon Dieu nous
« réunisse sur la terre, ou au moins dans la patrie du
« repos et de la paix, où il n'y aura ni séparation ni
« exil. »

Au lieu de l'*Alleluia* pascal, on n'entendit cette année au Couvent que les cris plaintifs des petites filles, qui venaient faire les derniers adieux à leurs maîtresses bien-aimées. Leurs regrets s'exprimèrent dans des compliments et des chants toujours interrompus par des sanglots. Il nous restait encore une visite, la plus douloureuse pour nos cœurs ! La veille de notre départ, nous nous rendîmes toutes au cimetière du Monastère.

Prosternées sur ces tombes chéries, nous baisions respectueusement la terre qui couvrait les restes vénérés de nos excellentes Mères et Sœurs, et nous les arrosions une dernière fois de nos larmes.

Enfin, le jour de notre départ arriva : c'était le 4 avril 1877. A cinq heures du matin, la cloche nous appela au saint Sacrifice. Malgré cette heure matinale, la chapelle était remplie de monde. Nous nous approchâmes toutes de la sainte Table : Jésus-Christ seul pouvait fortifier nos âmes. La Messe terminée, le divin Hôte de nos tabernacles quitta notre petite église où il avait répandu tant de grâces, et fut transporté à la Cathédrale. Quel déchirement pour nos cœurs ! Un cri lamentable retentit dans toute la chapelle, la lampe du sanctuaire s'éteignit, et la foule accompagna le très-saint Sacrement en procession.

M. Wie prit possession des clés, et à sept heures, après une courte exhortation de notre vénérable Supérieur, des voitures ornées de guirlandes de fleurs, vinrent nous prendre. Une foule immense s'était rassemblée. Jamais nous n'oublierons le spectacle qui s'offrit à nos yeux lorsque nous franchîmes le seuil de notre asile béni ! La foule éclata en cris déchirants et se précipita sur nous pour empêcher notre départ. Que d'émotions pour nos cœurs ! Nous montâmes en voiture ; il y en avait vingt-sept qui formaient le cortège, et nous accompagnèrent jusqu'à la station Wabern. Hors de la ville, nous passâmes sous un arc de triomphe portant pour inscription « Adieu ! au revoir ! » A Wabern le chœur des musiciens de Fritzlar nous avait devancées, et nous adressa un dernier chant d'adieu, à la fin duquel l'un d'eux exprima encore une fois au nom de la ville les sentiments de reconnaissance et les

vifs regrets que causait notre départ. Après un déjeuner qu'on nous avait fait préparer, nous partîmes, et nous trouvâmes dans les wagons un peu de repos et de solitude. Notre vénéré Supérieur et un ami de la Maison nous accompagnèrent jusqu'à Giesen où nous étions attendues par M. Regens Hamp, qui nous conduisit jusqu'au terme de notre voyage. Peu à peu nous reprîmes courage, et les élèves qui nous accompagnaient retrouvèrent la gaieté de leur âge. Vers neuf heures du soir, nous arrivâmes à Aix-la-Chapelle où nous nous divisâmes en deux groupes, acceptant l'hospitalité des Ursulines et des Franciscaines. Nous aimons à nous rappeler la grande charité avec laquelle ces bonnes Mères et Sœurs nous reçurent, et nous voudrions que l'expression de notre reconnaissance parvint une fois encore jusqu'à elles.

Le lendemain, après avoir assisté au saint Sacrifice, nous nous retrouvâmes à la gare pour continuer notre voyage, et, vers six heures du soir, nous arrivâmes à Arras. Nous fûmes accueillies par nos généreuses bienfaitrices, avec toute cette charité que l'amour de Dieu sait seul inspirer. Dans la salle de Communauté brillait cette inscription : « Heureux ceux qui souffrent persécution. »

Pendant les quelques jours que nous passâmes à Arras, chacune de ces chères Mères et Sœurs ne songea qu'à nous consoler, à nous faire oublier nos douleurs, et à nous rendre agréable notre séjour au milieu d'elles. Huit jours après notre arrivée, nous prîmes congé de ces excellentes Mères pour nous rendre à Béthune, lieu de notre destination. La petite cloche de la chapelle nous salua la première de sa voix argentine ; nos bonnes Sœurs nous accueillirent au chant du

Benedictus, qui fut accompagné de nos larmes mutuelles. Nous nous prosternâmes aux pieds de Notre-Seigneur, le divin Exilé, qui nous attendait pour nous consoler et nous fortifier. Après quelques instants de recueillement et d'adoration, le chœur entonna : *Ecce quam bonum*, et toutes nos chères Mères et Sœurs vinrent nous donner le baiser de paix : notre union était cimentée sous le regard de Jésus et tout près de son Cœur.

Nous avons tout d'abord sympathisé avec nos bonnes Mères ; la différence de langue n'est rien quand les âmes sont unies. Nous n'avons donc qu'à remercier le bon Dieu de cette seconde patrie qu'il nous a fait trouver dans la chère France, et dans le cœur de chacune de nos Mères d'Arras et de Béthune. Pourtant, le souvenir de la patrie persécutée pour la foi, et celui de nos enfants privées de l'éducation religieuse, nous font désirer vivement l'arrivée de la colombe, messagère de la paix. Malgré les liens qui nous attacheront pour jamais à nos vénérées bienfaitrices, nous accueillerons avec un bonheur que tout cœur d'Ursuline comprendra, l'annonce du retour dans ce cloître béni de Fritzlar, que, pendant cinquante ans, nos Mères ont embaumé de leurs vertus, et dans cette bonne ville où nos Sœurs ont élevé plusieurs générations dans l'amour et la crainte de Dieu.

O mon Dieu, bénissez ces chères Maisons d'Arras et de Béthune, où nous avons trouvé une hospitalité si fraternelle, et que dans tout notre saint Ordre soit connue la charité de ces Mères et de ces Sœurs bien-aimées!



MONASTÈRE DE GNESEN,

(Aujourd'hui à Tarnow-Gallicie).

Congrégation de Bordeaux.



Voici un rameau de la Communauté de Posen atteint aussi par la cognée de la persécution. Le modeste Couvent de Gnesen ne pouvait exciter la convoitise par ses richesses, c'est donc son zèle apostolique que l'on a voulu atteindre. Laissons la plume à ces humbles servantes de Jésus-Christ. Rien ne peut valoir le parfum évangélique qui s'exhale de ces lignes si pieuses et si résignées.

« Suivant le désir de notre si digne archevêque, M. le comte Ledochowski, aujourd'hui cardinal, la Communauté de Posen envoya au mois d'avril 1868, trois sœurs du chœur et deux converses à Gnesen, pour jeter les fondements de notre couvent. Nous sommes venues ici bien pauvres, car nous ne possédions que cent thalers pour toute fondation. Nous achetâmes sans argent une petite maison que nous habitons encore aujourd'hui (1). Une chambre fut arrangée, pour en faire une petite chapelle, dédiée à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge; d'autres furent

(1) La Circulaire de Gnesen, datée du 27 mars 1877, fut écrite peu de temps avant leur départ pour Tarnow.

consacrées aux dortoirs des enfants. Il ne resta pour nous que deux pièces sous le toit, où il fait si chaud en été que bien des nuits se passent sans sommeil, et si froid pendant l'hiver que l'encre gèle dans les encriers. Mais nous pensons à Jésus dans sa crèche, à son dépouillement sur la croix et nous sommes gaies et contentes dans notre pauvreté. Deux consolations nous attendaient néanmoins dès notre installation à Gnesen : premièrement, notre Couvent était l'unique école catholique pour les jeunes filles, et la pensée de pouvoir élever chrétiennement une partie de nos chères enfants polonaises nous donnait une si douce joie, que rien ne nous paraissait difficile ; la seconde consolation était que nous retrouvions à Gnesen notre cher Père spirituel, M. le chanoine Wojciechowski qui avait été aumônier des Ursulines à Posen pendant dix ans. C'est à lui que fut confiée par Monseigneur la petite troupe des Ursulines de Gnesen ; il était notre aumônier, notre supérieur, notre confesseur, notre bienfaiteur, après le bon Dieu, tout pour nous. Bien souvent, il nous répétait ces touchantes paroles : « Mes Sœurs, remplissez bien vos devoirs, ne vous tourmentez de rien, si vous manquez de quelque chose, dites-le-moi. » Il tenait ce qu'il promettait ; sa bourse et son cœur étaient toujours ouverts pour ses filles. Ne possédant point de fortune, il ne put nous procurer une maison convenable, mais cela vaut bien mieux, car maintenant il nous faudrait tout aussi bien la quitter.

Le chiffre de nos pensionnaires est presque toujours de vingt à trente ; l'externat compte soixante élèves. Le nombre des religieuses s'élève à dix-sept, dont neuf professes de chœur, cinq converses et

quelques novices. Nos santés sont assez mauvaises, et l'on accuse la mauvaise condition du logement, le manque de jardin et l'excès de travail, car nous avons sept classes et préparons nos plus grandes élèves à recevoir le brevet. Le bon Dieu nous a pourtant beaucoup épargnées, car nous n'avons perdu qu'une sœur converse.

Tout en travaillant, et en nous sacrifiant pour nos chères enfants, nous arrivâmes à l'année 1874. Nous avions appris qu'on avait décrété à Berlin des lois impies, mais l'orage nous paraissait éloigné, quand le 3 février arriva la terrible nouvelle que notre si bon, si digne archevêque avait été arrêté et mis en prison (1). Notre douleur fut grande; ce n'était que le commencement. Notre protecteur et Père, M. le chanoine Wojciechowski, ayant été appelé à remplacer Monseigneur pendant son emprisonnement et à gouverner le diocèse, fut à son tour envoyé en prison à Bromberg, et notre petit troupeau resta sans pasteur. Après neuf mois de souffrances et d'attente, nous revîmes notre bienfaiteur, mais, hélas! pour un temps bien court, car il retourna à Bromberg vers la fin du mois de novembre 1874, et, le 8 juin 1875, la mort nous l'enleva à jamais. Comment peindre notre douleur? Religieuses et élèves nous étions toutes réunies dans notre petite chapelle, priant le bon Dieu de nous le conserver, quand nous parvînt la douloureuse nouvelle. Oh! qu'il nous aimait ce bon père! Ces dernières paroles nous ont vivement touchées: « Conduisez-moi à la fenêtre, dit-il, je voudrais voir encore une fois le Couvent. » Il semblait après cette perte

(1) Mgr Ledóchowski.

qu'une douleur plus sensible ne pouvait nous arriver, et pourtant ce n'était pas encore la fin. Une année plus tard nous reçûmes l'ordre de nous expatrier... Nous le reçûmes tranquillement, et ne sachant ni où aller, ni où puiser les ressources indispensables, nous avons prié. Des prêtres zélés se sont intéressés à notre cause, et avec leur aide et leur protection nous avons choisi la ville de Tarnów en Gallicie, cette partie de la Pologne qui appartient à l'Autriche, pour consacrer de nouveau nos forces à l'éducation des Polonaises. »

O Sœurs bien-aimées de Gnesen, prenez courage! Dans l'exil, Dieu et vos Sœurs ne vous oublieront pas!

La vénérable Mère Antoinette, supérieure de la courageuse colonie, termine sa Circulaire par ces paroles: « Nous vous parlons peu de nous-mêmes, car, petites que nous sommes, nous n'avons pas grand'chose à dire de nous; nous voulons être seulement de bonnes servantes de Jésus-Christ, et remplir sa sainte volonté en tout ce qui nous arrive. A l'aide de vos saintes prières, nous espérons y réussir. »



MONASTÈRE DE HERMANSTADT,

(TRANSYLVANIE).

Congrégation de Bordeaux.



A Transylvanie a aussi son Monastère d'Ursulines, et il nous est particulièrement agréable d'écouter le récit de ces pieuses Sœurs trop peu connues de l'Ordre (1).

« Notre Couvent était dans le principe une maison de Dominicains, mais ses membres se virent contraints d'abandonner leur pieux asile, lorsque Hermanstadt apostasia la foi de ses pères et devint luthérienne. Sur la demande de l'administration de l'Union, cinq Ursulines de Presbourg, en Hongrie, quittèrent leur Monastère en 1755, et l'empereur Charles VI leur fit don de cette maison qui était dans un grand état de délabrement. L'impératrice Marie-Thérèse, fille et héritière de Charles VI, donna suite aux projets de son illustre père ; elle acheta plusieurs maisons adjacentes pour agrandir le couvent et fit l'acquisition d'un vaste jardin. Lorsque cette illustre princesse mourut en 1780, la fondation était loin d'être achevée, et aujourd'hui même, l'église ne l'est pas encore entièrement à l'intérieur. Il se ait impossible

(1) Cir laire du 29 octobre 1877.

de décrire toutes les difficultés que nos anciennes Mères eurent à surmonter; mais la croix et les contradictions ne sont-elles pas le sceau des œuvres divines ?

La seconde époque mémorable pour notre Couvent fut vers l'année 1848, pendant laquelle la révolution régna dans notre malheureuse localité, avec son cortège de crimes et d'horreurs. Plusieurs batailles furent livrées tout près de la ville, on se battit même dans les rues. La cour du Monastère, les salles d'études, et presque tout l'intérieur de la maison, étaient encombrés de prisonniers de guerre. Ceci dura plusieurs mois, et quand nos chères Sœurs, qui survécurent à ces scènes de désordre et de violence, nous les racontent, nos yeux se remplissent de larmes involontaires au seul récit des maux qu'elles eurent à endurer. Dieu préserva visiblement notre Couvent de la ruine, et surtout notre chère église, que l'ennemi voulait absolument convertir en magasin de fourrages. Déjà, on avait été obligé de céder une partie de la maison au directeur des écoles de garçons, tant pour son propre usage que pour celui des cours. Pendant la guerre, les bureaux de la chancellerie étaient également venus s'installer chez nous, et les religieuses s'étaient vues contraintes de se confiner avec leurs élèves dans les endroits les plus incommodes de la maison. Ce ne fut qu'en 1865 que nos vénérés supérieurs, grâce à leurs démarches persévérantes, parvinrent à obtenir la délivrance de toute intrusion étrangère.

Il va sans dire que toutes ces tempêtes furent très-préjudiciables à notre Maison; il mourut en outre un assez grand nombre de religieuses, et aucun sujet

ne se présentait, de sorte que, lorsque Monseigneur Haynald fut nommé évêque en Transylvanie en 1852, la Communauté ne comptait plus que dix religieuses de chœur et six converses. Comme notre Maison était le seul couvent de femmes de la province, et qu'il était de la dernière urgence que les jeunes filles reçussent une éducation foncièrement chrétienne pour le bien et le bonheur des familles, sa Grandeur appela des religieuses du monastère de Landshut, en Bavière, pour rendre à notre Monastère son ancienne prospérité. Ce zélé pasteur ne ménagea ni dépenses, ni fatigues, pour en faire une pépinière de science et de piété véritable. Que le juste Rémunérateur veuille rendre tout au centuple à celui qui mérite certainement d'être appelé le second fondateur de notre Maison ! La haute bienveillance de sa Grandeur ne s'est jamais démentie, quoiqu'il ait été appelé depuis plusieurs années déjà, à remplir le siège archiépiscopal de Kalocza, en Hongrie. Monseigneur Michel Fogarasv, son successeur, veut bien aussi nous honorer de sa gracieuse bienveillance, et tout dernièrement, au mois de juin, il a daigné venir de Karlsburg, sa résidence, pour assister à nos examens.

« Parmi nos Mères les plus vénérées, nous parlerons d'abord de notre bonne et digne Mère Saint-Raphaël, qui s'est acquis des mérites innombrables, non-seulement par l'exacte discipline qu'elle fit régner dans la Maison, mais encore par la forte impulsion qu'elle sut donner aux études et à la direction de nos élèves. Elle fut supérieure de 1854 jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1867. Malgré la faiblesse de sa santé, elle travailla avec un zèle incomparable à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; aussi sa mémoire est-elle

restée en bénédiction ; ses filles et ses élèves ne l'oublieront jamais.

Notre bien-aimée Mère Saint-François de Borgia, actuellement encore notre digne supérieure ; fut investie de cette charge à la mort de la Mère Saint-Raphaël, avec laquelle elle était venue du couvent de Landshut.

A qui ne connaît pas les difficultés de notre position, il serait impossible d'imaginer ce que le gouvernement de notre Maison demande de prudence et de circonspection. La discipline et l'esprit religieux furent sur le point de faire naufrage, principalement quand des personnes, dont nous étions le plus en droit d'attendre secours et protection, tentèrent par tous les efforts imaginables, d'introduire dans nos écoles des professeurs séculiers. On était même parvenu à circonvier notre digne Evêque, de telle sorte qu'il croyait vraiment cette innovation nécessaire pour relever le niveau des études. Nous fûmes obligées de nous soumettre pour un temps aux décisions de l'autorité supérieure ; mais quand sa Grandeur eut examiné plus à loisir le fond des choses, elle se hâta de faire droit à nos justes réclamations.

Actuellement nous sommes seize religieuses de chœur et treize converses, cinq novices de chœur et deux converses. Malheureusement nos jeunes Sœurs n'ont plus la santé robuste des anciennes, et sous ce rapport nous avons à exprimer les mêmes regrets que tant d'autres Maisons de l'Ordre.

La grande majorité des habitants est protestante, et la société de personnes d'une autre croyance a pour conséquence une grande indifférence en matière de religion ; il en résulte que les catholiques qui passent

pour les plus fervents ne s'approchent guère qu'une fois par an de la sainte Table. Aussi les vocations religieuses sont des faits extrêmement rares ; nous n'avons eu jusqu'ici que trois fois le bonheur de revêti du saint habit une de nos anciennes élèves ; les autres membres de notre Communauté sont originaires de la Bavière et du Tyrol.

Tout est pauvre dans notre église, même les trois autels. Celui du milieu est consacré à Marie-Immaculée ; les deux autres sont surmontés, l'un d'une statue du Sacré-Cœur, l'autre, de l'image de saint Joseph : l'unique ornement de ces autels consiste à peu près en fleurs. Mais l'Époux de nos âmes est avec nous, et il sait bien quel serait notre désir et quelle est notre douleur de ne pouvoir lui préparer une demeure plus digne de lui !

En entrant au réfectoire, on est étonné de trouver appendus à la muraille, six grands portraits de saints Jésuites. Celui de saint Ignace frappe d'abord les yeux. Ces tableaux étaient primitivement dans l'ancienne maison des Jésuites, et nous furent donnés comme de vieux meubles qui encombraient le grenier de l'église paroissiale. Nous les avons rafraîchis et renouvelés ; ils font maintenant l'ornement de notre réfectoire, et ils nous rappellent les grands exemples de sainteté de ces parfaits religieux.

Depuis 1872, un très-bel autel a été consacré à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Nous nous y rendons souvent avec nos élèves pour y célébrer par des prières alternées de chant, les gloires et les miséricordes de notre admirable Mère ! Nous pourrions citer un grand nombre de faits qui prouvent combien Marie s'est montrée favorable à nos prières. Au mois de

janvier dernier, il régnait ici plusieurs maladies d'enfants, comme la rougeole, la fièvre scarlatine, le croup, et tous les jours cinq ou six élèves étaient atteintes. Que faire de toutes ces malades, que les médecins avaient recommandé avec instance de séquestrer complètement? Dans ce cruel embarras, nous mîmes toute notre confiance en Notre-Dame du Perpétuel-Secours, et commençâmes une fervente neuvaine. O merveille! le jour même, toute épidémie cessa, et les malades qui étaient déjà atteintes se rétablirent promptement, pendant que dans la ville la mort continuait à faire de nouvelles victimes. Déjà quelques années auparavant, notre bonne Mère du ciel nous avait garanties de la petite vérole noire qui sévissait avec une extrême violence. La dévotion à Notre-Dame du Perpétuel-Secours s'est répandue dans la ville, grâce à l'initiative de nos élèves, et déjà plus d'une fois sa puissante intercession s'est fait sentir aux habitants d'Hermanstadt d'une manière merveilleuse. Une enfant ayant cassé son porte-plume en verre, un éclat jaillit dans l'œil de sa voisine, qui eut d'abord grand'peur; mais, surmontant son émotion, elle demanda avec larmes d'aller implorer le secours de la Mère de Dieu. La surveillante, dont l'angoisse était grande, examina l'œil avec une grande attention, et ne put rien y apercevoir. Tout le monde se rend à l'autel de Marie, et crie vers la Mère des miséricordes. Tout à coup un éclat de verre se montre au coin de l'œil de la pauvre petite... Jugez de notre bonheur et de notre reconnaissance! L'enfant qui reçut ce secours si prompt et si opportun était calviniste.

Nous avons dans nos vénérées supérieures, un exemple vivant et un encouragement perpétuel à avoir re-

cours à saint Joseph, modèle de la contemplation la plus haute, unie à l'action la plus efficace. Notre chère Mère supérieure aurait à citer une foule de traits charmants, révélant la bonté de notre cher Pourvoyeur. Du reste, nous avons appris par les Circulaires que tous les Monastères de notre saint Ordre sont animés des mêmes sentiments à l'égard de cet insigne Protecteur, et nos cœurs en ont été sensiblement réjouis et consolés (1). Les Patrons de notre saint Ordre ne sont pas non plus oubliés; ils occupent de droit le premier rang dans nos cœurs après la Sainte-Famille.

Vous trouvez donc dans cette lointaine Transylvanie, au milieu de Hongrois, de Roumains, de Slaves et d'autres nationalités encore, une pauvre, modeste et petite Communauté de religieuses allemandes; mais ce sont de véritables Sœurs, comme vous, filles de sainte Angèle, remplies d'un grand désir de se rendre dignes de la grâce de leur vocation.

Notre Pensionnat compte ordinairement de cinquante à soixante élèves qui appartiennent à différentes nationalités et à des cultes divers. Toutes, sans exception, assistent, avec la permission de leurs parents, à l'explication de la doctrine chrétienne, ainsi qu'aux pratiques extérieures du culte. Elles font

(1) « On serait presque tenté de le plaindre en le voyant, pour ainsi dire, débordé par de nombreux recours et des pétitions sans nombre; les Epouses seules de son Fils adoptif étant pour lui une clientèle suffisante. Heureusement les habitants du ciel, et surtout ce grand Saint, peuvent bien plus que nous ne sommes capables d'imaginer; ce qui serait pour nous une charge insupportable, n'est pour eux qu'une nouvelle source de béatitude, un fleuron de plus à leur couronne. Ah! si saint Joseph a senti si souvent, pendant qu'il était encore voyageur sur la terre, les épines de la pauvreté, maintenant ses richesses sont infinies; il puise à son gré dans les trésors du Dieu qui a voulu l'appeler son Père. »

même les Exercices spirituels de trois jours, que dirige notre vénéré Père spirituel. Souvent le cœur encore pur de ces pauvres enfants, que leur naissance condamne à l'erreur, est si profondément touché qu'elles demandent avec instances à entrer dans le sein de notre Mère, la sainte Eglise romaine. Il n'est pas rare de les voir, pendant ces instructions souvent pathétiques, verser des larmes amères qui coulent encore avec plus d'abondance quand elles voient leurs compagnes s'approcher des saints Sacrements. Si nous nous rendions toujours aux vœux de ces chères enfants, nous aurions chaque année la consolation d'en convertir plusieurs; mais de tristes expériences nous ont appris à user de grandes réserves dans les circonstances de ce genre.

Les externes, ordinairement au nombre de cent, suivent les mêmes cours que les pensionnaires. Quant au plan des études, nous nous conformons au programme que le Gouvernement a tracé, mais qui malheureusement n'est pas facile à réaliser. Les exigences deviennent de plus en plus grandes, et les branches d'études sont nombreuses et compliquées. Outre les trois langues en usage dans le pays, le hongrois, le roumain, l'allemand, on enseigne encore dans notre établissement le français et l'anglais.

Depuis trois ans, la Maison tient une bibliothèque à l'usage des enfants; un catalogue de tous les livres qu'elle renferme se trouve dans la salle d'ouvrage: on les distribue selon l'âge et la capacité de chacune. Les mauvaises lectures sont certainement un des plus grands dangers que courent nos élèves, une fois sorties de nos mains; ce fruit défendu est malheureusement fort répandu, car on compte à peine une

librairie catholique dans notre localité, tandis que le poison se débite partout. Les externes jouissent également de l'usage de la bibliothèque; leur nombre atteint cent cinquante, et la plupart sont catholiques.

Notre Maison eut l'insigne honneur, au mois de septembre de l'année dernière (1), de recevoir la visite de sa Majesté impériale, l'empereur François-Joseph. L'impression que fit sur nous une visite si auguste est impossible à exprimer. Souvent depuis, nous nous entretenons de l'affabilité de l'illustre souverain pour nos élèves, de sa condescendance à leur laisser lui baiser les mains, du désir qu'il eut de tout visiter: couvent, pensionnat, classes externes, etc., et de la cordialité avec laquelle il nous remercia pour la belle réception que nous lui avons préparée. Mais ce qui nous fit le plus de plaisir, et ce que nous n'oublierons jamais, ce fut lorsque sa Majesté, voulant voir l'église et notre chœur, se prosterna d'abord dans une humble adoration devant la majesté invisible du Roi des rois. Ce ne fut qu'après cet acte prolongé de religion, qu'elle examina l'église. Sa Majesté prouva bien, dans cette circonstance, qu'elle n'a pas dégénéré de cette illustre maison de Habsbourg, qui a toujours conservé avec tant de soin et d'édification la glorieuse foi du Christ, et s'est maintes fois signalée par sa tendre et spéciale dévotion envers Jésus-Eucharistie.

Nous espérons, chères Mères et Sœurs, que dorénavant le Couvent des Ursulines de Hermanstadt ne sera plus un étranger. Ne vous serait-il pas venu à l'esprit, pendant la lecture de notre Circulaire, cette

(1) 1876.

pensée de la sainte Ecriture? « La moisson est abondante, mais que les ouvriers sont peu nombreux! » Ah! que le Seigneur daigne envoyer des ouvriers à sa vigne, afin que ce petit coin de terre qui, sous le rapport matériel, a été si largement doté du ciel, ne soit plus déshérité des biens autrement précieux qui renferment et donnent la vie éternelle, afin que le Nom de Dieu, par le salut des âmes, soit de plus en plus exalté et sanctifié! »



MONASTÈRE DE HILDESHEIM (HANOVRE),

(Aujourd'hui à Bauffe.-Belgique).

Congrégation de Paris.



IMABLEMENT exhortée à venir vous entretenir de nous, notre petite Communauté ose se présenter du lieu de son exil pour vous offrir ses plus cordiales et affectueuses salutations en Notre-Seigneur.

« Notre Couvent a été fondé en 1855 par feu Mgr Edouard-Jacques Wedekind, évêque d'Hildesheim. Quelques-unes des premières Mères, encore en vie, se ressouviennent des humbles commencements de la Communauté et des difficultés qui sont inséparables d'une fondation. Mgr l'évêque nous a toujours été un bon père : aussi, nous lui gardons un souvenir affectueux et plein de reconnaissance. Notre douleur en le perdant fut aussi grande que juste. Le Seigneur, en l'appelant à lui, voulut, sans doute, lui épargner

le chagrin d'être témoin des dévastations que la cruelle persécution qui sévit en Allemagne a faites parmi les œuvres que le zélé prélat avait créées avec autant de peine que de sacrifices · car c'est à lui que les Instituts religieux du diocèse doivent leur naissance, à l'exception d'un seul.

A peine notre jeune Communauté commençait-elle à se développer, que Mgr notre évêque fut instamment prié d'établir une succursale de notre couvent dans la ville de Hanovre; le 4 octob. 1860, trois de nos Sœurs partaient pour cette ville. Le Seigneur couronna d'un grand succès leurs efforts et leur bonne volonté, et, en 1865, nous fûmes à même de bâtir un petit couvent attenant à la nouvelle école. Aidées de la charité de nos bonnes Sœurs de France et d'Allemagne et de quelques bienfaiteurs auxquels nous rendons nos meilleures actions de grâces, cette humble résidence fut achevée en peu de temps, et nos Religieuses qui avaient été obligées d'habiter jusque-là une maison séculière, furent on ne peut plus heureuses de pouvoir rentrer en clôture.

A Hildesheim, le nombre de nos élèves augmenta rapidement. En 1860, on nous confia l'école primaire de la ville, de sorte que toutes les jeunes filles catholiques furent obligées de fréquenter nos classes. Le nombre des élèves dans notre école secondaire fut moins considérable, quoiqu'il s'accrût de jour en jour. En 1868, nous pûmes ériger une école normale. Tout prospérait, quand, en 1875, la persécution vint nous arracher à nos chères enfants. Il y a environ dix-huit mois que nous sommes en exil (1). Le nombre de nos

(1) Circulaire du 8 février 1877.

élèves à Hildesheim s'élevait à cinq cents environ et nous en avions autres cinq cents à Hanovre.

Faut-il maintenant vous parler de notre départ ? Il n'y a que celles d'entre vous qui auraient éprouvé une peine semblable qui pourraient se faire une idée de notre douleur ! Maintenant encore nous avons le cœur navré en pensant à nos chères enfants, et il faut le dire à l'honneur de ces bons chrétiens du Hanovre, les parents, aussi bien que les enfants, nous ont donné des marques touchantes de leur sympathie et de leur attachement ; leur foi leur faisait voir en nous la sainte Eglise persécutée. Quelques jours avant notre départ, de pauvres femmes vinrent nous conjurer d'accepter des pièces de menue monnaie gagnées par leur travail, nous disant qu'elles savaient par expérience, ce que c'était que d'avoir du chagrin et d'être dans la nécessité. Hélas ! maintenant une partie de nos chères petites filles sont forcées de fréquenter des écoles protestantes !

Dès que nous apprîmes que nous étions obligées de prendre le chemin de l'exil, Mgr se mit en route pour nous chercher un asile. En Belgique, il s'adressa à M. le comte Grunne, qui mit généreusement à notre disposition une de ses fermes. Nous avons donc un lieu de refuge pour la durée de la persécution. Les Jésuites, expulsés de France en 1830, s'étaient établis à Bruggelle, à une demi-lieue d'ici, et cette ferme servait de but à leurs promenades avec leurs élèves, les jours de récréation ; même les Pères infirmes y passaient quelque temps. C'est de cette époque que date la construction de notre jolie chapelle, inaugurée par le Révérend Père Roothaan, Général de la Société de Jésus.

Malgré tout ce que nous avons souffert, nous étions toujours gaies et contentes, et le bon Dieu nous accorda autant de joies que de souffrances. Nous comptons au nombre de celles-là les deux visites de Mgr, notre cher supérieur, encore actuellement vicaire-général d'Hildesheim, et que sa Grandeur, Mgr l'évêque de Tournai, a bien voulu confirmer dans sa charge. Les jours que notre bon Père a passés avec nous ont été de véritables jours de fête, bien propres à nous faire oublier l'exil. Puis, ce fut une profession religieuse à laquelle il admit, après un long noviciat, trois sœurs qui n'avaient pas voulu nous quitter. Notre vénéré supérieur s'est vraiment sacrifié pour nous et se dévoue encore maintenant avec tant de zèle à notre famille spirituelle que, sans lui, elle aurait succombé. Que le bon Dieu nous conserve cet unique soutien, ce véritable Père !

Nous sommes en tout vingt-sept religieuses, dix-neuf professes de chœur, cinq professes converses et trois tourières. Notre Pensionnat compte en ce moment treize élèves; une de nos anciennes élèves nous a accompagnées ici, trois autres l'ont suivie quelques semaines plus tard, et, peu à peu, le nombre de nos élèves allemandes s'est élevé à huit. Depuis le 1^{er} octobre, nous avons aussi une Française et quatre Belges. Les familles allemandes ne manqueraient pas de nous confier leurs enfants, si la distance était moins grande, et si les catholiques de l'Allemagne du Nord étaient plus riches (1).

(1) Au mois d'octobre 1877, trois Sœurs de Banffe-vinrent en France, reçurent, près d'un an, la fraternelle hospitalité des Sœurs de Clermont-Ferrand, et y formèrent les liens de la plus tendre charité.

Celles d'entre nous qui ne sont pas employées, à l'instruction des enfants, travaillent soit dans la maison soit au jardin, et aident de leur mieux à nos bonnes converses. Comme nous demeurons ici tout à fait isolées, nous tâchons d'apprendre différents métiers, afin de n'être pas obligées de recourir aux ouvriers pour les petites réparations journalières.

Nous ne pouvons passer sous silence que l'année dernière plusieurs de nos Maisons nous ont invitées de la manière la plus gracieuse, à nous retirer chez elles. On nous aurait accueillies avec la plus grande bienveillance dans des couvents d'Autriche, de Bavière, de France, de Portugal, etc. ; mais nous n'avons pu accepter cette offre si généreuse. Mgr notre Evêque désire que nous ne nous séparions pas ; il espère nous voir rentrer un jour, mais Dieu sait quand, dans son cher diocèse et dans notre ancien Couvent.

De tout temps, notre dévotion principale a été pour le Sacré-Cœur de Jésus, auquel notre chapelle à Hildesheim était consacrée, ce qui nous fait nommer les Ursulines du Sacré-Cœur; l'Immaculée Vierge Marie et notre bon Père saint Joseph, patron spécial des exilés, voient parmi nous se multiplier les marques de la plus tendre confiance.

Dans un endroit de notre enclos, M. le comte, notre insigne bienfaiteur, a, par suite d'un vœu, fait construire une petite grotte en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes ; religieuses et élèves aiment à visiter et à saluer leur Mère chérie. Nous avons le bonheur d'appartenir au Tiers-Ordre de saint François. Les religieuses, aussi bien que les élèves, font partie de l'archiconfrérie de Sainte-Angèle ; nous sommes aussi

enrôlées dans l'Apostolat de la prière, la Communion réparatrice et la Garde d'honneur. »

Des afflictions bien sensibles sont venues atteindre les chères exilées de Bauffe ; mais, elles l'ont dit elles-mêmes, Dieu a toujours dans sa bonté mêlé quelques fleurs à leurs épines. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici un article qui fait des Ursulines du royaume de Hanovre le plus magnifique éloge (1).

On lit dans le journal l'*Univers*, le 29 octobre 1877 :

« On sait que M. de Bismarck, dans la guerre qu'il a déclarée en Allemagne à la religion et au droit, n'a pas épargné les religieuses, qu'il a ruinées et chassées par centaines de leur patrie. Un de ses derniers exploits en ce genre a été la confiscation de la propriété des Ursulines de Hanovre, et l'expulsion de ces pauvres servantes de l'Eglise, qui ont été obligées d'aller chercher un asile et du pain en Angleterre. Là, heureusement, elles ont rencontré une haute protection près du duc de Norfolk, qui, avec l'inépuisable générosité qu'on lui connaît, est venu au secours des religieuses exilées. Le roi de Hanovre qui, exilé lui-même, prend vivement part à toutes les épreuves des cœurs qui lui sont restés fidèles dans son royaume, a écrit au duc de Norfolk la lettre suivante :

« Biarritz, mardi, 9 octobre 1877.

« Mon cher Duc,

« Connaissant l'ardente charité dont vous êtes animé à l'égard de tous les malheureux, je n'hésite pas à placer sous vos yeux les documents suivants (2) ; ils ne vous diront que trop bien la malheureuse histoire des personnes que je vous recommande. En cherchant à exciter votre sympathie envers de malheureuses exilées, et à leur procurer votre puissant appui, je n'obéis pas seulement à un instinct de charité,

(1) Les Sœurs de la ville de Hanovre ont cherché un refuge en Angleterre.

(2) C'étaient plusieurs lettres qui retraçaient les souffrances et les privations des Ursulines hanovriennes.

mais aussi je désire venir en aide, autant qu'il est en moi, à mes loyales et dévouées hanovriennes.

« Leurs désirs se bornent à obtenir en Angleterre des élèves assez nombreuses pour gagner de quoi subvenir à leurs besoins dans cette crise pénible; je suis certain que personne ne peut les aider en cette circonstance autant que vous-même.

« Je connais personnellement le système d'éducation des religieuses Ursulines; il est universellement approuvé par les protestants comme par les catholiques. Je les considère elles-mêmes comme des institutrices très-capables, et beaucoup de dames qui ont été élevées par elles en Hanovre, sont, sur ce point, de mon avis.

Je reste, mon cher Duc, le plus sincèrement vôtre.

GEORGES ROI.

Pour terminer cette relation, nous osons emprunter un article au journal du Pensionnat de Clermont-Ferrand.

-Le Rosier de Hildesheim.

« Parmi les exemples de longévité végétale, on cite le Chêne d'Allouville, l'Olivier de Nice, le Tilleul de Neustadt, dont l'âge se compte par siècles : nous y joindrons désormais le Rosier de Hildesheim.

« Ce Rosier existait au temps de Louis le Débonnaire, et il a son histoire.

« Le fils de Charlemagne, chassant dans une forêt du Hanovre, égare un reliquaire auquel il attache le plus grand prix. Aussitôt sa suite explore les taillis en tous sens, tandis que le pieux empereur promet de faire construire une église à l'endroit où sera retrouvé le précieux objet. Son vœu est exaucé: il aperçoit le riche reliquaire suspendu aux branches d'un rosier. Par son ordre, les arbres sont abattus, une basilique s'élève, et bientôt une ville entière.

« Chères abonnées, les roses du Hanovre fleuriront au printemps dans les jardins du Monastère. Deux marcottes du célèbre églantier nous ont été gracieusement envoyées

par Mgr Hopp, vicaire général et supérieur des Ursulines de Hildesheim. Ce respectable ecclésiastique écrivait à notre Révérende Mère, le 16 novembre 1878 :

« J'ai l'honneur de vous envoyer quelques marcottes du rosier qui a causé la fondation de notre diocèse, il y a plus de mille ans; depuis ce temps-là (825) le rosier a décoré l'abside de notre cathédrale d'une fraîcheur impérissable et d'une vigueur presque miraculeuse.

« Que ces marcottes fleurissent, ma Révérende Mère, par les soins de votre Couvent très-vénéré, pendant un nouvel espace de mille ans, et que ses branches ne se répandent que sur les enfants de sainte Angèle. »

MONASTÈRE D'INSBRUCK,

(TYROL).

Oratoire de la Visitation.

« Si vous ne formez qu'un cœur et qu'une âme, vous serez comme une tour invincible. . . »

(Avis de sainte Angèle.)



EST par ces paroles de notre Mère que les Ursulines d'Innsbruck ouvrent leur Circulaire. Cette excitation à la charité fraternelle, nos cœurs l'ont comprise : il faut combattre les combats du Seigneur, et la phalange d'Ursule, plus unie que jamais, sortira comme la sainte Eglise triomphante des orages.

La Communauté d'Innsbruck compte environ trente

sœurs de chœur et quinze à dix-huit converses. Plusieurs prétendantes sollicitent l'honneur d'entrer dans leurs travaux ; mais il faudra attendre deux ou trois ans, à cause des exigences des études et des lois, avant de leur faire revêtir le saint habit. Écoutons-les parler elles-mêmes :

« L'éducation que nous donnons aux pensionnaires, a pour but d'élever de bonnes chrétiennes, des enfants fidèles à la sainte Eglise catholique et en même temps des membres utiles à la société. L'instruction de la religion, la culture du cœur et du caractère occupent la première place. Pour satisfaire aux exigences du temps, nous ne manquons pas non plus d'enrichir leur esprit par les différentes sciences qu'on attend d'une jeune fille bien élevée. Nous enseignons la langue allemande et la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie, l'histoire naturelle, la physique, le dessin, l'économie, les ouvrages manuels et les exercices gymnastiques. L'étude de la langue italienne et de la langue anglaise, du chant, du piano, de la sténographie, de l'aquarelle et de la peinture à l'huile, est laissée à la liberté des parents.

Sept heures sont destinées tous les jours à l'instruction, excepté les dimanches et les jours de fête. La conversation dans les langues étrangères a aussi son temps fixe.

L'externat, qui existe depuis 1863, a pour but de compléter l'éducation des élèves que leurs parents n'envoient pas au Pensionnat ; elles sont tout à fait séparées des pensionnaires.

L'école gratuite, qui compte sept classes, fréquentées par cinq cents à six cents enfants, est divisée en école inférieure qui comprend les quatre premières

classes, et en école supérieure ne consistant encore qu'en trois classes, mais qui sera complétée par la quatrième l'année prochaine. Le plan d'études correspond entièrement aux lois de l'Autriche; car ce n'est que de cette manière qu'il nous est possible de continuer notre mission. L'école gratuite ainsi que le Pensionnat, a sa petite bibliothèque à part. Le cabinet de physique et celui d'histoire naturelle sont à l'usage commun.

En parlant des écoles gratuites, nous ne pouvons omettre de donner un souvenir à celle qui en fut la maîtresse générale, et qui sacrifia entièrement ses forces dans cet emploi tout de dévouement.

Notre bien-aimée Mère Philomène était non moins distinguée par ses vertus que par ses connaissances et sa grande expérience. Son zèle fut infatigable jusqu'au moment où le bon Dieu la retira du champ glorieux où elle travaillait sans relâche. Ses forces diminuèrent sensiblement, et bientôt après ses jambes furent complètement paralysées. Elle conserve cependant encore la vigueur de son esprit; elle ne peut plus suivre l'élan de son âme généreuse, ni s'occuper de l'éducation de la jeunesse; mais, assise dans son fauteuil, elle anime encore ses Sœurs, les jeunes maîtresses qui l'entourent, par ses paroles, et les aide par ses conseils. Elle souffre, prie et s'offre en sacrifice pour celles qui travaillent et contribue ainsi d'une manière efficace à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Notre Mère Philomène nous édifie autant par sa résignation à la volonté de Dieu que par sa sérénité au milieu des épreuves qu'elle reçoit comme des bienfaits insignes. Entrée à douze ans dans notre Pensionnat, elle prit le voile à seize, et occupa des emplois très-importants, entre autres celui

de maîtresse des novices. Un grand nombre parmi nous la vénèrent comme leur maîtresse et mère spirituelle.

Dans toutes nos écoles, les Sœurs enseignent seules, excepté pour les exercices gymnastiques. Tant d'occupations exigent beaucoup de forces, et il nous faut la grâce de notre sainte vocation pour suffire à tout. Mais nous n'avons qu'à bénir la Providence de la prospérité de notre Maison, en voyant que dans notre pays on bannit toute éducation religieuse. On organise des écoles sans religion d'après le système de l'école d'Etat. Oh! avec quelle peine ne suivons-nous pas les événements qui semblent être pour nous de si tristes présages! Vous, principalement, qui habitez des pays encore solidement catholiques, souvenez-vous dans vos prières de celles qui ne connaissent plus le bonheur d'une activité tranquille, mais qui se voient attaquées continuellement par les armes de la persécution secrète et ouverte, de la raillerie et de l'intrigue, et uniquement parce qu'elles combattent pour les intérêts de l'Eglise et de Jésus-Christ. Notre excellente supérieure, la Mère Marie Floriane, se sent animée par les difficultés elles-mêmes, à de nouveaux efforts, et elle se plaît à nous dire : « Que notre orgueil consiste, mes Sœurs, à prendre part aux affronts de Notre-Seigneur, à ses persécutions, à sa croix, c'est l'héritage des bien-aimés de son Cœur. » Cette Mère charitable est notre secours dans chaque danger. N'ayant d'autre vue que de défendre la gloire de Jésus, et d'agrandir les limites de son royaume, nous la voyons calme au milieu de tous les orages, défendant ce qui est confié à ses soins et ne cédant qu'à la force. »

Nos pieuses Sœurs d'Insbruck ont toutes nos traditions de famille : la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,

le dévouement au Saint-Siège, la filiale confiance en Marie et Joseph, le culte des saints Patrons de l'Ordre.

Les fils de saint Ignace sont, sous tous les climats, les directeurs zélés et dévoués des filles de sainte Ursule, et partout, comme à Inspruck, ils prêchent les retraites et initient aux Exercices de leur illustre Père.

Nos publications françaises pénètrent au Tyrol : « Dans ces derniers temps, dit la secrétaire du chapitre, nous avons lu les vies de notre saint Pontife Pie IX, du Père de Ravignan, du Père Eudes, fondateur de la congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, de saint Ignace de Loyola, les Annales de notre saint Ordre. A présent nous lisons la vie de sainte Paule. »

Le travail excessif ne nuit point à l'esprit intérieur de nos chères Tyroliennes, et les craintes de l'avenir n'altèrent point leur tranquillité. Elles disent naïvement : « Plusieurs Circulaires nous ont parlé de l'enjouement qui règne dans tous nos noviciats. Il paraît que c'est un heureux héritage de la jeunesse de notre saint Ordre. Les caractères les plus sérieux se laissent même entraîner par cette gaieté, et les Sœurs se plaisent à dire : Le rire est la maladie épidémique du noviciat. C'est la vérification de ces paroles de la sainte Ecriture : *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* »



MONASTÈRE DE KUTTENBERG,

(ПОМѢМЪ).

Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

(*Saint Jean, 16, 33*),



Quelle joie ne devaient pas être pénétrés les premiers chrétiens des différentes églises, à la réception d'une des Epîtres de saint Paul ou d'un autre apôtre ! La nôtre n'a pas été moindre, en recevant les Circulaires de nos bien-aimées Mères et Sœurs d'Amérique et de France, et nous nous hâtons de nous rendre à leur douce invitation, et de faire part à notre tour de ce qui nous touche, épreuves et consolations.

« Nous devons dire d'abord que les événements des derniers temps ne sont pas de nature à réjouir nos cœurs ; mais n'est-il pas juste d'accepter de la main divine le mal comme le bien ? Une nouvelle loi sur l'enseignement est venue entraver nos efforts pour accomplir les devoirs de notre sainte vocation ; elle apporte des obstacles presque insurmontables à la libre expansion d'un Pensionnat religieux. Le programme des écoles établies pour former les institutrices, est loin d'être ce qu'il faudrait pour développer le goût de la piété et pour nourrir dans les jeunes âmes appelées à la vie religieuse, l'estime de ce saint état et

les aspirations vers les choses d'en haut. Cependant, il faut que toutes nos religieuses soient munies d'un brevet de capacité, qu'on n'obtient seulement après avoir subi des examens, et l'on ne peut se présenter à ces examens qu'après une préparation de cinq années d'étude dans un de ces instituts laïques.

« De plus, notre ville n'ayant pas d'établissement de ce genre, et se trouvant fort éloignée de la capitale, les dépenses nécessitées par un séjour de cinq ans dans une de ces maisons, deviennent trop fortes pour pouvoir être supportées, soit par les parents des postulantes, soit par le couvent lui-même.

« Une seconde difficulté, c'est que Monseigneur notre évêque ne réside pas dans notre ville, mais à Koniggratz; nous ne pouvons donc que rarement et, après de longues attentes, jouir du bienfait de ses sages et paternels avis.

« Il y avait autrefois un collège de Jésuites à Nutenberg, et c'était pour notre couvent une source de singulières bénédictions. Aujourd'hui même, après un siècle écoulé depuis que cette Maison a été dissoute, nous trouvons encore des vestiges de la bienfaisante influence qu'exerçaient ces excellents religieux.

« Pour ce qui est de nos écoles, elles jouissent du droit commun; mais il faut les organiser autant que possible, sans toutefois blesser notre conscience, selon les nouvelles exigences des lois actuellement en vigueur, quoiqu'elles soient fort onéreuses.

« Il a fallu aussi nous faire autoriser par Monseigneur, pour sortir quelquefois de notre clôture, afin d'accompagner nos élèves aux processions et cérémonies religieuses; cela nous coûte plus que nous ne saurions dire, et cependant nous avons reconnu que c'était

un sacrifice nécessaire pour la bonne tenue et le bien des enfants. On le voit, Dieu ne nous épargne pas les épreuves ; mais, d'un autre côté, il nous donne aussi de grandes et véritables consolations. Nous jouissons à un haut degré de l'estime et de la confiance des habitants de la ville ; quoiqu'on ait essayé à différentes reprises des pensionnats séculiers, la plupart de nos enfants nous sont restées fidèles.

Notre Communauté comprend vingt et un membres, dont deux sœurs converses et une novice. Trois des religieuses sont incapables de supporter leur part de travail pour cause de maladie, de sorte que le cercle de notre activité est beaucoup plus vaste que le nombre des travailleuses ne le comporte.

« Nos écoles sont partagées en huit classes, dont les deux premières sont pour l'enseignement supérieur. Elles font partie de l'externat, fréquenté par plus de 520 enfants. Le Pensionnat en est complètement séparé, excepté pour les leçons de français, que les pensionnaires vont prendre avec les élèves externes des cours supérieurs. Il se compose de 45 élèves internes et de 25 externes de la ville.

« Nous avons encore un ouvroir pour les jeunes filles de la classe ouvrière qui ont fini leur éducation. On y confectionne des ouvrages d'agrément destinés à être vendus, et le profit qu'on en retire est assez important.

« L'œuvre de la Sainte-Enfance a été organisée dans notre Maison, il y a déjà quelques années. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de cérémonie spéciale et solennelle pour la première Communion de nos enfants ; mais nous espérons bien nous conformer dorénavant à l'usage contraire, qui doit nécessairement

imprimer à cet acte si important, un caractère tout exceptionnel de foi et de dévotion.

« Il nous faut faire mention de l'Association des femmes chrétiennes, présidée par la supérieure de notre Maison. Cette société habille tous les ans à la fête de sainte Elisabeth, plus de cent enfants de la classe indigente.

« Que Dieu daigne soutenir nos faibles efforts pour son service ! Qu'il veuille, dans sa bonté, suppléer à tout ce qui nous manque ! Epreuves et consolations, que tout contribue à sa plus grande gloire ! » (1)

MONASTÈRE DE LAIBACH,

(AUTRICHE).



ES Ursulines de ce Monastère, comme la plupart de leurs Sœurs d'Allemagne, suivent les Constitutions de Bordeaux et leur nombre s'élève à quarante-quatre. Le Pensionnat comprend cent quatre élèves, le demi-pensionnat, quatre-vingts, et leur magnifique externat, six cent vingt. Les enfants qui fréquentent ces diverses écoles étant de plusieurs contrées de l'Europe, l'étude des langues y est en honneur : l'allemand, le slave, le français et l'italien sont enseignés avec succès. La musique joue un rôle considérable dans l'instruction ; le piano, l'orgue, la cithère

(1) Extrait de la Circulaire de ce Monastère. 10 octobre 1876.

si recherchée en Autriche, trouvent de vraies petites artistes dans les écoles de Laibach.

Trois enfants conquirent, il y a quelques années, l'affection particulière de leurs dévouées maîtresses : c'étaient trois négresses confiées à leurs soins par le Père Olivieri. L'ainée, nommée Anne, goûta tellement les choses de Dieu, qu'elle demanda avec instance de se consacrer à Jésus-Christ. Elle entra au noviciat, en 1864, et aujourd'hui elle se dévoue aux labeurs de l'enseignement. La seconde mourut en 1861, et la troisième est employée à la surveillance des pensionnaires, dont elle s'acquitte à merveille.

L'église des Ursulines de Laibach sert depuis 1858 de centre de réunion aux fidèles de l'archiconfrérie de l'Adoration perpétuelle, qui actuellement compte 26,000 associés; aussi jouissent-elles d'un précieux privilège : le premier jeudi de chaque mois, elles ont une Messe solennelle, avec sermon et bénédiction; deux cents membres environ de l'archiconfrérie participent ce jour-là au festin des anges.

Saint Joseph est le père bien-aimé et le protecteur généreux de cette famille religieuse; le Sacré-Cœur y est spécialement honoré et consolé, et enfin dans tous les cœurs brûle cette flamme sacrée du zèle que la bienheureuse Angèle a léguée à ses filles.





MONASTÈRE DE LANDSHUT.

(BAVIÈRE).



ES Ursulines de Landshut réclament comme un honneur de paraître dans ces nouvelles Annales, et c'est avec joie que nous répondons à leur appel.

Le premier nom que devra écrire notre plume est celui de la vénérée Mère AUGUSTINE qui fut revêtue de la supériorité pendant trente années, et que Dieu vient d'enlever à l'affection de ses filles. Douée d'un esprit ferme et éclairé, d'un caractère vif et entreprenant, et d'un cœur sensible aux besoins d'autrui, elle semblait être née pour le commandement. Que d'œuvres de zèle accomplies par cette digne supérieure! En 1844, elle conduisit à Lucerne en Suisse, six de ses filles pour servir de base à une fondation nouvelle. L'œuvre prospérait, mais la tyrannique oppression du Gouvernement fédéral obligea les Ursulines de Lucerne à retourner dans leur première Communauté, en 1848.

En 1844, à la demande de l'évêque de Saint-Louis en Amérique, la Mère Augustine fit encore le sacrifice de quatre religieuses de chœur et de deux converses. Enfin les Sœurs d'Hermanstadt ne demandèrent pas en vain aide et secours à cette généreuse Mère, et plusieurs Ursulines de Landshut furent envoyées en Transylvanie pour travailler à la vigne du Seigneur.

L'humilité s'unissait au zèle dans l'âme de la Mère Augustine, et ses instances obligèrent de la décharger du gouvernement. Le repos ne fut pas long : une maladie cruelle la saisit, et pour sauver sa vie on jugea nécessaire l'amputation de l'index droit. Ce furent des souffrances inutiles : huit jours après l'opération, la vénérée Mère Augustine n'était plus.

Ce ne fut pas le seul sacrifice que Dieu demanda à ses fidèles Epouses. Dans le court espace de deux ans, elles perdirent douze de leurs Sœurs, et peu de postulantes se sont présentées pour remplir les places vides ! Le Gouvernement entrave les vocations, et partout on établit des pensionnats séculiers pour se défaire des institutions religieuses. L'externat est sous la dépendance des autorités civiles, et nos chères Ursulines travaillent jusqu'à extinction de forces pour satisfaire à leurs exigences ; le chiffre moyen des externes est de 500. Comme le Pensionnat diminuait beaucoup, un demi-Pensionnat y a été joint, et le succès a dépassé les prévisions des Sœurs et consolé leur zèle. Elles n'ont plus que dix-huit élèves au Pensionnat, et les autorités civiles ayant réclamé un espace de vingt-cinq mètres cubes pour chaque enfant, les locaux du Pensionnat n'ont été reconnus capables que d'en contenir vingt-cinq.

Les Ursulines de Landshut regardent comme leur trésor le plus cher et leur plus sûr bouclier une image miraculeuse de la sainte Vierge. Dans toutes leurs difficultés, elles ont éprouvé les effets sensibles de la protection de cette divine Mère. En 1855, un terrible incendie consuma le toit du Monastère, et les religieuses furent forcées d'abandonner la clôture ; mais l'église, confiée à Marie, ne souffrit aucun

dommage : on eût dit qu'une barrière invisible arrêtait les flammes qui l'entouraient de tous côtés.

Parmi les nombreuses dévotions qui fortifient et consolent ces dévouées Maîtresses de l'enfance, mettons au premier rang la divine Eucharistie. C'est dans la Communion fréquente qu'elles puisent leur dévouement, et chaque mois elles passent une nuit en prière devant l'Hôte aimé de nos Tabernacles (1).

La Communauté de Landshut compte vingt-cinq professes de chœur, seize converses professes ou novices, six novices de chœur et deux postulantes.

MONASTÈRE DE LIEBENTHAL,

(SILÉSIE PRUSSIENNE).



'EST à la chère Communauté-Mère de Breslau que le couvent des Ursulines de Liebenthal doit son origine.

En 1278, une dame noble et pieuse Jutta de Liebenthal, fonda un monastère de Religieuses Bénédictines dans une charmante vallée où s'élève aujourd'hui la petite ville de Liebenthal (Silésie, régence Liegnitz). Comme Jutta avait une grande vénération pour sainte Hedwige, qui avait été élevée chez les pieuses Bénédictines de Lutzingen en Franconie, elle réussit, à force d'instances, à obtenir quelques Religieuses de cette sainte Maison.

(1). Cette faveur leur est donnée par suite de l'Adoration perpétuelle établie dans le diocèse.

Il y avait près de six siècles que ce jardin mystique florissait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, lorsqu'en 1810, le souffle glacial de la sécularisation vint en ternir l'éclat. La pieuse abbesse Barbara Friedrich employa toute l'énergie dont elle était douée pour empêcher la dispersion de ses filles spirituelles : ses efforts furent vains. Tout ce qu'elle put obtenir, fut que l'ancien couvent serait changé en Couvent central, c'est-à-dire que l'on permettrait aux religieuses des différents Ordres de la Silésie qui sollicitaient cette faveur, d'y passer le reste de leurs jours. Malheureusement, les religieuses furent privées de la clôture et de tout exercice régulier. Il est inutile d'ajouter de quelle vive douleur étaient pénétrés les cœurs de ces pieuses dames. Au souvenir de ces temps amers, leurs yeux se mouillaient de larmes, et la dernière, la Mère Electa Bittner, qui mourut en 1867, se sentait encore émue en se rappelant cette triste époque.

Telle fut la situation du couvent de Liebenthal jusqu'en 1845, où Sa Majesté, l'excellent roi Frédéric Guillaume IV, qui montrait une sollicitude paternelle pour tous ses sujets, catholiques et protestants, offrit à la très-révérènde Mère Supérieure de Breslau, d'ériger à Liebenthal un Pensionnat de jeunes filles de la moyenne et haute bourgeoisie. Cette proposition fut accueillie avec empressement par la très-révérènde Mère Supérieure, quoiqu'elle prévît les difficultés que cette fondation amènerait. Mais cette âme généreuse trouva sa force dans sa confiance inébranlable en son divin Epoux.

Parmi les nombreux sacrifices que la fondation de notre chère Maison exigeait, il faut citer en premier lieu les pénibles voyages que la révèrende Mère

Sainte-Ursule de Breslau fut obligée d'entreprendre, tantôt à Liebenthal, tantôt à Berlin. En outre, on écrivit de grands in-folio pour aplanir les difficultés sans cesse renouvelées qui empêchaient la transmission du Monastère. Le roi cependant ne laissait pas de nous être favorable, et nos anciennes Mères, voyant dans ces retards l'adorable volonté du Seigneur, attendaient avec calme la fin de cette épreuve.

Malgré tous ces obstacles, le Monastère fut fondé le 20 août 1845 par les soins assidus de la très-révérènde Mère supérieure de Breslau et la coopération constante du vénérable ecclésiastique, François-Xavier Pohl, curé de Liebenthal. La Mère Saint-Charles Borromée et la Sœur Sainte-Luitgarde furent choisies pour cette humble mission. Animées d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, nos deux bonnes Mères quittèrent leur chère Communauté à trois heures du matin, après avoir eu l'ineffable consolation de se nourrir du Pain des forts.

Elles arrivèrent à Liebenthal à huit heures du soir, et furent accueillies solennellement par le clergé et les habitants de la petite ville, qui les conduisirent immédiatement à l'église. Que de sentiments divers agitaient en ce moment leur esprit et leur cœur ! Après une courte prière, elles franchirent le seuil du Monastère, où elles devaient désormais exercer leur apostolat. Elles furent très-cordialement reçues par les anciennes et vénérables Mères, qui étaient au nombre de treize seulement. C'étaient les précieux restes des grands Ordres de saint Benoît, de saint François d'Assise, de sainte Claire et de sainte Madeleine.

Dès le lendemain, les ferventes religieuses se mirent à l'œuvre. La Mère Saint-Charles prit la direction du

Pensionnat qui ne comptait pas plus de huit élèves, et la Sœur Sainte-Luitgarde se chargea de la classe élémentaire.

Il est facile de comprendre combien ce changement occasionna de difficultés. Cependant les Sœurs eurent bientôt gagné le cœur des élèves et celui des parents.

Une série de sacrifices commença pour nos chères missionnaires, aussi bien que pour les anciennes religieuses. Qu'il fut pénible à ces dernières de renoncer à leur douce tranquillité! Car partout où il y a des Ursulines, se trouve aussi la jeunesse joyeuse, si peu favorable à la vie contemplative. Les vénérables Mères durent encore se soumettre à une nouvelle disposition du local; mais tout se fit de part et d'autre avec une charité prévenante, malgré la certitude où ces chères Anciennes étaient de ne pouvoir désormais poursuivre le premier but de leur Institut et admettre d'autres sujets. Un tel esprit d'abnégation ne pouvait qu'attirer sur l'œuvre d'abondantes bénédictions.

Peu à peu la mort fit disparaître ces vénérés débris des anciens Ordres qui avaient trouvé un asile à Liebhenthal; leurs places furent occupées par de nouvelles Ursulines que la bonté maternelle de la très-révérènde Mère fondatrice envoya pour renfort.

C'est ainsi que la petite Communauté s'augmenta et compta jusqu'à douze membres. Tous les efforts tendaient à s'assurer la propriété de la Maison; plus d'un obstacle s'y opposait. Mais ces nouvelles difficultés ne firent que fortifier le courage des filles de sainte Ursule, et après quatorze ans d'attente, elles prirent possession de l'établissement, le 9 juin 1857. C'est ainsi que fut couronnée leur constance, et que furent accomplis les vœux du bienveillant monarque.

A cette intention, des cierges avaient brûlé devant les précieuses reliques de sainte Victoire et de saint Bénin que nous avons le bonheur de posséder. Pour clore ce jour heureux, la bien-aimée et vénérée Mère Fondatrice engagea ses douze premières filles à se prosterner devant le saint Tabernacle et à chanter l'hymne d'actions de grâces, en y joignant le sacrifice complet de tout leur être. Bientôt le Seigneur allait éprouver la sincérité de cet holocauste. Jusqu'ici nos dignes Mères avaient été dirigées par la main sage et maternelle de la très-révérènde Mère Sainte-Ursule de Breslau, et elles savaient apprécier ce bonheur. Grande fut leur douleur, lorsque cette digne Mère fit un appel à ses filles de Liebenthal, en leur témoignant le désir que leur Monastère fût désormais indépendant de la Maison-Mère si aimée. Agenouillées au pied de l'autel, toutes firent héroïquement leur sacrifice. Après cet acte solennel, eut lieu l'élection de la première supérieure. La majorité des suffrages tomba sur la vénérable Mère Luitgarde Scholz, qui, depuis douze ans, exerçait son activité et son zèle à Liebenthal, et se montrait parfaitement digne de cette confiance. Ce ne fut qu'avec une répugnance extrême et malgré ses instances réitérées qu'elle accepta la lourde charge qui lui incombait. S'appuyant sur la divine Providence, elle se proposa d'employer tout son dévouement à accroître la prospérité de la Maison.

Quelques semaines après cet événement, notre Communauté eut le honneur d'obtenir de notre très-saint Père le Pape Pie IX, par l'entremise de Mgr notre prince-évêque, Henri Forster, la bulle d'approbation de notre Monastère, sous le titre de l'*Immaculée-Conception*.

Cependant Dieu, satisfait sans doute de l'acceptation généreuse de la nouvelle supérieure, ne tarda pas à l'appeler à lui. Bientôt après son élection, elle tomba gravement malade, et le 8 janvier de l'année suivante, 1858, notre bien-aimée Mère nous était enlevée. Peu de temps auparavant, elle avait demandé au Gouvernement le caveau des vénérables Religieuses Bénédictines, qui se trouve au-dessous de la magnifique église paroissiale, et ce fut précisément le lendemain de sa mort que la permission désirée arriva. Nous eûmes ainsi la douce consolation de garder près de nous ses dépouilles si chères. Puisse cette tendre Mère intercéder toujours pour ses filles!

Quelques jours après cette douloureuse perte si sensible pour la Communauté naissante, les religieuses furent obligées de procéder à une nouvelle élection. Elle fut en faveur de la Mère Saint-Jean-Baptiste Sobota. Cette âme, remplie d'un zèle ardent pour notre saint Ordre, dut à son tour, et à l'exemple de sa devancière, subir un martyre bien pénible à sa nature vive et fervente. Pendant tout son triennat elle fut malade, et la bonne Mère assistante, Mère Marie-Angèle, la remplaçait dans la plupart de ses fonctions. La Mère Saint-Jean avait été, du 21 août 1849 jusqu'à la première élection, directrice de la petite Communauté. Elle mourut trop tôt pour ses filles désolées, le 9 janvier 1861, époque où se terminait son triennat. Dieu nous donna un autre soutien dans la vénérable Mère Saint-Xavier, qui remplit aujourd'hui la charge d'assistante dans notre Communauté. Neuf ans après, elle fut dignement remplacée par notre bien-aimée Mère Marie de Saint-Alphonse-Liguori. Que Dieu nous la conserve longtemps!

Le 14 avril 1858 eut lieu la première cérémonie de prise d'habit ; six postulantes y revêtirent les livrées de la sainte Religion. Depuis ce jour, quarante-une jeunes filles ont pris le saint voile au pied du même autel. Actuellement, notre Communauté se compose de quarante membres, dont vingt-quatre sœurs de chœur et seize converses. Trois de nos sœurs ont été moissonnées à la fleur de l'âge, trois vénérées Mères dans un âge plus avancé, la Mère Sainte-Luitgarde, la Mère Saint-Jean-Baptiste et la Mère Marie-Angèle, qui fut enlevée à notre affection filiale le 1^{er} avril 1871 ; trois autres enfin ont été envoyées à Rati-bor pour y aider nos bonnes Sœurs. La divine Providence, en augmentant dans notre Communauté le nombre des sujets, voulut donner un nouvel aliment à notre activité. Déjà en 1848, à la fête de l'Immaculée Conception, avait été érigé un Orphelinat ; il ne compta d'abord que six enfants, mais ce nombre s'accrut considérablement, et s'éleva bientôt de quarante à soixante. Outre trois classes communales, nous pourvoyons aussi à une classe d'industrie, où les jeunes filles de la ville et des environs viennent se perfectionner dans toutes sortes d'ouvrages manuels. Depuis 1861 nous avons de plus une salle d'asile pour quatre-vingts à cent enfants des deux sexes, jusqu'à l'âge de cinq ans. Vingt à trente des plus pauvres sont nourris par la Communauté. Enfin, le nombre des pensionnaires s'est augmenté notablement dans le courant des dernières années, et s'élève maintenant à cent quarante.

Il est inutile de dire que le local dont nous pouvions disposer d'abord ne suffit plus. Avec le temps, il fallut rendre habitables beaucoup de pièces qui n'étaient guère

propres au but des Ursulines, puisque la Maison avait été bâtie pour un Ordre contemplatif. Nous fûmes obligées de construire dans la cour une maison pour l'école communale et un corps de bâtiment pour un pensionnat. Les frais que nous eûmes à supporter nous mirent souvent dans une gêne extrême, au point que plus d'une fois il n'y avait plus un sou dans la Maison. Toutefois, notre fonds unique et certain, la divine Providence, ne nous a jamais fait défaut. Il est si doux pour les âmes qui se sont entièrement confiées à Dieu, de voir et de toucher pour ainsi dire les traces de la main bénie du Seigneur. Cette protection visible de la Providence à notre égard, se manifesta surtout d'une manière frappante en 1869.

Nous étions tellement dans l'embarras par suite des constructions, qu'un jour notre Révérende Mère Saint-Xavier ne savait plus où prendre les ressources pour pourvoir aux besoins les plus nécessaires de la vic. Nous priâmes avec ferveur: sur ces entrefaites, arrive une dame riche et bienfaitrice de la ville; elle venait offrir à notre Mère la somme de cent écus de Prusse (400 francs environ), ajoutant qu'elle avait eu le dessein de nous léguer cette somme après sa mort; mais qu'une voix intérieure ne lui avait pas laissé de repos et l'avait poussée pour ainsi dire à devancer le temps fixé, en l'apportant le jour même. On devine facilement combien nous fûmes touchées et reconnaissantes envers notre céleste Epoux et envers cette généreuse bienfaitrice.

Notre maison est d'une construction très-irrégulière: elle comprend les bâtiments pour la Communauté qui sont vastes et splendides, particulièrement notre chœur. Le maître-autel de ce chœur est adossé à ce-

lui de l'église paroissiale. Aussi nous avons le grand avantage de pouvoir tous les jours assister à plusieurs messes, et les dimanches et jours de fêtes à l'office solennel de la paroisse.

Les corridors sont aérés, les cellules spacieuses et partout on respire la paix et le calme monastiques.

Le pensionnat est séparé de la Communauté, et offre tout d'abord une vaste et fort belle salle d'études, au fond de laquelle se trouvent dans deux niches pratiquées dans la muraille, les statues coloriées de la sainte Vierge et de notre bien-aimée Mère, sainte Angèle; puis un réfectoire, deux grands dortoirs et deux moyens, une petite infirmerie, un ouvroir et sept classes. Les pensionnaires ont aussi l'avantage de posséder une fort jolie chapelle avec une charmante statue de la Vierge Immaculée, devant laquelle brûle continuellement une lampe, dans l'intention de nous obtenir l'immense privilège de demeurer toujours dans le cher asile où nous travaillons à l'œuvre du Seigneur.

Les orphelines ont leur maison à part; dans la vaste cour se trouvent trois grands bâtiments: à droite, l'orphelinat; à gauche, l'école communale avec la salle d'asile et un économat. En traversant la cour, on arrive par une porte cochère au jardin potager, au milieu duquel nous cultivons une grande variété de fleurs. Une seconde porte s'ouvre sur une île ombragée de hêtres, et au fond d'une grotte solitaire apparaît une belle statue de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus.

La protection divine nous a assistées visiblement dans les difficultés et les peines inséparables de cette vallée de larmes. Comme nos vénérées Mères et chères Sœurs de l'étranger sont au courant de la triste persécution qui a atteint en Allemagne tout Institut reli-

gieux enseignant, nous nous bornerons à supplier humblement nos vénérées Mères et chères Sœurs de nous secourir dans notre détresse par leurs ferventes prières.

Soutenues par ces supplications fraternelles, nous avons la douce confiance que notre divin Sauveur nous donnera le courage d'accepter avec une entière soumission tout ce qui nous est encore réservé dans les décrets toujours paternels de sa divine Providence et de dire dans les sentiments de Job : « Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a ôté, que son saint Nom soit éternellement béni. »

Les tristes prévisions de nos chères Sœurs de Liebhenthal ne se sont que trop réalisées. Nous recevions, à la date du 8 septembre 1879, une Circulaire nous annonçant leur installation à Arnau, petite ville de la Bohême, où elles sont maintenant transférées. Que de cruelles angoisses précédèrent ce départ ! Écoutons ces chères exilées nous dépeindre leurs inquiétudes et leurs afflictions.

« Sachant que le *combat pour la civilisation* (Kulturkampf) allait toujours croissant, il fallait à tout moment se préparer aux plus fâcheuses extrémités. Il s'agissait de trouver un abri pour une Communauté de quarante personnes, dont plusieurs infirmes; mais notre bonne Mère triompha de toutes les difficultés. L'instrument béni dont se servit la divine Providence pour la soutenir dans ses efforts fut un saint prêtre, non moins vénérable par son âge que par ses éminentes vertus : M. Jean-Baptiste Weber, chanoine de Koniggratz. Notre chère Mère alla le trouver pour conférer avec lui sur les pénibles conjonctures où était la Communauté. Vivement touché de

notre triste situation, il lui promit de faire son possible pour à aplanir les difficultés, et surtout pour obtenir de l'empereur d'Autriche la permission de nous établir sur son territoire.

M. le chanoine désirait ardemment notre établissement à Arnau, ville du diocèse de Koniggratz, pour laquelle il conservait un attachement plein de zèle. Notre révérende Mère y fit un voyage, et n'y ayant trouvé ni des bâtimens convenables, ni les habitans assez disposés en notre faveur pour lui faire espérer ce que réclament le but apostolique et les exigences de notre Institut, elle se crut obligée de refuser cette proposition. Elle était désolée de ne pouvoir répondre au vif désir de notre digne bienfaiteur; mais le zèle des saints est désintéressé. Nonobstant ce refus, qui dut lui être assez douloureux, ce saint prêtre continua à nous prodiguer tous les soins possibles, et Dieu récompensa son désintéressement. Voici le moyen dont se servit l'aimable Providence pour arriver à ses fins.

M. le comte Deym, attaché à l'ambassade d'Autriche à Londres et seigneur d'Arnau, écrit à notre révérende Mère une lettre par laquelle il l'invitait gracieusement à venir se fixer avec sa Communauté à Arnau, dans le cas où elles seraient exilées de leur patrie, et il lui offrait alors l'ancienne école communale de la ville. Notre Mère, renonçant aussitôt à tous les efforts qu'elle faisait pour trouver un établissement dans d'autres parties du royaume, alla immédiatement trouver M. le chanoine pour le consulter. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant qu'il ignerait complètement la démarche de M. le comte, et en même temps sa joie en voyant s'accomplir le

désir de son cœur au moment où il venait de le sacrifier si généreusement! Les saints transports de ces deux nobles cœurs s'épanchèrent dans un *Te Deum* auquel les saints anges répondirent. Tous deux allèrent directement à Neuschloss, résidence de M. le comte, et visitèrent de plus, dans cette courte journée d'hiver, la maison dont on venait d'offrir l'acquisition à notre digne Mère supérieure. Lorsque, de temps à autre, M. le chanoine Weber nous fait l'honneur de sa visite, il aime à entendre notre révérende Mère renouveler le récit de leur première rencontre, tant il admire le doigt de Dieu dans cette circonstance, et ordinairement il se plaît à ajouter: « Voyez, voyez, mes chères Sœurs, voilà l'œuvre réelle de la Providence! »

Le bâtiment que M. le comte avait indiqué à notre révérende Mère et que celle-ci trouva suffisant pour nos premiers besoins, est situé tout près de l'église paroissiale. Quoique bien modeste, il avait servi successivement d'asile à deux différentes Communautés religieuses: aux RR. PP. Jésuites et aux Franciscains. Le 30 avril, anniversaire de la mort de notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation, les longues négociations se terminèrent, et la maison fut achetée. Aussitôt que l'acte eut été dressé, notre bonne Mère se jeta à genoux, pour mettre sous la protection de cette admirable Servante de Dieu notre humble commencement. Le Samedi Saint, 31 mars, était arrivée la lettre qui contenait l'heureuse nouvelle de notre admission dans les Etats autrichiens, et le 16 août 1877, la première colonie, composée de huit sujets, cinq sœurs de cœur et trois converses, fut amenée par notre bonne Mère dans leur nouvelle patrie.

Arrivées à Arnau, nous fûmes solennellement reçues par M. Horac, doyen de la ville, qui nous envoya chercher à la gare dans sa propre voiture et nous fit conduire dans sa maison, où la plus généreuse hospitalité nous attendait. Après le repas, ce digne et saint prêtre nous fit entrer dans son église paroissiale, où une grande foule de peuple s'était assemblé. Nous eûmes le bonheur de recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement avant de nous rendre à notre nouvelle habitation.

Le Gouvernement autrichien nous avait permis d'ouvrir les trois classes supérieures d'une école communale, un Pensionnat, et une cour d'enfants en deux divisions. — Enfin arriva le jour tant désiré, où l'on devait inscrire les nouvelles élèves. Nous en avions espéré une vingtaine : mais, hélas ! quelle ne fut pas notre déception, lorsque, vers la fin de la première journée, il ne s'en était présenté qu'une seule, fille d'un pauvre ouvrier.

Dans notre détresse, nous allâmes nous jeter à genoux devant une jolie statue de l'Enfant Jésus que nous avions apportée de notre cher Couvent de Liebenthal, et nous suppliâmes le divin Sauveur de nous envoyer des élèves ! Grâce à cet aimable Enfant, l'œuvre marcha mieux dès le lendemain, et au jour de l'ouverture des classes, 15 septembre, nous vîmes nos espérances dépassées.

Cette année 1877 n'était pas encore écoulée, lorsqu'on proposa à notre Mère d'acheter une jolie petite campagne, située à cinq minutes de la ville. Prévoyant que bientôt la Communauté tout entière de Liebenthal serait exilée, notre vénérable Mère crut entrer dans les desseins de la divine Providence en acceptant cette offre, quoique nous eussions à peine de quoi payer la moitié

de la propriété. Pour utiliser le mieux possible cette belle et élégante maison, la Mère supérieure y établit un Pensionnat pour les demoiselles de haute condition ; aussi appela-t-elle au printemps de 1878, deux de ses Sœurs de Liebenthal pour commencer la direction de ce nouvel établissement. En contemplant ce lieu avec tout ce qu'il offrait sous le rapport des agréments et des commodités, nous ne pûmes nous défendre de lui donner le nom charmant de Nazareth, la comparant avec le pauvre et humble Bethléem où nous étions installées à Arnau.

Nous avons passé sans trouble la première année scolaire, lorsqu'au moment où l'on s'y attendait le moins, la Communauté de Liebenthal reçut le décret de sa dispersion totale. La Mère Assistante annonça par télégramme cette triste nouvelle à notre Mère qui était encore à Arnau. C'était le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix ! Alors notre vénérable Mère supérieure assemble celles de ses filles qu'elle avait autour d'elle et les exhorte en face de Jésus crucifié, à accepter et à adorer la sainte volonté de Celui qui jugeait à propos de leur faire sentir en ce jour la pesanteur de sa croix. L'ordre du Gouvernement prussien nous obligeait à quitter notre couvent dès le premier octobre ; ainsi nous n'avions que quinze jours de grâce, et comme la rentrée des élèves avait eu lieu le 1^{er} septembre, nos classes étaient en plein exercice à Liebenthal.

Des personnes considérables et distinguées avaient conseillé à notre révérende Mère de se tenir éloignée de sa Communauté, afin de ne pas être présente quand le commissaire de la régie prussienne viendrait demander compte de l'administration des biens temporels de la Maison ; elle se conforma à ces sages avis,

bien que son cœur la pressât d'aller au secours de la Mère Assistante qui portait tout le poids de cette douloureuse situation. Notre digne Mère employa ce temps à préparer toutes choses ici pour la réception des enfants et des sœurs qui devaient arriver sous peu. Ces quelques jours furent véritablement pour nous toutes une époque de grandes préoccupations et de travaux excessifs. Que de télégrammes passèrent la frontière ! Cependant les bonnes Sœurs de Liebenthal montrèrent tant d'énergie et une activité si infatigable qu'elles parvinrent à sauver presque tous nos effets mobiliers. En premier lieu, on s'occupa d'expédier les meubles; on emballa tout ce qui pouvait être transporté des provisions de l'année, qui en grande partie avaient été déjà faites. Enfin, elles vendirent tout ce qui ne valait pas le transport, ou qui ne pouvait nous être utile: meubles divers, petites statuettes, images encadrées, anciens livres d'étude et maints autres objets; en un mot, elles s'acquittèrent si bien de leur nouveau métier de vendeuses, que tout ce que M. le commissaire retira de sa liquidation revint à 12 francs net !

C'est pour nous un devoir de révéler quelques-uns des témoignages de sincère sympathie que nous donnèrent les bons habitants de Liebenthal et des alentours. M. le maire vint, accompagné des premiers magistrats de la ville, nous remettre une magnifique adresse de remerciements, ornée de très-belles peintures symboliques à l'aquarelle. Sachant que nous étions dépourvues de ressources, la ville avait joint à cette adresse, un présent de 15,000 francs. Que dire de la douleur des enfants de notre école communale ? Beaucoup d'entre elles, même des plus pauvres, vinrent, les yeux baignés de larmes, offrir à leurs maîtresses une petite obole pour les frais de voyage.

Cependant le divin Maître qui nous avait envoyé le calice amer de l'exil y mêlait aussi ses douces consolations. Les élèves qui avaient obtenu de leurs parents la permission de suivre leurs maîtresses sur le sol étranger étaient au nombre de quarante et une. Ces chères enfants arrivèrent successivement en trois divisions accompagnées par quelques-unes de nos bonnes Mères et Sœurs, et nous rendîmes grâce à Dieu, lorsque la dernière petite colonie eut heureusement passé la frontière. Les habitants d'Arnau, qui d'abord avaient vu notre arrivée avec une sorte d'indifférence, commencèrent bientôt à nous témoigner de la bienveillance et même à nous donner des preuves de confiance et d'estime.

Quant à l'œuvre de l'éducation, elle nous paraît plus facile en Autriche, à cause de l'excellent naturel des enfants, et nous goûtons pour la première fois le bonheur de nous trouver en pays catholique.

Remarquant le louable attrait qui se manifeste en Bohême chez les parents des classes inférieures de la société, pour procurer à leurs enfants une meilleure éducation que celle qu'ils ont reçue eux-mêmes, notre bonne et sage Mère supérieure loua une nouvelle maison pour y fonder un troisième Pensionnat au plus bas prix possible, et ce nouvel établissement prospéra rapidement.

Enfin, nous avons aussi une humble colonie à Trautenau, à deux lieues d'Arnau. A la fête de saint François-Xavier, 5 décembre 1878, un prêtre, envoyé par une noble dame de cette ville, supplia notre révérende Mère de l'aider à ériger une salle d'asile pour les pauvres enfants des ouvriers de sa fabrique. Notre Mère, heureuse de répondre à la confiance qu'on lui témoi-

gnait, accéda au désir du digne ecclésiastique et lui céda deux religieuses pour cette œuvre de zèle.

Voilà ce que le bon Dieu a fait pour nous ; voilà le modeste cercle d'activité que le divin Père de famille nous a confié. Il ne paraît pas grand pour une Communauté de quarante-trois sujets (vingt-six professes de chœur et dix-sept converses). Mais, vu les circonstances qui nous partagent entre trois maisons, nous ne sommes guère en nombre suffisant.

Le jour béni entre tous sera celui où nos ressources nous permettront de bâtir un humble Monastère. Pussions-nous de nouveau, unies de cœur et de corps, garder la sainte clôture, et servir Dieu d'après nos saintes Règles et Constitutions!



MONASTÈRE DE LINTZ,

(AUTRICHE).



LA Communauté des Ursulines de Lintz n'ayant pas encore paru dans les Annales françaises de l'Ordre, nous croyons nécessaire de remonter jusqu'à son origine.

En 1679, la supérieure des Ursulines de Vienne, la Mère Catherine-Alexis de Iongsen, accompagnée de la Sœur Saint-Louis du Saint-Sacre-

ment, née comtesse de Gavrian, de la Sœur Marie-Cécile de la Sainte-Trinité de Hove, et d'une Sœur converse, se rendit à Lintz pour y fonder un nouveau Monastère. L'intrépide Mère trouva à son pieux projet des obstacles qui eussent effrayé un courage moins viril que le sien. Elle écrivit requête sur requête à toutes les autorités ecclésiastiques et civiles, et lorsque tout sembla perdu, elle s'adressa à l'Empereur Léopold lui-même qui lui accorda avec bonté toutes les permissions nécessaires pour son œuvre. Elle acheta donc deux maisons dans lesquelles elle s'établit avec ses filles. Après quelques mois de séjour à Lintz, elle songea à retourner à Vienne pour y faire cesser la tristesse causée par sa longue absence, et pour y faire élire une supérieure pour la Communauté naissante. Le choix tomba unanimement sur la Mère Saint-Louis qui se trouvait déjà dans le petit couvent. Aussitôt plusieurs Sœurs et deux postulantes allèrent la rejoindre et le nouveau Monastère fut véritablement fondé.

Si la Mère Saint-Louis était distinguée par la noblesse de sa naissance, elle l'était plus encore par les sentiments de son cœur. Elle fut pour ses filles un modèle de piété, de charité, de mortification, et tout à la fois mère dévouée et supérieure infatigable. Ce fut sous son gouvernement que les Turcs vinrent assiéger Vienne en 1685. Les habitants de Lintz s'enfuirent pour la plupart, et les Ursulines, cédant aux instances réitérées de Madame la Présidente de Prinzenstein, sœur de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague, se retirèrent au château de Neuhaus, près d'Aschach. Elles y reçurent l'hospitalité la plus empressée et la plus généreuse, et y continuèrent leur chère mission en instruisant les enfants des bons habitants de la contrée.

Après neuf semaines de séjour dans ces lieux paisibles et isolés, elles apprirent que les Turcs avaient été complètement battus le jour de la Nativité de la sainte Vierge et que Vienne était délivrée. Elles se hâtèrent donc de retourner à Lintz, où elles furent accueillies par les habitants avec la plus vive allégresse.

Cette même année, le couvent fut favorisé de la visite de leurs Majestés impériales, l'empereur Léopold, l'impératrice Eléonore, et leurs augustes enfants, le prince Joseph et la princesse Antonia. Ils daignèrent accepter le diner qui leur fut offert par les religieuses, ainsi que de jolis présents, fruit de leur travail. L'année suivante, ils assistèrent souvent à l'Office divin dans leur petite chapelle et les honorèrent plusieurs fois de leur présence.

Le Monastère proprement dit ne fut construit qu'en 1692. C'est un édifice parfaitement régulier qui s'étend sur une seule ligne. De nombreux bienfaiteurs contribuèrent à son érection, et une pieuse princesse l'enrichit d'un don précieux: le corps du saint martyr Placide y fut transporté des Catacombes de Rome. On l'honore encore dans l'église du couvent où il est exposé dans une magnifique châsse. Saint Placide a donné des preuves éclatantes de sa protection: deux fois le Monastère a été préservé de l'incendie.

Malgré les travaux de construction, les Ursulines poursuivirent leur mission apostolique. Mais une rude épreuve ne tarda pas à les attendre: ce fut, en 1700, la mort de la vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague.

La Mère Marie-Cécile de la Sainte-Trinité, élue à sa place, regarda comme le premier et le plus important de ses devoirs l'établissement de la clôture régulière dans son Monastère. Elle avait à cœur que ses filles

fussent complètement séparées d'un monde dont le contact est toujours dangereux; aussi ne se laissa-t-elle intimider par aucun obstacle. Elle rompit sans respect humain avec une comtesse du plus haut rang qui pouvait être utile par sa fortune au Monastère, où elle avait eu jusque-là ses entrées libres, mais dont les fréquentes visites pouvaient introduire quelque chose de l'esprit du siècle. Elle fut secondée dans sa louable entreprise par les autorités elles-mêmes qui contribuèrent à faire élever les murs de clôture. La Mère Marie-Cécile mourut, joyeuse et souriante, le 18 mars 1704.

La Mère Marie-Faula de l'Immaculée-Conception, nommée supérieure en 1705, fut une véritable épouse de Jésus crucifié. Au commencement de son triennat, la menace d'une guerre imminente avec les Bavaois obligea les religieuses à se retirer dans une maison particulière, où elles eurent à endurer les tortures du froid et de la faim. Leurs privations furent si excessives qu'elles causèrent la maladie et la mort de l'admirable Mère Marie-Cécile dont nous venons de parler. Enfin le péril redouté se dissipa, et les brebis si cruellement éprouvées purent rentrer au bercail.

Pendant vingt années consécutives, la Mère Marie-Paula travailla à la construction du Monastère et reçut à cet effet des sommes considérables. Mille contradictions, venues du dedans et du dehors, la sanctifièrent par la patience et par la charité. La mort, qu'elle appelait de ses vœux ardents, termina heureusement sa féconde carrière, le 7 février 1724, dans la soixante-unième année de son âge.

Elle fut remplacée par une de ces âmes choisies qui font à elles seules la gloire d'un Monastère; cette fleur, la plus belle des fleurs écloses dans ce nouveau jardin

de l'Époux céleste, fut la Mère Marie-Augustine de Jésus, née comtesse de Gavrian et nièce de la première supérieure de Lintz. Elle était née à Bozen, dans le Tyrol, le 23 octobre 1671. À l'âge de sept ans, elle fut mise au Pensionnat où elle fut élevée selon sa haute condition, car sa mère avait le dessein de l'introduire à la cour de Dusseldorf. Toute jeune encore, elle montra un profond mépris pour les vanités et les pompes du siècle; elle aimait la solitude, la prière et la lecture des livres de piété. De retour dans la maison paternelle, elle eut à soutenir un terrible combat contre la tendresse de sa mère; la grâce l'emporta enfin, et cet autre Abraham conduisit son Isaac chéri jusqu'au lieu du sacrifice. La jeune postulante était d'une faible constitution et très-pâle; mais lorsqu'elle entra dans la chapelle, le plus bel incarnat couvrit subitement son doux visage, et il l'a embellie jusqu'au dernier jour comme une marque visible du bon plaisir divin dans cette précieuse offrande.

Pendant son noviciat, la Sœur Marie-Augustine donna des preuves d'une vertu extraordinaire et de la plus grande aptitude aux travaux de l'Institut; aussi fut-elle employée successivement aux classes externes et au Pensionnat, où elle s'attira le respect, l'admiration et l'amour de toutes ses élèves. Après avoir rempli avec le même succès quelques autres emplois dans la Communauté, elle fut élue assistante et enfin supérieure en 1724. C'est alors que ses grandes qualités brillèrent dans tout leur éclat. Elle fit les ordonnances les plus sages, sut placer dans chaque emploi les sujets qui étaient les plus propres à le remplir, et par ses exhortations réitérées persuada à toutes les religieuses que quel que fût l'office qui leur était confié,

elles devaient s'en occuper avec la plus grande attention et le soin le plus consciencieux. Mère tendre et vigilante, elle témoignait à toutes ses filles une affection et une sollicitude égales. Entièrement dévouée aux intérêts de la Maison, elle trouva moyen de payer toutes les dettes en peu de temps. Sous le gouvernement de la Mère Marie-Paula, la Sœur Marie-Augustine avait donné déjà une preuve éclatante de son dévouement au Monastère, en consacrant la fortune considérable dont elle avait hérité à la construction du noviciat et de quelques autres parties du couvent.

Quelques années d'un gouvernement si prudent et si sage s'étaient écoulées, lorsqu'il fallut songer à réparer la petite chapelle qui servait aux religieuses depuis le commencement de la fondation. C'était réaliser les plus ardents désirs de la Mère Marie-Augustine, et, bien qu'elle n'eût que quelques centaines de florins à sa disposition, elle n'hésita pas à s'engager dans cette chère entreprise. Lorsqu'il s'agit de décider sous le patronage de quel saint on placerait la nouvelle église, elle vit en songe les sept Anges dont l'Écriture dit qu'ils sont toujours devant le trône de Dieu. C'est donc à ces Esprits célestes qu'elle dédia le sanctuaire qu'elle voulait élever, se souvenant sans doute d'une marque éclatante de protection qu'elle avait reçue de ces Esprits bienheureux en 1694.

Dans son zèle pour la gloire de Dieu, la Mère Marie-Augustine voulut donner tout l'éclat possible à la fondation de la chapelle, et attendit la plus favorable des circonstances, l'arrivée à Lintz de l'Empereur Charles VI, et de l'Impératrice Elisabeth-Christine. Cette dernière accueillit avec bienveillance l'humble requête qui lui fut adressée de vouloir bien poser la

première pierre de la nouvelle maison de Dieu , et la cérémonie fut fixée au 50 septembre 1732. Les pluies torrentielles qui tombèrent la veille, et remplirent d'eau les fossés creusés pour recevoir les fondements de l'édifice, semblaient un obstacle insurmontable à la célébration de la fête. Cependant le jour même un soleil radieux éclaira l'horizon, et vint montrer aux entrepreneurs émerveillés les fondements aussi secs que s'ils eussent été complètement à l'abri. Il était vraiment impossible qu'une circonstance si extraordinaire ne fût pas attribuée à la protection des bons Anges. La cérémonie eut donc lieu sur les neuf heures du matin, avec toute la pompe qu'il est facile de s'imaginer. Le travail fut ensuite poussé avec vigueur, malgré mille difficultés et mille fâcheux contre-temps. En 1740, une partie assez considérable de l'église était achevée, et l'on pouvait y célébrer solennellement la fête jubilaire de la vénérable Mère Marie-Augustine. Les autorités de la ville qui s'étaient fait un devoir d'y assister, remercièrent par écrit de l'honneur qui leur avait été fait, et offrirent une somme considérable pour l'achèvement de l'église.

L'année 1742 fut marquée par une invasion bavaoise-française. Les ennemis s'emparèrent de presque toute la maison qu'ils endommagèrent gravement, et la faim se fit vivement sentir dans la pauvre Communauté. Au milieu de toutes ces épreuves, la courageuse Mère ne perdit rien de son admirable tranquillité et de sa parfaite confiance en Dieu. Elle fit continuer l'Office divin, et releva autour d'elle les courages défaillants. Un jour surtout les alarmes furent cruelles. On tira contre le Monastère depuis le matin jusqu'au soir, et trois bombes tombèrent dans son enceinte. Les deux

premières tuèrent deux Français et causèrent beaucoup de dégâts, la dernière fut éteinte miraculeusement. Les ennemis avaient envahi tout le Monastère, de sorte que les religieuses, les enfants et l'Aumônier se réfugièrent dans la sacristie, où ils passèrent toute la journée en prières et sans prendre aucune nourriture. Le lendemain, les soldats s'éloignèrent emportant tout ce qui était à leur convenance et brisant tout le reste. Délivrée de la guerre, la Mère Marie-Augustine reprit avec ardeur la construction de l'église qui fut enfin achevée au mois de juillet de la même année. Mais sa tâche était aussi finie sur la terre, le ciel la réclamait, et elle se rendit joyeuse à l'appel divin, le 26 novembre 1742. Tel était l'ascendant de sa vertu, que les plus qualifiés de la ville lui firent demander sa bénédiction; elle la refusa avec humilité, mais aussitôt qu'elle eut expiré, on rechercha avec empressement comme de précieux souvenirs tous les objets qui avaient été à son usage.

LA sœur de cette vénérable Mère, nommée comme sa tante, Sœur SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, fut aussi un des plus beaux ornements de la Maison de Lintz. Née le 15 août, elle était à ce titre l'enfant chérie de l'auguste Mère de Dieu. Elle fut présentée au saint autel au jour de ses fiançailles avec l'Époux divin, par la princesse Antonia, archiduchesse d'Autriche, et par la noble épouse de l'électeur de Bavière. Mais la profondeur de son humilité répondait à l'élévation de sa naissance, et elle fut la joie et l'édification de toutes par sa gracieuse charité et sa piété fervente. Sa sœur étant tombée gravement malade, elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie, et ce sacrifice fut accepté. Pendant sa maladie, elle dit un jour avec simplicité qu'elle mangerait volontiers un oiseau. L'infirmière, regrettant beaucoup de ne point en avoir à sa disposition, se rendit pour remplir quelque devoir de

son office au puits de la cuisine où à son grand étonnement elle trouva une caille toute plumée. Personne ne sachant d'où la caille venait, on courut avertir la Mère supérieure. Celle-ci ordonna de l'apprêter, et de porter à l'Épouse chérie de Jésus ce mets tout providentiel.

L'angélique Sœur Saint-Louis s'endormit doucement dans le sein de son Dieu, le 12 mai 1816, à l'âge de trente-neuf ans.

Le 5 février 1725 fut marqué par la vêtue de M^{lle} MARIE-CATHERINE TRECHTL, née à Oettingen, près de Neubourg, en 1671. Elle avait donc cinquante-quatre ans lorsqu'elle se présenta à la Mère Marie-Augustine pour être admise au nombre de ses filles. Celle-ci lui mit sous les yeux, mais en vain, toutes les difficultés de l'obéissance et de la vie commune, et comme, malgré les prières et les pleurs de la postulante, la prudente Mère hésitait encore, M^{lle} Trechl lui déclara ouvertement que son salut dépendait de son entrée en religion, car une image vénérée de la Mère de Dieu lui avait dit distinctement: « Si tu veux être sauvée, demande à être reçue chez les Ursulines qui l'accepteront. » Enue par une pareille assertion, la Mère Marie-Augustine, après en avoir conféré avec un pieux et savant Jésuite, se décida à la proposer au chapitre où elle fut reçue à l'unanimité. Non contente de son bonheur, Mademoiselle Trechl voulut le faire partager à une fidèle servante avec qui elle ne formait depuis de longues années qu'un cœur et qu'une âme. Toutes deux prirent le saint habit le même jour; la première reçut le nom de Sœur MARIE DE JÉSUS CRUCIFIÉ, la seconde devint la Sœur MARIE-ROSA.

Pendant le temps de leur noviciat, elles firent l'étonnement et l'admiration de leurs Sœurs par leur candide simplicité, leur humilité incomparable, leur parfaite obéissance et leur constante mortification. La Sœur Marie de Jésus crucifié était d'ailleurs rien moins que novice dans le grand art de la perfection. Nous en avons pour témoignage les paroles d'un Père Jésuite, son confesseur dans le monde. En apprenant sa bienheureuse mort, il écrivit qu'il ne pouvait se décider à offrir pour elle le saint Sacrifice, tellement il était persuadé qu'elle était au ciel. Il ajouta que pendant trente

ans elle avait gardé avec la plus rigoureuse fidélité le vœu de ne point commettre de péché véniel, et que pendant tout le temps qu'il l'avait eue sous sa direction, elle n'avait jamais eu à accuser une seule faute qui fût matière à l'absolution; que du reste il l'avait éprouvée par toutes sortes de contradictions et de mépris, sans avoir pu lasser sa patience et son humilité. Un jour même, il lui avait défendu de lui demander la sainte Communion, et elle avait répondu qu'elle aimait mieux mourir de l'ardeur de son désir pour ce Pain céleste, plutôt que de manquer à l'obéissance. Cependant elle en était tellement affamée qu'une privation de quatre jours l'obligea à s'aliter, et qu'elle avouait elle-même que huit d'une semblable peine lui causeraient infailliblement la mort. Ajoutons qu'elle avait gardé pendant seize ans auprès d'elle, et entretenu avec une inépuisable charité, une personne dont elle ne recevait que des marques d'ingratitude et de fâcheux ennuis. Elle résista à toutes les sollicitations qui lui furent faites pour l'éloigner; elle la considérait au contraire comme un bienfait de Dieu et ne se permettait pas la plus légère plainte à son égard.

Une vertu si pure avait été récompensée par un haut degré d'oraison. Son union à Dieu était si profonde et si habituelle qu'elle avait même quelque scrupule de l'interrompre par la prière vocale. Il lui était impossible de soutenir quelques instants une conversation insignifiante. Son esprit abîmé en Dieu en perdait bientôt le fil; elle ne tardait pas à faire les réponses les plus singulières et à s'épancher en actes brûlants de charité divine. Il serait trop long de rapporter les faveurs célestes dont elle fut comblée; nous dirons seulement qu'à la nouvelle de la mort de la sœur Marie-Rosa, qui eut lieu le 1^{er} mai 1728, elle dit simplement qu'elle le savait déjà, et pria de ne point refermer le caveau après sa sépulture, car, dit-elle, je la suivrai bientôt. Cette remarquable prédiction s'accomplit en effet trois jours après.

Le 26 mars 1742 la Mère MARIE-ROSALIE DE LA SAINTE-CROIX, née baronne DE FIEGERN, alla recevoir dans la soixantedix-huitième année de son âge la récompense de sa courageuse fidélité à la grâce de sa vocation. Celle-ci fut en effet marquée par des circonstances extraordinaires. Un jour,

elle vit en songe plusieurs personnes qui recevaient d'en haut des pièces d'or sur leurs mains étendues; elle présenta aussi la sienne, mais il n'y tomba qu'une image représentant d'un côté le Sauveur portant sa croix, de l'autre, une religieuse. Depuis ce rêve singulier, elle se sentit une forte inclination pour la vie du cloître. Ne pouvant croire cependant à un appel divin, elle finit par se dire dans son ignorante simplicité que si sa vocation était réelle, elle le reconnaîtrait en tombant subitement malade. Au moment où elle entretenait cette pensée, elle fut prise d'un mal si soudain et si violent qu'il fallut la transporter chez elle, et lui administrer les derniers Sacrements. Elle s'ouvrit donc à sa mère et lui déclara sa vocation; mais celle-ci n'en voulut rien croire, et la força même à accepter la main d'un noble chevalier qui l'avait demandée en mariage. Un jour que la pauvre enfant était obligée de se rendre avec sa mère à la maison de campagne de son fiancé, elle résolut de confier ses angoisses à celui-là même qui les causait, et de le prendre pour protecteur de sa vocation. Arrivée à sa demeure, elle demande à lui parler en particulier; la mère est au comble de la joie. La courageuse jeune fille expose toute sa situation et ses vœux les plus intimes à celui qui avait déjà reçu des promesses arrachées seulement par la pression maternelle. Le pieux jeune homme se montra digne de cette noble confiance. « Ah! s'écria-t-il, loin de moi la pensée d'arracher au Très-Haut une épouse qu'il s'est choisie Lui-même! » A peine achevait-il ces paroles que l'anneau des fiançailles qu'il avait offert à M^{lle} de Fiegern se brisa au doigt de cette dernière, et vint tomber aux pieds de celui qui la rendait si noblement à son Dieu. Profondément ému, il jura lui-même de renoncer à tout mariage, et il tint parole.

M^{me} de Fiegern se décida enfin à conduire elle-même sa fille au couvent des Ursulines; mais pendant le trajet, les chevaux s'arrêtent subitement, et, malgré les coups et les menaces, il est impossible de les faire avancer. La mère, toujours irritée, profite de cet incident pour accabler sa fille des plus amers reproches; mais cette dernière, sans s'émouvoir, l'engage à faire réciter le Rosaire. A peine la prière angélique est-elle commencée, que les chevaux se mettent d'eux-

mêmes en mouvement, et n'opposent plus la moindre résistance. Arrivée au couvent, l'heureuse postulante reconnut avec bonheur que les Ursulines qu'elle n'avait jamais vues, portaient les mêmes vêtements que la religieuse qui lui avait été montrée en songe. Une vie sainte répondit à ces marques de la prédilection divine. La Mère Rosalie de la Sainte-Croix se distingua surtout par un grand amour pour les pauvres.

Le 22 octobre 1759 s'éteignit doucement dans sa quatre-vingt-deuxième année, la bonne Sœur APOLLONIE qui s'était sanctifiée dans la pratique exacte et fidèle de ses devoirs de sœur converse. Elle avait porté aussi à un haut degré la pureté d'intention et l'amour de Dieu. Elle se signala tout spécialement par une tendre dévotion à Marie, et c'est à elle que l'Autriche doit un des sanctuaires miraculeux, dédiés à cette Mère de grâces. Toute jeune encore, la petite Marguerite, c'était le nom de la future sœur Apollonie, était chargée par sa mère du soin de garder les troupeaux. Sa piété lui inspira d'attacher à un petit arbre une image noirâtre de la sainte Vierge, afin d'accomplir devant elle ses pieux exercices. Son exemple fut bientôt suivi par les enfants de son âge, et même par une foule de grandes personnes qui confessèrent avoir obtenu par les prières faites devant cette simple image des grâces vraiment extraordinaires. L'entrée de Marguerite en religion n'arrêta pas le cours de ce nouveau pèlerinage; des miracles s'opérèrent, des dons importants furent faits, et enfin, on bâtit à l'endroit même une chapelle où la sainte Vierge est encore honorée de nos jours sous le nom de Sainte-Marie d'Haslach.

La Sœur SAINTE-AGATHE DE SAINT-FLOREN fut aussi l'honneur et le modèle des sœurs converses. Dès son enfance elle s'était fait remarquer par une crainte filiale de Dieu, et une sainte haine d'elle-même. Même dans le monde elle marchait dans la plénitude de l'amour divin, ce qui explique son parfait recueillement en Dieu au milieu de travaux pénibles et incessants, et la paix intérieure qui rayonnait sur son visage jusque dans les contradictions les plus fâcheuses. Le trait caractéristique de sa sainteté fut une grande mortification intérieure et extérieure dans laquelle, il nous semble, que

peu de saints l'ont surpassé. Elle se chargeait des travaux les plus difficiles et les plus rebutants, et cependant elle n'accordait à son corps épuisé par la fatigue qu'un peu d'eau et de pain sec. Lorsque la nature succombait, elle croyait se donner un grand soulagement en mangeant quelques cueillerées de soupe, et parfois quelques pruneaux. Elle n'usa de lit que dans les grandes maladies qu'elle eut à endurer. L'occupation de ses nuits était de prier et de châtier son corps, et elle ne prenait que quelques courtes heures de sommeil sur un petit escabot. Elle puisait les forces surnaturelles dont elle avait besoin pour soutenir un tel genre de vie, dans l'adoration et la réception fréquente de Jésus-Eucharistie et dans la plus douce et la plus intime familiarité avec son Ange gardien, qu'elle appelait à son aide dans tous les travaux qu'elle ne pouvait exécuter.

Une maladie mortelle put seule l'arracher à ses œuvres de dévouement. Pendant quatorze jours, elle subit un véritable martyre, et expira au moment où son confesseur prononçait ces consolantes paroles : Jésus, je meurs en vous.

La Mère MARIE-CAROLINE, née comtesse de THURNHEIM, et morte supérieure le 1^{er} juin 1756, fut un modèle d'humilité profonde, de dévouement sans bornes, d'amour de la sainte pauvreté, d'abandon filial à la volonté de Dieu, et de merveilleuse douceur. Elle avait coutume de dire qu'elle aimait mieux avoir à rendre compte à Dieu d'un excès de bonté et d'indulgence que d'un excès de sévérité. Elle érigea la chapelle de Sainte-Anne, et introduisit au Monastère la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle mourut, après un jour de maladie, dans le doux baiser de son Sauveur flagellé, pour qui elle avait toujours eu la plus tendre dévotion.

C'est à la Mère CATHERINE-JOSEPH, née de GELHOFEN, que l'église du Monastère doit d'avoir été solennellement consacrée, et de renfermer de beaux autels dédiés à saint Augustin, à sainte Ursule et au saint martyr Placide. Il est temps que nous rapportions ici une particularité sur deux événements auxquels nous avons déjà fait allusion; nous voulons parler des deux menaces d'incendie pour le Monastère. Dans ces deux tristes circonstances, la Supérieure, jalouse de conserver intacts les reliques de saint Placide, envoya deux

ou trois Sœurs afin de transporter ce précieux trésor dans un lieu sûr; mais la châsse qui les contenait, et qui était alors d'un bois très-léger, devint si extraordinairement lourde que les efforts réunis de huit Sœurs furent impuissants à la mouvoir. Elles comprirent que le bienheureux martyr se déclarait ainsi le protecteur de la Maison qui fut épargnée. La pieuse Mère Catherine-Joseph mourut en 1765, après trois ans de cruelles souffrances.

Voici encore une des gloires de ce Monastère, la Mère SAINT-GAËTAN, née baronne BRANN-DE ROSENTHAL, qui porta pendant trente-six ans le poids de la supériorité. Lorsqu'elle fut élue pour la première fois en 1759, son humilité s'effraya tellement de la charge qu'on voulait lui imposer, qu'il fallut un ordre exprès du Supérieur pour la décider à l'accepter. Dans sa douleur et ses craintes, elle se jeta aux pieds d'une statue de la sainte Vierge, la suppliant d'être la vraie mère et la première supérieure de la Maison, lui promettant en retour de ne jamais rien entreprendre sans l'avoir consultée dans la prière. Elle forma en même temps la résolution la plus énergique de chercher avant tout le royaume de Dieu par une exacte observance de toutes les saintes Règles. En récompense de cet acte généreux, elle reçut immédiatement la consolante assurance que, suivant la promesse du Sauveur, tout le reste lui serait accordé. Son espoir reçut la plus complète réalisation. Dieu versa en elle son esprit d'intelligence et de sagesse à un si haut degré, que jamais gouvernement ne fut plus heureux ni plus béni. Elle fit élever le magnifique fronton qui couronne la porte de l'église et ériger les deux superbes tours que l'on compte encore parmi les curiosités de la ville de Lintz. Malgré les dépenses énormes exigées par de telles cons-

tructions, elle eut le talent d'augmenter les ressources du Monastère, qui ne fut jamais plus florissant.

Personne n'ignore le décret anti-chrétien par lequel Joseph II abolit dans ses Etats en 1682 tous les Ordres contemplatifs, ne leur laissant d'autre alternative que l'expatriation, le retour dans le monde, ou l'incorporation à quelqu'un des Ordres actifs dont il tolérait l'existence. Les Carmélites, les Dominicaines, les Cisterciennes, etc., durent se soumettre à cet injuste arrêt. Une Maison entière de Steir et quelques Carmélites choisirent l'Institut des Ursulines, dont elles durent embrasser les obligations et prendre l'habit. Les douleurs et les angoisses qui accompagnèrent un tel changement se laissent facilement pressentir, mais la parfaite bonté, le tact exquis et la délicate charité de la Mère Saint-Gaëtan surent les adoucir de telle sorte, que ses nouvelles filles ne tardèrent pas à se trouver heureuses dans cette seconde vocation à laquelle la Providence les avait appelées.

Ces deux familles confondues et unies, pour ainsi dire, à toute la population de Lintz, fêtèrent la cinquantième année de profession de la vénérée Mère avec une pompe si inusitée que les chroniques du Monastère, qui consacrent plusieurs pages à la description de la solennité, assurent naïvement que « jamais fête semblable n'y a été vue, et ne le sera probablement jamais. » Hélas! la joie de posséder une Mère si accomplie ne fut pas de longue durée. Dans la nuit du 11 août 1794, elle fut saisie d'une fièvre si violente que dans l'après-midi du lendemain, il fallut songer à lui administrer les derniers Sacrements; elle les reçut avec la plus touchante dévotion, et bientôt s'endormit doucement dans le Seigneur. Ses filles inconsolables lui

firent des funérailles magnifiques, et érigèrent un monument funèbre en son honneur, car depuis les dernières ordonnances de Joseph II, elles devaient confier au cimetière commun la dépouille mortelle de leurs Mères et de leurs Sœurs bien-aimées.

La Mère, MARIE-MICHEL, née comtesse de WICKA, lui succéda dans le gouvernement. Elle sut allier le zèle empressé de Marthe, avec le recueillement intime de Madeleine aux pieds de Jésus. Son désir le plus cher et ses efforts les plus constants tendirent à faire pénétrer la piété la plus vive et la plus tendre dans les jeunes âmes qui lui étaient confiées. Elle a laissé à ses filles les plus beaux exemples de zèle du salut des âmes, d'obéissance, d'amour singulier pour la pauvreté, de fidélité à toutes les saintes Règles. Elle supporta avec une admirable patience la cruelle maladie qui termina ses jours, dans la cinquante-unième année de son âge et la septième de sa supériorité.

Elle fut remplacée dans cette charge par la Mère MARIE-URSULE DE PAUER, née à Straubing le 10 septembre 1749. Méprisant tous les avantages que lui offrait le monde, et renversant courageusement tous les obstacles qu'on lui opposait, elle était venue, à peine âgée de quinze ans, supplier qu'on lui permit de se consacrer à Dieu dans toute la fraîcheur de son printemps. Bientôt on la nomma maîtresse des pensionnaires. Cet emploi, qu'elle remplit pendant trente-deux ans avec une aptitude remarquable et des succès merveilleux, amena sous sa tutelle plus de trois mille enfants, qui lui durent une éducation solide et distinguée.

Mais c'est surtout pendant les trente années de sa supériorité qu'elle s'est montrée une bienfaitrice insi-

gne du Monastère, qui put traverser sans trop de souffrances les tristes années de 1805 et 1809 marquées par la guerre contre la France, et pendant lesquelles la courageuse Mère n'eut pas quelquefois une seule pièce d'argent à sa disposition. Pleine de zèle pour l'embellissement de la maison de Dieu et la conservation des bâtiments du Monastère, elle orna l'église d'un nouveau tabernacle, et fit construire dans ses tours une belle horloge à sonnerie. Elle témoigna une bienveillance si efficace à l'établissement des aveugles qu'on cherchait à fonder à Lintz, que celui qui en était le promoteur déclara que, sans le charitable concours de la pieuse Mère Sainte-Ursule, l'œuvre naissante eût certainement échoué. Le 16 décembre 1828 devait terminer une vie si saintement féconde. Après une agonie de cinq heures, pendant laquelle la malade, qui possédait toute sa connaissance priait avec ferveur, notre chère Mère Sainte-Ursule alla enfin jouir du repos éternel acheté par ce dernier combat qui en avait couronné tant d'autres. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

La Mère MARIE-CRESCENTIA, née comtesse DE SÉEAU, exerça longtemps la charge de supérieure pour le bien spirituel de la Maison. Elle brilla surtout par sa modestie et sa simplicité qui lui faisaient complètement oublier la noblesse de sa naissance, et par son tendre amour pour la sainte pauvreté, qu'elle considérait comme la plus riche bénédiction de Dieu. Elle fit établir dans l'église du couvent la Confrérie du Cœur Immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs, et obtint de l'évêque la précieuse faveur de faire dans les cloîtres la procession de la Fête-Dieu: elle a lieu encore chaque année avec toute la pompe et toute la solennité

possibles. L'impératrice Caroline aimait à visiter cette vénérée Mère et à la combler de ses dons royaux. Après une longue maladie supportée avec résignation et amour, elle mérita d'entendre ces douces paroles: *Veni, sponsa mea*. C'était en 1855.

La Mère MARIE-URSULE FISCHER, qui fut alors élue supérieure, était l'image vivante de l'humble et doux Jésus. Ses manières et tout son extérieur étaient si gracieux, si affables, et tout à la fois si imposants, qu'elle s'attirait tous les cœurs. Il était vraiment impossible de ne pas l'aimer avec tendresse et vénération. Elle avait exercé cette irrésistible attraction sur les élèves dont elle avait été longtemps la maîtresse, et avait fait refleurir le Pensionnat; comment donc sa sollicitude, en quelque sorte plus que maternelle, ne lui aurait-elle pas gagné la tendre affection et la confiance illimitée de toutes ses filles? Celles-ci lui sont particulièrement reconnaissantes d'avoir introduit parmi elles la pratique exacte d'un parfait silence, qui était une de ses vertus favorites. Pourquoi, hélas! ont-elles dû perdre sitôt ce beau miroir de la perfection religieuse? Leur douleur sembla égaler la grandeur de leur perte; aussi n'essaierons-nous pas de la décrire. C'est en 1869 que leur fut demandé cet immense sacrifice, qui ouvrait en même temps les portes de la céleste patrie à une âme si pure et si chérie de Dieu.

Quant à ce qui concerne la prospérité temporelle de la Maison, elle jouit d'une heureuse médiocrité. Les embarras pécuniaires qu'elle a souvent éprouvés pendant ces dernières années, n'ont servi qu'à faire ressortir davantage l'action de la Providence. Le Dieu très-bon lui a suscité de nombreux bienfaiteurs qui

méritent toute sa gratitude : l'église du couvent leur doit des orgues qui sont considérées comme un vrai chef-d'œuvre. Cette église elle-même est une des plus belles de la ville ; elle est ornée simplement, mais avec un goût exquis et possède de très-beaux ornements parfaitement travaillés. On peut dire en un mot que le Monastère est un touchant composé de bienfaits.

Les pensionnaires et les externes sont nombreuses. Les maîtresses suivent fidèlement les prescriptions du Gouvernement pour tout ce qui regarde les études, et elles ont été jusqu'ici assez heureuses pour satisfaire tous ses délégués. Dieu sait, il est vrai, au prix de quels sacrifices elles arrivent à ce résultat ! Elles vont jusqu'à se priver des heures de récréation accordées par la sainte Règle, mais le petit nombre de sujets et les exigences de l'enseignement les y obligent. Cependant, bien loin de se plaindre, elles s'estiment très-favorisées de la bonté divine, se comparant volontiers à de joyeuses colombes qui vivent sans souci dans le nid chéri de leur cloître, sous la protection de Marie et des sept Archanges qui environnent sans cesse le trône de Dieu. Puissent-ils en faire des saintes qui opèrent de grandes choses à la gloire du divin Maître et pour le bien des âmes ! C'est le dernier vœu exprimé par ces Ursulines généreuses et fidèles !



MONASTÈRE DE POSEN,

(Réfugié à Cracovie).

Congrégation de Bordeaux.



Nous retrouvons à Cracovie la Communauté de Posen, chassée pour la cause de la foi de son cloître et de sa patrie. Nous puisons cette relation dans la lettre-circulaire que la Mère Marie-Bernard, supérieure, a adressée à nos Monastères (1).

La Maison de Posen fut fondée le 2 juillet 1857, par celle de Breslau, en Silésie prussienne. Mgr Przyłuski, archevêque de Gnesen-Posen, désirant avoir une Communauté d'Ursulines, demanda à Mgr Foerster, prince-évêque de Breslau, de lui donner des religieuses de notre saint Ordre. Mgr Foerster, voyant que la fondation de Posen était marquée du sceau de la volonté de Dieu, se détermina sans délai à nous faire partir ; il nous donna avec de précieux conseils, sa sainte bénédiction, et pourvut en grande partie au bien-être matériel de la petite colonie, qui ne comptait que deux religieuses de chœur, les seules Polonaises que l'on eût pu nous donner, une bonne converse allemande, et deux postulantes polonaises.

(1) 11 juillet 1877.

La petite Communauté fut placée sous l'invocation de saint Ceslas, dominicain polonais, dont les restes reposent à Breslau. La nouvelle fondation dans le duché de Posen étant la première en Pologne, il nous fallut traduire la sainte Règle en polonais, de même que tous nos autres livres d'exercices. Ce fut pour nous une occupation bien douce !

Notre Maison eut le bonheur de jouir, au début, de la protection de Mgr l'Archevêque. Il resta notre zélé protecteur jusqu'à sa mort, arrivée en 1864. Il nous accorda tous les secours religieux en nous donnant de saints confesseurs et un respectable supérieur, M^r Wojciehevski, recteur du séminaire.

En 1864, nous eûmes le bonheur d'être placées sous les auspices de notre saint et vénérable archevêque, le comte Ledochowski, aujourd'hui revêtu de la pourpre romaine, et illustre confesseur de la foi.

A cette époque, le couvent de Breslau, et les Communautés qui en provenaient, adoptèrent la sainte Règle munie de la double approbation de Paul V et de Clément X.

Les commencements de notre Maison furent excessivement difficiles. La révérende Mère de Breslau nous accorda encore, il est vrai, une religieuse, mais elle ne resta chez nous que quelques mois, parce que sa santé succomba rapidement au travail et aux grandes privations d'une fondation naissante ; la révérende Mère Sainte-Ursule de Breslau me recommanda de m'adresser à la Communauté de Blois ; j'obéis à cette indication précieuse, et partis pour la France, où je fus comblée des bienfaits de nos chères Mères de Blois. Je fus présentée à Mgr Pallu du Parc qui, encouragé par le vénérable M. Richaudeau, voulut bien me con-

fier une excellente religieuse, pleine de zèle et de dévouement pour notre pauvre Pologne. A combien de privations matérielles et morales cette bonne Mère fut-elle forcée de s'habituer ! Souvent il nous arrivait de n'avoir point le strict nécessaire, et cependant nous étions presque miraculeusement secourues par la bonté divine, au moment où nous nous sentions, pour ainsi dire, oubliées des hommes. Le bon Dieu plaça sur notre chemin quelques personnes d'une grande noblesse de sentiments, et leur inspira un véritable dévouement pour notre œuvre. M^{me} de Morawska, M^{lle} Rose sa fille, M. Thadée de Morawski, chambellan de Sa Majesté Impériale, la comtesse Grabowska, et les RR. PP. Oratoriens, nous témoignèrent l'intérêt le plus vif et le plus efficace.

Dès les premiers mois de notre séjour à Posen, nous perdîmes une chère élève. Ces croix douloureuses se renouvelèrent souvent : la mort nous enleva, dans l'intervalle de dix ans, neuf ou dix élèves et cinq religieuses. Dans notre désolation, nous fîmes vœu de réciter chaque jour un *Ave maris Stella* pour la santé des enfants, et depuis nous n'en perdîmes qu'une seule.

Malgré notre petit nombre, nous fûmes invitées à faire une autre fondation à Gnesen, et quoique nous ne vissions pas le moyen de céder des sujets étant si peu nombreuses, nous obéîmes au désir très-prononcé de son Eminence, et donnâmes trois religieuses de chœur, trois sœurs converses et une postulante de chœur. Pour remédier à la grande gêne que nous éprouvions dans nos classes, je m'adressai encore à Blois, et j'obtins en échange de notre ancienne collaboratrice qui était malade, une autre chère Mère qui se dévoua pendant les trois années suivantes.

Le nombre de nos élèves augmentait, et comme on ne pouvait s'étendre d'aucun côté, nous vîmes bientôt qu'il fallait changer de demeure. Nous choisîmes un des plus beaux emplacements de la ville de Posen, renfermant trois maisons très-spacieuses, plusieurs jardins, un vaste établissement de bains disposé avec beaucoup de soin, et nous nous y établîmes le 4 octobre 1871. Ce bel emplacement était comme créé pour un institut d'éducation de premier rang. L'école de nos chères pauvres fut tout à fait indépendante ; le pensionnat des élèves internes, séparé de l'externat.

Les études prirent un nouvel essor, et nous nous vîmes appréciées par la population.

Le 19 avril 1874, nous célébrâmes avec grande solennité le 400^e anniversaire de la naissance de notre sainte Fondatrice. Un de nos poètes écrivit même à cette occasion un hymne d'une grande beauté ; la même année parut la vie de sainte Angèle, écrite en polonais par une ancienne élève. Enfin, avec la permission de son Eminence, on érigea dans notre chapelle l'archiconfrérie de Sainte-Angèle qui fut affiliée à celle de Blois. Le 7 juin de l'année 1872, nous fîmes notre consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus, en union avec toutes nos Sœurs Ursulines.

Cette même chapelle fut témoin de nos ferventes prières et de notre douleur, lorsque nous sûmes l'emprisonnement de son Eminence, à cause de son dévouement inviolable aux intérêts de l'Eglise ; voyant la destruction successive des institutions catholiques, nous préparâmes nos cœurs au calice d'amertume qui nous attendait nous-mêmes dans l'avenir.

Dès notre arrivée à Posen, nous avons obtenu du

Gouvernement la permission d'ouvrir un Pensionnat privé et une école gratuite pour les enfants pauvres, qui en compta dans la suite jusqu'à deux cents.

En 1862, nous reçûmes une grande faveur, grâce à la protection de Sa Majesté la reine de Prusse, aujourd'hui Impératrice, dont le cœur si grand est toujours porté à favoriser chaque institution utile. C'était le privilège de faire subir dans l'intérieur du pensionnat à nos élèves et à d'autres jeunes filles catholiques, les examens supérieurs, à la suite desquels elles obtenaient des brevets, propres à leur ouvrir en Allemagne des places d'institutrices privées et publiques. A cet effet, le Gouvernement créa un comité de professeurs catholiques, qui, chaque année, et plus tard deux fois par an, venaient au Monastère présider les examens. Pour comprendre la haute portée de cette faveur, il faut savoir que, jusqu'à cette époque, les élèves catholiques avaient été réduites à subir cette épreuve dans un établissement protestant, ce qui entraînait des dangers faciles à comprendre. Le nombre de celles qui passèrent cet examen supérieur s'éleva à deux cent vingt-deux pendant l'espace de quinze ans.

Ces privilèges nous remplissaient d'ardeur pour donner aux élèves une instruction forte et solide. C'était surtout dans l'étude sérieuse des principes de la foi que nous tâchions de les fortifier, afin de les armer contre les dangers auxquels elles pouvaient être exposées. Après la religion, la langue polonaise avait tous nos soins, nous faisons goûter à nos élèves son inappréciable simplicité et sa pureté, ainsi que le mérite de nos bons écrivains. L'étude de la langue française, employée comme seconde langue de société en Pologne, était aussi l'objet de notre sollicitude,

et nous y consacrons le plus de temps et d'efforts possibles.

Pour obéir aux exigences du Gouvernement, nous étions forcées d'enseigner la langue et la littérature allemandes; mais toutes les autres matières étaient étudiées en polonais.

Les arts d'agrément n'étaient pas non plus négligés dans notre Institut; la musique et le chant en particulier ont toujours eu la préférence de nos enfants.

Le nombre des élèves qui, la première année de notre fondation, ne dépassait pas quatre-vingts, s'éleva rapidement, et au moment où nous séparâmes le pensionnat de l'externat, le premier comptait à peu près cent élèves, et le second quatre-vingts environ.

Voilà où nous en étions lorsque la persécution contre l'Eglise catholique en Prusse grandissant chaque jour, nous vîmes approcher le moment où elle allait nous atteindre nous-mêmes. Nous n'étions pas sans crainte, mais aussi nous éprouvions la joie de partager les tribulations de notre Mère la sainte Eglise. Nos prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. On commença, comme on fait toujours à l'égard de la Pologne, par exclure dans l'instruction la langue nationale, mesure plus douloureuse qu'on ne saurait l'exprimer. Puis nous eûmes une inspection gouvernementale de huit jours, qui fut une vraie torture.

Voyant que l'œuvre à laquelle nous avions travaillé pendant dix-huit ans allait succomber, nous consultâmes Dieu, des amis éclairés et des prêtres dévoués sur les mesures à prendre (1).

(1) Nous ne pouvons ici passer sous silence les noms de notre supérieur M. Wojczynski; de feu M. Albert de Morawski, prélat domestique de Sa Sainteté, qui pendant longtemps avait prodigué à nos enfants le précieux

Nous préparâmes un plan en secret pour n'être pas prises à l'improviste. Bientôt nous obtînmes de la part Mgr Gatecki, évêque administrateur de Cracovie, et de celle de feu le comte de Cotuchowski, lieutenant du royaume de Gallicie en Autriche, l'espérance de pouvoir nous établir en Gallicie et encore à Cracovie même. Cet espoir nous souriait, à cause des grands souvenirs religieux et historiques attachés pour tout cœur polonais à la chère ville de Cracovie, où reposent les restes de tant de saints et de tant de rois.

Peu de temps après avoir fait ces démarches, nous reçûmes l'ordre de fermer l'école de nos enfants pauvres. Quelle fut notre douleur à cette nouvelle, et aussi celle des enfants et des parents ! Pourtant le seul motif qu'on alléguait pour justifier cette mesure inique et qu'on osa avouer, fut que nous leur donnions des principes fortement religieux. Puis vint l'ordre de réunir les classes du pensionnat à celles de l'externat ; enfin, on nous retira le privilège précieux, dont nous avons parlé plus haut, de faire subir chez nous les examens d'institutrices. Le comité catholique fut aussitôt dissous.

Au mois d'avril 1875, le Gouvernement prussien fit quitter le pays à la plus grande partie de nos Mères et Sœurs bien aimées, c'est-à-dire à toutes celles qui n'étaient pas sujettes prussiennes. Cette proscription nous décida à redoubler d'efforts pour nous réfugier au plus tôt à Cracovie.

secours d'un excellent enseignement religieux ; du Père Przybylski, gardien des Récollets, conseiller plein de perspicacité et de prudence dans les affaires les plus difficiles ; et celui de notre pieux chapelain M. de Frampezynski qui, pendant les six années de son saint ministère, nous avait été un sujet d'édification.

Une maison spacieuse, d'un aspect religieux et singulièrement propre à être le siège d'un établissement d'éducation, fut achetée par la Communauté. Cette maison pourtant était loin d'être achevée, celles de Posen n'étaient pas vendues, et aucune permission du Gouvernement n'était encore assurée; aussi il serait impossible d'énumérer les inquiétudes, les tribulations et les rebuts de tout genre que nous subîmes.

Jamais pourtant nous ne ressentîmes aussi directement l'action de la Providence, aussi bien dans les croix dont elle daignait nous charger, que dans le secours que nous recevions de tant d'âmes généreuses. Partout et toujours, les Révérends Pères Jésuites, les Lazaristes, les Dames du Sacré-Cœur, les Sœurs de charité, nous secondèrent efficacement. Mais il nous serait impossible de passer sous silence l'admirable charité de nos Sœurs de Prague, qui, afin de faciliter notre fondation, abritèrent pendant quelques mois trois de nos Sœurs. Les Ursulines de Vienne nous vinrent aussi en aide, bien qu'indirectement, par leur réputation d'excellentes institutrices. Nous eûmes aussi des preuves nombreuses de la bienveillance de son Eminence le cardinal prince de Schwarzenberg, archevêque de Prague, de sa Grandeur Mgr Prucha, évêque suffragant de la même ville, de Mgr Jacobini, nonce de Sa Sainteté auprès de Sa Majesté catholique à Vienne, et du prélat Stulz à Prague. Enfin nous n'eûmes qu'à nous louer du zèle et du dévouement que beaucoup de hauts fonctionnaires et d'illustres amis séculiers déployèrent pour le triomphe de notre cause. Qu'il nous soit permis de nommer ici M. Paul de Popiel, père de l'une de nos Sœurs, qui depuis le moment où, encore à Posen, les premières inquiétudes nous

assallirent, jusqu'à celui où la Communauté se trouva enfin établie à Cracovie, eut toujours pour nous un cœur et une sollicitude paternels.

Ce qui rendait notre translation si difficile, c'est que notre saint Ordre n'avait jamais été établi dans cette partie de la Pologne, c'est-à-dire en Gallicie ; nous fûmes donc forcées de solliciter, non-seulement l'autorisation des autorités locales, mais encore celle du Ministère du culte et de l'instruction à Vienne.

Au bout de quelques mois d'efforts incroyables, notre Communauté, au grand complet, se transporta dans ce nouvel établissement, le 16 septembre 1875. Nous étions alors vingt-trois Sœurs de chœur, trois novices de chœur et dix-neuf converses. Un grand nombre de nos chères élèves nous suivirent dans l'exil, et nous en comptons maintenant jusqu'à quatre-vingts. Enfin, le 19 du mois de février 1876, toutes les permissions définitives furent accordées.

L'étendue de notre action n'est pas encore aussi grande ici qu'à Posen. Nous n'avons qu'un seul établissement, c'est-à-dire le Pensionnat. Aussi y avons-nous concentré toutes nos forces intellectuelles et morales, afin qu'il réponde pleinement aux exigences de la haute société, et avant tout à ce que la sainte Règle demande de nous. La Providence nous l'a facilité d'une manière admirable, en nous donnant le concours inappréciable de l'enseignement religieux de M. le chanoine Golian, prédicateur d'une grande renommée et prêtre de la plus haute piété. Nous croyons pouvoir dire sans présomption, que le niveau des études est au moins aussi élevé à Cracovie qu'il l'était à Posen.

Nous parlerons maintenant de nos consolations. Déjà à Posen, nous avons reçu de notre bien-aimé

Saint-Père, des marques touchantes de sa bonté, et notamment une bénédiction, enrichie d'une indulgence plénière pour nous et nos familles à l'article de la mort. Ici, au plus fort de nos tribulations, au moment où, humainement parlant, tout semblait désespéré dans nos affaires (1), Pie IX nous envoya de nouveau une bénédiction autographe « pour la nouvelle Maison, » et elle nous porta bonheur.

Le 19 février 1875, c'est-à-dire le même jour où nous recevions nos autorisations définitives, nous eûmes le bonheur de nous prosterner aux pieds de son Eminence le cardinal comte de Ledochowski, notre vénéré Pasteur d'autrefois, revenant de sa captivité de deux ans à Ostrowo. Comment vous exprimer l'émotion que nous ressentîmes en voyant sa tête prématurément blanchie, sa taille majestueuse courbée par le fardeau des tribulations, et ses traits resplendissant de l'auréole de la persécution ! Une petite surprise lui avait été préparée : quinze jeunes filles, vêtues de blanc, l'entourèrent, et deux d'entre elles récitèrent un dialogue entremêlé de chants, composés à cette occasion, et qui rappelaient les souffrances et la générosité de l'illustre confesseur de Jésus-Christ.

Nous venons d'avoir, il y a peu de jours, la grande, l'intime consolation d'embrasser nos Sœurs de Gnesen qui, exilées de la Prusse, passaient par Cracovie, en allant s'établir à Tarnow en Gallicie. Cette rencontre nous a été d'autant plus douce que la plupart d'entre elles sont nos anciennes élèves.

(1) Son Excellence le Ministre, qui plus tard devait nous être si favorable, nous avait formellement refusé la permission de nous établir à Cracovie, lorsque déjà nous y étions toutes, et que, d'après le conseil de nos amis, nous avions déjà ouvert les classes.

Vivons, travaillons, souffrons, aimons Dieu surtout, combattons enfin sous ce glorieux étendard de sainte Ursule, qui, si nous lui restons fidèles, nous verra un jour réunies dans le ciel.



MONASTÈRE DE SALZBOURG,

(AUTRICHE).

Congrégation de Bordeaux.



Le Monastère fut fondé en 1695 par Mgr le prince-archevêque Jean-Ernest de Thun; s'étant adressé à la Maison de Klagenfurt, il en obtint deux excellents sujets : la vénérable Mère Augustine de l'Incarnation, née comtesse de Nentasti, et la Mère Marie-Reine de l'Epiphanie, née baronne de Strasser. L'illustre fondateur mourut avant l'achèvement des constructions; mais Dieu suscita de nouveaux amis aux Ursulines. Un architecte italien leur fit élever une église magnifique, dont la voûte est entièrement couverte de fresques (1).

Le couvent de Salzbourg est encaissé entre une montagne et la rivière du Salzach, et les Sœurs se voient obligées de permettre chaque jour à leurs élèves une promenade au dehors.

Depuis la fondation, 176 religieuses ont déjà reçu la récompense de leurs travaux et de leur fidélité, et

(1) Ce cher sanctuaire est fort dégradé aujourd'hui.

presque toutes ont été frappées dans leur jeunesse. Aujourd'hui, les Ursulines ne possèdent qu'une seule jubilaire, la vénérable Mère Marie-Gabrielle de Saint-Augustin. Le nouvel évêque de Salzbourg, Mgr François-Albert Eder, présida la joyeuse cérémonie de ses Noces d'or, et sa Majesté l'empereur daigna décorer cette chère Ursuline de la croix de mérite en or, comme récompense des cinquante ans qu'elle avait employés à l'instruction de la jeunesse.

La piété de nos Sœurs allemandes se plaît aux joyeuses fêtes et aux naïves démonstrations. Elles aiment à célébrer avec pompe la fête du Sacré-Cœur, les douces solennités de Noël. A Salzbourg, comme dans la plupart de nos Communautés, saint Joseph est le protecteur toujours bienfaisant. Pendant les guerres qui ont apporté tant de désastres à l'Autriche, on lui confia la garde de la clôture, et, malgré des dangers imminents, aucun soldat ne pénétra dans l'intérieur du Monastère.

Le travail des Sœurs de Salzbourg paraîtrait excessif, si l'on ne se ressouvenait de cette parole de l'Imitation : « L'amour ne dit jamais c'est assez. » Leur pensionnat ne compte ordinairement que soixante à soixante-dix élèves, mais leurs écoles publiques sont fréquentées par cinq cents enfants environ, et de plus elles possèdent un cours spécial pour les élèves qui aspirent au brevet de capacité. Ces jeunes filles ne peuvent se présenter aux examens qu'après une préparation de quatre à cinq années, et cependant on ne peut enseigner qu'avec le diplôme. Avec de tels difficultés, est-il étonnant que les vocations soient rares? Depuis 1872, une seule postulante a pu remplir toutes ces conditions onéreuses. Les entraves vont

plus loin encore : le nombre des heures de doctrine chrétienne est fixé pour chaque classe, ces instructions ne peuvent être données que par M. le Catéchiste, et il faut rendre compte par écrit du sujet traité dans chaque demi-heure. Aucun livre n'est laissé au choix des religieuses, mais elles trouvent des ecclésiastiques pleins de science et de courage qui osent démontrer la fausseté des jugemens que recèlent les livres mis entre leurs mains.

Qu'apportera encore l'avenir à ces dévouées institutrices de la jeunesse? Nous l'ignorons; mais nous savons que leur courage ne faiblira pas, et qu'en Jésus, Marie et Joseph est placée leur inaltérable confiance.



MONASTÈRE DE STRAUBING (BAVIÈRE),

DIT DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Congrégation de Paris.



La fondation de cette Maison remonte à la fin du dix-septième siècle, et elle a dû nécessairement passer par bien des alternatives de joie et de tristesse. En 1804, la tempête de la sécularisation porta ses ravages jusque dans la paisible demeure des filles de Sainte-Ursule; en 1826, il n'y avait plus dans le vieux Monastère que sept religieuses de chœur très-âgées, et quatre converses. A cette

époque, la Mère Saint-François de Sales obtint de recevoir de nouveau des novices. Bientôt le Gouvernement de la Basse-Bavière et de la Franconie-Inférieure demanda lui-même quelques sujets au couvent de Wurtzbourg, pour relever celui de Straubing. Cet appel fut entendu : deux sœurs, les vénérables Mères Joseph et Saint-Antoine Liebler vinrent se dévouer à cette tâche avec un courage admirable. Malgré les mille obstacles du dehors, et la grande pauvreté du dedans, la zélée Mère Saint-Joseph parvint à relever les bâtiments en ruines, à remettre en vigueur la discipline religieuse, et à rendre aux écoles l'ordre et l'activité. Au bout de quelques mois, le Pensionnat comptait soixante-dix élèves, wurtembergeoises, françaises, autrichiennes, etc.

La vénérable Mère Saint-Joseph vieillit dans ses labeurs quotidiens, et, à quatre-vingt-cinq ans, elle était fidèle à toutes les prescriptions de la Règle, comme aux premiers jours de sa vie religieuse, et accomplissait surtout avec une grande exactitude ses exercices de piété. Il lui arriva même de réciter l'Office jusqu'à deux ou trois fois par jour, car elle avait entièrement perdu la mémoire, quoiqu'elle en possédât jadis une prodigieuse. Après avoir porté pendant quarante ans le joug si pesant de la supériorité, elle fut remplacée par sa sœur et pieuse auxiliaire, la Mère Saint-Antoine. Embrasée d'amour pour Dieu et le prochain, entièrement dévouée à la gloire de Dieu, cette digne Mère n'avait pas de plus grand désir que de voir la charité régner parmi ses filles. Elle-même, comme un ange de paix, nous donnait sans cesse l'exemple de la charité et de la dilection. Souvent elle adressait à Dieu cette admirable prière : « Seigneur, humiliez-

moi. » Une paralysie de cerveau termina cette vie si riche en bonnes œuvres.

La Mère Saint-Bernard qui lui succéda, se distingua surtout par son grand zèle pour la réforme de nos écoles primaires. Elle s'appliqua à donner elle-même aux jeunes maîtresses des instructions théoriques et pratiques, et à mettre sur toutes les leçons l'empreinte de l'esprit apostolique. Bravant tous les obstacles, elle fonda l'établissement de Sainte-Angèle, où un certain nombre de pauvres jeunes filles, formées à la piété, se préparent à devenir de bonnes domestiques. Le succès de cette œuvre récompensa largement les efforts de la Mère Saint-Bernard. Cette digne supérieure avait rempli sa charge pendant quatre ans, lorsque apparurent les premiers symptômes d'une maladie grave. Un médecin très-renommé exigea qu'elle allât à Munich, pour assurer les effets d'une opération difficile, devenue indispensable. La vénérée Mère se résigna ; mais elle comprit qu'elle ne reverrait plus sa famille religieuse. Elle partit le 5 février 1875, accompagnée d'une jeune Sœur infirmière ; le lendemain elle subit l'opération qui réussit parfaitement, et sa guérison faisait des progrès rapides, quand une fièvre typhoïde se déclara. La maladie fut prompte et terrible : le 15, cette vénérée Mère expirait, et le 16 un convoi amenait sa dépouille au milieu de ses filles désolées.

Dieu fait souvent épanouir de douces joies auprès de la croix de son divin Fils : Nosseigneurs les évêques de Ratisbonne ont toujours eu pour le Monastère de Straubing une sollicitude toute paternelle. Mgr Ignace de Sénestrey, si recommandable par son dévouement au Saint-Siège et les persécutions qu'il a souffertes, multiplie pour les Ursulines les témoignages de sa

bienveillance. Autrefois la retraite annuelle était prêchée par les Révérends Pères Jésuites ou Rédemptoristes ; depuis leur expulsion de l'Allemagne, les Capucins les remplacent.

Les bâtiments du Monastère sont spacieux, mais peu réguliers ; au centre, s'élève l'église, construite dans le style de la Renaissance, et dont les parois sont richement ornées de fresques. A Straubing, comme dans toutes les écoles d'Allemagne, les élèves sont nombreuses, et les maîtresses font des prodiges d'activité et de dévouement. Trente-deux religieuses de chœur s'y emploient à l'instruction de 500 externes, et de 150 pensionnaires ou demi-pensionnaires. On croit devoir permettre aux élèves de jouer quelques petits drames en langue allemande, française ou anglaise ; au désir de procurer une joie aux enfants et aux auditeurs, se joint surtout celui de former le goût, d'exercer au débit, et de faire acquérir des manières distinguées.

L'esprit du siècle, l'immixtion du Gouvernement dans la direction des études, et maints autres obstacles, s'opposent à la solide et chrétienne éducation des élèves ; cependant les Ursulines de Straubing bénissent Dieu des résultats inattendus dont Dieu couronne leurs efforts.



MONASTÈRE DE WARASDIN,

(CROATIE).

Congrégation de Bordeaux.



A partie occidentale du royaume de Hongrie fut agitée en 1703 par de grands troubles politiques. La mère d'une Ursuline de Presbourg, M^{me} la comtesse Drakovich, de la première noblesse du pays, voulant soustraire sa fille à toute éventualité fâcheuse, pensa à la rappeler en Croatie. A sa demande, huit religieuses quittèrent Presbourg pour venir s'établir à Warasdin. A la tête de la pieuse caravane, se trouvait la Mère Juliana, fille de M^{me} la comtesse Drakovich. Puis venaient les Mères Elisabeth, comtesse de Heglievie, Bernardine Esterhasy, Madeleine, Dorothee, et Bénédicte. La sœur converse se nommait Anne-Marie. La comtesse Drakovich leur assigna un château pour demeure, leur procura un guide spirituel, et pourvut abondamment à leurs nécessités corporelles. Bientôt, dans son humilité, la Mère Juliana sollicita la Maison-mère d'envoyer une religieuse plus capable qu'elle-même, pour être à la tête de la fondation nouvelle. L'obéissance amena à Warasdin la Mère Sainte-Jeanne, et cette femme supérieure y fit de grandes choses pour la gloire de Dieu. Les classes furent ouvertes, un couvent fut construit

les membres de la Communauté se multiplièrent, et enfin Dieu envoya aux Ursulines un insigne bienfaiteur dans la personne de M. le Prévôt du chapitre d'Agram, Sigismond Szinersperg.

L'Impératrice Marie-Thérèse donna des marques de sa royale munificence, en continuant l'œuvre commencée par M. le Prévôt. Elle fit achever le Monastère et dota le Pensionnat de plusieurs bourses pour des élèves sans fortune.

Est-il nécessaire de dire que les guerres de l'Empire apportèrent une grande perturbation à Warasdin? La Révolution de 1848 renouvela les angoisses des Ursulines; elles étaient sur le point d'être expropriées, quand Dieu vint à leur secours: Ramus Jelacie parvint à se rendre maître du mouvement révolutionnaire. Depuis cette triste époque, le nombre des vocations religieuses et celui des élèves a beaucoup diminué. Du côté de la terre, tout est sombre et menaçant, et ce n'est que du côté du ciel que l'espérance apparaît. Que le Sacré-Cœur de Jésus, Notre Dame de Perpétuel-Secours, saint Joseph et sainte Victoire, dont les religieuses conservent le saint corps depuis 1848, versent sur ce Monastère affligé toutes les faveurs temporelles et toutes les bénédictions célestes!





MONASTÈRE DE WURTZBOURG,

(BAVIÈRE).

Congrégation de Paris.



Il y a cent cinquante-deux ans que le Monastère de Wurtzbourg a été fondé, et depuis cette époque, les Ursulines, comblées des grâces de Dieu, ont travaillé efficacement au salut des âmes. Un moment, la sécularisation ferma les portes de ce béni sanctuaire; mais, après quatre ans d'exil, nos religieuses revinrent dans leur saint asile, pour y continuer leur œuvre avec un zèle tout nouveau. Le grand-duc Ferdinand (1) se constitua leur protecteur, et, en reconnaissance, la première postulante prit son nom en revêtant le saint habit.

En 1813 et 1814, les horreurs de la guerre menaçaient de ruiner la ville de Wurtzbourg; mais la Reine du ciel vint consoler ses filles éplorées, et leur prouver qu'elle est leur supérieure et leur tendre mère. Neuf bombes traversèrent les murailles de la Maison sans causer un dommage considérable. Le directeur des Ursulines, M. Werner, eut le courage d'aller chercher

(1) Second fils de l'empereur d'Allemagne, Léopold II.

au sommet de la montagne l'image de la sainte Vierge du Mont Saint-Nicolas, que Wurtzbourg regarde comme son plus précieux trésor. Huit mois la Vierge miraculeuse s'abrita sous le toit du Monastère, et, comme l'Arche chez Obédédon, elle y apporta mille bénédictions.

La Maison de Wurtzbourg ne peut recevoir que vingt-quatre religieuses, et ce nombre encore n'est pas atteint. Quinze sœurs de chœur y donnent l'instruction à plus de 500 enfants, pensionnaires ou externes. Ce travail augmenté par les exigences des lois et du temps, serait un fardeau écrasant pour des cœurs moins zélés que ceux de nos Ursulines. A l'exemple de sainte Catherine de Sienne, elles se bâtissent un oratoire dans leur intérieur pour y trouver le Bien-Aimé de leur âme ; car souvent elles sont arrachées par leurs occupations du pied des saints autels, et de la douceur de la prière.

Les plus beaux jours de l'année pour ces ferventes Sœurs sont ceux de leur retraite annuelle. Dans l'union avec Dieu, leur courage s'affermi, et les consolations du ciel leur font oublier les tribulations de la terre. Malheureusement, elles ne peuvent procurer à leurs élèves le grand bienfait d'une retraite : l'esprit irréligieux des familles s'y opposerait, et ces vraies Ursulines aiment mieux agir avec prudence, que de s'exposer à perdre leurs enfants. Mais quelle souffrance pour leur foi de voiler pour ainsi dire l'enseignement religieux par l'enseignement profane, et de sacrifier au nom d'inséculaires le nom bien plus beau et bien plus cher d'Apôtres! . . .

Le 27 juillet 1866 un nouveau bombardement menaçait Wurtzbourg, et déjà l'un des forts était en

flammes. La Mère Sainte-Agnès supérieure, qui avait abrité la Communauté dans un endroit voûté, est saisie d'une soudaine inspiration : elle fait vœu de célébrer tous les ans ce même jour par un sacrifice volontaire accompli par les Sœurs. Dieu entendit cette promesse : au milieu d'une grêle de bombes et de balles, M. le Directeur put venir les fortifier, et on commença l'Adoration perpétuelle, qui depuis se fait dans leur chapelle le 27 juillet et le jour suivant.

La fête de Noël est légendaire en Allemagne, et de naïfs usages l'embellissent. Depuis la veille de Noël jusqu'au Carême, on fait dans le chœur des Ursulines la représentation des différentes scènes de l'Enfant Jésus, en y employant des figures de cire, et ces simples tableaux attirent une grande foule.

Saint Louis de Gonzague et saint Jean Népomucène sont particulièrement honorés à Wurtzbourg.

Le grand stimulant pour les études est l'examen public qui se fait à la fin de chaque année, et la plus grande récompense est de faire donner quelques représentations. M. Hommelstein, qui est non-seulement un savant ecclésiastique et leur digne Père spirituel, mais encore un vrai poète, compose des drames charmants qui donnent aux élèves des leçons de vertu et de bon goût.

Les autorités civiles ont toujours montré beaucoup de satisfaction pour l'enseignement donné par les Ursulines. Oh ! puissent ces dévouées institutrices de la jeunesse conquérir le droit de faire beaucoup de bien, et de remplir sans entraves leur quatrième vœu.

Que dirons-nous en terminant à nos Sœurs persécutées d'Italie et d'Allemagne ? Nous ouvrirons la vie

de sainte Angèle, et nous leur ferons entendre, comme la meilleure des consolations, les conseils et les promesses de notre bienheureuse Mère :

« Il est essentiel, par-dessus toute chose, qu'elles
« fassent honneur au Seigneur Jésus, à qui elles se
« sont vouées sans partage, et qu'elles placent leur
« confiance et leur amour en Dieu, et non en aucune
« créature. Réconfortez-les, excitez-les à une sainte
« joie; donnez-leur cette bonne nouvelle, que je vous
« annonce à vous-mêmes de la part de Jésus-Christ
« et de la divine Mère, qu'il nous faut tressaillir
« d'allégresse parce que dans le ciel, à chacune de nos
« Sœurs, est préparée une couronne spéciale de bon-
« heur et de gloire, à condition qu'elles demeurent
« fermes dans les résolutions et fidèles à la Règle.
« Qu'elles n'aient point de doute là-dessus, malgré
« les peines et les ennuis qui surviendront: ennuis
« et peines ne sont que d'un moment, et se change-
« ront en joie. Les souffrances de ce monde ne sont
« rien en comparaison des biens du ciel. Qu'elles tien-
« nent pour certain qu'elles ne seront jamais aban-
« données dans leurs nécessités, et que Dieu y pour-
« verra merveilleusement. »





BELGIQUE.



A Belgique avait jadis un certain nombre d'essaims d'Ursulines. Ces ruches mystiques s'appelaient Liège, Luy, Louvain, Mons, Gand, Bruxelles, Namur, Tournai, Ruremonde, Lierre.

Aujourd'hui, sur ce sol si généreux un nouveau rejeton vient de s'épanouir. Nous en parlerons plus loin sous le nom de Congrégation de Thildonck. Ici nous consacrerons quelques pages aux trois anciens couvents de Mons, de Namur et de Tournai.



MONASTÈRE DE MONS ⁽¹⁾.

Congrégation de Bordeaux.



A Communauté des Ursulines de Bordeaux avait fondé le Monastère de Liège et celui de Givet. Les religieuses abandonnèrent cette dernière ville pour se réfugier à Mons, où

(1) Circulaire du 16 juillet 1877.

une partie d'entre elles s'établirent définitivement, le 19 mars 1655, fête de notre bien-aimé Père saint Joseph.

Nos premières Mères, après avoir surmonté les nombreuses difficultés, suscitées par le mauvais vouloir de personnages influents, purent enfin se livrer à l'éducation des enfants de toutes les classes de la société.

Le Seigneur, les comblant de ses bénédictions, leur facilita les fondations de Valenciennes, de Bruxelles, de Gand, de Rome (1), de Calvi. Elles jouirent paisiblement alors du fruit de leurs travaux.

A l'époque de la Révolution française, elles furent expulsées de leur Monastère, et, quoique séparées, elles ne cessèrent de se livrer à l'instruction de la jeunesse pendant les cinq années de leur exil. Enfin, la maison leur fut rendue, à la demande des dames de la ville, par un décret préfectoral, en 1805.

Depuis, bien des épreuves nous ont été ménagées par la Providence : notre jardin, autrefois très-spacieux, est actuellement réduit à une étendue de 40 ares, par suite de plusieurs entreprises faites par la ville et le Gouvernement ; toutefois, les boulevards qui longent nos murs, nous ont rendu en salubrité ce que nous avons perdu en étendue.

Notre Pensionnat a été longtemps en souffrance, tant par la concurrence, que par la guerre acharnée faite aux maisons religieuses. Notre petite ville de 28,000 habitants compte cinq pensionnats, dont trois sont tenus par des religieuses ; le quatrième est une

(1) Le Monastère de Mons, se souvenant qu'il a servi de berceau aux Sœurs de Rome, leur a fait les plus instantes invitations d'hospitalité.

école normale du Gouvernement et le cinquième, hélas ! établi par les libres-penseurs, est appelé *l'École sans Dieu*.

Notre Pensionnat est composé d'environ 50 pensionnaires et de 25 demi-pensionnaires ; le premier externat suit les études des demi-pensionnaires, il est fréquenté par une trentaine d'enfants ; le second, pour la classe moyenne, en compte 60 à 70.

Cinq congrégations excitent et récompensent la piété de nos chères élèves ; ce sont celles de Sainte-Angèle, de l'Enfant-Jésus, de Saint-Louis de Gonzague, des Saints-Anges et de la Sainte-Vierge, sous le titre de l'Immaculée-Conception ; celle-ci, fondée en 1649, est affiliée à celle de Rome depuis 1842.

Soulager les membres souffrants de Jésus-Christ, éclairer les âmes enfoncées dans les ténèbres de l'ignorance ou de l'erreur, est l'œuvre de prédilection des filles d'Angèle. Quelle noble mission ! Malheureusement notre zèle doit forcément se restreindre ; depuis quelques années, par suite de l'établissement des écoles communales, nous avons à gémir de la diminution de cette partie si chère de notre troupeau ; nous comptons à peine 110 élèves, là où nous en avions jadis plus de 400.

Notre école dominicale est établie pour les filles de service et pour les pauvres enfants forcées d'abandonner leurs études, par la nécessité d'entrer en apprentissage ; nous suppléons ainsi à ce qui leur manque pour les sciences, et surtout pour l'instruction religieuse. A la fin de la classe, un vicaire de la paroisse leur fait une exhortation attrayante, sous forme de catéchisme.

Chaque dimanche, vers deux heures, plus de 150

femmes du peuple viennent recevoir le pain de la doctrine chrétienne, que deux de nos chères Mères leur distribuent avec zèle et dévouement. Un Père Jésuite les seconde par des instructions régulières, et par une retraite donnée à ces pauvres femmes dans notre église, vers la fête de l'Assomption.

Les réunions de la Congrégation de la Sainte-Vierge, pour nos anciennes élèves et les autres jeunes personnes de la ville, ont lieu deux fois la semaine : le jeudi, à quatre heures, pour celles de la bourgeoisie, et le dimanche, après la grand'messe, pour les ouvrières. Un ecclésiastique zélé en a la direction depuis plus de trente ans.

Dans notre siècle si léger et si amateur d'éclat, il semble qu'on ait peur de notre vie laborieuse et cachée : les grilles effrayent. Actuellement, nous ne sommes plus que 20 choristes et 12 converses environ ; notre nombre insuffisant nous met dans la nécessité de nous adjoindre plusieurs institutrices, sortant de l'école normale.

Puissent toutes nos bonnes et chères Mères Ursulines nous obtenir du Seigneur quelques sujets, par leurs ferventes prières, afin que cette minime partie de sa vigne privilégiée ne dépare pas le verdoyant enclos de Sainte-Ursule.

A peu de chose près, nous suivons les usages et les dévotions de la plupart des Monastères de la Congrégation de Bordeaux. Nous avons en plus l'insigne faveur de l'Exposition du Saint-Sacrement dans notre église, 55 fois l'année, sans compter les Quarante-Heures.

Nous unissons nos vœux à ceux de l'Ordre entier pour la béatification de la vénérable Mère Marie de

l'Incarnation, et nous le faisons avec d'autant plus d'ardeur, que notre Monastère a été en correspondance directe avec l'héroïne du Canada. Nous sommes en possession de plusieurs de ses lettres autographes.

MONASTÈRE DE NAMUR. ⁽¹⁾

Congrégation de Bordeaux.



l'époque de la guerre entre l'Espagne et la France, une partie des Ursulines de Givet se fixa à Namur. Les lettres patentes furent expédiées en 1652, et la Communauté fut prospère jusqu'aux guerres de la République et de l'Empire. En 1845, le Monastère ne comptait que sept membres et le Pensionnat dut être momentanément fermé. Mgr Dehesselles, qui se disait aimablement le huitième membre de la Communauté, venait presque journellement visiter son petit troupeau désolé. A sa demande, les Ursulines de Mons envoyèrent pour renfort la vénérée Mère Sainte-Rosalie, et resserrèrent les liens de charité qui les unissaient à la Maison de Namur.

Peu à peu les sujets arrivèrent, le Pensionnat fut rouvert, et le bon Dieu augmenta miséricordieusement l'une et l'autre partie de la famille. Aujourd'hui la Communauté se compose de quarante membres en-

(1) Circulaire du 16 juillet 1877.

viron ; outre le Pensionnat , l'externat compte trois cents enfants.

En 1862, un grand corps de logis fut construit pour les pensionnaires ; le Monastère, qui est un ancien couvent de Dominicains, est vieux et irrégulier, et les Ursulines regrettent encore le magnifique couvent qu'elles possédaient jadis au centre de la ville, et dont elles furent brutalement expropriées par la Révolution.

L'esprit de communauté règne au plus haut degré dans cette chère Maison et les cœurs y ressentent tous la suavité du joug de Jésus-Christ.

Dévotions, pieuses pratiques, moyens d'émulation, établissement des congrégations diverses, tout nous prouve que les Ursulines ont à Namur de véritables Sœurs, et des émules dévouées.

MONASTÈRE DE TOURNAI.

Congrégation de Paris.



EST le 25 avril 1667 que la Mère Anne de Carnin, de Sainte-Ursule, ancienne professe de Saint-Omer et supérieure à Lille, vint fonder la Maison de Tournai. Bâtie sur la pierre ferme, cette Maison résista à l'orage révolutionnaire, et en ces temps malheureux, elle put rendre à la France quelque peu de sa dette, en ser-

vant d'asile à un grand nombre de religieuses exilées, presque toutes Ursulines, et dont plusieurs y terminèrent leur carrière.

« Notre Monastère, établi primitivement dans l'hôtel du comte d'Austrat, n'a pu être construit sur un plan uniforme, et les bâtiments manquent de régularité et de cette bonne disposition qui simplifie le service; mais nous possédons un avantage qui compense ce désagrément: situées sur la partie élevée de la ville, nous jouissons d'un air pur et salubre qui contribue puissamment au maintien de la santé.

Depuis quelques années, la mort a bien éclairci nos rangs; à partir de février 1875, nous avons eu onze décès. La Communauté se compose aujourd'hui de vingt-cinq religieuses de chœur professes ou novices, et de douze converses environ. Les élèves de notre établissement se répartissent ainsi: Orphelinat fondé depuis vingt ans, douze orphelines; Externat gratuit, cent soixante élèves; Externat payant, cent trente élèves; Pensionnat, cent quarante élèves.

Nous nous efforçons d'imprimer aux études la meilleure direction, et, plusieurs fois, nous avons eu la satisfaction de voir nos élèves obtenir les premières places en différentes écoles normales. Beaucoup nous donnent des consolations d'un ordre supérieur, celles de les voir marcher dans les sentiers de la justice et être, ou des mères de famille comprenant le sérieux de leurs obligations, ou de pieuses célibataires vouées aux bonnes œuvres dont elles sont devenues l'âme.

Bien que l'instruction ait son importance, nous ne perdons pas de vue le but de notre Institut qui est la chrétienne éducation de la jeunesse, et nous visons

surtout à déposer en ces jeunes cœurs qui nous sont confiés l'amour et la crainte de Dieu.

La justice et la reconnaissance nous font un devoir de mentionner les Révérends Pères Jésuites qui, depuis longtemps, nous prêtent leur bienveillant concours, soit pour les retraites annuelles de nos élèves, soit pour les instructions de chaque dimanche, et M. le chanoine Leroy, confesseur des pensionnaires, dont le dévouement, toujours actif, se manifeste sous toutes les formes. »

Nous ne dirons rien des pieuses pratiques, ni des moyens d'émulation de nos Sœurs de Tournai, car ce serait redire tout ce qui est en usage dans nos autres Monastères; nous ne parlerons que d'une cérémonie qui leur est spéciale. Elles s'expriment ainsi dans leur Circulaire (1) : « Une pieuse coutume clôt notre année scolaire. Notre dernière réunion avec nos élèves a lieu à l'église. Pendant le *Magnificat* chanté par les musiciennes du Pensionnat, la porte centrale de la grille s'ouvre, et celles qui ont obtenu les récompenses les plus enviées vont, voilées et deux à deux, faire au Saint-Sacrement exposé l'hommage de leurs succès; des coussins de velours cramoisi sont disposés à droite et à gauche, sur les marches de l'autel; là elles déposent les rubans d'honneur, les couronnes, les bouquets de sagesse. Au moment du départ pour la maison paternelle, les élèves reprennent ces rubans et ces fleurs, emblèmes de leurs progrès dans la sagesse et la science, afin de les offrir à leurs bien-aimés parents. En ce jour-là, bien des larmes sont répandues. Ah! c'est qu'un certain nombre doivent dire un adieu définitif à la vie heureuse du Pensionnat!

(1) Mars 1877.

La santé de nos élèves se maintient toujours bonne; grâces en soient rendues à la très-sainte Vierge et à saint Roch, invoqués tous les jours à cette intention, à l'issue des petites Heures. Nous y ajoutons l'antienne de saint Laurent pour être préservées du feu.

Les Méditations du R. P. Vercruysse de la Compagnie de Jésus sont fort en honneur parmi nous. Revêtues de la haute approbation de son Eminence, Monseigneur le Cardinal de Malines, ces Méditations se distinguent par la solidité de la doctrine et l'onction de la piété. Nous les goûtons d'autant plus, qu'elles sont une extension des avis spirituels que, pendant plusieurs années, le Révérend Père Vercruysse nous a prodigués ainsi qu'à nos élèves, soit dans de fréquentes instructions, soit dans les Exercices spirituels donnés à différentes époques. Dans l'une de ses dernières retraites, il nous adressa cette parole que nous ne pouvons oublier : « Mes chères Sœurs, c'est avec plaisir que je travaille pour vous. Ma mère qui fut une femme de mérite, qui fut surtout une femme chrétienne, était pensionnaire ici, il y a quatre-vingts ans. Les principes religieux qu'elle a puisés dans votre sainte Maison, elle me les a inculqués, et je suis en quelque sorte redevable aux Ursulines de Tournai. »

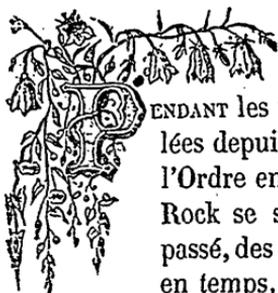




IRLANDE.

MONASTÈRE DE BLACK-ROCK.

Congrégation de Paris.



PENDANT les vingt années qui se sont écoulées depuis la publication de l'histoire de l'Ordre en 1857, les Ursulines de Black-Rock se sont ressenties, comme par le passé, des bénédictions célestes. De temps en temps, leur ciel s'est trouvé assombri de nuages, par suite de ces vicissitudes dont même la paisible retraite du cloître ne met pas à l'abri ; mais son aspect le plus ordinaire, il faut l'avouer, a été serein et même souriant. Les événements qui ont rempli cette époque ne méritent guère place dans les Annales, vu leur peu d'importance ; cependant, comme le grand cœur de la charité de l'Ordre s'ouvre à tout ce qui intéresse chacune de ses nombreuses familles, nous osons y déposer un aperçu de notre récente histoire.

Depuis 1857, nous avons eu le bonheur de féliciter onze de nos Sœurs qui voyaient leur cinquantième anniversaire de profession, ce jour si joyeux pour la sœur Epouse de Jésus-Christ. Des onze jubilaires, une seule vit encore ; pour les autres, le jubilé d'ici-bas n'a été comparé du jubilé éternel que par un court intervalle.

En 1871, notre Monastère de Black-Rock a célébré son centenaire de fondation; cet événement est trop remarquable dans l'histoire d'un monastère pour être passé sous silence, on nous pardonnera donc quelques détails.

Un grand nombre d'anciennes élèves se réunirent pour faire embellir la chapelle conventuelle, en témoignage de vénération et d'amour pour l'asile chéri de leur jeunesse; c'était leur offrande de reconnaissance et assurément elles n'en pouvaient choisir de plus agréable à leurs anciennes maîtresses. Comme de droit, les prémices de la fête furent pour nos Sœurs décédées. Huit jours avant celui de la solennité, on célébra pour le repos de leurs chères âmes la Haute Messe de *Requiem* et l'Office des morts: c'était inaugurer les cérémonies d'une manière aussi touchante que convenable. Le petit cimetière, toujours si paisible et si bien entretenu, sembla déposer tout ce qu'il y a de sombre dans la demeure des morts. Les tombes étaient tapissées de verdure et parsemées de fleurs, les pierres tumulaires apparaissaient ornées de guirlandes d'immortelles; tout respirait la paix, tout proclamait le triomphe de la Croix. Une partie des restes de nos chères défuntes reposent au couvent de Corke, que nous avons habité jusqu'en 1825; mais, hélas! notre cimetière de Black-Rock compte déjà de nombreuses tombes.

A ces prières pour les morts, succédèrent celles des Quarante-Heures. La Grand'Messe terminée, une procession se déroula dans nos belles allées, sous un ciel azuré et un soleil resplendissant, pour le divin Hôte du Tabernacle. Religieuses de chœur, sœurs converses, pensionnaires, externes, anciennes élèves, composaient le cortège, et s'efforçaient de faire honneur à Celui qui

s'était pour elles constitué Prisonnier d'amour pendant tout un siècle, sans intervalle d'un jour, d'une nuit, d'un instant... La dévotion des Quarante-Heures se termina la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et à cette fête commença vraiment la célébration du Centenaire. Une foule nombreuse s'assembla à la chapelle pour vénérer la magnifique relique de la sainte Croix que possèdent les Ursulines, la plus grande qui existe après celle de Rome. Cette inestimable relique reposa plus de 600 ans au Monastère de Sainte-Croix en Irlande, érigé tout exprès pour sa réception, par un des rois du pays à qui on en avait fait don. A la dissolution des Monastères sous Henri VIII d'Angleterre, une noble famille catholique s'en empara, afin de la garantir de sacrilège. Elle passa à ses descendants, et finalement ceux-ci la rendirent à Mgr Moylan, évêque de Corke. Sa Grandeur la déposa en 1801 au couvent des Ursulines de cette ville. On la vénère publiquement tous les vendredis de Carême, aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et nous l'estimons notre plus précieux trésor, après le Saint-Sacrement.

Quand on eut vénéré l'insigne relique, un prédicateur distingué fit l'éloge de notre fondatrice, Mademoiselle Nagle, ainsi que de l'Ordre tout entier; ensuite il y eut Bénédiction solennelle, terminée par un beau *Te Deum* en musique. Inutile de dire que le glorieux cantique d'actions de grâces jaillit plus encore des cœurs que des voix: pendant un siècle, le bon Dieu ne s'était-il pas montré merveilleusement prodigue de ses faveurs?

Les réjouissances succédèrent aux pieux exercices. Les pensionnaires jouèrent un petit drame représen-

tant la visite de sainte Angèle et de sainte Ursule accompagnées de leurs Anges gardiens. Les enfants de l'école gratuite participèrent aussi à la fête ; un beau festin avait été préparé, et des vêtements leur furent distribués par les élèves du Pensionnat. Le soir, il y eut feu d'artifice ; en un mot, ce grand congé apporta à toutes une grande joie, et fut rempli de ces calmes plaisirs que goûte si fort la simplicité du cloître.

Cette fête, en augmentant la reconnaissance des Sœurs pour les grâces reçues, leur a inspiré le désir d'en mériter toujours de nouvelles ; puissent-elles suivre fidèlement les traces de leurs devancières, et transmettre aux générations à venir les beaux exemples qu'elles leur ont légués ! Les Ursulines de Black-Rock reçurent le jour du centenaire un don bien précieux : notre vénéré Père, Monseigneur Delany qui continue à nous prodiguer les témoignages de sa bonté et de son zèle, nous accorda l'Exposition fréquente du Saint-Sacrement.

Les années dont nous évoquons le souvenir ne se sont pas passées sans épreuve pour nos cœurs ; il nous a fallu réitérer bien souvent ces derniers adieux, qui ne se prononcent jamais sans émotion, à des Mères, à des Sœurs chéries. La mort ne nous a pas épargné ses visites ; mais, en nous imposant ces sacrifices si pénibles à la nature, elle nous a apporté en revanche de bien douces consolations. Il est d'usage à Black-Rock qu'une Sœur communie tous les samedis à l'intention d'obtenir une bonne mort pour elle et toutes les autres. Le doux Sauveur semble agréer cette dévotion, et nous avons l'espoir si consolant qu'en perdant des Sœurs ici-bas, nous nous assurons des médiatrices au ciel.

Quoique la notice que nous donnons, ne doive, ce semble que s'occuper des vingt dernières années, il nous sera permis à la fin de ce premier siècle d'existence de revenir un peu sur les Annales du passé, afin de consigner dans notre histoire, les noms et les mérites de quelques saintes Ursulines irlandaises, dont il serait à regretter que le temps effaçât la mémoire. Le choix n'en est pas facile, car un grand nombre sollicitent notre spéciale vénération.



LA MÈRE MARIE-AUGUSTIN,

Première Supérieure.



LA MÈRE MARIE-AUGUSTIN, dans le monde M^{lle} COPPINGER, fut une des premières colonnes de l'Ordre de Sainte-Ursule en Irlande. Ayant appris l'intention de M^{lle} Nagle de fonder une Maison à Corke, elle résolut d'en devenir membre, et pour s'y préparer, elle entra au noviciat du Monastère de Saint-Jacques, à Paris, où elle prit le saint habit, le 10 février 1770, quelques mois après son entrée. Telle fut sa ferveur au Noviciat, qu'on la nommait ordinairement « l'ange. » Ce ne fut que l'année suivante, au mois de mai, qu'elle se rendit en Irlande, accompagnée des trois autres novices destinées à la fondation. Toutes les quatre ne firent profession qu'après leur arrivée à la Maison de leur choix, et chacune put dire en toute vérité: « Voici le lieu de mon repos à jamais, j'y demeurerai pour toujours, car je l'ai choisi. »

Environ deux ans après sa profession, la Mère Marie-Augustin fut élue première supérieure du Monastère. La professe française qui jusque-là avait présidé à la fondation, ne s'y trouvant plus nécessaire, voulut tout naturellement retourner dans sa patrie. La Mère Marie-Augustin n'avait que vingt-cinq ans; mais, comme la suite le prouva, la sagesse, la prudence et les autres qualités propres au gouvernement, ne sont pas né-

cessairement le partage exclusif de l'âge mûr. Elle dirigea la Communauté dix-huit ans, à trois reprises, et la première année comme la dernière, elle fut le modèle, l'amie, le guide de ses filles affectionnées, pour lesquelles elle réalisa tout ce qu'il y a de beau, de bon et de doux dans le titre de mère. Aussi le nom de la Mère Marie-Augustin était-il en bénédiction parmi elles, et l'est-il encore parmi leurs descendantes. Ne respirant que la charité et l'indulgence pour autrui, elle n'avait de rigueur que pour elle-même. Elle tremblait à la pensée des jugements de Dieu sur son âme; mais s'il était question des autres, elle ne tarissait point sur ses miséricordes. Connaître cette vénérée Mère, c'était l'aimer, mais aimer encore mieux la vertu, qu'elle savait revêtir de tant de charmes. L'amabilité était le caractère distinctif de sa sainteté, et vainement essaierait-on de redire les ingénieuses bontés que son cœur lui inspirait pour ses filles. Dans son infinie miséricorde, le divin Epoux lui épargna l'épreuve d'une maladie prolongée avant la mort; cette épreuve, pour sa conscience timide, aurait été trop pénible: elle ne fut alitée qu'une semaine. Une de ses dévotions pendant plusieurs années avait été de faire tous les soirs, avant de se coucher, l'exercice de l'onction spirituelle, de crainte qu'elle ne mourût la nuit sans avoir pu recevoir les derniers sacrements, et souvent on l'a entendue exprimer le vif désir d'être munie des divins secours de l'Eglise, à cette dernière heure qu'elle redoutait souverainement. Le Seigneur exauce le désir de ceux qui l'aiment; à peine la dernière onction était-elle terminée, que cette fidèle Epouse expirait tranquillement le 16 novembre 1822, la soixante-dixième année de son âge et la quarante-neuvième de sa profession. Elle avait été tour à tour assistante, zélatrice, dépositaire, et pendant plusieurs années, elle s'était dévouée à l'œuvre de l'Institut, où la charité qui l'embrassait trouvait son naturel aliment. S'il est vrai que la sainteté a pour base l'humilité et la douceur, peut-on refuser de ne pas la reconnaître dans cette première Supérieure des Ursulines de Corke?



LA MÈRE MARIE-LOUIS.

LA Mère MARIE-LOUIS, dans le monde MARIE MOYLAN, naquit à Corke, le 2 juillet 1753; à cette époque, les catholiques gémissaient encore sous le joug de la persécution, et se trouvaient privés, non-seulement de l'exercice de leur culte, mais aussi des avantages de l'éducation. Ses premières années écoulées, il lui fallut donc aller chercher à l'étranger l'instruction, que, par suite des lois tyranniques d'alors, la patrie lui refusait. Elle se rendit à Paris, et y fit ses études. Les ayant terminées, elle résolut d'embrasser la vie religieuse, et pour en faire l'essai, elle entra au Noviciat des Ursulines de Saint-Jacques, mais seulement en qualité de pensionnaire. La France eut pour elle de si puissants attraits qu'elle songea d'abord à s'y établir pour toujours; mais de temps en temps de tristes rumeurs venaient la troubler dans sa tranquille retraite: c'était l'écho des sanglots de sa pauvre Irlande, le cri plaintif des âmes affamées qui demandaient le pain de la parole divine, et se plaignaient que nulle main ne vint le leur rompre. Il fut impossible au cœur de M^{lle} Moylan d'y résister... Elle résolut donc de retourner dans sa ville natale où l'on venait de jeter les fondements d'un Monastère d'Ursulines, et de consacrer à la fondation naissante ses forces, ses travaux et sa vie. Elle revint en Irlande, et, le 25 décembre 1771, elle fut admise comme postulante au couvent de Corke, le premier de l'Ordre en ce pays. A sa vêtue, qui eut lieu au mois d'avril de l'année suivante, elle prit le nom de Saint-Louis de Gonzague. Elle refusa de se prévaloir du privilège accordé aux dix-sept premières postulantes, d'abrégier le terme du noviciat; elle en compléta les deux ans, et ne fit profession que le 26 avril 1774. Pendant plusieurs années, sa frêle santé lui fournit souvent matière de sacrifices et de mérites; mais ses longues maladies apportèrent à ses Sœurs de nombreux sujets d'édification. Outre la patience et la résignation dont elle donna l'exemple, elle leur laissa une autre leçon soigneusement conservée; leçon doublement précieuse

au berceau d'un établissement monastique, où tout dépend des principes adoptés au commencement comme règle de conduite. La Mère Marie-Louis semblait menacée de consomption; or, comme le déclaraient les médecins, un climat plus doux était devenu pour elle une nécessité. Il fallait absolument ou respirer l'air de Lisbonne, ou renoncer à tout espoir de guérison. « Je suis venue en religion, répondit la courageuse Mère, non pour apprendre à vivre, mais pour apprendre à mourir, et j'aimerais mieux souffrir mille morts que de consentir à une telle proposition. » On n'entendit plus parler de changement d'air, et la fidèle observatrice de la sainte clôture, loin de vérifier les prédictions des médecins, éprouva une grande amélioration dans sa santé, reprit peu à peu ses forces, et dépassa de bien des années, les limites ordinaires de la vie.

Douée de toutes les qualités propres au gouvernement, elle en porta le fardeau la plus grande partie de sa longue carrière, ayant été successivement zélatrice, assistante, maîtresse générale, maîtresse des novices, et finalement supérieure pendant 25 ans, à quatre différentes reprises. Par son aménité, sa condescendance et sa douce fermeté, elle s'acquit la vénération et l'estime, non-seulement de ses Sœurs, mais aussi des nombreux séculiers avec qui ses charges la mettaient en rapport, et aussi de la multitude de jeunes personnes qui eurent le bonheur d'être formées par ses soins. On se rapportait à ses décisions comme à des oracles de sagesse, et on recourait à ses conseils comme à des inspirations puisées dans la prière et une longue expérience. En 1824, elle fit son jubilé, et ce fut parmi ses Sœurs, à qui donnerait le plus de témoignages d'amour et de reconnaissance à cette Mère chérie. Religieuses et pensionnaires rivalisèrent de zèle, et toutes supplièrent le ciel de prolonger une vie si précieuse. Elle survécut dix-huit ans à ce beau jour dont six se passèrent dans la charge de supérieure. Après sa dernière démission, il était temps de laisser reposer la charitable Mère qui s'était si longtemps et si généreusement épuisée au service de ses Sœurs. Si les soins les plus assidus, les prévenances les plus délicates, eussent pu entretenir cette lampe, dont la flamme pâlisait de jour en jour, assurément nous ne l'eussions

jamais perdue. Mais notre Mère Saint-Louis avait fait valoir fidèlement le talent que son divin Maître lui avait confié; elle avait accompli son œuvre, et elle n'avait plus qu'à recevoir la couronne. Elle ressemblait à un bel arbre surchargé de fruits, et pliant sous le poids des trésors qu'il n'a plus la force de porter. Sans maladie, mais seulement par suite d'extinction des forces physiques, effet du grand âge, elle aussi courba sa vénérable tête et s'endormit paisiblement du dernier sommeil, le 29 avril 1842; elle était âgée de 90 ans.

Entre les nombreux services qu'a rendus à la Communauté cette vraie Ursuline, ainsi que les autres Mères de la première fondation, il ne faut pas mettre au dernier rang, l'exemple de leur vertu, et l'influence de leur esprit religieux qui continue à se propager. Si cette bonne Mère eut sa part comme ses compagnes, aux difficultés et aux privations que rencontra nécessairement l'établissement du Monastère, il faut avouer qu'elle en fut bien dédommée; il lui fut donné de voir le grain de sénevé planté sous ses yeux devenir longtemps avant son heureuse mort un arbre florissant, le groupe des premières Mères grossir et former une Communauté toujours croissante; les douze premières élèves prémices du Pensionnat, remplacées par des générations d'enfants, pauvres ou riches, qui pour l'éternité béniront les premières Mères d'Irlande, auxquelles elles sont redevables d'avoir appris à connaître, à aimer et à servir Dieu. Elle vit sa Communauté transportée, après 50 ans d'existence, de l'ancien couvent de Corke, dans la spacieuse, salubre et agréable demeure qu'elles habitent maintenant en dehors de la ville. A juste titre, aurait-elle pu redire, à l'instar du Roi-Propète: j'ai été jeune, maintenant je suis dans la vieillesse, et jamais je n'ai vu le juste abandonné de Dieu. Les restes vénérés de la Mère Marie-Louis reposent au milieu du cimetière, dans un tombeau, don de sa sœur M^{lle} Anne Moylan.

LA SŒUR MARIE-CLAIRE.

PARMI les saintes Religieuses qui ont illustré le Monastère des Ursulines de Corke, nulle peut-être ne s'est acquis plus de droits au titre de parfaite religieuse, que la Sœur

DE BLACK-ROCK.

MARIE-CLAIRE, née ANNE COPPINGER. Dès sa jeunesse elle avait bien servi Dieu ; mais après son entrée en religion, qui eut lieu l'an 1777, elle courut, plutôt qu'elle ne marchât, dans la voie d'une haute sainteté. Son air si doux et si recueilli n'était que le reflet de son bel intérieur, où régnait la paix achetée au prix de la mortification de toutes les passions et de toutes les sensibilités de la nature. Ses paroles mesurées, sa douce voix semblaient maintenir les droits de la règle du silence, même quand la nécessité la contraignait de l'enfreindre. Sa seule vue rappelait le souvenir de la présence de Dieu, et, du matin jusqu'au soir, l'œil le plus clairvoyant n'aurait pu découvrir en elle la moindre violation du plus minutieux devoir ; c'est pourquoi on lui appliqua le glorieux nom de *Règle vivante*. Pendant vingt ans, à différentes reprises, on l'employa au Pensionnat, et là elle fut à la lettre le charbon ardent dont parlent les Constitutions, et qui en enflamme beaucoup d'autres. Par ses instructions, sa douceur, ses bons exemples, elle alluma dans le cœur des élèves le feu de la piété ; et si profonde fut l'impression qu'elle produisit sur ces jeunes âmes, qu'elle eut plus tard la consolation d'en recevoir plusieurs au noviciat, et d'achever l'œuvre de leur perfection. Elle fut neuf ans maîtresse des novices, les trois dernières années ayant été accordées par dispense de Monseigneur l'Evêque.

Ce fut pendant qu'elle tenait la place d'assistante, qu'elle fut frappée d'une paralysie qui la retint quatre ans presque immobile. Pendant cette longue épreuve, à la fois douloureuse et gênante, elle fut pour ses Sœurs un modèle de patience héroïque, de résignation accomplie, de douceur inaltérable, et même parfois d'aimable gaieté. Elle se fit un règlement de vie, fixant pour chaque heure quelque devoir ou occupation, s'acquittant soigneusement de tous ses exercices spirituels, et observant sa règle favorite du silence, comme si elle eût été en santé. Enfin résonnèrent les accents si longtemps attendus, si ardemment désirés : « *Jam hiems transiit !* L'hiver de cette triste vie est passé ; l'aurore éternelle va poindre. Lève-toi, mon épouse, ma colombe ; lève-toi et viens. » Les douleurs de corps augmentèrent, mais avec sa paix intime, sa douce patience, sa ferveur angélique et son

brûlant amour de Dieu. Elle reçut les derniers sacrements sur son fauteuil, et avant que sa voix s'éteignît pour toujours ici-bas, elle prononça ces belles paroles. « Je ne crains point ! » Comme sainte Thérèse elle aurait pu ajouter « parce que j'ai pour juge Celui que seul j'ai aimé. » Elle expira le 5 octobre 1814, ayant trente-quatre ans de profession.

LA SŒUR MARIE-URSULE.

CE serait priver les Ursulines d'un grand exemple que de leur refuser quelques détails sur la vie de notre Sœur MARIE-URSULE, dans le monde, MARIE GOUNG. Elle était l'aînée d'une famille de douze enfants ; trois des filles se firent religieuses et quatre des fils, prêtres. Elle naquit à Dublin, le 9 octobre 1783, et entra bien jeune au Pensionnat des Ursulines de Corke, où, loin de faire présager son avenir, elle fit preuve au contraire d'un caractère difficile. Son éducation finie, elle retourna chez elle, et pendant quelque temps il sembla qu'elle allait devenir mondaine passionnée, tant elle se livra avec ardeur aux amusements frivoles du siècle. Mais le bon Dieu la voulait pour lui, et il permit qu'un accident lui ouvrit les yeux sur le néant du monde. Soudain elle prend la résolution de l'abandonner pour toujours, et grand est l'étonnement de sa famille en apprenant sa détermination de se faire Ursuline. L'extrême délicatesse de sa santé semblait s'opposer si fortement à un tel genre de vie, qu'en se prêtant à sa volonté, son père crut ne faire que contenter un caprice passager, et lorsqu'on la présenta à la Révérende Mère supérieure de Corke, celle-ci aurait volontiers congédié la postulante; elle avoua ingénument plus tard, qu'elle avait presque eu honte d'offrir à la Communauté une prétendante de cette trempe. Elle ne tarda pas à se détromper, et à connaître le trésor caché sous cette enveloppe si frêle. Sans délai, dès l'heure de son entrée au noviciat, la postulante se livra avec toute l'ardeur de sa chaleureuse nature à l'œuvre de sa sanctification, et bientôt elle réalisa aux yeux de ses compagnes cette belle création de la grâce, une parfaite novice. Ponctuelle observation de la sainte Règle, obéissance soutenue, exactitude au silence, amour de Dieu, charité

pour ses Sœurs, rien ne manquait à ce modèle parfait. Mais les forces du corps n'étant pas au niveau de celles de l'esprit, elle ne pouvait se livrer aux œuvres laborieuses du noviciat comme son âme de feu l'aurait voulu, et elle s'en affligeait; aussi en revanche, elle demanda, pour elle seule, les petits travaux qui ordinairement se partagent entre toutes les novices, comme nettoyer les chandeliers, plier une partie du linge, etc.

Notre Sœur Marie Ursule prononça ses Vœux le 7 novembre 1803, après quoi il ne lui resta qu'un désir, celui d'aller jouir sans retard de la possession de son divin Epoux au ciel. Un violent accès d'oppression de poitrine, la nuit même de sa profession, parut indiquer que sa prière avait été exaucée; mais si son cœur était prêt, si sa lampe était allumée, il lui restait encore de longues années à vivre pour l'accroissement de ses mérites et l'édification de ses Sœurs. Elle se remit assez pour reprendre son train ordinaire, mais jamais elle ne se trouva exempte de souffrance.

Après l'émission de ses Vœux, notre Sœur Marie-Ursule sembla redoubler de zèle pour sa propre perfection et pour l'avancement de l'Institut, et, bien qu'en raison de sa mauvaise santé, ses emplois ne fussent ni éclatants ni importants, elle sut utiliser en mille manières pour le bien commun, les magnifiques talents dont la nature l'avait douée; aussi sa rare humilité brilla avec éclat dans les obscures fonctions de ses premières années. Pendant quatorze ans, elle enseigna l'écriture aux pensionnaires, et prit soin de leurs souliers. Elle transcrivit plusieurs volumes dont l'impression ne pouvait alors se faire facilement. Organiste et maîtresse du chœur, elle copia plus de trente gros livres de musique, les ayant d'abord reliés et réglés de sa propre main, en esprit de pauvreté. Elle traduisit en anglais, et fit imprimer les Règles et Constitutions, le Directoire des Novices et quelques livres de dévotion. Elle rédigea un catéchisme, une histoire d'Irlande pour l'usage des élèves, et plus tard une histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, en deux volumes in-8°. Elle avait un goût exquis pour l'ouvrage, le dessin et la peinture, et non-seulement elle y excellait, mais elle les enseignait infatigablement, tant aux élèves qu'aux jeunes religieuses.

Il reste encore aux salles du Pensionnat et à d'autres endroits de la Maison, de beaux tableaux de différents genres faits par notre chère artiste. Enumérer tout ce que nous devons à ses talents est impossible.

En 1815, elle fut chargée du noviciat, en qualité de seconde maîtresse, et toutes les jeunes Sœurs s'accordèrent à dire que son exemple était pour elles le plus fort aiguillon dans le chemin de la perfection. Elle les exhortait surtout à se donner sans partage à Dieu, à ne jamais ralentir leur zèle pour la correction de leurs défauts, à prendre patience avec elles-mêmes comme avec le prochain, à s'acquitter ponctuellement des plus petits devoirs, mais toujours sans scrupule, car Dieu est notre père, disait-elle, et il faut le servir en enfants affectionnées. Elle répétait souvent : « Dieu mérite bien de notre part tout ce que nous pouvons faire, tout ce que nous pouvons souffrir pour lui, mais il ne faut jamais oublier que ce tout n'est rien. »

En 1818, elle fut envoyée comme aide chez les Ursulines de Thurles (1) qui réclamaient l'aide de la Maison-mère; mais à cause de la faiblesse de sa santé, il fallut la rappeler avant deux ans. Suivre la marche de cette âme héroïque dans les voies de la plus sublime sainteté, ne serait pas facile. On peut juger de ses progrès, en partie par ce qui en paraissait au-dehors, et en partie par les résolutions écrites de sa main. Elle déclara avoir employé trois ans à acquérir la vertu d'une parfaite conformité à la volonté divine, et assurément ses efforts ne restèrent pas sans fruit. « Que la volonté de Dieu seul soit faite ! » Non-seulement elle avait sans cesse sur les lèvres cette belle aspiration, non-seulement elle désirait du plus profond de son cœur que cette adorable volonté triomphât de la sienne propre, quoi qu'il en pût coûter à la nature, mais elle prouva la sincérité de ses aspirations par son inaltérable patience au milieu des souffrances de corps et d'esprit, dont elle se trouva parfois accablée.

En 1823, on la nomma maîtresse des novices; les six années qu'elle occupa cette charge précédèrent de près son heureuse mort, et servirent à achever la purification de son

(1) La Maison de Thurles était une filiation de celle de Corke.

éminente vertu. C'est à cette date qu'on trouve écrits ces beaux sentiments : « Si j'aime Jésus et demeure en lui, il me sera aisé et doux de souffrir. Oh ! qui ne se réjouirait de souffrir et de mourir avec lui ! Je prends la résolution, aidée de la grâce divine, de me décider toujours pour le plus parfait, c'est-à-dire, de penser, de parler, d'agir et de souffrir de la manière qui me paraîtra rapporter le plus de gloire à Dieu, et à moi, le plus d'anéantissement ; le tout cependant d'accord avec les règles de la prudence et de l'obéissance. » Non contente de la mesure de souffrance que lui ménageait la Providence, elle s'efforçait d'y ajouter des actes de mortification, de renoncement et d'humilité héroïques. « Je me résous, dit-elle encore, d'embrasser toutes sortes d'humiliations et de confusions, et de choisir, quand je le pourrai sans être remarquée, le pire de tout et la dernière place. » Regrettons nos fautes, répétait-elle souvent, oui, à la bonne heure, car nos fautes offensent Dieu et diminuent sa gloire ; mais il faut bien profiter de l'humiliation qu'elles nous occasionnent. Aimons notre propre abjection, et tâchons de glorifier notre bon Maître par ce moyen, si nous ne le pouvons par un autre. Ne nous laissons jamais de recommencer l'ouvrage de notre perfection, et retournons à Dieu avec amour et confiance après chaque faute, même après les plus graves. »

Avant l'expiration de sa charge au noviciat, la Sœur Marie-Ursule fut atteinte de l'hydropisie de poitrine qui l'enleva à notre affection. Obligée de rester à l'infirmerie, elle continuait quand même à s'intéresser aux affaires, recevait avec sa bonté accoutumée les Sœurs qui venaient encore chercher près d'elle la consolation, l'édification et les sages conseils. Les dernières semaines de sa vie, l'esprit de sacrifice, l'abandon à la sainte volonté de Dieu, resplendirent surtout dans cette âme d'élite. Souvent on l'entendait demander à Dieu de la purifier ici-bas de toutes les souillures dont elle se croyait chargée, afin qu'après la mort, rien ne retardât d'un instant son union avec le souverain Bien. Apparemment sa prière fut exaucée : on ne put s'y méprendre en considérant les moyens employés par la Providence divine pour opérer cette entière purification de l'âme, cette parfaite destruction de la vie naturelle après laquelle elle soupirait.

Elle fut accablée d'un assoupissement si profond, que souvent il lui était impossible de faire une prière soutenue; elle fut aussi privée de cette joie intime, de cette dévotion sensible qu'on se serait attendu à retrouver auprès du lit de mort d'une religieuse si privilégiée. Non-seulement elle fut en proie aux tentations et aux alarmes, mais il lui fallut renoncer à la seule consolation à laquelle elle semblait tenir : celle d'être administrée par son directeur. Le Seigneur s'était servi de ce vertueux prêtre comme d'instrument pour la conduire à une sublime perfection, et ses sages conseils lui auraient été d'un puissant secours aux approches du dernier combat. Ainsi le bon Dieu lui accorda une précieuse occasion de pratiquer jusqu'à la fin une de ses héroïques résolutions : « Je mènerai une vie de foi, de simplicité, de nudité d'esprit, me reposant en Dieu par-dessus tous ses dons, et me réjouissant de la perte de tout ce qui sert à alimenter l'amour-propre et à maintenir la vie de la nature. »

Pendant sa dernière agonie, elle répétait sans cesse : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ! Venez, Seigneur Jésus ! » Enfin, le 24 juillet 1830, elle expira ; sa mort fut comme celle des saints, précieuse aux yeux du Seigneur.

Si l'on s'imaginait que notre chère Mère eût atteint une telle sublimité de vertu, sans s'être livrée bien des combats, ce serait étrangement se méprendre. Ce qu'il lui en a coûté pour amortir cette nature si vive, pour modérer cette ardeur si chaleureuse, pour crucifier cette sensibilité si profonde, pour détruire si parfaitement ce *moi* humain, est le secret de cette grande âme, et de Dieu qui a été le témoin de tous ses sacrifices. Quelle récompense a dû recevoir cette vraie épouse de Jésus crucifié, qui depuis le premier moment de sa consécration à Dieu, jusqu'au dernier soupir qui consumma l'œuvre, ne se démentit jamais de sa première ferveur ! Quelle couronne a dû être donnée à celle dont il fallut plutôt ralentir qu'accélérer le progrès dans les voies de l'abnégation !





LA MÈRE MARIE-FRANÇOIS-RÉGIS.

CÉCILE BALL, en religion Mère FRANÇOIS-RÉGIS, naquit à Dublin d'une famille remarquable par son esprit éminemment catholique. Plusieurs de ses membres ont rendu d'importants services à la religion. Une de ses sœurs fonda l'Institut de Lorette ; par dévotion pour la vie adorable de notre divin Sauveur, elle se proposa d'établir peu à peu trente-trois Maisons de son Ordre, et elle réussit si bien dans son pieux projet que, même de son vivant, elle dépassa de beaucoup ce nombre, qui depuis son heureuse mort s'est encore considérablement augmenté. Deux autres de ses sœurs s'établirent dans le monde, et y répandirent la lumière du bon exemple. Une des nièces de la Mère François-Régis se fit religieuse à Rome, deux autres suivirent leur sainte tante dans notre Maison ; l'une vit encore, et l'autre, la Sœur Marie-Ignace, aila recevoir sa récompense après six ans seulement de profession, mais six ans d'une telle ferveur, d'une telle résignation dans la maladie, qu'ils lui auront valu bien des années au jugement de Celui qui ne mesure pas les mérites à l'âge, mais à la sainteté. Quoiqu'il soit difficile de marquer une vertu distinctive dans une religieuse où toutes les vertus reluisaient à un si haut degré, on ne se tromperait peut-être pas en donnant pour cachet distinctif à notre Mère François-Régis l'amour de la vie cachée. Néanmoins, il lui fallut se soumettre à porter longtemps le fardeau des emplois les plus importants. Elle fut par deux fois six ans supérieure, puis assistante, zélatrice, maîtresse générale et seconde maîtresse des novices. Pour comprendre combien ces charges durent lui être pesantes, il faut remarquer qu'outre sa préférence pour la vie cachée, elle eut à souffrir habituellement depuis sa profession, en 1807, des maux de tête très-douloureux ; nonobstant ce long martyre rarement interrompu, jamais sa patience ne se démentit, jamais son abandon à la sainte volonté de Dieu ne lui fit défaut. « Tout comme Dieu voudra » était sa devise. La rare prudence et l'aimable bonté qui la

distinguaient, invitaient à la confiance, et la sainteté de sa vie appuyant ses préceptes, nous aimions à recourir à ses conseils, certaines de revenir encouragées, consolées et éclairées. Comme toutes nos Anciennes, elle aimait et gardait nos traditions, et se faisait un aimable plaisir d'en instruire les Sœurs. Amoureuse du silence, elle ne se refusa jamais cependant à ces services de Communauté qui aident à entretenir la cordialité, et par conséquent à resserrer les doux liens de l'union fraternelle. Elle pressentit sa mort avant que nos cœurs s'en doutassent. Oh ! c'est qu'on rejette volontiers l'appréhension de ce que l'on redoute : mais, hélas ! la réalité s'imposa bientôt. Persuadée que sa fin approchait, elle demanda si instamment les derniers Sacrements, qu'on les lui administra bien que rien ne parût presser, et cette précaution ne fut pas inutile. Le bon ange qui la lui avait inspirée vint la chercher deux jours après, pour la présenter au fidèle Rémunérateur. Quel bonheur pour elle de voir déposer sur son front la couronne, non-seulement de vierge mais de martyre, qu'elle avait méritée par sa vie de souffrances. Notre Mère Saint-Régis mourut le 3 octobre 1854, ayant quarante-sept ans de profession.

Quelques années avant son heureux décès, la Mère Saint-Régis partagea son nom de religion avec une jeune novice voulant, comme elle le disait, perpétuer son souvenir après sa mort, afin de s'assurer les prières de ses Sœurs. Mais si l'homme propose, c'est Dieu qui dispose ; la nouvelle Sœur Régis, née Joséphine Langton, ne fournit pas la longue carrière qu'aurait désirée pour elle la bonne Mère. Elle n'avait que quinze ans de profession, lorsque Dieu lui demanda le sacrifice de sa vie (19 décembre 1869). Mais si les années de sa carrière religieuse ont été peu nombreuses, du moins ont-elles été remplies de mérites. Elle visa dès le commencement, en vraie religieuse, au grand but de sa perfection ; fidèle au devoir, trouvant dans les observances de la Communauté et surtout dans la prière sa consolation, sa joie et son repos, elle faisait en outre le charme de notre famille religieuse par l'amabilité de son caractère, la délicatesse de ses procédés et l'enjouement de ses manières. C'est surtout à l'Institut que ces beaux dons de la nature et de la grâce montrèrent leur

influence et produisirent leurs fruits, en gagnant beaucoup d'âmes à Dieu.

LA MÈRE MARIE-CHARLES.

Nous mériterions un juste reproche, si nous omettions le nom de la zélée supérieure que nous envoyâmes à Charleston (Caroline du Sud), en 1834. CHRISTINE MOLONY, en religion Mère MARIE-CHARLES, avait à cette époque vingt-trois ans de profession, vingt-trois ans pendant lesquels nous avons admiré son zèle, son activité, et surtout son aptitude pour l'Institut. C'est là par excellence que brillait cette digne Ursuline ; là qu'elle se trouvait vraiment à sa place. Elle possédait avec la science, le talent si utile pour une institutrice de la jeunesse, de savoir revêtir ses instructions du charme qui en efface l'ennui, et des agréments qui les font aimer. Sa manière entraînante, en fixant l'attention, se frayait le chemin de l'esprit et du cœur, et soit qu'elle donnât des leçons de sciences profanes, soit qu'elle enseignât la doctrine religieuse, toujours elle savait captiver son jeune auditoire. Elle se servit de ce don au profit des études, mais beaucoup plus dans l'intérêt de la piété. Pénétrée de l'esprit de foi, et remplie de révérence pour tout ce qui a rapport au culte divin, églises, prêtres, prières, sacrements, cérémonies, elle en parlait avec un respect profond, et en même temps avec une simplicité, une fascination tout à fait irrésistibles ; aussi les élèves disaient qu'elles ne pouvaient assister aux instructions religieuses de la Mère Saint-Charles sans éprouver le désir de devenir meilleures. Extrêmement sensible aux misères des pauvres, elle faisait à nos enfants de belles leçons de charité, leur inspirait la compassion pour les indigents, et leur suggérait quelque sacrifice pour leur soulagement. L'oraison et l'amour de Dieu étaient les deux sources où elle puisait les forces nécessaires pour des travaux, que ses souffrances habituelles durent lui rendre souvent si pénibles.

En 1818, la Mère Saint-Charles accompagna la Sœur Marie-Ursule au couvent de Thurlés; de retour après deux ans, on l'employa de nouveau à l'Institut. Son zèle intarissable la

porta plus tard à rédiger un manuel de la doctrine chrétienne en forme de catéchisme, qu'on conserve à Blak-Rock en manuscrit; les élèves en font grand usage, surtout au cours scolaire du Carême, cours projeté par la Mère Saint-Charles, et finalement adopté. Selon ses vues, il est impossible de suivre ce cours avec intérêt, sans bien savoir sa religion.

Après dix-huit ans passés à l'Institut, on nomma la Mère Saint-Charles maîtresse du Noviciat. Elle y retrouva quelques-unes de ses anciennes élèves. On peut s'imaginer l'accueil qu'elles lui firent, et aussi les soins qu'elle mit à cultiver ces jeunes âmes. Comme au Pensionnat, elle se montra pleine de zèle, de bonté, et sembla n'avoir que deux desirs : leur avancement spirituel et leur bonheur temporel. Grande fut la désolation de ces chères enfants quand, en 1834, leur bonne Mère fut nommée supérieure pour la fondation de Charleston. Elle partit accompagnée des Sœurs Marie-François Borgia et Marie-Antoine, professes, et d'une postulante. Les nouvelles missionnaires eurent d'abord beaucoup de succès, firent beaucoup de bien, et répandirent à pleines mains le bienfait de l'instruction et de l'éducation. Après deux ans environ de travaux, la Mère Saint-Charles revint en Europe pour les besoins de la mission, et à cette occasion passa un mois chez ses Sœurs de Black-Rock; celles-ci remarquèrent avec douleur l'affaiblissement de sa santé. Quoique souffrante, elle nous quitta de nouveau pour sa patrie adoptive, accompagnée cette fois de sa propre sœur, Marie-François d'Assise, et de quelques postulantes. Leur arrivée ranima le courage et réjouit les cœurs des missionnaires; l'œuvre continua à marcher et à promettre la stabilité pour l'avenir. Mais à travers ces espérances, l'œil le moins perçant pouvait discerner le nuage. Le Seigneur destinait à la Maison de Charleston le même héritage qu'il s'était choisi pour Lui-même, la croix. L'âme de l'entreprise, la Mère Saint-Charles fut enlevée par la mort. Cette nouvelle affligeante ne surprit guère ses Sœurs d'Irlande; depuis sa dernière visite, elles n'avaient pu se défendre de tristes prévisions. Cette courageuse Mère non-seulement accepta la mort avec résignation, mais elle l'accueillit avec cette divine joie que nul ne pouvait lui ravir, puisque nul ne pouvait la séparer de son Dieu.

Jusqu'au dernier moment, elle fit preuve de cette force d'âme qui l'avait toujours distinguée, répondit elle-même avec fermeté aux prières des agonisants, auxquelles les voix pleines de larmes de ses pauvres Sœurs ne pouvaient se mêler. Elle remercia Dieu de tous les bienfaits dont Il l'avait comblée, et parmi les plus précieux, elle mit la grâce d'avoir été choisie pour cette mission lointaine. Elle remit sa belle âme à son Créateur le 28 juillet 1839.

Supérieure, la Mère Saint-Charles était affable, accessible, charitable, vigilante; missionnaire, elle savait inspirer cette sainte énergie qui affronte hardiment les difficultés, cet héroïsme qui ne recule jamais devant le sacrifice, cette générosité qui se repaît de croix, et surtout cette noble persévérance qui va jusqu'au bout du devoir et de l'abnégation.

Nous pourrions enfin dire de la Mère Saint-Charles comme de la femme forte de l'Écriture: « Ce sont ses œuvres qui font son éloge; ce sont ses enfants qui la bénissent. »

LA MÈRE FRANÇOIS-BORGIA.

LA MÈRE MARIE-FRANÇOIS BORGIA, dont il a été fait mention aux pages précédentes, était nièce de la Mère Saint-Charles, et se nommait dans le monde ISABELLE MAC CARTHY. Elle fit son éducation au couvent de New-Hall en Angleterre. Cependant quand elle voulut se consacrer au service de Dieu, ce ne fut pas ce Monastère qui l'attira. Par une direction toute miséricordieuse de la Providence, elle choisit le couvent des Ursulines de Corke, dont elle devait être un des membres les plus illustres. Intelligence brillante, talents exceptionnels, surtout pour la musique et la composition, caractère aimable, cœur délicat, manières agréables, elle était parfaitement douée; mais aux yeux de ceux qui règlent leurs jugements sur les maximes de la foi, ces beaux dons n'auraient pas eu grand prix, s'ils n'eussent été utilisés pour la gloire de Dieu. Notre Sœur Marie-Borgia offrit sa vie et ses talents en holocauste d'amour sur l'autel de son cœur, pour être consumés à l'honneur de Dieu et au service de sa Communauté. Tout ce qu'elle possédait de dons naturels ou acquis, elle le dévoua à l'apostolat.

Sa plume facile, guidée par sa tendre piété et son zèle des âmes, rendit des services qui ne se bornèrent pas seulement à quelques années, mais qui se perpétuent encore de nos jours. C'est elle qui écrivit le livre intitulé *Ursuline Manuel*, qualifié comme le livre de *Prières par excellence*. Il a eu d'innombrables éditions, et, quelque plus de cinquante ans se soient écoulés depuis la publication de la première, on le recherche encore aujourd'hui avec la même avidité, on l'estime au même prix, et on le renouvelle avec le même zèle que lorsqu'il parut. La Sœur Marie-Borgia traduisit en anglais le *Traité de la paix intérieure*, du Père Lombez ; les *Caractères de la vraie dévotion*, de l'abbé Grou, le petit livre du *Don de soi-même à Dieu*, par le même auteur, et d'autres semblables ouvrages de dévotion. Elle rédigea aussi les Annales du Monastère depuis sa fondation jusqu'à 1834, époque de son départ pour la mission lointaine de Charleston. La part qu'elle prit à cette fondation, théâtre digne de ses talents et de son zèle, la riche moisson qui récompensa sa charité, les épreuves qui purifièrent sa vertu, sa résignation et son ardent amour de Dieu, tout lui a valu, comme nous l'espérons, cette couronne resplendissante comme les étoiles du ciel, réservée à ceux qui conduisent les âmes dans les sentiers de la justice.

Après la mort de sa sainte et bien-aimée tante, la Mère Saint-Charles, notre Mère Marie-Borgia prit le gouvernement de la Maison de Charleston. Tout sembla d'abord réussir, l'avenir de la mission paraissait assuré. Mais cette mission marquée au signe de la contradiction, n'avait pas encore épuisé le calice d'amertume. Quatre ans après le décès de la Mère Saint-Charles, la mort lui ravit l'évêque zélé qui l'avait fondée. A dater de ce triste événement, elle eut à subir des vicissitudes sans nombre, et finalement, après trois ou quatre ans d'existence précaire, on jugea convenable d'en changer le local. La Communauté de Charleston se transporta en premier lieu à Covington, puis à Cincinnati, villes de l'état d'Ohio. La mission, pouvant se passer de leur secours, on permit à la Mère Marie-Borgia et à ses deux compagnes de Black-Rock de retourner en leur patrie, et elles eurent la consolation de revoir leur chère Irlande après quinze ans d'exil.

Un an après son retour, la Mère Marie-Borgia fut élue

supérieure du Monastère de Black-Rock ; mais elle n'était pas demeurée à Charleston sans se ressentir du mauvais climat ; sa santé, toujours si délicate, avait visiblement dé péri, et cependant la force de l'âme lui restait, et, avec sa vigueur d'autrefois, elle embrassa ses nouveaux devoirs. Elle se distingua surtout par son zèle à maintenir la Règle. Le Seigneur fut content de son acceptation du fardeau, et s'il lui imposa le sacrifice, il ne lui en demanda pas la consommation. Notre Mère avait déjà soutenu courageusement la fatigue et la chaleur du jour ; maintenant il l'appelait au long repos de l'éternité. Elle mourut avant l'expiration de son premier triennat, le 16 septembre 1853. Elle était la première de nos supérieures qui décéda en charge.

De la fondation de Charleston sortirent plus tard les deux florissants établissemens de Colombia et de Springfield qui travaillent aujourd'hui avec zèle et succès à l'œuvre du divin Maître aux États-Unis.

LA MÈRE MARIE-STANISLAS.

LA MÈRE MARIE-STANISLAS, dans le monde, CÉCILE JULHAM, fut la cinquième supérieure de Black-Rock. Elle naquit à Corke, et entra bien jeune au Monastère des Ursulines ; après y avoir passé sept ans, elle entra au noviciat sans être retournée dans le monde. Souvent ses Sœurs se plaisaient à affirmer que sa ferveur de novice ne s'affaiblit jamais. Favorisée de la nature non moins que de la grâce, son amabilité lui conciliait les esprits, tandis que sa piété répandait l'édification. Elle était douce, suave, affable, prudente, et dans l'occasion, énergique ; son naturel semblait lui assurer cette influence que la vraie Ursuline peut si largement utiliser pour le bien des âmes. La Mère Marie-Stanislas fut chargée pendant plusieurs années du Pensionnat, et ensuite nommée maîtresse générale. Elle gagna facilement l'estime et l'affection des nombreuses élèves, qu'elle forma à la piété solide. Elle fut supérieure douze ans, et pendant l'intervalle de neuf ans entre sa première et deuxième élection, elle fut successivement maîtresse des novices, zélatrice et assistante. Six ans après l'expiration de son dernier triennat de supériorité, elle

fut encore assistante et derechef zélatrice. Elle était pour la seconde fois assistante, quand elle atteignit ses cinquante ans de profession. Son titre d'ancienne supérieure, et les droits qu'elle avait acquis par ses vertus et ses services, firent donner à son jubilé un éclat extraordinaire. La veille, tout le petit monde du Monastère s'assembla pour la féliciter; on lui présenta des adresses en prose et en vers, en anglais, en français et en irlandais, accompagnées de souvenirs et de présents. Aux murailles du chœur, on suspendit cinquante guirlandes de fleurs blanches, emblèmes des années pendant lesquelles la chère Mère avait porté le doux joug du Seigneur. L'autel était revêtu de ses plus riches ornements; La chapelle et le chœur avaient un air de fête. Le Dieu caché, auquel un demi-siècle auparavant la Mère Marie Stanislas avait offert ses Vœux, attendait encore sa fidèle Epouse. Le grand moment de la rénovation arrive, précédant celui de la sainte Communion « *Vota mea Domino reddam !* J'offrirai mes Vœux de nouveau au Seigneur ! Pauvreté ! Chasteté ! Obéissance ! Instruction des jeunes filles ! les quatre chaînes d'or qui me lient à mon Epoux, je les resserre ! Les quatre clous mystiques qui m'attachent à lui et à sa croix, je les baise ! *Vota mea Domino reddam !* » Le cœur de la vénérée Mère palpait de joie en prononçant derechef la formule de ses Vœux, et ceux de ses Sœurs, ne purent se défendre d'une vive émotion à un spectacle si touchant. Puis vint la Grand-Messe, célébrée par Monseigneur l'Évêque, et suivie du *Te Deum* en musique. Dans la journée, un petit drame composé par la sœur de la bonne Mère, la Sœur Marie-Aloysia, fut joué par les enfants, et pour conclusion de la fête, le céleste patron de la Mère lui fit une apparition au milieu de la récréation du soir; il était personnifié, il faut bien l'avouer, par une jeune religieuse, mais n'importe ! . . . Cachée derrière la jolie statuette du saint, elle lui adressa les plus consolantes paroles, et lui remit un beau reliquaire, présent du ciel. Oh ! nous l'espérons, son angélique protecteur aura approuvé le discours, et sanctionné les bénédictions données en son nom à notre vénérée Mère.

Le bon Dieu nous la laissa encore dix ans; puis il la redemanda. Elle perdit peu à peu ses forces, mais retint jusqu'à

la fin le parfait usage de ses facultés morales. Elle avait toujours été remarquable par sa dévotion envers la sainte Vierge et saint Joseph. Ce fut elle qui inaugura à Blak-Rock pendant sa première supériorité la Congrégation des Enfants de Marie, et aussi la célébration publique de la dévotion du Mois de Marie. Elle avait l'usage de communier tous les mercredis en l'honneur de saint Joseph, à l'intention d'obtenir la grâce d'une bonne mort, pratique qu'elle recommandait beaucoup, ainsi que la récitation quotidienne des litanies des Saints. Ni l'auguste Mère de Dieu, ni son glorieux Epoux ne firent défaut à la Mère Marie-Stanislas au moment suprême. Sa fin fut aussi calme que sa vie avait été paisible, et, même après sa mort, ses traits retinrent cette expression de bonté et de sérénité, que nous aimions tant à regarder comme l'indice de la paix de son âme et de sa joie intérieure.

Son heureuse mort eut lieu le 22 janvier 1875, et, par une étrange coïncidence, le 25^e jour après son enterrement fut celui du Jubilé de sa bien-aimée sœur, Marie-Aloysia ; aussi cette fois le Jubilé, par une rare exception, se couvrit-il de deuil. Les deux sœurs n'eurent pas longtemps à attendre leur réunion éternelle : notre Sœur Marie-Aloysia suivit dix mois après la Mère Marie-Stanislas, le 2 novembre 1876, et nous espérons qu'après s'être aimées tendrement en Dieu pendant la vie, elles se sont rencontrées joyeusement dans son sein pour l'éternité.

LA MÈRE MADELEINE DE PAZZI.

MARGUERITE LYNCH, en religion Mère M. DE PAZZI, sixième supérieure de Black-Rock, était native de Dublin, et proche parente de la Sœur Marie-Ursule. Elle entra au noviciat en 1820. Pendant ses premières années de religion, elle eut pour occupations ces emplois de l'Institut qu'on qualifie de moins importants, mais qui ne sont pas pour cela de médiocre utilité ; ils convenaient du reste à son humilité qu'on peut appeler le caractère distinctif de son éminente sainteté ; humilité qui, en la ravalant à ses propres yeux, l'éleva dans l'estime d'autrui. Notre Mère Madeleine de Pazzi fut tour à tour assistante, zélatrice, maîtresse des novices, et

enfant supérieure pendant six ans. D'une grande égalité d'humeur, elle était aussi d'un accès facile. D'une bonté à toute épreuve, d'une amabilité invariable, d'une simplicité entraînante, toujours contente, toujours disposée à envisager le bon côté des personnes et des choses, et ne respirant que compassion et indulgence, elle faisait le charme de la vie de communauté, et gagnait l'affection la plus cordiale de toutes ses Sœurs. Les élèves, tant du Pensionnat que des classes gratuites, se ressentirent également de ses bontés et lui vouèrent un attachement sincère et un respect profond.

Un cœur si rempli de charité pour le prochain devait nécessairement brûler d'un amour bien vif pour son Dieu. Son don d'oraison était remarquable, mais ce qui caractérisait sa piété par-dessus tout, c'était l'amour de Jésus au Saint-Sacrement; jamais elle ne pouvait se rassasier de le visiter, surtout de le recevoir dans la Communion; là étaient ses délices, sa vie. Non-seulement elle approchait du céleste banquet aussi souvent que possible, mais elle exhortait les autres à l'y accompagner, et, quand les infirmités de l'âge la privèrent sur la fin de sa vie de cette fréquente réception de son Dieu, elle disait : « J'ai toujours prévu que ce jour de privation viendrait tôt ou tard, aussi j'ai bien moissonné tant que je l'ai pu. » Elle fit son Jubilé deux mois avant son heureuse mort, renouvelant ses Vœux à l'infirmerie, où Monseigneur Delany eut la paternelle condescendance de les recevoir.

On peut dire que la mission de Charleston lui est redevable de son existence, puisque les fonds dont elle dépendait provinrent de la générosité et du zèle de la digne Mère. Avant sa profession, elle avait légué une partie de sa grande fortune pour la fondation d'une maison d'Ursulines en Amérique. Elle aura donc participé au mérite et à la récompense du bien, opéré par nos chères missionnaires. Le 21 avril 1873, elle fut appelée, comme nous l'espérons, à contempler face à face et à posséder cœur à cœur Celui qui avait été sa joie, sa béatitude et son trésor sous le voile du Sacrement d'amour.

Si les Ursulines de Black-Rock osaient suivre la pente de leurs cœurs, elles ajouteraient volontiers bien

d'autres précieux souvenirs de leurs chères Mères et Sœurs décédées. Mais au moins elles veulent affirmer l'affectueuse vénération qu'elles gardent pour leurs vénérables devancières, et solliciter une prière de tous ceux qui liront ces pages.



MONASTÈRE DE SLIGO,

DIT DE SAINT-JOSEPH.

Congrégation de Paris.



ETTE Maison est la quatrième de la branche irlandaise des Ursulines; elle fut fondée à Limerick, en 1826, par trois religieuses qui vinrent, à cet effet, du couvent des Ursulines de Waterford.

Accueillies avec un favorable empressement, les fondatrices virent bientôt des postulantes des meilleures familles accourir au noviciat, pendant que les enfants se pressaient dans les classes. Ces commencements donnaient d'heureuses espérances, mais un point délicat et fâcheux assombrissait tout; il était impossible d'obtenir une sûre possession de la maison, qui, bien que commode comme habitation privée, ne pouvait suffire aux besoins d'une Communauté; or, sans cette assurance, un Monastère ne pouvait s'aventurer à construire sous les lois incertaines qui régissaient la pauvre Irlande.

Il devint donc nécessaire de chercher un asile plus

sûr, et, au risque de paraître ingrate envers le bon et aimable peuple de Limerick, la Communauté accepta la pressante invitation de l'évêque et du clergé du diocèse de Rillaloe; elle transporta sa résidence dans l'ancienne et magnifique demeure appelée Lefford Housi, acquise par les largesses du vénérable Prélat et de ses prêtres généreux.

Cependant, au bout de quelques années, on s'aperçut que cette localité n'offrait pas tous les avantages désirables à une maison d'éducation; et, pour le plus grand bien des élèves, les Ursulines furent obligées à un nouveau déplacement. Elles se transportèrent cette fois dans l'ancienne et catholique ville de Galway où, durant quelques années, elles travaillèrent avec beaucoup de succès au but de l'Institut.

Elles n'étaient pas encore au terme des pérégrinations. Leur excellent et saint évêque, le très-révérend docteur Browne, ayant été transféré par Sa Sainteté, de son siège de Galway, au diocèse plus étendu et plus important d'Elphin, sa Grandeur voulut se faire accompagner de ses chères Ursulines. Le devoir de la reconnaissance et leur intérêt les sollicitèrent à se rendre au désir d'un Evêque, ami et protecteur de la Communauté. Elles le suivirent donc dans son nouveau diocèse d'Elphin, dont Sligo est la ville principale. Que de motifs elles ont eus de remercier Dieu de la soumission, qu'elles montrèrent alors à leur Pasteur! Oui, les consolations des dernières années les ont amplement dédommagées des difficultés et des sacrifices qu'il leur fallut supporter au commencement de leur résidence dans ce nouveau diocèse. Sligo est la capitale du nord-ouest de l'Irlande. C'était une ville essentiellement protestante, quand les Ursulines vinrent s'y

établir. Aussi, quoiqu'elles eussent un vaste champ ouvert à leur zèle, rencontrèrent-elles de grands obstacles. Pour compléter leurs épreuves, la santé et les forces de leur bien-aimé Pasteur commencèrent à décliner, et les espérances de ses filles parurent un moment s'évanouir.

Quelqu'un a fort bien dit que là où l'homme fait défaut, Dieu apparaît ! Cette parole, c'est l'histoire des Ursulines de Sligo. Le très-révérénd docteur Gillooly, alors coadjuteur du docteur Browne, et plus tard son successeur, fut le sauveur et le consolateur de cette Communauté éprouvée, qui conserva, au milieu de toutes ses vicissitudes, un inviolable attachement à sa sainte Règle et à ses Constitutions.

En 1856, le R^d docteur Gillooly fut nommé évêque coadjuteur ; et deux ans plus tard, il devint seul évêque d'Elphin par la mort de son vénérable prédécesseur. Sous la direction vigilante de ce jeune et zélé prélat, la Communauté devint bientôt florissante et prospère.

Le Monastère agrandi et devenu très-commode, prit même un air de magnificence, et chaque nouvelle année ajouta à sa beauté et aux succès qu'il obtint auprès de la jeunesse. Les Ursulines possèdent tout à la fois un Pensionnat, dont les élèves atteignent le nombre de cinquante à soixante ; un demi-pensionnat, dit de *Sainte-Anne*, qui atteint le même nombre ; et les classes gratuites, appelées *Nazareth* où, à cause des nombreuses écoles gratuites de la ville, placées sous le contrôle du Gouvernement, on voit rarement le nombre des enfants qui les fréquentent s'élever à plus de cent. L'école gratuite n'est en aucune façon soumise au système national d'éducation ; on s'attache, ainsi

que l'indique la sainte Règle, à la conserver dans une parfaite indépendance, en se bornant, pour la maintenir, aux ressources de la Communauté. Si les élèves y sont peu nombreuses, il convient de dire qu'elles ont un très-bon esprit, et qu'elles se font remarquer par la modestie de leurs manières, leur piété sans affectation et la solidité de leurs connaissances pratiques : elles sont vraiment la joie et la couronne de leurs maîtresses. On peut en dire autant des élèves du Pensionnat, dont l'influence s'est fait sentir de la façon la plus avantageuse dans la ville entière.

Quand les Ursulines vinrent à Sligo, en 1850, le triste effet produit par les lois oppressives était encore sensible ; l'élément protestant dominait, et les catholiques peu nombreux appartenaient tous aux classes inférieures. Toutes les pratiques pieuses, telles que bénédiction et procession du Saint-Sacrement, dévotion du Mois de Marie, pieuses confréries, furent inaugurées au Monastère à la grande joie et à la surprise des catholiques des environs.

Maintenant, grâce à Dieu, Sligo peut être appelée une ville catholique. Une magnifique cathédrale, sans rivale dans la province, fait sa gloire. Sligo a ses réunions du Mois de Marie, ses processions du Saint-Sacrement, et une confrérie comptant une centaine d'hommes et de femmes de tous rangs ; les élèves des Ursulines donnent l'élan pour toutes les œuvres utiles et édifiantes.

La Communauté de Saint-Joseph de Sligo se compose de trente-deux membres : vingt-trois religieuses de chœur et neuf sœurs converses. Elle serait beaucoup plus nombreuse, s'il ne lui avait pas fallu donner successivement à Demerara, dont elle a fait la

fondation, jusqu'à quinze religieuses de chœur. La mission difficile et éloignée de Georgetown-Demerara fut entreprise en 1847; et les six premières religieuses qui s'y dévouèrent donnèrent le nom de *Nouveau Saint-Joseph* à leur Monastère, en en prenant possession. C'est ainsi qu'elles voulurent rendre ineffaçable le souvenir du premier et cher couvent où elles avaient prononcé leurs Vœux. Pendant longtemps, les intrépides missionnaires ne rencontrèrent que fatigues et difficultés; mais, grâce à la divine bonté et au secours des nobles enfants de saint Ignace de Loyola, chargés de la mission, l'œuvre de Dieu a enfin triomphé, et, selon la remarque d'un bienveillant auteur: « la bannière de sainte Ursule flotte aussi paisiblement et avec autant de fierté au-dessus du Nouveau Saint-Joseph de Georgetown-Demerara qu'au-dessus de sa vieille maison-mère, sur le rivage de la baie de Sligo. »

LA MÈRE MARIE-JOSEPH-URSULE QUERCK (1826).

Unne première postulante qui entra dans cette Communauté à Limerick, en 1826, était une jeune veuve, lady ANNE QUERCK née HYAK, de la ville de Limerick. Cette respectable dame possédait à un haut degré le zèle, les talents et l'éducation nécessaires pour exercer l'apostolat d'Ursuline auquel elle aspirait.

Comme une autre sainte Jeanne-Françoise de Chantal, ou plutôt comme la vénérable Mère de l'Incarnation, cette femme héroïque dut faire, en quittant le monde, le sacrifice de son fils unique, qu'elle confia, dans un âge encore tendre, aux soins des Pères de la Compagnie de Jésus. Plus tard, cet enfant, nommé Joseph, devint lui-même membre de cette illustre Société. La Mère M. J. Ursule eut en outre à s'occuper

de ses trois filles. Les deux aînées furent placées chez les Ursulines de Waterford, pour y faire leur éducation, et la plus jeune devint une des premières élèves du couvent, dont sa vénérable mère était un si ferme appui.

Dans la suite, la divine Providence délivra cette mère dévouée de toute sollicitude à l'égard de ses filles. Elle eut la joie de les voir se consacrer, comme son fils, au service de Dieu : lorsque leur éducation fut terminée, les deux aînées, Mary-Anne et Eliza rejoignirent leur mère au noviciat de notre Monastère.

Quant à la plus jeune, Catherine, elle voulut faire un plus grand sacrifice et quitter mère, sœurs, patrie, pour aller s'enfermer au couvent de Boston, en Amérique, fondé par ses deux tantes maternelles, les demoiselles Marie et Catherine Hyan et par une cousine, M^{lle} Molyneux.

Dans la terrible nuit qui vit l'incendie du couvent de Boston, Catherine Querck, en religion la Sœur Saint-Henry, contracta la maladie qui devait, en peu de temps, la conduire au ciel, et elle devint ainsi martyre du fanatisme et de la tyrannie puritaine (1).

La Mère M. J. Ursule fit profession, à Limerick en 1828. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, arrivée à Sligo en 1865, elle fut la joie et l'âme de la Communauté qu'elle embellissait de ses vertus. Elle exerça la charge de supérieure pendant deux triennats, et remplit celles d'assistante, de dépositaire, de maîtresse générale. Qu'elle fût ou non employée dans ces importants offices, elle était toujours le recours et le conseil de ses Sœurs ; sa haute vertu la faisait respecter non-seulement des religieuses et des enfants, mais encore de toutes les personnes qui avaient quelque rapport avec la Maison.

Pendant sa longue et précieuse carrière, l'enseignement de la doctrine chrétienne tint la première place dans ses affections. Il serait impossible de compter le nombre d'enfants que cette excellente Ursuline prépara à la première Commu-

(1) Le 11 août 1854, la populace protestante de Boston incendia le Monastère et elle porta au comble ses profanations, en détarrant les cadavres de six religieuses.

nion ou d'adultes auxquels elle enseigna le catéchisme. Les fruits de son zèle sont encore visibles de tous côtés. Un grand nombre de religieuses de sa Communauté de Sligo et de la lointaine fondation de Demerara sont heureuses de regarder leur vocation à la vie religieuse comme le résultat de ses instructions et de son exemple. Tel était son amour pour notre saint Institut, que la semaine de sa mort le divin Maître la trouva encore dans l'exercice de son quatrième vœu, faisant une classe de toutes petites filles, auxquelles elle enseignait les prières et le catéchisme, etc. Avec ces enfants, elle avait elle-même la simplicité et l'amabilité de l'enfance, se mettant de moitié dans leurs innocentes récréations, tandis qu'elle cultivait leur intelligence avec la plus grande douceur et les plus heureux résultats. Ces enfants aimaient en elle la *compagne de leurs jeux*, et elles la respectaient comme une mère et une sainte. Avec les plus jeunes, comme avec les plus grandes et avec les religieuses et les novices, la Mère M. J. Ursule était d'une gaieté charmante, et possédait le don de rendre heureux tous ceux qui l'approchaient.

Au milieu des innombrables difficultés que les changements de domicile occasionnèrent à la Communauté durant les premières années de son existence, la joie pieuse de cette chère Mère, et son inaltérable confiance en Dieu furent pour ses Sœurs une source de force et de consolation.

Mais que dire de la singulière dévotion de la Mère M. J. Ursule envers le glorieux saint Joseph? Dans tous les embarras, ce grand saint était sa ressource, son chargé d'affaires, son meilleur ami. Jamais elle n'allait au parloir sans dire un mot de son pouvoir et de sa bonté et sans faire à ses visiteurs, ou par le don d'une médaille, ou par celui d'une image, une invitation à avoir recours à son saint bien-aimé. Il est inutile d'ajouter que ce grand protecteur était prodigue de ses faveurs envers une servante aussi dévouée. Il s'intéressait à ses joies et à ses tristesses et son cœur paternel la secourait dans tous ses besoins.

Dès les commencements, l'Immaculée Mère de Dieu fut solennellement choisie comme unique fondatrice du Monastère, Tous les ans, la fête de Notre-Dame-Fondatrice est cé-

lèbrée le 2 février ; les religieuses, qui ont fait profession dans l'année, signent l'acte de consécration, après qu'il a été solennellement renouvelé. La Mère M. J. Ursule voulut que saint Joseph donnât son nom au Monastère, qu'elle lui dévoua de la même manière. Cette consécration est aussi renouvelée chaque année, le jour du Patronage de saint Joseph, et les nouvelles professes s'y associent également de vive voix et par écrit. L'amour et le culte de Marie et de Joseph sont le plus précieux héritage laissé à la Communauté par la vénérable Mère M. J. Ursule. Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'un grand nombre de grâces nous furent obtenues par la fidélité et la sainteté de cette vénérable Mère, trop tôt enlevée à l'affection de ses enfants.

Le 22 juillet 1865, cette vénérée Mère fut subitement appelée à jouir de la récompense éternelle. La veille, elle avait assisté à la sainte Messe et fait la Communion au cœur ; tout le reste du jour, elle avait vaqué à ses devoirs habituels et s'était même trouvée à la récréation du soir.

Sa fille aînée, la Sœur Marie-Joseph-Claire Querck suivit sa mère au tombeau en 1872; elle était âgée de soixante-deux ans et en avait quarante-trois de profession religieuse. Cette chère Sœur avait été un modèle de piété et de charité.

LA SCEUR M. J. XAVIER MOLONY.

A NASTASIE MOLONY, en religion Sœur M. J. XAVIER, entra au Noviciat en 1833, et fit profession en 1835. Cette bonne Sœur s'est rendue, à plusieurs titres, chère à la Communauté; mais surtout parce qu'elle fut infatigable coœpatrice de la Mère M. J. Ursule; son zèle s'associa à toutes les entreprises faites pour le bien de la Maison. La Mère Saint-Xavier rempli les offices de zélatrice, de dépositaire, de maîtresse générale.

Elle avait si parfaitement cultivé la haute intelligence dont elle était naturellement douée, que les jeunes religieuses en quête de connaissances littéraires avaient souvent recours à elle. Comme la Mère M. J. Ursule, elle avait un talent particulier pour enseigner la doctrine chrétienne; et, comme elle également, elle prépara un grand nombre d'enfants à la pré-

mière Communion et d'adultes à la réception des sacrements. Quand elle était dépositaire, elle ne pouvait être tranquille sans s'être assurée que tous les gens de service du Monastère et de la ferme, tant hommes que femmes, étaient instruits de leurs devoirs religieux et s'en acquittaient fidèlement. Quelles que fussent ses occupations, elle trouvait toujours moyen de procurer les secours de la religion à ces pauvres gens; et quand l'obéissance la chargea des vêtements des pauvres, elle aurait volontiers usé ses forces en même temps que son aiguille, dans cet office de charité.

Notre Mère Saint-Xavier était toute dévouée aux élèves, et elle n'omettait rien de ce qui pouvait servir à leur amusement; elle consacrait ses moments de loisir à composer ou à traduire de petites pièces qui devaient leur procurer d'innocentes récréations.

La Communauté est redevable à Sœur M. J. Xavier, non seulement des services qu'elle lui a rendus personnellement, mais encore des dons généreux faits par plusieurs membres de sa famille, et notamment par le Révérend William Molony, dont les bienfaits commencèrent dès les premiers jours de la fondation, et qui se montre encore actuellement plein de zèle pour la prospérité de la Maison. Notre chère Sœur prolongea sa vieillesse vénérable jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans; elle conserva le plein usagé de ses facultés intellectuelles; et, jusqu'à la fin, elle put lire sans se servir de lunettes.

Sa dernière maladie ne dura que huit jours. Sur son lit de mort, on vit encore la vénérable Mère travailler pour sa Communauté, et donner à celle qui devait lui succéder dans la charge de lingère, les explications les plus circonstanciées, relativement à l'ordre et à l'économie nécessaires à une bonne administration.

Sœur M. J. Xavier, quitta cette vie le 20 avril 1875.





MONASTÈRE DE THURLES.



EN 1787 fut fondé le Monastère des Ursulines de Thurles, le second en rang de fondation de cet Ordre en Irlande.

Comme toute œuvre entreprise pour la gloire de Dieu, son développement et ses progrès se firent avec lenteur, mais au bout de quelques années d'attente Dieu vint à son secours. Des âmes d'élite se présentèrent, et travaillèrent longtemps et avec beaucoup de fruit dans cette portion de la vigne du Seigneur.

En 1818, le divin Maître voulut éprouver ses épouses et les fit passer par l'adversité; mais la Maison de Black-Rock, en qualité de vraie mère, envoya deux sujets doués de talents rares, la Sœur M. de Sainte-Ursule Yongg et la Sœur M. de Saint-Charles Moloney qui, après avoir donné un nouvel élan à l'Institut, retournèrent à la Maison-mère pour y continuer leur vie de généreux dévouement. Les heureux effets de leur visite se firent sentir pendant trente ans, et la Maison pendant ce temps jouit d'une prospérité non interrompue. Puis la croix redevint le partage des Ursulines de Thurles. La mort enleva la plupart de leurs meilleurs sujets, et les mit dans l'impuissance de remplir les fonctions de leur mission bénie, l'enseignement de la jeunesse.

Une seconde fois, *l'Alma Mater* vint à l'aide de ses enfants, en leur envoyant trois de ses plus zélées religieuses, afin de poursuivre l'œuvre qu'elle avait déjà relevée, et qui menaçait ruine. Nos aides généreuses furent soutenues par le bon Dieu en ce moment suprême, et leurs efforts obtinrent un plein succès. En peu de temps, Thurles reprit sa place parmi les Maisons d'éducation, et devint une des plus florissantes d'Irlande. Les bâtiments s'élevèrent avec une rapidité étonnante. Le Noviciat se remplit de jeunes et ferventes novices, et le Pensionnat, d'élèves qui donnèrent beaucoup d'espérances pour l'avenir.

Ici un tribut de reconnaissance est dû au vénérable archevêque de Cashel et d'Imly, Monseigneur Leahy, sous la protection et les bons auspices duquel le Monastère a atteint sa prospérité actuelle. Pendant longtemps, il en fit l'objet de sa sollicitude paternelle et l'entoura de ses soins assidus.

Le Pensionnat compte aujourd'hui de quatre-vingt-dix à cent élèves. Dans le courant de cette année 1877, un demi-pensionnat a été ouvert pour les jeunes personnes de la ville, et une école gratuite située à l'autre extrémité du couvent, offre aux enfants pauvres l'inesestimable avantage d'une éducation chrétienne. Cette dernière classe est fréquentée par au moins cent écolières.

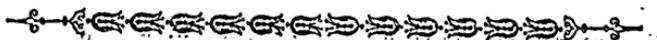
Le programme d'enseignement pour les pensionnaires du Monastère de Thurles est très-étendu. Aucune élève des cours supérieurs ne quitte l'établissement sans avoir une connaissance du français, de l'italien et de l'allemand. Les religieuses enseignent le dessin, la peinture, le piano et la harpe. C'est un fait à citer que chaque génération jusqu'ici a pré-

senté une réunion de bonnes musiciennes, faisant honneur au talent de leurs professeurs. Le trait dominant de l'éducation de cette Maison est la solidité, d'où résulte, chaque année, un nombre extraordinaire de vocations religieuses.

L'enclos, déjà spacieux, a été agrandi depuis deux ans par une nouvelle acquisition de terrain, ce qui permet aux élèves de jouir du bon air et des autres avantages de la campagne.

En ce moment, la Communauté s'occupe de la décoration de sa petite église. Trois vitraux étincelants viennent d'être placés derrière le grand autel. L'Agonie au jardin des Oliviers est représentée dans celui du milieu. Il est à espérer que, dans quelques mois d'ici, le Sanctuaire sera terminé, et qu'il sera digne de l'artiste auquel il a été confié, digne surtout de la Reine du ciel à qui il est dédié sous son titre le plus suave, l'Immaculée Conception (1).

(1) 8 octobre 1877.



MONASTÈRE DE WATERFORD.



DEPUIS la première publication des Annales, vingt années de prospérité ont passé sur la Communauté de Sainte-Marie de Waterford. La divine Bonté l'a bénie dans l'ordre spirituel et temporel, la tenant toujours cependant à l'ombre, protectrice de la croix.

En 1854, une perte bien douloureuse s'était fait sentir au Monastère; notre inestimable père en Jésus-Christ, le très-révérend Jacques Patrick Cooke avait quitté la terre. Notre vénérable Mère Marie de Sales de Cooke, dont il était le frère, n'a même pas mentionné son nom dans la relation qu'elle fit insérer, en 1856; mais il est bien juste que notre saint Ordre connaisse les vertus de l'un de ses amis les plus dévoués.

Ce saint prêtre, passa les années de son enfance sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Plus tard, il se rendit, en Espagne et y continua ses études ecclésiastiques dans le collège irlandais de l'Université de Salamague. Il y reçut les saints Ordres, le 12 mars 1826. A son retour à Waterford, sa ville natale, il trouva à la tête de la Communauté des Ursulines sa sœur qui n'avait que quatre ans de profes-

sion religieuse. C'est ainsi qu'il se forma entre lui et le Monastère, ces relations précieuses qui ont été pour nous une source d'abondantes bénédictions. Comme son existence sacerdotale s'est écoulée tout entière dans le Collège diocésain, soit à titre de professeur, soit à titre de supérieur, nous citerons le témoignage de l'un de ceux qu'il a dirigés pendant de longues années.

« Il n'a jamais existé un supérieur au cœur plus affectueux et plus compatissant que le très-révérend docteur Cooke. Sa piété profonde, son oubli continuel de lui-même et ses exemples de vertu ne seront jamais oubliés. Sa vue seule inspirait le respect, la confiance et l'affection. On se sentait parfaitement à l'aise avec un supérieur dont les sympathies s'étendaient à tous ceux qui l'entouraient, et qui faisait ses plus chères délices de les rendre heureux. Son admirable fidélité au devoir empêchait toute résistance à ses ordres. Il a tenu un haut rang comme maître de la science sacrée, et Sa Sainteté, Grégoire XVI, lui décerna le titre et les insignes de docteur; mais ceux qui ont étudié sous lui ont pu seuls apprécier la profondeur de sa sagesse et de sa science. Il a été le premier prêtre qui ait fait publiquement le Mois de Marie en Irlande. En 1834, et les années suivantes, le soir de ce mois béni, il prêchait pendant une heure sur les prérogatives de la Mère de Dieu, et l'on peut dire que son zèle ne connut jamais le repos. »

Ces lignes, extraites d'un long article de journal, montre le rang que le docteur Cooke a occupé dans l'estime publique. Quant à sa paternelle bonté pour les Ursulines, elle est au-dessus de toute louange. Non-seulement il était plein de sollicitude pour la Maison en général, mais encore il s'intéressait à chaque religieuse en particulier. Leurs élèves, surtout les Enfants de Marie, étaient très-chères à son cœur. Les touchantes exhortations qu'il leur adressait, suffiraient seules à le faire connaître pour le fils dévoué de la Reine des cieux. Lorsqu'il ne pouvait parler aux enfants, il s'en consolait en leur écrivant, et ces lettres nous sont très-précieuses. L'une d'elles, adressée aux novices en 1849, pourra intéresser les chères Sœurs des autres Maisons. Dans cet espoir, nous en insérons une partie :

Fête de Saint-Luc 1849.

« La grande charité avec laquelle mes petites Sœurs ont
 « reçu ma dernière exhortation m'encourage à leur en adres-
 « ser une autre, pour la fête de notre grande Patronne et
 « Mère, sainte Ursule.

« Le but de celle-ci est d'essayer de décrire la chose que
 « les jeunes Ursulines doivent spécialement cultiver, et pour
 « laquelle elles reçoivent des grâces particulières. C'est la
 « marque distinctive de leur Ordre, comme la pauvreté l'est
 « de celui de saint-François d'Assise, la prédication, de celui
 « de saint-Dominique, et le soin des malades, de celui de saint-
 « Jean de Dieu et de saint-Camille de Lellis.

« Est-ce la clôture ? Non ; ni le saint Office ni l'instruction
 « de la jeunesse. L'idée de cette chose spéciale s'allie toujours
 « dans l'esprit avec le mot : Ursuline. C'est la marque infail-
 « lible à laquelle on reconnaît cet apôtre des enfants : cette
 « vertu c'est la générosité.

« Mais voici la difficulté : Qu'est-ce que la générosité ?
 « Il n'est pas aisé de la définir, et il faudrait un certain temps
 « pour en faire la description ; cependant j'essayerai l'un et
 « l'autre. La générosité est une vertu par laquelle on trouve
 « son bonheur dans celui des autres, et qui, par conséquent,
 « met une personne dans la disposition habituelle de se sé-
 « parer ou de se passer de ce qui ne doit servir qu'à ses aises
 « ou à son bien-être, et cela pour l'amour du bien-être ou
 « du contentement des autres.

« Si cette définition est juste, combien peu y a-t-il de par-
 « faite générosité dans le monde ? Ce n'est pas un simple
 « abandon de nos superfluités, il pourrait procéder d'une
 « bonne nature ; ce n'est pas le désir de voir les autres heu-
 « reux, car il n'y a qu'un cœur à demi sauvage qui soit
 « capable de ne pas l'éprouver ; ce n'est pas un simple em-
 « pressement à obliger les autres, ceci pourrait être le résul-
 « tat d'une faiblesse de caractère qui n'a jamais la force ou
 « le courage de dire non, ou pourrait encore venir d'un
 « instinct de bonté purement naturel à l'égard de ceux qu'on
 « aime.

« Une âme généreuse a des vues bien plus élevées. Elle

« est venue en religion pour perdre, pour détruire son soi-
 « même, afin de trouver son Dieu, et en Lui tout ce qui est
 « sien, mais elle-même nulle part qu'en Lui, et là, sûre-
 « ment; à la dernière de toutes les dernières places.

« Elle chérit ses saints Vœux et sa Règle, non comme
 « étant la fin de la religion, mais seulement comme des
 « moyens très-efficaces que la religion lui fournit afin de
 « trouver l'objet de ses recherches. Conséquemment jamais
 « elle ne permettra à sa raison de se laisser même traverser
 « délibérément par une pensée telle que celle-ci : A quoi
 « suis-je obligée? Au contraire, sa pensée constante est cette
 « autre : Que puis-je faire au-delà de mes obligations? Son
 « idée dominante est celle-ci : Où trouverai-je plus sûrement
 « Celui que mon cœur aime? Et la sainte religion lui ré-
 « pond qu'elle le trouvera là où la charité, la pauvreté, l'o-
 « béissance sont le mieux gardées; c'est-à-dire, où son soi-
 « même est immolé et où Dieu règne en maître souverain,
 « avec une propriété plénière et incontestée.

« Aussi elle dévore les contraintes, les privations, les sujé-
 « tions comme la réalisation de ses plus chers désirs. Lors-
 « qu'elle est employée auprès des enfants, elle voit Dieu en
 « elles; plus elles sont pauvres, plus elles sont semblables à
 « Jésus. Elle ne s'inquiète pas des difficultés presque insur-
 « montables que présente leur éducation. Peu lui importe
 « qu'elles soient rebelles ou difficiles à conduire. Leurs âmes
 « sont à Jésus; son sang est sur elles, son image en elles, elle
 « s'en empare avec respect et amour, et les travaille jusqu'à
 « ce qu'elle ait fait resplendir tout l'éclat de cette glorieuse
 « image. Elle sait que plus grands sont les défauts de l'es-
 « prit et du cœur, plus grands aussi sont les besoins, et plus
 « elle se met à l'œuvre avec zèle et amour.

« Elle n'agit pas ainsi pour éviter un léger signe de mé-
 « contentement de son céleste Epoux, mais pour obtenir un
 « sourire, une douce parole de l'Amant glorieux qui lui-
 « même s'est si peu épargné pour elle. Elle pense qu'une vraie
 « grande dame, plus noble encore par les sentiments que par
 « la naissance, doit être une parfaite épouse qui s'engage à
 « partager le sort, la fortune et la condition de son époux;
 « la religieuse qui aime bien plus purement et plus forte-

« ment, ne désire donc d'autre renommée, d'autre nom,
 « d'autres richesses, d'autre mode d'existence que ceux de
 « son Bien-aimé. Elle ne veut plus rester elle-même, mais
 « que Jésus-Christ vive en elle. Elle est clouée à la croix avec
 « lui, se réjouissant de porter sur son corps ses sacrées stig-
 « mates, et aspirant après son esprit afin d'être toute sienne.
 « Elle s'écrie avec le grand Apôtre : Si quelqu'un n'aime pas
 « mon Seigneur Jésus, qu'il soit anathème ! Cette âme géné-
 « reuse ne veut que Dieu, ne cherche que Dieu dans le pro-
 « chain. Elle sent qu'il mérite toute gracieuseté et toute con-
 « sidération ; elle lui prodigue donc les respects affectueux et
 « les attentions délicates. De même qu'elle manierait un ca-
 « lice consacré, doucement, tendrement, respectueusement,
 « ainsi elle manie ces vases précieux de l'amour de son Jésus.

« Tout cela est facile à tracer sur le papier, mais n'est pas
 « si aisé à mettre en pratique ; je le reconnais et le sens, mal-
 « heureusement mieux que beaucoup d'autres. Et cependant,
 « c'est justement parce que cela dépasse si fort la capa-
 « cité ordinaire de notre nature que cela m'est venu à l'es-
 « prit pour caractériser une Ursuline. Ce n'est pas une seule
 « vertu, mais un enchaînement et un amas de vertus. C'est
 « l'humilité profonde, c'est la patience, c'est la mortification,
 « c'est la justice, c'est la . . . pérance, c'est la force, c'est la
 « foi, c'est la charité. C'est tout cela, et quelque chose de
 « plus, c'est la forme la plus parfaite de la charité, c'est la
 « générosité chrétienne !

« Une Ursuline trouve l'éclaircissement pratique de tout
 « cela dans la vie des religieuses de son Ordre, dans celle de
 « sainte Angèle, de la vénérable Mère de l'Incarnation. Et
 « quels doux exemples dans son Monastère et dans les souve-
 « nirs vénérés de celles qui l'y ont précédée ! Dans une sphère
 « encore plus élevée, notre bien-aimée et virginale Mère et
 « Maitresse n'est-elle pas un glorieux modèle de générosité,
 « depuis le jour où elle quitta la maison de ses parents jus-
 « qu'à l'heure bénie où son Fils la délivra des chaînes de
 « l'exil ? Mais, tout spécialement, que dirons-nous des mille
 « formes que le Seigneur Jésus a daigné revêtir pour la pra-
 « tique de cette vertu ? ne marche-t-il pas devant les Epou-
 « ses, afin de les attirer à l'odeur de ses parfums ?

« Et cependant combien n'existe-t-il pas d'âmes qui, si
« elles supportent un mot dur ou froid, si elles gardent le
« silence, si elles accomplissent une rude et pénible tâche,
« si, possédant la science d'un Salomon, elles sont employées
« à des travaux domestiques, combien qui, pour avoir sup-
« porté avec patience de tels fardeaux sur leurs épaules pé-
« chereuses pendant quelques jours, s'imaginent avoir opéré
« un vrai prodige ! Mais quand une Ursuline envisage ces
« choses séparément, elle rougit de considérer de telles bâ-
« gatelles comme des services rendus au Seigneur, et elle
« s'écrie : Mon Seigneur Jésus, n'aurai-je donc jamais
« quelque chose de meilleur à vous offrir en retour de votre
« générosité ?

« Oui, je considère l'Ursuline comme la personnification
« de la générosité. Il s'ensuit qu'une Ursuline doit être une
« âme qui aime Jésus ardemment, purement, sans réserve,
« et son prochain pour l'amour de Lui. Elle ne cherche
« d'autre honneur, d'autre louange, d'autre considération,
« d'autre récompense, que de Lui seul. Elle voit que son mé-
« rite est infini, et elle ne met pas de bornes à ses désirs de
« Lui plaire. Il lui a donné une règle sainte et elle l'observe
« parce qu'elle la conduit à Lui. . .

« Quant aux relations de son âme avec son divin Epoux,
« ce n'est pas à moi à en parler. Où il y a générosité, ces re-
« lations doivent être celles de la plus grande intimité, de
« la paix, de l'amour, de la douce confiance.

« Mais je n'ai fait qu'essayer de décrire comme je le pou-
« vais quelque petite chose de l'extérieur d'une âme géné-
« reuse, c'est-à-dire, d'une Ursuline. Je serais très-heureux
« et très-reconnaissant de savoir ce que vous en pensez, et
« en quoi j'ai manqué de vérité et de justesse dans mes vues.
« Ce sujet vous est, en effet, beaucoup plus connu, beau-
« coup plus familier qu'à moi, vous recevez sur lui de plus
« grandes lumières, soit du dedans, soit du dehors. Et cepend-
« ant, malgré toute ma méchanceté, il me reste encore
« assez de courage pour désirer et recevoir très-affectueu-
« sement les observations qui me viendront d'une telle
« source.

« Maintenant, très-chères petites Sœurs, montrez votre

« excellence dans la pratique de cette vertu ; puissiez-vous y être magnanimes ! »

« Que votre généreuse et sainte Patronne vous accorde une heureuse fête ! Priez-la de donner un peu de l'esprit de votre bel Ordre à

« Votre affectionné frère en Jésus-Christ. »

J. P. COÓKE.

Ce Père dévoué souffrit pendant plusieurs années de cruelles douleurs rhumatismales, et une maladie de poitrine l'enleva à notre affection le 11 février 1854. Bien qu'un ami plein de sollicitude veillât dans la chambre voisine, le saint et vénéré docteur Coóke n'eut aucun témoin de ses derniers moments ; mais ils doivent avoir été précieux devant Dieu, et très-chers à sa Mère Immaculée. Dans sa dernière exhortation aux Enfants de Marie, il leur avait dit que la seule chose pour laquelle la vie lui semblât désirable, était d'être témoin de la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée-Conception.

Il avait été aumônier de la Congrégation depuis son érection en 1831 à Sainte-Marie, avec l'approbation du R. P. Roothan, général de la Société de Jésus. »

En 1856, le nombre des pensionnaires ayant considérablement augmenté, il devint nécessaire d'agrandir notre chapelle, et toutes les ressources de la Communauté furent employées pour offrir à l'Hôte divin une demeure, telle que la désiraient l'amour et la foi de ses épouses chéries. Nouvel autel, magnifique tabernacle, riches draperies, etc., furent exécutés avec la plus grande perfection. Tout fut terminé la veille de Noël : Ce fut pour nous le sujet d'une profonde reconnaissance, et dès lors nous espérâmes voir enfin se réaliser le projet si cher de l'érection d'une église en l'honneur du Cœur sacré de Jésus.

Au mois de juin 1857, les Sœurs Marie-Patrick

et Marie-Augustine revinrent du Texas. En 1852, le saint et apostolique Mgr Odin les avait obtenues de notre Maison, qui pouvait à peine s'en passer, pour venir en aide à la petite colonie d'Ursulines que le Monastère de la Nouvelle-Orléans avait établie à San-Antonio. Elles avaient été choisies parmi un grand nombre de Sœurs qui s'étaient spontanément offertes pour cette laborieuse mission. Pendant les cinq années qu'elles passèrent dans cette Communauté, elles furent constamment édifiées de la charité sans bornes et de l'esprit d'immolation qui y régnaient. Une lettre de notre vénérable évêque supérieur les rappela, lettre, dont les expressions devaient ôter jusqu'à la pensée de faire la plus légère instance pour conserver les bien aimées missionnaires qui avaient rempli à San-Antonio les charges d'assistante, de dépositaire, de maîtresse des novices et de maîtresse générale.

LE Dimanche des Rameaux 1838 apporta à la très-fidèle et très-fervente Sœur MARIE-ANGÈLE STAYDEN l'appel d'en haut « pour aller à la rencontre du céleste Epoux. » Après les longs offices du matin, comme elle allait déjeuner, elle se souvint qu'elle n'avait pas fait son offrande ordinaire de sa vie à Dieu, et elle retourna au chœur pour réparer son omission. Dans la matinée, elle visita tous les petits oratoires des cours et des jardins, ce qui était une longue excursion pour elle. A son retour, elle fut prise d'un crachement de sang qui lui sembla de peu d'importance, mais dont le docteur jugea tout autrement. Il ordonna qu'elle fût mise à l'infirmerie, et déclara que si cet accident se renouvelait, il serait bon d'appeler son confesseur. On lui obéit, et, dans la soirée, la malade fut préparée à la mort; cependant M. l'aumônier ne voyait rien dans son extérieur qui trahît un danger prochain, car elle était parfaitement calme. Elle passa les heures suivantes dans les plus grands sentiments d'amour et de confiance qu'elle exprimait avec une touchante naïveté :

« Vous savez, mon Dieu, disait-elle entre autres aspirations, que je n'ai jamais aimé que vous. » Vers trois heures du matin, un nouveau vomissement de sang termina sa vie.

Depuis plusieurs années sa santé était extrêmement délicate, ce qui ne l'empêchait pas d'être assidue au chœur et aux autres observances autant qu'il lui était possible. On était surtout édifié de ses longues et fréquentes visites au très-saint Sacrement. Elle avait une dévotion spéciale à Marie Immaculée, à saint Joseph, à notre Mère sainte Angèle et aux saints Anges. Jamais elle ne perdait un moment; sa plume était toujours occupée à dessiner et à orner, soit pour l'autel, soit pour les diverses Congrégations. Elle aimait surtout ses chères élèves externes, et, quelque mauvais temps qu'il fit, elle se rendait ponctuellement à leur école située au bout du jardin. Elle a continué cet apostolat jusqu'à sa mort.

Au mois de septembre, époque de la mémorable apparition de la comète de Donati, son Eminence le cardinal Wiseman, accompagnée de plusieurs prêtres, visita Sainte-Marie. Rien ne fut épargné pour honorer cet illustre prince de l'Eglise. Les pensionnaires lui présentèrent une adresse, à laquelle il répondit de la manière la plus gracieuse, et sans oublier le congé traditionnel dans de telles circonstances.

Le soir de la fête de tous les Saints, au moment où l'on commençait au chœur l'Office des morts, la bonne Sœur MARIE-VINCENT-LÉONARD s'endormit doucement dans le Seigneur, après vingt-cinq ans de profession religieuse. Un tel jour paraissait merveilleusement favorable pour le départ d'une âme dont l'exhortation favorite à ses élèves était: Soyez des saintes!

Parmi ses intercesseurs à l'heure suprême, elle a dû avoir un grand nombre de petits enfants chinois, auxquels elle procura la grâce du saint Baptême, par son zèle à propager l'OEuvre de la Sainte-Enfance.

Elle avait été élève des Ursulines de Black-Rock, et était venue à Sainte-Marie à l'âge de quinze ans, déjà pieuse, sérieuse, et très-avancée dans ses études. Aussitôt qu'elle eut achevé son éducation, elle entra au noviciat. Jésus possédait seul son cœur; aussi n'est-il pas étonnant que les dons de nature et de grâce qu'elle avait reçus avec abondance fussent

tous employés pour lui et au service de ses enfants. Depuis l'époque de sa profession jusqu'à sa dernière maladie, elle fut presque toujours maîtresse de classe. Son égalité d'humeur était si constante et si admirable, qu'une malicieuse petite fille s'écria un jour : « Vraiment, il ne manquerait plus rien à mon bonheur, si je pouvais voir seulement l'ombre d'un nuage sur le front de la Mère Saint Vincent ! »

Le 13 février 1860, à la veille de la profession de trois de nos Sœurs, notre chère Sœur MARIE-PATRICK fut enlevée subitement à notre affection, à peine âgée de trente-quatre ans. La Sœur Marie Patrick était une missionnaire du Texas, et elle était assistante à l'époque de son départ de San-Antonio. La Mère supérieure lui dit, ainsi qu'à Sœur Marie-Augustine : « Vous savez si je vous aime, et cependant je me réjouis de votre retour en Europe, car je sens que la Mère assistante ne vivrait pas une autre année ici. — Elle disait vrai, une maladie dangereuse et compliquée lui avait laissé des suites fâcheuses. Cependant quelques mois de repos permirent à la chère missionnaire d'être encore employée à l'Institut pour lequel elle était excellemment douée. Le matin de sa mort, elle se leva avec la Communauté, s'acquitta de tous ses devoirs, et entendit la première Messe; elle ne parut point au déjeuner, mais on ne s'en inquiéta point, et cependant elle venait d'être frappée d'une attaque d'apoplexie. Dieu et ses saints Anges furent les seuls témoins de son heure suprême. Il est inutile de dire quel coup douloureux cette mort fut pour nous toutes ! que de larmes furent versées et de prières offertes ! Pendant la récréation du soir du jour précédant, on avait parlé d'un léger tremblement de terre qui s'était fait sentir sur les côtes d'Angleterre. « O mon Dieu, s'écria une Sœur, que serions-nous devenues, si nous avions eu une telle visite ? La Sœur Marie-Patrick répliqua avec la plus grande énergie : « Je ne donnerais pas cela — et elle faisait en même temps un geste expressif de la main, — d'une religieuse qui n'est pas toujours prête à paraître devant Dieu, à quelque moment que ce soit... » Il est consolant de rappeler de telles paroles. Toutes celles qui ont été les compagnes de cette chère Sœur la regardaient comme un modèle de silence, d'obéissance et d'humilité. Elle était gaie, très-

gaie, surtout pendant les récréations, mais à son humilité et à sa douceur, on sentait qu'elle était en la présence de Dieu. Sa charité était si parfaite, que jamais on ne lui a entendu dire un seul mot au désavantage du prochain. Son esprit de conformité à la sainte volonté de Dieu semblait lui avoir enlevé toute autre volonté et tout autre désir, acceptant les événements les plus contraires avec une sainte indifférence, et cédant à ses Sœurs avec la plus aimable condescendance.

L' lendemain de la mort de la Sœur Marie-Patrick, la Sœur MARIE-XAVIER reçut à son tour les premières invitations à la patrie céleste. Une hydropisie venait de se déclarer. Cette excellente Sœur avait longtemps soupiré après le bonheur d'embrasser la vie religieuse avant d'obtenir le consentement de son père. Les menaces répétées de celui-ci de la faire sortir du Couvent, l'obligèrent même à avancer l'époque de sa profession; et, après avoir obtenu de Rome les permissions nécessaires, elle prononça ses Vœux quinze mois seulement après sa vœture.

Pendant plusieurs années infirmière des pensionnaires et des religieuses, elle fut incomparable dans cet emploi. Le soin des malades avait toujours été son attrait. Cette chère Sœur était tout ce qu'on peut imaginer de bon, d'aimable, d'attentif, de tendre pour les malades. D'un dévouement et d'une sollicitude sans bornes, elle se distinguait encore par la propreté et l'ordre parfait qui régnaient sur elle et dans tout ce qui appartenait à son office. Naturellement très-gaie, spirituelle dans ses reparties, elle avait mille charitables inventions pour récréer et amuser ses chères infirmes. Sa piété fervente excitait celle des enfants, et elle ornait leur infirmerie d'objets de dévotion. Après avoir souffert pendant deux mois dans les dispositions les plus édifiantes, sa belle âme s'envola vers son Bien-aimé : elle était dans la soixante-dixième année de son âge et la trente-sixième de sa profession.

Depuis quarante-quatre ans que le Monastère était fondé, les études s'y étaient continuées sans aucune interruption; les supérieurs jugèrent alors utile d'adopter l'usage établi dans presque toutes les maisons d'éducation, et fixèrent des vacances annuelles, du 16 juillet au 1^{er} septembre.

Elles nous donnent toute facilité pour faire notre retraite, qui est invariablement prêchée par un Père Jésuite.

Le 4 septembre 1861, la sœur MARIE MADELINE ANTHONY, une des trois premières postulantes qui étaient entrées dans le Monastère après sa fondation et qui avaient fait profession ensemble, nous était enlevée à la suite d'un bien triste accident.

Ce fut dans l'exercice de ses chères et saintes fonctions de sacristine que la Sœur Madeleine reçut le coup de la mort. En enlevant de l'autel de grands candélabres après l'exposition du très-saint Sacrement, elle fit une chute qui lui occasionna une lésion intérieure, et la rendit véritablement martyr pendant les quelques mois qu'elle survécut.

Son cœur noble, tendre et reconnaissant, sa charité universelle, la rendaient très-chère à toute la Communauté, qu'elle édifiait aussi par sa grande humilité. Douée d'un grand sens joint à beaucoup de simplicité, elle avait le talent d'animer les récréations par ses récits agréables. Pendant de longues années, elle fut maîtresse générale des enfants externes, les aimant de tout son cœur, les instruisant, et même mendiant pour elles. Combien lui ont dû ainsi la nourriture et le vêtement ! Aussi sa mémoire est-elle restée en vénération dans les familles de toutes celles qu'elles a instruites.

Le 11 février 1862, une de nos élèves mourut d'un transport au cerveau. Trois jours avant sa mort, elle recouvra sa pleine connaissance et supplia qu'on lui fit recevoir les derniers Sacraments. Cette consolation lui fut accordée ; le délire reprit ensuite son cours, et cependant elle semblait conserver le souvenir de la grâce qu'elle avait reçue. Ses compagnes firent la remarque que cette chère enfant méritait le bonheur d'avoir recouvré la raison, car, tandis qu'elle jouissait de la santé, elle n'avait jamais laissé perdre une occasion favorable de visiter le très-saint Sacrement.

Pendant le mois de mars de l'année 1863, une des pensionnaires eut une sérieuse attaque de diphtérie. Elle ne pouvait se coucher, ni avaler une cuillerée d'eau sans éprouver de cruelles suffocations, et ce n'était qu'avec la plus grande difficulté qu'elle parvenait à articuler quelques paroles. Un soir

que la maladie prenait le caractère le plus alarmant, la Mère supérieure envoya à la Sœur infirmière un peu d'eau de la tombe de la vénérable-Mère de l'Incarnation, en lui recommandant de l'appliquer extérieurement sur la partie malade et de commencer une neuvaine. Moins d'une heure après, l'enfant se coucha sans efforts, fut bientôt convalescente, et ne tarda pas à guérir complètement.

L'année 1866 était la cinquantième depuis la fondation du Monastère ; une année entière fut consacrée à la préparation de ce grand anniversaire. Chaque soir, le psaume *Jubilate Deo, omnis terra* était chanté au chœur avant les Matines ; le dimanche il était remplacé par le *Te Deum*. La communion générale de chaque premier dimanche du mois était offerte en réparation et en actions de grâces pour le passé, ainsi que pour implorer les bénédictions du ciel sur l'avenir de la Maison. Une vertu spéciale était indiquée comme pratique de chaque mois.

Avant la fête des saints Anges, une neuvaine de messes fut offerte pour le repos de l'âme de nos chères Sœurs, des enfants et des bienfaiteurs décédés. Enfin, on mit sous la protection des saints Anges le joyeux anniversaire.

Quand le 2 octobre se leva, le *Quid retribuam* fut le cri qui s'échappa de tous les cœurs, au souvenir des innombrables bienfaits accordés au Monastère pendant ces cinquante années d'existence. Nous ne parlerons pas de la ferveur exceptionnelle avec laquelle les religieuses et les enfants s'approchèrent de la Table sainte. La grand'Messe fut célébrée à onze heures, en présence de sa Grandeur Mgr O'Brien, entouré de quarante-cinq ecclésiastiques. Le vénérable évêque prononça un discours où il témoignait la plus

live affection pour ses chères filles de Sainte-Marie. Il faudrait de longues pages pour décrire dans toute leur splendeur, les grâces et les incomparables joies de cette touchante fête. Les enfants se surpassèrent en témoignages de tendre gratitude : elles réclamèrent comme un droit le privilège de parer la maison, et il serait difficile d'exprimer le bon goût, l'élégance et la richesse qui présidèrent à leurs décorations. Inspirées par leurs cœurs, elles préparèrent une charmante surprise à notre vénéré Pontife et à toute la Communauté. En leur présence, elles célébrèrent dans des chants d'une ravissante harmonie le bonheur de ce jour, et dans un dialogue plein de grâce et d'à-propos, elles prodiguèrent les éloges les plus délicats à tous les fondateurs et bienfaiteurs de leur cher Couvent.

Cette fête aux impérissables souvenirs se termina par la bénédiction solennelle du très-saint Sacrement, donnée par Mgr O'Brien. Dans l'excès de leur joie, les enfants déclarèrent qu'en quelque partie du monde qu'elles se trouvassent en 1916, elles ne manqueraient pas de revenir à Sainte-Marie pour y célébrer le second jubilé.

N'oublions pas de mentionner avec reconnaissance l'aimable empressement avec lequel tous les amis du Monastère nous félicitèrent en cette mémorable circonstance, et se plurent à nous offrir de beaux et précieux présents.

L'accroissement du nombre des pensionnaires rendait indispensable la construction d'une nouvelle aile de bâtiment; mais que faire, puisque les fonds manquaient? La Révérende Mère Marie-Pierre Kennedy proposa à ses filles de nommer saint Joseph pour-

voyeur de la Communauté; son inspiration fut accueillie avec enthousiasme, et des comptes en règle furent ouverts avec le céleste intendant. Pour le plus léger acte de vertu accompli en son honneur, des sommes importantes étaient souvent réclamées . . . et accordées. Bientôt l'on se vit en état d'exécuter les constructions projetées. La première pierre du bâtiment nouveau qui compte cent quarante-cinq pieds de long, fut posée le dimanche de la Pentecôte, 31 mai 1868, par Monseigneur, assisté de plusieurs membres de son clergé. Le soir de ce même jour fut douloureusement attristé; l'état de notre vénérée Mère MARIE DE SALES COOKE, a depuis plusieurs jours, devint plus alarmant.

CETTE sainte et bien-aimée Mère avait été élève des premières Ursulines de Corck, et elle en avait reçu la plénitude de l'esprit de l'Institut, que celles-ci avaient puisé à la source-mère, le noviciat du grand Monastère de la rue Saint-Jacques, à Paris. Ce fut dans tout l'éclat et la ferveur de sa jeunesse qu'elle se consacra à Dieu. On lui confia aussitôt le soin des pensionnaires, emploi auquel la rendaient éminemment propre son éducation distinguée et ses talents extraordinaires. Douée d'une rare prudence, d'un jugement sain, d'une connaissance presque intuitive des divers caractères, elle possédait, jeune encore, tous les avantages qui découlent ordinairement d'une longue expérience. Aussitôt qu'elle eut prononcé ses Vœux, elle fut nommée maîtresse des novices, et supérieure aux premières élections qui suivirent. Ce dernier choix fut ratifié à sept différentes reprises, c'est-à-dire chaque fois que la sainte Règle permettait à la Communauté de se placer sous sa tutelle chérie. Et vraiment elle portait ce lourd fardeau d'une manière admirable pour la gloire de Dieu et le bien de ses enfants spirituels. Sa charité était si grande, qu'on a pu dire d'elle comme d'une des premières Mères de l'Ordre: « Pas une de ses filles, qu'elle fût

malade ou en santé, dans la joie ou la douleur, n'a eu sujet de regretter un seul instant la mère chérie, à l'amour de laquelle elle avait renoncé pour embrasser le service de Dieu. » La Mère Marie de Sales pouvait bien dire en effet, avec le grand Apôtre, « qu'elle était la servante de toutes, et qu'elle se faisait toute à tous pour les gagner à l'amour du Christ. » Pendant plusieurs années, elle a souffert de grandes douleurs de tête, augmentées encore par les remèdes violents qu'on y appliquait, et cependant elle conserva toujours la même activité.

Pendant les six premières années de sa supériorité, la Mère Marie de Sales fut infatigable pour organiser la Communauté naissante. Comme elle voulait que chaque chose s'accomplît suivant la Règle, elle fit relier séparément ce qui concernait les devoirs de chaque officière, y ajoutant le papier blanc nécessaire pour y écrire de sa propre main des avis et des exemples tirés de la Vie des anciennes Ursulines, et d'autres saintes religieuses qui avaient excellé dans cet emploi. Les livres spirituels étant assez rares à cette époque, elle en transcrivit plusieurs, et ces manuscrits précieux sont restés le trésor de notre Communauté. On s'étonnera peut être que sa faible santé et ses nombreuses occupations lui aient permis d'accomplir de tels travaux... Ah! son grand secret pour se multiplier était l'oubli d'elle-même et le dévouement aux âmes. Elle ne négligeait rien pour infuser dans l'âme de ses Sœurs le véritable esprit de l'Ursuline, les former à l'observance régulière, et les attirer à la pratique des solides vertus, de la charité mutuelle et d'un grand esprit intérieur. « Tout pour Dieu, avait-elle coutume de dire, rien pour le monde, rien pour soi. » Elle était aussi très-exacte pour tout ce qui regardait le silence de paroles et d'actions, les règles de la modestie religieuse, l'affabilité en tout temps et en toutes circonstances, mais son zèle était tempéré par tant de douceur qu'elle savait rendre doux et léger le joug du Seigneur. Elle-même était toujours rayonnante de cette joie sainte et suave qui est une des marques les plus assurées d'une grande sainteté. Nul ne l'approchait sans être charmé de son aimable piété, de sa tendre sollicitude, de sa charité si indulgente et de sa profonde humilité. Elle contribua beau-

coup à la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et reçut souvent les remerciements les plus chaleureux des pasteurs des âmes pour le concours efficace qu'elle leur avait prêté.

Il était tout naturel qu'une telle vie fût couronnée par une heureuse fin. Durant sa maladie de six jours, elle n'ouvrit les lèvres que pour redire des aspirations brûlantes d'amour de Dieu, ou des paroles de tendre charité aux cœurs affligés qui l'entouraient. Elle conserva jusqu'à la dernière heure la pleine possession de toutes ses facultés, et ce fut dans les sentiments de la plus profonde paix et de la plus filiale confiance qu'elle rendit sa belle âme à Dieu. La mesure de ses bonnes œuvres était comble, et sa couronne, déjà tressée dans les cieux. Quant à ses filles qu'elle laissait sur la terre, elles ne pouvaient que répéter ces paroles que leur Mère bien-aimée leur avait apprises : « Aimons et bénissons toujours la tout aimable et toute sainte volonté de Dieu. Il est notre Père, et jamais il ne se trompe ni n'oublie. »

La vénérable Mère Marie de Sales venait d'achever sa soixante-onzième année. Malgré les incessantes occupations de ses emplois, elle avait encore trouvé le temps d'enseigner les enfants et de composer, pour l'usage de la Communauté, un Mois de Marie, un Mois du Sacré-Cœur, et des sujets de méditation pour tous les jours de l'année.

Le Vendredi-Saint de l'année 1869, les enfants étaient en retraite, comme il est d'usage à cette époque. Une jeune pensionnaire de douze ans, CAROLINE FÉLY, attira l'attention de ses maîtresses par l'angélique piété avec laquelle elle s'acquittait des saints exercices de ce jour. A la récréation, elle se montra très-gaie, et au signal de la crécelle elle se rendit des premières au chœur des religieuses; elle prit part au pieux hommage offert à Notre-Dame des Sept-Douleurs, et chanta le *Stabat Mater*. Qui eût jamais pensé qu'elle faisait ainsi sa préparation immédiate à la mort? Elle se rendit au dortoir avec ses compagnes, et était déjà couchée lorsque sa maîtresse l'entendant tousser, écarta son rideau et vit son mouchoir taché de sang. Les infirmières accoururent, mais rien ne put arrêter le terrible vomissement. « La Faculté tout entière eût été impuissante, » dit le docteur en arrivant. Il

avait été appelé en toute hâte ainsi que M. l'aumônier, mais en dix minutes la mort avait déjà fait son œuvre. Les dernières paroles de la chère mourante furent cette ardente aspiration : « O Cœur de Jésus, ayez pitié de moi ! » Elle conserva sa connaissance jusqu'à la fin, et expira sans le moindre effort, tandis que ses mères priaient autour d'elle. Ses compagnes n'apprirent sa mort que le lendemain ; ce jour et la grande solennité pascalle furent pleins d'une douce tristesse pour ces chères enfants qui prièrent assidûment auprès de la dépouille mortelle de leur compagne bien-aimée. Qu'il était touchant de la voir parée de son voile et de sa couronne de première Communion ! Aussi les plus craintives s'approchaient-elles sans frayeur. Caroline avait eu une grande délicatesse de conscience, et elle avait fait des efforts si persévérants pour vaincre un caractère plein d'ardeur et de vivacité, que tout le monde la regardait comme une petite sainte. Son confesseur qui n'avait pu être averti à temps, avait dit en arrivant près de son lit de mort : « Ah ! elle n'a rien à expier ! » Elle avait fait sa première Communion la veille, c'était une douce fleur de la résurrection, et les Anges s'étaient hâtés de la cueillir pour les jardins du ciel.

Le 10 août de la même année, la chère Sœur MARIE-ELISABETH ANTHONY échangeait l'exil pour une vie meilleure.

Dès le temps de son éducation qu'elle avait faite à Sainte-Marie, elle s'était distinguée par un jugement excellent, la bonté de son cœur, une tendre piété, et une intelligence supérieure. Aussi, au sortir du pensionnat, fit-elle l'admiration de tous ceux qui la connurent, même des protestants. Quelques années après, elle vint consacrer à la seule gloire de Dieu les talents remarquables dont il l'avait douée, et elle embrassa la vie religieuse avec une admirable ferveur, cette ferveur dont le cardinal Manning a dit : « Elle consiste dans la régularité, la ponctualité, l'exactitude. » La Sœur Sainte-Elisabeth en fut un parfait modèle, mais sans contrainte et sans rigidité pour elle et pour les autres. L'étendue et la variété de ses connaissances, sa facilité à les communiquer, la pénétration de son esprit, la noblesse de son caractère et son dévouement, en firent une maîtresse accomplie.

Voici un trait caractéristique de cette chère Sœur : la souf-

france avait pour suite immanquable de la rendre encore plus aimable et plus affectueuse. Aussi accepta-t-elle avec une douce résignation la maladie terrible qui devait terminer ses jours. Elle fut atteinte d'un cancer dont elle voulut cacher les douleurs à toute la Communauté. Malgré ses cruelles souffrances, elle ne cessa d'animer les récréations, et de remplir encore quelques-unes des fonctions de l'Institut. Elle expira le sixième jour de notre retraite annuelle, dont elle avait pu suivre quelques exercices. « Vierge fidèle, priez pour nous ! » Telles furent ses dernières paroles. Elle était âgée de cinquante ans, et en comptait vingt-cinq de profession religieuse.

En 1870, le Monastère eut la douleur de perdre la très-digne Mère MARIE DE CHANTAL COOKE. Devenue veuve peu après sa trentième année, elle n'avait pas tardé à suivre en religion sa belle-sœur, la vénérée Mère Marie de Sales Cooke. Elle y remplit continuellement les charges importantes de dépositaire, de zélatrice, d'assistante et de supérieure. Un seul mot peut résumer son caractère: charité patiente, aimable, humble et désintéressée.

Ce fut surtout dans la cruelle famine qui commença en 1846 à désoler l'Irlande qu'elle donna des preuves éclatantes de cette divine vertu. Son travail et son industrie suffirent à payer une maison où elle entretenait plusieurs infortunées petites filles qui recevaient en même temps à Nazareth (les classes gratuites), le bienfait de l'instruction. Des personnes opulentes, touchées de son exemple, lui firent de riches dons qui lui permirent de soulager beaucoup de misères, et d'établir pour tout le temps que dura la disette la coutume d'offrir chaque jour un repas frugal aux enfants de Nazareth.

Après de longues années de sollicitudes et des travaux de toutes sortes, après avoir puissamment contribué à la prospérité de son cher Monastère, la courageuse et fervente Mère Marie de Chantal fut visitée par l'épreuve de la souffrance corporelle. De douloureux ulcères s'ouvrirent aux jambes: essayer de les guérir eût été lui donner la mort; elle vécut donc pour souffrir, et cela pendant sept années. Ce furent des années de profonde édification pour la Communauté, et d'innombrables mérites pour la chère infirme. Elle passait

chaque jour de longues heures devant le Tabernacle, et c'est là qu'elle puisait toute sa force. Lorsque la douleur la retint sur son lit de souffrances, son bonheur le plus doux était de recevoir la visite de son Bien-aimé. A son approche, elle semblait perdre totalement de vue tout ce qui l'entourait, et elle appelait son Jésus par mille doux titres d'honneur et d'amour. C'est le dimanche des Rameaux qu'il lui fit entendre le dernier et irrévocable appel. Sur son lit de mort, elle s'écria d'une voix ferme et assurée : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, » et une demi-heure après, au moment où le prêtre commençait la lecture de la Passion du Sauveur, elle expirait doucement dans la quarante-huitième année de sa profession religieuse, et la quatre-vingt-troisième de son âge.

Vers cette même époque, la Vierge Immaculée de Lourdes accorda une faveur signalée à sa toute dévouée servante, notre Sœur Marie-Borgia Léonard. Cette bonne Sœur se voyait sur le point de subir, à l'âge de soixante-seize ans, la difficile et périlleuse opération de la cataracte. Le docteur n'attendait que le moment favorable, mais la tendre confiance de la malade en l'intercession de sa Mère Immaculée et l'application de l'eau miraculeuse obtinrent un miracle. Le docteur *lui-même ne put nier que cette guérison ne fût sur-naturelle.*

Pendant l'été, une délicieuse petite chapelle gothique fut érigée en l'honneur de saint Joseph. Les murailles sont ornées de précieux reliquaires, et l'autel supporte une des belles statues de Mayer, représentant le cher Saint portant le divin Enfant dans ses bras.

D'autres améliorations importantes eurent lieu dans le Monastère ; nous citerons la construction d'un beau porche à la porte conventuelle, dû à la générosité de M. R. Devereux, ami dévoué de la Maison.

Le 21 avril 1871, Mgr O'Brien venait célébrer, au milieu de ses Ursulines, le cinquantième anniversaire de son ordination. La cérémonie fut des plus touchantes. Les enfants embellirent cette journée par leurs chants harmonieux et l'exécution de charmants dialogues, où elles exprimaient les plus doux sentiments au Pontife qui s'est toujours montré le père et l'in-signé bienfaiteur de la Communauté.

Le 26 juin suivant fut aussi un beau jour dans les fastes de Sainte-Marie : nous fêtions le Jubilé de la *révérée et bien-aimée Mère Marie-Joseph Sheil*, la seule survivante des trois premières novices de la Maison. Pendant quarante années, sauf les intervalles exigés par la sainte Règle, cette digne Mère a été maîtresse générale des pensionnaires, charge qu'elle remplit encore actuellement. Elle était donc la Mère de trois générations, et aussi jamais fête jubilaire ne fut plus splendide, ni surtout plus inspirée par le cœur. Mgr O'Brien, ainsi qu'une foule de prêtres venus de tous les points du diocèse, y assistèrent, et une magnifique statue du Sacré-Cœur fut offerte par les anciennes élèves. Le lendemain de la cérémonie, elles accoururent en foule pour jouir de la permission de visiter encore une fois les lieux chéris de leur enfance, et rien ne saurait rendre le bonheur de ces fidèles enfants de Sainte-Ursule. Les joies de cette fête devaient rejaillir sur nos classes gratuites ; les chères petites furent invitées à un festin que les pensionnaires leur servirent elles-mêmes avec la plus aimable charité.

Le 1^{er} janvier 1872 vit commencer les années éternelles de la fervente Sœur Saint-Xavier Kearney. Elle avait été élève du Monastère et s'était toujours

montrée pieuse, et ardente au travail. En arrivant, au noviciat, elle eut à vaincre un grand amour de l'indépendance, mais bientôt la victoire fut si complète, que ses compagnes la regardaient comme un modèle de ferveur, de fidélité, de gravité et de modestie. Toujours prête à obliger ses Sœurs, elle ne craignait qu'une chose, qu'on lui épargnât le travail à cause de sa faible santé. Elle était vraiment une de ces âmes d'élite qui servent Dieu gratuitement. L'épreuve ne diminua jamais le tendre amour avec lequel elle avait embrassé la croix de la sainte Religion. L'Obéissance seule put lui faire accepter le repos que le médecin lui prescrivit; mais elle continua de s'acquitter de ses exercices religieux à l'infirmerie. La privation de la sainte Messe était son plus grand sacrifice, et les visites à Jésus faisaient sa plus grande joie. Elle s'éteignit doucement, dans la trente-huitième année de son âge et la sixième de sa profession religieuse.

Le 4 juillet 1872., sur les instances pressantes du R. P. Delany, la Communauté se décida à entreprendre la grande œuvre de la construction de l'église du Sacré-Cœur. Les fondations se commencèrent le même jour, et la première pierre fut posée par Mgr O'Brien. Le 8 septembre, Mgr Kirby, recteur du collège irlandais à Rome et bienfaiteur de la Communauté, procura pour la seconde fois à la Maison la bénédiction de l'illustre Pie IX.

La vénérée Mère SAINT-LOUIS DE GONZAGUE MURPHY ne devait pas assister à la consécration de ce bel édifice; elle s'endormit dans le Seigneur le 7 février 1875, dans la soixante-douzième année de son âge, et la quarante-sixième de sa profession religieuse. Elève des premières Ursulines d'Irlande établies à

Black-Rock, elle avait eu sa part de toutes les épreuves de la *Maison naissante de Waterford* dont elle fut six ans supérieure. Sa principale sphère d'activité fut l'école de Sainte-Anne (le demi-Pensionnat), dont elle resta maîtresse générale pendant de longues années. Elle y disposa si admirablement toutes choses pour la bonne conduite et les progrès des enfants, qu'elle fit tomber complètement l'Ecole-modèle établie par le Gouvernement à Waterford. C'était sans doute à sa tendre dévotion au très-saint Sacrement qu'elle devait le don précieux de consoler et de reconforter les âmes. Elle l'employait d'une manière si heureuse, qu'un ecclésiastique distingué dit un jour en parlant d'elle : « C'est le salut de la cité. » Elle avait encore une grâce toute spéciale pour enseigner notre sainte Religion, et ses belles et solides instructions produisaient une impression ineffaçable sur l'esprit de ses élèves.

La Fête-Dieu de cette même année fut troublée par une immense douleur ; nous perdions sa Grandeur Mgr O'Brien que nous avons déjà nommé plusieurs fois comme le père et le protecteur dévoué de la Communauté. Nommé aumônier du Monastère en 1821, son mérite éminent l'éleva bientôt à un poste plus important ; il n'en resta pas moins le confesseur des religieuses, et même lorsqu'il occupa le siège épiscopal de Waterford et de Lismoze, il conserva ses humbles et dévouées fonctions. Ses infirmités seules l'en firent démettre quelques mois seulement avant sa mort, qui fut aussi sainte que sa vie.

Son nom vénéré rappellera toujours au Monastère le pontife selon le Cœur de Dieu, la sentinelle fidèle et infatigable du peuple d'Israël, le fils dévoué de la sainte Eglise, le savant entre les savants, l'apôtre

d'une charité si humble, mais en même temps si ardente et si universelle, qu'un de ses fruits a été la pauvreté évangélique. L'héritage déjà si diminué de ses ancêtres est devenu à sa mort le patrimoine entier des pauvres, et ses chères Ursulines n'ont pas été oubliées. Leur filiale gratitude leur fait un devoir sacré de solliciter les prières de leur saint Ordre pour un bienfaiteur si généreux et si constant.

Elles ne sauraient non plus passer sous silence les services inappréciables que leur a rendus et que leur rend encore le R. P. Delany, qui fut le promoteur zélé de la construction de l'église du Sacré-Cœur, et qui eut la consolation d'y célébrer la première Messe le 5 avril 1874. Ce saint religieux, d'abord aumônier de la Communauté, fut nommé supérieur du collège diocésain; mais son dévouement nous resta fidèle, et aujourd'hui il a résigné son importante charge pour reprendre ses premières fonctions auprès de ses reconnaissantes Ursulines.

Il est temps de décrire un peu le bel édifice qui a comblé les vœux des heureuses épousés de Jésus.

LE plan de l'église du Sacré-Cœur, tracé par M. Goldie, de Londres, est cruciforme, et le sanctuaire se termine en abside. Le chœur des Religieuses, de cinquante pieds de long, est situé en face. Il est précédé d'un double avant-chœur, au-dessus desquels se trouvent une tribune pour les malades et la galerie des orgues. Celles-ci sont un présent de M^{lle} Carthy Sheil, sœur de la vénérée Mère Saint-Joseph, dont nous avons raconté la fête jubilaire. Dans le chœur lui-même on admire une double rangée de stalles, séparées de deux en deux par de gracieux pilastres dont le fût est orné de feuillage, de fleurs et de fruits admirablement sculptés. Plus haut, sont les stations du Chemin de la Croix placées dans des niches, et au-dessus dix fenêtres à plein-

cintre. Les murailles sont lambrisées à une hauteur de six pieds au-dessus des stalles, et le parquet est de bois de noyer et de chêne.

Mais les plus beaux ornements sont pour l'église extérieure. On y admire surtout de gracieux arceaux divisés par un pilier central de pierre de Bath. Le grand arceau de la chaire s'élançe de deux piliers de granit d'Aberdeen, dont la couleur rouge foncé s'harmonise parfaitement avec le marbre rouge d'Espagne employé dans l'entablement du retable et autour de l'autel. Celui-ci est de pierre de Caen, à l'exception du dessus qui est une plaque en marbre blanc de Sicile. Le tabernacle est d'albâtre, et la porte est d'un métal du poli le plus brillant. Au-dessus est une niche pour l'exposition du très-saint Sacrement, et, plus haut, s'élevant sur la corniche du retable, un fronton orné de chaque côté d'un bel ange, et offrant dans son centre un piédestal sur lequel apparaît l'imposante et douce figure de Notre-Seigneur, montrant son Cœur sacré. Sainte Ursule, sainte Angèle et saint Charles Borromée, occupent des niches dans le retable. De ravissantes arabesques y remplissent les intervalles ainsi que ceux du devant de l'autel. Cet autel a trois compartiments en forme de losange, où apparaissent les têtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de saint Joseph, sculptées en demi-relief.

Les transepts portent le nom de la sainte Vierge et de saint Joseph. Le premier est destiné aux pensionnaires qui y ont accès de la maison, et l'autre aux domestiques et aux parents des novices pour les cérémonies de vêtue et de profession. Ils sont éclairés chacun par une fenêtre à trois vitraux.

Nous terminerons ces notes que nous nous sommes vues à regret forcées d'abrégier, par quelques paroles à la louange des deux dernières religieuses que l'Époux divin a appelées à la récompense, et dont il a déjà été dit quelque chose dans notre Circulaire.

La première est la Sœur Marie-Thérèse-Joseph Pryan, qui remplit tour à tour les emplois de maîtresse de classe, et de maîtresse générale à Nazareth, où elle introduisit la coutume de faire donner aux chères petites pauvres un pain et du bœuf pour leur dîner de la fête de Noël. Elle a été aussi

dépositaire et infirmière. Dans ce dernier emploi, qu'elle a occupé dix-huit ans, elle s'est montrée d'une charité sans bornes. Oubliant la douloureuse enflure de ses jambes, on la voyait, chaque fois que ses occupations le lui permettaient, monter un haut escalier afin d'aller soigner, et de distraire ses chères malades, ne montrant jamais ni fatigue, ni ennui. Toute sa conduite était d'ailleurs un miroir fidèle des vertus religieuses. Elle sut communiquer un tendre amour pour la Maison à ses parents qui lui étaient auparavant hostiles, et ils en sont devenus les bienfaiteurs les plus généreux. La Sœur Marie-Thérèse quitta cette terre le 24 novembre 1876, âgée de soixante-douze ans; elle en avait trente-sept de profession religieuse.

Le 8 décembre suivant, un autre ange avait conquis sa couronne. La Sœur Marguerite-Marie Henrion, à trente-trois ans, et n'en comptant que six de profession, allait recevoir de l'Époux céleste la récompense promise à l'innocence, à la souffrance et à l'amour, car ces trois mots résument toute sa vie. Le nom de cette pieuse et chère Sœur sera le dernier parfum de ces pages, écrites dans le seul but de donner quelque gloire à Dieu, et quelque avantage spirituel aux membres bien-aimés de notre grande famille de sainte Angèle.





GRÈCE.



MONASTÈRE DE LUTRA,

(ILE DE TINOS).

Congrégation de Paris.

La moisson est abondante, mais
il y a peu d'ouvriers.

(S. Math., IX, v. 37).



Le 2 juillet 1862, fête de la Visitation de la sainte Vierge, que quatre religieuses professes de la Communauté de Montigny-sur-Vingeanne, Côte-d'Or, arrivèrent dans cette petite île lointaine de l'archipel de la Grèce, appelées par la sollicitude paternelle de Mgr Zalani, de sainte mémoire, alors Evêque de Tine et Micône, qui désirait posséder dans son village natal une Communauté d'Ursulines. Il offrait à cet effet sa pauvre petite maison paternelle, seul bien qu'il possédât dans un pays où la pauvreté est l'apanage de tous les catholiques. Mais cette maison ne fut pas le premier abri des Ursulines; elles furent provisoirement installées dans une humble chambre qu'elles aimaient à comparer à la grotte de Bethléem; deux mois après seulement la maison de l'Evêque fut mise à leur disposition, et une

humble chambre leur servit de classe où elles instruisaient quatre-vingts enfants pauvres des villages voisins.

L'ILE de Tinos (Τήνος) forme une partie de ce cercle d'îles aux montagnes pittoresques qui ont donné le nom de Cyclades à l'archipel de la Grèce, et qui font les délices du voyageur par leurs réminiscences classiques, la beauté ondoyante de la mer bleu d'azur qui les entoure, le gracieux aspect de leurs montagnes dentelées, et leur ciel pur et profond qui n'a pas son semblable, même sur les rives enchantées de l'Italie, si bien surnommée le jardin de l'Europe. Lutra, où notre Maison est située, n'est qu'un petit hameau, oriental sous tous les rapports, perdu dans les montagnes, et situé au pied de l'ancien château vénitien, maintenant ruiné, qui soutint pendant de nombreuses années les attaques réitérées des Turcs, auxquels il ne fut livré que par trahison. Les maisons des cinquante-six villages disséminés dans l'île de Tinos sont toutes à un étage, bâties de pierres entremêlées de boue ; la terre nue forme leur seul plancher, et les toits en terrasse sont uniquement composés de plaques couvertes d'une boue qui doit être continuellement soumise à la pression d'un cylindre de marbre, pendant la saison pluvieuse, pour empêcher l'eau de pénétrer à verse dans les pauvres mesures. Vingt-sept de ces villages sont peuplés par des catholiques, race primitive et morale, le reste par des grecs schismatiques qui ont conservé comme les catholiques beaucoup de moralité alliée à leur caractère oriental ; cette pureté de mœurs est due à l'éloignement de la corruption des grandes villes. Le village de Lutra fut choisi par l'Evêque, non-seulement parce que c'était son village natal, mais encore à cause de la proximité des révérends Pères de la Compagnie de Jésus, qui ont une résidence presque vis-à-vis de nous, et à cause surtout de sa position centrale au milieu de la population catholique, disséminée en petits hameaux sur une échelle d'environ trois ou quatre lieues. Les habitants de l'île sont universellement pauvres, si pauvres que la plupart sont obligés, hommes et femmes, de se rendre à Constantinople pour se mettre en service, afin de gagner le pain de leur famille. Ils y sont reconnus pour serviteurs fidèles, bons

maçons, etc., mais cet usage est un fléau pour l'île, à cause du relâchement dans les mœurs qui suivra infailliblement l'abandon forcé des enfants.

« Notre grande œuvre serait de recueillir les petites filles et de leur donner une éducation chrétienne ; mais les moyens nous manquent , et nous nous voyons obligées , chaque jour , avec un chagrin toujours renaissant , de refuser ces pauvres enfants qui croupissent dans l'abandon et la misère physique et morale la plus effrayante. Un grand nombre ne savent pas même lire à l'époque de leur première Communion , et très-peu savent écrire à un âge beaucoup plus avancé ; malheureusement nous n'en pouvons recueillir à peine que la dixième partie , puisque nous sommes forcées de nous restreindre à une vingtaine , jusqu'à ce que Dieu nous envoie des ressources plus en rapport avec notre situation. Qu'il nous soit permis de faire le récit abrégé de notre histoire.

La misérable grange qui nous servit de premier abri et de première classe ne possédait , comme la plupart des maisons du pays , ni fenêtre , ni plancher ; au mois de novembre 1862 , la pauvre maîtresse faillit succomber à une fièvre pernicieuse occasionnée par le froid , qui passait d'autant plus librement que les volets qui servaient de fenêtres devaient nécessairement rester ouverts , sous peine d'être obligées de faire la classe à la lueur d'une lampe , même à midi , ce que nos moyens ne nous permettaient pas. Au mois de mai 1863 , nous pûmes obtenir une maison un peu plus grande , à l'entrée du village , et laisser celle qui nous avait été donnée par l'Evêque , et que nous avons planchéiée en partie , pour la classe externe ; nous y fîmes aussi cou-

cher les quelques pensionnaires que l'on nous présentait malgré notre misère. Pendant tout ce temps, les religieuses, se levant à quatre heures, selon notre Règle, se voyaient obligées d'entendre la Messe à la paroisse, et combien de fois à quatre heures et demie elles s'agenouillèrent pour faire leur oraison dans la cour de l'église, en attendant l'ouverture des portes ! Aussi quelle ne fut pas leur joie, quand un beau jour du mois de mai 1863, une lettre du cardinal Préfet de la Propagande fut remise entre les mains de la révérende Mère Saint-François de Sales ; cette lettre leur donnait la permission de garder le Saint-Sacrement dans une petite chambre qu'elles avaient ornée de leur mieux ! Se jeter à genoux avec des larmes de joie fut leur premier mouvement ; bénir le Saint-Père, qui avait accordé cette insigne faveur fut le second. Le 1^{er} juin, la Messe fut dite dans la chapelle improvisée, tapissée par les mains de la Mère Supérieure elle-même, avec des échantillons de papier colorié ; le seul ornement de cette chapelle consistait en un rustique autel en bois peint, surmonté d'un tableau en papier de cinquante centimètres de hauteur, représentant le Sacré-Cœur de Jésus. Dire les joies de cette journée serait chose difficile ; c'était si doux de posséder Notre-Seigneur si près de soi, après en avoir été séparées pendant près d'un an ! Mais le bonheur ne fut pas de longue durée ; une saison extraordinairement pluvieuse arriva, l'eau commença à filtrer à travers le toit en terre, mal entretenu depuis des années ; toute la maison devint un lac, y compris la pauvre chapelle ; les murs commencèrent à menacer ruine, et un jour la petite cloche annonça par un tintement bien lugubre à l'oreille de nos cœurs, que le divin Maître quittait notre toit pour trouver une

demeure plus décente ; les larmes qui furent alors versées, Dieu seul les a connues. Nous abandonnâmes nous aussi cette maison malsaine pour revenir dans celle de l'Evêque ; un ancien pigeonnier de trois mètres de large sur deux mètres de long fut approprié et décoré pour y recevoir de nouveau le Roi du ciel et de la terre, et ce Roi de gloire daigna habiter cette pièce infime durant les deux années que ses chères épouses restèrent encore dans cette maison!... Il serait trop long de parler des péripéties de ces deux années, des nuits passées bien des fois à changer les matelas de place, des ombrelles que les Sœurs en riant ouvraient au-dessus de leur tête pour se garantir de la pluie, des scorpions qu'elles trouvaient mollement couchés à côté d'elles le matin en ouvrant leurs draps, etc. L'unique chambre qui servait de réfectoire, de parloir, de communauté, de salle de chapitre, de dortoir, ne nous séparait du Saint des Saints que par une vieille porte mal jointe ; elle nous servait aussi de chœur pour dire l'office, et pour lui faire subir une transformation, il suffisait d'ouvrir la porte du petit sanctuaire. Quand la Messe se disait, le prêtre seul et son acolyte pouvaient se tenir dans le réduit où le bon Maître résidait miséricordieusement au milieu de ses pauvres épouses. Nous vivions vraiment sous ses yeux, dans son intimité, et nous étions si heureuses malgré notre misère et nos souffrances de tous genres, que nous n'eussions pas changé notre sort contre celui du plus heureux des mortels. Nous eûmes, à ce moment, une bien douloureuse épreuve à subir : une de nos Sœurs, venue de Montigny pour partager nos travaux, fut emportée par une maladie de trois jours, cinq mois seulement après son arrivée. En mourant, notre bonne,

Sœur Sainte-Philomène ne regretta qu'une chose, c'était, disait-elle, de n'avoir rien fait encore pour la mission; elle partit pour la céleste patrie avec la même générosité qu'elle avait montrée dans toute sa vie religieuse. Ces tristes circonstances amenèrent une résolution presque désespérée : deux de nos Sœurs au mois de novembre 1864 s'agenouillaient aux pieds de la bonne Mère Saint-François de Sales, qui, les larmes aux yeux, les envoyait tendre la main dans le Levant, tandis qu'elle-même faisait un appel par lettres, à la charité des Maisons de notre Ordre; elle dut s'adresser encore à d'autres Instituts pour les prier de venir en aide à notre pauvreté. Le voyage dura quatre mois; nos deux Sœurs visitèrent successivement Smyrne, Constantinople et Malte, d'où elles revinrent enfin avec la somme de 8,000 francs; elles ramenèrent avec elles une jeune Maltaise de bonne famille, qui s'était offerte à elles comme postulante. En attendant, l'emplacement d'une maison avait été acheté et la première pierre fut posée au mois de mars 1865, au nom de notre glorieux procureur saint Joseph, que nous n'avions jamais cessé d'invoquer. La somme recueillie était sans doute bien insuffisante, mais saint Joseph a-t-il jamais été invoqué en vain? Sa protection ne nous manqua pas un instant pendant l'année que dura la bâtisse. Combien de fois disions-nous à nos ouvriers : cette semaine nous n'avons pas d'argent à vous donner, il faut suspendre les travaux; et ils répondaient gaiement : cela ne fait rien, mercredi saint Joseph vous en enverra. Jamais notre fidèle pourvoyeur ne trompa notre confiance.

Le 1^{er} juin 1866 la nouvelle maison fut bénite, et un petit corridor qui nous semblait une chapelle magnifi-

que, fut orné d'une statue du Sacré-Cœur, don d'une dame pieuse, à l'époque de la profession de notre première postulante.

Monseigneur Zaloni, de sainte mémoire, venait d'être remplacé par Monseigneur Marango, maintenant archevêque d'Athènes, dont les bontés et la paternelle protection resteront toujours gravées dans notre souvenir. Des pensionnaires commencèrent à affluer de tous côtés, et bientôt notre dortoir de dix-neuf lits que l'on regardait comme une folie, parce que, disait-on, nous n'aurions jamais un pareil nombre de pensionnaires, devint insuffisant; il fallut penser à ajouter une aile de bâtiment qui servit pour les classes. En 1870, un petit héritage, sur lequel nous ne comptions pas, nous encouragea à entreprendre la construction d'une chapelle, et la fête de sainte Ursule 1872 vit une double cérémonie : la consécration de la première église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus dans le royaume de la Grèce, et la consécration du diocèse entier par Mgr Marango à ce même Cœur divin.

MAIS une terrible épreuve se préparait pour notre chère Communauté : la vénérable Mère Saint-François de Sales, sa première et unique supérieure, celle qui avait soutenu notre courage parmi tant de difficultés, et implanté l'esprit religieux dans tous les cœurs; cette Mère, si uniquement aimée par ses enfants, fut attaquée par la terrible maladie qui se nomme cancer intérieur (1). Déjà, en 1864, elle avait été administrée, et ses enfants éplorées, se jetant aux pieds de la bonne Mère du ciel, avaient fait vœu d'aller en pèlerinage à un sanctuaire miraculeux de la sainte Vierge

(1) Trois religieuses qui l'avaient accompagnée lors de son départ de France avaient été ses novices dans la chère Communauté de Montigny-sur-Vingeanne, où elle avait elle-même passé quarante ans de sa vie religieuse.

appelée Notre-Dame d'Enkardhiani ; un *ex-voto* exprimant leur reconnaissance avait été promis, si elle était rendue à leur amour. La Mère de Dieu daigna exaucer leurs vœux, et la leur rendit pour dix ans. Cependant sa santé fut toujours chancelante, et le 16 novembre 1874 devait voir la fin du terrible martyre qu'elle endurait depuis longtemps. Elle fut enlevée à notre vénération et à notre amour, malgré les ferventes neuvaines que nous fîmes à la vénérable Mère de l'Incarnation. Elle était mûre pour le ciel, et le sacrifice qu'elle avait fait en s'offrant à Dieu pour souffrir toute sa vie et mourir de la mort la plus cruelle, afin d'obtenir le retour à la pratique des Sacrements d'une âme qui lui était très-chère, fut pleinement accepté. Combien de fois nous disait-elle : « Mes enfants, je n'obtiendrai cette grâce qu'après ma mort, je le sens ; » et une fois, dans un moment d'épanchement, elle confia à son assistante qu'il lui avait semblé voir Notre-Seigneur devant elle qui lui disait, d'un ton de doux reproche : « Quoi ! moi, je veux tant sauver cette pauvre âme, et toi tu ne veux pas souffrir ! » Ce fut alors qu'elle s'offrit de nouveau, et le sacrifice fut consommé. A partir de cet instant elle devint une véritable victime, toujours sous le pressoir de la Croix qu'elle avait si généreusement acceptée. Elle resta trois semaines agonisante, après avoir regu les derniers Sacrements avec une ferveur admirable ; pendant les trois derniers jours, elle ne put parler que par signes, mais elle conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir ; elle mourut dans des souffrances horribles, car le cancer avait envahi le cerveau en emportant tout le palais de la bouche. Elle ne cessa de serrer dans ses bras défaillants le livre de nos saintes Règles, qu'elle couvrait de ses baisers, ainsi qu'une bénédiction suprême de l'angélique Pie IX, arrivée par télégramme, en disant par ses regards ce qu'elle avait dit tant de fois de ses lèvres mourantes : « Oh ! qu'il est doux de mourir religieuse ! » Son inhumation fut un vrai triomphe que son humilité aurait rejeté bien loin pendant sa vie ; les prêtres de l'île vinrent en foule chanter la Messe de *Requiem*, ce que nos voix étouffées par les larmes n'auraient jamais pu faire. Un des révérends Pères de la Compagnie de Jésus prononça l'oraison funèbre de notre

sainte Mère souriante dans ce calme repos qui annonçait la béatitude de l'âme; il prit pour texte : la Mère Saint-François de Sales, modèle de la vraie religieuse. Nous n'avions point alors de caveau , cependant nous ne voulions à aucun prix nous séparer de ses restes précieux. Force avait donc été de creuser, pendant sa longue agonie, une fosse dans la chapelle, aux pieds de la sainte Vierge; ce fut l'ouvrage de plusieurs nuits, car il fallut tailler dans le roc, et garder le secret le plus absolu; mais nous fûmes bien dédommagées de la peine que nous avait causée ce douloureux travail, quand nous vîmes le rayon de bonheur qui éclaira son regard au moment où nous lui apprîmes que Monseigneur notre Evêque nous permettait de la déposer dans notre église. Nous fîmes maçonner la fosse, et vingt-quatre heures après sa mort nous y descendîmes sa dépouille mortelle, qui, au lieu de la corruption ordinaire si prompte dans les climats chauds, exhalait plutôt une odeur suave , et attirait tous les regards et tous les cœurs par sa beauté ravissante. L'espérance de reposer toujours parmi nous, aux pieds de la sainte Vierge, fut une des plus douces consolations de ses derniers moments. Elle avait promis à une de nos Sœurs, si Dieu le permettait, de lui faire savoir si elle était au ciel, mais, ajouta-t-elle : « je n'effrayerai jamais personne. » Quelques jours après son bienheureux trépas, cette Sœur, qui s'attendait toujours à l'accomplissement de sa promesse, se trouvait au lit, et la conjurait, avec larmes de lui dire si elle avait encore besoin de prières. Elle s'endormit sur cette pensée d'un sommeil plus doux que celui qu'elle avait goûté depuis bien longtemps, et voilà qu'en rêve la bonne Mère se présente à elle, revêtue d'une incomparable blancheur. Tendre les bras et s'écrier dans un transport de joie : « Ma Mère, dites-moi, avez-vous encore besoin de prières? » fut l'affaire d'une seconde; un sourire céleste se répandit sur les traits de la vision, et elle répondit, en disparaissant, d'une voix qui resta gravée dans le cœur de la religieuse comme une voix du ciel : « Non, ce n'est plus nécessaire. » Etait-ce l'imagination? Etait-ce vraiment cette chère Mère qui avait si bien promis de ne jamais effrayer personne? Nous ne saurions le dire, mais une jeune stigmatisée, qui était alors dans un couvent de France, et

qui ne connaissait nullement notre vénérée Mère Saint-François de Sales, disait continuellement d'elle : « Je vois devant Dieu que cette Mère est une sainte. » Les nombreuses grâces que nous obtenons journellement par son intercession servent à prouver que la voyante avait raison.

Quinze jours après sa mort, la Communauté élut unanimement pour lui succéder une jeune religieuse que la Communauté de Montigny-sur-Vingeanne venait, à notre demande réitérée, de nous céder au prix de généreux sacrifices ; elle était arrivée depuis six semaines seulement. Cette religieuse est notre supérieure actuelle, la Mère Marie du Précieux-Sang. Depuis sa supériorité, la Maison a pris un grand accroissement ; nous avons dû ajouter une troisième aile de bâtiment pour le Pensionnat, qui compte aujourd'hui quarante-quatre pensionnaires venues de Smyrne, de Constantinople, de Salonique, de Volo, d'Athènes et de Syra. Vingt orphelines réjouissent nos cœurs d'Ursulines ; mais c'est tout ce que nos moyens nous permettent de recevoir, car la plupart de nos pensionnaires catholiques, quoique de familles honorables, étant très-peu douées des dons de la fortune, ne sont presque jamais en état de payer les 400 francs de pension que nous demandons, et c'est là cependant notre unique ressource. Presque toutes cependant veulent une éducation à la hauteur du siècle : musique, dessin, langues anglaise, italienne, allemande, française, grecque moderne, etc., broderie, fleurs artificielles, dentelles au coussin, et tous ces arts d'agrément, que nous sommes obligées d'enseigner pour rester au moins au niveau des pensions séculières, protestantes ou grecques, qui s'élèvent de tous côtés. Nous avons seulement une dizaine

d'externes que nous attirons plus par le travail que par l'étude ; nous avons imaginé de créer un petit ouvroir où elles travaillent la demi-journée. Le reste du temps, elles lisent, écrivent et comptent, et cet arrangement paraît leur plaire, car elles fréquentent ainsi plus assidûment les classes ; nous les préparons à la première Communion avec nos orphelines et nos pensionnaires : la cérémonie se fait avec la plus grande pompe possible dans notre chapellè.

Notre petite Communauté se compose de onze vocales dont cinq sont françaises, deux anglaises et les quatre autres sont originaires de Tinos et de Syra ; d'une professe de chœur du noviciat, d'une novice de chœur, française, d'une postulante de chœur et de sept Sœurs converses dont deux seulement sont françaises : en tout vingt et une personnes. Trois vocales, y compris notre révérende Mère, et notre doyenne des Sœurs converses, sont professes de la Communauté de Montigny-sur-Vingeanne ; la Sœur Saint-Michel nous a été cédée par la chère Communauté de Blois, à laquelle nous sommes unies par tant de liens d'affection et de reconnaissance ; la Sœur Marie des Anges et une converse, la sœur Saint-Taurin, sont dues, depuis un an, à la générosité de nos bien-aimées Mères du Prièurè d'Auch ; enfin, notre Maison s'ouvre avec bonheur à toute Ursuline remplie de la flamme apostolique. Nous trouvons ici réunies plusieurs congrégations d'Ursulines : celles de Paris, de Bordeaux, de Toulouse, etc., et néanmoins la charité et l'entente mutuelle règnent parmi nous et y fleurissent. Les Règles de la Congrégation de Paris ayant été celles des premières Mères, nous les suivons aussi exactement que les circonstances et le manque de clôture, impos-

sible dans ce pays, nous le permettent ; nos chères Sœurs font, à l'exemple de la vénérable Mère de l'Incarnation, le quatrième Vœu avec nous, pour tout le temps qu'elles resteront dans la maison et elles se conforment avec bonheur à tous les usages qui y ont été établis dès le commencement, sans néanmoins rien perdre de leur estime et de leur affection pour leurs Congrégations respectives. Nous sommes, à notre grand regret, privées de nos chères grilles, mais la Maison est interdite aux séculiers, excepté dans de graves circonstances soumises au jugement de l'Evêque ; on peut dire, du reste, en toute vérité, que les abruptes montagnes qui bornent notre horizon nous forment une clôture et une solitude que bien des maisons régulières pourraient nous envier.

Dire combien nous aimons la France, et combien nos enfants partagent cet amour, serait chose impossible ; cet amour est traditionnel dans le cœur de tous les catholiques de l'Orient. La prière pour la France a sa place dans toutes nos solennités ; M. le consul de France, dans une visite qu'il nous fit dernièrement, fut très-ému en entendant les voix argentines de nos enfants jeter aux échos des montagnes d'alentour le refrain mille fois répété : *Sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur*. C'était dans une procession aux flambeaux que nous fîmes le jour de l'octave du Sacré-Cœur, et il s'écria : « Priez bien pour la France, elle en a grand besoin ! Ah ! dans ce moment je suis heureux et fier de la représenter ! »

La maison se compose de deux quadrangles dont l'un est occupé par la chapelle et les appartements des religieuses ; l'autre par les classes, lingerie et dortoirs des enfants ; la cour des religieuses est le royaume

des fleurs, car ces aimables dons de notre Dieu ne croissent ici qu'à l'abri du soleil et du vent du Nord, justement surnommé le tyran de Tinos; celle des enfants est consacrée à leurs jeux, et par suite bruyante. Nous n'avons dans notre enclos que deux arbres donnant de l'ombrage : ce sont de magnifiques chênes séculaires, sous lesquels les deux classes ont installé leurs balançoires. Rien de plus délicieux que l'échappée de vue que l'on a entre ces deux arbres, qui laissent apercevoir dans le lointain la petite chapelle votive de Saint-Joseph, sous laquelle est le caveau où repose la dépouille mortelle de nos Sœurs passées à une meilleure vie; le pavillon français flotte sur cette chapelle les jours de fête, pour annoncer à tous que la France est venue, dans cette île lointaine, apporter les bienfaits de sa civilisation. Le reste du jardin est aride et desséché, et nous ne pourrions songer à une transformation que le jour où la bonne Providence et notre céleste Pourvoyeur nous auront mises à même de terminer nos murs de clôture.

Nos enfants sont divisées en deux classes de chacune trois cours, mais leur nombre augmentant, nous serons sans doute obligées de former une troisième classe d'un ou deux cours, selon le besoin. Cette affluence de pensionnaires provient de la permission récemment obtenue de Rome, de recevoir, sous certaines conditions, des enfants grecques schismatiques. La grande question, pour nous, est de savoir comment nous suffirons à notre travail (1).

(1) C'est au nom du Sacré-Cœur de Jésus que nous vous prions de venir à notre secours : c'est au nom de sa sainte Mère, que nous vous supplions, vénérées Mères, d'accéder aux désirs que ces lignes pourraient faire naître dans le cœur de quelqu'une de vos filles; désirs d'une vie de sacrifices,

Nous ne pouvons faire la protection visible de la divine Providence sur nous. Saint Joseph mérite en particulier nos hommages de reconnaissance pour les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés. Quand nous regardons en arrière et que nous pensons à cette pauvre fondation commencée, il y a quinze ans seulement, avec quatre pauvres religieuses ne possédant que 600 francs pour toutes ressources, nous nous écrions toutes : Ah ! vraiment le doigt de Dieu est ici ! Mais quelques traits ne peuvent être passés sous silence. C'était au mois de mars 1868 ; le terrain sur lequel notre maison avait été bâtie n'avait qu'un désagrément, qui désolait notre bonne et vénérée Mère Saint-François de Sales, c'était le manque total d'eau, et comment espérer en trouver au milieu des montagnes arides qui nous entourent ? Une citerne avait été creusée au milieu de la cour, mais elle ne contenait que le quart d'eau nécessaire à nos besoins, et encore n'était-elle pas potable ; donc, tout ce qui manquait se transportait dans les cruches du pays sur les épaules d'un homme, de la fontaine du village, distante de cinq minutes de chemin. Nous commençâmes le mois de saint Joseph avec l'intention de trouver une source dans notre enclos. Un jour de ce mois les enfants jouaient à l'extrémité du champ en friche qui termine notre propriété ; elles bâtissaient avec de la boue un

d'abnégation et de privations, mais qui sera un jour couronnée, nous l'espérons, par la double auréole de religieuse missionnaire.

Tout le monde s'accorde à nous dire qu'en Grèce, il n'y a rien à craindre, peut-être moins qu'en France ; nous sommes entourées de la protection du Consulat et du drapeau Français, qui savent encore se faire respecter en Orient. Notre île est si pauvre, si peu fréquentée, que cela ne vaut pas la peine d'y pénétrer, si ce n'est pour cueillir la moisson de la gloire de Dieu et du bien des âmes.

petit four, quand tout à coup les voilà accourant à la maison, comme une volée de pigeons : Ma Mère, ma Mère, saint Joseph nous a trouvé une source ! venez voir, venez voir ! Bah ! répondit la Sœur, il pleut encore et vous avez trouvé les restes du torrent de l'hiver. Elle les accompagna néanmoins ; les enfants réunirent leurs efforts pour soulever une grosse pierre, et dessous cette pierre filtrait véritablement goutte à goutte un petit filet d'eau. Vite on se met à piocher, malgré les moqueries de tout le monde et de l'Evêque même, qui déclara qu'il ne croirait au miracle qu'après un an. Force fut d'y croire avant ce temps, car l'eau augmenta sensiblement au lieu de diminuer, et aujourd'hui, par le moyen de tuyaux en terre, l'eau de Saint-Joseph circule dans toute la maison et suffit à arroser la partie du jardin que l'on commence à cultiver. Inutile de dire avec quelle reconnaissance nous avons accompli le vœu que nous avions fait à cette occasion à notre saint Protecteur.

Au mois de novembre 1875, notre supérieure actuelle fut obligée de passer à Syra, appelée par un télégramme du Consul de France, pour des affaires urgentes ; la traversée se fit en quatre heures, dans une petite barque à rames, car la mer était comme une glace. Enhardie par ce succès, elle se fia de nouveau à l'élément trompeur pour le retour qu'elle voulait hâter autant que possible. Mais à mi-chemin le vent s'élève, le ciel s'obscurcit, les vagues écumantes roulent leurs crêtes menaçantes sur la frêle embarcation, qui devient le jouet de la tempête ; la petite voile se couche tout entière sur la surface de l'eau, la mort est là, horrible mais presque inévitable, car la terre se cache dans la brume, et les bateliers grecs sont presque

au désespoir... Accroupies au fond de la barque, notre Mère et sa compagne se préparaient à la mort; les habitants sur la côte se lamentaient sur le sort des pauvres religieuses dont ils avaient reconnu la barque avant la tempête et qu'ils se voyaient impuissants à secourir. Que se passait-il à Lutra pendant ce temps? Vers cinq heures du soir, juste à l'heure du péril, une sorte d'angoisse nous avait saisies; nous n'attendions pas notre Mère ce jour-là, mais comme poussées par une inspiration irrésistible, nous commençons, avec une ferveur dont nous nous étonnons nous-mêmes, les litanies de Notre-Dame de Prompt-Secours. A neuf heures du soir, nos pauvres voyageuses arrivent transies de froid, et nous racontent comment, presque par miracle, la barque a pu aborder et comment le batelier grec leur a dit en les aidant à descendre à terre: Allez maintenant faire une procession à la sainte Vierge, car vous l'avez échappé belle (1).

Au mois de juillet 1876, la foudre tombait sur notre église; elle entra par un trou, sortit par un autre, sans faire d'autre dommage, et respecta le cierge de la Chandeleur qui brûlait aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. L'effroyable détonation nous avait trouvées justement sorties du chœur, après l'examen du soir, et agenouillées au dortoir pour supplier Notre-Dame de Prompt-Secours de nous venir en aide. Le lendemain matin, quelques petits morceaux de plâtre noir-

(1) A cette occasion et pour *ex voto*, on a envoyé à Blo. une plaque de marbre blanc, sur laquelle la révérende Mère Saint-Ignace a peint à l'huile une mer agitée par la tempête, et, au milieu des flots écumeants, une petite barque que l'on aperçoit à peine. La vue des montagnes de Tinos ajoute à l'effet gracieux du tableau. Ce marbre est scellé sur le mur de l'église des Ursulines, auprès de l'autel de Notre-Dame de Prompt-Secours.

cis, et tombés devant la statue de saint Joseph, nous firent découvrir dans la voûte les deux petits trous, et nous comprimes le danger dont nous avons été préservés.

Tout dernièrement la diphtérie, cette terrible maladie contagieuse qui emporte ici en vingt-quatre heures tous les enfants qui en sont atteints, se déclara chez une de nos plus jeunes pensionnaires. Depuis un an, nous avions confié la garde de nos enfants à Notre-Dame de Lourdes, et nous récitons un *Ave Maria* tous les matins pour la préservation de ce fléau, l'épouvante de toutes les Mères. Le médecin, extrêmement inquiet, brûla la gorge de l'enfant avec de l'acide phénique. Mais après son départ la malheureuse pointe blanche reparut; l'infirmière, pleine de foi, prit de l'eau de Lourdes, en badigeonna la gorge de l'enfant en disant: « Sainte Vierge, sera-t-il donc dit que vous avez été invoquée en vain! » En même temps nous faisons vœu d'habiller trois enfants aux couleurs de Marie, si la maladie s'arrêtait; nous promettons en même temps de faire brûler une lampe pendant un an, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et de publier le miracle. L'infirmière ramena avec son éponge la blancheur funeste, et nous la montra triomphante. Le jour suivant, le médecin fut fort étonné en trouvant l'enfant parfaitement bien; quoiqu'il fût grec, nous lui dîmes que nous avions fait un vœu à la sainte Vierge: « Vous avez bien fait, répondit-il, j'avais grand'peur et votre Maison était perdue. » Gloire et amour à Notre-Dame de Lourdes, dont la dévotion, apportée par nous, se propage de plus en plus dans ces îles lointaines de l'archipel de la Grèce, grâce aux faveurs nombreuses que l'eau de la sainte Grotte nous obtient.

Que Jésus notre céleste Epoux accorde à notre saint Ordre l'unité, la charité fraternelle, et surtout le zèle apostolique qui doit nous caractériser, afin qu'un jour nous puissions nous voir et nous connaître dans la céleste Patrie, près du trône du Dieu Très-Haut, à l'ombre du manteau virginal de la Vierge Immaculée, et à côté de nos glorieuses Mères sainte Ursule et sainte Angèle (1). »

Avant de quitter l'Archipel, nous irons saluer nos Sœurs de Naxie, en leur portant nos souhaits apostoliques et fraternels: nous savons que cette mission lointaine a, aussi, les yeux tournés vers la France pour voir de quelle Communauté lui viendra le secours. Oh! que la flamme du zèle s'allume au cœur de quelques filles d'Ursule, et que ces deux Maisons de Tinos et de Naxie reçoivent bientôt de nouveaux renforts!

(1) Circulaire du 1^{er} juillet 1877.





CANADA.

MONASTÈRE DE QUÉBEC ⁽¹⁾,

DIT DE MARIE DE L'INCARNATION.

Congrégation de Paris.



Les notions inexactes données sur le Canada par des écrivains récents et de mérite, nous ont fait penser que nos Sœurs d'Outre-Mer aimeraient à nous voir telles que nous sommes. Quand un membre de la famille est établi au loin, on est avide de nouvelles sur sa situation; topographie des lieux, climat, mœurs, rapports extérieurs, détails intimes, ressources et difficultés, tout intéresse.

Entrons en matière, avec la confiance de n'être pas trouvées trop longues, dans cette esquisse des diverses situations que la divine Providence nous a faites en ce pays, depuis bientôt 250 ans.

(1) « L'appel fait à l'Ordre pour la publication des Annales, en 1836, ne fut pas tout à fait compris à Québec. Il est vrai, que l'Histoire de notre Maison, n'était pas encore publiée, et que nous avions alors peu de temps pour un aussi long travail.

Nous allons tâcher de remplir aujourd'hui cette lacune, tout en remerciant nos chères Mères de Clermont d'avoir si ingénieusement guisé à toutes les sources pour faire connaître notre Maison. »

D'abord pour les lieux. Que l'on se figure ce fleuve majestueux du Saint-Laurent, aux eaux profondes et limpides, sortant d'une chaîne de lacs, unique en son genre, arrosant dans la direction du nord-est entre le 42° et le 50° parallèle plus de 500 lieues de plages agrestes, et parfois le pied de montagnes sévères, qui semblent grandir au contact des flots. C'est le Haut et le Bas-Canada. Ces deux pays, aujourd'hui les provinces de Québec et d'Ontario, ont une population de plus de 5,000,000 d'habitants descendant de Français, d'Anglais, d'Irlandais et d'Écossais, groupés principalement sur les bords du Saint-Laurent et des grands lacs, et jouissant assez largement de l'aisance et du confort que donne la civilisation actuelle. On ne connaît point la misère profonde des vieux pays, ni des grands centres de population.

Actuellement le Canada possède douze Evêchés catholiques, une Université avec une bulle d'érection par Pie IX, plusieurs séminaires et collèges, et de nombreux couvents pour l'éducation des jeunes filles. Il a aussi ses hôpitaux, et même ses ordres contemplatifs.

Le Canada ne prétend nullement être aussi avancé dans les arts et les sciences que la Belgique par exemple dont la population est la même; mais quels changements, depuis ce 1^{er} août 1659, où les premières Religieuses mettaient pied à terre sur la côte canadienne?

Trente ans s'étaient écoulés depuis la tentative de placer à Québec, sur les bords du Saint-Laurent, un établissement permanent, et cependant de tous côtés, à des centaines de lieues, l'œil ne découvrait encore que la forêt vierge et les tribus sauvages. L'illustre fondateur, Samuel de Champlain, avait surtout en vue

de planter au Canada l'étendard de la croix et d'y établir le royaume de Dieu, et il avait pu se procurer quelques Missionnaires franciscains et jésuites.

Mais ce ne fut qu'après sa mort arrivée en 1632, que la colonie prit quelque développement. Alors arrivèrent les nobles familles des Le Gardeur, de Repentigny et Le Neuf (de Normandie), au nombre de cinquante-cinq personnes, des officiers et des soldats, des artisans, des agriculteurs, des gens de travail, et la ville des bois compta plus de deux cents âmes. Le fort Saint-Louis (à la Haute-Ville de Québec) fut agrandi et refait en pierre, et on dressa le plan de la ville.

Le nombre des R. R. P. P. Jésuites ayant augmenté, ils établirent une résidence aux Trois-Rivières, à trente lieues en amont de Québec, sur le Saint-Laurent, et une mission au pays des Hurons (250 lieues à l'ouest de Québec). Bientôt, au milieu de la plus profonde barbarie, se trouva une poignée de sauvages fidèles à la loi de Dieu.

Par les libéralités du premier ministre de Louis XIII, Noël Brûlart de Sillery, fut établi sur le Saint-Laurent, à une lieue ouest de Québec, le village sauvage de Sillery qui rappelait les réductions du Paraguay. Tel était le Canada au point de vue politique et religieux en 1639. Mais qu'attendre de si heureux commencements, si personne n'était là pour s'emparer des générations naissantes, et y déposer d'une manière permanente, les premières semences de la foi et des mœurs chrétiennes !

Depuis quatre ans, il est vrai, le collège des Jésuites était ouvert à la jeunesse ; mais aucun avantage de ce genre n'existait pour la femme dont l'influence est si

grande cependant sur les individus, les familles et les sociétés. Le puissant appel des Missionnaires fut entendu en France, et des vierges au cœur d'apôtres, Hospitalières et Ursulines, préparées de longue main par la Providence pour cette entreprise extraordinaire, traversèrent l'Océan, heureuses de se sacrifier dans ces contrées sauvages, et ne désespérant pas même d'y remporter la palme du martyre.

Les vies admirables de la V^{ble} Mère Marie de l'Incarnation, de M^{me} de la Peltrie et de leurs courageuses compagnes sont assez connues. Disons seulement que le Canada étant, dans l'esprit des colons, une conquête à faire au Christianisme et à l'Eglise de Jésus-Christ, l'histoire de ses institutions religieuses est inséparable de l'histoire de la colonie, qui est elle-même un épisode glorieux de l'Histoire de l'Eglise.

LE MONASTÈRE DE 1639 A 1759.

PÉRIODE FRANÇAISE.

(120 ans).

Par reconnaissance pour les Maisons de France qui ont contribué à la formation de notre Communauté, nous dirons d'abord de quels éléments elle fut composée.

Tableau des Professes venues de France.

| | | |
|-------|--|-----------|
| 1639. | La V ^{ble} Mère Marie Guyard, de l'Incarnation, <i>décédée</i> 20 avril 1672. | } Tours. |
| • | La Mère Marie de Savignières, de la Trappe de St-Joseph, 4 av. 1652 | |
| » | » Cécile Richer de Sainte-Croix 15 sept. 1687. | } Dieppe. |
| 1640. | » Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase, 3 juin 1693. | |
| » | » Anne Le Bugle de Sainte-Claire. 16 nov. 1675. | } Paris. |
| 1642. | Sœur Anne Bataille, de Saint-Laurent. (converse), 6 juin 1669. | |

| | | |
|-------|---|--------------------------|
| 1645. | La Mère Anne de Lezenet des Séraphins | Pléormel. |
| 1644. | » Anne Compain de Sainte-Cécile | } Tous. |
| » | » Anne Le Bone de Noire-Dame | |
| 1637. | » Marie de Villiers de Saint-André | 23 sept. 1680. } Magoy. |
| 1671. | » Marie Dronel de Jésus | 26 oct. 1709. } Doorges. |
| » | » Marie Gibault du Breull de Saint-Joseph, 18 juill. 1715. } | |
| » | » Marie Le Maire des Anges | 13 déc. 1717. } Paris. |
| » | Sœur Marie; Dieu de la Résurrection (converse), 21 d c. 1708. } | |
| 1697. | La Mère Marie, Le Vaillant de Voceilles de St ^e . Cécile, 1 ^{er} mars 1699. . | Bayeux. |

Comme on le voit, M^{me} M. Madeleine de Chauvigny, veuve du seigneur de la Peltrie, arrivant à Québec le 1^{er} août 1659, amenait avec elle trois religieuses, qui furent rejointes par deux autres dès l'année suivante. Les cinq Ursulines, dont trois appartenait à la Congrégation de Paris, et deux à celle de Bordeaux, s'étaient unies dès la seconde année dans la pratique de Constitutions et Règlements particuliers, que la V. M. de l'Incarnation avait fait approuver par le R. P. J. Lalemant, en attendant qu'il y eût un évêque à Québec; les Communautés de Paris et de Tours sanctionnèrent l'acte d'union. Ces Règlements existèrent jusqu'en 1682; à cette époque, sur les avis de Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, les Ursulines prirent les Constitutions et Règlements de la Congrégation de Paris.

La dernière recrue de Missionnaires, comme le tableau ci-dessus le démontre, arriva en 1671, c'est-à-dire un an avant la mort de la vénérable Mère de l'Incarnation. Elles eurent donc le bonheur de recueillir de sa propre bouche l'esprit apostolique et les expériences de cette lointaine mission; aussi poursuivirent-elles courageusement son œuvre, donnant ainsi aux sujets du pays le temps de se former.

La première résidence des Ursulines fut à la Basse-Ville de Québec, sur le rivage, dans une partie d'un

magasin qu'elles occupèrent plus de trois ans, exerçant sans relâche leurs fonctions d'Ursulines à l'égard de leurs élèves, tant françaises que sauvages.

Le 21 novembre 1642, elles montèrent enfin à leur Monastère de la Haute-Ville (site actuel), où nous avons le bonheur de recueillir leurs traditions de zèle et de sainteté. Nous ne ferons que mentionner le terrible incendie de 1650, les détails en étant connus par les écrits de notre vénérable Mère, ainsi que la miraculeuse et immédiate reconstruction du Monastère, sous la direction de la très-sainte Vierge, première et principale Supérieure de cette Maison.

Nous ne dirons rien non plus des difficultés des langues sauvages; du surcroît de misère occasionné par la dispersion de la nation huronne et les incursions incessantes des farouches Iroquois presque sous les remparts de Québec; des anxiétés et privations de toute sorte, à une époque où les vaisseaux de France ne venaient qu'une ou deux fois l'année, et où les colons dépendaient de la mère-patrie pour les objets de première nécessité. Nos religieuses, avec la Mère de l'Incarnation à leur tête, semblent n'avoir nullement tenu compte de ces difficultés. L'instruction chrétienne des enfants de la colonie et la conversion des nations infidèles étaient les grandes préoccupations de leur esprit et de leur cœur. En 1672, lorsque Dieu appelait la Vénérable Mère à son éternelle récompense, son œuvre était consolidée. Un second incendie devait, il est vrai, éprouver cruellement le Monastère, en 1686, mais les facilités de rétablissement étaient meilleures, car la colonie s'était constituée.

Les choses, en effet, avaient bien changé depuis quarante ans. Québec, sous la haute protection de

Louis XIV, avait été décoré du nom de ville; le collège des Jésuites donnait des diplômes aux étudiants heureux; le Grand et le Petit-Séminaire des Missions étrangères, établis à Québec par Mgr de Laval, formaient un clergé indigène; le beau régiment de Carignan-Salières s'était en partie établi sur des terres; les sauvages s'étaient éloignés dans les forêts ou fixés dans les environs de Montréal: les Ursulines n'eurent donc plus guère à cultiver que les jeunes filles françaises.

Jusqu'en 1711, la colonie eut à souffrir des incursions des Iroquois, des attaques des Anglais, des fléaux de la famine et de la maladie. Rien ne surpassa le courage, le dévouement et l'héroïsme que déployèrent alors les religieux et les religieuses, les hommes, les femmes, les militaires, tous les colons en un mot; ces premiers temps de la colonie sont appelés, même par des écrivains protestants, les *Temps héroïques du Canada*.

En 1711 finit à peu près l'immigration de France. Vinrent ensuite quarante années de paix et de prospérité, où les ressources du pays se développèrent et s'étendirent considérablement jusqu'à la guerre de Sept-Ans, qui livra la colonie aux mains des Anglais (1759-60). La divine Providence avait consolidé cette petite nationalité canadienne, implantée par la foi sur ces plages, et elle devait déployer une vitalité incroyable, sous les influences les plus défavorables et les plus opposées.

A la mort de la Mère de l'Incarnation, la Communauté comptait vingt-quatre religieuses, dont dix-neuf de chœur; en 1759, la Communauté se composait de trente-deux religieuses de chœur et treize converses.

Déjà en 1700 le Monastère avait pour supérieure une religieuse née dans le pays, la Mère Anne Bourdon de Sainte-Agnès. Les enfants des premières familles de la colonie, tant garçons que filles, venaient recevoir leur éducation à Québec, et dans leurs rangs se recrutaient les meilleurs sujets pour le sacerdoce et le cloître. De 1648 à 1756, la Communauté enregistra cent quatorze Professions religieuses, dont quatre-vingt-deux religieuses de chœur, la plupart remarquables pour leur longévité, plusieurs ayant recueilli des contemporaines des premières Mères leurs traditions de zèle et de piété pour les transmettre assez avant dans le siècle actuel. L'ancien régime français avec ses deux repas par jour et ses vins français, était-il donc plus favorable à la santé que le régime anglais avec ses breuvages de thé et de café? C'est une intéressante question pour les hygiénistes.

LE MONASTÈRE DE 1759 A 1877.

PÉRIODE ANGLAISE.

(118 ans).

Après les misères sans nom de sept années de guerre, où les souffrances morales, les anxiétés poignantes étaient telles que l'on estimait privilégiées les Sœurs que la mort moissonnait, c'était une perspective peu consolante que celle d'une domination étrangère et protestante. Les Ursulines de Québec baissèrent la tête et inclinèrent leurs cœurs aux décrets divins, espérant que la Providence, comme aux jours de leur sainte Fondatrice, se jouerait encore des desseins des hommes.

Les quinze années qui suivirent la prise de Québec furent pleines de vicissitudes et de sacrifices; la sé-

paration soudaine d'avec la mère-patrie ne fut pas le moindre. L'oppression fut lourde pour le peuple canadien, qui se trouva de plus privé de tout accès aux charges publiques par cet inique *Serment du Test*, semblable à celui qui pesait alors si douloureusement sur la catholique Irlande.

Les rangs du clergé s'éclaircirent ; il se rencontrait peu de vocations. Cependant les défections furent rares ; les Canadiens se montrèrent sublimes de générosité, et on vit les plus beaux noms se confondre avec leurs censitaires dans les occupations rurales, plutôt que de forfaire à leur honneur et à leur foi.

En 1774, l'insurrection des Etats-Unis d'Amérique fit craindre que le Canada ne levât à son tour le drapeau de l'indépendance. L'Angleterre adoucit ses rigueurs et on commença à respirer. Trente ans plus tard, les Canadiens obtenaient leur séparation d'avec la population protestante du Haut-Canada, un parlement propre, et la restitution de la législation française. Leur noble programme : *Nos Institutions, notre langue et nos lois*, devait avoir son effet avec le temps ; mais Dieu seul sait au prix de quelle persistance. Que de luttes pour avoir entrée dans les charges publiques et pour y maintenir les droits sacrés de la religion et de la patrie !

Un instant, en 1841, lors de la réunion des deux Canadas sous une même législation, les Canadiens purent craindre l'effet d'une politique anti-catholique très-manifeste ; mais notre providence, la Mère Marie de l'Incarnation, veillait encore sur le pays. Tout le résultat de cette manœuvre fut d'imprimer au Canadien catholique un élan extraordinaire pour l'éducation générale du peuple et la colonisation du pays. Jusque là, il s'était montré fort de son bon sens naturel éclairé

par la religion ; il fallait maintenant qu'il pût lutter corps à corps avec des antagonistes que tout favorisait. L'épreuve lui fut salutaire, et, en 1867, lors du nouveau projet d'une Confédération de toutes les provinces anglaises du Nord de l'Amérique, le peuple canadien put s'affirmer. Le Bas-Canada, avec sa population d'un million de catholiques (1) a su conserver son autonomie.

Il ne faut pas croire cependant que la Religion n'eut que des épreuves ordinaires en Canada. La Couronne d'Angleterre, sous différents prétextes, opposa de bien fortes entraves à l'Episcopat canadien ; elle avait même décrété l'abolition des Ordres religieux, Récollets et Jésuites. Le Séminaire des Missions étrangères à Québec, et les Sulpiciens de Montréal ont grandement contribué à maintenir la foi en ce pays. La France aussi, au milieu même de ses plus grands égarements, fut encore missionnaire, et bienfaitrice du Canada en particulier, par ses quarante prêtres échappés à la tourmente de 93, et qui vinrent remplir les vides que la mort avait faits dans les rangs du clergé indigène.

Si la première période de l'histoire du Canada appartient à l'Histoire de l'Eglise, les événements de la domination anglaise en sont une nouvelle page, pleine d'enseignement.

Mais on se demande sans doute quelle fut la situation du Monastère, au milieu de ces difficultés. En se transformant en Hospitalières, pendant les huit mois qui suivirent la prise de Québec en 1759, les Ursulines rendirent aux autorités anglaises des services qui leur

(1) Environ un million de Canadiens-Français sont actuellement résidents aux Etats-Unis et sont restés attachés à la Religion.

concilièrent les sympathies des vainqueurs, et cette tradition d'estime et de respect s'est perpétuée jusqu'à nos jours; chaque nouveau gouverneur se fait un devoir de venir recevoir l'adresse *française* (1) des habitantes du cloître, et de visiter les différents départements du Monastère. Les noms anglais paraissent dès la conquête sur nos registres d'élèves, ceux même des plus hautes familles; mais c'était sans doute pour l'étude de la langue française; car notre première religieuse parlant l'anglais date seulement de 1799.

Les Ursulines comme les autres Institutions du pays, souffrirent beaucoup du manque de livres en langue française. La gêne pécuniaire du peuple obligea aussi à restreindre les études, les enfants ne pouvant séjourner longtemps au Pensionnat. En maintenant l'instruction religieuse à son niveau et en donnant à cette première des sciences tout le développement possible, les Ursulines sauvegardaient ce fonds de jugement et de solidité, si remarquable parmi les dames canadiennes, ainsi que le dévouement de la famille, et ces manières à la fois dignes et aisées, qui donnent un charme traditionnel à notre société.

De 1764 à 1877, nos registres donnent cent quatre-vingts professions religieuses, dont cent quarante-une religieuses de chœur: soit un total de trois cent sept depuis la fondation.

Le nombre des élèves internes était en 1840 de soixante à soixante-dix; il avait doublé en 1866 et quadruplé en 1876. L'externat a toujours été très-nombreux.

Notre Circulaire du 1^{er} août 1876 donne le déve-

(1) Le compliment de bienvenue.

loppement des études depuis quarante ans, et l'état actuel de notre Maison.



QUELQUES SUPÉRIEURES
ET AUTRES RELIGIEUSES REMARQUABLES
DEPUIS LA FONDATION.

—
GROUPE DES FONDATRICES.



en tête de nos listes de Religieuses se détache dans toute la majesté de son génie et de sa vertu, la belle et radieuse figure de notre V. Mère MARIE GUYARD de l'INCARNATION, que nous entourons si volontiers de l'auréole de la sainteté. Oh ! puisse la sainte Eglise ratifier bientôt notre confiance et proposer, à notre Ordre surtout, ce modèle accompli de toutes les vertus, religieuses et apostoliques !

Grâce aux récentes éditions données par M. l'abbé Richaudeau, aucune de nos Maisons n'est étrangère, à l'heure qu'il est, à la Vie et aux Lettres de cette Thérèse du Nouveau-Monde. Par ces mêmes écrits, on a pu aussi connaître et apprécier l'aimable et généreuse dame de la PELTRIE, choisie de Dieu pour ouvrir aux Ursulines le chemin du Canada, et qui s'identifia avec l'œuvre de la Mère de l'Incarnation. Cette pieuse Dame ne la précéda que de six mois au séjour de la récompense.

C'est encore la plume de notre Vénérable Mère, ou plutôt son cœur, qui nous a révélé la beauté d'âme de cette ravissante Mère MARIE DE SAVONNIÈRES DE LA TROCHE DE SAINT-JOSEPH, qui « vécut en sainte et mourut en sainte, » et qui fut la première religieuse à conquérir le ciel en ces lointaines régions.

La dernière survivante de ces premières Fondatrices, la mère CÉCILE RICHER DE SAINTE-CROIX, que la Mère de l'Incarnation appelle une *Religieuse parfaite*, semble avoir pro-

fité des talents éclatants de ses compagnes pour goûter le bonheur de s'effacer et de disparaître, désirant se consumer à la gloire de Dieu dans l'oubli des créatures. Elle traversa les années les plus difficiles du Monastère, se livra sans relâche aux offices les plus laborieux, comme à ses fonctions d'Ursuline, étant néanmoins dans l'occasion une « très-bonne assistante et une excellente maîtresse des novices. » Presque octogénaire, elle mourut au milieu des tristesses et des difficultés du second incendie; son service funèbre fut chanté dans un nouveau Bethléem, l'étable réparée le mieux possible et transformée en chapelle.

Au nombre des Fondatrices se présentent naturellement les Mères SAINT-ATHANASE et Sainte-CLAIRE, qui vinrent, dès l'année suivante, partager si largement les difficultés de la Fondation.

Nommer la Mère MARGUERITE DE FLÉCELLES de SAINT-ATHANASE, c'est nommer la première colonne du Monastère.

Elle porta alternativement avec la vénérable Mère Marie de l'Incarnation le fardeau de la supériorité, où elle justifia l'opinion que l'on avait de sa « haute intelligence et de son bon cœur (1). »

La Mère ANNE LE BUGLE de Sainte-CLAIRE, sa compagne de voyage et de généreux dévouement, se présente à nous comme le type de l'abnégation la plus aimable. Les misères du Canada, de près comme de loin, eurent toujours le même attrait pour son cœur. Elle était de tous les offices qui demandaient du labeur et de l'activité, et, pendant les longues années qu'elle fut dépositaire, son joyeux et complet abandon à la Providence, qui faisait son caractère particulier, lui valut des assistances vraiment merveilleuses. Elle mourut après trente-six ans de travaux en ce pays, dans la paix et la joie du Seigneur, à qui elle avait tout sacrifié.

Nous joindrons à ce groupe de Fondatrices notre vénérée Mère CHARLOTTE BARRÉ de SAINT-IGNACE, première professe de cette Maison; elle avait témoigné d'un esprit apostolique, à la veille du départ de M^{me} de la Peltrie, s'offrant à passer en Canada, et à partager les sacrifices de la fon-

(1) Voir sa biographie à la suite de la relation du Monastère.

dation. Elle attendit neuf ans le bonheur de prendre rang parmi des religieuses ; après bien des démarches pour s'assurer de la légimité de cette « Congrégation de Saint-Joseph ou de Québec, » (qui appartenait et à Paris et à Bordeaux.) La Mère Saint-Ignace prononça ses Vœux le 21 novembre 1648, « sous l'autorité de Mgr l'Archevêque de Rouen, entre les mains de son Grand-Vicaire, le R. P. J. Lalemant, Jésuite, supérieur des Missions du Canada. » La Mère Saint-Ignace transmet au XVIII^e siècle les précieuses traditions de cette époque primitive ; elle mourut en 1701 dans toute la « vigueur de son jugement et la magnanimité de son courage, après avoir rendu de grands services à cette Maison, surtout pour l'instruction des enfants, le bon Dieu l'ayant douée de grands talents pour cet emploi. »

Une seule converse figure à cette époque, mais quel trésor que cette Sœur ANNE BATAILLE de SAINT-LAURENT, qui a mérité d'avoir une Mère de l'Incarnation pour panégyriste ? Sa vocation au Canada avait été miraculeuse ; mais on peut dire que sa carrière de missionnaire fut un miracle plus admirable encore. Elle appartenait à une famille très-aisée et dut lutter pendant quatre ans pour obtenir de ses parents de se faire Sœur converse. Le combat se renouvela lors de sa vocation de missionnaire. Sa ferveur fut jusqu'à la fin en rapport avec ses beaux commencements. Notre humble Sœur, parfait modèle de toutes celles qui devaient la suivre en cette Maison, disait, peu avant sa mort : « Je n'ai pas passé un seul jour de ma vie, sans remercier Dieu de m'avoir appelée à l'humble état de sœur converse, et si j'avais toutes les couronnes de la terre, je les donnerais volontiers pour acheter la place de converse dans une maison d'Ursulines. »

AUTRES PROFESSÉES VENUES DE FRANCE.

Nous énumérerons succinctement les mérites respectifs des vénérées Mères qui, à différents intervalles, traversèrent l'Océan pour s'associer aux travaux de cette mission, encore si peu attrayante à la nature. Dire qu'elles se sont offertes volontairement, et qu'elles ont persévéré jusqu'à la mort dans les épreuves de leur sacrifice, c'est déjà leur reconnaître

une vertu non équivoque et peu commune. Toutes se sont dépensées au bien de cette Maison, ou à la fondation de celle des Trois-Rivières.

La Mère ANNE LE BONE de NOTRE-DAME eut le mérite de passer trente-six ans dans un pays dont le climat lui était contraire, et où elle contracta de douloureuses infirmités. Son aptitude pour l'enseignement la rendit particulièrement utile, et malgré ses souffrances, elle rendit de grands services à notre Maison.

C'est surtout en qualité de dépositaire que la Mère MARIE DE VILLIERS de SAINT-ANDRÉ servit le Monastère de Québec, portant avec grande soumission et douceur la croix des infirmités. Elle n'avait que 60 ans lorsque Dieu l'appela à la récompense.

Les Mères MARIE GIBAULT DU BREUIL de SAINT-JOSEPH et MARIE DROUET de JÉSUS se succédèrent comme supérieures, de 1676 à 1694. La Mère Marie de Jésus fut la première supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, 1697, et là comme à Québec, elle fit preuve d'une grande sagesse et suavité. Elle mourut dans cette nouvelle fondation, y laissant de grands exemples d'édification et de vertu. Le Salut qui se donne le 25 de chaque mois, en l'honneur du saint Enfant Jésus, nous est un précieux souvenir de la tendre piété de cette chère Mère.

Les dernières années de la Mère Saint-Joseph furent marquées par de cruelles infirmités; elle devint même complètement aveugle. Trop bien instruite dans les voies de la croix pour ne pas utiliser ce nouveau moyen de travailler pour sa Communauté, elle déploya jusqu'à la fin un courage et une patience admirables.

La dernière survivante de ces généreuses missionnaires fut la Mère MARIE LE MAIRE des ANGES. Elle décéda dans la charge de supérieure, son esprit étant encore dans toute sa vigueur, malgré ses soixante dix-sept ans. Notre église actuelle est un monument de son zèle et de sa confiance sans bornes en la divine Providence. En revoyant les plans de la Mère des Anges, on se prend à regretter qu'ils n'aient pas été suivis, dans les dimensions du chœur des religieuses surtout:

elle avait calculé pour l'avenir. La famille de la Mère Le Maire des Anges s'est inscrite bien des fois sur le registre de nos bienfaiteurs. Nous lui devons en particulier les portraits à l'huile de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et de M^{me} de la Peltrie, les originaux ayant péri dans le second incendie du Monastère en 1686.

La Mère MARIE LE VAILLANT DE VOCELLES de SAINTE-CÉCILE, arriva à temps à Québec pour se joindre aux Fondatrices du Couvent des Trois-Rivières. Elle y mourut deux ans après, emportée par une fièvre maligne, laissant de bien vifs regrets dans tous les cœurs. Elle avait employé un zèle admirable et était insatiable de labeurs et de sacrifices.

Deux religieuses revinrent en France après avoir travaillé, l'une onze ans et l'autre douze, dans cette Mission du Canada. Disons que la Mère ANNE DE LEZENET des SÉRAPHINS ne s'en retourna que sur ordre exprès des supérieurs, s'étant dévouée avec un grand zèle aux travaux de l'Institut, malgré de très-notables infirmités.

C'est en grande partie à sa présence d'esprit et à son courage que la Communauté doit de n'avoir eu à déplorer aucune victime, lors du terrible incendie du 30 décembre 1650. Nous avons eu la consolation de recevoir, de nos chères Mères de Ploërmel, en mai dernier 1877 un éloge complet de la Mère des Séraphins qui décéda environ un an et demi après son retour dans la patrie.

La famille de la Mère des Séraphins est inscrite sur le registre de nos bienfaiteurs.

Complétons cette liste de ferventes missionnaires, en nommant la Sœur MARIE DIEU DE LA RÉSURRECTION, ce « Modèle achevé d'une véritable sœur converse, aimant tendrement sa Communauté, et se dépensant sans réserve pour son avancement, esprit pacifique et bien fait, solide jugement, humeur agréable et obligeante, » fidèle image de cette Sœur Saint-Laurent qui venait de s'emparer du ciel et dont elle devait perpétuer les exemples jusqu'au siècle suivant.





AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

LE XVIII^e siècle s'ouvre avec notre première supérieure, canadienne, la Mère ANNE BOURDON DE SAINTE-AGNÈS ; c'est surtout comme annaliste que la Mère Sainte-Agnès a des droits éternels à la reconnaissance des Ursulines de Québec. Après le second incendie, elle entreprit l'immense travail de rétablir les registres, et surtout les Annales du premier demi-siècle. Elle y mit une ardeur et une persévérance admirables, accomplit son œuvre, et continua ces précieux récits jusqu'en 1711, ne posant la plume que pour le repos de son éternité.

LES MÈRES ANGÉLIQUE POISSON DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE et CATHERINE PUIGNET DE L'INCARNATION, se partagèrent à peu près le gouvernement de la Maison, dans la première partie du siècle.

La première avait échangé le manoir de Gentilly pour le cloître dès l'âge de quatorze ans et demi, sept ans avant la mort de la B. M. M. de l'Incarnation. La seconde prenait l'habit au cinquième anniversaire de cette précieuse mort, et perpétua le nom chéri de notre sainte Mère jusqu'à la fin du premier siècle de notre Maison ; elle mourut après quelques heures de maladie, le lendemain du centième anniversaire. Toutes deux nous sont présentées comme très-remarquables pour les qualités de cœur et de l'esprit, surtout pour leur éminente vertu. Sous leur administration, l'église actuelle fut achevée, mais Dieu seul sait au prix de quels sacrifices ! On avait vu les religieuses, la Supérieure en tête, se transformer en manœuvres en l'absence des ouvriers, et porter elles-mêmes les pierres et autres matériaux pour l'avancement de la Maison de Dieu.

Au milieu du siècle paraît la grande figure de la Mère MARIE MIGEON DE BRAUSAC DE LA NATIVITÉ, tante du Héros canadien de la Monongahéla de Beaujeu, bien connu des Anglais. Elle était faite pour les circonstances, et sut concilier à sa Communauté le respect et l'estime des vainqueurs. A la

prise de Québec, la Mère de la Nativité achevait son sixième triennat, mais les Supérieurs majeurs permirent de différer d'un an les élections, afin de ne rien déranger dans des circonstances aussi critiques. C'est la seule exception de ce genre dans nos Annales. La Mère de la Nativité eut à traverser de cruelles épreuves, mais en toute rencontre se maintinrent la hauteur de son intelligence et la solidité de sa vertu.

Les intéressantes Mères ESTHER WHEELWRIGHT de L'ENFANT JÉSUS et MARGUERITE DAVANNE de SAINT-LOUIS DE-GONZAGUE portent tour à tour le fardeau de la supériorité dans la dernière partie du siècle, à cette époque de poignantes anxiétés pour le peuple sous les exactions d'un gouvernement protestant, et aussi parfois de navrante misère, occasionnée principalement par la diminution de nos revenus de France. La précieuse collection des lettres de ces chères Mères à l'adresse des Ursulines de Paris, collection qui nous est revenue d'une manière providentielle en 1835, nous découvre la tendresse de leur cœur. Elles luttèrent de toute manière contre la détresse portant seules le poids de leurs angoisses, afin de ne point trop affliger leur Communauté déjà accablée de travail.

Toutes les vénérées Mères dont nous venons de parler, à l'exception de deux, ont été octogénaires, ce ne sont pourtant point là nos patriarches. Il faut au moins que nous nommions nos vénérées Mères MADELEINE AMIOT de la CONCEPTION, GENEVIÈVE BOUCHER de SAINT-PIERRE, et FRANCIS HERTEL de SAINT-EXUPÈRE, toutes trois contemporaines des précédentes, et remontant comme elles aux dernières années de plusieurs des Fondatrices.

La Mère de la Conception, qui espéra un moment voir introduire la cause de béatification de notre vénérée Mère de l'Incarnation, passa en religion dans toute l'amabilité de son esprit et de sa nature plus de soixante-dix ans. Elle avait été une des fondatrices des Ursulines des Trois-Rivières et mourut en 1747; sa nièce, M^{lle} Marie-Madeleine de Chavigny, figure à la plus ancienne page de registre de nos élèves.

Les Mères Saint-Pierre et Saint-Exupère se suivent, à quatre ans d'intervalle, depuis leur naissance jusqu'à leur entrée dans le ciel, étant toutes deux nonagénaires, et ayant passé soixante-douze ans de leur belle vie au service de Dieu.

Toutes ces femmes appartenaient à des familles de héros et de saints, anoblies par la France à cause de leur dévouement au bien de la colonie. Une partie du testament du *grand-père Boucher* (1), père de notre Mère Saint-Pierre de Boucherville, et aïeul de quatre autres de nos religieuses, a été cité dans le journal *la Femme Chrétienne*. Le père de notre Mère Saint-Exupère avait subi les tortures des Iroquois, et n'avait échappé à la mort que par miracle. Rien d'étonnant que leurs filles aient été des héroïnes à leur manière, dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. La Mère Saint-Exupère avait fait profession aux Ursulines des Trois-Rivières, en 1700; ce fut dans le désir d'un plus grand détachement de sa famille qu'elle demanda de passer à notre Communauté, peu après sa profession.

Nos chères converses seraient étonnées de ne pas rencontrer ici le nom de quelques-unes de leurs devancières. Il en est deux surtout que nous ne saurions passer sous silence : les Sœurs MARIE-ANNE RACINE DE LA RÉSURRECTION et MARIE-JOSEPH GAGNON DE SAINT-PAUL. A la mort de la première, en 1770, les regrets sont universels. « Cette plaie sera longtemps à se fermer dans nos cœurs, dit l'Annaliste; cette chère Sœur a excédé, si l'on peut dire, en charité parfaite, pour toutes ses Mères et Sœurs. Elle était instruite et eût été religieuse de cœur, si elle n'eût préféré l'état de converse, pour se maintenir dans la vie cachée avec Notre-Seigneur. Nous avions en elle une ressource pour toute chose. Elle était d'un esprit droit et humble, bienfaisant, toujours prête à rendre service. au-dedans et au-dehors, son amour pour sa Communauté la faisant travailler presque jour et nuit pour subvenir à ses besoins. C'est dans ce travail qu'elle contracta la fluxion de poitrine qui nous l'enleva en sept jours, dans la soixante-onzième année de son âge, et la cinquante-quatrième année de sa vie religieuse. La Sœur Saint-Paul est le patriarche de nos Sœurs; elle aussi vécut quatre vingt-dix ans, et elle en passa soixante-douze (1722-94) au service du bon Maître. Les Annales nous la montrent, comme la précédente, infan-

(1) Son arrière-petit fils, M. de Boucherville, est actuellement premier Ministre de notre province.

ligable au travail, multipliant ses industries pour réparer les désastres causés au Monastère par le bombardement des Anglais, passant les nuits d'orage à recueillir l'eau qui pénétrait de toutes parts par les toits, afin que les Religieuses pussent reposer. » L'Annaliste a soin de spécifier la fidélité de ces chères Sœurs à leurs exercices de piété, l'activité extérieure n'empêchant pas leur union avec Dieu.

NOS CONTEMPORAINES.

PARLOZ encore de celles à qui incombe le terrible fardeau de la responsabilité, et en qui, par conséquent, doivent se résumer les espérances et les consolations de la Religion.

Les Supérieures qui figurent au commencement de notre siècle sont les MÈRES M. ANNE-LOUISE TASCHEREAU DE FRANÇOIS-XAVIER, grande-tante de notre Archevêque actuel, et MARGUERITE MARCHAND DE SAINT-URSULE. La Mère Saint-François-Xavier terminait son second triennat quand la Mère Sainte-Ursule fut mise en charge, à l'ouverture du siècle. Un mot d'abord de cette dernière, qui devait s'emparer sitôt de son immortelle couronne. Par sa mère, M^{lle} Marguerite Boucher de Niverville, elle était arrière petite-fille du *grand-père Boucher*; ni son esprit, ni son cœur n'avaient dégénéré de ses ancêtres. Elle était au commencement de son quatrième triennat, lorsqu'une maladie des plus dangereuses, un rhumatisme inflammatoire, universel, mit fin à sa carrière. Elle n'avait que soixante ans, dont quarante-cinq de vie religieuse.

La Mère Saint-François-Xavier pouvait seule combler le vide et sécher les larmes de la Communauté; elle commença généreusement son cinquième triennat à l'âge de soixante-douze ans. Sa vocation avait été une conquête de la grâce (1).

La Mère MARIE-LOUISE M^c LANGHLIN DE SAINT-HENRI se présente maintenant à nous, telle que nous l'avons connue en 1864 et dans les années antérieures, avec son bel esprit, ses manières gracieuses et engageantes, son noble et grand cœur surtout. Appartenant à une famille mixte sous le rap-

(1) Voir sa biographie à la fin de la relation du Monastère.

port religieux, elle fut catholique par choix, et religieuse à force de courage et de persévérance. Elle est la première de nos religieuses dont l'anglais fut la langue maternelle. Aidée de bien des circonstances favorables et toutes providentielles, elle fit faire un pas immense aux études.

Le docteur M. Langhlin, son frère, établi à Paris, rendit en ce sens de grands services à notre Communauté. La Mère Saint-Henri appréciait le bonheur de la vraie foi; aussi quel n'était pas son zèle pour le salut des peuples. Nous nous permettons de citer un fait.

En 1870, le vénérable Evêque des Iles Sandwich, retournant à sa mission par le nouveau chemin de fer de San Francisco, était venu nous dire la sainte Messe, accompagné de sa petite recrue de missionnaires, quatre ecclésiastiques Français, Belges, Allemands; ses quatre religieuses, trois Françaises et une Irlandaise, étaient nos hôteses. Le matin, à table, il s'informait de M. notre Aumônier, si la Mère Saint-Henri vivait encore; il voulait, disait-il, la remercier des effets qu'elle lui avait envoyés à plusieurs reprises vers 1840. La Mère Saint-Henri profitait du départ des canots de la compagnie de la baie d'Hudson, voyage alors de six mois jusqu'à la Colombie, pour envoyer ses aumônes à la lointaine mission des Iles du Pacifique. Une de ses intentions pieuses était sans doute la conversion d'un de ses frères, protestant, gouverneur de la compagnie à la Colombie, à qui elle ne manquait jamais d'écrire en ces occasions. Sa charité et son zèle eurent leur récompense. A l'arrivée des premiers missionnaires canadiens, MM. Demers et Bolduc, M. Langhlin alla faire entre leurs mains sa profession de foi, pressé qu'il était, disait-il, par les lettres de sa sœur. L'amour de la Mère Saint-Henri pour sa vocation d'Ursuline s'étendait à tout l'Ordre, et grande fut sa joie à la nouvelle de la résurrection de nos maisons en France, après la tourmente révolutionnaire.

La Mère Saint-Henri n'était âgée que de soixante-six ans quand elle mourut.

La Mère ISABELLA M^c DONELL DE SAINT-ANDRÉ, décédée au commencement de son quatrième triennat, en 1866, était d'origine écossaise et avait été placée au Pensionnat par l'évêque missionnaire du Haut-Canada, Mgr M^c Donell, qui

songeait à faire un établissement d'Ursulines dans son diocèse. Tout alla au grand contentement du bon évêque, jusqu'à ce que sa protégée lui eût déclaré qu'elle avait intention d'être Ursuline, mais à Québec. La Communauté eût bien voulu fournir une fondation au digne évêque, mais il n'y avait pas alors assez de religieuses parlant l'anglais. La Mère Saint-André était d'un grand zèle pour la régularité et d'une aptitude remarquable pour les affaires; elle avait l'âme sensible et compatissante. A partir de l'année 1832, elle avait toujours été ou supérieure ou dépositaire, alternant avec notre vénérée Mère Saint-Gabriel Plante, que le bon Dieu nous conserve comme une relique des anciennes traditions, et encore vive et alerte malgré ses quatre vingts ans; cette chère doyenne compte soixante-quatre ans de carrière religieuse et a rempli huit triennats comme supérieure: c'est le plus long règne de nos Annales. La Mère Saint-André mourut âgée de soixante-dix ans dont elle en avait passé quarante-cinq en religion.

Notre tâche est remplie. Il nous en coûte de laisser dans le silence tant de noms auxquels la reconnaissance a élevé des monuments impérissables dans nos cœurs; mais l'histoire de notre Maison a été publiée il y a déjà quinze ans, et chacun peut y retrouver les filles de ces chrétiens d'antique race, qui ont gouverné, établi ou soutenu le pays.

Disons encore cependant que l'année 1866 fut une année de terrible épreuve; outre le décès de notre Supérieure, quatre autres religieuses nous furent enlevées; trois étaient des spécialités comme artistes. Notre aumônier actuel, M. Le Moine, disait à ce sujet: « Une Communauté qui voit des morts aussi édifiantes peut s'affliger; mais dans les desseins de la Providence, elle doit subsister longtemps. » C'était une petite prophétie. A partir de cette époque, les bâtiments du Monastère ont doublé en étendue, le nom-

bre des élèves a augmenté dans une proportion analogue, et celui des religieuses s'est élevé de 65 à 98.

En 1869 nous déplorions la perte de notre dépositaire, la Mère Luce Déligny de Sainte-Winefride, âgée de 47 ans seulement. C'était une personne de talents remarquables pour les langues et les sciences abstraites, de peu de paroles et d'un grand sens, possédant une grande placidité de caractère. Quelques jours avant sa mort, sur son lit de douleur, elle faisait encore à Monseigneur, en visite épiscopale, sa reddition de comptes. Elle a été la première directrice de l'École Normale Laval, établie en 1857 par le gouvernement provincial pour former des institutrices avec diplômes pour l'enseignement, dans les écoles de la Province.

Nous nommerons aussi nos deux contemporaines, la Mère Marguerite Cuddy de Saint-Athanase et la Sœur M. Françoise Leclaire de Saint-Alexis.

C'est le 31 juillet 1875, que la Mère Saint-Athanase a terminé sa vie de foi et de dévouement d'une manière vraiment patriarcale, nous accueillant du sourire et du geste, dans les défaillances mêmes de ses derniers moments, alors que ses lèvres se refusaient à articuler. Il y avait eu quelque chose de vraiment providentiel dans sa vocation d'Ursuline. Venue d'Irlande à l'âge d'environ 15 ans, elle fut placée au Pensionnat par un officier subalterne faisant partie d'un régiment d'Anglais stationné à Québec, dont elle avait fixé l'attention. La jeune fille, au contact des saints exemples du cloître, sentit se développer en son cœur le goût de la vie religieuse, et elle s'en expliqua à la Mère Saint-Henri. Pourquoi n'en préviendriez-vous pas le généreux militaire? repartit la bonne Mère. Elle écrivit aussitôt.

« Très-bien, répondit celui-ci, Dieu me garde de lui disputer le cœur de sa servante ! Je me charge des dépenses requises pour votre entrée en religion. »

Le zèle pour l'instruction fut en quelque sorte la passion dominante de la fervente Ursuline et son souvenir est encore tout vivant dans les différents départements de l'enseignement. Elle fut la première directrice de l'externat irlandais, ouvert en 1824. « En mourant, elle emporta dans son cœur l'amour de ses élèves, l'amour de sa patrie, l'amour de son Dieu. »

En 1859, nos bonnes converses perdirent leur aimable doyenne, la Sœur M. Françoise Leclair de Saint-Alexis. Elle était âgée de 84 ans, et était entrée en religion en 1800. Cette chère Sœur était au besoin de tous les métiers, et les ouvrages en menuiserie qui nous restent d'elle ne seraient pas désavoués par un expert. Quelle aimable obligeance, quel zèle pour l'intérêt de sa Communauté, et quelle fervente piété dans cette chère doyenne !

Nous n'avons rien dit des dévotions spéciales de nos saintes devancières ; c'est qu'elles ont toujours été les mêmes, et telles que les avait inculquées dans les cœurs noire vénérée Mère M. de l'Incarnation : amour ardent pour le Sacré-Cœur de Jésus, surtout dans le très-saint Sacrement, présentant cet apostolat de la Prière qui atteint tous les peuples, dans un dévouement complet à la sainte Eglise et à son infaillible Chef ; piété toute filiale envers Marie ; abandon complet à notre fidèle pourvoyeur saint Joseph. Nommons aussi les saints Anges, la bonne sainte Anne et les saints Protecteurs de l'Ordre. Sur ces dévotions premières, roulent nos pratiques de piété, suivant les temps et les circonstances.

Nous avons des actions de grâces, je dirais volontiers infinies, à rendre à nos vénérés Evêques et Archevêques pour leur vigilance paternelle à notre égard, ayant presque toujours daigné nous tenir lieu de supérieurs immédiats, et entrer dans le détail de nos besoins.

Pendant plus d'un siècle, les RR. PP. Jésuites ont été presque exclusivement directeurs de la Communauté. Dans la seconde partie du siècle dernier, les Messieurs du Séminaire nous assistèrent en tout, avec un zèle et une charité qui sont écrits dans nos registres et dans nos cœurs.

Nos chapelains résidants ne datent que du commencement de ce siècle. Le premier fut le R. P. Langlois qui, après quatre années d'une direction toute sainte, nous laissa pour aller s'ensevelir à la Trappe du Kentnekif (1806).

Le vénéré M. Daulé, prêtre français exilé par la Révolution, fut l'ange conducteur de notre Communauté jusqu'en 1852. Alors nous fut donné « un second Fondateur » « après la judicieuse appréciation de notre chapelain actuel : c'était le R. Thomas Magnire Vicaire-général. Ce charitable père, sans rien diminuer de son zèle pour l'observance monastique, rétablit nos affaires temporelles, alors dans un état déplorable, et organisa un plan d'études en rapport avec le réveil de l'éducation. C'est dans un travail assidu et des plus dévoués pour le bien de cette Maison qu'il atteignit sa quatre-vingtième année. Nous eûmes la consolation de l'assister pendant l'unique journée de maladie qui termina sa belle et précieuse carrière, le 17 juillet 1854.

Le 1^{er} octobre suivant, M. l'abbé G. L. Le Moine, nous était présenté par notre Evêque. Ce Prêtre dé-

voué sut continuer l'œuvre de son prédécesseur, revisa et compléta le cours d'études actuel, pressa et fit exécuter, au prix de bien des recherches et d'un immense travail de sa part, l'Histoire de notre Monastère (1), saisissant toutes les occasions de développer l'œuvre de sainte Angèle, non-seulement en faveur de notre Maison, mais à l'avantage de l'Ordre tout entier.

La grande majorité de notre famille religieuse est canadienne-française, les dix-sept religieuses qui sont de langue anglaise sont pour la plupart d'origine irlandaise, excepté trois converties de New-Hampshire et de la Caroline du Nord, et deux Écossaises de la province d'Ontario. La composition du Pensionnat, l'état du pays, nous obligent à enseigner sur le même pied les deux langues française et anglaise, ce qui est une charge très-onéreuse. Dans nos récréations, les deux langues se parlent, mais toutes les lectures et autres exercices de Communauté se font en français. Voici maintenant notre famille du Pensionnat telle qu'en cette présente année 1875-76.

| | |
|--|-----|
| 1°. Elèves pensionnaires dont nous seules faisons l'éducation..... | 270 |
| 2°. Elèves demi-pensionnaires, suivant le même cours que les pensionnaires, la musique exceptée..... | 150 |
| 3°. Pensionnaires de l'Ecole normale ayant des professeurs nommés par le Gouvernement. | 60 |
| 4°. Externat ou Ecole gratuite où les Elèves Institutrices de l'Ecole normale s'exercent à l'enseignement..... | 526 |

(1) Un abrégé de cette histoire, en anglais, sous le titre de *Glimpses of the Monastery*, imprimé aussi à Québec, a été terminé ce printemps (1877) grâce encore au zèle de notre digne Aumônier.

L'Archiconfrérie de Sainte-Angèle fut établie ici dès 1865, et elle a produit des fruits tels que dans une instruction récente, notre digne Aumônier ne craignait pas d'attribuer à l'influence bénie de cette glorieuse Mère de l'Ordre, le mouvement toujours croissant des élèves dans l'amour du Cœur de Jésus et l'ardeur pour la fréquente Communion. Le premier mardi du mois est spécialement consacré à sainte Angèle, et pendant la sainte Messe qui a été fondée par les membres de l'Archiconfrérie, les élèves font entendre leurs cantiques bien-aimés en l'honneur de leur aimable Patronne, (compositions de nos chères Sœurs de Clermont et de Blois).

Je ne parle pas de la dévotion à notre chère Mère Marie de l'Incarnation, c'est un culte de famille. Nos enfants ont-elles quelque chagrin, soupirent-elles après quelque grâce, elles vont au Tombeau comme des enfants à leur mère. On les entend dire : Je ne suis plus inquiète ; j'en ai parlé à la Mère de l'Incarnation. Elle m'arrangera bien cela.

La grande œuvre de zèle, parmi les élèves, est celle de la Sainte-Enfance. Leur bazar annuel (cloîtré, c'est-à-dire entre les seules élèves, qui en font les frais et en sont les pratiques), leur donne le moyen de faire une aumône de 200 fr. à leurs pauvres petits frères de la Chine. Elles savent même au besoin doubler la somme, comme lorsqu'elles défrayèrent les dépenses de trois zouaves Canadiens, et une autre fois elles ajoutèrent une offrande de 200 fr. pour le Saint-Père. Alors, sainte Angèle et la Mère de l'Incarnation sont prises d'assaut et se mettent vaillamment de la partie.

Une jouissance qui n'est pas rare, mais qui est toujours nouvelle, c'est la visite d'Evêques, de Prêtres

missionnaires, de Religieux, Jésuites et autres, venant tantôt des Montagnes Rocheuses, de l'Orégon, de la Rivière Rouge; tantôt des Indes, de la Chine et de la Syrie. Les élèves se réunissent alors dans la partie extérieure du parloir(1) du Pensionnat, et sont de vraies petites Gauloises, dans le charme qu'elles prennent à ces histoires des pays lointains ou à ces récits des missions sauvages, qui les reportent aux temps des martyrs du Canada et de nos premières Mères.

Le goût de la musique est très-prononcé parmi nos Canadiens, et c'est presque un fléau. Sur nos 270 pensionnaires de cette année, pas moins de 227 apprennent le piano, et un certain nombre même, deux ou trois instruments, tels que harpe, guitare, harmonium. De plus, il faut chanter, même parfois en dépit de la nature.

Vous apprendrez avec plaisir, que nos anciennes élèves ont encore part à notre sollicitude, à leur soif du Pensionnat. Nous avons mis à leur usage une bibliothèque d'environ 500 volumes, anglais et français, choisis au point de vue de leur utilité réelle; de plus, tous les ans depuis 1862, le Monastère leur est ouvert pendant quatre jours, pour les exercices de la retraite.

Terminons en souhaitant avec notre digne aumônier que la Cause dont il est depuis neuf ans le postulateur ait bientôt son effet, par la béatification et canonisation de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette béatification sera le plus beau monument du zèle de notre regretté Archevêque Monseigneur Baillangeon, et de Monseigneur A. E. Taschereau,

(1) Ce parloir occupe le 1^{er} étage d'une aile de 95 pieds sur 55. Il présente treize arches grillées, dont cinq latérales et trois de front.

Juge-Président de la Commission, pendant deux sessions entières, avant d'être élevé au siège de Québec. Elle sera aussi un monument du zèle de nombreux membres du clergé de cette ville et d'ailleurs, et de toutes les filles de sainte Angèle qui sollicitent avec tant d'ardeur cette incomparable grâce. »

A. M. D. G. — 45 juin 1877.

LA MÈRE MARGUERITE DE SAINT-ATHANASE DE FLÉCELLES.



ANCIENTE et vénérable Mère MARGUERITE DE FLÉCELLES SAINT-ATHANASE, décédée au mois de juin 1695, a pratiqué de hautes vertus, et mérité bien de beau souvenir qu'une constante tradition a conservé d'elle au vieux Monastère. Nous allons esquisser sa notice biographique, citant d'abord le témoignage que lui rendent les Ursulines du grand couvent de Paris, dont elle était professe. C'est dans une lettre de la révérende Mère Bruscoly, supérieure, que nous avons puisé les détails suivants :

« La Mère Marguerite de Flécelles est née le 28 mars 1614; elle était d'une famille très-connue dans Paris, par les charges considérables dans la robe qu'elle y a exercées avec honneur. Elle fut, mise jeune pensionnaire chez nous, et dès lors son excellent caractère promit de réaliser parfaitement toutes nos espérances. Son humeur était gaie et accommodante, son caractère agréable et modeste, et ses manières si gracieuses et si prévenantes, qu'elle gagnait tout d'abord l'estime et la confiance de ceux qui l'entouraient.

« Mais l'Époux céleste voulait posséder seul un cœur si bien fait, et, dès sa jeunesse, il l'appela à son service. Voyant que sa famille lui donnait la liberté de choisir, un état de vie, elle prit l'habit de notre Ordre avec une ferveur d'ange, et continua ainsi son noviciat. Elle était douée d'une intelligence et d'une pénétration peu communes, et on remarqua en elle une grande facilité à s'appliquer aux études les plus difficiles, une

mémoire heureuse et une vivacité d'esprit peu ordinaire. Avec cela, la bonté de son cœur se manifestait de jour en jour: son exactitude aux observances régulières était inviolable; et son attention à la présence de Dieu la portait à s'exercer continuellement aux vertus propres de notre saint état. Cependant cette âme si parfaite qui, dès le commencement de sa vie religieuse, s'efforçait d'atteindre la voie des plus saints, se vit attaquée après sa profession de peines d'esprit si violentes, qu'elle ne savait que devenir. Au milieu de ses angoisses, elle entendit une voix intérieure qui lui suggérait de se consacrer par vœu à la mission du Canada; elle le fit sans délai, et son âme, soudain inondée de joie, se sentit en même temps fortifiée d'une ferme résolution d'exécuter ce qu'elle venait de promettre à Dieu. Puis, se souvenant que la bénédiction du ciel couronne toujours les œuvres qui ont l'approbation de l'obéissance, elle alla trouver sa supérieure et lui rendit compte de tout. Il est aisé de juger quelle fut la joie de la Mère Béron de Sainte-Madeleine, d'avoir à sa disposition un sujet si rare et si propre au grand dessein qu'on avait concerté d'envoyer des Ursulines en Canada, où la Mère Marie de l'Incarnation avec M^{me} de la Peltrie et ses deux autres compagnes, travaillaient déjà à l'instruction des sauvages avec tant de zèle et de succès. »

Le 12 juin 1645, la Mère de l'Incarnation achevait son second triennat comme supérieure. Les Constitutions des Ursulines ne permettant pas un plus long exercice de cette charge, on élut une nouvelle supérieure qui fut la Mère Saint-Athanase. Voici ce que dit à ce sujet notre vénérée Mère de l'Incarnation : « Nous avons fait notre élection, après laquelle je soupirais depuis longtemps. Notre-Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme il a fait en toutes celles d'importance que nous avons : car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il veut; cela est ravissant, et nos Pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses congrégations, mais, quelque différentes que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma révérende Mère de Saint-Athanase,

qui est une excellente fille de la Congrégation de Paris; elle s'est toujours parfaitement bien comportée, et c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. »

La Mère de l'Incarnation et la Mère Saint-Athanase se succédèrent de six en six ans, jusqu'à ce que la mort eut privé la Communauté des services inappréciables de notre Vénéralle Mère.

Voyons maintenant comment nos Mémoires résument les vertus de la Mère de Flécelles.

« La Mère Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase, chargée d'années et de mérites, tomba malade le 28 mai 1695, dans la quatre-vingt-unième année de son âge. Quoiqu'elle se fût trouvée assez mal le 27 au soir, elle ne laissa pas de se lever à quatre heures, et d'aller se prosterner devant le Saint-Sacrement à son ordinaire. Vers cinq heures, l'on s'aperçut qu'elle avait peine à se soutenir. L'infirmière la conduisit hors du chœur et la presse de se mettre au lit, mais elle répond que cette indisposition ne sera rien. Dans l'après-midi, elle alla trouver le Père Germain au confessionnal, et quoiqu'elle eût la fièvre, elle reçut la sainte Communion le lendemain au chœur. Sa nature forte et courageuse lutta encore contre le mal qui l'accablait durant trois jours, mais le mercredi, un redoublement de fièvre, une plus forte oppression de poitrine et quelques autres accidents, rendirent visibles les symptômes de la mort. Connaissant son état, la Mère Saint-Athanase demanda les derniers Sacrements, et les reçut avec une piété exemplaire. Quoiqu'elle fût tout absorbée en Dieu et dans de grandes douleurs, elle ne laissait pas de recevoir avec une affabilité charmante les visites de ses Sœurs. L'une de nous s'étant aperçue que la force de la fièvre lui donnait une soif ardente, lui en fit l'observation; mais elle répondit par cette parole si pleine de sens : « J'ai bien une autre soif. » La Supérieure lui répliqua : « Ma Mère, vous avez soif de souffrir, de glorifier Dieu, de lui gagner des âmes! » A cela, elle répondit avec force : « Oui, oui, j'ai soif de glorifier Dieu, et de l'aimer! » Puis elle prononça ce verset des Psaumes : *In terra deserta et in via et in aquosa*, etc... Ainsi elle passa les derniers moments de sa vie dans cette

communication donnée et intime avec Dieu qui lui était habituelle, et après avoir prononcé trois fois avec une dévotion sensible le sacré Nom de Jésus; elle expira sans agonie, le 3 juin 1695, soixante-troisième anniversaire de sa profession religieuse.

La Mère Saint-Athanase nous a toujours offert dans sa conduite le modèle d'une parfaite Ursuline. Ce fut l'ambour de la vertu d'humilité qui la porta en 1682, à faire des instances auprès de Mgr de Laval pour obtenir la grâce de ne pas concourir pour l'élection de la supérieure.

Cette excellente Mère portait jusqu'au scrupule l'ambour de la pauvreté religieuse; et jamais nous ne lui avons vu s'approprier aucune chose de tout ce qu'on lui envoyait de France; son unique plaisir était de laisser aux autres l'usage de ce qui lui venait de ses parents. Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes était le mobile de toutes ses actions.

Ayant exercé la charge de supérieure durant dix-huit années, et celle d'assistante douze ans, elle se regardait cependant comme la servante des Sœurs, se rendant toujours la première aux travaux communs. Quand nous cherchions des prétextes pour l'éloigner de la lessive et des lieux de travail, elle nous faisait tant d'instances qu'il fallait céder à ses desirs pour ne pas la contrister. Son obéissance était entière et parfaite, et embrassait les plus petites choses comme les plus grandes; amie de l'austérité; son jeûne eût été continué, si la permission lui en avait été donnée, et elle jeûnait encore le jour qu'elle tomba malade. Ses meubles les plus riches étaient ses instruments de pénitence, et quand on lui représentait que son grand âge la dispensait des haïres et des cilices, elle répondait agréablement: Mes petites Sœurs, il faut aller jusqu'au bout, et ne point donner de repos à la nature facile et paresseuse.

Je ne dois pas oublier ici la générosité envers Dieu dont elle fit preuve dans nos deux incendies. Ce n'était pas assez pour elle de se soumettre à la divine Providence en tout ce qui nous arrivait de fâcheux, il lui fallait de plus entraîner les autres, par ses paroles, à entrer dans cette voie d'abandon à la divine volonté qui faisait son propre bonheur. Le zèle de la Mère

Saint-Athanase pour la conversion des sauvages était tout à fait admirable, et pour l'obtenir du ciel elle n'épargnait ni prières, ni pénitences. Mais les délices de son cœur étaient l'instruction de la jeunesse, et celle des filles sauvages en particulier. Durant les heures de classe, c'était là qu'il fallait la chercher, et ce zèle rempli tous les jours de sa vie, si l'on en excepte les six derniers mois.

La Mère Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase sera toujours regardée comme une insigne bienfaitrice de ce Monastère de Québec, et le Seigneur qui, seul, connaît combien nous lui sommes redevables, la récompense maintenant, comme nous l'espérons. »

LA MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE DAVANNE.

LA MÈRE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE! Oh! que de fois ce nom s'est rencontré dans la bouche de nos Anciennes. Il s'en échappait, suave et doux, comme les écrits qui nous sont restés de cette admirable supérieure. Essayons donc de retracer les traditions, qui nous ont été transmises au sujet de cette chère Mère, traditions qui étaient de nature à ne pas s'effacer facilement de la mémoire.

Née à Paris en 1719, M^{lle} MARIE-MARGUERITE DAVANNE passa ses premières années dans la capitale; mais, par suite de spéculations commerciales où s'était inconsidérément jeté son père, toute la famille dut bientôt venir en Amérique, et M. Davanne finit par s'établir à Québec. Domicilié à la Basse-Ville, sa famille recouvrait l'aisance et le bonheur, quand de nouvelles pertes l'obligèrent à entreprendre le voyage des Indes qui devait être si funeste à lui et aux siens. A son départ, M. Davanne avait assuré qu'il serait de retour avant un an; mais l'année se passa, et plusieurs autres encore, et aucune nouvelle ne parvint à Québec, ni de l'infortuné voyageur, ni du vaisseau sur lequel il s'était embarqué: tout le monde s'accordait à dire qu'il avait infailliblement péri. La jeune femme, ne doutant plus qu'elle ne fût réellement veuve, se décida à retourner dans sa patrie, espérant au moins obtenir quelques renseignements sur la fin tragique de son mari. M^{lle} Davanne, qui avait toujours nourri dans son cœur le dé-

sir de se consacrer à Dieu dans notre Monastère, où elle avait suivi son cours d'études, supplia sa mère de la laisser à Québec. Cette pauvre mère, éprouvée dans ses affections les plus vives comme les plus légitimes, se résigna à ce grand sacrifice, et apportant à sa fille bien-aimée son portrait peint à l'huile: « Gardez cette peinture, lui dit-elle. Puisque vous n'avez plus de père, il est juste que vous ayez du moins près de vous le portrait de votre mère. » Quelques jours après, M^{me} Davanne s'embarquait pour la France, et sa fille franchissait le seuil de notre noviciat.

Pour peu que l'on ait pénétré dans le cœur si expansif et si aimant de la Mère Saint-Louis de Gonzague, on peut entrevoir quel degré d'amour de Dieu devait déjà transporter la jeune débutante de dix-huit ans. A cet âge où les sentiments du cœur sont si vifs, et les rêves d'avenir si séduisants, surtout quand on réunit en soi ce que le monde appelle beauté, esprit et grâces; quitter ainsi et patrie et famille, s'en isoler volontairement à plus de mille lieues, ce n'est certainement pas l'ouvrage d'une âme ordinaire. Mais que ne fait pas l'amour divin dans une âme éprise des beautés et des bontés de son Dieu! Celui qui aime vole, court, il est dans la joie; il est libre, rien ne le retient... Il donne tout pour le tout.

A Paris comme à Québec, il fut impossible à M^{me} Davanne de recueillir aucun détail sur le sort de son mari; mais son esprit et sa rare beauté, lui tenant lieu de cette ceinture d'or dont les hommes sont d'ordinaire si avides, elle se vit bientôt entourée de nombreux admirateurs. Des amis officieux, empressés comme toujours lorsqu'il s'agit d'alliances humaines, s'efforcèrent de lui persuader que, dans sa position, il lui était non-seulement permis, mais encore avantageux, de passer à de secondes noces. Pour son malheur, la jeune femme qui pouvait avoir trente-six ans environ, prêta trop volontiers l'oreille à ces discours insidieux, et son mariage avec un opulent Parisien, fut célébré peu après avec de grandes réjouissances.

A peine l'écho des brillantes noces s'était-il évanoui, qu'un bruit sourd et vague commença à révéler un terrible mystère... son premier mari n'était pas mort! M. Davanne avait été naufragé et complètement ruiné; mais, à force de cou-

rage et de persévérance, il était enfin parvenu à rétablir en grande partie sa fortune. Bien des fois, pendant cet intervalle, il avait douté de ses nouvelles; mais, par une fatalité inexplicable, ses lettres n'étaient jamais parvenues à leur destination. Ayant appris le retour de sa femme à Paris, il s'empressait de l'y aller rejoindre, dans la perspective d'un avenir plus stable et plus heureux, quand, ayant touché le sol de la France, il apprit, chemin faisant, la nouvelle accablante des noces qui venaient de se faire! Trop hors de lui pour réfléchir aux circonstances qui pouvaient atténuer l'inconsidération de sa femme, il précipite sa marche, décidé à tirer une vengeance éclatante de ce qu'il croyait être une infidélité. Sa cause est aussitôt soumise aux tribunaux de la justice; il obtient des lettres de cachet qui l'autorisent à faire enfermer dans un couvent, en qualité de pensionnaire perpétuelle, celle dont la conduite venait d'empoisonner ses jours. M^{me} de ** fut donc arrachée de sa somptueuse demeure, et mise en réclusion complète.

Sa fille bien-aimée, dont l'existence s'écoulait libre et joyeuse sous le regard de Dieu dans l'enceinte de Sainte-Ursule, était loin de soupçonner de si poignantes vicissitudes. Cependant, comme la flèche rapide, la déchirante nouvelle traversait l'espace pour la frapper.

Un soir on vient frapper à la porte du Monastère, et l'on demande à voir la jeune Sœur Saint-Louis de Gonzague, à qui l'on remet des lettres de France. Toute joyeuse, elle les porte à la Mère supérieure, qui s'empresse de les ouvrir pour les parcourir avec elle. O surprise, ô douleur! Le désespoir de son père, l'infortune de sa mère, c'en était trop pour sa tendresse; tout en élevant au ciel ses regards et son cœur, elle tombe sans mouvement et sans vie... Elle revient enfin à elle-même, et d'abondantes larmes soulagent son cœur oppressé. On lui persuade de prendre quelque repos, et elle se retire dans sa cellule. Oh! que les heures pénibles de cette nuit s'écoulèrent lentement!... La jeune novice, aux cheveux noirs d'ébène, avait le lendemain la chevelure aussi blanche que la neige de nos montagnes.

Cette épreuve était bien propre à lui faire apprécier de plus en plus le choix qu'elle avait fait en prenant le Seigneur

pour partage. « C'est à l'âge de vingt-un ans, disait-elle dans la suite, que j'ai connu à sa juste valeur le bonheur de la vie religieuse. »

La tradition ne nous a rien transmis de plus sur M. et M^{me} Davanne; il paraîtrait qu'ils n'existaient plus à la conquête. Cependant, la Mère Saint-Louis de Gonzague avait continué de croître dans toutes les vertus qui font la parfaite religieuse, et en 1766, la Communauté la choisissait pour supérieure, choix qui fut justifié sous tous les rapports. Sa correspondance offre un caractère tout particulier d'abondance, de délicatesse et de chaleur de sentiment. A partir de 1766 jusqu'à la Révolution française, dans quelque emploi qu'elle se trouve, son cœur l'entraîne dans l'expansion de sa gratitude envers nos bienfaitrices de Paris. A la solution des affaires avec le seigneur de Saint-Aubin : « Oui, oui, mon aimable chère Mère, écrivait-elle, nous vous sommes redevables d'avoir eu le talent de si bien prendre notre gentilhomme pour le rendre à jubé et lui faire entendre raison. » Et au sujet du retard dans le paiement dont s'affligeaient les Ursulines de Paris : « J'aime mieux tout perdre que de vous occasionner le moindre déplaisir... Quoiqu'il en soit, j'ai admiré et j'admire encore la conduite de l'adorable Providence, qui a permis sans doute ces délais pour nous faire toucher cette somme au moment où nous étions dans une plus grande gêne. » Il est gracieux de vous rendre quelque petits services, lui répondait la Mère Sainte-Saturine; vous savez y donner un prix qui augmente de beaucoup la satisfaction que j'éprouve à vous être utile, et qui me met tout à fait à l'aise... »

Cette ouverture de cœur était propre à faire naître la plus douce intimité : aussi la Mère Sainte-Saturine en lui rendant compte des bons services du curé de Saint-Aubin, lui conseillait-elle d'écrire à ce généreux ami, que cela lui ferait plaisir, et notre Mère répondait aussitôt : « Vous voyez, mon aimable chère Mère, que je fais tout ce que vous m'indiquez, puisque vous trouverez ci-joint une lettre pour notre vénéré curé. Comme j'ignore son nom, je vous prie d'y mettre l'adresse, au cas que vous jugiez à propos de l'envoyer. Je ne l'ai pas cachetée pour que vous en füssiez la lecture... S'il y

a quelque chose qui puisse vous faire plaisir ainsi qu'à lui, vous ne pouvez nous en faire un plus grand que d'agir librement avec nous. »

La Mère Saint-Louis de Gonzague fut de nouveau élue supérieure en 1772 et en 1775. « Je vous recommande nos élections, écrivait-elle à cette dernière date, afin que Dieu y préside et mette en place une personne qui puisse réparer les fautes que je dois avoir faites. » Et au printemps suivant : « Nos élections ont eu lieu et leur temps, le 15 décembre, au milieu du bruit des canons qui était très-vif. La Providence a permis que la houlette me soit dévélue; triste houlette dans des temps aussi critiques! les inquiétudes ne nous manquent pas. »

M. Xillars, à cette même date, 1776, lui écrivait : Ma révérende Mère, je suis charmé que la Providence vous ait rendu le moyen de continuer à être utile à votre Monastère, en vous remettant en place. Vous avez le zèle et les lumières nécessaires pour la bien remplir, et votre union avec Dieu vous obtiendra cette grâce précieuse.

En 1779, la bonne Mère annonçait ainsi son élection à la charge de dépositaire : « Vous voyez qu'au lieu de jouir de la retraite comme je m'en flattais, je suis tombée dans un chaos d'où je ne sais comment je me tirerai, n'ayant aucune capacité pour bien remplir ce triste coin. Pour comble de bonheur, nos récoltes ont manqué par suite des chaleurs excessives et du défaut de pluie pendant plus de six semaines. Ce mal qui est commun à tout le pays, se joint à la guerre qui, dit-on, est déclarée en Europe. Heureuses si les peines et les adversités de cette vie nous conduisent au bonheur de l'autre! »

La Mère Saint-Louis de Gonzague, dont la pénétration était remarquable et les avis précieux en tout, s'entendait particulièrement dans ces vues d'ensemble si essentielles au gouvernement d'une maison; mais les détails des comptes, le maniement du temporel, la fatiguaient singulièrement. « Je me recommande à vos ferventes prières, écrivait-elle en 1781, étant comme je l'espère sur le point de remettre la bourse et le poste le 15 décembre prochain. » La bien-aimée Mère fut exaucée; mais ce ne fut que pour reprendre de nouveau la

houlette: « Je vous faisais part de la satisfaction que j'aurais d'être du nombre des officiers réformés, pour jouir enfin de la tranquillité. Les vues de la Communauté n'ont pas été conformes aux miennes, et me voilà de nouveau chargée du fardeau. Vos saintes prières m'obtiendront les grâces dont j'ai besoin, pour remplir dans toute son étendue une charge que je voudrais voir sur les épaules de quelque autre. . . »

Au reste, dans quelques difficultés que se trouvât cette chère Mère, elle ne perdait jamais ni sa douceur, ni son amabilité, ni sa confiance en la divine Providence. « On me dit que la paix est sur le point de se faire (1), je le souhaite fort et le désire, mais en même temps je l'apprends. Que n'ai-je pour un moment l'entrée du Cabinet! Je produirais mes pensées, non en esprit politique, mais en bonne religieuse. Comme la chose n'est pas de mon ressort, je m'abandonne à l'aimable Providence, et profite de l'occasion qu'elle me fournit pour vous dire mille choses, mais surtout que j'ai une faim insatiable de recevoir de vos chères nouvelles, dont nous sommes privées depuis trois ans. Les miennes peuvent avoir eu le même sort, et c'est ce qui m'afflige, ma tout aimable chère Mère. Recevez donc la continuation de notre sincère et vive reconnaissance, pour toutes les sollicitudes que votre charité vous fait donner à de pauvres filles qui sont au bout du monde, et que le malheur des temps prive de la douce consolation d'avoir de vos nouvelles et de vous exprimer les vœux que nous formons pour nos bienfaitrices. »

Les élections du 15 décembre 1787 donnèrent enfin un peu de repos à l'aimable Mère. « Grâce à Dieu, disait-elle, dans sa profonde et sincère humilité, mes Sœurs ont rendu justice à mon peu de capacité. Mon âge de soixante-neuf ans, joint à des maux d'estomac et à des douleurs de rhumatisme qui me saisissent à l'heure où j'y pense le moins, méritaient que je fusse neutre; cependant on a voulu me mettre au Noviciat. La famille n'est pas grande: trois professes de chœur et deux converses. »

On peut juger de sa tendresse pour l'intéressante petite troupe qu'elle devait élever à la hauteur des vertus religieuses.

(1) C'était en 1785.

ses par ses lettres à sa correspondante parisienne (1). « Mille assurances de respect profond à *notre* chère Mère supérieure, et à *toutes nos Mères et Sœurs, sans oublier vos chères filles* du noviciat, que j'embrasse et salue de toute l'étendue de mon cœur. Je leur souhaite bien de la ferveur et de la persévérance dans leur glorieuse entreprise. » Ailleurs : « Ne m'oubliez pas auprès de vos chères filles, que je porte toutes dans mon cœur, et aux prières desquelles je me recommande. J'en ai grand besoin, et aspire fort à la vie privée, afin de pouvoir faire pénitence. »

Cette vie privée se fit longtemps attendre, puisque la bonne Mère ne laissa le noviciat en 1793, que pour occuper la place d'assistante. Sa santé cependant avait sensiblement diminué. Dès 1786, elle écrivait : « Le plaisir que je ressens de vous savoir bien portantes n'est pas un des moindres; je prie Dieu qu'il vous continue cette bénédiction. Il n'en a pas été ainsi de notre Communauté depuis l'automne dernier. Le 8 décembre, nous perdîmes une de nos religieuses, âgée de 48 ans; d'autres ont essuyé les fièvres rouges et ont été bien en danger, mais, grâce à Dieu, elles s'en sont tirées. J'ai aussi payé le tribut, non par les fièvres, mais par la jaunisse, qui voulait s'emparer de moi; ce qui m'a arrêtée l'espace de deux mois cet été. Voilà, ma chère Mère, comme nous avons passé l'hiver et une partie de l'été. Cela nous annonce qu'il faut se tenir prêt et se conformer à tout ce que Dieu veut faire de nous, s'abandonner à son aimable Providence. Que son saint nom soit béni! » On répondait de Paris : « Il me paraît que Dieu vous partage en favorite, puisqu'il ne vous a point épargné les croix. Je n'ai point été surprise que vous ayez succombé, après les inquiétudes que vous a occasionnées la maladie de vos chères et respectables filles. Votre tendre et bon cœur doit avoir bien pâti; votre maladie en est un sûr garant. »

La bonne Mère écrivait en 1787: « Le 8 janvier, j'ai été obligée de me rendre à l'infirmerie pour un mal de tête si considérable que je ne savais plus où j'en étais, tant les douleurs étaient violentes. C'était une suite, disait-on, de la maladie que ja-

(1) Comme elle, maitresse des novices.

vais eue l'été précédent. Le tout s'est terminé par un abcès dans la tête, qui m'a retenue deux mois dans la souffrance, mais qui, grâce à Dieu, ne m'a laissé qu'une petite surdité dans une oreille : nouvelle annonce qu'il faut se tenir prête; c'est pourquoi je me flatte, ma chère Mère, que vous m'accorderez quelque souvenir particulier devant Dieu. Je redouë beaucoup l'hiver; le dernier a été si froid, que les anciens ne se rappellent point en avoir vu de semblable. Les ouragans ont été fréquents et terribles; grand nombre de vaisseaux ont fait naufrage, et bien des familles sont affligées, tant par la perte de leurs biens que par celle de leurs parents. Notre pauvre pays n'est qu'un tissu d'afflictions et nous en avons notre part. Dieu soit béni de tout! Pourvu que nous soyons toujours soumises à ses divines volontés, cela nous suffit. »

Mais, assez; nous nous complaisons trop peut-être dans le charme qu'éprouve notre cœur à recueillir ce qui peut révéler, même dans les moindres détails, les traits caractéristiques de nos bien-aimées devancières, de celles surtout qui ont porté le poids du gouvernement et fourni une longue carrière. Notre âme s'est si souvent émue au portrait que l'on nous traçait de cette vénérée Mère Saint-Louis de Gonzague! Que de fois notre imagination ne s'est-elle pas représenté cet extérieur ravissant de grâce et de simplicité, cette figure d'une beauté remarquable par la disposition des traits, mais plus belle infiniment par un mélange de douceur et de bonté, de candeur et de modestie... Vive et spirituelle, sa conversation avait un charme infini; la parole chez elle ne faisait défaut ni aux conceptions de son esprit, ni aux inspirations de son cœur. Et quel trésor que ce cœur qui débordait de toutes parts, et auquel les vertus religieuses avaient imprimé un cachet tout divin! A 80 ans, son amabilité et sa ferveur semblaient dire encore avec l'auteur du livre de l'Imitation: « L'amour ne sent point sa charge, il ne compte point le travail. L'amour est actif, sincère, pieux, gai et agréable; il est fort, il est patient, il est fidèle, il est prudent, il est persévérant, il est courageux et ne se cherche jamais lui-même... Comme une vive flamme et un flambeau ardent, il se fait passage en haut et y monte sans obstacle... C'est un grand cri qui va jusqu'aux oreilles de Dieu, que cette ardente af-

fection d'une âme qui lui dit : Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous. »

Ainsi se dilatait et s'élevait sans cesse cette belle âme, sous l'ardeur de la charité divine. Aux élections du 16 décembre 1799, la vénérable octogénaire put enfin se féliciter d'être rentrée dans cette « aimable vie privée » après laquelle elle soupirait depuis si longtemps, et « où elle n'aurait plus à s'occuper que de faire pénitence. » Mais le Conseil du Monastère n'était pas aussi disposé à se passer de son expérience; comment obvier à cette difficulté? La Supérieure nouvellement élue, la Mère Marguerite Marchand de Sainte-Ursule, trouva le remède. Trois jours après les élections, à la grande surprise de son humilité, on remettait à la Mère Saint-Louis de Gonzague l'ordonnance suivante :

« Donné à Québec sous le sceau du diocèse, le seing de notre G. Vicaire (J. O. Plessis) et le contre-seing de notre Secrétaire (Ths. Maguire, Ptre.)

« Comme il est arrivé par le sort des élections de votre Communauté, que la Révérende Mère Saint-Louis de Gonzague n'a été chargée d'aucun office, à raison, sans doute, de ses infirmités, et que néanmoins il est essentiel au bien du Monastère de profiter encore des lumières et de la longue expérience de cette ancienne et vénérable religieuse, qui a occupé les postes les plus importants de la Maison aussi longtemps que sa santé et ses forces ont permis de l'y employer : nous avons cru devoir régler et ordonner, réglons et ordonnons ce qui suit : savoir, que toutes les fois que la Révérende Mère Supérieure assemblera les discrètes pour quelque affaire que ce soit, ladite Mère Saint-Louis de Gonzague sera appelée auxdites assemblées et priée d'y donner son avis, auquel on aura le même égard qu'à celui de toute autre discrète, dérogeant pour cet article, et par considération pour les longs et importants services de ladite Mère, aux Constitutions du Monastère, qui supposent le Discretoire composé de sept personnes seulement.

« Sera la présente Ordonnance lue dans l'assemblée des discrètes, signifiée à ladite Mère Saint-Louis de Gonzague et conservée aux Archives du Monastère, »

Les sentiments de notre Mère à cette nouvelle la rendirent

encore plus chère à la Communauté, et c'était avec une touchante tendresse que dans la dernière année de sa vie où elle ne pouvait plus marcher, ses Sœurs la transportaient dans son fauteuil au lieu des réunions du Conseil.

Le 23 mars 1802, la Communauté pleurait la perte de cette vénérable doyenne. Frappée d'apoplexie, elle ne put recevoir que l'Extrême-Onction, et expira deux jours après dans sa quatre-vingt-troisième année.

Deux ans avant son heureux passage du Monastère au ciel, la Mère Saint-Louis de Gonzague avait fêté son jubilé de soixante ans. Dès la veille à midi la Communauté s'était assemblée dans la grande salle pour chanter l'*Ecce quam bonum*, souvenir si touchant de cette première offrande, où la jeune vierge vouait irrévocablement à Dieu sa jeunesse, son cœur et ses espérances; et pendant ce chant qui faisait couler bien des larmes d'attendrissement, on saluait avec cordialité la vénérable octogénaire, ainsi que l'avait fait 60 ans auparavant une autre génération de religieuses.

Après cette première démonstration, ouverture d'une fête toute de paix et d'amour, on laissa retourner à sa solitude et à ses brûlants colloques avec le divin Epoux la vénérable Jubilaire, et cependant tout était en émoi au Monastère pour préparer la joyeuse soirée, et les jeunes religieuses s'appliquaient à orner la salle de Communauté.

Déjà le son des instruments prélude aux doux concerts : et quelle n'eût pas la surprise de la « tout aimable chère Mère, » lorsque, arrivant à la porte de la Communauté, toute grande ouverte pour elle, elle distingue dans le luminaires qui éclaire la salle son nom écrit en toutes lettres, par l'ingénieuse disposition de plus de cent cinquante flambeaux ardents, tandis que le chiffre 30 resplendit au haut du baldaquin, où les girandoles et les guirlandes s'entrelacent avec une grâce parfaite. Mais le plus bel ornement fut sans contredit l'aimable et digne Jubilaire, quand, installée sur son siège d'honneur, on la vit souriante et gracieuse comme à vingt ans, répondant avec un charmant à-propos à toutes les félicitations qui lui étaient adressées. Chansons, stances, sonnets, pastorales, tout s'unit pour embellir ce jour. Les charmantes poésies du R. P. Glapion, composées pour la

circonstance, égayèrent tout particulièrement la soixantaine de la chère Mère Saint-Louis.

LA MÈRE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER TASCHEREAU.

LA MÈRE ANNE-LOUISE TASCHEREAU DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER naquit à Québec en 1743. Issue des parents les mieux qualifiés de cette ville, et en même temps les plus remplis de probité, elle reçut dès le bas-âge les meilleures impressions pour le bien, ce qui, joint à un excellent naturel, devait amener les résultats les plus heureux. Sa plus tendre enfance fut confiée à la garde du cloître, puisque dès l'âge de cinq ans elle se trouvait à nos classes. Elle grandit dans la crainte de Dieu et dans l'amour de ses devoirs, progressant dans la science, en même temps que dans la piété. Ses maîtresses, qui voyaient avec consolation se développer « ses excellentes qualités et se manifester toujours davantage la bonté de son caractère, » trouvaient en elle « la vocation ne peut venir que de Dieu, » elles se gardèrent bien, comme le recommande notre Règle, d'y inviter la jeune Demoiselle qui, du reste, ne manifestait aucune inclination de se fixer dans le cloître. Elle aimait la vie du Pensionnat, mais elle ne dédaignait pas non plus les plaisirs du monde, sa vivacité naturelle lui faisant même anticiper les jouissances de cette prétendue liberté dont on se flatte quelquefois, au sortir du convent. A peine âgée de quinze ans, M^{lle} Taschereau avait déjà franchi le seuil du Monastère. Elle était pieuse, dit l'Annaliste ; cependant le monde et ses plaisirs eurent pour elle des attraits et jusqu'à l'âge de vingt ans, il sut lui plaire ; mais le divin Epoux voulant se l'attacher, l'attira fortement à Lui. C'était pendant la grande Neuvaine de saint François-Xavier en 1764 ; le prédicateur, le R. P. Le Franc S. J., appuyait avec force sur la nécessité du salut : « Si votre pied, si votre main, si votre œil vous scandalisent, coupez, arrachez et jetez loin de vous » ces occasions de péché. Une voix intérieure parlait encore plus énergiquement au cœur de la jeune fille ; un nouvel aliment s'offrait à son ardeur, celui de la gloire de Dieu et du salut des âmes. La réflexion et le

silence, agissant sur elle aussi bien que les exemples du grand Apôtre des Indes, la victoire fut complète. D'abord éclairée et frappée de l'inutilité de tant de moments donnés au plaisir et au monde, elle va se jeter aux pieds du saint prédicateur, lui fait une confession générale, et d'après ses conseils se décide à se donner tout à Dieu. Ce n'était pas une âme à changer à demi : bien loin de remettre à un autre temps l'exécution de son projet, elle craint de laisser échapper le moment de la grâce, et aussitôt dispose tout pour en venir à l'accomplissement ; sa famille est prévenue de sa résolution, et quelques semaines seulement après cette mémorable Neuvaine, elle laisse le monde et ce qu'elle y avait de plus cher, pour venir se renfermer dans l'arche, afin d'assurer son salut en suivant de plus près les traces de Notre-Seigneur. Ce fut le 13 mai qu'elle fit ce grand pas et qu'elle choisit notre Monastère pour son cher séjour jusqu'à l'éternité, y entrant avec un courage et une joie qui ne pouvaient venir que du Saint-Esprit et qui durent plaire à Celui qui l'avait attirée à lui par les charmes de sa grâce victorieuse.

Jamais postulante, jamais novice ne fut plus fervente, et comme elle avait reçu l'impression de sa vocation à l'état religieux par l'intercession de saint François-Xavier, elle désira porter son nom et le prit pour modèle de son ardeur au service de Dieu. Sous de si heureux auspices, elle devint une règle vivante ; on la vit courir plutôt que marcher au chemin de la perfection, s'avancant sans cesse de vertus en vertus.

L'entrée de cette nouvelle fille d'Ursule était sans doute une acquisition pour la Communauté, et le monde le disait hautement ; mais les idées de la fervente novice étaient bien différentes : elle savait que Dieu n'a besoin de personne pour accomplir ses œuvres, et qu'il changerait plutôt des « pierres en enfants d'Abraham, » si par notre présomption nous nous rendions indignes d'être des instruments de sa gloire. Ce fut dans ces sentiments que le 12 août 1766 M^{lle} Taschereau fit ses Vœux entre les mains de Mgr Briand, et en présence d'un grand nombre de parents et d'amis réunis dans la chapelle.

D'un naturel vif et bouillant, la fervente novice se porta à se vaincre elle-même ; docile à la grâce et à ses supérieures, fidèle en tout, zélée pour son avancement spirituel, elle se

fit une loi de ne rien accorder à son naturel, et par de continuelles violences elle s'en rendit complètement victorieuse.

Exercée à la vertu, douée de talents naturels et acquis, elle ne fut pas oubliée dans la distribution des offices du Monastère. Après avoir été longtemps employée à l'Institut, pour lequel elle avait un talent tout particulier, elle fut nommée maîtresse générale en même temps que sacristine, puis cellière, et enfin dépositaire en 1787.

Placée à la tête de la Maison de 1793 à 1799, et de nouveau de 1805 à 1811 elle fit ressortir son talent pour le bon ordre et le gouvernement et son amour pour les traditions primitives et la pratique de la sainte pauvreté. Au sujet de nos sièges de bois, tant admirés de Mgr Plessis, elle disait un jour: « J'aimerais mieux voir détruire le Monastère que de les voir jamais remplacés par des sièges rembourrés. » La Mère Saint-Henri se plaisait à raconter la verte réprimande qu'elle reçut un jour de la vénérable doyenne. « Étant jeune dépositaire, disait l'aimable Mère, j'avais acheté quelques belles tasses bleues qu'un étranger était venu m'offrir au dépôt, et, pensant faire plaisir à la Mère Saint-Xavier, je les fis aussitôt porter à l'infirmerie. La bonne Mère ne les eut pas plutôt aperçues qu'elle m'envoya chercher, et après m'avoir fait une sévère leçon, elle exigea de moi la promesse de ne jamais faire pour les religieuses des dépenses de cette nature, ajoutant que ces délicatesses n'étaient propres qu'à éloigner de l'esprit de pauvreté. Sa vigilance s'étendait à tout. Elle aimait à voir les jeunes s'accoutumer à être fidèles dans les plus petites choses. Une novice, ayant un jour oublié de remettre à sa place au chœur un prie-Dieu dont elle s'était chargée, la Mère Saint-Xavier l'appelle aussitôt et lui dit. « Mon enfant, vous avez tort de manquer ainsi dans les petites choses. » Cependant, craignant d'avoir fait de la peine à la petite Sœur, elle visite ses images et lui présente le lendemain son plus beau saint André. C'était par cet heureux mélange de douceur et de fermeté que la Mère Saint-Xavier gagnait tous les cœurs et les attachait à la Règle. Mère tendre et dévouée à sa famille, sa croix la plus sensible fut la mort de plusieurs jeunes religieuses que réclama le ciel pendant qu'elle fut supérieure : pendant son dernier triennat

fut célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. M^{lle} Julie Painchaud, chargée de couronner la chère Jubilaire, fut sans contredit le plus beau bouquet de fête, puisque aussitôt après avoir déposé sa toilette blanche, elle prit la coiffe noire et se dirigea vers le *doux colombier* du noviciat, heureuse de consacrer à Dieu sa belle voix, son esprit et ses talents.

Nous aimons à faire remarquer que ces réjouissances qui, de temps à autre, viennent émouvoir d'une douce et cordiale gaieté les habitantes du cloître, remontent, selon d'anciennes correspondances, à l'époque des Fondatrices. Ce sont donc des traditions sacrées auxquelles, selon le R. P. Faber, on doit autant craindre de toucher qu'à aucune autre : « Je doute fort, dit-il, qu'il se soit jamais trouvé une maison religieuse qui ait persévéré pendant un temps considérable dans la stricte observance, sans avoir conservé ses fêtes traditionnelles. »

Après avoir célébré son cinquantième anniversaire, la Mère Saint-Xavier continua de servir la Communauté comme supérieure; puis en 1818, époque où fut élue pour la première fois la Mère M^{re} Langhlin de Saint-Xavier, elle continua de l'aider de ses conseils et de son expérience en qualité de zélatrice.

Constamment attentive à découvrir ses propres imperfections, on la voyait « silencieuse, charitable et réservée dans ses paroles à l'égard du prochain, généreuse pour autrui, mais pauvre et dénuée pour elle-même. » Attachée par le cœur au culte de Marie, elle était sans cesse à ses pieds, la suppliant de ne point dédaigner d'exercer par une aussi indigne représentante, sa charge de « première et principale supérieure de cette Maison. »

C'était en maintenant par sa direction ou ses exemples l'esprit primitif que la digne Mère remplissait sa mission et s'avancait vers le ciel. Fervente doyenne de près de quatre-vingts ans, elle était encore des plus lestes à s'habiller le matin, et rendue des premières au pied du Tabernacle; tout faisait espérer de la conserver encore longtemps, quand un rhume épidémique nous l'enleva au neuvième jour, le 16 mars 1825, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, après être restée en cette Maison soixante-un ans et dix mois. M^{gr} Ples-

sis, qui devait la suivre de si près dans l'éternité, voulut dire la Messe d'enterrement et honorer de sa présence les obsèques de la chère et regrettée défunte. « Une âme droite, ferme et généreuse, dit encore le récit, un esprit éclairé, un cœur sensible, un jugement sain, une vertu éprouvée, une piété sincère, l'ont dans tous les temps de sa belle et longue vie rendue précieuse et très-utile à cette Communauté, où elle a exercé pendant plus de trente-six ans les principales charges, ayant été en particulier quinze ans supérieure et quinze ans dépositaire. »

UNE ÉLUE DU SEIGNEUR (1) 211

Mlle M. LÉRY,

S'il est agréable et intéressant, pour d'anciennes maîtresses, de suivre à travers une longue et fructueuse existence, ces plantes précieuses dont elles ont surveillé avec tant d'amour et de recours à Dieu la croissance et l'efflorescence, quelles délicieuses émotions n'éprouvent elles pas à considérer ces lys, dont le calice ne s'est ouvert vers le ciel, que pour exhaler vers Dieu leurs parfums et mériter d'être cueilli, par les Anges! Telle nous apparaissait notre aimable élève, Mademoiselle Marie-Anne-Charlotte de Léry, fille de l'Hon. Chaussegros de Léry et de Madame, C. de Boucherville.

Née à Montréal, en 1809, Mademoiselle de Léry y passa ses premières années. Fille unique et tendrement chérie, elle avait, ce semble, le droit de ne pas être éloignée du toit paternel, même pour le temps de ses études; mais sa mère, ancienne élève dont les affections pour le vieux cloître et ses pieuses maîtresses étaient restées intactes, et qui connaissait d'ailleurs les écueils d'une éducation particulière, n'hésita pas un instant dans le parti à prendre, ne consultant que l'intérêt de sa chère enfant. Aussi pour l'accoutumer à l'éloignement, elle venait tous les ans passer quelques semaines, tantôt chez l'Hon. G. de Léry, tantôt chez son oncle de Boucherville, alors curé de Charlebourg, Madame

(1) Nous dédions cette charmante biographie à nos pieuses et chères élèves.

de Léry n'oubliait pas le Monastère, et quand, au mois d'octobre 1819, elle présentait à la porte conventuelle sa douce et pieuse Charlotte, c'était une connaissance dont chacune à l'envi fêtait l'arrivée.

L'aimable enfant aimait à reconnaître dans ses maîtresses les plus tendres et dévouées amies de sa maman bien-aimée. La vie régulière et occupée du Pensionnat lui plut aussitôt, et dans la pensée qui l'absorbait tout entière, elle se vit avec un bonheur indicible admise dans le troupeau que l'on prépare de si loin et avec tant de sollicitude à la plus grande action de la vie : — « Je veux faire une bonne première Communion ! » disait-elle ; et, soit à l'étude, soit en classe, soit dans les visites particulières au Saint-Sacrement ou à la chapelle de Marie, la petite Charlotte était des plus ardentes et en même temps des plus recueillies. Les Anges, sans doute, se plaisaient à la contempler et à l'inspirer de leurs propres sentiments ; car qui pouvait, sinon eux, lui mettre au cœur et à la bouche cette parole qu'elle laisse naïvement échapper un jour, parlant à la Mère Saint-Joseph Berthelot : « Oui, Mère, je veux faire une bonne première Communion, et puis, mourir vierge. » La bonne maîtresse se sentit émue jusqu'aux larmes : « Que Dieu, chère enfant, conserve ce désir en ton cœur ! » dit-elle en baisant au front l'angélique Charlotte. Inutile d'ajouter avec quelle ferveur l'enfant fit la retraite préparatoire au grand jour, avec quel amour de séraphin elle reçut dans son cœur le Dieu des Anges, si particulièrement le sien, et quelle impression ineffaçable elle conserva de cette immense faveur. Sans cesse elle renouvelait l'offrande de ce moment solennel, lorsque, transportée de ferveur, elle se donna à Dieu corps et âme, cœur et esprit, affections et volonté : « Dieu saint, Dieu bon, répétait-elle, faites que je vous aime toujours, faites que je meure vierge ! »

Nos lectrices se demandent peut-être, si cette heureuse enfant était d'une nature exceptionnelle, si elle n'avait jamais à livrer de combats dans la pratique de la vertu. Non, sans doute ; Charlotte avait aussi ses petits défauts ; mais ces défauts mêmes laissaient voir des qualités qui la rendaient plus chère et plus estimable. Dans ces boutades si ordinaires aux

enfants, son cœur ne s'aigrissait pas; jamais ses yeux n'é-tincelèrent du feu de la colère; son caractère ne recé-lait rien de bas, et dans ses rapports avec ses maîtresses, elle n'eut toujours sur les lèvres que des paroles de respect et de reconnaissance. — « Louise, disait-elle un jour à une de ses amies, avertis-moi, je t'en prie, quand tu vois que la patience m'échappe. » L'engagement fut conclu, à condition de réci-procité. Dès le lendemain, un débat s'élève en classe au sujet d'une place gagnée accidentellement par une élève moins avancée et moins studieuse que M^{lle} de Léry. Le moment était critique, déjà Charlotte cé-dait à un mouvement de brusque-rie, quand Louise, qui se trouvait près d'elle, se hâte de faire le signe convenu. Charlotte était trop émue pour gar-dér le silence, mais tout en disant : « Laissez-moi, Mademoi-selle, » elle se levait pour céder la place.

La chère enfant fut initiée aux œuvres de bienfaisance de sa digne mère, aussi la charité pour les pauvres était-elle le plus doux penchant de son cœur. « N'est-il pas permis aux élèves d'assis-ter les malheureux ? disait-elle à la Mère Saint-Joseph, peu après son entrée au couvent. Voici ma bourse avec l'argent que papa m'a donné à mon départ; est-ce que je ne pourrais pas le faire parvenir aux pauvres ? » La Mère Saint-Joseph, vou-lant connaître ses sentiments, lui dit : « Mon enfant, gardez pour vous cet argent; nos pauvres seront bien assistés d'ail-leurs. — Ah ! Mère, répliqua la charmante enfant, ce n'est pas moi alors qui leur aurai fait du bien ! J'ai vu ce matin au dépôt une pauvre femme du Palais, elle se disait chargée de famille, elle était malade et manquait de tout; faites-lui, s'il vous plaît, parvenir cet argent, sans cela je ne pourrai dor-mir cette nuit. » Par les premiers bateaux au printemps étaient arrivés de Montréal les habits destinés à la première Communion; la pieuse mère avait tout disposé avec un goût et une élégance aussi simple qu'exquise. « Cette robe est trop belle pour moi, dit Charlotte en déployant le contenu du paquet; mais elle n'est pas trop belle pour le divin Hôte que jé vais recevoir. Je voudrais bien que toutes les petites filles qui vont faire leur première Communion en eussent de semblables ! »

« Voilà un beau Paroissien, dit la maîtresse-générale, en

découvrant un superbe livre de prières... Et voici de plus de l'argent pour Charlotte! — Chers et bons parents, s'écria l'enfant, attendrie et joyeuse; que je vais prier Dieu pour vous en cet heureux jour! La robe me dira, de la part de maman, combien je dois être pure et blanche pour m'approcher de la table des Anges; ce beau Manuel de papa me rappellera qu'il faut prier sans cesse; puis avec cet argent, j'achèterai des robes blanches pour les pauvres petites filles qui n'en ont pas. » Le tout fut fidèlement exécuté.

Désillusionnée de bonne heure sur les vanités du monde, elle n'était pas éblouie de l'illustration de sa famille et du prestige dont s'entourait le vieux manoir seigneurial des de Léry. « Mais tu es noble, Charlotte! lui disait un jour une petite compagne, fille d'un riche propriétaire. Je voudrais bien aussi m'appeler Mademoiselle de! — Oh! ce n'est pas grand'chose, je t'assure, Mimie, et je ne m'en soucie guère, repartit l'aimable enfant; ce de placé devant mon nom ne me rend pas meilleure que les autres. »

C'est dans ces sentiments d'humilité naïve, de tendre piété et de bienveillance pour tous, que Charlotte faisait peu à peu disparaître les petites saillies de sa vivacité, et mettait à profit ses dispositions pour l'étude. Cependant, le contour de sa noble et intéressante physionomie laissait apercevoir le travail mystérieux d'un mal caché, mais réel; la jeune fille avait beau certifier qu'elle n'était aucunement malade, on s'inquiétait de son extrême pâleur, et ses amis s'interrogeaient en tremblant. On en parla au Docteur Pargues, habile médecin qui visitait alors la Maison. « Cette enfant souffre, dit-il, après l'avoir bien considérée, elle dépérit, c'est évident; mais les remèdes ne feraient qu'aggraver son mal. De l'air, de l'exercice, voilà ce qui est essentiel, du reste, il faut la laisser libre et ne la contraindre en rien. — Ainsi, Docteur, reprit la Mère Saint-Henri, il faut laisser étudier et prier Mademoiselle de Léry autant qu'elle voudra? — Pourvu que cela ne la contrarie pas, » répondit vivement notre disciple d'Esculape. Le jour même toutefois, il fut décidé que Charlotte irait passer quelques semaines chez son oncle à Charlebourg, séjour qui lui était déjà bien connu; car les religieuses l'envoyaient fréquemment se délasser auprès du

vertueux prêtre, dont les exemples et les bons avis n'avaient pas peu contribué à développer dans le cœur de cette nièce chérie, les vertus grandes et généreuses. Mais Charlotte qui, depuis près de quatre ans, avait fait son bonheur du travail et de l'application à ses devoirs, ne pouvait se résigner à l'idée de passer le temps à ne rien faire ou à faire des riens. « Que je m'ennuie à ne rien faire ! » écrivait-elle de Charlebourg à sa bonne maîtresse. Mon oncle veut que je me promène et que je me délassé, mais il ignore combien cela me contrarie ! » M. de Boucherville, voyant que sa nièce préférerait la vie cloîtrée à la liberté des champs, se décida à la ramener lui-même au Monastère au commencement de septembre 1822. « Voici, Mesdames, dit-il, notre Charlotte, qui ne peut vivre loin de vous. Je vous la ramène, espérant que les froûds de l'hiver lui seront plus favorables que les chaleurs de l'été. » Grande fut la joie au couvent au retour de Charlotte, qui était aimée de tout le monde, et qui devenait d'autant plus chère que l'on craignait d'avoir à s'en séparer bientôt.

L'hiver se passa sans accident, mais il n'en fut pas de même pour son oncle vénérable qui, tombé dangereusement malade vers les fêtes de Noël, mourut le 16 janvier 1823. La pensée du ciel put seule adoucir la peine de Charlotte si affectuëuse et si reconnaissante. Sa piété devint encore plus tendre, et les moments les plus précieux de sa journée étaient ceux qu'elle dérobaît, à l'heure du goûter, pour aller lire chez la maîtresse-générale, quelques pages de l'Imitation de Jésus-Christ. M^{lle} Adèle Berthelot, nièce de la Mère Saint-Joseph, y était aussi de temps en temps admise. Tirant un jour au hasard, les deux jeunes filles tombèrent sur le 22^e chapitre du 1^{er} livre, qui traite des misères de cette vie : « Et plus un homme veut vivre selon l'esprit, plus la vie présente lui est amère. . . » Ah ! Mère, s'écria Charlotte, voilà justement ce que je sens ! Manger, boire, veiller, dormir, se reposer, c'est assurément une grande misère. Parfois, continua-t-elle, lorsque je pense à Dieu, j'oublie de manger, et depuis ma première Communion, je n'aperçois que je n'entends le goût des choses que j'aimais auparavant. — Voilà donc la raison pour laquelle M^{lle} Charlotte ne vient plus

au goûter depuis quelque temps ? dit Adèle en souriant ; pour moi, je n'ai pas le secret de vivre d'espérance, et c'est pourquoi je me sauve avant que toutes les bonnes confitures soient expédiées là-bas. « Et ce disant, Adèle s'éloignait lestement pour prendre son dessert. Restée seule avec Charlotte, la Mère Saint-Joseph lui dit : « Est-il vrai, chère enfant, que vous désirez mourir ? Pourquoi vouloir nous quitter ? — Jamais, moi, je ne vous quitterai, répliqua Charlotte ; mais si Dieu le vent, ne sera-t-il pas heureux d'avoir saintement vécu et d'avoir fait une belle mort ?... Je commence à m'ennuyer de vivre ! » Étonnée de ce langage, la maîtresse reprit : « Ma chère petite, il faut aimer la vie tant qu'il plaît à Dieu de nous la laisser ; sur toutes choses il faut vouloir de tout son cœur la volonté de Dieu. » Cet incident avait lieu au mois de juillet 1823. Peu après, arrivaient à Québec M. et M^{me} de Léry, dans le dessein d'emmener Charlotte en vacances. « Mais, ma fille, tu souffres ! d'où vient que tu es si pâle, dit M^{me} de Léry en l'apercevant. — Ce n'est rien, chère maman ; ma tante Saint-Régis me donne du lait chaud tous les matins, et le Docteur dit que je serai mieux l'année prochaine. — A la bonne heure ! Toutefois, je t'avertis que nous ne revieudrons en ville qu'à la fin de septembre. — Comme il vous plaira, chère maman ; mais est-ce qu'il vaut mieux mourir à la campagne qu'à la ville ? Quant à moi, je suis convaincue qu'on meurt tout aussi vite à la campagne qu'ici. — J'en suis d'accord ; cependant, mon enfant, nous resterons cette année plus longtemps que de coutume en vacances. »

Quelques heures après, la famille se dirigeait par la route de la Beauce, vers le manoir seigneurial, où d'ordinaire on passait la belle saison. Malgré le grand air et les tendres soins de sa mère, l'aimable Charlotte ne reprit ni sa fraîcheur ni ses forces ; cependant, comme les médecins s'accordaient à dire que son état n'avait rien d'alarmant, M^{me} de Léry céda aux désirs de sa fille et la ramena au couvent, puis s'en retourna sans inquiétude à Montréal. Vers le 12 octobre, Charlotte parut éprouver un malaise extraordinaire ; cependant elle persistait à dire qu'elle n'était pas malade. Le 14, au matin, comme elle venait s'asseoir auprès de sa

maîtresse de classe pour avoir part à sa lecture spirituelle. celle-ci lui dit, frappée de sa pâleur : « Tu es malade, chère petite! — Non, Mère, je ne sens rien; je viens de boire du lait et de manger un biscuit à l'anis que m'a donné ma tante Régis. — Avec tout cela, tu es malade, et il faut te laisser soigner. » Et la Mère Saint-Athanase se rend aussitôt chez la Mère supérieure. On fait connaître à M^{me} de Léry l'état alarmant de sa nièce, et le lendemain, malgré ses protestations, Charlotte était transportée chez sa bonne tante. L'état de la malade empira tellement, que le soir même il y eut à son sujet assemblée et consultations de médecins. Le lendemain, le Docteur Couillard, son proche parent, apporte au Monastère la nouvelle que la chère malade était en danger. Que de prières, que d'ardentes supplications montèrent vers le ciel, pendant cette triste journée du 16 octobre! Le 19 au matin, elle recevait les derniers Sacrements, et peu après la bien-aimée Charlotte n'était plus! . . .

Il est des impressions qui ne se dépeignent pas; telles furent celles que produisit au Pensionnat cette douloureuse nouvelle. « Point d'adieu, disait la chère enfant à sa sortie; je reviendrai Lundi. . . . » Je reviendrai *Lundi!* Elle y revint en effet, le lundi, 20 octobre 1823, jour où ses obsèques se firent dans notre église avec la plus touchante solennité. « Ramenez-moi au couvent, » répétait-elle dans le délire de la fièvre. Ce dernier désir fut exaucé. Après un service des plus magnifiques à la cathédrale, M. Signay, curé de Québec, conduisit le corps à notre église où le clergé chanta le *Libera*, après lequel M. le curé livra la précieuse et chère dépouille à M. notre Aumônier en disant : « En conformité des desirs des parents de feu M^{lle} Charlotte Chassegras de Léry, j'ai l'honneur de vous présenter le corps de cette vertueuse jeune fille, dans l'intention que vous lui accordiez les cérémonies de la sépulture chrétienne dans l'église de ce Monastère. Ce sera pour cette famille affligée un sujet de consolation que de voir ses restes recueillis dans un lieu où elle a eu l'avantage de recevoir les leçons de piété, de sagesse et de vertu dont elle a donné des marques si sensibles et si édifiantes pendant le séjour qu'elle y a fait, et surtout pendant le temps de sa maladie. Le Seigneur lui a fait la grâce de cou-

ronner sa vie par une mort précieuse, qui nous donne lieu d'espérer qu'elle sera bientôt en possession de la gloire et de l'héritage qu'il a promis à ses véritables enfants. C'est pour lui procurer un si grand bien, qu'en vous priant de déposer ses dépouilles mortelles dans ce lieu saint, je la recommande à vos prières, et à celles des dames religieuses et autres qui habiteront ce Monastère confié à vos soins. »

Il est presque superflu d'ajouter avec l'Annaliste, au sujet de cette enfant particulièrement chère et précieuse à sa famille et à cette Communauté, qu'elle emporta les regrets non-seulement de ses parents désolés mais de tous ceux et celles qui avaient occasion de la connaître; ses compagnes assistèrent en deuil à ses funérailles, fondant en larmes ainsi que les religieuses. Ce qui précède dit assez le vidé que sa mort fit au Pensionnat; mais parmi les anges, quels concerts accueillirent cette nouvelle sœur. « Mon Dieu, faites que je meure vierge ! » Sa prière était exaucée, et pendant l'éternité tout entière elle suivra l'Agneau et chantera son cantique (1).

MONASTÈRE DE CHATHAM.

Congrégation de Paris.



NOTRE petite Communauté, fondée en 1853 au Sault-Sainte-Marie (Michigan), fut transférée à Chatham, Haut-Canada, en 1860. Il y avait déjà plusieurs années que le Révérend Père Jaffré, de sainte-mémoire, supérieur des Jésuites de Chatham, nous pressait de venir dans sa paroisse Chatham nous.

(1). Toutes ces biographies sont tirées des intéressantes Annales de Québec, en 4 volumes réédités en 1879.

assurait-il, était dans une situation des plus favorables pour une Communauté d'Ursulines. Nous sommes heureuses de nous être rendues à ses pieux désirs. En effet, le Haut-Canada, qui n'était, il y a soixante ans, qu'une vaste forêt à l'exception de quelques colonies, a aujourd'hui une population plus nombreuse que celle du Bas-Canada; Chatham, chef-lieu du comité de Kent, est une ville de dix mille âmes, et, selon toute apparence, ce chiffre ne tardera pas à progresser.

Nous sommes arrivées à Chatham le 2 mai 1860; nous n'étions alors que quatre professes de chœur, car les vocations étaient très-rares à Sault-Sainte-Marie. Notre Communauté se compose aujourd'hui de six professes de chœur, six professes converses, une novice et une postulante de chœur.

Pendant les dix premières années de notre résidence à Chatham, nous habitions une belle maison, mais bien insuffisante pour une Communauté et un Pensionnat : encore n'étions-nous que locataires. Aussi, que n'avons-nous pas eu à souffrir! Dans une chambre d'environ quinze pieds carrés, il y avait trois lits et un piano; le soir, il fallait mettre des lits dans les corridors et les enlever le matin.

Nous n'avions pour nos récréations et nos promenades qu'une petite cour, entourée d'une simple clôture en planches, mais très-haute. Nous nous réjouissions cependant d'être ainsi à l'abri de la vue du public. Mais comme nous manquions d'air! Nos santés en souffraient beaucoup.

En décembre 1866, nous fîmes l'acquisition d'une très-belle propriété. Ici nous aimons à reconnaître l'intervention du bon saint Joseph, car depuis notre arrivée à Chatham nous avons cherché vainement

un emplacement qui fût propre pour un monastère. Cette acquisition avait plus qu'épuisé nos ressources, et nous ne pûmes songer à bâtir qu'en 1868. En 1870, nous occupions en partie notre nouveau Monastère; le manque de ressources ne nous avait pas permis de terminer les travaux. Pendant deux ans la plupart des religieuses habitèrent l'ancienne maison, éloignée de cent à cent cinquante pas, et comme la chapelle était dans la nouvelle, les pauvres Sœurs avaient à faire ce trajet tous les jours à quatre heures et demie du matin pendant nos froids hivers, ayant souvent la neige jusqu'à mi-jambes.

En 1872, nous pûmes enfin reprendre et achever notre entreprise. Le Monastère est en briques; il a cent cinq pieds de long sur cinquante-neuf de large, et trois étages; mais il nous manque une chapelle extérieure et un autre corps de logis pour les religieuses, afin de satisfaire au point de la Règle qui veut que les pensionnaires soient entièrement séparées des religieuses.

Notre enclos est vaste et beau, bien planté d'arbres. Nous avons des allées et des bocages magnifiques. Maison et enclos, nous pouvons le dire, sont un don de la divine Providence. Nous avons commencé sans ressource; l'entreprise, humainement parlant, semblait téméraire, et encore l'architecte, avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques, avait-il de beaucoup agrandi le plan que nous avions adopté.

Une autre grâce qui nous pénètre de reconnaissance, c'est que depuis dix-sept ans que nous sommes à Chatham, la mort ne nous a pas encore visités.

Nous désirons beaucoup avoir des grilles dans nos parloirs, mais nos supérieurs majeurs nous conseillèrent d'attendre encore, le pays étant protestant.

Notre clôture est semblable à celle de nos Mères d'Irlande.

Jusqu'en 1874, notre Communauté avait été dirigée par les RR. PP. Jésuites; au mois d'août de cette même année, ces bons Pères quittèrent Chatham qu'ils avaient évangélisé pendant plus de vingt ans avec un zèle et un dévouement infatigables. Quels regrets ils laissèrent dans leur mission et dans notre petite Communauté qui leur est redevable de tant de bien ! Les Pères de la Compagnie ont été remplacés par les Révérends Pères Basiliens qui veulent bien aussi se dévouer à leur tour aux filles de sainte Ursule.

Le nombre de nos pensionnaires varie de quarante à cinquante. Notre externat payant a le même nombre d'élèves; fidèles au goût des Américains, la plupart de ces jeunes filles apprennent la musique. Le cours d'étude se fait en anglais; mais toutes étudient le français, et quelques-unes apprennent aussi l'allemand. Pour cette dernière langue nous avons un professeur de la ville.

Nous comptons à nos classes gratuites cent soixante-dix enfants.

Au mois de décembre, dernier, Monseigneur notre Evêque était à Rome. Sa Grandeur nous écrivait de la Ville éternelle qu'elle venait d'avoir une audience de l'illustre Pie IX, à la fin de laquelle Elle lui avait demandé une bénédiction particulière pour notre Communauté, et que Sa Sainteté l'avait accordée de la manière la plus paternelle. Puisse cette bénédiction attirer sur les Ursulines de Chatham les grâces et les faveurs du Ciel (1) !

(1) (1876).





MONASTÈRE DES TROIS-RIVIÈRES.

Congrégation de Paris.



Nous apportons avec bonheur notre petit contingent de détails sur les progrès de notre établissement depuis 1855, époque où quelques notes furent envoyées à Clermont pour la publication des Annales (1).

Ce coup-d'œil rétrospectif excite en nos cœurs un vif sentiment de reconnaissance, et nous admirons la bonté de notre Dieu qui veille sur ses œuvres et proportionne ses secours au besoin des temps.

En 1855, notre Pensionnat comptait soixante-cinq élèves, et l'externat des pauvres, cent quarante. Aujourd'hui, cent soixante élèves, rayonnantes de bonheur et pleines de santé, fréquentent les classes du Pensionnat, et nos deux cents élèves de l'externat sont, elles aussi, toutes heureuses d'être sous les auspices de sainte Ursule. Pour cultiver ces jeunes intelligences, Dieu n'a pas manqué de faire naître des vocations en

(1) Nous sommes heureuses de répondre par là à la proposition du révérend M. l'abbé Le Moine, aumônier de nos Mères de Québec, et de témoigner notre reconnaissance aux révérendes Mères de Clermont qui veulent bien se charger de cet important travail.

temps opportun. Nous sommes aujourd'hui cinquante-neuf professes et douze novices. Je ne crois pas devoir passer sous silence les sacrifices qu'il fallut s'imposer pendant longtemps pour le salut de nos chères enfants. Malgré la gêne où l'on était au Pensionnat, il fallut céder une salle à l'externat pauvre, et comme cette pièce ne suffisait point encore, les maîtresses de ce département offrirent de faire les classes dans une espèce de hangar. Le nombre d'élèves allant toujours en augmentant, ce fut le tour de nos bonnes sœurs converses de céder une partie de leur local. Mgr l'Evêque donna volontiers cette permission; on obviait ainsi au danger que pouvaient courir ces pauvres enfants en fréquentant les écoles protestantes. Pour la même raison, on dut introduire dans cette classe l'étude de la langue anglaise et de quelques autres branches de l'enseignement.

Cependant notre Pensionnat laissait beaucoup à désirer; la divine Providence y pourvut en nous donnant pour chapelain le Révérend M. Charles-Olivier Caron, qui avait été de longues années professeur et préfet des études au séminaire de Nicolet. D'abord il nous obtint du Gouvernement un secours annuel de six cents francs pour la classe gratuite qu'il fit mettre au nombre des écoles-modèles, et, par ses soins et sa sollicitude, notre Pensionnat fut mis sur le pied des écoles dites académiques. La réputation, et surtout la bonté toute paternelle du Révérend Père Caron pour les enfants, nous attirèrent encore un bon nombre d'élèves, parmi lesquelles nous en comptons parfois vingt à trente des Etats-Unis. Notre programme d'instruction comprend des notions plus ou moins générales sur les diverses branches de l'enseignement: le des-

sin, la musique, les ouvrages de goût ont leur part de temps ; mais l'instruction religieuse tient le premier rang dans nos études. Nos élèves graduées emportent comme un précieux souvenir la médaille d'honneur et leur titre d'Enfant de Marie, et, comme dans toutes les Maisons de notre Ordre, les enfants s'attachent beaucoup à leur cher Couvent des Trois-Rivières. Au milieu même des jouissances qu'elles trouvent à leur entrée dans le monde, le souvenir du Pensionnat réveille toujours en elles un sentiment de reconnaissance ; ce souvenir leur fait faire parfois de grands sacrifices, et elles bravent bien des obstacles pour nous amener leurs enfants qu'elles veulent, disent-elles, faire élever comme elles l'ont été elles-mêmes. Enfin, ce souvenir devient le charme de leur vieillesse. Ces jours-ci même, une dame âgée se présentait au parler ; elle venait de loin, et la vue du vieux monastère semblait lui redonner la vive gaieté de sa jeunesse. Elle demande à revoir ses compagnes de classe... et qui étaient-elles ? nos anciennes de la Commuuauté ; ses maîtresses ? Il en restait encore deux, mais jubilaires de profession ; l'une d'elles touche à sa quatre-vingt-deuxième année. Nous avons maintenant au Pensionnat l'arrière-petite-fille de cette dame, et un bon nombre d'autres de cette troisième génération.

Toutes les élèves font partie de l'Archiconfrérie de Sainte-Angele. Nos classes au Pensionnat sont divisées en trois congrégations : celle des Enfants de Marie, celle des Saints-Anges et celle des petites Servantes de l'Enfant Jésus. Chaque congrégation a ses fêtes et sa bannière ; point de jours plus heureux que ceux où il est donné à une congréganiste de porter à la tête de sa phalange, les insignes de sa congrégation. Il fait beau

voir le respect et la piété avec lesquels toutes s'acquittent des exercices religieux.

C'est aussi une bien douce satisfaction pour nous de voir le dévouement avec lequel ces pieuses enfants embrassent les bonnes œuvres, ainsi que l'adresse et l'habileté qu'elles y déploient. On est parfois étonné de la somme qu'elles réalisent dans leurs bazars improvisés. Il y a quelques jours, les grandes élèves demandèrent à aller visiter la classe pauvre, afin de choisir trois petites filles pour les habiller en l'honneur de saint Joseph. Les maîtresses en désignèrent sept parmi les moins douées sous le rapport des qualités extérieures, et les pensionnaires furent introduites auprès d'elles ; ces bonnes enfants ne purent se résoudre à un choix, et elles les adoptèrent toutes sept, sans s'inquiéter si leurs faibles ressources pouvaient y suffire. Mais la charité est ingénieuse, et elles se sont admirablement pourvues pour leurs protégées destinées à être les sept joies de saint Joseph au jour de sa fête. Ces chères enfants se sont de plus privées de leurs desserts, et ont sollicité la permission de le faire passer à leurs chères petites pauvres.

En 1871, on fit appel à leur générosité en faveur du Saint-Père ; c'était à l'approche de la distribution des prix. Toutes de concert firent le sacrifice des récompenses méritées pendant une longue année d'étude, et offrirent à Pie IX ce témoignage de leur amour. Voici les paroles que sa Grandeur Mgr Lasfèche, évêque des Trois-Rivières, adressa à ces généreuses enfants en acceptant leur obole. « En donnant vos prix, « vous vous unissez à toute la chrétienté qui a, en ce « moment, les yeux tournés vers le Père commun. « Votre don est beau ; mais vous gardez pour vous-

« mêmes le plus précieux : l'honneur, le mérite, l'ap-
 « plication, la valeur intrinsèque: enfin qui vous, reste
 « par les connaissances acquises. Ce n'est pas sans fa-
 « tigue que vous avez travaillé et étudié. Bien des fois
 « vous avez dit avec le Prophète royal : *Euntes ibant*
 « *et flebant*, ils allaient et pleuraient en répandant
 « leur semence, mais aujourd'hui vous allez en rece-
 « voir la récompense : *Venientes autem venient*. Bien-
 « tôt ils viendront pleins de joie portant leurs gerbes
 « dans leurs mains. Mes enfants, voilà près de deux
 « cents ans que cet établissement des Ursulines aux
 « Trois-Rivières existe. Bien des élèves ont passé par
 « cette maison, ont occupé les bancs que vous occupez
 « aujourd'hui, ont suivi les mêmes classes, eu les
 « mêmes occupations, rempli les mêmes devoirs ;
 « pas une n'a eu le bonheur que vous avez de faire le
 « sacrifice de ses prix en faveur du Père commun,
 « l'Immortel Pie IX, captif au Vatican, dans la vingt-
 « cinquième année de son Pontificat ! Probablement
 « la chose n'arrivera peut-être jamais. »

Enfin, chacune des généreuses donatrices reçut une
 feuille, sur laquelle se trouvaient écrites les lignes sui-
 vantes :

En souvenir et témoignage d'un bel acte de foi..

Hommage filial et spontané à Pie IX, captif au
Vatican a été fait par

M^{lle} N..N.....,

des prix qu'elle a mérités cette année.

Pensionnat des Ursulines

Les Trois-Rivières, 12 juillet 1874.

M. le Grand-Vicaire Caron distribua des bulletins

semblables aux élèves de l'externat qui avaient fait le même acte de dévouement.

Permettez-nous de dire ici un mot de nos moyens d'émulation. Ce sont pour les grandes: le Tableau d'honneur renouvelé tous les mois et exposé au parloir, des points de mérite et des notes hebdomadaires: Ces points se donnent pour chaque leçon bien apprise, chaque devoir bien fait. Ils constituent une ou plusieurs notes hebdomadaires; celles-ci sont données sous forme de billets de banque qui servent à l'achat de roses artificielles. Cet achat se fait à la distribution trimestrielle des rubans d'honneur. Ces roses ainsi acquises ont le privilège de composer la couronne, à laquelle le mérite peut prétendre à la fin de l'année. A ces moyens, de l'efficacité desquels nous n'avons qu'à nous louer, s'ajoutent les bulletins mensuels qui sont envoyés aux parents. M. notre Aumônier veut bien se rendre à la publication des notes pour la distribution trimestrielle des rubans d'honneur, et comme il le disait agréablement: « Pour la satisfaction des parents et l'encouragement des enfants, je me fais volontiers marchand de roses. » Quand vient la distribution solennelle des prix, l'élève assez riche en roses de mérite pour se composer une couronne en est publiquement décorée. Pour les petites, nous avons adopté, depuis un certain temps, un moyen qui sert à les stimuler, tout en les portant à la piété. Dans la salle où se font les exercices journaliers, est suspendu un cadre représentant le sacré Cœur de Jésus entouré de quatre circonférences marquant les quatre semaines qui composent le mois. Une blanche colombe est l'emblème de l'enfant qui désire habiter dans ce divin Cœur; elle doit pour atteindre son but acquérir

assez de mérite pour franchir une circonférence par semaine. Les élèves qui, par leur diligence et leur sagesse, ont pu arriver à ce doux Cœur à la fin du mois, ont le privilège d'aller chanter un Salut au chœur des religieuses, où le tableau est exposé afin d'être vu et examiné. De plus, une heure de récréation extra leur est accordée. Les petites délinquantes restent en étude dans une chambre contiguë à la salle de récréation, pendant tout le temps que leurs heureuses compagnes prennent leurs ébats. Les pauvres enfants qui sont ainsi exclues sont vraiment les enfants *des Limbes*. La douleur qu'elles éprouvent les corrige ordinairement pour le mois suivant.

Les visites des Evêques sont pour nos élèves des jours de fête et un grand sujet d'émulation. Plusieurs fois, dans le cours de l'année, cette sainte faveur leur est accordée. Quand notre saint prélat visite les enfants du Pensionnat, celles de la classe gratuite sont toujours favorisées de son auguste présence, comme autrefois le Sauveur lui-même au milieu de la troupe enfantine, le bon Pasteur distribue le pain de la parole à ces chères petites âmes avides de le recevoir. On les voit, toutes ravies, s'efforcer de saisir jusqu'aux moindres avis de leur premier Pasteur, pour les transmettre à leurs familles avec sa bénédiction. Voici quelques-unes des paroles familières et paternelles tombées de la bouche de ce vénéré Père à sa visite du premier jour de l'an : « Mes enfants, quand vous étudierez votre grammaire et que vous direz : il y a trois temps, le passé, le présent et le futur, alors rappelez-vous qu'il en est ainsi de la division de notre vie ; une partie est passée, elle ne reviendra jamais plus. Une autre est en notre possession, et s'écoule pour tom-

« ber aussi dans le gouffre qui engloutit tout; sachons
« donc faire un bon usage de ce présent. Reste ce fu-
« tur qui est incertain. Dans la jeunesse les années
« sont bien généreuses et prodigues envers nous ;
« elles apportent santé , vertu , science , intelli-
« gence, force, etc. . . Dans la vieillesse au contraire,
« les années redemandent et remportent : ainsi l'on
« commence par voir tomber ses cheveux, puis ses
« dents, une, deux, trois, quatre s'en vont; puis les
« membres s'affaiblissent, les forces diminuent et la
« mémoire devient lente et s'efface. Enfin la mort ad-
« venant, nous allons rendre compte de nos années,
« de nos jours, et des œuvres qui les ont remplis. »

Quant aux visites de M. Charles-Olivier Caron, ce sont toujours celles d'un père s'intéressant au bien de ses enfants ; et nous sommes parfois profondément émues de le voir descendre des occupations les plus importantes à de petits détails classiques, qui n'ont d'importance que dans des vues de foi et de religion. Il serait trop long de dire tout ce que sa science et son dévouement lui ont fait entreprendre et exécuter pour l'avantage temporel de notre Maison. Il ne nous est cependant pas possible d'omettre que nous tenons de sa générosité plusieurs précieux objets apportés de Rome, lors de son voyage en 1856.

En septembre 1876, à l'occasion du deuxième centenaire de l'apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, ce serviteur dévoué de Jésus-Christ eut la bonne inspiration de nous faire venir de Paris une superbe statue du Sacré-Cœur pour en décorer notre humble chapelle placée sous son vocable. Il fit encore construire dans cette même chapelle et à la tribune du Pensionnat deux petits autels

dédiés à Notre-Dame de Lourdes, et, pour l'un et l'autre, nous fit adresser de Paris la statue de cette Immaculée Mère. En entrant dans notre pauvre chapelle, le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes eurent pitié de notre dénuement extrême, et dès lors les dons affluèrent. Une ancienne élève nous fit venir de France un magnifique Chemin de la Croix. Une autre personne, dévouée à Notre-Dame de Lourdes, s'est pour ainsi dire appropriée sa chapelle, et l'entretient de ses dons.

Nous avons la consolation de posséder les restes vénérés de trois de nos chapelains décédés au Monastère depuis 1822: M^r. de Calonne, Fortin et Soranger. Il y aurait beaucoup à dire sur chacun d'eux, et nos annales particulières en parlent longuement. Nous ne donnerons de détails que sur le vénéré Père de Calonne, d'heureuse mémoire, dont la réputation de sainteté est si bien connue sur nos plages canadiennes.

Son père, Marie-Louis-Dominique de Calonne, fut premier président au Parlement de Flandre, et son frère Alexandre, ministre de Louis XVI. Il naquit à Douai, en 1742, et entra dans la magistrature où il se rendit célèbre; mais, appelé par le ciel à traiter des intérêts plus dignes de son noble cœur, il se consacra au service des autels en 1772. La divine Providence voulait nous laisser voir en sa personne ce que peut la religion unie aux plus belles qualités de l'esprit. Comme tant d'autres, la famille de Calonne subit les terribles secousses de la tourmente révolutionnaire de 1793, et la tête de M. de Calonne fut mise à prix avec celle des ministres et des princes fugitifs. Comme eux aussi, il dut chercher sa sûreté sur la terre étrangère. Après avoir séjourné en Angleterre, il passa au Canada. C'est sur cette terre sanctifiée par tant d'apôtres et par le sang des martyrs, que le Seigneur devait lui communiquer ses desseins et le faire entrer dans une vie toute cachée en Jésus-Christ. Désormais, il ne s'occupera plus des intérêts de la terre, il sera tout entier aux intérêts

des âmes, et il joindra au zèle d'un apôtre les austérités d'un anachorète. La petite ville des Trois-Rivières eut le précieux avantage de posséder ce trésor. Sa Grandeur, Mgr Plessis, évêque de Québec, le nomma chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, et le chargea de la paroisse de la Pointe-du-Lac, située à trois lieues du Monastère. Il devait unir par là aux humbles travaux de l'aumônier, les mérites du missionnaire. Qui le croirait? Celui qui naguère habitait le Louvre, accepta l'humble logement d'un pauvre chapelain! On se rappelle que notre Monastère et son mobilier avaient été la proie des flammes dans l'incendie de l'année précédente, les ouvriers étaient encore à l'œuvre pour relever notre maison de ses ruines; il ne se trouvait aux Trois-Rivières que quelques Religieuses, et la plupart des membres de la pauvre Communauté recevaient encore l'hospitalité chez nos généreuses Sœurs de Québec. Ce fut en ces tristes circonstances que le saint prêtre prit possession d'une petite chambre bien modeste, située au rez-de-chaussée, et où le soleil ne pénètre que dans les beaux jours d'été; là que l'ancien abbé de Saint-Pierre de Melun devait perdre le souvenir de ce qu'il avait été jadis. Ceux qui ont connu sa vie privée savent quelque chose de sa générosité et de son abnégation parfaite. Dans toutes les saisons de l'année, et jusqu'à la veille de sa mort, son lever fut toujours à quatre heures; il jeûnait tous les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine, tout l'Avent, le Carême, etc., etc. Dans ses jeûnes fréquents, il ne faisait qu'un seul repas, à midi, et n'y mangeait que des légumes; en temps de maladie, il ne changeait rien à cet austère régime. Il était fort ingénieux à cacher ses actes de mortification; les Sœurs qui le servaient ont cependant découvert une de ses pieuses ruses: pendant qu'il prenait ses repas, « un petit ami à longue barbe » ne manquait pas de se présenter en minaudant, sautait sur la table et prenait la meilleure part du dîner. Le Père, qui se croyait seul, reportait soigneusement les plats sur le buffet du tour, tout triomphant du plaisir qu'allait donner aux Sœurs la pensée qu'il avait pris plus de nourriture qu'à l'ordinaire.

Il aimait le café et en avait un réel besoin; cependant il ne consentait qu'on lui en servît que le dimanche matin. Il ar-

riva un jour qu'il reporta le café dans le tour, en disant qu'il n'en prendrait pas. — Et pourquoi? — Le Père reprit avec un ton d'autorité: « Le diable m'a dit après la Messe que j'avais une tasse de café à prendre, et il ne l'aura pas; remportez-le, et donnez-moi ma salsepareille » (espèce de tisane qui pour lui remplaçait le café).

Voici une petite anecdote tirée des Mémoires de M. A. de Gaspé, et qui laisse voir que la vertu du saint prêtre ne se démentit nulle part. C'était en 1809, et M. l'abbé de Calonne reçut une invitation à dîner chez le chevalier Craig, alors gouverneur du Canada. Quelqu'un lui fit observer que c'était en carême, et que probablement il n'y aurait pas de poisson sur la table. « Si votre gouverneur, dit-il, n'est pas assez bien élevé pour respecter les principes religieux d'un gentleman qu'il invite à sa table, je lui donnerai une leçon de savoir-vivre, d'abord en ne mangeant que du pain, ensuite plus explicite, s'il me demande raison de mon abstinence. » Cette menace fut en pure perte, car tout le premier service de table consista en soupe maigre et en poissons apprêtés à différentes sauces.

Qu'il était édifiant d'entendre les oraisons jaculatoires de ce prêtre si zélé! Une des plus fréquentes était celle-ci: « *Non nobis, Domine, non nobis; sed nomine tuo da gloriam.* » Emporté par la ferveur de son oraison, il la prolongeait plusieurs heures de suite; les fidèles qui fréquentaient notre petite chapelle, l'ont souvent vu prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire. Deux de nos religieuses qui ont vécu avec nous, la Mère Saint-Michel, supérieure, et la Mère Saint-***, sacristine, attestent l'avoir vu au pied de l'autel, élevé de terre, et entouré de rayons lumineux.

Comme nous l'avons déjà dit, il desservait la paroisse de la Pointe-du-Lac; le dimanche, avec les autorisations nécessaires, il disait la Messe au couvent, y prêchait, et partait ensuite pour aller chanter la Grand'Messe à sa paroisse, et y exercer les fonctions de son ministère. Rien ne l'arrêtait, ni le vent, ni la grêle, ni les difficultés de la route.

Encore un trait de vertu héroïque: ayant traité avec un peu de sévérité un de ses paroissiens, le dimanche suivant, avant de monter à l'autel pour le saint sacrifice, il va, en pré-

sence de tous, se prosterner au banc d'œuvre, où se trouvait le marguillier qu'il croyait avoir offensé, lui demande pardon du scandale qu'il avait donné, disait-il, et cela avec tant d'insistance, que non-seulement celui à qui il s'adressait, mais encore tous les assistants, fondirent en larmes.

Sept mois avant sa mort, il ajouta trois heures d'oraison aux quatre heures qu'il faisait régulièrement tous les jours depuis quinze ans, et il les passait toutes trois prosterné sur les degrés de l'autel. Il s'y traîna pour ainsi dire jusqu'au dernier jour, pour la célébration du saint sacrifice de la Messe ; les médecins s'y opposaient, mais leur ordonnance ne fut point acceptée. Son confesseur, M. Cadieux, ne voulut pas le priver de cette consolation; il se contentait de l'assister, de crainte de quelque accident. Le samedi et le dimanche qui précédèrent sa mort, trop affaibli pour célébrer, il assista à la sainte Messe et y communia. Environ une heure après, il demanda les saints huiles et prit quelques minutes pour se confesser ; puis, se mettant à genoux, il demanda pardon à la Communauté des mauvais exemples qu'il pensait lui avoir donnés, et de sa voix mourante, fit une touchante exhortation aux religieuses. Ce n'est pas sans émotion que nous relisons ces paroles qui nous ont été soigneusement transmises par nos Mères. « Mes Sœurs, c'est un Dieu « crucifié qui nous jugera... Si nous voulons qu'il nous re- « connaisse pour ses membres, et surtout pour ses épouses, « il faut que nous répondions à son amour... Son jugement « sera terrible si nous lui manquons de fidélité... Les mé- « rites de Jesus-Christ seuls peuvent nous obtenir miséricor- « de... Mes Sœurs, si Dieu me fait miséricorde, soy z sûres « que je me souviendrai de vous. » Toutes les religieuses fondaient en larmes, et la Mère supérieure put à peine lui demander sa bénédiction. Ensuite il se releva, s'assit dans son fauteuil, et passa la journée dans un profond recueillement, infiniment uni à son Dieu. Le clergé et le peuple venaient tour à tour lui demander une dernière bénédiction, car tous le vénéraient comme un saint. Si on voulait lui donner quelques soulagements, il répondait : « Mes Sœurs, occupez-vous à servir et à aimer le bon Dieu et ne vous donnez pas tant de peine pour un corps qui sera bientôt la pâture

des vers. » Il avait jeûné le vendredi et le samedi qui précéderaient sa mort; il n'y eut que la dernière nuit qu'on put obtenir de le veiller, et de lui faire accepter un lit confortable, en échange de sa pauvre paillasse. Il pria même son confesseur de nous empêcher d'avoir pour lui ces attentions qu'il appelait superflues. Le lundi il demanda le saint Viatique. A neuf heures du matin, les confrères de la Bonne-Mort se rendirent chez lui avec des cierges allumés: aussitôt il leur demanda de lui pardonner son peu d'exactitude aux devoirs de la confrérie. Quand le prêtre qui lui apportait le Saint des Saints entra dans sa chambre, il s'éleva pour adorer son Dieu, en répétant: « Voici mon divin Maître; voici mon cher Jésus! » et dans ce moment d'ineffable bonheur, le visage rayonnant des flammes de l'amour divin, les bras étendus comme pour étreindre son Bien-Aimé, il s'avance de quelques pas... mais ses forces défaillent, et il tombe prosterné en présence de la sainte Eucharistie, comme il l'avait fait tant de fois au pied de l'autel; on s'empresse de le relever, et il reçoit, sous les ombres de l'adorable Mystère, Celui qu'il allait bientôt contempler. Sur les six heures du matin, le 16 octobre 1822, il rendait sa belle âme à son Créateur: l'illustre exilé, le vrai confesseur de la foi, le prêtre selon le cœur de Dieu retournait au ciel; il était âgé de quatre-vingt's ans. Son visage resta comme celui d'un séraphin, et il n'y eut aucune altération pendant les trois jours que son corps fut exposé. La chambre où l'on plaça le corps du vénéré défunt fut continuellement remplie de personnes qui venaient prier, lui baiser les mains et les pieds, demandant avec instances quelques reliques du saint prêtre.

La cérémonie des funérailles se fit à l'église paroissiale pour la consolation du clergé et du peuple; et le concours était immense. Il est plus facile de comprendre que d'exprimer les sentiments et la douleur de la Communauté à la perte d'un si saint directeur; oh! puissions-nous puiser dans ses souvenirs l'amour de Jésus-Christ et le courage pour les saintes rigueurs de la pénitence!

Nous vivons dans l'espoir que la divine Providence, qui a si bien pourvu à l'ornement de notre chapelle,

nous viendra en aide pour l'agrandissement du chœur dans lequel nous sommes très à l'étroit. Notre-Dame du Sacré-Cœur y est spécialement honorée, et deux belles couronnes, don de nos chères enfants, témoignent de leur amour pour la sainte Vierge et son divin Fils. Un médecin de la ville, aussi religieux que recommandable par sa science, nous fit don d'une belle statue de Notre-Dame des Anges, avec une lampe d'argent qu'il entretient presque complètement à ses frais. Nous désirions aussi beaucoup une statue de saint Joseph. Une de nos Sœurs, sa dévouée servante, lui adressa cette naïve prière : « Bon Père, si vous désirez vous établir au milieu de nous, venez à vos frais, il n'y a pas d'autres moyens. » Chose singulière, au bout de quelques jours, on nous dit d'envoyer au vapeur, et quelle n'est pas notre surprise, lorsque le domestique revint avec une belle statue de saint Joseph dans ses bras. Quelques mois plus tard, par la libéralité d'une pieuse demoiselle, notre Mère sainte Angèle prenait place au côté de l'autel. Le souvenir de ces bienfaits, et de tant d'autres que nous faisons, nous fait redire dans l'élan de notre reconnaissance : *Deo gratias*.

L'exiguité du local nous fait pratiquer la sainte pauvreté, et nous en bénissons le bon Dieu. Plusieurs fois, dans des temps d'épidémie, nous avons été dans la nécessité de céder nos appartements. En 1870, plusieurs de nos Sœurs furent atteintes de fièvres malignes; nous les installâmes avec empressement dans la salle de Communauté. Les pensionnaires furent frappées à leur tour; on leur abandonna le noviciat et nos jeunes Sœurs montèrent gaiement les *escaliers du grenier* : ce fut leur cher Bethléem pendant plus d'un mois. Elles s'y trouvaient vraiment heureuses et auraient

désiré souffrir davantage pour imiter la sainte Famille; mais le ciel, content de leur bonne volonté et sensible à nos prières, fit cesser la maladie. Nous attribuâmes cette faveur à la puissance de Notre-Dame du Sacré-Cœur devant la statue de laquelle nous avions promis de faire brûler une lampe pendant toute l'année si l'épidémie cessait. Nous avons érigé la même année une statue de cette divine Mère sur le faite du Pensionnat en reconnaissance de sa protection visible dans un terrible incendie. C'était entre les dix et onze heures du soir, le calme de la nuit régnait dans le cloître, quand des coups redoublés se font entendre aux portes du Monastère; il était temps. Un horizon de flammes nous enveloppait, une pluie d'éincelles et de charbons embrasés s'abattait sur la maison et ses dépendances. M. le Grand-Vicaire Caron, alors administrateur du diocèse, fait conduire les élèves à l'Evêché et chez les amis de la Maison, et une partie des effets sont transportés hors du couvent. Pendant ce temps nos chères anciennes Mères priaient de toute la ferveur de leur âme, demandant à Notre-Seigneur de se garder lui-même au saint Tabernacle, et de nous garder avec lui. Sur le conseil de M. le chapelain, la Mère Supérieure au nom de la Communauté, promet de jeûner trois jours et de faire chanter trois Messes. Au même instant l'immense nuage de feu qui menace de porter partout l'incendie, et qui a déjà enflammé la toiture du Pensionnat, se divise en deux courants, de manière à laisser sous un ciel pur le Monastère et ses environs. Toute la population remarquait avec étonnement ce phénomène. Le vent soufflait du nord-est, et l'un des courants embrasés se dirigeait presque vers le sud, pendant que l'autre allait vers l'ouest. Oh ! de quel danger terrible

nous étions préservées ! Figurez-vous à quelques mètres un embrasement de dix-sept millions de pieds de bois de sciage occupant une superficie de 15 à 20 arpents, et entre nous et le brasier que des maisons en bois.... Encore une fois, grâce à la bienveillance des habitants qui mirent tout en œuvre pour nous préserver des flammes, grâce surtout aux anges protecteurs du Monastère, et à Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous n'éprouvâmes aucun sérieux dommage.

Ayant omis de donner en son temps les détails de l'incendie de 1803, nous nous permettrons d'en relater ici quelque chose. Une des victimes de ce foudroyant sinistre, la Révérende Mère Saint-Louis de Gonzague, née Dufresne, s'exprime ainsi :

« A 7 heures 1/2 du soir, les religieuses étant au chœur pour la récitation de l'Office divin, une d'elles sortit pour sonner l'examen, la corde de la cloche lui descendit en feu; aussitôt nous aperçûmes les flammes, et celles-ci se propageaient si rapidement que le second étage fut bientôt embrasé. C'est à peine si deux pauvres malades eurent le temps d'échapper au danger. Des personnes bienveillantes conduisirent l'une d'elles, Mère Sainte-Thérèse de Jésus, chez M. le Grand-Vicaire Noiseux, notre supérieur. Ce digne Prêtre, averti du danger, s'élance à l'autel pour en retirer le Saint-Sacrement et les vases sacrés. Le Tabernacle était en feu, et il n'eut que le temps d'en retirer l'ostensoir et le Saint-Ciboire. Il put aussi enlever de la sacristie ce qui était préparé pour la Messe du lendemain. Un fidèle serviteur, qui avait été longtemps à notre service, brava les flammes et nous sauva quelques ornements. Chose admirable ! dans la salle de la Communauté qui était au second étage, il y avait une chapelle dite du

Saint-Calvaire où se trouvait une relique de la vraie Croix, déjà préservée de l'incendie en 1762; cet autel, sous l'égide de la très-sainte Relique, fut pour la seconde fois respectée par les flammes. Nos pensionnaires eurent à peine le temps de descendre des dortoirs. Elles furent conduites chez des parents et des amis.

« La Communauté se composait de 20 religieuses, et notre bon Père, M. Noiseux, nous fit conduire chez lui. Notre premier soin fut de rendre grâces à Dieu de ce qu'il nous avait conservées, et de nous abandonner entièrement à lui pour l'avenir. Nous fûmes l'objet des plus charitables et des plus délicates attentions de notre digne Supérieur, et il eut même la bonté de nous dire la Messe dans l'un des appartements, le dimanche suivant.

Monseigneur Plessis, évêque de Québec, qui avait encore les Trois-Rivières sous sa juridiction, nous adressa une lettre, touchant témoignage de sa sollicitude et de la tendre charité de nos Sœurs de Québec. Sa Grandeur nous écrivait :

« Nous croyons que Dieu en vous affligeant, a voulu vous faire voir que sa Providence est inépuisable, et donner occasion aux fidèles de ce Diocèse d'exercer envers vous une charité, à laquelle il ne manquait qu'une occasion pour se manifester. Vous l'avez d'abord éprouvée, cette charité, de la part de votre Grand-Vicaire qui a exercé envers vous l'hospitalité de la manière la plus généreuse; vous l'avez éprouvée de la part des citoyens des Trois-Rivières auxquels nous ne tarderons pas à témoigner notre reconnaissance de l'empressement avec lequel ils sont venus à votre secours; enfin, vous l'éprouverez de la part des Communautés religieuses de Québec, mais surtout de celle des

Ursulines qui vous tendent les bras, qui vous invitent à vous retirer chez elles, et à partager leurs lits, leur pain, leurs vêtements et leur demeure, jusqu'à ce que votre Monastère soit rétabli. Elles vous sont attachées comme de véritables sœurs et de tendres mères. Elles n'ont pas oublié que c'est de leur maison que vous êtes sorties, et elles se croient obligées par toutes sortes de motifs, de vous offrir un asile, comme elles se seraient estimées heureuses d'en trouver un chez vous, si elles fussent tombées dans une détresse semblable à la vôtre. Nous avons par devers nous un acte des délibérations capitulaires qu'elles ont dressé à cette fin, et, comme la première chose est de vous mettre en lieu de continuer vos exercices spirituels, nous sommes finalement d'avis que vous profitiez de leur bonne volonté, et que vous vous transportiez immédiatement chez elles suivant les ordres que vous donnera M. le Grand-Vicaire, auquel nous écrivons plus en détail à ce sujet.

« De notre côté, nous prendrons les mesures les plus efficaces pour le rétablissement de votre Monastère incendié, de manière que l'on commence à y travailler dès le printemps prochain.

« Sera notre présente lettre pastorale lue en assemblée capitulaire aussitôt après la réception d'icelle. »

Après la réception de cette lettre, il fut décidé que seize religieuses iraient à Québec, et que la Mère Saint-Olivier, supérieure, et trois autres religieuses seulement, resteraient aux Trois-Rivières, comme pour garder les cendres chéries de leur béni Monastère; elles devaient se retirer à la boulangerie, pauvre et petit bâtiment situé non loin du couvent.

A cette époque, les voyages se faisaient difficilement; ce trajet des Trois-Rivières à Québec qui ne

prend maintenant que cinq ou six heures, sur les vapeurs ou les voies ferrées, ne put se faire alors qu'en quatre jours. La bonne Mère Saint-Louis de Gonzague va continuer son récit. « Nous arrivâmes à Québec vers neuf heures du soir, plusieurs Messieurs du Séminaire et de la Cure vinrent au débarcadère avec des voitures pour nous recevoir ; ils marchaient à pied pour nous guider avec des lumières et ils nous conduisirent au Séminaire. Nous fûmes introduites dans les appartements de sa Grandeur. Mgr Plessis nous bénit avec attendrissement. Après quelques informations et échange de paroles, Monseigneur nous demanda si nous voulions nous partager dans les trois communautés cloîtrées de cette ville, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général ; nous répondîmes unanimement que si les Mères Ursulines étaient en état de nous recevoir toutes, nous serions heureuses d'aller chez elles pour ne faire qu'une même famille. Sa Grandeur agréa cette détermination, ordonnant aussitôt de nous y conduire, après nous avoir fait prendre quelques rafraichissements ; et comme un bon père qui veut consoler ses enfants, il nous promit que le lendemain il irait dire la Messe chez les Ursulines.

« La Mère Saint-François-Xavier Taschereau, supérieure, nous reçut à bras ouverts, nous embrassant tendrement et toutes les religieuses après elle ; nous lui demandâmes sa bénédiction en la priant de nous recevoir au nombre de ses filles, et à l'instant même elle nous prouva qu'elle nous traitait comme telles en nous recommandant d'aller prendre notre repos et de ne point nous lever à quatre heures ; nous devions pendant quinze jours nous reposer et nous confectionner des habits ; car nous n'étions point vêtues pour l'hiver.

« Monseigneur, selon sa promesse, vint nous dire la sainte Messe le lendemain matin. Après le dernier Evangile, il entonna le *Te Deum*, et à la suite de l'action de grâces, Monseigneur entra dans la Maison; il nous adressa des paroles de consolation et d'édification, et dit à la vénérée Mère supérieure qu'il nous mettait entièrement à sa disposition, d'agir avec nous comme avec ses filles; il changea ensuite les noms de celles d'entre nous qui avaient le même patron que celles de Québec, et donna à chacune son rang de profession. Le digne Evêque voulut bien monter à l'infirmerie pour y voir notre vénérée Mère Sainte-Thérèse de Jésus, âgée de soixante-quatorze ans. Cette vénérée Mère décéda à Québec un mois après son arrivée; son corps fut déposé dans le caveau des religieuses de ce Monastère. Nos charitables bienfaitrices lui firent dire tous les services, messes et offices que prescrivent nos Constitutions. »

La narratrice parle ensuite bien longuement des assistances que nos chères incendiées reçurent des Révérendes Mères Hospitalières de Québec et de celles de l'Hôtel-Dieu. Celles-ci ne se contentèrent pas de secourir les pauvres *Trifluviennes* pendant leur séjour à Québec, mais encore après leur retour au Monastère. Ce n'est certainement pas sans un sentiment de juste reconnaissance que maintenant encore nous nous servons des livres et autres objets donnés à cette époque par nos Mères de Québec et les autres Communautés de cette ville.

Les Ursulines des Trois-Rivières vécurent seize mois sous le toit hospitalier des bonnes Mères de Québec qui semblaient vouloir leur faire oublier l'exil par leur charité tendre et attentive.

Au mois de janvier 1808, la Mère Saint-Olivier, dont le cœur avait tant souffert pendant les jours de cette cruelle séparation, écrivit des Trois-Rivières à Mgr l'Evêque de Québec de vouloir bien lui envoyer ses filles pour étrennes. Quelques-unes avaient été rappelées avant cette époque, afin de continuer à instruire les enfants pauvres, leur petit département ayant été préservé du feu. Sa Grandeur consentit avec peine à laisser aller ses chères filles.

Ce fut pendant leur séjour chez les Ursulines de Québec que les religieuses des Trois-Rivières firent une première connaissance avec M. l'abbé de Calonne. Comme les deux Communautés n'en formaient qu'une par la charité, ce bon Père les confondit toutes les deux dans son grand cœur. Fixé aux Trois-Rivières, il eut toujours de fréquents rapports avec nos Sœurs de Québec; il les visitait et même les dirigeait quelques jours chaque année, quand il allait pendant le Carême prêcher la neuvaine de saint François-Xavier à la Cathédrale. Pendant ce temps, le Révérend M. Daulé, leur chapelain, le remplaçait aux Trois-Rivières. Un des vœux les plus ardents de ce digne ministre du Seigneur était que les deux Communautés fussent toujours unies par les liens si doux et si forts de la charité. Nous avons la consolation de pouvoir dire que ses vœux ont été exaucés : cette Maison est le secours de la nôtre dans toutes nos nécessités.

Nous lisons avec intérêt et attendrissement les lettres bonnes et joviales que s'écrivaient réciproquement nos anciennes Mères. L'on nous permettra d'en rapporter une ici ; elle est écrite par la révérende Mère Saint-Jacques, sœur de Mgr Panet.

Ma chère et bien-aimée Sœur,

« En reconnaissance de la bonne *giblotte* que vous me souhaitez, je vous envoie une petite *lichade* d'écriture. Serais-je assez heureuse pour qu'elle soit de votre goût ?

« Je vous félicite du bonheur d'avoir un père (M. de Calonne) dont le petit bonhomme (l'amour-propre) est mort et qui possède le rare talent de tirer adroitement celui de son prochain. Je n'ai nulle peine à vous croire, car j'ai expérience que dans une seule exhortation dont il a honoré notre Communauté; il en a bien massacré une douzaine, et blessé mortellement les autres; il faut que le mien ait la vie bien dure pour en avoir *ressout*. Demandez, je vous prie, sa mort le plus promptement possible, ainsi que pour celui de ma Sœur, Saint-Paul, qui a assez de santé pour assister au trépas de celui de M. Daulé, qui, j'espère, sera trépassé quand vous recevrez la présente. Puisse M. de Calonne porter un si bon coup au vôtre que vous ayez la consolation de le conduire gaiement au tombeau, car c'est un drôle qui cause bien du dégât dans la maison intérieure, sans compter qu'il est toujours par voies et par chemins, et qu'il n'est guère possible d'éviter sa rencontre. Saint-Bernard (sa sœur) qui est toujours par nos corridors, lui donne force coups avec des *Ave Maria* qu'elle dit pour sa chère compagne d'autrefois. Elle vous salue du plus sincère de son cœur, ainsi que toutes celles que vous nommez dans la lettre de ma Sœur Saint-Louis de Gonzague. Elles se réjouissent avec vous du bonheur de votre réunion, désirant ne vous revoir que dans la bienheureuse éternité.

« Faites de ma part mille amitiés à toutes vos chères

Mères et Sœurs, et, avec permission de notre Mère, allez sauter au cou de ma chère Mère Saint-Joseph, et dites-lui que Saint-Jacques lui donne la paix, quoique nous n'ayons jamais été en guerre. Je suis pour elle et pour vous avec l'attachement le plus sincère tout à vous en Notre-Seigneur,

Votre tout affectionnée,

SŒUR SAINT-JACQUES, *Rel. Urs.*

Québec, 7 janvier 1808.

On peut dire que la divine Providence aime à voir se cimenter cette sainte union; car elle nous a envoyé plusieurs sujets qui ont des sœurs, des tantes, des nièces dans ce béni Monastère, et nous avons aussi plusieurs de leurs élèves dans notre Communauté. Nous avons de plus deux sujets qui ont appartenu à leur fondation d'Ontonagon (Michigan) et qui nous arrivèrent après la dispersion de cette Communauté en 1867. Ces bonnes Sœurs partagent joyeusement nos travaux, en adorant les desseins du Seigneur. Précisément au moment où les Sœurs d'Ontonagon laissaient Québec pour venir aux Trois-Rivières, une furieuse tempête abattit l'arbre deux fois séculaire, le vieux frêne, à l'ombre duquel notre chère Mère Marie de l'Incarnation avait enseigné les principes de notre religion aux petites filles sauvages. Nos Mères eurent l'heureuse pensée de nous envoyer une petite bouture de cet arbre vénéré, et ce fut notre Révérend Chapelain, M. Caron, qui l'apporta avec une sorte de tendresse et de vénération. La petite tige fut transportée soigneusement dans le lieu le plus propice de la cour; elle y prit bientôt racine, grandit et s'éleva au-dessus du sol. C'é-

fait un doux trésor que chacun visitait et soignait avec le plus grand intérêt. Le petit frère grandit, sa tête s'éleva rapidement et se gouronna de verdure. Enfin la frêle bouture de 1867 est aujourd'hui un arbre magnifique d'à peu près vingt pieds de hauteur.

Nos cours et nos jardins sont très-vastes, Mgr Lafleche et M. Caron ont voulu eux-mêmes s'en occuper, et tout y est parfaitement disposé pour l'utile et l'agréable.

Nous sommes souvent favorisées de la visite des évêques, et quelquefois nous avons l'honneur de recevoir dans notre salle de Communauté sa Grandeur Mgr Cooke, premier évêque des Trois-Rivières. Il visitait un jour le département des Sœurs converses, qui venait d'être béni. Toutes y étaient en pleine activité : les unes faisaient des hosties, les autres des cierges ; on y lavait, on y repassait, on y travaillait à la cordonnerie, on montait des chapelets, on préparait des légumes, etc., etc. Les visiteurs paraissaient satisfaits et surpris de cette activité et de ce calme réunis. Cependant le cœur tendre et tout paternel du bon Prélat paraissait affecté ; une des travailleuses (religieuse de chœur) le comprit, et avec sa gaieté ordinaire, entonna sur un air enjoué, bien connu de sa Grandeur :

« Un congé, Monseigneur,
Réjouira notre cœur....
Un congé, Monseigneur,
Apporte avec lui bonheur.... »

Ce chant excita l'hilarité générale. Le vénérable Evêque répondit agréablement : « la chose est importante ; il faut assembler le Conseil, et nous verrons. » C'était dire qu'il était heureux de leur accorder une innocente récréation.

L'augmentation des sujets nous avait permis d'aller au secours de la Communauté d'Opelousas en Louisiane. Hélas ! les prévisions que nous avions dès lors ne se sont que trop tôt réalisées. Après avoir lutté avec courage, après avoir tenté tous les moyens de conservation, cette chère petite Communauté a été obligée de se dissoudre. Sans pain, sans ressources, sans élèves, les Religieuses d'Opelousas furent reçues dans diverses Maisons de l'Ordre, et les trois Sœurs que nous avions prêtées revinrent dans notre famille, heureuse de leur retour.

Il nous reste à parler de notre œuvre secondaire, c'est-à-dire de l'hôpital. Depuis notre établissement, cette œuvre a été constamment l'objet de nos soins, comme l'instruction de la jeunesse. En remplissant les fonctions d'hospitalières, nous nous conformons aux intentions de notre auguste fondateur, Mgr Jean-Baptiste de la Croix Cherières de Saint-Vallier, qui avait eu l'intention formelle de réunir les deux œuvres. Ce vénérable fondateur savait que les œuvres ne s'affermissent que par la vertu de la croix, et c'est avec cette pensée qu'il ajouta au costume de nos Mères une croix pectorale en argent.

Ce petit hôpital, dont les intérêts marchent toujours avec ceux de la Communauté, a eu aussi son accroissement. Nous avons pu l'agrandir, recevoir quelques malades de plus, et rendre les salles confortables. Notre médecin, M. Georges Stanislas Badaux, qui donne gratuitement ses soins depuis trente-sept ans, est un homme éminemment religieux ; il nous envoie de préférence les malades qui ont besoin de conversion, de sorte que nous avons encore là un véritable apostolat à exercer. Cet hospice depuis deux siècles a été le seul aux Trois-Rivières, de sorte que les pauvres de la ville s'y

trouvent comme chez eux. Les vieux pécheurs au contraire en ont horreur, sachant bien qu'ils n'en sortiront probablement pas sans s'être confessés et réconciliés avec Dieu. Les salles des malades ont l'avantage d'être contiguës à la chapelle. L'Hôpital a aussi ses jours de fêtes et de bénédictions. Sa Grandeur ne dédaigne pas de le visiter, et pour chacun des malades il a des paroles d'espoir et de consolation.

Disons maintenant un mot de nos Sœurs décédées depuis 1857.



LA MÈRE-SAINTE-MARIE DUBORD.

NÉE à Champlain, à cinq lieues des Trois-Rivières le 5 août 1791, M^{lle} JULIE DUBORD se faisait remarquer parmi les enfants de M. Paul Dubord et de M^{me} Marie Dutaud. Dans cette heureuse famille, l'attachement à la religion, semble héréditaire. De bonne heure, le céleste Epoux fit entendre sa voix au cœur pur de Julie; de son aveu même, la vocation religieuse était innée en elle. Mais, jugeant que la position précaire de ses parents était un obstacle insurmontable à son entrée dans un Pensionnat, la pieuse enfant se résigna à sacrifier ses plus chers désirs, elle abandonna des espérances qui avaient d'abord illuminé son avenir, et, au jour de sa première Communion, elle demanda naïvement à Dieu qu'il voulût bien, lui, accorder un bon époux. Les anges sourirent, sans doute à cette candide prière, et cependant ils ne laissèrent pas de la faire accepter, quoique dans un sens bien différent, de celui que la jeune communicante lui prêtait. Dans la suite, elle se plaisait à raconter cette petite anecdote, et elle ajoutait: « Voyez, mes enfants, comme le bon Dieu m'a bien exaucé! » Mais la voix qui l'avait charmée dès son enfance devenait de plus en plus pressante, toujours retenue par la crainte d'imposer à ses parents des sacrifices qui alarmaient sa piété

filiale, Julie, à l'exemple des Louis et des Stanislas, joignit à une prière fervente et soutenue, la pratique des mortifications corporelles, afin d'obtenir l'aplanissement des obstacles qui la retenaient. Elle fut inspirée de faire part de son dessein au vénérable Pasteur de sa paroisse, M. Vézina. Elle en fut très-bien accueillie, et le digne prêtre se fit un bonheur de seconder sa généreuse entreprise. Il se concerta avec nos Mères pour son admission au Pensionnat, et M^{lle} D. Bord fut heureuse d'accepter cette condition, malgré ses 22 ans. La Révérende Mère Saint-Olivier, alors supérieure et très-habile dans le discernement des esprits, entrevit bientôt ce que serait la nouvelle postulante, et peu après elle sollicitait elle-même auprès de l'Evêque son entrée au Noviciat pour la fête de sainte Angèle (1815). Mgr Plessis occupait alors le siège épiscopal de Québec; il fut heureux d'acquiescer à cette demande, et d'admettre un sujet qui devait servir aux intérêts de la Maison. Voilà donc la fervente aspirante au comble de ses vœux, et faisant ses premiers pas dans la carrière religieuse, sous la sage direction de M. de Calonne. Elle répondit parfaitement à sa sollicitude, édifia ses Sœurs pendant toute la durée de son noviciat, et prononça ses Vœux le 29 août 1817. Cette véritable U suline avait une bonté, une tendresse vraiment maternelle pour les enfants; même dans la charge de supérieure, elle savait leur prouver par mille attentions délicates, le vif intérêt qu'elle leur portait. Était-ce l'époque du retour des vacances? cette mère attentive, voulant témoigner le sensible plaisir que lui causait le retour des élèves, envoyait un joli bouquet à la première arrivée avec des paroles encore plus aimables que son cadeau. Apprenait-elle qu'il y avait de l'ennui parmi les nouvelles venues? elle les faisait venir dans sa chambre ou à la salle de Communauté pendant les récréations, et l'amitié qu'elle leur témoignait, ainsi que la charité des autres Mères, ramenait la sérénité dans ces petites âmes et chassait la tristesse pour toujours.

Dix-huit années étaient révolues depuis que la Mère Saint-Marie s'était consacrée à Dieu. Tour à tour cellière, dépositaire, maîtresse des novices, assistante, elle avait partout édifié sa Communauté et soutenu ses intérêts, surtout comme

maîtresse de classe, elle avait prouvé ce que son cœur recé-
lait de dévouement et d'abnégation. La Communauté voulut
ressentir directement la douceur de son autorité, et elle fut
élue Supérieure, aux élections du mois de mai 1835; elle était
alors âgée de 42 ans. Mais comme Tobie, à qui l'ange affirmait
que parce qu'il était agréable au Seigneur, il avait été né-
cessaire qu'il fût éprouvé, la bonne Mère Sainte-Marie but
dans le Calice des âmes privilégiées. Elle fut atteinte de la
cataracte, et il lui devint impossible de lire, d'écrire, etc...
Quel sacrifice pour celle dont l'activité égalait la ferveur, et
qui répétait si souvent et de si bon cœur : « Vive le train
commun. » Sa douceur et son calme n'en furent point alté-
rés. Elle attendait soit au chœur, soit à la Communauté, que
quelque religieuse lui rendit le service de lire les points de
sa méditation, de lui faire ses lectures spirituelles. Quant à
l'office de la Sainte-Vierge, le sachant par cœur, la récitation
en commun lui en était facile, et pour les grands offices, elle
invitait une jeune religieuse ayant bonne voix, à se mettre
auprès d'elle, et réussissait à répéter tous les mots à sa suite.
Lui témoignait-on de la sympathie au sujet de ses souffran-
ces, elle répliquait : « Ma chère enfant, Dieu voit tout, il nous
aime, il peut tout ; amour et confiance en son aimable Pro-
vidence ! » Cette oraison jaculatoire était le chant habituel
de son cœur. Cependant un oculiste fut consulté. L'âge un
peu avancé de la Mère Sainte-Marie rendait une opération
hasardeuse, sinon téméraire ; quant à elle, indifférente et
soumise à tout, elle acquiesça au désir général et consentit à
la douloureuse opération.

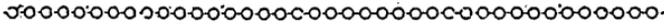
Le Révérend Père Chapelain et le médecin ordinaire,
M. Badeaux, furent présents à cette opération qui était un
événement pour tout le Monastère, et on était anxieux de
son succès. Tout le temps qu'elle dura, il y eut suspension
de travail et prières générales. Après quelques heures d'an-
goisse, les cœurs étaient soulagés, l'opération avait eu un
plein succès, et à quelques semaines de là, la vue de notre
bonne Mère était complètement rétablie.

Les quinze années qu'elle vécut encore, et dont elle passa
une bonne partie dans la charge de supérieure, prouvèrent
bien que le déclin de l'âge et le dépérissement des forces

physiques n'alléraient en rien la vigueur de son âme et la chaleur de son cœur. Le 18 mai 1862, la digne Mère Sainte-Marie, doyenne de la Communauté, se démettait pour une dernière fois de la supériorité et reprenait avec bonheur son rang parmi ses Sœurs; mais la vénération de toutes l'y suivit. Elle était gaie, pleine de condescendance, et montrait une prédilection touchante pour les jeunes religieuses. Aux heures de récréation, elle se mêlait à leur groupe et paraissait s'égayer beaucoup de leurs joyeux propos.

Cette digne Ursuline accepta avec bonheur à l'âge de soixante-dix ans la charge de directrice de l'externat pauvre qui, à cette époque, comptait deux cents élèves. Apôtre dévouée, elle retrouva dans son cœur les mille industries qu'elle avait, vingt ans auparavant, employées avec tant de succès. Assez souvent on rencontre dans les classes pauvres, des enfants à intelligence bornée, et leurs progrès sont d'autant plus lents qu'elles n'ont aucune émulation. Cette bonne Mère forma une division particulière de toutes ces pauvres enfants, s'en constitua elle-même la maîtresse; puis, après avoir étudié le caractère de chacune, elle les anima par les paroles les plus aimables et les plus encourageantes à surpasser leurs compagnes en assiduité et en application. Bientôt ces enfants, touchées de tant d'intérêt, se mirent au devoir avec autant d'ardeur qu'elles y avaient jusque-là montré de répugnance. Mais comment décrire le zèle avec lequel notre chère maîtresse s'employait à leur faire apprendre et réciter pieusement leurs prières!

La vénérable Mère Sainte-Marie exerçait encore ces saintes fonctions, lorsqu'elle fut prise d'une inflammation du foie; les prières, les larmes et les soins affectueux de ses filles et de ses Sœurs furent impuissants à changer des décrets divins. Ayant couru dans la lice, de manière à remporter de prix, la Mère Sainte-Marie était jugée digne de la couronne. Le 29 avril 1863, le neuvième jour de sa maladie, elle recevait la récompense promise à ceux qui ont fidèlement servi le Seigneur.



LA MÈRE SAINTE-CLAIRE BURROUGHS.

MADEMOISELLE ANGÉLIQUE BURROUGHS naquit à Hanover, dans le New-Hampshire (Etats-Unis), le 25 mars 1797. Elle entra au Noviciat à l'âge de vingt ans, le 4 octobre 1817. Conquise sur le protestantisme, elle avait été baptisée l'année précédente avec son père et sa sœur, par le vénérable M. de Calonne, dans l'église d'Yamachiche. On croit que les fréquentes visites du Révérend Père ne contribuèrent pas peu à la gagner à Dieu, et elles lui facilitèrent son entrée en religion, malgré les oppositions qu'elle rencontra de la part des siens. Douée d'une âme forte et généreuse, elle ne recula jamais devant les difficultés qui se succédèrent durant sa carrière religieuse. Elle rendit des services importants à notre Communauté par son habileté dans les affaires; elle la préserva de pertes considérables, et lui fit recouvrer des biens qu'elle croyait perdus. Après avoir constaté son rare talent pour l'instruction de la jeunesse, on peut dire que sa vertu caractéristique était la charité. Combien de fois l'avons-nous vue, malade elle-même, prévenir les besoins des autres?

Elle fut atteinte d'une maladie grave dans le cours de l'année 1829, et depuis elle ne recouvra jamais parfaitement la santé; elle mourut en 1857, âgée de cinquante-neuf ans. Les quinze dernières années de sa vie se passèrent à l'infirmerie; mais elle savait utiliser tous les moments que la maladie lui laissait de libres pour être encore utile et agréable.

LA SŒUR SAINTE-VICTOIRE DIONNE.

LE 26 janvier 1858, la mort nous enlevait un sujet bien précieux, au début de sa carrière religieuse. Fille unique de l'honorable Joseph Dionne, membre du Conseil législatif du Canada, URSULE FLORILLA DIONNE reçut du ciel un grand cœur, un esprit d'élite, mais une santé très-délicate. Jeune encore, elle fut privée des soins attentifs de sa mère, qui était passée à une vie meilleure. Après quelques années au Pensionnat, elle revint au foyer domestique, et fut la joie

et le trésor de son père et l'objet de son immense tendresse. Elle ne tarla pas, au milieu des jouissances dont elle était environnée, à laisser fléchir sa piété; elle parut pendant quelques années aimer le monde et ses amusements, sans toutefois s'y abandonner complètement. En 1843, pour complaire à son respectable père, elle allait accepter une alliance digne de sa haute position, et elle se disposait déjà à faire l'achat de sa toilette de noce; mais Dieu avait d'autres desseins sur cette âme, et sainte Ursule la voulait pour sa fille. Sa pieuse mère qui portait le nom de cette glorieuse patronne, intercédait sans doute pour elle. Les projets de la terre sont brisés; Florentine renonce au bonheur d'ici-bas, et elle sollicite son entrée en notre Monastère. Pour le moment, son admission était difficile, car son vénérable père n'était pas prévenu de cette démarche. Sur l'avis de Monseigneur, il fut décidé qu'elle entrerait au Pensionnat, et qu'elle prévendrait son père. Elle le fit, et avec des expressions si touchantes et si persuasives, que le cœur tendre et religieux de ce bon père en fut déchiré; il ne pouvait se faire à l'idée de se séparer d'une enfant sur laquelle reposait le bonheur de ses vieux jours, et il redoutait de causer un fâcheux désappointement au fiancé et à sa famille. Cependant avec un tel père, la religion devait triompher. M. Donne donna son consentement, et à quelques jours de là, la courageuse postulante, pleine de joie au sein de sa chère solitude, remerciait Notre Seigneur. Son entrée dans le cloître eut un immense retentissement; on parlait avec admiration de la force héroïque de son âme, et on s'étonnait de sa soudaine détermination. Elle seule paraissait ne point connaître la grandeur de ses sacrifices, et ne s'occupait qu'à bénir la divine miséricorde qui l'avait mise à l'abri des dangers auxquels elle eût été exposée au milieu du monde. La grâce ne pouvait manquer de descendre avec abondance sur cette âme généreuse; aussi avec quel noble élan elle se livra à la pratique des vertus les plus difficiles! Comme pour contraster avec l'éclat de ses premières années, le Seigneur voulut que l'humilité et la pauvreté devinssent ses vertus favorites. Les offices les plus humbles et les plus pénibles de la Maison étaient ceux qu'elle réclamait. Elle n'était point encore dépouillée des riches habits qu'elle portait dans le siècle, quo

déjà on la voyait s'offrir partout où il y avait à pratiquer l'abnégation et l'humilité. Nos bonnes converses ont recueilli sur elle beaucoup de petits traits édifiants. Un jour, par exemple, on la surprit lavant un chaudron. Peu au fait des procédés ordinaires de cette opération, elle s'efforçait de le nettoyer en le tenant comme on fait d'une tasse à thé, et sans songer aux vêtements de soie qu'elle portait encore. Après avoir renoncé à son patrimoine, elle s'abandonna elle-même aux soins de la divine Providence, et jamais elle n'était plus contenté que lorsqu'il lui arrivait de manquer de quelque chose. Que d'instances elle faisait pour obtenir de vieux habits, de pauvres meubles et même pour se priver parfois du nécessaire ! Humble dans l'opinion qu'elle avait d'elle-même, comme dans tous les détails de sa conduite, elle s'estimait bien au-dessous de toutes les religieuses du Monastère. Elle demandait et obtenait souvent la permission de baiser les pieds de toutes ses Sœurs. A son entrée au Noviciat, elle sentit quelques répugnances pour les pratiques en usage dans les Communautés; afin de se vaincre sans retard, elle va se prosterner à la porte du chœur, au moment où les religieuses en sortaient, pour être sous les pieds de toutes. Cette pratique qu'on n'accorde jamais aux postulantes, n'avait pu être refusée à l'ardeur de celle-ci. Il n'est guère possible de porter plus loin que notre chère Sœur l'attention charitable pour les autres; on aurait pu croire que son ange lui révélait les besoins de chacune. La mémoire de sa charité est encore toute vivante parmi nous, et après dix-neuf années écoulées depuis sa mort, lorsque nous voulons faire l'éloge d'une Sœur attentive, nous disons aussitôt: elle est comme ma Sœur Sainte-Victoire. Sa mortification était si grande, que lorsqu'elle pouvait le faire sans être aperçue, elle mêlait à ses aliments de l'huile de castor ou autre substance répugnante.

Il y avait quinze ans que sous la bannière de Sainte-Ursule, cette épouse privilégiée du Sauveur rendait honneur à Dieu en donnant à la Communauté l'exemple de ses rares vertus, quand elle fut saisie de la maladie qui la conduisit au tombeau. Cette chère Sœur sentait s'allumer dans son cœur le désir de voir et de posséder son Dieu; comme une autre Jeanne de Chantal, elle se trouvait accablée de peines inté-

rieurès et demandait à Dieu un directeur qui pût la comprendre. Le Cœur de Jésus l'exauça et le Révérend M. Caron qui nous fut donné à cette époque, rendit bientôt la paix à son âme. Cependant la maladie empirait, et le médecin déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. Elle salua avec des transports joyeux l'heure de sa délivrance, et n'eut plus de désirs que pour la vraie patrie. Après avoir reçu avec une foi bien vive le saint Viatique et l'Oction sainte, elle attendit dans le calme l'appel du céleste Epoux. Une nuit, il lui survint une petite inquiétude, et elle dit à la garde-malade avec une confiance simplicité: « Si je meurs cette nuit avant d'avoir vu mon confesseur, dites-lui que j'ai fait telle chose, et que je vous ai priée de l'en informer. » Elle expira dans le baiser du Seigneur, quelques jours après.

Son respectable père ne lui survécut pas longtemps. La vie ne lui semblait plus qu'un désert, un triste exil. Par testament, il distribua sa fortune en diverses bonnes œuvres: la corporation épiscopale diocésaine, les Communautés religieuses, et d'autres œuvres pieuses furent l'objet de ses legs généreux. Il voulut que son corps fût inhumé dans la chapelle des Ursulines, à l'ombre de ces murs qui avaient été les témoins des vertus de sa fille. M. Caron, notre Révérend Père Chapelain, pour qui l'honorable M. Dionne avait toujours conservé une respectueuse estime, fit l'éloge de cet homme respectable, plus grand encore par ses sentiments religieux que par sa haute position dans la société.

Nos élèves atteignent le nombre de cent soixante, et notre Communauté compte soixante et onze membres.





ÉTATS-UNIS.



MONASTÈRE DE VALLE-CRUCIS (PRÈS COLUMBIA),

(CAROLINE DU SUD).

Congrégation de Paris.

Il est doux de servir Dieu en mé-
prisant ce monde.

(*Imit. J.-C.*, liv. III, ch. 10).



Les anciennes Mères furent ame-
nées en Amérique du couvent
des Ursulines de Black-Rock
(Cork-Irlande) en 1854, par
l'illustre évêque, Mgr England,
et leur Monastère fut établi à
Charleston, Caroline du Sud.

L'Etat de la Caroline du Sud ayant été colonisé par les protestants anglais et les huguenots français, il n'est pas surprenant qu'un couvent ait rencontré beaucoup de difficultés, et qu'il ait eu de nombreux obstacles à surmonter avant de pouvoir se procurer des élèves: d'autant plus que tout le pays était abondamment pourvu d'écoles et de collèges de différentes sectes. Cependant cette fondation eut des résultats avantageux. D'abord, l'élan fut donné pour l'éducation religieuse aux quelques catholiques de la contrée; en second lieu, grâce au zèle des Ursulines, plusieurs familles protestantes distinguées furent amenées à la connaissance de la vraie foi.

Pendant les quatorze années que les Ursulines restèrent à Charleston, leurs labeurs incessants réjouirent le cœur paternel de leur évêque, qui ne se lassa pas, durant tout le temps qu'il leur fut conservé, de soutenir leurs efforts par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. L'opposition devint une fois si violente qu'on put redouter une émeute; mais les volontaires Irlandais s'offrirent à Monseigneur pour nous défendre. Il les établit dans la cour et au rez-de-chaussée du couvent; leurs armes furent placées dans l'avant-chœur, et ils restèrent sur la défensive. Mais, soit par respect pour l'illustre évêque, soit à cause de la protection accordée par le bataillon irlandais, aucune démonstration hostile ne fut faite.

Enfin les Ursulines devinrent plus populaires et leur mission fut mieux comprise; leurs élèves se montrèrent des modèles dans la société par le bon exemple qu'elles y donnèrent. Cependant le Noviciat restait sans sujets en raison de l'indépendance naturelle au caractère américain, et de l'opposition trop grande des parents. Deux fois nos zélées supérieures passèrent l'Océan pour chercher des renforts; mais, ainsi que le Shamrock (trèfle) de leur île native, les jeunes Irlandaises peuvent rarement être transplantées sur un sol étranger.

Un des premiers actes du nouvel évêque, Mgr Lynch, après sa consécration, fut de perfectionner l'œuvre commencée par son prédécesseur, et d'établir les Ursulines dans la ville de Columbia, capitale de l'Etat de la Caroline du Sud; ce fut le 1^{er} septembre 1858 qu'eut lieu la translation.

La situation de Columbia sur un plateau élevé est très-saine, l'atmosphère est pure, et d'ordinaire pré-

servée d'épidémies; c'est pouquoi elle convient admirablement à des établissemens d'éducation. Elle en possède plusieurs, ainsi qu'une université de l'Etat. Grâce à l'influence de Mgr Lynch et à la protection de plusieurs familles opulentes, la Maison des Ursulines devint un pensionnat de premier ordre, malgré le petit nombre des catholiques. Le bâtiment que Monseigneur nous avait procuré, fut bientôt trop petit pour le nombre des élèves et pour un Noviciat qui alla bientôt en augmentant.

En 1859, Mgr Lynch acheta un grand hôtel, contenant soixante-douze chambres; mais les marchands qui tiraient de grands bénéfices des voyageurs, atneutèrent les habitans; et nous ne dûmes qu'à l'influence de Monseigneur de pouvoir en prendre possession durant les vacances. La prospérité du nouveau Pensionnat fut telle qu'il surpassa tous ceux des sectes protestantes. Ce résultat inattendu excita de nouveau le mécontentement et on paya des enfans pour venir lancer des pierres, à toutes les heures, aux fenêtres du couvent. Une forte somme fut même offerte à celui d'entre eux qui réussirait à abattre la tête de la statue de la sainte Vierge. Pendant cette petite persécution, il était vraiment consolant pour le cœur des Ursulines de se voir l'objet des attentions délicates, de la sympathie et de la protection de la noblesse protestante aussi bien que des catholiques. Parmi les protestants, nous ferons surtout mention des familles de l'honorable John S. Preston et du gouverneur Wade Hampton. Leurs ca-lèches stationnaient devant la porte durant de longues visites pour empêcher les vexations continuelles, et le maire de la ville, l'honorable M. Green, fit une fois lui-même la sentinelle.

Nos ennemis étaient déterminés à nous faire quitter l'hôtel, et à cet effet ils tinrent une réunion publique. Les choses ne s'y passèrent pas comme ils l'avaient prévu. Un personnage très-peu attendu parut sur l'estrade; le général Maxcy Gregg, de l'armée confédérée du Sud, s'adressa au peuple et le tint en haleine pendant une heure; il fit appel aux plus solides principes de l'honneur, de la fierté chevaleresque, rappelant la noblesse de sentiments et de conduite à laquelle devaient tenir leur Etat et leur ville, la protection due à la femme qui poursuit l'accomplissement de son devoir; il fit l'éloge des Ursulines, de l'éducation qu'elles donnaient aux jeunes filles, etc... Plusieurs discours furent prononcés dans le même sens, ce qui donna à l'assemblée une physionomie tout à fait imprévue. Les mécontents, confus de leurs excès, retournèrent chez eux paisiblement, et ainsi finit ce désordre.

Notre Evêque vénéré réside à Charleston, mais sa paternelle et bienveillante sollicitude le porte souvent à se priver de son repos de la nuit, afin de prendre le train pour arriver assez tôt à Columbia et offrir le saint Sacrifice au couvent; il réjouit ainsi par sa présence ses filles dévouées. Il a la bonté d'entrer dans les plus petits détails, s'intéresse à l'Institut, procure des élèves et des postulantes. C'est lui qui nous protégea dans les temps de l'épreuve et de l'adversité; lui qui nous soutient et nous encourage encore. Dans tous les Etats-Unis, Monseigneur est connu comme l'ami des Ursulines; à son arrivée dans une ville, c'est à leur église qu'il va de préférence pour offrir le saint Sacrifice. Cette affection pour l'Ordre date de sa jeunesse. Lorsqu'en 1840 il arriva chez lui, jeune prêtre du collège de la Propagande de Rome, le révérend docteur Lynch

trouva ses deux sœurs récemment sorties du couvent des Ursulines, où elles avaient été élevées. Leur conversation, leurs manières agréables et leur piété lui donnèrent une idée si élevée des Ursulines établies à Charleston par Mgr England, que toujours il fut leur ami dévoué. C'est une de ses sœurs, la révérende Mère Saint-Jean-Baptiste, qui a gouverné notre Maison depuis sa fondation; et quoiqu'elle désire vivement se démettre de sa charge pour se trouver au rang d'une simple religieuse, cependant elle continue, par obéissance, à diriger ses filles spirituelles avec sagesse, force et douceur.

En 1861, lorsque la guerre civile éclata entre le Nord et le Sud, un grand nombre, non-seulement d'enfants, mais de jeunes filles de vingt ans et plus, vinrent se réfugier au couvent, les parents désirant leur éviter le contact de la société aventurière amenée par la guerre. Quoique la troisième partie des pensionnaires seulement fût catholique, un visiteur n'aurait pu le soupçonner, tant la bienséance était observée par toutes, soit à la chapelle, soit aux instructions religieuses; et chaque année nous eûmes la consolation de voir quelques-unes d'elles abjurer l'hérésie.

Notre dévotion par excellence est celle du Sacré-Cœur dans le Tabernacle. C'est avec une joie enthousiaste que nous avons fait l'acte de consécration en union avec toutes nos Sœurs le jour de la fête du Sacré-Cœur, le 7 juin 1872. Nous renouvelons cet acte chaque année le jour de la fête. Le cérémonial fut tracé par notre digne aumônier, le révérend docteur Meriwether, qui a aussi rédigé l'acte de consécration. La cérémonie commença par un sermon, puis la révérende Mère s'avança près de la table de communion,

accompagnée de deux religieuses tenant des cierges allumés; la Supérieure lut à haute voix la formule; à la fin, toutes répondirent: *Amen, Alleluia*; ensuite, M. l'aumônier entonna le *Te Deum*, et nous donna le salut du Saint-Sacrement.

Le Pensionnat ne fut jamais plus florissant qu'à la rentrée de 1865; néanmoins, nous étions alors dans une grande anxiété, tant à cause de l'absence de Mgr notre évêque qui était à Rome, que pour l'approche de l'armée du Nord qui portait partout la désolation. Un télégramme avait annoncé la chute de Chattanooga, la « Ville porte » du Sud. Charleston et Savannah étaient menacés, et Columbia était dans de grandes alarmes. Bientôt l'armée se précipita à travers Géorgia, dans la Caroline du Sud, brûlant toutes les maisons et tous les moulins sur son passage. Le 16 février, elle occupait les hauteurs de Lexington et elle commença à bombarder Columbia. Après vingt-quatre heures de ce bombardement terrible, le commandant du Nord, le général William Tecumseh Sherman reçut une députation de la part du maire, qui lui donnait la possession paisible de la ville. Vers dix heures du matin, 800 hommes de cavalerie entrèrent dans Columbia et n'y trouvèrent que des femmes, des enfants et des vieillards. C'était ici dans la capitale de l'Etat que l'acte de cession avait été passé le 20 décembre 1860. Columbia avait été considéré comme un tel lieu de sûreté, qu'on en avait fait le dépôt des richesses de la Confédération. Les banquiers y avaient déposé leurs fonds, les négociants leurs marchandises et les familles leurs trésors; on savait tout cela, c'est pourquoi la ruine de Columbia avait été résolue.

Voici la relation véridique de l'incendie du Couvent...

et du Pensionnat, d'après un témoin oculaire et un ami.

Le Monastère était malheureusement situé au centre de la ville et ne pouvait qu'avec de grandes difficultés être sauvé de l'élément destructeur qui l'entourait, lors même que des efforts eussent été faits dans ce but. Lorsque le matin, l'armée du général Sherman prit possession de la ville, une garde protectrice fut obtenue par le révérend Père O'Connell pour protéger le Couvent, et pendant que les magasins et les maisons des particuliers étaient pillés par les soldats, les religieuses ne furent pas même dérangées. Vers midi, un officier arrive, et après avoir questionné la supérieure, il sonne, déclare qu'il est le major Fitz-Gibbons, et qu'il désire voir la supérieure de l'établissement. Présenté à la vénérable Mère, il s'offre pour rendre tous les services qu'il est possible de procurer. Les religieuses ne pouvant soupçonner le danger qui les menaçait, le remercient et refusent; mais il insiste vivement, assurant que la ruine de Columbia était résolue, qu'il doutait qu'une seule maison fût épargnée.

Il fit ensuite plusieurs questions concernant les membres de la Communauté, et apprit ainsi que la plupart des religieuses étaient étrangères, n'ayant d'autre foyer de ce côté de l'Atlantique, que le couvent; que nous étions installées ici depuis sept ans seulement, que toutes nos ressources et les dots avaient été dépensées pour les bâtiments, et que quelques-unes des religieuses étaient demeurées autrefois dans la Maison de Ohio, où des parentes du général Sherman avaient été élevées. Le major pressa les religieuses de tout écrire au général et s'offrit à porter lui-même la lettre; on y consentit. Tout à coup, il dit avec un front courroucé et

d'un ton raide: « Vous avez mal agi, mes Sœurs, vous avez mal fait de faire de votre Maison un dépôt de valeurs! » « Vous vous trompez grandement, reprit une religieuse, nous avons refusé de recevoir tout dépôt, tels que, argenterie, bijoux, parce que nous sommes chargées de ce qui est bien plus précieux encore, les filles de nos amies; et nous ne voulons pas risquer leur sûreté en recevant ce qui inviterait au pillage. Nous avons pris des tableaux de prix, des livres, etc., mais non ce qu'on appelle des valeurs. » Le major nous quitta exprimant sa surprise de notre calme; il n'était dû, hélas! qu'à notre ignorance des malheurs qui nous menaçaient. Fidèle à sa promesse, le major revint vers trois heures de l'après-midi, accompagné de sept soldats, et il paraissait très-joyeux, « Voici, leur dit-il, un trésor! C'est un écrit du général lui-même, » et il présenta aux religieuses l'enveloppe de leur lettre, sur laquelle était écrit au crayon. *Com : l'officier voisin de protéger le couvent avec zèle. Sherman. Maj : géné : Coli. Palmer 25^{me} Jona fournira une compagnie (96 hommes) pour ce service. J. W. Jenkins. P. M. serg : S. C. Mott : Co : 25. id.* « A présent, dit le major d'un ton réjoui, je peux répondre de la sûreté de tous les habitants du couvent. J'amène avec moi sept soldats, hommes d'élite sur qui vous pouvez compter. Je les ai choisis avec intention, Américains protestants, comme convenant mieux pour lutter contre ceux avec qui ils auront à se débattre, et si vous avez besoin de moi pour voussecourir, vous me trouverez chez le révérend docteur O'Connell. » Précisément le révérend docteur fut annoncé; il avait l'air fatigué et préoccupé, mais le joyeux major parut ne pas s'en apercevoir, il le salua gaiement, disant en riant

très-haut : « Monsieur, je prends votre maison pour mon logement. »

Pour la première fois, les Sœurs soupçonnèrent que quelque malheur les menaçait; elles étaient surtout inquiètes au sujet d'une quarantaine de leurs élèves qu'elles avaient envoyées le jour précédent à Valle-Crucis, environ à trois milles de la ville, pour échapper aux bombes qui tombaient jusque sur la Maison.

Or, voici ce qui arriva. Ces chères enfants avec leurs maîtresses souhaitaient rentrer à Columbia. Tout d'un coup, deux militaires à cheval débouchent dans l'avenue, brandissant leurs armes en criant : « Brûlez-le, brûlez-le, le palais de Hampton, brûlez-le ! » Un d'eux, descendant de cheval, se précipite vers une des salles de la maison pour y mettre le feu, et l'autre court vers le perron. A l'instant la religieuse de garde se présente; ébahi de voir une religieuse, il la salua très-poliment et s'excusa : « Pardonnez-moi, Madame; n'est-ce pas ici le palais de Hampton? — Non, répondit-elle, et montrant la croix et les mots : *Couvent Valle-Crucis*, ne voyez-vous pas, ajouta-t-elle que c'est un couvent? — Ma Sœur, si je l'avais su, je ne me serais pas approché, encore moins y serais-je entré, comme je viens de faire. Je vous en fais mes excuses; puis-je vous être utile en quelque chose? — Certainement, reprit la religieuse, et je veux profiter de votre offre; accompagnez-nous en ville. Je viens de recevoir une lettre de ma Supérieure, qui exprime le désir de nous voir toutes réunies. — Nous voici, ma Sœur. » Et les deux militaires se mirent à leur disposition. Bientôt la porte du couvent s'ouvrit, et l'officier leur remit poliment leur petit sac qu'il avait voulu porter à toute force.

Cependant dans la ville avaient lieu des scènes déchirantes : le pillage et l'incendie multipliaient leurs ravages. Des hommes courant comme des allumeurs de gaz, portaient des pots de combustibles et des torches allumées qu'ils appliquaient partout. Les religieuses, après avoir servi à souper aux sept sentinelles placées près du couvent se réunirent dans la salle de récréation, et elles se félicitaient de leur réunion, lorsque l'une d'elles rentra en disant qu'elle croyait voir un incendie dans la ville. On court s'en assurer. Quel ne fut pas l'étonnement général à l'aspect du ciel rempli de la lueur des flammes. Un silence de mort régnait de toutes parts, on n'entendait pas une cloche, pas une voix humaine dans la ville condamnée; on ne voyait que soldats et officiers allant partout d'un air de triomphe. Cependant, près des dépôts où l'on avait mis le feu, tout n'était pas si calme; là régnait la confusion, car les soldats empêchaient les habitants de faire marcher les pompes. Dans le morne silence de cette nuit terrible, rien ne fut entendu des religieuses, sinon le bruit des flammes et la chute des bâtiments; et ces flammes, emportées par un vent impétueux, paraissaient se hâter d'approcher du Monastère. On pria un des soldats en sentinelle d'aller chercher le major Fitz-Gibbons, mais il refusa, disant d'un ton de mauvaise humeur qu'il ne savait où le trouver. On demanda à deux autres s'ils voulaient monter sur le toit, pour voir ce qu'il y aurait à faire au cas où les flammes approcheraient; mais la froide indifférence des uns et la joie ouvertement manifestée par les autres, firent comprendre aux religieuses qu'elles n'avaient rien à espérer d'eux. Le R. Docteur, accompagné du R. P. M^e Néel, vint peu après pour enlever le Saint-Sacrement. Notre Seigneur nous

donna une dernière bénédiction, et pendant cette nuit d'émotions et d'alarmes, il eut pour tabernacle la poitrine du jeune et fervent prêtre, M^r Néal.

Les religieuses se préparèrent à sauver quelques vêtements et autres objets, tirant au milieu de la cour les caisses qui les contenaient. Les gardes, les voyant se fatiguer ainsi, leur dirent : « Vous le méritez bien, vous vous l'êtes attiré ; » et ils exprimèrent avec dureté leur refus de les aider. Mais trois d'entre eux, touchés par leur douce résignation, vinrent leur prêter secours. Le danger était imminent, et un si grand nombre de soldats entouraient la maison, qu'on jugea qu'il fallait sans retard envoyer les élèves et les jeunes religieuses dans un lieu de sûreté. Chaque élève reçut un paquet d'effets et on leur dit de prendre leurs rangs, de manière qu'on s'aperçût facilement si quelqu'une venait à manquer. Leur bonne tenue excita l'admiration des soldats qui disaient : « Ces demoiselles sont aussi disciplinées que notre armée ; elles font honneur à leur pension. » Le révérend docteur O'Connell les accompagna jusqu'à l'église catholique. Une de nos Sœurs était devenue impotente par suite d'un rhumatisme inflammatoire ; que faire ? elle ne pouvait marcher, on ne pouvait la porter ; et une voiture nous semblait introuvable. Grande était notre anxiété, lorsqu'un jeune officier nous procura une voiture, et elle put nous rejoindre.

Le pillage du couvent commença vers minuit à la lueur des flammes ; les gardes, croyant qu'il n'y avait plus personne, montèrent dans les salles, ouvrirent les pianos et se mirent à danser. Un d'eux descendit du dortoir des élèves, portant un joli bénitier qu'il secoua, en ricanant à la figure d'une religieuse ; puis se précipita avec d'autres vers le dortoir de la Communauté ;

mais ils furent arrêtés dans leur course par un vénérable vieillard qui avait sa fille dans le couvent et qui tâchait de protéger les quelques religieuses qui y étaient encore. « Sachez, leur dit-il, que ces appartements sont sacrés; vous ne devriez pas y entrer. » Le port majestueux et les cheveux blancs de M. ..., les arrêtrèrent un instant, mais ils allèrent dans une autre direction. Enfin les dernières religieuses étant sorties, les haches et les leviers furent employés, les portes cédèrent bientôt, les vêtements des élèves jonchèrent les cours; les livres, les cahiers de musique, etc., furent jetés partout, les malles brisées et vidées. De toutes les provisions amassées par prévoyance, il ne restait plus qu'une petite boîte de café qui fut apportée aux religieuses par l'excellent docteur Gallagher d'Ohio.

Tout ce qui ne devint pas la proie du soldat fut dévoré par le feu; à trois heures du matin, nous eûmes la douleur de voir tomber la croix qui surmontait la coupole du Monastère. Les religieuses, voyant tous les ravages de l'incendie, et sentant la chaleur des flammes, commençaient à craindre qu'elles ne fussent bientôt plus en sûreté, même parmi les tombes. En dehors du cimetière, où elles étaient réunies, des sentinelles se promenaient et d'autres étaient groupées près de la porte de M^{me} Ringgolds dont la maison touchait à l'église, c'était la femme d'un officier des Etats-Unis; sa maison était occupée par la troupe. D'autres soldats, errant à moitié ivres, passaient dans la rue et renvoyaient la fumée de leurs cigares vers les religieuses en disant avec mépris: « Des saintes! oh! oui, des saintes; je suis aussi saint que vous. » On en vit deux entrer dans l'église avec du feu et des matières combustibles, mais se voyant surveillés, ils

s'éloignèrent après un moment d'hésitation et allèrent cacher leur objet incendiaire dans une fosse du cimetière, laissant le colonel Curley, qui était déterminé à sauver l'église, se promener d'un air inquiet de long en large.

Les craintes des religieuses augmentaient, deux d'entre elles se retirèrent sous un cèdre ; là, se croyant seules, elles se demandèrent s'il ne vaudrait pas mieux s'en aller dans le bois voisin que de rester. Elles furent interrompues par une voix très-proche et qui paraissait émue : « Votre position m'afflige, mes Sœurs. » C'était un officier qui avait entendu leur conversation. Les religieuses lui répondirent : « Vous paraissez compatir à notre situation ? — Oui, vraiment, répondit-il avec vivacité. — Etes-vous catholique ? — Non, Madame. — De quel Etat êtes-vous ? — D'Indiana. » Alors les religieuses exprimèrent leur surprise et leur reconnaissance de sa sympathie. « Il fut un temps, dit-il, où j'étais fier d'être officier des Etats-Unis, mais en voyant de telles scènes, j'en suis honteux. »

Lorsque le jour parut, on se trouvait encore à la porte de l'église, souffrant du froid et de la faim, sans maison, sans abri, sans nourriture, sans un lit pour se reposer après tant de fatigues. La foule passait devant les grilles du cimetière ; les uns nous regardaient avec une profonde émotion, d'autres avec une surprise mêlée de curiosité. Un brave homme s'approche les larmes aux yeux, il nous présente un beau crucifix et un manteau : c'étaient les seuls objets sauvés du feu ; tout le reste avait été brûlé. Un autre, voulant nous offrir quelque service et ne pouvant parler, à cause de son émotion, s'en alla brusquement,

en essuyant ses larmes, pour chercher le général Sherman et plaider notre cause, auprès de lui.

Trois des familles voisines, qui heureusement n'avaient pas eu leurs maisons brûlées, Mesdames de Ringgolds, Bollini et Lynch, envoyèrent leurs domestiques avec des tasses de café chaud pour les religieuses et les élèves, ce qui fut accepté avec reconnaissance. Elles demandèrent aussi que des religieuses et des élèves allassent chez elles; mais plutôt que de se séparer, elles préférèrent attendre dans l'église que quelque lieu de refuge leur fût obtenu.

Le général Sherman arriva enfin avec plusieurs officiers à cheval, et s'arrêta à la porte de madame Ringgolds. « Voilà le général! s'écrièrent les Irlandais compatissants; allez donc lui parler. » Les religieuses députèrent deux d'entre elles pour aller dire au général qu'il trouverait la Communauté dans la cour de l'église. Le général à cheval fumait un cigare et paraissait très-joyeux: il reçut les religieuses poliment, mais resta à cheval, et dit que c'était son intention d'aller les voir. Après quelques moments, il entra dans le cimetière, s'approcha de la supérieure, lui serra la main et dit d'un ton joyeux: « Ah! ma Sœur, il y a des moments où il faut pratiquer la patience et la force chrétienne. — Vous nous avez préparé un de ces moments, général, » répondit la supérieure d'un ton aussi cordial et aussi gai que le sien. — « Je regrette réellement, dit-il, que votre couvent ait été brûlé. » Il y eut quelques minutes de conversation, dans laquelle on put admirer l'absence de tout ressentiment et même d'émotion de la part de la religieuse envers celui qui était l'auteur de tous ses maux. Enfin, se tournant vers les religieuses, il leur offrit

avec beaucoup de bonté une maison à leur choix dans la ville, s'engageant à les y faire conduire et à y placer une forte garde pour les protéger.

Il envoya son aide-de-camp le colonel Charles Erving, pour leur procurer tous les soulagemens possibles en un pareil moment. Ayant su qu'elles avaient été obligées de choisir pour refuge le pensionnat Méthodiste, qui en ce moment n'avait pas d'élèves, le colonel Charles Erving, qui était beau-frère du général, vint les chercher avec des voitures d'ambulances, et lorsqu'en arrivant à la maison, il trouva chez ceux qui l'occupaient des marques de mauvaise volonté, pour recevoir les religieuses, non-seulement il insista mais il commanda qu'on lui remit les clefs et les donna aussitôt à la Supérieure. Cet acte, ainsi que l'ordre de placer des sentinelles pour protéger les religieuses, mécontentèrent les chefs de cet établissement; mais le lendemain les choses prirent une autre face. La Révérende Mère ayant écrit à Mgr Vérot, celui-ci lui offrit immédiatement un refuge dans son diocèse. Quand la nouvelle s'en fut répandue, on vint en foule pour supplier les religieuses de ne pas partir. Les Méthodistes eux-mêmes, par l'organe du docteur Boatwright, les conjurèrent de ne pas quitter l'établissement qui devait être incendié aussitôt qu'elles l'auraient abandonné, la poudre étant déjà préparée; il les pria de considérer avec pitié la misérable position des femmes et des enfants qui habitaient la maison avec elles. Disons en passant que ces mêmes hommes refusèrent plus tard de louer leur maison aux religieuses, et qu'après leur avoir causé bien des désagrémens, ils leur fixèrent un jour pour sortir, craignant qu'elles ne se prévalussent de l'acte de confiscation du général Sherman.

Avant de quitter Columbia, le colonel Erving qui les avait visitées tous les jours, remarqua que la maison était encombrée; quarante familles y étaient abritées, et avaient pris possession du rez-de-chaussée et du premier étage, afin que si le feu y était mis, ce à quoi l'on s'attendait, elle pussent se sauver plus facilement. Les religieuses et les élèves, obligées d'occuper le troisième et le quatrième étage, étaient quinze dans une chambre de quinze pieds de long sur vingt de large, sans meubles ni lits. Elles remplaçaient les fourchettes et les cuillères par de petits bâtons en bois qu'elles avaient taillés elles-mêmes avec leurs canifs; tout le reste était à l'avenant.

Cela n'eût pas été difficile à supporter, si elles avaient eu une nourriture suffisante; mais pendant de longs mois, malgré leurs efforts et ceux de leurs amis, il leur fut impossible d'en obtenir davantage.

Le jour du départ de l'armée, le capitaine Cormyn, du département des commissaires, qui était par hasard une vieille connaissance, apporta aux religieuses des vivres pour huit à dix jours. Sans ce secours et d'autres fournis par les habitants d'Augusta et de Sumterville, les conséquences eussent été affreuses. Le colonel Erving et le capitaine Cormyn, les voyant entassées dans les chambres et en contact avec les étrangers qui habitaient la maison, leur rappelèrent l'offre du Général de leur donner pour demeure une maison à leur choix à Columbia. « Nous y avons bien pensé, leur répondirent-elles, et nous voudrions l'hôtel du général John S. Preston. — Est-ce là que le général Hogau est logé? demanda le colonel. — Oui. — Ce bâtiment est condamné à être brûlé demain matin, dit-il, mais si vous le prenez, je parlerai au général et

j'obtiens qu'on contremande cet ordre. » Il le fit, et le lendemain matin les religieuses prirent possession de l'hôtel, mais il avait été déjà complètement dévasté, en prévision du feu. Comme dans toutes les autres circonstances, des amis généreux partagèrent avec elles le peu qui leur restait. Madame Daniel Huger de Charleston, leur fournit des lits et des couvertures. La Mère assistante, madame Etienne Vassas fut mise à la tête de cette partie de la Communauté, pendant que la Révérende Mère garda les élèves et quelques religieuses à la maison des Méthodistes. Telle fut leur position, jusqu'à ce que le général Lee eut évacué la ville.

Nous insérons ici deux lettres que nous avons la permission de publier.

Lettre de l'honorable John S. Preston Brig: gén. G. S. A., à la Mère supérieure du couvent des Ursulines.

Columbia S. C. Richemont Va 13 mars 1865.

« Madame,

« Il y a un mois seulement que j'ai appris par quelles circonstances ma maison de Columbia a été conservée. Je reconnais comme cause de sa préservation votre bonne volonté, plutôt que la nécessité malheureuse dans laquelle vous vous trouviez. Depuis longtemps je connaissais votre dévouement pour ma fille Marie, et son estime et sa vénération pour votre personne. La manifestation non équivoque que vous venez de faire de vos sentiments, en conservant une maison chère à tous nos cœurs; me presse de vous offrir l'expression de ma plus vive reconnaissance, et de vous assurer que ce sentiment durera autant que la vie; votre nom sera

constamment rappelé dans nos prières, afin d'obtenir pour vous et votre sainte Communauté les meilleures bénédictions de Dieu, qui seront les arrhes de la récompense que vous méritez et que Notre-Seigneur vous donnera. Vos vies et vos œuvres sont ce qu'il y a de plus pur et de plus agréable à ses yeux sur la terre, et il agréera certainement le bien que vous faites à son peuple, dans cet esprit de charité dont vous êtes pénétrées.

« J'espère bien que je réussirai à vous convaincre de l'ardent désir que j'ai que vous occupiez la maison, sans aucune gêne ou inquiétude, jusqu'à ce que vous soyez pourvue d'une autre. Jusqu'alors elle est vôtre; vous comprenez, n'est-ce pas, Madame? nous désirons que vous vous y mettiez entièrement à l'aise. Vous l'avez sauvée, usez-en.

« Je vous prie d'accepter l'assurance de mon profond et cordial respect, et de ma vénération.

« Je suis, votre ami et serviteur obéissant.

« JOHN S. PRESTON. »

Couvent des Ursulines, Valle-Crucis près Columbia S. C., fête de
sainte Ursule 1865.

« Révérendes Mères et chères Sœurs en Jésus-Christ,

« C'est presque avec une sainte envie que je m'adresse à une religieuse qui jouit de la possession de son couvent et de ses avantages inestimables, depuis que nous avons perdu la nôtre. Plaise à Dieu que ni vous ni votre honorable Communauté ne fassiez jamais l'expérience de ce que nous avons enduré depuis la ruine de notre ville (17 février) par l'armée du général Sherman. Notre couvent étant situé au centre de la

ville, fut consumé avec tout ce qu'il contenait, mobilier, musique, livres, vêtements, provisions, etc. A peine avons-nous pu avoir la vie sauve, chacune n'emportant que quelques vêtements. Nous avons été trompées par des promesses que nous avaient faites les plus puissantes autorités, et le général Sherman lui-même. C'est pourquoi, au lieu de mettre en réserve les fonds que nous possédions alors et qui auraient pu être facilement transportés, nous les avons dépensés pour l'achat d'une grande quantité de provisions, qui ont été consumées avec tout ce que nous avons acquis depuis la première fondation. Un habile homme d'affaires m'écrit : Je trouve en faisant le calcul qu'il ne vous reste d'un avoir de 150,000 dollars (750,000 fr.) qu'un amas de décombres.

« Dans cette terrible nuit, les Sœurs et nos élèves ont été obligées de quitter le couvent vers minuit et de se réfugier dans le cimetière, au milieu des tombes. Que Dieu soit béni ! Nous avons grand besoin de courage et de résignation à sa sainte volonté et à ses desseins impénétrables. Par une conséquence inévitable, nos élèves sont dispersées de tous les côtés, ce qui fait que nos ressources ayant disparu, nous manquons des choses les plus nécessaires à la vie. Une de nos jeunes religieuses a déjà succombé à cette épreuve ; elle est morte le 22 juillet d'une phthisie galopante occasionnée par le froid auquel elle a été exposée la nuit de l'incendie, et par les privations qui ont suivi. Je pourrais même dire qu'elle est morte de faim.

« Une autre, la perle de nos religieuses de chœur, la douce et bien-aimée Sœur N., est morte également victime de ces rudes épreuves, le 28 septembre, et je crains beaucoup le même sort pour d'autres, si notre

situation n'est pas adoucie par des secours charitables.

« Après la destruction de notre couvent, nos Sœurs, avec un reste d'élèves, se sont réfugiées au troisième et au quatrième étage d'un établissement (pensionnat de Méthodistes) déjà occupé par près de quarante familles, presque aussi déstituées de secours que nous-mêmes. Nous étions entassées là sans cour, ni aucune chose nécessaire à la vie, et après avoir passé ainsi près de six mois, nous avons reçu l'ordre de partir avant le 1^{er} septembre, parce qu'on venait de louer la maison comme hôtel. C'est en vain que nous avons cherché un abri parmi les ruines de Columbia, car tel était le prix demandé, et si grande notre pauvreté, que nous n'avons pu nous aventurer à contracter des dettes que nous n'avions aucun espoir de payer. Amers ont été nos regrets d'être obligées de quitter Columbia et de prendre possession à Valle-Crucis d'une petite villa appartenant à l'église, et que l'on nous permet d'occuper gratuitement. Mais cette villa étant à trois milles de la ville, nous ne pouvons avoir de demi-pensionnaires; nous sommes éloignées du prêtre, du médecin et des approvisionnements, réduites en outre à dépendre de la charité pour notre nourriture de chaque jour. Quelle épreuve! et combien cette situation fait violence à notre amour pour les devoirs de notre Institut, et aux vifs désirs que nous avons de reprendre nos travaux pour l'éducation, et de rétablir notre couvent. Vous verrez tout de suite, chère révérende Mère, quel grand acte de charité vous ferez en nous secourant: Nous demandons aussi vos prières et celles de votre Communauté.

« Croyez-moi, chère révérende Mère, dans les sacrés Cœurs de Jésus, Marie, Joseph,

« Votre très-affectionnée en Jésus-Christ. »

Aussitôt qu'il fut possible, les élèves furent envoyées chez elles par bandes; quelques-unes allèrent au Nord, autorisées par le Gouvernement à bénéficier des paquebots de Charleston, qui transportaient les troupes. D'autres, expédiées en wagons express, ouverts à tous les vents, se virent obligées de camper la nuit; elles étaient sous la protection de M. H. Dempsey, surintendant général de la compagnie express. M. Dempsey est un homme de grand mérite et de grande piété, communiant toutes les semaines. Il a été fort édifié de la conduite de nos élèves, qui, le soir, lorsqu'elles entouraient le feu des campements, récitaient le Rosaire, comme elles l'auraient fait au couvent; puis, quand il leur faisait arranger des lits dans les wagons ou sous des tentes, les onze jeunes filles s'agenouillaient et récitaient leur prière du soir. En traversant les ruisseaux grossis par les pluies de printemps, les chevaux furent obligés une fois de nager, et tous auraient été perdus sans les efforts énergiques que fit M. leur honorable conducteur pour sauver son précieux dépôt. Dans ce péril, ces jeunes filles montrèrent un grand sang-froid; aucune ne jeta de cris, mais elles prièrent et mirent leur confiance en Dieu. M. Dempsey ne pouvait se lasser d'exprimer son admiration. Les mêmes témoignages furent rendus par les généraux Hartwel et Hatch aux élèves obligées de voyager sous leur protection.

Pendant notre séjour dans l'établissement Méthodiste, nous eûmes la consolation de faire une retraite, donnée gratuitement par le Révérend Père Gache, S. J., qui ayant entendu parler de notre détresse, prit une voiture d'ambulance et vint à Columbia.

A la fin d'août 1865, le docteur John Lynch, qui est

le père temporel de la Communauté, prit des arrangements avec le colonel militaire de la poste pour procurer des wagons, afin de transporter à Valle-Crucis le peu de meubles qui avaient été prêtés aux religieuses par leurs amis et les chefs du pensionnat Méthodiste, MM. Walker et Scott. Cette villa appartenait à Mgr Lynch de Charleston ; Sa Grandeur l'avait laissée à notre disposition avant son départ pour Rome. Lorsque le docteur Lynch nous eut mises toutes en sûreté à Valle-Crucis, il s'occupa de nous procurer des vivres. Il n'y avait d'autres ressources dans cette partie du pays dévasté que celles des magasins du Gouvernement ; donc, comme autrefois nos Sœurs de Québec, notre Mère fut obligée d'écrire au Gouvernement, afin d'obtenir des rations pour la Communauté, par l'entremise des religieuses de la Visitation de Georgetown et de Washington (district de Columbia).

Ici, la Circulaire de nos Sœurs de Columbia inscrit les noms des généreux bienfaiteurs qui leur vinrent en aide. Après le couvent du Carmel de Baltimore, qui le premier leur envoya des secours, elle nomme tour à tour les Visitandines de Georgetown, les Ursulines de Black-Rock, les Dames des OEuvres apostoliques de Paris, Madame Cox, Visitandine du Mans, et surtout nos généreuses Mères de Brown-County et de Québec. La Circulaire reprend ainsi :

Aussitôt que notre révérende Mère eut installé ses filles à Valle-Crucis, elle profita des moyens de transports offerts par le Gouvernement, pour aller à Georgia, où elle avait été cordialement invitée par sa Grandeur Mgr Verot, pour une fondation.

Les Ursulines furent grandement réjouies au milieu de leurs épreuves par le retour d'Europe de leur Evê-

que bien-aimé, qui déjà leur avait envoyé 1,000 fr. Il nous trouva à Valle-Crucis dans un entier dénuement. Avec cette grandeur de caractère qui le distingue et un cœur vraiment paternel, il se mit en devoir de nous secourir par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Mais tout son diocèse était réduit à un état semblable; sa cathédrale et son palais étaient brûlés, ses ouailles et son clergé dispersés, ses asiles d'orphelins incendiés, et des milliers de pauvres lui demandaient du pain. S'il avait eu moins de foi et de courage, il aurait succombé sous un tel fardeau. Avec une générosité d'âme qui surpasse toute louange, notre saint Prélat s'en alla prêchant, travaillant de toutes les manières et en véritable évêque catholique. Durant ces treize dernières années, ses labeurs ont été incessants, ses voyages multipliés. Avec les 175,000 dollars qu'il réussit à amasser, il construisit et paya une grande cathédrale, acheta une demeure épiscopale, bâtit des asiles pour les orphelins, et liquida les dettes de son diocèse. Ces fatigues immenses, et d'autres épreuves, ont fait un vieillard de notre jeune Evêque, ont brisé sa santé, blanchi ses cheveux et l'ont rendu semblable à un vénérable patriarche de soixante-dix ans. Son premier soin fut de pourvoir les Ursulines d'un chapelain digne de leur confiance; ce fut le révérend Guillaume Auguste Mernwether, qui arriva du collège américain de Rome au mois de janvier 1866. Ce saint prêtre, converti de la secte des Baptistes, natif du Sud, était docteur en médecine avant qu'il fût ramené des ténèbres de l'erreur à la lumière de la foi. Nonobstant sa mauvaise santé, il est très-zélé pour la direction de l'Institut.

Au mois de septembre 1866, Mgr Quinlan, de Mo-

bile, nous invita à nous établir dans son diocèse; notre Evêque approuvant ce projet, nous acceptâmes l'invitation avec reconnaissance, en partie par zèle afin de donner l'instruction religieuse, et en partie par nécessité. Au mois d'octobre 1872, Monseigneur nous demanda d'ouvrir un externat dans la ville de Columbia, afin que les enfants catholiques eussent le pain de l'instruction religieuse, et nous répondîmes avec bonheur à son appel.

Depuis notre établissement à Columbia en 1858, l'Ange de la mort nous a enlevé huit de nos Sœurs; une seule d'entre elles avait atteint son jubilé d'argent. C'est ma Sœur de Néri Russell, éprise d'un saint enthousiasme pour l'Institut; la Sœur M.-Angèle Fehrenbach, si remarquable par son obéissance; la Sœur M.-Gertrude Spann, qui s'élevait parmi ses compagnes comme un lis pur et brillant; la Sœur M.-Borgia Brisbane, veuve du général Abbot Brisbane; la Mère Etienne Vassas, qui savait charmer par son extérieur, ses vertus et ses talents. Parmi les converses, nous citerons la Sœur Agnès Coffey, morte le 14 août 1875, âgée de soixante-deux ans. Elle était regardée par ses supérieures comme un trésor. Ses vertus remarquables, son intelligence et son obéissance sans réplique, la firent employer dans plusieurs offices de confiance. Sa vie joyeuse, mortifiée, dévouée, est digne de tout éloge. Elle estimait un grand bonheur de s'user au service de Dieu; c'est pourquoi elle ne pouvait souffrir qu'on parlât de ses sacrifices; elle répondait alors avec une sainte indignation: « Ne parlez pas de sacrifice quand il s'agit du service de Dieu; je suis trop heureuse de vivre et de mourir dans sa maison; je n'appelle pas travail ce qui est pour Lui, je n'ai d'autre désir que de faire quelque chose de plus pour sa Majesté. »

Valle-Crucis est un endroit délicieux, dans une position élevée, ayant un joli parc couvert de beaux arbres, chênes, cèdres, pins, etc.; ce serait un paradis sur la terre, si nous avions seulement un bâtiment convenable. La maison est en bois, elle a été bâtie il y a soixante ans : c'est pourquoi elle tombe de vétusté. Elle est peu confortable, froide, d'une grande étendue, mais n'ayant que le rez-de-chaussée, entourée de galeries et de promenoirs; elle ne peut abriter que vingt élèves, ce qui limite nos ressources et nous met dans une grande gêne.

Quelles années de peines et de souffrances nous avons traversées depuis que notre couvent a été brûlé, et durant le règne des radicaux dans le Sud, c'est-à-dire depuis sa conquête ! Quelle oppression et quels impôts iniques ! Trois fois nos biens ont été mis à l'enchère. Quelle pauvreté nous avons éprouvée avec sa suite de soucis et de privations, de maladies et de morts ! Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! A présent que nous sommes de nouveau gouvernés par les nôtres, un rayon d'espérance reparait, et nous comptons être indemnisées par le Gouvernement.

Il y en a peu parmi nous qui n'aient fait bien des sacrifices pour devenir, non-seulement religieuses, mais catholiques; deux religieuses de chœur seulement ont le bonheur d'appartenir à une famille entièrement catholique. Dans notre diocèse, sur une population de 800,000 habitants, il n'y a que 12,000 catholiques, y compris les blancs, les nègres et même les enfants.

Nous avons eu le bonheur de témoigner notre gratitude envers la vénérable Mère M. de l'Incarnation, en envoyant des premières notre lettre postulatoire par l'entremise de notre saint Evêque, qui s'intéresse vive-

ment à la cause de béatification; elle portait les signatures de son Eminence le cardinal M^e Closkey de New-York, de sa Grandeur l'archevêque de Baltimore et de plusieurs ecclésiastiques distingués (1).

Chères Sœurs de Valle-Crucis, laissez-nous vous offrir, au nom de tout l'Ordre, nos sympathies fraternelles. Dieu se souviendra de vos épreuves et de votre courage, et avant les palmes du ciel, vous recueillerez sur la terre l'estime des familles, l'affection des enfants, les souhaits affectueux de vos Sœurs, et aussi l'offrande joyeuse de la charité. Espérez, espérez, Columbia vous reverra à la tête d'un Pensionnat florissant.

MONASTÈRE DE GALVESTON,

(TEXAS).



INTÉRESSANTS détails sont donnés sur cette mission lointaine dans le second volume des premières Annales. Aujourd'hui, nous empruntons à la Circulaire du 15 août 1879 les quelques détails qui suivent :

« Fondée en 1847, quand le Texas était à peine habité, notre Communauté a eu beaucoup à souffrir de la pauvreté du pays et du petit nombre de prêtres; cependant, grâce aux soins paternels de notre évêque bien-aimé, Monseigneur Odin, une grande partie des

(1) Tiré de la Circulaire de Columbia, Caroline du Sud.

privations qu'on rencontre dans les nouvelles fondations fut épargnée à nos Sœurs; elles en eurent pourtant leur petite part. Notre saint et vénérable Evêque se constitua notre chapelain, mais les devoirs de sa charge l'appelaient souvent ailleurs, et ainsi les religieuses se trouvaient dépourvues des consolations de notre sainte foi, si indispensables pour les soutenir dans leurs diverses épreuves. En 1850, les deux prêtres auxquels sa Grandeur avait confié ses filles spirituelles furent appelés à d'autres postes, et les Sœurs furent six semaines sans même pouvoir assister au saint sacrifice de la Messe! Aujourd'hui, Dieu en soit béni! la religion a fait beaucoup de progrès dans notre ville et de telles privations ne sont plus à craindre. Depuis vingt ans nous avons des aumôniers permanents qui se sont dévoués avec un vrai désintéressement à notre avancement spirituel et au bien général de notre Monastère.

Plusieurs des précieux avantages spirituels et temporels dont nous jouissons, sont dus au zèle et aux efforts de notre vénérée Mère Saint-Pierre, Harrington, qui a gouverné notre Communauté de 1859 à 1870. Pendant les deux dernières années de sa vie, elle fut pour ses filles spirituelles un modèle, une brillante lumière, montrant la plus grande et la plus humble soumission envers sa supérieure, à qui elle avait elle-même enseigné les premiers rudiments de la vie religieuse. Après une maladie qui ne dura que neuf jours, elle fut enlevée, nous pourrions dire du milieu de ses travaux, dans l'éternelle demeure. Elle y continue à veiller sur celles qu'elle aimait tant sur la terre, et c'est là une consolation bien douce pour les Ursulines de Galveston.

Notre petite Communauté est composée de onze religieuses professes de chœur, d'une postulante, et de huit converses. Depuis bien des années, nous supplions Notre-Seigneur de lever le nuage qui paraît suspendu sur notre Noviciat. Notre petit nombre, et une santé délicate chez presque toutes, rendent l'acquisition de nouveaux sujets de nécessité absolue; notre Pensionnat les réclame, et nous les sollicitons de la bonté céleste.

Dans notre pays, les familles entravent les vocations par une foule d'obstacles; en sorte que, même les mieux disposées d'entre nos élèves, ne trouvant que de faibles secours spirituels à leur retour chez elles, peuvent difficilement résister au courant qui les entraîne dans le monde. Mais Notre-Seigneur a dit: « Demandez et vous recevrez, » et nous espérons que la persévérance attirera des bénédictions sur notre présente et grande nécessité. Nous serions très-reconnaissantes si une de nos Maisons pouvait nous assister en ce point:

Nous sommes heureuses de voir que nos pratiques religieuses sont les mêmes que celles de plusieurs autres Communautés. Les mois du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge et de saint Joseph sont célébrés tous les ans, avec le plus de ferveur possible. La grande dévotion du mois de janvier est la sainte Enfance de notre divin Sauveur; chaque jour nous récitons ses litanies devant une belle statue de l'Enfant Jésus couché sur la paille et les bras étendus; la vue du divin Enfant stimule la piété, et nos élèves protestantes demandent souvent qu'on leur permette d'aller voir le doux Sauveur. Pour exciter la dévotion des chères élèves, et les faire avancer dans la vertu, nous avons établi, pour

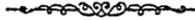
les plus grandes, la congrégation des Enfants de Marie affiliée à celle de Rome. Les anciennes peuvent venir aux assemblées mensuelles, et ce privilège est grandement apprécié ; ce souvenir des heureux jours qu'elles ont passés dans leur cher couvent ranime leur ferveur, et renouvelle en elles les résolutions faites devant l'autel de leur oratoire. Les samedis et les jours de fête de Marie, une lampe brûle devant la statue de cette Mère Immaculée. La Congrégation des Saints-Anges est établie pour les moyennes ; celle de l'Enfant Jésus est le stimulant, la récompense des plus petites, et des enfants des classes pauvres, connues ici sous le nom de *département de sainte Angèle*. Trois Sœurs au moins sont employées dans cette œuvre de zèle, et souvent elles sont obligées de distribuer non-seulement le pain de l'instruction à ces pauvres enfants, mais aussi les vêtements nécessaires pour venir à la classe.

Il y a une autre œuvre de miséricorde qui réclame le dévouement de nos Sœurs ; c'est l'instruction religieuse donnée les dimanches et les jours de fête aux négresses catholiques de la ville. Elles sont extrêmement reconnaissantes de nos soins, et rien ne peut les empêcher de venir à ces réunions. Cette bonne œuvre, entreprise avec l'approbation de Monseigneur, sera la cause du salut d'un grand nombre de ces pauvres créatures, et cette espérance nous soutient et nous enflamme.

Plusieurs de nos élèves nous ont été enlevées par les pensionnats publics, et par suite des fausses accusations de contrainte et de mauvaise influence exercées par l'éducationn Congréganiste. Chaque année le nombre de nos élèves diminue, et sans l'appui de

saint Joseph, nous ne saurions espérer parfois de payer nos dettes; mais ce charitable Saint ne nous fait jamais défaut au moment de la dernière extrémité (1).

Puisse le Cœur de Jésus resserrer dans un puissant lien d'union fraternelle et religieuse, toutes celles qui portent le beau titre d'Ursulines.



MONASTÈRE DE MORRISANIA,

(Près New-York).

Congrégation de Bordeaux.



NOTRE Communauté est sortie de celle de Saint-Louis, Etat du Missouri; ce fut la Révérende Mère Madeleine qui vint en 1855 fonder une Maison de son Ordre à Morrisania, près de la grande ville de New-York (2). Elle était accompagnée de deux Mères et de cinq Sœurs. On manqua d'abord de tout, et on éprouva des privations et des souffrances très-rigoureuses. L'embarras dans lequel la Communauté se trouva la pre-

(1) Nous avons contracté des dettes en bâtissant notre chapelle; que les Communautés qui reçoivent des aumônes pour des bonnes œuvres, se souviennent de notre pauvreté.

(2) Morrisania fait aujourd'hui partie de la ville elle-même.

mière année était si grand, qu'on se vit obligé de solliciter la charité par une quête; la Révérende Mère Madeleine passa presque une année entière en Europe, du mois de septembre 1856 jusqu'au mois de juillet 1857, faisant la collecte. La Sœur qui l'accompagna vit encore parmi nous, et parle souvent des marques effectives de la généreuse charité qu'elles reçurent, non-seulement des Monastères de l'Ordre, mais encore d'autres Communautés, et des personnes de la plus haute distinction.

Le bon Dieu bénit cette quête d'un succès vraiment admirable. Notre très-saint Père le Pape Pie IX, d'heureuse mémoire, fut lui-même un de nos bienfaiteurs, en donnant une bonne somme de scudi, joignant ainsi des bénédictions temporelles aux bénédictions et indulgences que Sa Sainteté accorda en grand nombre.

A Prague, sa Majesté l'impératrice Marie-Anne, veuve de l'empereur Ferdinand 1^{er}; à Vienne, sa Majesté l'impératrice Caroline, Madame l'archiduchesse Sophie, et Monseigneur l'archiduc François, devinrent par leurs contributions généreuses nos augustes protecteurs.

Nous sommes heureuses de profiter de cette circonstance pour témoigner notre plus vive reconnaissance à celles de nos chères Sœurs Ursulines qui nous ont montré tant de charité dans notre détresse; surtout à vous, bien-aimées Mères de Landshut, du Havre, de Prague, de Vienne, de Lintz, de Berlin, de Londres, de Rome, de Raab et de Brescia. Le souvenir de tant de bonté vivra à jamais dans notre Communauté, et, une fois par mois nous offrons la sainte Communion pour nos bienfaitrices.

Ces premières rigueurs passées, nous restions toujours loin de l'aisance temporelle, et la modicité de nos ressources nous faisait une loi de nous contenter du strict nécessaire ; néanmoins, nos supérieurs jugeaient indispensable qu'un local fût bâti avec une élégance convenable, pour le rendre commode et agréable aux élèves. Nous avions, dans ce temps, le droit de nous attendre à un nombre considérable de pensionnaires, car elles nous arrivaient en foule. Un grand bâtiment fut donc élevé ; il comprenait aussi la chapelle et le logement pour les religieuses.

Pour couvrir les frais du nouvel édifice, il fallut contracter une dette énorme, mais l'espoir du grand nombre d'élèves qu'on nous annonçait, nous encouragea ; survint alors la guerre de 1861 à 1865 et, quoique nous eussions la consolation d'avoir un grand nombre de pensionnaires, le nombre n'en a jamais été assez grand pour couvrir la dette considérable qui pèse sur nous ; les temps ne se sont pas améliorés depuis la guerre, et depuis les trois dernières années, nos élèves ont beaucoup diminué ; elles sont réduites à quarante. De sorte que nos dettes sont devenues d'autant plus lourdes, que nous sommes obligées d'emprunter pour en payer les intérêts.

Cependant nous travaillons avec courage ; notre vénérée Mère Dominique nous assure que le bon Dieu ne nous abandonnera pas, et que saint Joseph viendra à notre aide. Cette révérende Mère qui a gouverné depuis seize ans notre Maison, était l'enfant chérie de la révérende Mère Augustine, supérieure des Ursulines de Landshut, en Bavière ; elle y fut pensionnaire et reçut le voile blanc des novices pour venir aider la Communauté de Saint-Louis, au Missouri. Elle en sor-

tit bientôt après sa profession, avec la révérende Mère Madeleine, pour fonder notre Maison: qui compte aujourd'hui 57 religieuses-professes, 9 novices et 7 postulantes.

Avant d'aborder ce qui regarde nos pratiques et nos dévotions, la justice et la reconnaissance nous font un devoir de mentionner les révérends Pères Jésuites du collège Saint-Jean de Fardham, qui, depuis la commencement de cette fondation, nous ont sans cesse donné le bienveillant concours de leur dévouement toujours actif; ce dévouement se manifeste sous toutes les formes; car la Communauté est trop pauvre pour avoir un aumônier. Ces dignes Religieux nous entourent de la douce influence de leurs lumières, de leur sagesse, de leur intérêt paternel et nous guident dans les voies de la perfection.

Le Pensionnat et l'Externat se divisent en six classes, et nos classes gratuites sont divisées selon le nombre des enfants. Tous les arts d'agrément, la musique instrumentale et vocale, l'anglais la langue du pays, l'allemand, le français, l'italien, l'espagnol sont enseignés par les religieuses. La distribution solennelle des prix est présidée par son Eminence le cardinal M^{gr} Closkey, en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques et des parents. Nous préparons les élèves à passer leurs examens, et nous cédon's en cela au vœu des parents et aux exigences de l'époque actuelle. Nous comptons toujours parmi nos élèves un bon nombre d'enfants non catholiques, et nous avons souvent la consolation d'en voir quelques-unes embrasser notre sainte foi. Quatorze de nos Sœurs forment une petite Communauté dans la ville même de New-York; elles occupent une maison à Henry Strest, tout près de l'église

de Sainte-Thérèse et instruisent des externes payantes. Cette académie compte 150 enfants cette année. Un grand bâtiment, contigu à l'église, est destiné aux classes gratuites; six cents enfants les fréquentent journellement, et y reçoivent, avec une solide instruction religieuse, les connaissances qui conviennent à leur position. Nos chères maîtresses de New-York sont littéralement accablées par l'ouvrage, aussi viennent-elles avec un vrai bonheur prendre le repos des vacances à Morrisiana.

M. le curé de l'église Saint-Jérôme sollicita à son tour auprès de son Eminence la faveur d'avoir des Ursulines. Sa requête a été accueillie; un vaste bâtiment a été construit, et chaque matin trois de nos Sœurs vont évangéliser les enfants de cette paroisse. A Sainte-Thérèse, comme à Saint-Jérôme, nos Sœurs dirigent de très-nombreuses écoles Dominicales, ainsi que les congrégations des Enfants de Marie, de l'Ange-Gardien, de Saint-Joseph et de l'Enfant-Jésus.

En 1876, Mgr Th. F. Hendrichen, évêque de Providence, Etat de Rhode-Island, s'adressa à notre Mère pour la fondation d'un couvent. Monseigneur nous honora plusieurs fois de sa présence, et au mois d'août 1877, une petite colonie fut envoyée à Rhode-Island, et l'œuvre prospère sous la protection du saint Evêque.

Nous nous efforçons de former des chrétiennes solides, des enfants attachées à la sainte Eglise, et des femmes utiles à la société; l'instruction religieuse est l'objet de nos soins les plus assidus; aussi nous voyons avec consolation nos chères élèves s'approcher assidûment des Sacraments. Une franche piété les anime, et l'union qui règne parmi elles est si remarquable, que les visiteurs nous ont exprimé souvent leur satis-

faction. La bonne santé de nos élèves est passée en proverbe. L'air est très-salubre à Morrisiana; notre vaste enclos est orné de jardins et de parterres, et on y jouit d'une vue magnifique.

La cause de la béatification de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation excite tout notre intérêt, et nous prions Dieu d'accorder bientôt, par cette béatification, un honneur de plus à notre Ordre illustre (1).



MONASTÈRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

(LOUISIANE).



ÉPREUVE a visité cruellement toutes nos chères Maisons des États-Unis. Voici encore la Mère Sainte-Séraphine, supérieure du Couvent de la Présentation, près la Nouvelle-Orléans, qui nous parle de ses tristesses et sollicite nos prières.

« Les dernières élections de notre Monastère m'ont encore, malgré mes quatre-vingt-trois ans, portée à la supériorité. J'aurais absolument refusé ce fardeau, sans quelques considérations particulières, qui m'ont forcée au sacrifice d'un repos si légitime à mon âge. Je n'entrerai point dans de grands détails. L'origine de notre Maison, et son passé assez prospère sont suffisamment connus; mais ce que l'on ignore gé-

(1) Extrait de la Circulaire du 11 décembre 1878.

néralement c'est que, après avoir eu pendant un siècle et demi un Pensionnat comprenant quelquefois 150 élèves et des classes auxquelles le personnel de la Maison ne suffisait presque jamais, nous sommes maintenant réduites à ne savoir que faire de nos immenses bâtisses et de nos vastes et nombreux appartements. Leur entretien nous est même onéreux, et nos ressources pécuniaires ne pouvant plus nous donner le nécessaire, nous sommes obligées de contracter des dettes. Cet état de choses a été créé peu à peu par les Pensionnats et externats religieux de toutes espèces dont la multiplicité nuit à tous, mais à personne comme à nous. Il y a même des écoles tenues par les Filles de Saint-Vincent de Paul. Chaque année notre rentrée se fait avec moins d'élèves. Il est vrai que les affaires politiques et commerciales ont réduit la Louisiane à n'être que l'ombre d'elle-même. L'épidémie qui vient de la dévaster ainsi que les Etats environnants semble vouloir lui porter le dernier coup. Aussi ne savons-nous pas si nous aurons désormais des pensionnaires. Une seule depuis le 7 novembre, jour de la rentrée, est de retour avec quelques-unes de l'Orphelinat. Les douze autres ont passé le temps de l'épidémie avec nous, et n'ont point eu de vacances. Notre Externat, à deux milles de chez nous, comptait avant les vacances une centaine d'élèves.

Notre Communauté se compose de quarante membres, vingt-huit Sœurs de chœur, douze converses, et deux postulantes de chœur. Ces dernières années ont été douloureuses pour nous, sous plusieurs rapports. Nous avons eu à déplorer la mort de sept de nos chères Sœurs, en moins de trois ans. Nous pouvons dire que nos dévotions sont à peu près les mêmes que

celles des autres maisons d'Ursulines. Saint Roch et Notre-Dame de Prompt-Secours sont nos protecteurs particuliers contre les maladies contagieuses ou épidémiques, contre les accidents d'incendie; d'inondation, etc. Nous faisons partie des associations du Sacré-Cœur de Jésus, de la Communion Réparatrice, de l'Apostolat de la prière, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de la Propagation de la Foi, du Denier de Saint-Pierre, de la Sainte-Enfance, de la Bonne-Mort, etc., etc.

Dans l'épidémie qui vient de désoler le pays et les environs, personne de notre Communauté, ni nos enfants, ni nos employés ou domestiques n'a été atteint. Dieu veuille bien relever son œuvre de miséricorde, en nous envoyant des pensionnaires, ainsi qu'une partie de nos anciennes ressources. Pussions-nous continuer, comme par le passé, l'œuvre de l'Institut; pussions-nous faire de nombreuses et indispensables concessions à l'ancienne population du pays; autrefois si opulente, mais aujourd'hui si éprouvée par la pauvreté et les autres calamités, fruits de la guerre et des discussions politiques (1). »

Depuis la réception de cette Circulaire, nous avons reçu par un zélé missionnaire des nouvelles plus satisfaisantes de nos chères Sœurs de la Nouvelle-Orléans; et nous supplions Dieu d'exaucer leurs désirs apostoliques.

(1) Circulaire du 3 décembre 1878.



MONASTÈRE DE SAINT-LOUIS,

(MISSOURI).

Congrégation de Bordeaux.



OTRE Communauté fut fondée en 1849, et compte actuellement quinze religieuses de chœur, deux novices, cinq postulantes, et vingt-trois sœurs converses, nous avons en outre deux filiations.

En 1872, le Pasteur de la *Prairie du Chien* fit appel à Mgr notre Evêque, et demanda des institutrices Ursulines pour les enfants de sa paroisse. Sa Grandeur acquiesça à cette supplique, et en juin de la même année, son Grand-Vicaire, qui est aussi notre Aumônier, conduisait nos chères Sœurs à leur destination; elles y sont au nombre de six, et travaillent avec un grand zèle à la gloire de Dieu et au salut des âmes. En septembre dernier, quatre autres Sœurs ont été envoyées, dans le même but, à *Boonville*. Ces deux succursales réunissent environ 260 enfants, dont la plupart étant pauvres, n'auraient pas d'autre ressource que les écoles publiques, sans le dévouement de nos Sœurs. L'année scolaire achevée, ces dix chères missionnaires (six de chœur et quatre converses) reviennent au bercail, pour y passer les vacances et faire avec nous la retraite annuelle.

Vingt-trois de nos chères Sœurs nous attendent au

ciel, après nous avoir grandement édifiées par leur pieuse vie et leur sainte mort. Nous mentionnerons d'abord notre tant aimée et si regrettée Mère Aloysia. Née en 1811, elle entra au Noviciat dans une de nos Maisons d'Allemagne, dès l'âge de quinze ans, mais elle n'obtint de prendre le voile que trois ou quatre ans plus tard. Après avoir été tour à tour portière, maîtresse-générale et maîtresse des novices, elle s'offrit à venir en Amérique, et, dans une abnégation complète jointe à la pratique de toutes les vertus religieuses, elle traversa courageusement, et joyeusement même, les difficultés inséparables d'une fondation. Six ans après son arrivée, elle fut élue supérieure, et nous gouverna pendant vingt ans. Cette digne Mère était un modèle de patience et de conformité à la volonté divine. Elle eut une large part aux divines leçons de notre Epoux crucifié : *C'est la volonté de Dieu*, disait-elle au plus fort des traverses, *que son saint nom soit béni!* Cette très-aimée Mère n'a rien épargné pour le bien de notre Maison : bons exemples, admonitions charitables, livres édifians, embellissemens à la chapelle, elle employait tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement spirituel de ses filles. Les quinze dernières années de sa vie furent des années de cruelles souffrances : deux fois nous crûmes la perdre, et les médecins en désespérèrent; nos prières seules la ramenèrent à la vie. Une troisième crise devait être fatale, il nous fallut boire l'amer calice! Ce fut le 28 octobre, 1874. Voyant nos supplications sans effets, nous ne pûmes que dire : *Seigneur, vous savez mieux que nous ce qu'il nous faut; que votre volonté soit faite!*

Nous nommerons en second lieu notre chère Mère Cécile, qui fut envoyée à Saint-Louis en 1852, avec

plusieurs compagnes, lorsque nous étions dans une grande pénurie de sujets. Née en 1819, elle reçut l'habit en 1843, et fit ses Vœux en 1846. Lorsqu'elle nous arriva, elle fut aussitôt chargée de l'externat où elle s'employa avec un zèle infatigable à former de bonnes chétiennes. Quoiqu'elle souffrit beaucoup de la goutte et d'un rhumatisme, elle s'estimait heureuse de pouvoir se trouver au milieu de ses chères petites, et elle persista dans ses laborieuses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire, 1874. Elle était à bout de forces et elle dut s'aliter. Cinq jours plus tard, notre Sauveur appelait à lui sa fidèle épouse.

Quelques années auparavant, nous avions perdu notre chère Sœur Hildegarde. Elle n'avait que quatre années de profession quand Notre-Seigneur l'affligea d'une très-cruelle maladie, qui l'emporta en deux semaines. Au milieu des douleurs les plus crucifiantes, on l'entendait dire: *O doux Jésus, roupez, brûlez autant qu'il vous plaira, mais épargnez-moi pour l'éternité!* Cette chère Sœur avait une dévotion particulière aux saints Anges, et ne manquait jamais de saluer l'Ange gardien des personnes qu'elle rencontrait (1).

Nous consacrons le mois de mars à saint Joseph et employons le mois de mai à honorer notre divine Mère. Dans notre infirmerie a été érigée une grotte à Notre-Dame de Lourdes et bien des supplices y sont déposées. Puisse-t-elle répancre ses bénédictions maternelles sur toutes ses filles!

Nous avons tous les jours la sainte Messe dans notre

(1). On se rappelle que le Monastère de Landshut a envoyé plusieurs de ses sujets à Saint-Louis; ce sont de ces généreuses missionnaires dont il est ici parlé: Circulaire du 20 mars 1877.

chapelle ; au-dessus du maître-autel, dans le vitrail, est une représentation de saint Ursule et de notre glorieuse fondatrice sainte Angèle.

Nous adressons tous les soirs une petite prière à saint Florian et faisons dire tous les ans une Messe en son honneur, pour être préservées du feu ; c'est à la protection de ce grand Saint que nous devons d'avoir échappé aux désastres de l'incendie, le 12 juin dernier.

Notre Académie n'est pas aussi florissante depuis quelques années, à cause sans doute de la *durété des temps*. Nous n'avons qu'une quarantaine de pensionnaires, et encore neuf ou dix sont-elles sur le fonds de la charité. En revanche, notre Externat est bien rempli. Nous avons la congrégation des Enfants de Marie pour les plus grandes élèves, celle de la Sainte-Enfance pour les élèves qui n'ont pas encore communiqué, et, ce qui vous surprendra sans doute, la congrégation de Saint-Joseph pour les *non-catholiques*. Nos élèves manifestent un grand zèle pour l'œuvre de la Sainte-Enfance. La retraite annuelle de nos élèves se fait ordinairement au printemps, sous la direction d'un Père Rédemptoriste.

Notre Maison se trouve actuellement dans une grande gêne pécuniaire, à cause des emprunts considérables qu'ont nécessités nos bâtiments, et ce n'est qu'à force d'économie que nous pouvons en acquitter les intérêts.





AMÉRIQUE DU SUD.

MONASTÈRE DE GEORGETOWN,

(GUYANE BRITANNIQUE).

Congrégation de Paris.



u printemps de 1847, Mgr Hynes, vicaire apostolique de la Guyane Britannique, vint chercher en Irlande, avec des missionnaires, des religieuses enseignantes pour élever les jeunes filles de son vicariat.

Sa Grandeur, d'après le conseil d'un Père de la Société de Jésus, s'adressa aux Ursulines du diocèse d'Elphin; il obtint de cette zélée Congrégation six jeunes Sœurs professes, et la fondation d'une Maison de sainte Ursule à Georgetown fut résolue. Ces généreuses apôtres se nommaient : Marie-Joseph de Saint-F.-Régis O'Brien, M.-J. de Saint-Bernard Perry, M.-J. de Sainte-Magdelaine Doyle, M.-J. de Saint-François de Sales Moloney, M.-J. de Saint-Alphonse-Liguor O'Beirne, M.-J. de Saint-Stanislas Hearn.

Le 20 mai, elles dirent adieu à leurs chères Mères d'Elphin et partirent pour Cork d'où elles devaient s'embarquer. En attendant le départ, les chères missionnaires eurent la consolation de passer huit jours au Couvent de Black-Rock, Maison-mère des Ursulines

d'Irlande, et d'y admirer l'esprit de charité et de discipline régulière qui la distingue. Elles y furent l'objet des attentions les plus délicates, et emportèrent au delà des mers le souvenir de la cordière hospitalité qu'elles y reçurent.

Le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul, Mgr Hynes et sa petite troupe d'Ursulines touchaient au rivage de leur nouveau pays, et nos ferventes missionnaires furent accueillies joyeusement et affectueusement par les catholiques. Sa Grandeur avait acheté une vaste et belle maison pour la nouvelle fondation; mais les religieuses ne purent en prendre possession immédiatement, et se virent obligées de rester deux mois au presbytère, que Mgr Hynes et ses prêtres leur cédèrent gracieusement.

Elles commencèrent sans délai leurs travaux apostoliques. Une femme pieuse avait rassemblé quelques jeunes filles et cette petite association fut comme le noyau de la société de sainte Ursule à Georgetown.

Les écoles furent ouvertes, et on commença un cours d'instruction pour les femmes qu'on assemblait chaque dimanche.

La population de Georgetown à cette époque montait à vingt-cinq mille âmes: la majeure partie se composait de nègres, de créoles de couleur, d'origine française, hollandaise et anglaise mêlée; en plus, sept mille laboureurs de l'île de Madère, plusieurs mille Coolies et quelques colons Européens. La différence des nationalités entraînait celle des langues et des religions; mais comme cette partie de la Guyane appartenait à l'Angleterre depuis 1802, la langue anglaise et la religion protestante y dominaient. Les catholiques étaient pauvres et en petit nombre; les protes-

tants, au contraire, riches et nombreux, avaient à leur disposition plusieurs églises et un clergé abondamment doté.

D'ailleurs, la mission catholique, créée depuis peu d'années, avait eu à subir l'épreuve funeste d'un schisme. Le prédécesseur immédiat de Mgr Hynes avait tenté d'établir une Maison de l'ordre de la Sainte-Vierge, mais ses efforts avaient échoué, et les religieuses, à cause des troubles de l'Eglise naissante, étaient revenues dans leurs couvents respectifs. Les Ursulines se heurtèrent contre les mêmes difficultés et de plus eurent à souffrir une pauvreté extrême; sans aucune ressource, elles n'avaient pour toute assistance que la charité de leur vénérable Evêque.

Le 28 août, sous la protection de saint Augustin, leur Père, les Ursulines prirent possession de leur demeure, et se mirent immédiatement aux observances religieuses. A l'ouverture des classes, deux enfants catholiques et deux enfants protestantes se présentèrent comme externes; il n'y avait aucune espérance d'avoir des pensionnaires. Mais les classes pauvres étaient un peu plus nombreuses, et les cœurs des nouvelles missionnaires se remirent avec amour entre les mains de Dieu; elles confièrent aussi les intérêts de la Communauté naissante au chef de la sainte Famille, et, suivant l'exemple de leur Maison-mère, elles donnèrent à leur nouveau couvent le nom de Saint-Joseph.

Un encouragement leur vint aussi de l'Eglise; elles reçurent un rescrit de Sa Sainteté Pie IX, approuvant leur entreprise et les autorisant à ouvrir une école pour des externes payantes. Cette innovation jusqu'alors n'avait jamais été adoptée dans nos Maisons d'Irlande.

Les années 1848 et 1849 apportèrent beaucoup d'améliorations dans les écoles. Les protestants haut placés se virent forcés, pour ainsi dire, de renoncer à leurs préjugés, et, peu à peu, leurs petites filles remplirent les classes du couvent. C'eût été pour nos chères apôtres une source de joie et de triomphe si on leur eût permis de parler à ces enfants de l'amour de Jésus et de Marie ; mais leur saint évêque leur avait recommandé d'éviter tout ce qui pourrait éveiller la susceptibilité des protestants, et, pendant plusieurs années, le crucifix fut pour ces pauvres enfants le seul emblème religieux et la seule prédication. Le zèle des Ursulines, à l'étroit dans l'école externe, put se répandre à flots dans les classes gratuites. Des adultes se réunirent aux enfants, et elles les préparèrent, soit à leur admission dans l'Église catholique, soit à recevoir les Sacrements. Selon le désir de notre digne Prélat, les femmes de sa congrégation venaient au couvent après la sainte Messe les dimanches et les fêtes. Après l'instruction faite par les Ursulines, Monseigneur donnait la bénédiction du Saint-Sacrement : si c'était une fête de la sainte Vierge on organisait une procession autour de la clôture provisoire. Chaque saison avait ses fêtes ; chaque fête, ses pratiques pieuses qui portaient des fruits de salut. Mais l'exercice du mois de Marie que les Sœurs missionnaires eurent la consolation d'établir à Georgetown fut la plus aimée et la plus féconde de toutes les dévotions. A cette époque, la plus vaste chambre du couvent servait de chapelle ; mais la chaleur du climat, exigeant que la libre circulation de l'air fût établie entre les appartements, toutes les salles et tous les corridors autour de la chapelle se remplissaient

des fidèles dévoués à Marie, qui chaque soir de mai, venaient apprendre les vertus de leur Mère, réciter son chapelet, ou chanter ses louanges.

Quelquefois le mois de Marie s'achevait par une retraite spirituelle donnée aux Dames, et la fête de sainte Angèle était célébrée par les douces joies d'une Communion générale. En un mot, on peut dire en vérité que, depuis 1848 jusqu'en 1858, toutes les femmes catholiques de Georgetown étaient dirigées par les Ursulines; que toutes les enfants qui s'approchèrent de la sainte Table, que toutes les converties qui entrèrent dans l'Eglise, avaient été préparées par nos chères missionnaires.

Au mois de juillet 1849, deux jeunes filles irlandaises, qui étaient venues à Demerari avec les Ursulines, furent revêtues de l'habit de l'Ordre en qualité de sœurs converses, et toutes les deux devinrent des religieuses fort édifiantes et très-utiles. Les travaux incessants, les privations de tous genres, et l'influence d'un climat tropical, se firent sentir douloureusement; presque toutes les religieuses se trouvaient souffrantes ou débiles. Le bon médecin qui les soignait soupçonna une partie de la vérité, et il alla porter ses représentations à notre vénérable Evêque. Il demanda instamment que le régime des religieuses fût réglé selon ses prescriptions, et une amélioration subite se manifesta chez toutes les Sœurs. Hélas! peu de temps après, elles furent obligées de reprendre leur nourriture frugale et insuffisante. Elles connaissaient la générosité de leur vénéré Pasteur; mais elles préféreraient souffrir, plutôt que d'être une charge à l'Evêque-apôtre et à sa chère mission.

Les Ursulines de Demerari ne pouvaient espérer

l'établissement des grilles, impraticables même dans l'Irlande catholique ; mais elles désiraient ardemment voir leur maison entourée d'une clôture protectrice. Elles firent des économies, et ce qu'elles prélevèrent sur leurs humbles recettes, ou sur leurs petits bazars improvisés, fut employé à l'exécution de ce pieux projet.

L'influence que les religieuses avaient acquise auprès des élèves et des familles, et la renommée que leurs écoles s'étaient faite excitèrent l'hostilité des ministres. Ils usèrent de toute leur autorité pour éloigner les enfants protestantes de nos classes, et leurs efforts n'obtinrent que trop de résultats auprès des familles opulentes ; mais, au lieu d'être intimidées par cette opposition, les Ursulines y répondirent par l'ouverture d'une autre école pour les enfants de la classe moyenne et de la classe indigente.

Le 9 mars 1851, la Communauté de Demerari voyait pour la première fois la mort frapper dans ses rangs. La Sœur Marie-Joseph-de-Sales Molony était enlevée à la mission naissante.

MARIE-ANNE MOLONY avait jusqu'à sa septième année porté les blanches couleurs de Marie ; comme elle était fille unique, ses parents reposèrent sur elle toutes leurs affections et toutes leurs espérances. Rien ne fut épargné pour rendre son éducation aussi brillante que complète. La jeune fille, parfaitement douée par la nature, réalisa tout ce que l'affection paternelle pouvait désirer. Pendant que M^{lle} Molony se perfectionnait dans la littérature et les arts d'agrémens, elle vivait dans un cercle de dissipation, et oubliait le service de Dieu. Mais Dieu ne l'oubliait pas. Un jour, elle entendit un sermon sur la perte de la grâce et les souffrances de l'enfer ; la jeune fille en fut tellement pénétrée, qu'elle prit la résolution de se consacrer à Dieu et se mit sous la direction

d'un confesseur qui la fit marcher rapidement dans la piété solide et dans l'exercice de l'abnégation. Dans sa vingt-unième année, elle dit adieu aux parents qui l'avaient tant aimée, pour entrer dans la Congrégation des Sœurs de charité de Dublin, sa ville natale,

Pendant sept années, M^{lle} Molony se dévoua aux généreux labours de cet Institut. Mais elle soupirait après une vie plus parfaite et désirait la solitude du cloître. Ce désir, inspiré de Dieu, eut l'approbation de ses supérieurs; elle entra donc aux Ursulines, et y fit profession en 1838.

Choisie pour la mission de la Guyane, notre Sœur Marie-de-Sales s'y donna avec une joie et une ardeur extraordinaires; l'amour divin semblait changer les épines de ses difficultés en roses, et ses épines en douceur. Il plut au Ciel de couronner promptement sa ferveur; mais sa courte carrière était pleine, et le souvenir de ses vertus sera conservé longtemps dans le couvent de Demerari.

Le départ de cette bonne ouvrière, du Père céleste surchargée de travail ses consœurs, et bientôt la santé d'une jeune professe commença à devenir un grand sujet d'alarme. Les médecins consultés déclarèrent que l'air natal pouvait seul la sauver. Avant de consentir à ce sacrifice, Mgr Hynes, usant de son autorité, ordonna de conduire la malade à l'île de la Barbade. Cette innovation, autorisée par les circonstances et la volonté absolue de notre Evêque, amena le résultat désiré. Deux mois après, la malade complètement rétablie, reprenait joyeuse les fonctions qu'elle remplit encore aujourd'hui (1877).

Une autre branche fut ajoutée à l'Institut en 1851. Le cœur compatissant de Mgr Hynes soupirait depuis longtemps après un Orphelinat qui reçût les enfants des pauvres émigrés catholiques, dispersés dans la colonie. Sa Grandeur n'avait pas les moyens nécessaires pour la fondation; mais le vénérable apôtre et ses chères

res Ursulines, se confiant aux bontés inépuisables de la divine Providence, commencèrent la sainte entreprise. Le jour de la fête de la *Charité de Notre-Dame* (2 juillet), les portes du petit Orphelinat furent ouvertes, et Monseigneur conduisit lui-même neuf orphelines portugaises, prises à l'hôpital ou recueillies dans la rue. Avant la fin du mois de juillet, leur nombre monta jusqu'à vingt. Elles furent tendrement aimées de leurs mères adoptives, et depuis lors quelles que fussent les privations des religieuses, ces petites de la Providence ne manquèrent jamais de pain.

En 1852, la mort vint encore visiter la Communauté de Demerari : elle choisit pour victime une des généreuses Irlandaises qui avaient accompagné les Ursulines, et qui avaient, en qualité de sœurs converses, revêtu l'habit religieux. La Sœur Marie de Sainte-Rose, frappée par l'épidémie, prononça ses Vœux sur son lit de mort. La ferveur charmante et la pureté angélique de cette âme choisie ne peuvent être mieux dépeintes que par les paroles de Mgr Hynes à ses fidèles assemblés.

« Dans votre charité, priez pour l'âme de la Sœur
 « Marie de Sainte-Rose Tierny, native d'Irlande et
 « Sœur converse de l'Ordre de Sainte-Ursule, qui est
 « morte ce matin au couvent de Saint-Joseph, dans sa
 « vingtième année. Ayant prononcé ses Vœux, elle
 « reçut les Sacraments de l'Eglise avec une piété et
 « une résignation parfaites. Elle suivit jusqu'au der-
 « nier moment les prières récitées par la Communauté
 « réunie autour de son lit pour recevoir ses larmes et
 « soupirs. Ses derniers accents furent dirigés vers son
 « Jésus : *In nomine Jesu, in nomine Jesu!* Cœur de
 « Jésus, recevez-moi ! et, en disant ces derniers mots,
 « elle tomba en agonie.

« Mes frères, mes frères catholiques, nous vous
 « supplions de prier pour elle; selon l'usage de notre
 « sainte Eglise; non pas qu'elle ait besoin de nos sup-
 « plications, car c'est notre ferme croyance que son
 « âme angélique est dans le sein de Dieu. Elle-même
 « prie pour nous, afin que le royaume de Jésus soit
 « étendu dans ce Vicariat; auquel elle dévoua héroï-
 « quement sa vie jeûne et sans tache, et au service
 « duquel elle est tombée si prématurément victime de
 « sa charité. »

Les religieuses eurent la douleur de voir les restes mortels « de l'innocente défunte » transportés au cimetière commun; ce sacrifice, rendu inévitable par les lois du pays, est un des plus grands imposés à nos courageuses missionnaires.

Une autre épreuve atteignit bientôt la Communauté; la vénérée supérieure, la Mère M. J. de Saint-Régis O'Brien était atteinte d'une maladie de poitrine, et ses filles durent songer à la décharger du fardeau du gouvernement. La Maison-mère envoya à cette époque une professe et une novice, et aux élections la Sœur M. J. de Saint-Stanislas Hearn fut canoniquement élue supérieure.

Le premier triennat de la Mère Saint-Stanislas fut marqué par bien des croix; les écoles déchues, les moyens de vivre très-réduits, le retour en Irlande, pour cause de santé, de la dernière professe, l'inconstance de la jeune novice venue avec elle, et enfin la mort de la Mère O'Brien brisèrent son cœur maternel. La Communauté, restreinte à quatre membres et sans espoir de vocation dans la colonie, ne pouvait vaquer tout ensemble aux observances religieuses et au soin des écoles et de l'orphelinat. Ces difficultés déjà si

grandes augmentaient par le mauvais état de la mission; il n'y avait plus que trois ou quatre prêtres dans le Vicariat, et le vénérable Evêque, affaibli par l'âge, et abattu par l'insuccès de ses efforts, était résolu de résigner sa charge. Sa Grandeur avait sollicité de Rome des religieux pour leur confier cette mission si difficile et si dangereuse, et ses démarches n'aboutissaient à aucun résultat. Est-il étonnant que, dans ce triste état de choses, les Ursulines se surprissent à tourner les yeux vers leur Maison-mère et à songer au retour ?

Cependant l'œil vigilant et le cœur paternel de Pie IX veillaient, et Sa Sainteté délégua pour visiter Demerari, Monseigneur Talbot, un de ses chambellans. Ce prélat distingué aborda dans la Guyane au printemps de 1858. Pendant son séjour à Georgetown; il honora souvent de sa présence le petit couvent, et il eut même la bonté de donner dans la chapelle des Ursulines un cours d'instruction religieuse qui produisit des fruits remarquables. Une jeune créole indienne, riche et orpheline, avait été élevée dans la plus grande mollesse, et quoiqu'elle eût quitté le protestantisme, sa vie n'était nullement celle d'une vraie chrétienne. Mais les paroles du saint prédicateur pénétrèrent si avant dans son âme, qu'elle résolut de renoncer au monde; elle entra peu après dans l'Ordre austère du Mont Carmel.

Monseigneur Talbot s'intéressa vivement au sort des Ursulines; il les pressa de ne pas abandonner la mission, et leur promit la constante bienveillance du Saint-Siège, quelque disposition que Rome prît pour la Guyane. Les moments de l'attente furent longs et pénibles, et l'enfer semblait se réjouir en

voyant la mission sur le penchant de sa ruine. Cependant, à la fin de cette sombre année, un rayon de joie vint éclairer l'horizon religieux de Demerari. Les négociations de Monseigneur Talbot avaient obtenu le résultat désiré, et la mission de la Guyane était confiée à la Société de Jésus. Oh ! quel jour de consolation pour les Ursulines que celui qui leur apporta cette bonne nouvelle ! Mais aux élans de leur reconnaissance se mêlaient d'affectueux regrets : Monseigneur Hynes qui avait été pour elles l'ami le plus dévoué, le père le plus tendre, allait quitter cette mission arrosée de ses sueurs et de ses larmes.

Le 24 mars 1856 amenait à Demerari les premiers Pères de la Société de Jésus ; c'étaient les Révérends Pères Jacques Etheridge, Clément-Marie Négri, et Luigi Emiliani. Tous les trois commencèrent leur apostolat en offrant le saint sacrifice de la Messe dans la petite chapelle des Ursulines. Le bon Père Emiliani fut nommé aumônier et confesseur des religieuses, et alors commencèrent à couler sur la terre desséchée de leurs âmes, ces torrents de grâces dont il plaît à Dieu de les consoler et de les fortifier encore. Au mois d'octobre suivant, le vénérable Monseigneur Hynes faisait ses derniers adieux à ses filles Ursulines, et laissait le gouvernement du Vicariat aux mains du Révérend Père Etheridge.

Aussitôt le nouveau supérieur s'informa des nécessités urgentes de la Communauté, et ne dédaignant pas les plus petits détails, il s'appliqua à tout ce qui pouvait intéresser leur santé, leur agrément et leur consolation. Il écrivit lui-même à la Maison-mère pour solliciter des renforts. Il semblait qu'une telle démarche ne pût aboutir, non pas que les vénérables Mères d'Ir-

lande eussent oublié leurs filles missionnaires, mais depuis longtemps en voyant leurs excessives souffrances, elles les sollicitaient de revenir dans leur patrie. Dieu, le dispensateur de toutes choses, permit que la requête du Père Etheridge eût un plein succès. La Maison de Sligo eut confiance dans l'ère nouvelle qui s'ouvrait pour Georgetown, et elle envoya quatre religieuses à l'heureuse et reconnaissante colonie. Elles arrivèrent à Demerari le 9 juin 1858, et par leur joyeuse présence, et par le concours de leur zèle, un nouvel élan fut donné à nos labeurs apostoliques : c'était comme une résurrection. A cette époque, une jeune dame de Madère se présenta et fut admise au noviciat, et quelques années plus tard, M^{lle} Daly, jeune pensionnaire orpheline, sollicita la même faveur. Toutes les deux eurent le bonheur de faire leur profession et de recevoir les noms de Marie-Joseph de Sainte-Ursule, et de F. Marie-Joseph de Sainte-Angèle.

La fin de l'année 1858 fut mémorable pour le Vicariat; notre révérend Supérieur, le Père Etheridge reçut la consécration épiscopale à Londres des mains de son Eminence le célèbre cardinal Wiseman, sous le titre d'évêque de Torona *in part. infid.*.

Les progrès de la mission, sous les Pères de la Société de Jésus furent merveilleux : des églises bâties, des stations établies en plusieurs localités, plusieurs congrégations formées, les Sacrements fréquentés assidûment, une foule de pécheurs retirés du vice, un certain nombre de protestants admis au bercail de l'Eglise, tels furent les fruits heureux de leur zèle et de leur charité évangélique. Le couvent participa à l'abondance de ces biens, et en 1864, on prit la résolution de bâtir une petite chapelle pour les élèves et les femmes pieuses

qui venaient se faire instruire. L'affaire était sérieuse, car les Ursulines n'avaient aucun fonds, et ne se soutenaient que par l'humble rétribution des enfants. Néanmoins elles se mirent à l'œuvre, se confiant dans la protection de saint Joseph, à qui elles désiraient consacrer leur petit sanctuaire. Le jour des fiançailles de la sainte Vierge, une souscription s'ouvrit par l'offrande d'une pauvre négresse; elle donna 1 fr. 50 c.; quinze mois plus tard la Communauté avait dépensé et acquitté 20,000 francs. Les premières actions de grâces des Ursulines ont été pour le glorieux saint Joseph; mais leurs remerciements doivent aussi s'adresser aux citoyens de Georgetown: tous, pauvres et riches, protestants et catholiques, tinrent à apporter leur don, et le maire de la ville, quoiqu'il protestant, se chargea lui-même de réunir les collectes.

Au mois de mai 1862, les religieuses pleurèrent la perte de la seconde des sœurs converses irlandaises qui les avaient accompagnées à Demerari en 1847. La sœur M. J. de Sainte-Véronique avait sanctifié sa vie laborieuse par un grand esprit de prière, et sa mort répondit à la sainteté de sa vie.

Les événements de 1865 à 1875 peuvent se récapituler en quelques lignes. C'est la mort de la Mère M. J. de Saint-Bernard, dont une petite notice redira les vertus; le mauvais succès d'une tentative pour transformer en religieuses de chœur des jeunes filles de la colonie; la vêtue et la profession de trois sœurs converses portugaises; l'augmentation des écoles; la construction d'un vaste corps de logis pour le Pensionnat; l'acquisition d'une belle propriété, contiguë aux jardins du Couvent, acquisition que nous devons en grande partie à la générosité d'un protestant, bienfaiteur du

Monastère; enfin, la création d'une nouvelle école pour les enfants de Bolivar, l'une des provinces de la République voisine de Vénézuëla.

La chère Maison de Sligo céda une nouvelle Sœur, et le nombre de nos chères missionnaires monta jusqu'à dix. Mais l'ouvrage était excessif, il fallait employer pour aides des séculières, et la santé des vénérables premières Mères déclinait rapidement. Cet état de choses ne pouvait échapper à l'œil attentif et paternel de leur saint évêque. Sa Grandeur a fait plusieurs voyages en Canada et en Europe pour procurer des renforts à ses chères filles. Hélas! il avait frappé aux portes de bien des Monastères, et pas une ne s'était ouverte devant ses instances. Grande était la désolation de l'Evêque missionnaire; il craignait de voir succomber ces vaillantes ouvrières du Seigneur sans que de nouvelles recrues fussent venues assurer l'avenir; il craignait la perte d'un Institut qu'on regardait dans son diocèse comme la plus puissante bannière contre le protestantisme, et la première Maison aux Indes-Occidentales.

Les Ursulines de Demerari de leur côté multipliaient les appels et les supplications. Tous leurs efforts furent inutiles. Le ciel semblait ne point entendre leurs prières, et pour la seconde fois le petit couvent de la Guyane était sur le point de périr. Au mois de février 1876, Monseigneur l'Evêque ordonna à la Révérende Mère M. G. de Saint-Stanislas Hearn de partir pour l'Irlande, afin de faire savoir à la Communauté de Sligo, ainsi qu'aux autres Maisons d'Ursulines Irlandaises, l'état déplorable et l'avenir incertain du couvent de Georgetown. Sa Grandeur tenait à ce que les Communautés de l'Ordre s'engageassent à soutenir par des renforts continus la Maison de Demerari; sans cette condition,

disait-il, il se procurerait le concours d'un autre Institut. La Mère Saint-Stanislas partit donc avec une Sœur infirme qui, après un court séjour dans la Guyane, devait par ordre des médecins se hâter de retourner en Irlande.

Les voyageuses furent accueillies à Sligo avec l'affection la plus tendre, et la courageuse Supérieure de Demerari exposa le but de sa mission à Monseigneur Gillooly, évêque d'Elphin, et supérieur des Ursulines. Elle reçut de Monseigneur Gillooly et des vénérées Mères de Sligo une réponse qui ne fut pas favorable; on objectait que la proposition de Monseigneur Etheridge était en opposition avec les Constitutions de Paris, et que des congrégations non soumises à la clôture pourraient plus facilement soutenir une mission étrangère. On consentit volontiers à ce que l'Evêque de Georgetown procurât le transfert du couvent à quelque'un de ces Instituts, et la Communauté de Sligo s'engagea joyeusement à reprendre chez elles ses chères Sœurs missionnaires. En attendant, les vénérables Mères de Sligo, ne voulant pas laisser leurs pauvres enfants de Demerari sans secours immédiat, désignèrent deux jeunes professes pour accompagner la Révérende Mère Stanislas; mais l'objet avoué de leur voyage était d'aider la Communauté à renvoyer sans retard les religieuses infirmes, et d'assister les autres pour la conclusion des affaires.

Dès que Monseigneur Etheridge reçut ces nouvelles, sa Grandeur partit immédiatement pour l'Europe dans le dessein de s'entendre avec une Congrégation religieuse. Les recherches pendant deux mois furent inutiles; il ne put trouver de Communauté qui acceptât ses offres. Alors Monseigneur, avec un cœur plus

soulagé qu'affligé, retourna à ses anciennes associées, les Ursulines de Georgetown. L'évêque missionnaire leur demanda donc si, abandonnant leur avenir à Jésus, Marie, Joseph, elles consentiraient à rester à Demerari, ou si elles voulaient profiter de l'offre généreuse et de l'invitation cordiale que la Maison-mère leur avait faites de les recevoir. Les courageuses Ursulines ne délibérèrent pas longtemps. Elles ne se firent qu'une question : qu'est-ce qui donnera le plus de gloire à Dieu ? et, guidées par la réponse claire et prompte de leur conscience, elles renoncèrent pour la troisième fois à revoir la patrie et leur Maison-mère. La réponse héroïque des religieuses donna beaucoup de consolation à leur évêque vénérable et bien-aimé. Sa Grandeur revint à Demerari au mois de novembre ; ses bons conseils et son paternel dévouement fortifièrent les Ursulines dans leur détermination, et elles continuèrent leurs labeurs apostoliques avec un nouveau courage.

Depuis cette époque, elles ont reçu trois novices dont deux de chœur : elles tâchent de les former à la vie religieuse et aux travaux de l'Institut. Mais l'œuvre est difficile, et ce petit renfort donne peu de soulagement aux vaillantes ouvrières de la mission dont les travaux vont toujours croissant.

Les exigences de la colonie en fait d'éducation se multiplient de plus en plus. La ville de Georgetown compte actuellement, grâce à l'émigration chinoise, 40,000 habitants ; mais les rivages de la Guyane et ses vastes savanes, qui couvrent une étendue de terrain égale à celle de la Grande-Bretagne, pourraient nourrir une population immense.

Le Gouvernement de la colonie soutient extrême-

ment l'éducation séculière; il a adopté le système obligatoire, et une somme dépassant 525,000 francs y a été employée pendant les deux dernières années. Cependant le petit couvent des Ursulines a toujours évité tout contact avec le Gouvernement, quoique leurs élèves soient obligées de concourir avec celles de leurs écoles. Nos pieuses missionnaires font moins de cas de l'assistance pécuniaire qu'elles pourraient recevoir que de la liberté de prêcher ouvertement Jésus-Christ, et de rester sous la seule direction de l'Église.

A la demande d'une commission nommée par le Gouvernement, la Communauté rendit compte du résultat de ses travaux. Depuis 1847 jusqu'à 1875, les Ursulines de Demerari ont eu : à l'école gratuite 2,167 enfants, 687 externes payantes, 172 orphelines et 125 pensionnaires donnant un total de 3,151 enfants.

En terminant cette notice nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un vœu : Puisse l'Ordre de Sainte-Ursule ne pas oublier la petite colonie de Georgetown, et lui envoyer des aides et des apôtres!...



LA MÈRE M. J. DE SAINT-FRANÇOIS RÉGIS O'BRIEN,

Première Supérieure.



ADÉMOISELLE ANNA O'BRIEN naquit de parents respectables, dans le comté de Waterford en Irlande. Choisie par Dieu pour l'accomplissement d'une grande œuvre, cette chère enfant fut gardée, par la douce Providence, de l'influence pernicieuse de la vanité et des plaisirs, et dans sa treizième année, elle fut mise chez les Ursulines alors établies à Sifford House, comté Clare. A l'ombre du sanctuaire, ce tendre arbuste

fut arrosé des grâces divines et cultivé avec le plus tendre amour par ces pieuses institutrices de la jeunesse. Le ciel lui avait départi un bon jugement, un cœur sensible et généreux, un esprit vif, un caractère liant; mais elle se fit surtout distinguer parmi ses jeunes compagnes, par sa dévotion angélique et son zèle pour le culte de Dieu et de la Vierge Immaculée. Les souvenirs que laissa cette enfant privilégiée chez les Ursulines de Sifford ne sont point encore effacés.

M^{lle} Anna O'Brien avait une nature trop noble pour compter avec Dieu. De bonne heure, elle se consacra au service de Jésus, Marie, Joseph, et dans sa dix-neuvième année elle déclara à son respectable père, sa vocation à la vie religieuse. Elle résista avec une fermeté héroïque à tous les arguments, à toutes les caresses par lesquelles ce tendre père espérait la retenir. Ce combat qu'elle eut à soutenir contre son amour filial fut si violent que dans son dernier entretien avec son père elle n'osa lever les yeux une seule fois sur son visage attristé, dans la crainte de sentir défaillir son courage. Renonçant à la fois aux attraits du monde et aux légitimes affections du foyer domestique, avec une volonté forte, elle prit sur les épaules la croix sainte de Jésus-Christ, et entra au noviciat des Ursulines. Après la probation de deux ans exigée dans l'Ordre, elle fit ses Vœux le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, 1841. Pendant huit ans, la Sœur M. J. Régis se dévoua avec ardeur à l'acquisition des vertus religieuses et aux travaux de l'Institut, préparant ses élèves à devenir un jour des mères dévouées et de vraies chrétiennes. Quand, en 1847, Monseigneur Hynes, Vicaire apostolique de la Guyane Britannique, proposa l'établissement d'une Maison d'Ursulines dans cette contrée lointaine, les pensées et les regards se tournèrent aussitôt vers la Mère Marie-Régis, et elle fut nommée Supérieure de la petite colonie.

Après avoir passé seize ans dans la solitude, elle quitta à la voix de l'obéissance son cloître bien-aimé, et affronta les dangers d'une longue navigation, afin d'étendre le règne de Dieu. L'œuvre commencée, la missionnaire intrépide ne se laissa rebuter ni par les travaux ni par les épreuves.

L'énergie de son caractère et sa confiance invincible en Dieu la soutinrent dans toutes ces vicissitudes, et, à elle spécialement revient l'honneur de cet établissement qui rend dans la Guyane de si grands services à la Religion. Se faisant toute à tous, elle rompaît le pain de l'instruction religieuse avec la même grâce et douceur aux Nègresses, aux Créoles et aux Européennes; mais les premières semblaient être les préférées de son cœur. Pour étendre à toutes les conditions les avantages de l'enseignement, la Mère Saint-Régis ouvrit avec l'autorisation et la coopération du zélé Monseigneur Hynes, quatre écoles et un orphelinat. Elle établit la dévotion du Mois de Marie, les confréries du Rosaire vivant et du Sacré-Cœur, et elle fit paraître beaucoup de pieux ouvrages qui servirent grandement à la propagation de l'Évangile.

La fervente missionnaire savait que la religieuse Ursuline, non-seulement doit tendre à la pratique des vertus monastiques, mais doit se mettre à même de travailler efficacement à l'instruction de la jeunesse. La Mère M. J. de Saint-Régis employa ses talents aux progrès de l'enseignement; elle se fit remarquer par son goût exquis pour le dessin, et les beaux ouvrages de broderie qu'elle nous a laissés révèlent à la fois sa patience et son habileté. Au milieu des devoirs onéreux et des responsabilités de sa charge, cette dévouée supérieure trouvait le temps de descendre dans les plus petits détails concernant les écoles, et examinait avec un intérêt tout maternel les progrès de chaque élève. Elle savait rendre intéressantes toutes les branches de la science, et ses paroles encourageantes excitaient l'émulation des plus timides. Tendrement aimée de ses jeunes élèves, elle profitait de l'entrée que l'affection lui donnait dans leurs cœurs pour y graver les principes de la Religion et les vertus de modestie et de douceur si nécessaires à une femme.

Quoique la Mère Saint-Régis fût d'un tempérament très-délicat, elle négligea toujours le soin de sa santé, et se montra d'autant plus dure pour elle-même qu'elle était plus attentive et plus tendre pour ses Sœurs. Cette Mèresi énergique résista aussi longtemps qu'elle le put à la maladie qui devait nous la ravir prématurément; mais à la fin elle s'avoua vain-

cue, et pendant deux ans elle demeura alitée. Sur son lit de souffrances, elle s'occupait encore de sa mission bien-aimée, travaillait pour les autels ou copiait des livres utiles.

L'âme apostolique de Mgr Hynes appréciait grandement le dévouement de sa fidèle coopératrice. Sa Grandeur observa avec une tristesse toute paternelle l'affaiblissement qui se produisait dans sa santé, et il employa tous les moyens qui pouvaient prolonger une existence si précieuse à sa mission. Les secours spirituels que prodigua le saint Evêque à cette chère malade furent si abondants, qu'elle disait qu'ils pouvaient à eux seuls former le centuple promis par le Sauveur à ceux qui quittent tout pour lui. Presque tous les jours, pendant sa longue maladie, elle reçut la sainte Communion; Monseigneur Hynes célébrait la sainte Messe dans sa chambre tous les dimanches et les jours de fêtes, et il la consolait fréquemment par ses paternelles visites. Elle aimait à supplier sa Grandeur de présenter à Dieu l'offrande de sa vie avec le sacrifice de Notre-Seigneur à l'autel, pour la prospérité de la mission. « Je ne peux plus travailler pour la mission, disait la zélée Mère Saint-Régis, je veux au moins souffrir et mourir pour elle. »

Cette Vénérable Mère conserva jusqu'au dernier moment toutes ses facultés; il semblait même que son amour pour Dieu et sa charité pour ses Sœurs avaient de nouvelles flammes. Encouragée par la présence de son Evêque révérend, entouré des prêtres et de ses Sœurs en larmes, elle attendit la mort avec la sérénité de la chrétienne et les transports brûlants de la Vierge. La veille du 14^e anniversaire de sa profession religieuse, la vaillante ouvrière du Père de famille reçut le saint Viatique pour son grand voyage du temps à l'éternité. « Jésus est venu rester avec moi jusqu'à la fin ! dit-elle. Qu'il est doux de rester une seule heure avec Jésus ! » Après avoir murmuré ces pieuses paroles, elle s'endormit dans le Seigneur, pendant qu'on célébrait dans sa chambre le saint sacrifice.

Que sa belle âme soit toujours dans le séjour céleste la gardienne de la mission qu'elle servit si fidèlement; et que l'exemple de sa vie édifiante et de sa mort heureuse, attire d'autres âmes à marcher sur ses généreuses traces !

LA MÈRE DE SAINT-BERNARD PERRY.

ANNE PERRY montra dès son enfance une piété singulière; elle sut éviter avec soin les vanités du monde qui perdent tant d'autres jeunes filles. Elle entra au noviciat des Ursulines à l'âge de vingt-sept ans. Elle était fort peu instruite; mais son âme simple et naïve connaissait les célestes enseignements de la Religion, et elle s'avança à grands pas dans la vie parfaite. Dieu qui conduit ses élus par la voie royale de la croix, y fit marcher sa fidèle épouse: elle fut atteinte de douleurs rhumatismales, et il lui arrivait quelquefois de ne pouvoir marcher qu'avec une peine extrême. Néanmoins, elle suivait toujours les saintes observances. L'âme de notre Sœur Saint-Bernard était le sanctuaire de toutes les vertus, mais surtout de l'obéissance, de l'humilité, de la charité. Rien n'était admirable comme sa candeur et sa simplicité enfantine dans ses rapports avec ses supérieurs.

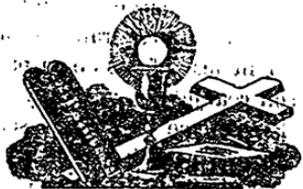
En 1847, cette généreuse Sœur s'offrit pour la mission de la Guyane. Elle sacrifia héroïquement pour la gloire divine, ses affections les plus saintes et les plus pures, car elle était tendrement attachée à sa Maison-mère et à ses compagnes du Noviciat. A Demerari, comme en Irlande, elle fut toujours un modèle des vertus religieuses. Son amour pour l'humilité se faisait voir autant par ses actes que par ses paroles; elle travailla incessamment, et comme par choix, aux emplois les plus bas et les plus vils. Elle avait coutume de dire gaiement. « Je suis une pauvre vieille inutile. » Qu'il était beau de la voir se revêtir des habits les plus pauvres, rechercher les objets dédaignés par les autres Sœurs, et souffrir joyeusement la privation des choses nécessaires à son âge et à ses infirmités! Le bon jugement et la haute vertu de la Mère Saint-Bernard la rendaient propre à des charges dont son humilité se croyait incapable. Elle fut tour à tour, zélatrice, depositaire, assistante, et partout elle se montra la mère charitable par excellence. Elle ne domina que par l'humilité et par la douceur. Quoique

toujours souffrante, elle garda sa part de travail, et ne réclama aucune exemption pour l'assistance au chœur, ou les labeurs de l'Institut.

Cette vénérée Mère aimait maternellement toutes les enfants, mais les orphelines furent les préférées de son zèle. Nommée leur procuratrice, elle se consacra à ces petites âmes avec une diligence singulière et affectueuse. Dans sa dernière maladie, elle ne s'inquiétait que de ses pauvres orphelines.

Au mois de janvier 1869, la Mère M. J. de Saint-Bernard fit sa retraite annuelle avec la Communauté. Quelques jours après elle tombait malade et s'alitait; pendant les quinze jours que durèrent ses souffrances, elle eut la consolation d'être visitée par son Evêque vénéré, Monseigneur Jacques-Etheridge qui lui donna la sainte Communion. Le R. P. Etienne Bond, directeur des religieuses, l'assista particulièrement par ses pieuses exhortations. Présentant le crucifix à ses yeux mourants, il lui suggéra les dernières paroles du Sauveur: *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Elle expira si tranquillement, que ses Sœurs agenouillées autour de son lit ne comprirent que leur Sœur bien-aimée n'était plus, que lorsque le Révérend Père Bond commença le *Subvenite*.

La Mère Saint-Bernard mourut le 5 février 1869, dans la 65^e année de son âge et la 35^e de sa profession.





CONGRÉGATION

DES

URSULINES DE THILDONCK



Le grain de sénevé est la plus petite des semences; mais quand il a poussé, c'est la plus grande des plantes et elle devient un arbre.

(S. MATTHIEU, ch. 13, v. 32).



e fut le 30 avril 1818 que prit naissance cette Congrégation, aussi simple dans son origine que providentielle et admirable dans sa rapide extension. Elle eut pour fondateur le Révérend M. J. C. M. Lambertz, né à Hoogstræten le 8 février 1785. Ce saint prêtre, devenu curé de Thildonck, se livrait tout entier aux devoirs de sa charge; comme il s'affligeait pro-

fondément devant Dieu de l'ignorance morale et religieuse dans laquelle vivaient les enfants de sa paroisse, il songea, de concert avec son coadjuteur, aux moyens d'y établir une école. La divine Providence vint à leur secours. Une jeune personne, Anne J. Grinderbeek, née dans le village même, désirait vivement se consacrer à Dieu dans la vie religieuse; mais ne connaissant point la langue française, elle ne pouvait obtenir son admission dans aucun des rares couvents qui existaient en Belgique. Le Gouvernement hollandais, sous lequel était alors ce pays, permettait difficilement les réunions ou associations religieuses. Pour qu'elle pût suppléer

par d'autres bonnes œuvres à celle qu'elle croyait impossible, son directeur spirituel lui proposa de se dévouer à l'instruction des enfants; cette proposition, accueillie par Anne, fut soumise à M. le curé Lambertz, et le saint pasteur, croyant voir poindre l'aurore d'une ère de réformation pour le troupeau confié à ses soins, y souscrivit à son tour avec une joie indicible. En conséquence, il fut décidé que la jeune fille serait logée et entretenue aux frais de M. le Curé, et qu'elle instruirait les enfants. Immédiatement on se mit en devoir de transformer en école la petite étable du presbytère. La servante de M. Lambertz et une autre jeune fille voulurent s'associer à Anne, et le 30 avril fut fixé pour leur réunion définitive. M. le curé et ses trois collaboratrices récitèrent ensemble le *Veni Creator*, les litanies des saints et d'autres prières, jetant ainsi, sans que personne s'en doutât le moins du monde, les fondements d'un Institut qui devait se multiplier et s'étendre merveilleusement.

Bientôt on ouvrit la classe, et l'on commença à enseigner la religion aux enfants des deux sexes; on y joignit les éléments des sciences les plus indispensables, ce qui ne se fit pas sans beaucoup de difficultés, les maîtresses ayant peu d'instruction, et encore moins de méthode, de sorte que le saint curé fut très-souvent obligé de donner lui-même les leçons.

Les fondements posés, l'édifice s'éleva rapidement. Plusieurs jeunes personnes sollicitèrent leur admission dans le nouvel Institut; quoiqu'elles ne formassent pas encore une vraie communauté religieuse, elles se donnaient le nom de Sœur en y ajoutant celui du baptême ou un autre choisi par dévotion. A la fête de Noël 1819, après une retraite de dix jours, elles prièrent un costume particulier béni par M. le curé Lambertz. Elles avaient certains exercices spirituels réglés: une demi-heure de méditation, le petit Office de la sainte Vierge en flamand et le Rosaire. Elles jeûnaient le samedi de chaque semaine, et le lundi en l'honneur du Saint-Esprit pour obtenir de bonnes maîtresses. Elles se confessaient toutes les semaines, communiaient le dimanche et les jours de fêtes, et ordinairement encore le jeudi, préludant ainsi à l'observation des Constitutions que la sainte Eglise de-

vait leur prescrire plus tard. Elles prirent dès lors pour principales patronnes de leur Institut sainte Ursule et ses onze mille compagnes.

La petite colonie s'augmentait toujours, et la capacité de plusieurs des nouvelles Sœurs détermina M. Lambertz à admettre, dès l'année 1819, quelques petites filles comme pensionnaires. Mais il était impossible que tout ce personnel continuât d'habiter le presbytère. La Providence montra qu'elle veillait sur cette nouvelle famille, et facilita au zélé fondateur l'acquisition d'une assez grande propriété. La distribution de la nouvelle maison n'était guère propre à un couvent; il fut donc résolu de la démolir, et d'en employer les matériaux à la construction d'une autre, plus appropriée à son but. Les Sœurs manifestèrent en cette circonstance leur dévouement et leur esprit de sacrifice : pour épargner la dépense, elles se mirent courageusement à l'œuvre, aidant les ouvriers, nettoyant les briques, réunissant le fer, le bois, et jusqu'aux clous, qui pouvaient encore être employés. Lorsque tout fut prêt et les fondements creusés, M. Lambertz bénit et posa lui-même la première pierre, sans cérémonie aucune, la cimentant par l'humilité de son cœur et l'ardeur de ses prières, bien plus qu'avec le mortier, car il savait fort bien, ainsi que le dit le Psalmiste, que si le Seigneur ne bâtit, lui-même la maison, c'est en vain que l'homme travaille.

L'ardeur des bonnes Sœurs ne se démentit point durant toute la durée des constructions. A l'ouvrage depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir, elles faisaient l'office des manœuvres, charriaient le sable, portaient la terre, aidaient et servaient les maçons de tout leur pouvoir. Bien plus, elles construisirent elles-mêmes plusieurs fours et aidèrent à cuire de nouvelles briques; ces briques qui passèrent jusqu'à quatre fois par leurs mains, y firent bientôt autant de plaies qu'elles avaient de doigts. M. Lambertz lui-même remplissait l'office de maçon, et de ses mains sacerdotales il avait aidé à creuser les fondements; tout le temps qui n'était point consacré au saint ministère, on le voyait mêlé aux ouvriers, travaillant avec ardeur à l'érection de la maison de Dieu.

Les Sœurs étaient très-pauvrement vêtues : mais leur cœur surabondait de ce bonheur pur, de cette paix ineffable que

Jésus promet, et que tous les biens et les plaisirs du monde ne sauraient donner. Persuadées que ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans la joie (P. 125, v. 6), elles portaient gaiement le poids du jour et de la chaleur: la perspective du succès soutenait leur courage. Grâce à cet énergique dévouement, les pensionnaires au nombre de dix purent, au commencement de l'année 1821, prendre possession de leurs nouveaux appartements, et, le 27 septembre, le local destiné aux religieuses étant prêt, M. le curé y introduisit processionnellement sa petite famille. Le premier devoir en y entrant fut de se jeter à genoux, et d'implorer le secours du ciel. Peu de jours après, M. Lambertz, aidé de son coadjuteur, dit les prières de la sainte Eglise pour attirer les bénédictions célestes sur la nouvelle Maison et sur toutes celles qui l'habiteraient. Ces vœux furent entendus: quelques semaines plus tard, le Seigneur leur envoyait la Sœur Félicité-Joseph Toubeau, qu'il destinait à être la première Supérieure de cette Congrégation naissante.

Le saint curé s'affermissant de plus en plus dans son dessein, commença à faire bâtir une chapelle; la plus sainte ferveur présida à l'érection du petit sanctuaire, les Sœurs espérant y posséder dans le sacrement de son amour l'Epoux divin qui les avait choisies, et au service duquel elles se dévouaient avec tant de générosité.

A cette époque, les Constitutions des Filles de la Vierge que l'on avait dessein d'observer, furent présentées à Mgr l'archevêque de Malines qui les approuva et les signa le 14 mai 1822. Sa Grandeur y avait ajouté une adresse au roi des Pays-Bas, afin de recommander l'Institut à sa bienveillance, et pour prier sa Majesté de lui accorder l'existence légale comme congrégation religieuse. Mais l'envoi de ces pièces subit un retard, et ce retard, bien involontaire sans doute, fut, après la volonté de Dieu, la cause d'une pénible épreuve. Dans le courant du mois d'août 1822, le gouverneur de la province de Brabant, passant par Thildonck, vit la nouvelle maison, et s'informa de sa destination auprès des villageois. Ceux-ci, simples et sans défiance, répondirent sans hésiter: C'est un couvent!... Quelles que fussent les impressions que cette réponse fit sur l'esprit du gouverneur,

il les dissimula si bien que personne ne put se douter le moins du monde du triste résultat qu'elles devaient avoir. Quelques jours après cet incident, on reçut du Gouvernement un arrêt qui ordonnait, et cela sans délai, la suspension des travaux et la dispersion du personnel. (Il y avait alors treize Sœurs et vingt-huit pensionnaires). A peine M. Lambertz eut-il connaissance de cette pénible nouvelle, qu'il s'empressa de la communiquer à sa petite Communauté : il le fit avec les ménagements de l'affection paternelle la plus tendre. Comment exprimer l'affliction de tous les cœurs?... Cependant l'épreuve fut acceptée avec une résignation parfaite aux dispositions de la divine Providence. Avant de quitter leur retraite bénie, les Sœurs se réunirent une dernière fois aux pieds de leur saint Pasteur, et, entre autres choses, M. Lambertz leur dit ces remarquables paroles : « Ne vous troublez pas, mes enfants, c'est l'œuvre de Dieu, le démon ne la détruira pas... » On se sépara donc; mais les cœurs restaient toujours tendrement unis par la charité de Jésus-Christ.

Pendant la dispersion de la petite colonie, le zélé fondateur fit tout en œuvre pour obtenir du Gouvernement la permission de la réunir de nouveau. Cinq mois déjà s'étaient écoulés sans qu'aucune lueur d'espoir vint annoncer des jours meilleurs, lorsque M. Lambertz eut l'heureuse inspiration de confier son œuvre à Marie désolée. Il se fit inscrire, ainsi que toutes les Sœurs, dans la confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, et avec une confiance filiale, il la chargea de conduire à bonne fin cette affaire. Marie prouva une fois de plus que jamais on ne l'invoque en vain ! Le 20 mars, M. Lambertz reçut une lettre du Gouvernement qui lui signifiait que deux ou trois des jeunes personnes de la congrégation pouvaient se rendre à Bruxelles pour y subir l'examen d'enseignement, et que si elles satisfaisaient aux exigences de la loi, elles pourraient retourner à Thildonck et reprendre leur emploi d'institutrices. Dès le lendemain, toutes les Sœurs eurent connaissance de cette heureuse nouvelle; or, chose étonnante et digne d'une éternelle reconnaissance, ce lendemain était précisément le jour où la sainte Eglise célèbre la fête de la Compassion de la Vierge.

Les trois Sœurs désignées par le saint curé ayant passé leurs

examens à la grande satisfaction du jury de Bruxelles, il fut permis aux exilées de retourner à Thildonck, et le 23 mars, le petit troupeau fut de nouveau réuni sous la houlette du bon Pasteur. Le lendemain, les Sœurs allèrent témoigner leur reconnaissance à la très-sainte Vierge, dans son sanctuaire privilégié de Montaigu; toutes y communiaient, et se proposèrent de reprendre avec une nouvelle ferveur les exercices de leur vocation. Les enfants pauvres retournèrent avec bonheur à leur école, et après quelques mois le nombre des pensionnaires dépassa du double celui que l'on avait avant leur dispersion.

Jusque-là l'Institut de M. Lambertz n'était point reconnu, ni légalement approuvé comme congrégation religieuse, mais simplement comme communauté séculière. Les Sœurs ne pouvaient faire entre elles aucune association, ni revêtir l'habit religieux; ce qui ne les empêchait pas de suivre le Règlement particulier que leur avait prescrit le fondateur. Toutes goûtaient de plus en plus les douceurs du joug de Jésus-Christ, et s'estimaient heureuses de l'avoir embrassé. Pour rendre ce bonheur permanent, celles qui le désiraient et qui en furent jugées capables, firent avec l'approbation de M. le Curé, les Vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ce fut le 4 mars 1823 qu'eut lieu cette première émission des Vœux qui n'obligeaient que pour le temps qu'on restait dans l'Institut. Quelques jours plus tard, le saint fondateur procéda à l'élection d'une supérieure qui fut la vénérable Mère Félicité. Celle-ci confia l'éducation religieuse des novices à la Mère Elisabeth, qui joignait à un grand fonds de piété beaucoup de qualités propres à lui concilier l'estime, l'affection et la confiance de ses élèves. Non contentes de prier et de jeûner un jour par semaine pour obtenir de bonnes maîtresses, les Sœurs ne négligeaient aucun moyen de se rendre capables d'instruire la jeunesse, et plusieurs s'imposèrent de grands sacrifices afin d'obtenir les diplômes exigés par le Gouvernement.

Le 27 décembre eut lieu la dédicace de la chapelle sous le vocable de saint Jean l'Évangéliste, auquel le pieux fondateur avait une dévotion particulière, l'ayant reçu comme patron au baptême, et le regardant comme le protecteur

spécial de la pureté virginal et l'apôtre de la sainte dilection. La confrérie du Sacré-Cœur fut établie dans cette chapelle, et en 1869 elle fut enrichie d'un grand nombre de précieuses reliques, qu'avaient offertes à M. Lambertz deux demoiselles de Malines.

Dans le courant de cette même année 1829, il se présenta une occasion qui manifesta l'esprit de zèle et de foi qui animait le saint instituteur. M. Camvenberg, curé de Hoogstraeten, l'engagea à acheter un monastère ayant appartenu aux Pères Récollets, expulsés en 1797. Croyant ne pouvoir procurer un plus grand bien à sa ville natale qu'en la dotant d'une maison de son Institut, M. Lambertz accueillit cette proposition, et permit, après y avoir été autorisé par N.-S.-P. le Pape, qu'on achetât la propriété en son nom. C'était là réellement un acte de confiance surhumain, car les dispositions du Gouvernement étaient toujours hostiles aux Communautés religieuses, et rien ne pouvait faire présager un changement. Mais déjà ce changement était décrété dans les conseils divins : la Révolution de 1830, en rendant la Belgique indépendante, établit la liberté d'associations religieuses et d'enseignement. De tous les troubles suscités à cette époque dans le pays, jaillit une source de paix pour la petite société de M. Lambertz; profitant des circonstances politiques, il songea plus que jamais à donner de la stabilité à son entreprise en l'érigeant en congrégation religieuse. Il exposa son désir à M. le vicaire-général Sterckx, qui gouvernait le diocèse de Malines depuis la mort de Mgr l'archevêque de Méans, qui toujours s'était montré un protecteur dévoué de l'Institut; Mgr Sterckx, inspiré des mêmes sentiments de bienveillance et de paternelle sollicitude, ne trouva aucun obstacle à la réalisation de ce dessein, et proposa au saint fondateur de donner à ses filles la Règle et les Constitutions des Ursulines, promettant son approbation, et les modifications nécessitées par les circonstances. Ce désir fut accueilli par les Sœurs avec un saint enthousiasme. M. Lambertz se procura, non-seulement le livre des Règles et des Constitutions des Ursulines, mais il s'informa aussi du costume que portaient ces religieuses. Une ancienne Ursuline de Malines, chassée pendant la révolution de 1794, lui prêta son saint habit

qu'elle avait précieusement conservé, et une autre Ursuline de Namur fournit tout ce qui était nécessaire pour la coiffure. Dès qu'on eût réuni toutes les pièces d'un habillement complet, la Sœur Anne Van Grinderbeek, s'en revêtit, afin qu'on pût juger si on l'admettrait. Il fut approuvé; seulement on convint de faire plus étroite la robe qui était d'une ampleur royale et on choisit une étoffe moins précieuse. Le 20 mars 1831, le Révérend M. Lambertz bénit les nouveaux costumes, et les fit prendre à ses filles, alors au nombre de dix-huit, sans autre solennité que la dévotion et les larmes qui trahissaient le bonheur de l'heureux père et la joie de ses filles non moins heureuses que lui. Dès lors, on observa les Constitutions des Ursulines, sauf quelques points qui furent modifiés dans la suite. Les Sœurs commencèrent leur noviciat selon le désir de M. le vicaire-général Sterckx. Ce saint prêtre, élevé à la dignité archiépiscopale le 8 avril 1832, députa aussitôt M. Corten, doyen du district d'Aerschot, dont Thildonck relève, pour examiner chacune des religieuses en particulier et connaître leur désir. Leurs réponses ayant été trouvées satisfaisantes, et leur résolution d'embrasser la vie religieuse bien déterminée, Mgr Sterckx choisit le premier jour du mois de mai pour recevoir leurs vœux, confirmer leur Institut comme congrégation religieuse, et leur prescrire définitivement les Constitutions des Ursulines, auxquelles il fit quelques modifications. Avant de procéder à l'émission des Vœux, le digne archevêque fit la lecture et donna l'explication des principaux points des Constitutions, et ce ne fut qu'après la manifestation répétée de leurs désirs, qu'il permit aux Sœurs de s'approcher de l'autel pour contracter une alliance indissoluble avec Celui qui les avait prévenues dans sa miséricorde. Trois postulantes reçurent le voile de la main de sa Grandeur, et dix-huit novices prononcèrent leurs Vœux. Pendant cette touchante cérémonie, l'humble fondateur s'était esquivé adroitement; il fut trouvé derrière l'autel, étendu la face contre terre. Monseigneur l'Archevêque confirma ensuite canoniquement la Révérende Mère Félicité Toubeau Supérieure de la Communauté, lui donna, à cet effet, tout le pouvoir, toute l'autorité nécessaire, et lui remit, signé de sa main, l'acte d'installation et d'approbation de l'Institut.

Le surlendemain, les Sœurs eurent à faire le sacrifice d'une première séparation. La maison qu'on avait achetée à Hoogstraeten avait été plus ou moins restaurée, et les trois Sœurs qu'on y avait destinées quittèrent le couvent de Thildonck vers minuit, le 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix; elles étaient accompagnées de la Révérende Mère Félicité et de M. Vicca, vicaire de la paroisse et frère de la Révérende Mère Séraphine, nommée Supérieure de la nouvelle fondation. La charrette d'un fermier leur servit de voiture; une autre transporta les bagages, consistant en quelques meubles et le trousseau des trois religieuses. On les avait aussi munies de petites provisions : quatre ou cinq pains, un peu de viande et quelque argent (trente couronnes), pour subvenir aux frais du ménage. Elles arrivèrent à Hoogstraeten vers dix heures du soir; cette arrivée si tardive avait été ménagée tout exprès, parce qu'elles ne voulaient donner lieu à aucun bruit. Elles furent reçues et hébergées par M. le Curé, et le lendemain, après la messe, elles se rendirent au Couvent. Elles y furent presque immédiatement rejointes par un ancien religieux Franciscain de ce Monastère, qui en avait été expulsé avec tous ses confrères, en 1797. Le saint homme ne sut comment exprimer sa joie et sa reconnaissance de ce qu'enfin le Seigneur allait de nouveau être servi dans ce saint asile; il était d'autant plus heureux, que Monseigneur l'Archevêque l'avait désigné comme aumônier des Religieuses. Après avoir visité la maison, les Sœurs s'empressèrent de la nettoyer. Hélas! l'espace de trente ans, elle avait servi de grenier et de poulailler. La Mère Félicité et la Mère Séraphine ayant dû sortir pour quelque affaire, la Mère Claire et la Sœur Cordule s'efforcèrent de mettre en ordre au moins une petite pièce pour le retour de leurs Mères; avec des pommes de terre, elles préparèrent le premier repas, et les meubles n'étant pas encore déchargés, une planche posée sur un seau servit de siège à la Supérieure, tandis que les autres s'assirent sur leurs talons. C'étaient là de bien pauvres commencements; mais les Sœurs mirent toute leur confiance dans le secours du Seigneur, et ouvrirent bientôt leurs classes d'externes, puis un pensionnat. Dieu bénit leur dévouement, et elles obtinrent un succès qu'on n'eût osé espérer.

La liberté des associations religieuses favorisa l'extension des Ursulines. M. Lambertz, qui mourut, plein de jours et de mérites, le 12 mai 1869, eut la consolation de voir quarante Maisons d'Ursulines sortir de sa bien-aimée Maison de Thildonck.

En la même année, 1833, quatre pieuses demoiselles qui, depuis 1819, s'étaient associées pour donner l'instruction religieuse aux enfants pauvres de Saventhem, village situé à environ une lieue de Bruxelles, désirèrent ériger leur compagnie en communauté de religieuses Ursulines. Monseigneur l'Archevêque acquiesça à leur demande et autorisa M. Lambertz à envoyer à Saventhem une religieuse de Thildonck en qualité de maîtresse des novices; elle fut chargée provisoirement de la direction de cette nouvelle Communauté qui, dès lors, fut réellement incorporée à l'Institut de Thildonck.

Avant la fin de 1834, une fondation se fit au village de Molhem. De toutes parts, des jeunes filles se présentaient pour être admises dans l'Institut de M. Lambertz: durant le cours de 1833 et de 1834, vingt postulantes furent reçues; mais bien considérables aussi étaient les demandes faites au zélé fondateur pour en obtenir quelques Sœurs qui, en s'établissant en différentes localités, pussent servir d'aides aux pasteurs, généralement affligés à cette époque de l'ignorance religieuse des enfants de leurs paroisses.

En 1836, M. J.-J. Raeymakers, curé de l'hôpital de Vilvorde, offrit à M. Lambertz une maison qu'il possédait à Montaigu, lieu de sa naissance, afin d'y ériger une Communauté d'Ursulines. Avec l'autorisation de Mgr l'archevêque de Malines, le saint fondateur y envoya plusieurs de ses religieuses, ainsi qu'à Maeseyck, où les demandait M. Keikhoofs, vicaire général de Mgr l'évêque de Liège.

En 1838, M. Janssens, curé de Venray (Limbourg hollandais), obtint de M. Lambertz plusieurs religieuses, pour la direction d'un couvent racheté après la Révolution française par un digne ecclésiastique, et légué par testament public en faveur d'un établissement pour l'instruction des jeunes filles. Ici encore les Sœurs n'eurent d'autre appui que leur confiance en Dieu; le nécessaire même leur manquait. A sa pre-

mière visite, le vénéré Fondateur fut touché de leur dénûment; mais, dépourvu de moyens, il dut se contenter de dévorer en silence la peine qu'il ressentait de les voir dans une si grande détresse. Il les encouragea à vivre de sacrifices, les assurant qu'à l'épreuve succéderait la joie. La prophétie s'est pleinement réalisée.

En 1839, sept religieuses furent envoyées à Hamont où le zélé curé, M. Meemvissen leur avait fait construire un couvent, malgré toutes les épreuves et les déceptions qu'il avait eu à essuyer.

Le 22 avril 1841 fut fondé le couvent de Wavre-Notre-Dame; une école normale d'institutrices y a été annexée en 1863 et elle passe pour une des meilleures du pays. La ville de Sittard (Limbourg hollandais), dut l'établissement des Ursulines, en 1843, au zèle de son vénérable doyen, M. Vrancken.

De 1835 à 1843, quatre-vingt-quatorze jeunes personnes étaient venues accroître la famille de sainte Angèle et permettre au zélé fondateur de poursuivre son œuvre. En 1844, M. l'abbé Van Dorsclaer lui demanda des Ursulines pour un établissement qu'il avait érigé à Bruxelles; cinq à six cents jeunes filles de la classe ouvrière y recevaient l'instruction et étaient formées aux vertus chrétiennes par quelques pieuses demoiselles. Plus tard, les Sœurs quittèrent Bruxelles à cause de l'insalubrité du local, et se fixèrent à Laeken où elles ouvrirent aussi un Pensionnat.

Afin de maintenir dans toutes ces Communautés la régularité et la ferveur primitives, et pour entretenir entre les membres de sa famille religieuse l'union des esprits et des cœurs par les liens de la charité, le prudent fondateur avait établi, avec l'autorisation de Nosseigneurs les Evêques des différents diocèses, une réunion annuelle des supérieures. Elle se tient dans la Maison de Thildonck, qui, étant le berceau de l'Institut, est considérée comme la principale. On y traite de tout ce qui peut contribuer à la parfaite observance des Règles, au maintien de la discipline monastique, à l'uniformité d'usages et de coutumes, au perfectionnement de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse; en un mot de tout ce qui peut contribuer à la prospérité des différentes

Maisons. Ces Maisons comptent aujourd'hui un personnel de douze cents religieuses.

Gloire à l'humble prêtre dont la mémoire restera en bénédiction, et qui s'est acquis toute la reconnaissance de nos cœurs ! Copie vivante du divin Maître, sa vie peut se résumer en ces mots : humilité, amour de la prière, zèle et charité.



MAISONS SORTIES DE THILDONCK.

| | | | |
|------------------|------|-------------|------|
| Hoogstraeten | 1851 | Laeken | 1844 |
| Haute-Croix | 1855 | Uden | 1845 |
| Saventhem | 1854 | Maestricht | 1850 |
| Molhem | 1854 | Saint-Trond | 1850 |
| Montaigu | 1856 | Wellen | 1851 |
| Maeseych | 1856 | Londres | 1851 |
| Venray | 1858 | Ruremonde | 1853 |
| Hamont | 1859 | Batavia | 1856 |
| Wavre-Notre-Dame | 1841 | Sourabaya | 1860 |
| Sittard | 1841 | | |

Outre ces Maisons, dont nous savons la date précise, il faut encore nommer : Kerck-la-Ville, Lummen, Fouron-le-Comte, Posterholt, Breust-Eysden, Heusden, Wilryck, Geilenkriche, Borgerhout, Ternath, Puers, Vilvorde, Kirchrath, Grubbenvorst (Hollande), Gierle, Echt, Vorst, Meerle, Hasselt, etc., etc.

Grâce aux Circulaires, nous pouvons insérer quelques détails sur plusieurs de ces Maisons.





MONASTÈRE DE HAUTE-CROIX.



HAUTE-CROIX est un petit village du Brabant éloigné de toute voie de communication. Cependant les Ursulines y rassemblent 160 à 175 pensionnaires venues de Belgique, de France et de Hollande.

En 1833, M. Huysman d'Annecroix et sa sœur M^{lle} Térèse obtinrent six religieuses de M. Lambertz; à leur tête se trouvait la Révérende Mère Félicité Toubeau, supérieure de Thildonck. Deux mois à peine s'étaient écoulés, que cette vénérable Mère succombait au milieu de ses travaux, et laissait le gouvernement à la Mère Scolastique. Cette femme admirable dirigea pendant vingt-sept ans la Communauté de Haute-Croix; et ses Sœurs purent lui appliquer cet éloge de saint Grégoire: « Elle a passé parmi nous comme un souffle bienfaisant: douce, calme, pleine d'amour de Dieu, faisant toujours le bien. » Elle mourut en 1860, et sur son lit de mort, elle répétait: « Mes enfants bien-aimées, aimez-vous les unes les autres. Qu'elle est heureuse la religieuse qui fait tout ce que sa Supérieure ordonne, et rien de ce qu'elle défend!... Oh! mes chères filles, gardez bien vos Vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, car Dieu nous en demandera un compte rigoureux... Oh! Jésus, faites que toutes nous soyons des religieuses humbles et obéissantes... Mes filles bien-aimées, aimez-vous... Jésus, faites qu'elle s'aiment toujours... » Et elle ajouta dans une sorte d'extase: « Oh! si vous pouviez voir ce que je vois!... Qu'elle est belle la place préparée pour la religieuse obéissante! Ah! qu'il est doux et consolant de mourir, quand on a bien vécu... »

Dieu bénit tout à la fois la Communauté, le Pensionnat, l'externat, et l'humble Monastère comprend aujourd'hui quarante-huit religieuses dont trente de chœur. La simplicité et une confiance filiale en la Providence, voilà le cachet particulier de cette petite famille religieuse. La Supérieure

actuelle y est appelée la Mère de l'Abandon, et même quelquefois le *Père de la volonté de Dieu*. Voici en quelle occasion elle mérita ce titre. C'était en 1867, le religieux qui devait donner la retraite annuelle fit faux bond au dernier moment. Cependant la retraite ne pouvait être renvoyée; aussitôt la Révérende Mère, inspirée par son zèle, en accepte la direction. Prenant en main le Révérend Père Nouet, elle parle de la volonté de Dieu, et cela avec tant de force et d'onction, qu'au sortir de ces jours bénis, toutes ses filles étaient embrasées, et chacune demandait si le *Père de la volonté de Dieu* ne viendrait pas encore renouveler sa mission.

Les Ursulines de Haute-Croix jouissent d'un privilège très-doux; leur chapelle est annexée à l'église paroissiale. Aussi ont-elles la facilité d'entendre plusieurs messes par jour, et d'assister aux offices du dimanche et des fêtes.

Nous regrettons de ne pas puiser plus longuement dans la Circulaire de nos Sœurs de Haute-Croix. On y respire une aimable simplicité, une sainte joie, et un parfum tout apostolique. Leur grande et principale dévotion est pour le Sacré-Cœur, et la pratique de la garde d'honneur est fort goûtée des Ursulines et de leurs enfants. Toutes les élèves font simultanément l'Heure de Garde de trois à quatre heures de l'après-midi. On est alors en classe; mais aussitôt que la pendule sonne, elles se lèvent d'un commun accord, pour protester à Jésus qu'elles veulent aimer et consoler son Cœur, et l'Heure est sanctifiée, par la prière, le sacrifice et une sagesse extraordinaire.

A Haute-Croix, il est inutile de le dire, on s'efforce de donner aux études, l'élan et l'épanouissement exigés par notre époque; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que tout le Pensionnat prend des leçons de solfège, car bon gré, mal gré, les parents veulent que leurs filles chantent. Dans le premier cours, sont classées toutes les musiciennes qui ont de la voix. Dans le deuxième, les enfants qui ont la voix juste, mais qui ne connaissent pas la musique. Dans le troisième, la première section, est pour les voix fausses; la seconde, pour les enfants qui n'ont ni ouïe ni voix. Qui peut dire les gammes bizarres exécutées par ce troisième cours?

Eh bien, par des miracles de patience, on parvient à les faire chanter d'une manière convenable des airs faciles.

L'externat reçoit 180 à 190 enfants, et, elles aussi, font partie de la Garde d'honneur. Ces pauvres enfants, si chères aux Ursulines, ont leurs fêtes comme au Pensionnat, car leurs Mères tiennent à rendre leur séjour au couvent non-seulement utile, mais agréable (1).



MONASTÈRE DE SAVENTHEM,

Dit des Sacrées-Plaies.

Soli Deo (2).



MONSIEUR Stappers, curé de Saventhem, jeta les premières bases d'une association locale pour l'éducation de la jeunesse, et ce fut au milieu de mille vicissitudes que les pieuses institutrices poursuivirent leur œuvre jusqu'en 1833. A cette époque, elles obtinrent de Mgr Sterckx, archevêque de Malines, d'être agrégées aux Ursulines, et du R. M. Lambertz, la R. Mère Anastasie des Sacrées-Plaies pour Supérieure. Dès lors, la Communauté prit une extension rapide, et aujourd'hui elle compte soixante-cinq membres. Les Ursulines de Saventhem ont la consolation de voir quelques-unes de leurs élèves protestantes embrasser la vraie foi. Citons-en un touchant exemple.

M^{lle} C. W., jeune anglaise, nourrie dans les erreurs et les préjugés de la secte anglicane, fut amenée par diverses circonstances au Pensionnat de Saventhem. Elle venait y apprendre le français, mais elle était bien décidée à ne pas se laisser pervertir par les *noirs démons* qu'elle y rencon-

(1) Tous les dimanches, les jeunes filles qui ne fréquentent plus l'École, et les femmes du village, se réunissent dans les classes externes pour y entendre quelque instruction familière et y prendre quelques innocentes récréations.

(2) Une pieuse famille de Bruxelles qui aida puissamment à la construction du Monastère, tint à ce que ces mots fussent gravés en lettres d'or au frontispice de la Chapelle, pour perpétuer son unique désir de contribuer à la gloire de Dieu.

trerait. Bientôt cependant l'amour de Jésus-Christ pour les hommes et le culte de la sainte Vierge se présentèrent à son esprit comme des beautés inouïes dont la pensée la ravissait. Mais trop fière pour laisser apercevoir le travail que Dieu opérail dans son âme, elle dissimulait les impressions qu'elle ressentait. Le triomphe de la grâce ne devait pas en effet s'obtenir sans peine. Laissons parler la jeune protestante :

« Plusieurs semaines se passèrent dans ce triste état, mais la grâce était près de triompher. Je sentais les remords de ma conscience, je croyais entendre la sainte Vierge me reprocher mon étrange orgueil et mon inconcevable dureté de cœur. Dans mes rêves je voyais cette Mère de miséricorde me couvrir de son manteau et me promettre son appui et sa protection. Pour imiter ce que j'avais vu et satisfaire ma dévotion, j'arrangeais en secret une petite statue de Marie et je tâchais de répéter la prière que j'avais souvent entendu réciter par les élèves : O Marie, conçue sans péché, etc. J'étais quelquefois si inondée de consolations en la disant, que j'étais prête à aller me jeter aux genoux de la Supérieure pour qu'elle sollicitât mon admission dans le sein de l'Eglise, mais l'esprit d'orgueil arrêtait en moi ces élans. Un dimanche, je me rendis au Salut. C'était là que la grâce m'attendait. Les chants sacrés firent une impression profonde sur mon âme, et, pour la première fois, j'écoutai pleinement la voix divine qui me conviait si instamment au bonheur des enfants de Dieu. Le démon, à bout de moyens, dut prendre la fuite, et le Seigneur remplit mon cœur d'une paix, d'une suavité si grande, qu'elle ne peut être comprise que par ceux qui ont éprouvé quelque chose de semblable. »

Peu de temps après, M^{lle} C. recevait le saint baptême; trois ans plus tard, elle entra à notre Noviciat, et en 1862, pressée par le zèle du salut des âmes, désirant procurer à d'autres le bienfait inappréciable du retour à la vraie foi, elle passait aux Indes, où, depuis quinze ans, elle féconde de ses travaux et de son dévouement la mission des Ursulines établie à Sourabaya (Indes néerlandaises).

Nous trouvons à Saventhem une ruche nombreuse et florissante; le petit Pensionnat compte cinquante à soixante

petites filles qui n'ont pas fait leur première Communion; le Pensionnat proprement dit atteint le chiffre de 140 élèves; et les classes gratuites sont fréquentées par 300 enfants. Une œuvre particulièrement sympathique est créée pour les femmes pauvres du village, et deux cent cinquante se pressent aux réunions de la *Sainte-Famille*. Saventhem, il y a vingt-cinq ans, présentait un désolant spectacle, et le clergé gémissait de la perte de la foi et des mœurs. Les Ursulines conçurent le projet de transformer en apôtres les femmes du village. Neuf répondirent au premier appel: pour les encourager et en attirer d'autres, on fit à chacune l'aumône de cinquante centimes. L'expédient réussit, la seconde réunion comptait quarante-cinq femmes, et la troisième, quatre-vingt-dix. Qui dira les grâces spéciales que le ciel a répandues sur cette œuvre! Saventhem est transformé: la piété et la morale ont fleuri dans les familles, et la fréquentation des sacrements est remise en honneur.

Oh! que ces résultats sont consolants et qu'ils font bien l'éloge des dévouées Ursulines de Saventhem (1)!



MONASTÈRE DE MAESEYCK,

(LIMBOURG BELGE),

Dit du Saint-Sépulchre.



EN 1837, M. l'abbé Séveryns, vicairé de Maeseck, obtint cinq religieuses de Thildonck et les établit dans un ancien couvent de Franciscains. Au milieu de la pauvreté, l'œuvre grandit: le Pensionnat compte près de cent quarante enfants; l'externat quatre-vingt-dix, et l'école gratuite, soixante-dix. Cet arbre béni de Dieu donna de véritables fruits apostoliques. Deux Sœurs de Maeseck partirent pour Batavia en 1855; en 1865, cinq autres fondèrent une maison à Echt; enfin, six religieuses ont pris la direction des écoles communales

(1) Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir donner de plus longs détails sur cette Communauté qui nous a paru particulièrement intéressante.

de Brée. A Maesevck, comme dans toutes les Maisons de la Belgique, nous retrouvons nos dévotions traditionnelles, et ce dévouement à la jeunesse qui est notre plus beau joyau.

« Nos élèves, disent les Ursulines de Maesevck dans leur Circulaire, sont généralement pieuses et actives, jamais inoccupées ; car nous tenons à former avant tout des jeunes filles solidement chrétiennes et ménagères, capables de porter, sans fléchir sous le fardeau, la part qui leur incombera dans le gouvernement d'une famille. En somme, nous unissons nos efforts pour que la piété, la vertu, la science et les arts se donnent mutuellement la main, afin d'élever les âmes vers leurs immortelles destinées (1). »



MONASTÈRE DE VENRAY,

(HOLLANDE),

Dit de Jérusalem.



ES Mères fondatrices vinrent s'établir le 20 septembre 1838 à Venray, où existait un ancien couvent d'Augustines expulsées lors de l'invasion française. La légende rapporte que sainte Aude, princesse bretonne, forcée de soustraire sa vertu à de barbares persécuteurs, se retira dans ce lieu et prédit qu'un jour s'y élèverait un établissement pour l'éducation des jeunes filles. La parole des saints est immortelle : la prédiction faite au VIII^e siècle s'accomplit au XIX^e. La Maison de Venray prospère au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer.

Le couvent, sans être parfaitement régulier, offre un aspect agréable, et de grands et beaux jardins l'entourent. La chapelle a été achevée sous la direction de M. Cuypers, premier architecte de la Hollande, homme de foi et de génie dont la réputation est presque européenne. Tout y révèle une main de maître : vitraux, statues, ornements,

(1) La grande majorité de nos élèves apprend la musique; ici, comme partout ailleurs, il faut de la musique, encore de la musique, toujours de la musique.

peintures murales. En 1864, elle fut consacrée par Monseigneur Muller, évêque de Munster. Ce joli sanctuaire est dédié à la sainte Vierge, sous le vocable de N.-D. des Sept-Douleurs.

La Communauté de Venray se compose d'une quarantaine de Sœurs de chœur et d'une vingtaine de converses. Depuis 1867, quarante-trois religieuses de ce Monastère sont parties pour les Indes-Orientales.

En 1875, la Révérende Mère Odile, supérieure des Ursulines de Weltevreden (Batavia) était revenue en Europe par ordre des médecins, et son zèle voulait profiter de ce voyage pour s'enrichir de quelques sujets. Écoutons parler les Ursulines de Venray :

« La Mère Odile était venue en Europe, l'espérance dans le cœur; hélas! elle se vit bientôt déçue: point de vocations pour les missions! Le dix-huit juillet 1875 était le jour de sa fête, et nous lui présentâmes nos vœux et nos félicitations. Elle tâchait de nous sourire, mais ce sourire cachait une poignante douleur qui ne tarda pas à se traduire par des larmes; alors se passa une de ces scènes dignes d'un meilleur âge, une scène grande par sa simplicité, plus grande encore par le sacrifice.

La Mère Marguerite entre: elle avait antérieurement manifesté son désir d'aller aux Indes. La Révérende Mère l'appelle et lui dit à voix basse: « Mère Marguerite, votre désir d'aller aux Indes était-il sérieux? — Oui, ma Mère. — Très-sérieux? — Oui, ma Mère. — Eh bien, souhaitez la bonne fête à votre nouvelle Supérieure. » La Mère Marguerite tend la main à la Révérende Mère Odile, un grand sacrifice venait de s'accomplir de grand cœur.

Vers onze heures, nous étions au jardin avec la Mère Odile dont le cœur était déjà bien soulagé. Voilà notre chère Mère Philomène qui se présente; se jetant humblement à genoux, elle demande avec une instance vraiment héroïque de participer au sacrifice de la Mère Marguerite. Sa prière fut accueillie: la bonne Mère Odile surabondait de joie. C'étaient deux excellents sujets qu'elle venait de recevoir. Vers quatre heures, nous eûmes une petite récréation. Tout à coup, notre Mère s'adresse à la Mère Laurence: « Mère

Laurence, la Révérende Mère Odile vous demande. — Comme vous voudrez, ma Mère — Je vous laisse libre. » Et la Mère Laurence, se tournant vers la Mère Odile, lui dit : « Je vais avec vous (1). »

Nous laisserons encore parler elles-mêmes les Sœurs de Venray. « Notre Pensionnat compte cent trente-huit élèves; elles sont Hollandaises, Allemandes, Anglaises, Belges, mais les premières sont en majorité. Ces enfants du Nord sont en général d'un excellent caractère, calme et rassis; elles ont l'esprit solidement pratique, l'amour de l'ordre et un grand fonds de religion. Rarement, elles s'élèvent jusqu'à l'enthousiasme; mais, sauf de très-rare exceptions, elles soutiennent noblement les épreuves et résistent avec énergie aux orages de la vie. Les exercices de dévotion sont simples et pas trop nombreux; rien de meilleur pour elles que la devise du bienheureux Jean Berchmans: *Peu, mais avec constance*. Le brevet est fréquemment demandé, même les parents dont les enfants ne se voueront probablement pas à l'enseignement le tiennent à honneur. Les Hollandais prévoient le lendemain et aiment à prendre le parti le plus sûr. Les exigences de notre Gouvernement surpassent encore celles des pays environnants, et il faut beaucoup d'efforts pour soutenir la concurrence des institutions protégées par l'Etat.

« Nous avons reçu dernièrement la visite de son Excellence le Ministre de l'Intérieur qui n'avait jamais vu d'établissements tenus par des religieuses. Il ne pouvait assez nous témoigner sa satisfaction, et quelques jours après il écrivait à notre Mère: « Maintenant je puis me figurer que dans un milieu et un cercle d'activité tel que le vôtre, se rencontre le bonheur que tant d'autres cherchent follement sur la terre sans jamais le trouver. »

L'externat de Venray compte quatre-vingt-treize élèves et l'école gratuite, cent-cinquante-huit.

(1) Dieu s'est contenté de la bonne volonté de la Mère Laurence; l'opposition de ses parents a été telle qu'elle a dû renoncer à son départ.





MONASTÈRE DE HAMONT,

(LIMBOURG BELGE).

Dit de Bethléem.



RAVERSONS les vastes bruyères du Limbourg, et allons nous reposer dans le petit oasis qui porte le nom de *Bethléem*. En 1839, M. Meuwissen, curé de Hamont, s'adressa au vénéré M. Lambertz pour avoir des religieuses. Le 29 septembre, saint Michel y installa cinq Sœurs, et le 15 octobre, six élèves inauguraient le nouveau Pensionnat.

Chaque année amena un progrès nouveau, et sous les regards de Jésus, Marie, Joseph, la petite Communauté s'accrut. Aujourd'hui vingt professes de chœur s'y dévouent à l'instruction de la jeunesse.

M. Lambertz, en véritable bon Pasteur, aimait à visiter ses différents bercails. Quand il apparaissait, c'était comme la personnification de la piété, de la charité, de l'humilité, du zèle porté jusqu'à l'oubli de soi-même. « Mes enfants, disait-il aux Sœurs de Hamont, mes enfants, aimez-vous les unes les autres, et Jésus se plaira parmi vous; vous pourrez avoir des croix, mais vous serez heureuses, tant que vous serez bien unies. Mes enfants, aimez vos saintes Règles, étudiez-les à la lettre. Soyez prêtes à mourir pour un mot de vos saintes Règles. » Le Pensionnat de Hamont compte quatre-vingt-dix élèves, l'externat cent vingt, et les dévouées Ursulines les nomment avec tendresse, « de vraies enfants de joie. » Nous ne citerons qu'un trait qui montrera la piété de ces jeunes âmes, et leur dévouement à la sainte Famille. Un Père de la Compagnie de Jésus, en se rendant au Monastère pour prêcher une retraite, avait l'intention de faire choisir le B. Berchmans comme protecteur spécial. Mais avant il voulut demander à chaque élève en particulier quel était le saint de sa prédilection. Toutes sans exception répondirent spontanément : C'est saint Joseph ! « Or, dit le zélé missionnaire, voyant saint Joseph régner si bien avec Jésus et Marie dans le cœur de ces enfants, je n'ai osé le détrôner. »

La dévotion à l'Enfant Jésus est spécialement chère aux pieuses élèves de Hamont, et Noël est pour elles la fête des fêtes : la Messe solennelle à minuit, l'adoration de Jésus couché dans sa crèche, la procession et les jolis cantiques, tout est délicieux, parce que tout est parfumé de charité, de dévotion. Ce jour-là, en l'honneur des douze années de l'enfance de Notre-Seigneur, douze enfants de la classe gratuite sont habillées par les pensionnaires.

Oh ! remercions le divin Enfant Jésus qui entretient dans ce cher *Bethléem* l'aimable piété, la douce joie et le filial abandon entre les mains de Dieu !



MONASTÈRE DE LAEKEN,

(FAUBOURG DE BRUXELLES),

Dit de l'Immaculée-Conception.



QUELQUES pieuses demoiselles avaient ouvert à Bruxelles une école qui avait compté jusqu'à quatorze cents enfants. Pour donner à cette œuvre un caractère de stabilité, le cardinal Sterckx, archevêque de Malines, désira la confier aux religieuses de M. Lambertz. En 1844, les Ursulines se fixèrent à Bruxelles; mais le local qu'elles habitaient était étroit et malsain, et la mort exerça d'effrayants ravages dans la petite colonie. Des difficultés de toutes sortes surgirent, et la nouvelle fondation était à la veille de sa ruine quand, par des desseins providentiels, on put acheter à Laeken, en 1849, le château de Drootbeek. La nouvelle Maison fut consacrée à l'Immaculée-Conception, et, grâce à la protection maternelle de Marie, les santés ébranlées se rétablirent et de magnifiques constructions furent édifiées. La chapelle est modeste; Notre-Dame de Perpétuel-Secours y a manifesté souvent sa miséricordieuse puissance : une cinquantaine d'ex-voto suspendus aux murs de la chapelle attestent son inépuisable bonté.

Le Pensionnat compte cent dix élèves, l'externat, deux cent cinquante, la classe gratuite une centaine, et pour cette

abondante moisson il n'y a à Laeken que quinze religieuses de chœur et huit converses.

Un grand stimulant leur est offert par les conférences pour les institutrices qui se donnent quelquefois dans leur établissement; ces conférences ont lieu chaque année à Bruxelles, sous la présidence de M. le chanoine Bormans, inspecteur diocésain, et ont pour objet les méthodes d'enseignement actuellement en usage dans les écoles.

M. Lambertz se plaisait à fortifier par ses visites et ses conseils ses chères filles de Laeken. Digne du nom du disciple bien-aimé, il ne donnait jamais une conférence sans redire comme lui: « Mes enfants, aimez-vous les unes les autres. » Il écrivait à la Supérieure de Laeken le 1^{er} janvier 1863:

« A la Révérende Supérieure et à toutes mes enfants.

« Vos expressions si cordiales, si bien senties me touchent vivement, et je ne puis vous dire combien j'en suis ému. Je vous remercie toutes, et prierai beaucoup pour vous. Je vous aiderai en tout ce que je puis, et pour le spirituel et pour le temporel. Continuez comme vous marchez à présent. Vivez dans votre Religion comme vous faites. Soyez dans cœur, en âme, aimez-vous les unes les autres, et que chacune se plaise à être la dernière. Aimez vos saints Vœux. Au travail des classes, joignez la prière pour vos enfants, et vous ferez une abondante moisson pour le ciel. »



MONASTÈRE D'UDEN,

(HOLLANDE),

Dit de Nazareth.



LOUSQU'EN 1845, on songea à établir cette Communauté, l'entreprise fut regardée comme téméraire; pauvre maison, champs de bruyère, difficultés des communications, tout pouvait porter à redire: *Que peut-il venir de bon de Nazareth?*... Cependant les soins de la Providence furent si nombreux, que les enfants ne tardèrent pas à venir peupler la nouvelle

école, et rien n'était charmant comme de voir leur pieuse industrie pour cacher à leurs familles des détails qui eussent effrayé leur tendresse. La première élève se rangea sous la bannière de Sainte-Ursule, et quand la Maison compta vingt-cinq années d'existence, vingt-cinq avaient embrassé l'état religieux.

L'extérieur du Pensionnat offre un bel aspect, mais l'intérieur est d'une grande simplicité. Un air pur et salubre favorise la santé des élèves qui peuvent faire des promenades de plusieurs lieues sans rencontrer personne, sinon quelques bergers avec leurs troupeaux.

Les pensionnaires sont au nombre de soixante, et se conforment pour les études au programme du Gouvernement. Elles partagent toutes les dévotions de leurs Mères, principalement celles du Sacré-Cœur de Jésus, de la Vierge Immaculée, de saint Joseph et des saints Anges.

A la Saint-Nicolas, la grande fête des enfants en Hollande, elles organisent une petite loterie pour les pauvres; elles ont aussi compris sur ce point, le cœur des Ursulines. Leur école gratuite, qui compte soixante à quatre-vingts élèves, est vraiment la perle chérie de cet humble bercail de Jésus-Christ. La Communauté, par suite de la perte de plusieurs sujets, est réduite à une quinzaine de Sœurs de cœur et à douze converses.

A Uden, comme dans toutes les Maisons de Thildonck, on redit avec reconnaissance le nom du vénéré fondateur, M. Lambertz. Ses touchants exemples, ses sublimes vertus, ses allocutions simples et persuasives restent pour les Ursulines de Belgique, les meilleurs souvenirs et les plus efficaces encouragements.



MONASTÈRE DE MAESTRICHT,

(HOLLANDE).

Dit de Jésus-Marie-Joseph.



MAESTRICHT, qu'on pourrait appeler la ville des Saints, puisqu'elle compte vingt-trois évêques canonisés, possédait jadis un grand nombre de Monastères; mais la tourmente révolution-

naire renversa ces asiles de piété, et la jeunesse fut privée de toute instruction religieuse. En 1843, M. l'abbé Rutten, qui avait songé d'abord à établir une congrégation religieuse, eut l'inspiration de s'adresser à M. Lambertz ; sa demande fut accueillie. Le 8 avril 1850, le petit couvent s'ouvrit sous les auspices de la pauvreté. Le dénûment le plus extrême fut le partage des premières Sœurs; mais l'entrée de M^{lle} Claerboets devint l'aurore d'un meilleur avenir. Après avoir passé par les ravages de l'épidémie et de l'incendie, la nouvelle colonie changea de local, et éprouva toutes les consolations de la vie religieuse et de l'apostolat. Vingt-neuf professes de chœur, douze converses, dix novices formaient en 1877 la Communauté de Maestricht.

Depuis vingt-sept ans que la Maison est fondée, huit Sœurs sont parties pour le ciel, laissant dans leur cher Monastère la suave odeur de leurs vertus. Le petit cimetière est attenant à la chapelle de saint Rambert, à l'endroit même où le corps du saint martyr s'est arrêté en descendant la Meuse. La Supérieure et quatre Sœurs suivent en voiture le modeste corbillard de leur Sœur défunte ; les élèves, pensionnaires, externes et pauvres, suivent la fidèle servante de Jésus-Christ au nombre d'environ huit cents. Arrivé au cimetière, le cortège est reçu par le curé de la paroisse qui renouvelle l'absoute dans la petite chapelle, assisté des révérends Pères Jésuites qui, après avoir chanté la Messe au couvent, vont accompagner le convoi funèbre.

Le local destiné aux enfants est vaste et aéré, et cependant, malgré le bon air dont elles jouissent dans la maison même, on leur accorde facilement des promenades. Une gracieuse villa est mise à leur disposition par la générosité de la famille Claerboets. Le programme des études comprend quatre langues : le néerlandais, le français, l'allemand et l'anglais. La musique est cultivée avec succès, et l'activité naturelle des enfants se porte particulièrement sur les ouvrages manuels.

Les heureux fruits que recueillent les Ursulines de Maestricht sont dus spécialement à la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Le R. P. Blanca, directeur de la Congrégation des Enfants de Marie; le Père Slegers, qui fut de longues années le confesseur de la Communauté; le Père

Pierik, directeur de l'Apostolat de la prière, ont des droits particuliers à leur reconnaissance.

Le Pensionnat compte soixante élèves; l'externat payant, deux cents; les classes gratuites, portion la plus chérie du troupeau, reçoivent six cents petites pauvres, et les religieuses employées près d'elles, se disent dans leur Circulaire, « plus heureuses que des reines. »



MONASTÈRE DE SAINT-TROND,

(LIMBOURG BELGE),

Dit de l'Annonciation.



IX religieuses envoyées du Monastère de Thildonck jetèrent, le 11 avril 1850, les premières assises de celui de Saint-Trond. Cette terre des saints fut autrefois illustre par les vertus de saint Trudon, son fondateur, de sa mère, la bienheureuse Adèle, de saint Eucher, de sainte Christine l'Admirable, et de sainte Lutgarde. Aujourd'hui encore la population est pleine de foi, et sur six mille communians, onze cents s'approchent une ou plusieurs fois la semaine de la Table sainte. Saint-Trond compte neuf couvents : Pères Récollets, Rédemptoristes, Sœurs de la Charité, Clarisses, Filles de la Croix, etc., entretiennent les plus fraternels rapports avec les Ursulines.

La Maison de Saint-Trond compte une trentaine de Sœurs de chœur et une quinzaine de converses.

La blanche statue de la Reine des Anges sourit à tous ceux qui franchissent le seuil du couvent; celle du Sacré-Cœur de Jésus domine les tilleuls de la cour. Au jardin, s'offrent aux regards les images aimées de saint Joseph et du grand protecteur saint Antoine; la grotte bien-aimée de Notre-Dame de Lourdes; les chapelles de Notre-Dame du Sacré-Cœur et de la Vierge Immaculée, affectées à l'usage des Congrégations érigées sous ces titres. Une des plus douces joies que le Seigneur a données aux Ursulines a été, pendant ces dernières années, de voir entrer dans le giron de l'Eglise catholi-

que douze de leurs élèves protestantes, et de recevoir la bénédiction d'un grand nombre d'évêques. Nous citerons d'abord les évêques de Liège, Mgr Van Bommel, Mgr de Montpellier, et Mgr Doutreloux, qui ont multiplié pour elles les marques de bienveillance; Mgr Sambiri, patriarche d'Antioche, qui chanta le Salut dans leur chapelle et leur envoya quelques jours après son portrait; Mgr Gonella, archevêque de Néocésarée, nonce à Bruxelles, qui voulut les communier de sa main; Mgr Ledochowski, également nonce à Bruxelles, dont le nom est aujourd'hui inscrit parmi les confesseurs de la foi; Mgr Curcia, archevêque d'Alexandrie; Mgr Laurent, vicaire apostolique du Luxembourg; Mgr Vrancken, vicaire apostolique des Indes Néerlandaises, etc., etc.

Six cents enfants environ reçoivent les soins des Ursulines de Saint-Trond. Le Pensionnat compte cent quarante élèves belges, hollandaises, allemandes, anglaises et irlandaises. M. le chanoine Pelsers, directeur de l'école normale et un des premiers pédagogues du diocèse, dirige les études et chaque semaine il visite les classes.

Mais sur le chemin laborieux de leurs élèves, les Ursulines aiment à jeter quelques fleurs: c'est le cinq décembre l'apparition du grand saint Nicolas dans le Limbourg; à Noël, la crèche brillamment illuminée, l'arbre de Noël, etc.; à l'Épiphanie, le gâteau des Rois, etc.

Nous ne dirons pas qu'au Monastère de Saint-Trond, nos dévotions traditionnelles sont en honneur: le cœur de Jésus, la Vierge Immaculée, les Patrons de l'Ordre, ont leurs pratiques pieuses et leurs fêtes solennelles. Saint Antoine de Padoue a conquis la confiance particulière des Sœurs par des faveurs vraiment merveilleuses. L'acquisition d'un beau jardin étant due à son intercession, on le nomma *Padoue* par reconnaissance, et un ouvrage intitulé *Année de saint Antoine de Padoue* renouvelle journellement leur confiance dans le *saint aux miracles* (1).

(1) Publication de M. Goemaere, de Bruxelles.

MONASTÈRE DE WELLEN,

(LIMBOURG BELGE),

Dit de la Sainte-Enfance.



MONSIEUR Pluymaekers, désirant doter sa paroisse d'un Institut enseignant, s'adressa à son tour au vénérable M. Lambertz; sa demande, appuyée par Mgr Neven, vicaire-général du diocèse, obtint trois religieuses qui s'installèrent à Wellen, le 23 février 1851. Il faut le redire encore, la sainte pauvreté servit de base à cette nouvelle fondation : la maison en argile était grossièrement construite et le mobilier faisait abusement défaut. Mais qu'importait aux Ursulines ce dénûment, puisque le Dieu de l'Eucharistie éclairait de sa présence leur humble réduit?

Cependant le local trop malsain et les privations de tous genres, jointes à un travail continu et pénible, brisèrent la santé de la Mère Marie-Jeanne, supérieure; la nuit même de Noël, elle recevait le saint Viatique, et M. Lambertz songea un moment à rappeler à Thildonck la pauvre petite colonie wellenne.

Dieu fit enfin recueillir dans la joie ce qu'on avait semé dans les larmes. La révérende Mère Marie-Jeanne se rétablit, et elle gouverna la Communauté pendant vingt-six ans avec une sagesse et une sollicitude maternelles. Grâce au saint Cœur de Marie, quelques sujets vinrent grossir la petite famille.

Aujourd'hui le personnel de Wellen se compose de vingt-six religieuses. Le nombre des élèves varie de soixante-dix à quatre-vingts. L'école gratuite compte cent soixante-dix enfants.

M. Lambertz s'était choisi le couvent de Wellen pour dernière retraite, et il y était fixé depuis un an, quand, en 1875, il fut enlevé à l'affection de ses filles. Puisse ce vénérable fondateur conserver au ciel pour le couvent de Wellen une spéciale tendresse, et puissent les Ursulines du petit couvent trouver toujours le courage dans le souvenir de ses vertus et de ses conseils!



MONASTÈRE D'UPTON,

(PRÈS LONDRES).

Dit du Cœur immaculé de Marie.



Il fut en 1851, peu après le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre, que trois religieuses de Thildonck eurent le courage de se fixer à Londres. Les catholiques, encore peu nombreux, s'effrayèrent de les voir arriver en costume religieux; mais Mgr Wiseman encouragea leur pieuse témérité, et les Ursulines furent les premières à montrer l'habit religieux dans les rues de Londres.

La pauvreté au dedans, la persécution au dehors sanctifièrent la nouvelle fondation. Les religieuses manquaient même du nécessaire dans leur obscur logement, et que de fois de grosses pierres leur furent lancées au cri mille fois répété: *Down with Pope!* (A bas le Pape!). Le changement de domicile n'apporta aucune amélioration, et leurs nouveaux voisins disaient à leur tour: « Qu'on les brûle, qu'on les extermine... » Mais qu'importaient tant de souffrances à nos généreuses Missionnaires; Mgr Wiseman leur avait donné pour consolateur l'Hôte de nos Tabernacles, 600 enfants environ remplissaient leurs classes gratuites, et un externat payant ayant été ouvert, il se trouva bientôt fréquenté par quatre-vingts élèves de toutes conditions. La santé des Sœurs se trouvant compromise par tant de privations et de travaux, les Ursulines acceptèrent une maison dans la vieille et célèbre cité d'Oxford. Mais la pauvreté les y suivit. Malgré leur courage et leur persévérance, il fallut abandonner ce champ arrosé de tant de sueurs, et qui promettait une si riche moisson. Au mois de juillet 1861, nos chères missionnaires quittaient l'Angleterre, et recevaient l'hospitalité dans la Maison de Saventhem. A leur départ, Monseigneur Wiseman, qui s'était toujours montré leur père et leur soutien, leur remit une image où il avait écrit de sa main: « Jusqu'à

présent vous avez semé; vous reviendrez un jour pour recueillir. Sans larmes point de joie. N. C. V. »

La prédiction de l'éminent cardinal ne tarda pas à s'accomplir. Le 8 mai 1862, nos courageuses Ursulines jetaient les bases d'une fondation nouvelle à Upton, à deux heures de Londres, sur les confins de l'ancienne et célèbre forêt d'Epping. Mgr Wiseman ne tarda pas à venir porter ses bénédictions à la petite Communauté et sa protection paternelle leur garantit un meilleur avenir.

Le premier soin des Ursulines fut de décorer une humble chapelle pour Jésus-Eucharistie; le second, de transformer l'étable en école provisoire. Les enfants y accoururent de toutes parts, et les catholiques bénirent, pleins de reconnaissance, la venue des filles de Sainte-Ursule. La Providence a fait des miracles de miséricorde en faveur de nos chères Missionnaires; que de fois, elle se sont couchées n'ayant pas un centime, et le lendemain, par la première poste, des lettres chargées leur apportaient les sommes désirées.

Les mois du Sacré-Cœur de Jésus, de Marie Immaculée, de saint Joseph, sont célébrés aussi solennellement que possible par les Sœurs d'Upton, qui jouissent aussi du privilège exceptionnel de faire la procession du Saint-Sacrement au sein de l'Angleterre protestante.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation est chargée de faire venir les élèves; cinquante pensionnaires internes, douze externes protestantes, quatre-vingts à quatre-vingt-dix enfants, voilà le bercail confié à nos chères Missionnaires d'Angleterre. Que Dieu renouvelle souvent la joie que déjà elles ont eue, de transformer leurs élèves nées dans l'erreur, en catholiques et en apôtres de leurs familles. . . . !





INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

MONASTÈRES DE NOORDWYK, DE WELTEVREDEN ET DE SOURABAYA.



Le révérend M. Vrancken, doyen de Sittard, ayant été nommé évêque de Batavia, résolut d'y appeler les Ursulines dont il connaissait déjà le dévouement. Après plusieurs années de délibérations et de prières, M. Lambertiz accéda au désir de Mgr Vrancken. Cinq religieuses de Sittard, et une de Maeseyck, furent désignées pour cette œuvre apostolique; elles arrivèrent à Batavia le 5 février 1856. Quelques mois après, la Mère Emmanuel, l'une des généreuses missionnaires, succombait à une maladie de poitrine. Ce premier sacrifice devint une source de bénédictions. Le 19 janvier 1859, trois des Sœurs de Noordwyk fondèrent une nouvelle Communauté à Weltevreden, dans la même ville, à peu de distance de la première Maison. La Révérende Mère Ursule, leur infatigable supérieure, fit encore plus: au retour d'un voyage en Europe, elle eut la pensée d'une troisième fondation à Sourabaya; elle-même, malgré ses soixante-deux ans, entreprit cette œuvre nouvelle, et se fit humble catéchiste des enfants.

Reconnaissance à Monseigneur Claessens, qui fut pour nos Ursulines Néerlandaises le plus dévoué protecteur, et aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui leur prodiguent les bienfaits de l'enseignement religieux et de leur habile direction.

Le personnel de Noordwyk se compose de huit religieuses de chœur et de huit converses, celui de Weltevreden, de quatorze sœurs de chœur et de six converses.

L'inspection sévère du Gouvernement et le grand nombre d'écoles demandent une lutte laborieuse; celles des Ursulines sont les seules dans toute l'étendue de la colonie où l'enseignement soit catholique. C'est encore ici le cas de

rappeler cette parole du Sauveur : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. » Nous nous unissons à nos chères Néerlandaises pour jeter cet appel à-toutes les Ursulines :

« Puisse l'esprit apostolique se réveiller parmi les membres
« de notre saint Ordre, puisse-t-il ensuite susciter un grand
« nombre d'âmes généreuses et ardentes, qui ne reculent
« devant aucun sacrifice pour venir partager les travaux
« de leurs Sœurs d'outre-mer. Oh! si vous saviez avec
« quelle abondance Dieu donne ce centuple qu'il a promis
« à ses fidèles serviteurs, vous n'hésiteriez pas à tout quitter,
« même votre patrie et la nouvelle famille que vous avez
« trouvée dans la Religion, pour vous dévouer à l'œuvre
« sainte des missions. Pour les cœurs que Jésus a unis dans
« son ineffable amour, il n'y a pas de distances; ils se con-
« naissent et s'aiment, comme un jour nous espérons tous
« nous reconnaître au ciel, dans la lumière de Dieu. »





ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

INTERESSANT TOUT L'ORDRE DE SAINTE-URSULE

De 1857 à 1877.



DANS les événements qui ont marqué pour les filles de Sainte-Ursule ces vingt dernières années (1857-1877), nous verrons tout d'abord apparaître les bienfaits de la divine Providence. C'est l'Office de notre humble Fondatrice, élevée par Pie IX au rang de double mineur; l'établissement de la Congrégation de Sainte-Angèle et sa consolante expansion; c'est l'inauguration de sa statue à Saint-Pierre au milieu des Fondateurs d'Ordre; c'est la création des Circulaires triennales qui ont multiplié les rapports fraternels entre nos Communautés; c'est enfin le 15 septembre 1877, la solennelle Introduction par le Saint-Siège de la Cause de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

En disant un mot sur chacun de ces faits, notre souvenir et notre reconnaissance s'adresseront tout naturellement à M. Richaudeau, l'Aumônier de nos Sœurs de Blois. Parmi les ouvrages de ce vénérable

ecclésiastique, nous citerons la Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, la nouvelle édition de ses lettres et de son catéchisme, qui ont contribué à faire connaître et admirer cette grande Servante de Dieu, la gloire, la protectrice et le modèle des Ursulines.

L'OFFICE DE SAINTE ANGÈLE

Obligatoire pour l'Eglise universelle, sous le rite Double-m'neur.



LES Ursulines de Blois, interprétant les désirs de tout l'Ordre, adressèrent une supplique au Saint-Siège pour demander en l'honneur de sainte Angèle l'Office double et obligatoire pour l'Eglise universelle. Voici ce que nous lisons dans le Manuel de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle :

« Une première démarche fut faite auprès de la Sacrée Congrégation des Rites, qui répondit que l'Eglise n'accorderait une semblable faveur qu'à la demande des Evêques. Deux années furent employées, à partir de ce moment, en correspondances dirigées vers tous les points de l'Europe et de l'Amérique où il existe des Communautés d'Ursulines, afin d'obtenir la recommandation de Nosseigneurs les Evêques, à l'appui d'une supplique adressée au Saint-Père relativement à la faveur désirée. Ces efforts réussirent au point que plus de cinquante cardinaux, archevêques et évêques voulurent bien appuyer la demande faite au nom de tout

l'Ordre de Sainte-Ursule, et signée par toutes les supérieures auxquelles on put la faire parvenir. Le résultat définitif fut le décret du 11 juillet 1861, dont les Ursulines devront être à jamais reconnaissantes envers le Saint-Siège et les pieux prélats qui ont bien voulu secondier leurs vœux.

DECRETUM

Urbis et Orbis

Angelorum prædita moribus, et pulchritudine Sancta ANGELA MERICI sicut lilium inter spinas in terris degens ubique mirum sparsit suavitatis odorem. Hæc ab adolescentia alacriter iter perfectionis arripens, eo devenit ut Sanctus Carolus Borromæus paucis post ejus obitum annis adfirmare non dubitaverit, dignam plane esse quæ ab Apostolica Sede in Sanctarum Virginum Album referretur. Sanctissima Palestinæ loca summa cum religione perlustravit, et Sepulcra Apostolorum Petri et Pauli Romam veneratura pervenit. Ibi sese excitatam sensit ad promovendam puellarum institutionem, probe noscens illas pravis ac foedis Calvinianæ et Luteranæ hæresis, quæ tunc late grassabatur, illecebri veluti inter vepres irretitas virgineum florem amissuras. Quare Brixia novum Sacrarum Virginum Sodalitium sub Patrocinio, et Nomine Sanctæ Ursulæ Christi Virginis et Martyris instituit, cujus curæ demandavit, ut adolescentulas tam divites quam pauperes fidei rudimenta doceret, ad recte casteque vivendum informaret, illisque eas, quæ propriæ mulierum sunt, exercitationes traderet. Ubes ex hoc instituto ANGELA ad Ecclesiæ bonum, et Societatis retulit fructus, eique Deus Omnipotens ita gratiæ suæ dona copiose largitus est, ut ubique terrarum diffunderetur, suæque famulæ morti

DÉCRET.

Pour la Ville et le Monde

Par ses angéliques vertus, sainte Angèle de Mérici, comme un beau lys au milieu des épines, a passé sur la terre en laissant partout une admirable odeur de suavité. Dès sa jeunesse, elle s'élança avec ardeur dans les voies de la perfection, et en vint au point que peu d'années après sa mort, saint Charles Borromée ne craignit point d'affirmer qu'elle était tout à fait digne d'être inscrite par le Siège Apostolique sur le catalogue des saintes vierges. Elle parcourut avec une souveraine religion les lieux très-saints de la Palestine; et vint à Rome vénérer les tombeaux des Apôtres Pierre et Paul. Là elle se sentit pressée de pourvoir à l'éducation des jeunes filles, sentant très-bien que si les coupables et honteux attrails de l'hérésie de Luther et de Calvin, qui se répandait beaucoup, parvenait à les séduire, la fleur de leur virginité, déchirée par ces ronces, ne tarderait pas à périr.

C'est pourquoi elle établit à Brescia, sous le patronage et le vocable de Sainte-Ursule, vierge et martyre du Christ, une nouvelle association de saintes vierges, à laquelle elle confia la charge d'enseigner les éléments de la foi aux jeunes filles tant riches que pauvres, de les former à une vie honnête et pure, et de les exercer aux occupations propres à leur sexe. Par cet institut, Angèle procura un grand bien et des fruits abondants à l'Eglise et à la Société, et le Dieu Tout-Puissant le combla si abondamment des dons de sa grâce, qu'il se répandit dans tout le monde, et que la servante de Dieu, aux appro-

proximæ pandere dignaretur illud perenne futurum.

Quum telerrimis hisce temporibus perversi ac scelerati homines omnem moveant lapidem ad Catholicam Ecclesiam, ac Societatem labefactandas, et ad id facilius obtinendum mulierum mores præsertim adolescentium pervertere studeant, ut ex depravata eorum mente erroris venenum altius in filiorum animos inseratur, nonnulli Eminentissimi, ac Reverendissimi Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales, nec non quamplures amplissimi totius Orbis Antistites Sanctissimum Dominum Nostrum Pium IX. Pontificem Maximum humillimis precibus instantissime efflagitarunt, ut Officium et Missa Sanctæ Angelæ MERICI Sodalitii Sanctæ Ursulæ Institutricis ad universam extendantur Ecclesiam; ut ejus ope et meritis dignetur Dominus foemineum sexum ab omni labe immunem, et errore servare, ac hostium depulsis insidiis Ecclesia sua perpetua pace lætetur. Quibus omnibus a me subscripto Sacrorum Rituum Congregationis Secretario Sanctissimo Domino Nostro fideliter expositis, Sanctitas Sua Apostolica Auctoritate edixit, ut deinceps festum Sanctæ Angelæ MERICI Virginis cum Officio et Missa aliquibus locis jam concessis, sub ritu duplici minori ab universa Ecclesia recolatur. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 11. Mensis Julii Anni 1861.

C. EPISCOPUS PORTURN. ET
S. RUFINÆ CARD. PATRIZI
S. R. C. PRÆF.

D. Bartolini S. R. C. Secretarius.

ches de la mort, connu par révélation qu'il durerait toujours.

Et puisque en ces temps très-mauvais, des hommes pervers et scélérats font tous leurs efforts pour ébranler l'Eglise Catholique et la Société, et qu'au lieu de parvenir plus facilement à leur but, ils s'efforcent de pervertir les mœurs des femmes, surtout dans leur jeune âge, pour que leur esprit étant dépravé, le venin de l'erreur pénètre plus profondément les âmes de leurs enfants; plusieurs Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, ainsi que plusieurs Evêques très-considérables de tout le monde catholique, ont adressé de très-humbles et très-instantes prières à notre Très-Saint Père Pie IX, souverain Pontife, pour obtenir que la Messe et l'Office de S^{te} Angèle de Mérici, fondatrice de l'Institut de S^{te} Ursule, soient étendus à l'Eglise universelle, afin que par son intercession et ses mérites, le Seigneur daigne conserver le sexe féminin pur de toute erreur et de toute souillure, et que son Eglise, déjouant les ruses de ses ennemis, se réjouisse dans une paix sans fin. Toutes ces considérations ayant été fidèlement exposées à Notre Très-Saint Père par moi, soussigné, secrétaire de la Congrégation des Rites sacrés, Sa Sainteté a ordonné, en vertu de son Autorité Apostolique, que désormais la fête de S^{te} Angèle de Mérici, avec la Messe et l'Office accordés déjà en plusieurs lieux, fût célébrée par l'Eglise toute entière sous le rite Double mineur. Nonobstant toutes choses contraires.

Le 11 du mois de Juillet de l'année 1861.

PATRIZI,
Evêque de Porto et Card. de S^{te}-Rufine,
Préfet de la Cong. des Rites.

D. BARTOLINI,
Secrét. de la Cong. des Rites.



L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE

1863.



ANDIS que se poursuivaient les démarches pour le décret dont nous venons de parler, plusieurs faveurs furent obtenues à Blois par l'intercession de sainte Angèle. Elles y excitèrent un véritable enthousiasme, et aux instances réitérées des élèves, on établit parmi elles une congrégation sous le vocable de notre glorieuse Fondatrice. Bientôt l'autorisation du Saint-Siège fut sollicitée par Monseigneur Palus du Parc et la Révérende Mère supérieure de Blois. Elle fut accordée avec bienveillance, et, par un Indult du 17 avril 1863, l'immortel Pie IX daigna ériger l'association en Archiconfrérie.

Nous avons vu par les Annales que l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle est en honneur dans nos Monastères. Enrichie d'indulgences, comptant un grand nombre d'associés, éveillant dans l'esprit de saintes pensées de pureté, de zèle et d'humilité, cette pieuse Confrérie est pour les élèves des Ursulines un puissant stimulant au bien, ainsi que pour les personnes du monde qui en font partie.

Le 5 mars 1869, cinquante mille associés étaient déjà inscrits à Blois et soixante-cinq Communautés avaient ouvert des registres particuliers qui doublent ce premier chiffre.

Pour connaître l'opportunité et les avantages de

l'Archiconfrérie, il suffit d'ouvrir le pieux ouvrage écrit par M. l'abbé Richaudeau, et ayant pour titre : *l'Apostolat de la jeune fille chrétienne* (1).

LA STATUE DE SAINTE ANGÈLE

A SAINT-PIERRE.



DANS la grande basilique vaticane, autour du tombeau des Apôtres, Rome a placé, comme une garde d'honneur, les fondateurs et les fondatrices des divers Ordres religieux. Or, dans cette céleste et vaillante armée, Angèle de Mérici n'avait point de place, et le regard de Pie IX avait remarqué l'absence de la Vierge de Brescia. On résolut de combler ce vide, et nos pieuses Sœurs de Rome prirent l'initiative d'une souscription. Tous les Monastères de l'Ordre répondirent à leur appel, et bientôt, dans la grande basilique, apparaissait, tout proche de la *Confession*, la statue de notre glorieuse Mère. Le marbre blanc pouvait seul convenir à celle qui avait porté ici-bas le nom si pur d'Angèle. Comme nos Sœurs de Rome appartiennent à la congrégation de Bordeaux, notre sainte Mère est enveloppée par le long voile et a le cordon de laine. . . Inclinée vers une délicieuse petite fille, par un mouvement plein de tendresse, elle étend le doigt sur le livre que porte l'enfant. Tout l'ensemble

(1) Ou *Manuel de l'Archiconfrérie*. Cet ouvrage se vend au Monastère des Ursulines de Blois.

de ce marbre est saisissant : on y voit resplendir à la fois, la pureté de la Vierge, la vigilance de la Mère, le zèle de l'Apôtre.

O Angèle, devenez pour Rome et le Saint-Siège une protectrice de plus ! Gardez ce temple auguste où votre image est dressée, et, avec cette magnifique phalange de fondateurs et de fondatrices, conservez à l'état religieux, son honneur et sa beauté sans tache !



ÉTABLISSEMENT DES CIRCULAIRES TRIENNALES.



ANGÈLE, sur son lit de mort, disait à ses filles bien-aimées : « Mon
« dernier mot, je le répéterai, et je
« vous l'adresse comme une prière
« que je tracerais de mon sang :
« c'est que vous gardiez entre vous
« une étroite concorde et union, que vous ayez toutes
« un même cœur, une même volonté ! Dieu a
« ainsi disposé les choses de toute éternité, que ceux
« qui, par amour pour lui, s'accordent pour faire le
« bien voient venir à eux la prospérité, et que tout
« concourt à les favoriser. C'est pourquoi, voyez
« comme il importe d'entretenir cette concorde, cette
« union. Désirez-la, cherchez-la, aimez-la, retenez-la
« de toutes vos forces. »

Ce vœu de la Vierge de Brescia a été béni de Dieu, et réalisé par ses filles. Plusieurs phalanges, différentes

d'origine et d'usages, se sont placées à diverses époques sous sa bannière, et se donnent mutuellement le nom de sœurs.

M. l'abbé Richaudeau, que l'on a si bien nommé l'apôtre de sainte Angèle, voulut resserrer ces liens déjà si étroits, et il émit, par une lettre du 25 avril 1876, la pensée des Circulaires triennales. Les Sœurs de Québec furent les premières à répondre à l'appel venu de France, et soudain retentit dans tous nos Monastères, la première note de ce concert de charité et de sainte harmonie qui ne doit plus être interrompu. Ce fut au mois d'août 1876, que parut la première Circulaire triennale datée de Québec: « Depuis longtemps, disaient nos Sœurs Canadiennes, nous désirions l'établissement de rapports intimes et soutenus entre les diverses Maisons d'Ursulines répandues par le monde. Ne sommes-nous pas des milliers qui portons le glorieux nom d'Ursulines, combattant sous le même étendard, dépensant de concert nos facultés, nos efforts et nos vies, pour le triomphe de la vérité et de la vertu? Pourquoi cette *grande Compagnie* de sainte Ursule n'aurait-elle pas son moyen de ralliement? Pourquoi n'aurait-elle pas son histoire continuée, ses Circulaires? »

On lut avec avidité ces intéressantes pages, toutes imprégnées du souvenir de la Mère Marie de l'Incarnation, toutes parfumées de zèle apostolique, d'amour pour la France et de cordiale simplicité; mais on fit plus encore, on suivit leurs exemples: Aire-sur-l'Adour, Boulogne-sur-Mer, les Trois-Rivières, et vingt autres adressèrent leurs édifiantes lettres: l'œuvre des Circulaires triennales était fondée.

Puissent ces relations fraternelles se continuer et

s'étendre: puissent ces échanges de pensées et de lumières rester pour nos Communautés un stimulant et un secours, et rendre communes nos souffrances et nos consolations, nos prières et nos œuvres de zèle!

INTRODUCTION DE LA CAUSE

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE M. DE L'INCARNATION.

Cantate Domino Canticum novum.



Nous céderons ici la plume à nos Sœurs de Québec: c'est leur droit et leur honneur de parler de la gloire de leur Mère. Elles s'expriment ainsi dans une Circulaire spéciale:

« Le mois de septembre marquera dans les Annales de Sainte-Ursule. Nous vous semblerons peut-être en retard à vous dire notre joie, mais il a fallu attendre les documents officiels de Rome, qui devaient la sanctionner, et vous en porter un souvenir.

« Enfin, pour nous servir des paroles mêmes de M^{gr} B. Pâquet, notre Postulateur à Rome, « notre grande Fondatrice est déclarée *Vénérable* par l'Église, par le grand et saint Pontife Pie IX, et sa Cause de béatification est introduite avec des circonstances qui nous permettent d'espérer que désormais tout ira bien. Nous pouvons nous livrer à la joie, et fêter, et fêter encore cet heureux événement. »

« Mais reprenons les choses d'un peu plus haut,

et disons comment, pendant que le vénéré M. Richaudeau transmettait aux Communautés d'Europe la joyeuse nouvelle que la Cause serait traitée le 15 septembre, et demandait des prières, nos chères Sœurs Ursulines de Nice avaient la ravissante inspiration de nous la télégraphier. Quel jour que ce lundi, 10 septembre, où nous reçûmes, à dix heures du matin, le télégramme qui fixait un terme à tant d'incertitudes. Nous avertissons aussitôt nos Sœurs de Trois-Rivières et nos autres Communautés d'Amérique; mercredi, jeudi et vendredi, furent des jours d'une émouvante piété: prêtres et fidèles accouraient à notre église pour unir leurs supplications aux nôtres, aux pieds du Saint-Sacrement exposé pour les Quarante-Heures. D'autres Communautés de la ville pratiquaient pendant ces jours l'Adoration perpétuelle. Enfin le mémorable samedi arriva. Les cœurs étaient à Rome, et plus encore dans le Cœur de Jésus, confondus dans une humble et confiante supplication. Nous nous représentions votre anxieuse attente, nous calculions les heures et les minutes. . . Enfin, sur les trois heures de l'après-midi, Monseigneur notre Archevêque, quoique malade et accablé d'affaires, arriva à notre parloir, lui-même voulait nous apporter le précieux télégramme qu'il venait de recevoir de Mgr Pâquet: *Hodie causa introducta optime*. La nouvelle vole en un instant à toutes les extrémités du Monastère; les unes tombent à genoux pour remercier Dieu; les autres courent à la chapelle, d'autres au Tombeau, pour y réciter des *Te Deum*; celles-ci restent comme immobiles et n'osent croire à un aussi grand bonheur. Notre vénérable doyenne et zélatrice, la Mère Saint-Gabriel, qui a si souvent demandé à Dieu de ne point mourir avant

cette grande grâce, pleurait de joie et pensait que l'heure de son *Nunc dimittis* était arrivée; il fallut lui rappeler *qu'en conscience*, elle ne le pouvait dire qu'après la cononisation.

« Une heure plus tard, nos chères Mères de Clermont venaient renouveler et prolonger nos élans de joie, en nous télégraphiant à nous-mêmes la nouvelle trois fois heureuse.

« Jamais pareils transports n'avaient éclaté au Monastère; nous bénissions jusqu'à la télégraphie qui apportait la joie à tant de cœurs. Quel *Te Deum!* quelle profonde et impérissable gratitude au plus intime de nos cœurs! La soirée se passa à évoquer les touchants souvenirs du passé, à parler de vous toutes, bien-aimées Mères et Sœurs.

« Oui, notre Vénérable Mère a franchi le seuil du Palais Sacré, elle a été la bienvenue parmi les Princes de l'Eglise; bientôt, nous l'espérons, ses vertus, ses écrits, appréciés et manifestés au monde par les lieutenants de l'autorité divine, par le juge infallible, l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, auront un poids et un éclat tout nouveaux. Combien déjà ne sont-ils pas rehaussés par son titre de Vénérable! »

DECRETUM

QUEBECEN.

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS SERVÆ DEI SORORIS MARIÆ AB INCARNATIONE

Fondatrix Monasterii Ursulinarum in civitate Quebecensi.

Quum Sanctissimus Dominus Noster PIUS Papa IX,
nono Kalendas Septembris superioris Anni benigne

indulserit, ut de Dubio Signaturæ Commissionis Introductionis Causæ Servæ Dei Sororis Mariæ ab Incarnatione præfectæ, ageretur in Congregatione Sacrorum Rituum Ordinaria absque interventu et votorum Consultorum, licet nondum elapso decennio a die præsentationis Processus Ordinarii in Actis Sacrorum Rituum Congregationis, nec ipsius Servæ Dei scriptis perquisitis ac revisis, Emus et Rmus Dnus Cardinalis Aloisius Bilio eidem Sacræ Congregationi Præfectus, loco et vice Emi et Rmi Dni Dominici Bartolini Causæ Relatoris, absentis, ad instantiam Rmi Dni Benjaminî Pâquet, Cubicularii Secreti ejusdem Sanctissimi Domini Nostri ac Decani Facultatis Theologicæ in Universitate Catholica Quebecensi, Postulatoris constituti hujus Causæ, attentis Postulatoriis Litteris quamplurium Emorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium, Revmorum Antistitum, aliorumque Virorum Ecclesiastica et Civili dignitate illustrium, in Ordinariis Sacrorum Rituum Comitibus hodierna die ad Vaticanum coadunatis, sequens Dubium discutendum proposuit: « *An sit signanda Commissio Introductionis Causæ in casu et ad affectum de quo agitur?* » Et Sacra eadem Congregatio, omnibus maturo examine perpensis, auditoque voce et scripto R. P. D. Laurentio Salvati Sanctæ Fidei Promotore, rescribendum censuit: « *Affirmative, seu} signandam esse Commissionem si Sanctissimo placuerit:* » Die 15 Septembris 1877.

Facta postmodum de præmissis ab infrascripto Secretario Sanctissimo Domino Nostro PIO Papæ IX fidei relatione, Sanctitas Sua sententiam Sacræ Congregationis ratam habuit ac confirmavit; propriaque manu signavit Commissionem Introductionis Causæ

Ven. Servæ Dei Sororis Mariæ ab Incarnatione prædictæ. Die 20 iisdem Mense et Anno.

A. EP. SABINEN. CARD. BILIO S. R. C. PRÆF.

Loco † Sigilli

Placidus Ralli S. R. C. Secretarius.

La reconnaissance répondit à cette grâce du ciel et à cette faveur du Saint-Siège. Dans presque tous nos Monastères un Triduum d'actions de grâces fut solennellement célébré, et la joie de nos Sœurs de Québec eut un retentissement dans tous les nôtres. La Sacrée Congrégation des Rites, sous la présidence de l'éminent cardinal Bartolini, rapporteur de la Cause, fit imprimer toutes les pièces relatives au procès de la Cause de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et elle daigna enrichir de ce précieux ouvrage la bibliothèque de plusieurs de nos Maisons.

Ce volume, gros in 4°, est un vrai trésor. Après avoir raconté en abrégé la vie de la Servante de Dieu, on établit l'héroïcité de ses vertus: foi, espérance, charité, prudence, force, etc., etc. Puis, après avoir fidèlement et longuement transcrit les dépositions des témoins, on parle des miracles obtenus, et des nombreuses Lettres postulatatoires présentées au Saint-Siège.

En l'honneur de l'Apôtre du Canada et de la Thérèse de la Nouvelle-France, nous mentionnerons ici quelques-uns de ses miracles, en cédant la plume à la vénérée Mère Saint-George, supérieure de nos Sœurs de Québec.

STANFORD, près Québec, 1875. — Une petite fille de quinze mois, du nom de M. L. Richard, réduite à l'extrémité par la méningite, qui avait enlevé nombre

d'enfants en quelques jours, et même considérée comme morte, revint aussitôt à elle et se trouva guérie, à la première application de l'eau du tombeau que l'on avait demandée en toute hâte au Monastère par une dépêche télégraphique. La mère nous disait quelques mois après la guérison : « Mon enfant était morte, elle ne respirait plus; la Mère Marie de l'Incarnation ne me l'a pas guérie, elle me l'a ressuscitée. »

SOMERSET, près Québec, 1876. — M. le Curé de l'endroit nous a écrit pour demander de l'eau du tombeau, disant que sa paroisse venait d'être mise en émoi par une guérison remarquable. Marie-Anne-Joséphine Mailhot, enfant de quatre ans, était restée avec un mal de gorge extrêmement douloureux, à la suite de la rougeole et des fièvres scarlatines. Le mal empirait depuis quinze jours à l'intérieur et à l'extérieur, de telle sorte que l'enfant ne pouvait plus rien avaler, ni avoir un moment de sommeil. Le père de l'enfant, qui s'était procuré quelques gouttes de l'eau du tombeau, y trempa une plume et dit à l'enfant de la passer sur son mal. Instantanément toute douleur cessa, l'enflure, qui était démesurée, disparut rapidement, et au bout de quelques jours, la guérison était complète, l'enfant ayant continué de jouir d'une santé parfaite.

SAINT-ALBAN, 1876. — Le sieur Narcisse Gosselin, tailleur de pierre, nous déclare que son petit garçon Arsène, âgé de 5 ans 1/2, était dans un état pitoyable, la tête couverte de tumeurs et les yeux extrêmement gonflés et enflammés. Il était impossible au petit martyr d'ouvrir les paupières, et ses yeux distillaient constamment du sang et des matières purulentes. L'enfant n'avait jamais eu un moment de santé depuis sa naissance, et le médecin ne comprenait pas qu'il pût

vivre. Il y avait même une quinzaine de jours qu'il l'avait abandonné, quand vers le commencement de mai dernier, les parents résolurent de s'adresser en toute confiance à la Mère Marie de l'Incarnation. Pendant la première neuvaine l'enfant fut grandement soulagé et l'enflure disparut. On en commença aussitôt une seconde avec un redoublement de foi. Au quatrième jour, l'enfant était en état de venir au devant de son père, à son retour de travail. Sa guérison était complète, les tumeurs avaient disparu, et le petit Arsène commençait une existence de vigueur et de santé qu'il n'avait pas encore connue.

LÉVIS, 1875. — Michel Guénard, enfant de M. Philippe Guénard, avait toujours été malade et comme en langueur depuis sa naissance. A l'âge de trois mois, il fut pris d'une diarrhée et de vomissements continuels, et son état alla toujours s'aggravant. Les cinq derniers jours, l'enfant était comme mort, les yeux demi-ouverts, vitrés et comme recouverts d'une peau épaisse, les membres froids; on attendait la mort d'un moment à l'autre. Sur le soir du 27 août 1875, M^{lle} Délima Guénard, tante de l'enfant, apportant de l'eau miraculeuse, lui en appliqua sur le front et sur la poitrine, disant: Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, guérissez-le! Elle avait aussi fait allumer un cierge en l'honneur de la sainte Mère. Aussitôt l'enfant parut tomber dans un sommeil naturel et paisible, ce qui surprit les personnes présentes. Mais bien autrement grande fut l'admiration quand, sur les cinq heures du matin, à son réveil l'enfant donna toutes les marques d'une parfaite guérison. Une plaie même qu'il avait à la tête et qui distillait continuellement était parfaitement cicatrisée. La pauvre mère

n'en pouvait croire ses yeux, et, ainsi qu'elle dit, son enfant semblait lui revenir de l'autre monde.

SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC, 1875. — M^{lle} Virginie Céré, âgée de quarante-deux ans, était incommodée depuis plus de vingt ans de darts vives aux mains. Depuis quinze ans, il ne lui avait plus été possible de laver, étant parfois plusieurs mois consécutifs sans pouvoir se servir de ses mains pour aucun travail. Pendant sa neuvaine à la Servante de Dieu avec application de l'eau miraculeuse, ses darts disparurent complètement, et elle a pu depuis laver et faire tout autre travail sans le moindre inconvénient.

Témoignage rendu un an après la guérison, par la dite D^e V. Céré et par le sieur Jean-Marie Céré, son père.

SAINT-ROCH DE QUÉBEC, le 25 novembre 1876. — Guérison instantanée de M^{me} Charles Normand, d'une tumeur, dont elle portait, dit-elle, le germe dès l'enfance, dans une petite glande à la poitrine, qui distillait souvent du sang et de l'eau rousse, mais qui avait pris un grand développement les sept derniers mois. Depuis deux mois surtout, M^{me} Normand avait souffert une espèce de martyre; on comptait jusqu'à trente cavités, dont une allait jusqu'à l'os. La malade ne pouvait ni remuer les bras, ni redresser la tête, par suite de l'inflammation et de la tension des nerfs, dans la direction des épaules et de la tête. Elle passait ses nuits sans sommeil et avalait difficilement, la tumeur ayant gagné la gorge. Dès la première application de l'eau miraculeuse en invoquant la Servante de Dieu, elle éprouva une réaction si extraordinaire, qu'elle put redresser la tête et remuer les bras; la douleur, l'inflammation, l'enflure même avait disparu: elle était

guérie! Les plaies se cicatrisèrent dans le cours de la neuvaine, sans autre application que l'eau miraculeuse. . . . (suivent les attestations.) (1).

Le Canada tout entier s'était levé pour attester sa vénération à la grande Servante de Dieu, et on ne lira pas sans émotion quelques-unes des Lettres postulatrices écrites par les fils de ce noble et valeureux pays. Mais on peut dire que l'univers tout entier a manifesté les mêmes désirs et la même confiance. Cinquante-deux Cardinaux Archevêques ou Evêques, soixante-seize Monastères d'Ursulines, vingt-trois Congrégations religieuses et Couvents divers ont présenté au Saint-Siège d'humbles et instantes supplications pour l'Introduction de la Cause de notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Voici quelques-unes de ces Lettres postulatrices, éloquentes panégyriques de l'intrépide Apôtre, et témoignages irrécusables de son zèle et de son éminente sainteté.

Très-Saint Père,

Nos. G.
Epistola prae-
clarissimi vi-
ri Judicis in
Foresupremo
Canadensi.

Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, le soussigné votre enfant, la supplie de vouloir bien ordonner l'introduction de la Béatification de la Mère de l'Incarnation, première Supérieure et fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec au Canada. Et les motifs qui induisent le soussigné à solliciter de Votre Sainteté l'ordre ci-dessus, sont entre autres les suivants:

1. La Mère de l'Incarnation avait une mission divine dans laquelle elle ne pouvait faillir.

(1) Circulaire de Québec, 1876 et de Saint-Louis, 1877.

2. Son œuvre au Canada y est encore continuée par une Communauté jouissant d'une confiance et d'un respect sans bornes, partagés non-seulement par tout ce qui a le nom Catholique, mais même par des protestants nombreux qui ne craignent pas de confier leurs enfants à celles qui ont succédé à la Mère de l'Incarnation.

3. L'histoire s'est prononcée depuis longtemps en faveur de la Mère de l'Incarnation, comme ayant joui à juste titre d'un nom sans tache sous le rapport des mœurs et de la régularité de conduite. Et le Canada entier et surtout la ville de Québec a ratifié cette opinion.

4. Son nom est dans toutes les bouches comme celui d'une Sainte.

5. Le peuple la vénère déjà comme telle, et l'invoque avec confiance.

6. Des grâces spéciales sont attribuées à son invocation auprès de Dieu.

7. Le vœu unanime des Catholiques est de voir Votre Sainteté accorder l'introduction de la cause de la Béatification de cette Mère de l'Incarnation.

Votre enfant partage ce vœu et supplie Votre Sainteté de l'accueillir favorablement.

Québec, 20 novembre 1876.

J. T. TASCHEREAU

Juge de la Cour Suprême de la Puissance du Canada.

Très-Saint Père,

Les soussignés ont appris avec bonheur que l'on faisait des démarches auprès de Votre Sainteté pour obtenir l'introduction de la cause de Béatification de la fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec, la Mère Marie de l'Incarnation. Ils s'estiment heureux de pouvoir unir leurs voix à celles de tant de catholi-

Num. 7.
Epistola prioris
Ministri Pro-
vinciæ Que-
becensis alio-
rumque Pro-
vinciæ eidem
gubernandæ
addictorum.

ques de cette province, de la France et d'autres pays qui demandent l'introduction de cette cause.

La Mère Marie de l'Incarnation fut la première en date comme en génie, parmi les héroïques femmes missionnaires qui vinrent instruire et évangéliser ce pays. L'action bienfaisante de son œuvre — la fondation du Monastère des Ursulines de Québec — se fait encore sentir de nos jours, et est pour toute cette province une source de bien incalculable à tous les points de vue, mais surtout au point de vue de la Foi.

Le nom de la Mère Marie de l'Incarnation est familier à toutes les oreilles en ce pays. De récentes publications et des guérisons extraordinaires attribuées à son intercession ont ajouté encore à sa réputation de sainteté.

Permettez-nous, Très-Saint Père, de citer ici quelques mots de cette sainte religieuse: « Le Canada, écrivait-elle en 1666, est un pays spécialement gardé par la Providence: c'est justement quand on semble désespérer de tout que surgissent les événements favorables. »

Chargés d'une grande responsabilité dans le gouvernement de cette province qu'habita la Mère Marie de l'Incarnation, nous sentons le besoin de nous appuyer sur la divine Providence et sur l'intercession de cette grande Servante de Dieu, pour bien remplir nos devoirs et contribuer à la réalisation de ces paroles consolantes.

Pour arriver à rendre un culte public à celle qui a fait tant de sacrifices par amour pour son Dieu et pour l'avantage de la colonie du Canada, nous nous agenouillons aux pieds de Votre Sainteté, nous lui offrons l'humble hommage de notre affection filiale, et nous

réitérons notre demande d'ordonner l'introduction de la cause de « Béatification » de cette illustre bienfaitrice de notre pays.

Agréé, Très-Saint Père, l'hommage du respect profond de

Vos humbles et dévoués fils dans la Foi,

C. B. DE BOUCHERVILLE, *Premier Ministre de la Province de Québec.*

A. R. ANGERS, *Conseil de la Reine, Procureur général de la Province de Québec.*

JOHN ROSS, *Orateur du Conseil législatif.*

P. GARNEAU, *Commissaire des Terres de la Couronne (Province de Québec).*

J. A. CHAPLEAU, *Secrétaire Provincial du Conseil de la Reine.*

Québec, fête de Saint-Martin, 11 novembre 1876.

Très-Saint Père,

Nous soussignés, juges catholiques du Banc de la Reine, ou de la Cour Supérieure de la Province de Québec, sentons qu'il est de notre devoir de solliciter auprès de Votre Sainteté l'introduction de la Cause de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec en Canada.

Nost. 10.
Epistola Judicium Curie supremæ in Provincia Quebecensi.

Toute cette Province n'a qu'une voix pour demander la Béatification de cette grande Servante de Dieu, sachant que cette grâce sera une source de bénédictions pour l'Amérique Septentrionale et pour le Canada en particulier.

Venant dans la Nouvelle-France, il y aura bientôt deux cent cinquante ans, la Mère Marie de l'Incarna-

tion comptait pour peu les croix et les difficultés de ces missions sauvages; elle entrevoyait même la grandeur future de l'Eglise du Canada, et s'estimait heureuse d'être un petit grain de sable, dans les fondements, disait-elle, d'un si vaste édifice. La suite a fait voir avec quelle solidité la Mère de l'Incarnation a fondé son œuvre en faveur de l'éducation chrétienne, et les générations ont fidèlement transmis jusqu'à nous la réputation de sainteté de celle que Bossuet a nommée la Thérèse du Nouveau-Monde.

Dans les récentes démonstrations qui ont eu lieu, à l'occasion de la seconde fête centenaire de l'érection de l'Evêché de Québec, on a constaté avec joie que le nom de Marie de l'Incarnation occupait une large place, non-seulement dans les édifices publics, comme ceux de beaucoup d'illustres personnages, mais surtout dans les demeures particulières, où le peuple voulait témoigner de sa confiance en la servante de Dieu, et de sa reconnaissance pour les grâces et faveurs reçues.

Daigne Votre Sainteté exaucer les vœux de ses enfants du Canada, et leur donner pour protectrice Celle qui a fait preuve de tant de dévouement dès l'origine de la Colonie.

Nous implorons, Très-Saint Père, la bénédiction apostolique, formant des vœux constants pour le bonheur de Votre Sainteté, dont nous sommes,

Les respectueux et dévoués fils,

M. J. TESSIER, *Juge de la Cour du Banc de la Reine, Québec.*

V. P. N. DORION, *Juge de la Cour Supérieure.*

N. CASAULT, *Juge de la Cour Supérieure, Puissance du Canada, Province de Québec.*

Québec, le 16 novembre 1876.

Très-Saint Père,

Nous, Zouaves Pontificaux Canadiens, demeurant à Québec.

NUM. 12.
Epistola militum Pontificum Canadensium, vulgo Zuavi, Quebecimorantium.

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, venons La supplier de vouloir bien ordonner l'introduction de la cause de la Béatification de la Mère Marie de l'Incarnation, première Supérieure et fondatrice du Monastère de Québec.

Nous ne saurions oublier, qu'en 1868, nous étions les porteurs privilégiés des Documents qui établissaient la réputation de sainteté de cette illustre Servante de Dieu, de cette femme-apôtre qui, elle aussi, il y a plus de deux siècles, traversait les mers avec l'espoir assez fondé de mourir martyr de son dévouement aux intérêts de Dieu et de l'Eglise.

A part les vertus héroïques dont la Mère Marie de l'Incarnation a donné de si grands exemples, dans toutes les situations et à toutes les époques de sa vie, nous, laïques, aimons à signaler qu'elle fut la première de son sexe à arborer sur nos plages le drapeau de l'éducation chrétienne, et que cette éducation perpétuée par les imitatrices de son zèle, au milieu des sacrifices sans nombre qu'exige l'instruction de la jeunesse, a fait les femmes fortes et chrétiennes dont notre jeune pays se glorifie.

Très-Saint Père, c'est au nom des familles chrétiennes qui ont donné leurs fils avec tant d'amour et de générosité pour la défense du Saint-Siège, que nous demandons avec instance la Béatification de la Mère Marie de l'Incarnation.

¹²¹²
¹²¹² Nous déposons donc avec la plus grande confiance notre humble supplique à vos pieds, nous empressant

de solliciter en même temps, pour nous, vos enfants dévoués et vos Zouaves toujours fidèles du Canada, la Bénédiction Apostolique.

Fait à Québec le 11 novembre 1876 (en la fête de saint Martin, soldat et martyr.)

| | |
|--------------------|-----------------|
| LOUIS G. MORISSET, | JOS. BUSSIÈRES, |
| CYP. VOHL, | CHS. TRUELLE, |
| LOUIS T. DUSAULT, | ELZÉAR GARNEAU, |
| F. H. TOUSSAINT, | H. GARNEAU, |
| C. MAILLÉ, | M. BOURGET. |
| C. J. BERTRAND, | AL. GUILBAULTS. |

Très-Saint Père,

NUM. 15.
Epistola Monialium Ursularum in civitate Quebecensi.

C'est le cœur plein d'anxiété, et aussi d'espérance et de joie, que les Religieuses Ursulines de Québec en Canada, viennent déposer aux pieds de Votre Sainteté leur humble et pressante supplique, pour l'introduction de la cause de la Béatification de leur bien-aimée Mère Marie Guyard de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice de leur Monastère.

Nous sera-t-il donné de voir enfin se réaliser ce qui, depuis le trente avril seize cent soixante-douze, a fait l'objet des vœux et des prières de nos devancières en cette Maison? Pourrons-nous dire: C'était une sainte qui, pendant trente-trois ans, a vécu et travaillé dans ces lieux mêmes que nous habitons; les pieds d'une sainte ont foulé cette terre où nous marchons; la main d'une sainte a élevé ces murs qui nous abritent depuis plus de deux siècles!

La *voix du peuple* a depuis longtemps prononcé ces paroles, et Dieu, dont les vues sont au-dessus des pensées des hommes, semble avoir réservé à nos temps une manifestation plus éclatante encore de la sainteté

de sa Servante, par des faits, grâces et faveurs que l'on attribue de toutes parts à son intercession.

Nous ajouterons dans un profond sentiment de gratitude que si, malgré les difficultés et les vicissitudes des temps, la piété et le dévouement se sont perpétués en cette Maison, c'est le fruit des exemples de notre héroïque Mère, que le bon Dieu s'est plu à nous donner pour modèle dans les circonstances les plus diverses. La Servante de Dieu a dû traverser elle-même en Canada, les épreuves de l'incendie, de la persécution et de la guerre, et la Providence a voulu que son Monastère passât à plusieurs reprises par les épreuves, se soutenant toujours, fort des exemples de son admirable fondatrice. Habitues dès l'enfance de notre vie religieuse à lui porter nos vœux, postulantes, novices ou professes, sa confiance en Dieu nous inspirait, son courage nous fortifiait; ses écrits, monuments d'une intelligence supérieure aussi bien que de la plus éminente piété, étaient, après l'Évangile, les livres par excellence où nous aimions à retremper notre ardeur.

Daigne Votre Sainteté consacrer cette auréole de sainteté que Marie de l'Incarnation a toujours eue, dans la mémoire et l'amour des peuples, et multiplier ainsi les grâces attachées à son intercession et au souvenir de ses vertus. La sanction de la sainte Eglise rendrait immortelle aux yeux des hommes, celle dont le vœu sublime était de vivre crucifiée et agonisante jusqu'à la fin du monde pour le salut des nations de cette vaste Amérique.

C'est dans le Cœur de Jésus, dont elle a sondé d'une manière si privilégiée la profondeur, la hauteur et l'étendue, que notre bien-aimée Mère Marie de l'Incarnation a puisé son amour pour la sainte Eglise et son dé-

vouement à ses intérêts; c'est à ce même Cœur et à celui de Marie Immaculée que nous confions notre supplique, certaines d'y rencontrer les vœux et les aspirations de Votre Sainteté, dont nous sommes, en union avec toutes les Filles d'Angèle répandues par le monde, dans les sentiments d'une reconnaissance sans bornes et d'une constante prière,

Les très-humbles filles,

Suivent les signatures.

Très-Saint Père,

Num. 24. Le plus grand de tous les Pères après celui qui est
Epistola Du- aux Cieux,

cum et Bella- Nous sommes les plus petits de vos enfants; mais
torum de Tri- vous êtes le représentant de Celui qui a dit: « Laissez
bu vulgò hu- venir à moi les petits enfants, » et nous venons avec
ronne. confiance nous prosterner à vos pieds:

Très-Saint Père,

Nous, les Chefs et Guerriers de la Tribu Huronne, l'apportons et te présentons à genoux un parfum précieux; le parfum des vertus de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation.

Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs et se compose de nos sentiments de vénération et de reconnaissance.

Veuille le faire monter au ciel, afin que, passant par tes mains, il soit plus agréable à Dieu.

La Révérende Mère Marie de l'Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître le vrai Maître de la vie.

Elle a pris dans sa main nos cœurs et les a placés devant l'Éternel comme une corbeille de fruits cueillis par elle.

Par ses soins nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont léché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance.

Nos mères ont baisé les traces de ses pas, et elles ont ensuite déposé sur nos fronts une poussière bénie et féconde pour l'éternité.

De sa main, Elle a marqué nos cœurs du signe de la Foi, et la Foi est restée gravée dans nos cœurs.

Grâce à Elle, il nous est donné de lire les livres qui rappellent ses œuvres de charité et de bienfaits : nous pourrions remplir bien d'autres livres des témoignages de notre vénération et de notre reconnaissance envers elle.

Elle nous a aimés pour Elle-même, autant peut-être qu'elle nous a aimés pour Dieu : Elle a été deux fois notre Mère.

C'est par Elle et pour Elle que nous avons brûlé toutes nos forêts sur l'autel de Jésus-Christ, et que nous sommes venus au milieu des blancs, des fils d'Onon-thio : désormais, l'Ours, le Loup, le Chevreuil, le Castor et la Tortue (1) resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du Grand-Maitre de la vie.

Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la vraie lumière qui a lui s nous ; notre nation grande alors, menace même de disparaître. Mais,

Très-Saint Père,

Nous vous prions de recueillir avec le dernier vœu et le dernier souffle de la Tribu Huronne, le témoi-

(1) Les noms des cinq familles de la tribu.

gnage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la Révérende Mère Marie de l'Incarnation.

« Les os de nos pères tressailleront dans la tombe,
« si votre voix proclame le bonheur éternel de notre
« Mère à qui nous devons la foi en Jésus-Christ. »

Elle a trouvé parmi nos femmes des vierges dignes du sanctuaire; parmi nos guerriers, des missionnaires et des martyrs qui lui tresseront une couronne au ciel.

Il ne nous reste plus à nous qu'une dernière goutte de sang huron; mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de bon cœur.

Prosternés à vos pieds, Très-Saint Père, nous vous demandons votre Bénédiction.

FRS. X. PICARD TAHOURHENCHE, *grand-chef*.

PHILIPPE-VINCENT TANOUATHASTHA, 2^e *gr.-ch.*

AHATISTARI (A. N. MONTPETIT), *chef*.

GASPARD PICARD TIOOUENK, *chef*.

MAURICE BASTIEN AGNOLIN.

HONORÉ SIOUI OUEHOOUEN, *chef*.

FRANCIS GROS LOUIS OUASENNIO, *chef*.

ELIE SIOUI FEACHIENDALÉ, *chef*.

LOUIS P. VINCENT SODOKIAIA, *guerrier*.

MOÏSE PICARD ATHEHIATAK, *guerrier*

ADOLPHE PICARD HODOLADET, *guerrier*.

MAURICE SIOUI TEKIONDY, *guerrier*.

JEAN-BAPTISTE GONZAGUE, fils AHOKOUADORON,
guerrier.

NOE SIOUI, fils ADESATERI, *guerrier*.

J. O. J. O" SULLIVAN ONDAOUANHONT, *petit-
fils du grand-chef*.





APPENDICE N° 4.



LES ANNALES DES URSULINES (1)

(Extrait du Journal *l'Univers*).

Le mode littéraire du jour est aux Mémoires, et tout personnage veut léguer à la postérité un souvenir de son rôle en ce monde. Ce n'est point la prétention la moins ridicule née de l'orgueil moderne, et le public dispenserait facilement de ce souci les écrivains qui le fatiguent de leurs réclames. Nulle littérature ne laisse au lecteur plus de dégoût et de pensées décourageantes que ces autobiographies, où le cynisme et la suffisance s'étalent avec impudeur. S'il est vrai que le talent gagne à s'inspirer aux sources inaltérables, une expérience quotidienne nous prouve qu'il dépérit et meurt dès qu'il descend aux impures ressources de l'amour-propre ou du scandale. Le sens moral est à refaire sur ce point; mais en attendant que l'excès du mal ou du mépris prépare la réforme, saluons les tentatives d'une

(1) 27 avril 1857.

autre école, où le bon sens, la justice et la foi trouvent encore des défenseurs. Les romanciers et les politiques ne sont plus les seuls à écrire leurs Mémoires. Des plumes plus chastes écrivent dans le silence des annales d'un autre genre, où les vivants sont oubliés, et où les illustres et pieux défunts sont seuls en évidence. Les Ordres de l'Eglise, les congrégations religieuses écrivent aussi leur histoire; il leur est permis de le faire, comme à un pays de raconter ses lois, ses luttes et ses grands hommes: c'est une partie de l'histoire de l'Eglise. Ces monuments traditionnels, élevés comme des arbres généalogiques pour l'intérieur des familles, n'aspirent pas à la publicité; mais si l'étranger y jette un regard, il se félicite bientôt d'habiter en si bonne compagnie. A mesure qu'il évoque l'histoire de ces laborieuses fondations, de ces combats d'âmes et de sociétés d'élite contre le siècle qui les redoute, il dépose ses préjugés et ses froideurs; c'est ce sentiment de liberté et de rafraîchissement du voyageur qui rencontre, après une route brûlante, des ombrages où l'air et le repos lui sont enfin rendus.....

Les Ursulines, elles aussi, viennent d'écrire leurs annales. L'ouvrage est intitulé: *Annales de l'Ordre de Sainte-Ursule, formant la continuation de l'histoire générale du même Institut, depuis la Révolution française jusqu'à nos jours*, etc. Chaque Maison a envoyé son récit particulier: les Ursulines de Clermont-Ferrand ont recueilli de tout et coordonné en deux beaux volumes ces rédactions éparses. M. Charles Sainte-Foi a écrit la préface. Les lecteurs de l'*Univers* n'ont peut-être pas oublié que cet écrivain a déjà donné l'histoire des premières Ursulines de France. Le nouvel ouvrage, plus complet encore,

initie aux phases diverses d'origine et de développement de chaque Communauté. Plusieurs congrégations d'Ursulines, ayant toutes le même but et le même esprit, ont été les sources de chaque Maison particulière. La Mère Françoise de Bermond, née à Avignon, en 1572, fut la première Ursuline de France, et, après elle, l'ordre de sainte Angèle de Mérici se développa rapidement. Nous ne reviendrons pas sur un historique que nous avons déjà résumé ; mais, pour l'instruction du lecteur, nous citerons les deux derniers alinéas du chapitre intitulé : *Propagation de l'Ordre*.

« Avant la grande Révolution, il y avait, en France, neuf Maisons primitives de l'Ordre, différentes entre elles sous le rapport des usages et des Constitutions, mais unies par le même esprit et les mêmes travaux. C'étaient les congrégations de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse, de Dijon, de Tulle, d'Arles, d'Avignon-les-Royales et de Dôle. Toutes ces congrégations, à l'exception de la dernière, adoptèrent presque dès leur origine la clôture et les vœux solennels. Ces Monastères en formèrent un grand nombre d'autres. .

« L'Ordre de Sainte-Ursule, dès ces premiers temps, se divisait donc en deux branches principales : la première renferme les congrégations qui ne se lient que par des vœux simples et ne gardent point la clôture ; quelques-unes existent encore en Italie et en France. La seconde branche, plus noble et plus parfaite, bien que postérieure à l'autre, se compose de religieuses proprement dites, qui font les vœux solennels avec l'approbation du Saint-Siège, vivent sous la clôture perpétuelle, observant la Règle de saint Augustin et des Constitutions conformes à l'esprit de leur Institut, joignant aux exercices spirituels l'instruction des jeunes

filles. C'est en France que l'Ordre fondé par sainte Angèle a acquis la perfection monastique que sa bienheureuse Mère eût voulu lui donner, si des vues de sagesse et de religion ne l'en eussent empêchée. »

Une des gloires de l'Ordre de Sainte-Ursule fut la conservation de l'intégrité de la foi. Ce ne fut pas un petit mérite aux jours où le jansénisme, sous la séduction d'un faux respect, tarissait en sa source l'aliment de la piété. Les Ursulines, dans leur petite sphère, luttèrent contre ces doctrines déplorables. Elles furent des premières à souscrire à la bulle *Unigenitus* donnée par Clément XI en 1713. L'Eglise, militante sur la terre, par conséquent toujours attaquée et toujours victorieuse, convoque ses enfants à porter avec elle le poids du combat et du triomphe. Elle aime plus tendrement ceux qui, non contents de savourer en paix les délices de la condition chrétienne, s'élancent aux remparts pour repousser l'ennemi. Cet ennemi change souvent de nom et de tactique, mais il est toujours le même, qu'il s'appelle hérétique, impie ou blasphémateur : « serpents antiques. »

Son mot d'ordre, c'est la désobéissance et la négation. Pour l'humilier, l'Eglise obéit à la parole infailible de son Chef divin, et elle affirme sans cesse dans la suite des âges, comme le Sauveur lui-même affirmait en face des subtilités des Pharisiens. La société chrétienne a donc besoin de membres instruits de la doctrine et de leurs devoirs, inébranlables dans leur foi comme dans leur dévouement. La femme surtout, qui a pour mission de verser la foi au cœur de ses enfants, et d'éclairer par la vivacité de sa croyance et de son amour l'entourage dont elle est l'apôtre et la reine, demande une éducation profondément chrétienne,

puisée aux sources les plus pures. Les Ursulines ont rendu partout où la Providence les a placées un immense service par le bienfait d'un enseignement solide distribué aux jeunes personnes. Livrées à la prière et à l'étude, elles s'illuminent de ces deux flambeaux avant d'arriver à la classe, où l'obéissance les appelle. Elles s'instruisent et se pénètrent chaque jour plus solidement des vérités et des faits de la religion, pour donner à leurs jeunes disciples ces idées saines et vigoureuses qui perfectionnent la science et la vertu.

Après cette réflexion première, un fait capital nous a paru ressortir de la lecture de ces Annales. L'histoire des Ordres religieux ou des personnages éminents par leur sainteté dévoile l'action de la Providence dans le choix des moyens. Bossuet a résumé, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, ce mouvement divin avec ce trait concis et énergique qu'on lui connaît. Mais dans le détail et l'étude intime d'événements partiels, l'action de la Providence n'est pas moins visible pour l'observateur. Dans nos courtes vues, nous voulons appliquer à nos projets cette forme prudente et méthodique qui prétend assurer infailliblement le succès. Il y a de la politique et du calcul au sein de nos plus louables entreprises; mais Dieu n'a nul besoin d'équilibrer ainsi par avance les chances de réussite. Sa volonté est sa règle puissante et juste, et tout, même l'opposition des hommes, s'assoupit à un moment donné pour lui servir d'auxiliaire.

On sait que les Ursulines ont aussi des Communautés dans les pays étrangers. Le nom de la Mère Tranchepain devint illustre dans la Louisiane. La Mère de l'Incarnation, religieuse de Tours, et M^{me} de la Peltrie fondèrent le Monastère de Québec en 1644.

Il y a à peine quelques années; des Evêques missionnaires, venus d'Amérique, ont recruté en France des Ursulines pour les différents diocèses. Une colonie, partie de Beaulieu (Corrèze), et de Boulogne-sur-Mer; alla, en 1845, appelée par Mgr Purcell, s'établir dans son diocèse de Cincinnati. Mgr Rapp, ancien aumônier des Ursulines de Boulogne, les appela à son tour dans son diocèse de Cleveland. Au Texas, sur l'île sablonneuse de Galveston, Mgr Odin, voulant confier l'éducation de la jeunesse à des Ordres religieux, établit des Ursulines pour favoriser parmi les jeunes filles les conquêtes du catholicisme, et plus tard il plaça à la tête de son séminaire les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée. Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes ces fondations; les Annales en rendent compte de la façon la plus intéressante.

A cette gloire descendue de Dieu sur l'œuvre des Ursulines, la Providence permit parfois qu'un reflet de la gloire humaine vint s'unir. Les plus grands noms brillèrent dans cet Ordre. Sous l'habit religieux, la naissance disparaissait et l'égalité du baptême et du service religieux remplace les privilèges du monde. Il est bon cependant que ce monde soit édifié sur ces sacrifices et sur les illustres dédains que font de lui des fortunés appelés par leur rang à briller dans ses fêtes, Jésus-Christ se réserve des amis dans toutes les classes. Il aime à confondre et à purifier dans l'obscurité du cloître les vains titres disputés par l'orgueil. C'est sa gloire d'anéantir toute gloire dans la sienne et de faire envier comme le suprême bonheur la consécration à son service. Dans le couvent de Rome vécut sous l'habit d'Ursuline Marie-Louise-Antoinette de Bourbon, fille de S. A. le duc de Parme. Dans ce même couvent

avait vécu avant elle la postulatrice de la canonisation de sainte Angèle, canonisation activée par le savant cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Le premier écrivain des chroniques de sainte Ursule fut la Mère Sainte-Paule, de la famille de Pomereu. C'est son œuvre que les Ursulines viennent d'achever par la rédaction de leurs Annales. Le couvent d'Amiens honore la mémoire de la Mère Saint-Augustin, de la famille de Clermont-Tonnerre. A Clermont et à Bourges, le nom de l'Hospital se cacha aussi sous le voile modeste d'Ursuline. Tantôt les attraites de la vie religieuse conviennent les héritières des anciennes races, et tantôt les magistrats et les notables des cités demandent et obtiennent l'établissement de nouvelles Communautés. A Clermont, MM. d'Aubière, Chardon du Ranquet et Bellaigue de Bughas achetèrent, au mois d'avril 1807, en leur nom, l'ancienne maison des Bénédictins, située au faubourg de Saint-Alyre. D'après les conditions de l'acte, l'état financier de la Communauté devait seul fixer l'époque du remboursement de la dette. Ce ne fut que le 15 janvier 1808 que la fondatrice put faire son entrée dans la vieille abbaye. A Bourges, les Ursulines s'établirent le 5 août 1631, grâce à l'activité infatigable de M. de Changrand, administrateur de la ville, à la bienveillante protection du prince de Condé, et à l'intérêt tout paternel que leur témoigna Mgr Roland Hébert, alors archevêque.

Malgré le ton un peu uniforme des divers récits de ces Annales, l'ouvrage est un vrai monument de talent et de piété. Le même esprit règne dans chaque rédaction; on sent que les plumes discrètes et inconnues qui ont tracé ces lignes ne prennent leurs inspirations qu'aux suaves échos d'un monde meilleur. La note générale

de cette harmonie littéraire et chrétienne ne châte que la gloire de Dieu, et de tous les points du monde catholique elle a été saisie par les pieuses annalistes de l'Ordre de Sainte-Ursule. Nous reconnaissons dans ce travail une œuvre d'apostolat, un document de famille qui sera cher à l'Ordre tout entier, ainsi qu'à tous ceux qui, dans l'Eglise, cherchent et aiment ce progrès victorieux qui conquiert les âmes au Seigneur. Nous ne voulons pas juger les Annales au point de vue littéraire ; ce serait méconnaître l'intention des auteurs. Et cependant, nous ne pouvons, en résumant nos dernières remarques, faire une observation au sujet du genre de la composition. Le style est bien ce qu'il devait être, pieux avant tout, et puis historique et non déclamatoire. A part quelques longueurs bien excusables dans les écrivains qui, dans une compilation destinée à la famille religieuse, ont dû rechercher et citer les plus petits détails, l'ensemble est intéressant à tous égards. Le martyre des Ursulines à Oranges et à Valenciennes, la déportation des Ursulines d'Angers à Lorient, certaines rédactions particulières que nous ne voulons pas nommer, ainsi que des lettres charmantes et spirituelles, écrites des pays étrangers, sont des traits du tableau qui nous ont spécialement touché. Une fois de plus, nous avons acquis la conviction qu'il est possible d'émouvoir et d'intéresser par des récits exclusivement chrétiens et religieux. Des hommes, peu observateurs peut-être, ont cru que dans ces genres d'écrits l'intérêt ne pouvait être qu'accidentel, à cause du ton grave et réservé que commande le sujet. Il faut leur rappeler que la religion est un arôme qui parfume tout ce qui l'avoisine. Les sources religieuses sont les plus favorables à l'art comme au talent. La sculpture et la peinture

n'ont rien de mieux à nous offrir que leurs modèles chrétiens; le chant religieux est le plus entraînant, le plus populaire, celui que toute oreille apprend et retient avec le plus de facilité.

Dans l'ordre littéraire, il en est de même; nous avons des vies de saints où la phrase des écrivains coule avec limpidité et splendeur, comme les vies pures et majestueuses qu'elle raconte. Les Mandements de nos Evêques, en dehors de la savante doctrine qu'ils émettent, sont pour la plupart des œuvres littéraires éminentes. Dieu, qui a mis dans sa religion les harmonies de tous les ordres, qui nous l'a rendue sensible et chère par des sacrements visibles dans leur application, par des cérémonies, des chants et des prédications superbes, a dû créer aussi une langue pour redire les éclatantes beautés de son œuvre: mais les âmes libres et chastes connaissent seules les règles de cette langue mystique, seules elles la manient sans efforts. La foule n'en sait pas les secrets; voilà pourquoi tant d'hommes qui paraissent exercés échouent dans ce genre de composition qui refuse leurs services. Pour bien parler de Dieu et de ses miracles, il faut l'aimer beaucoup.

Après la lecture de semblables ouvrages, le cœur et la mémoire en conservent longtemps un délicieux parfum. Il semble qu'on arrive de faire un voyage parmi les amis du Seigneur, ses anges pieux et fidèles. C'est le mot du Père Saint-Jure. Un jour que ce savant jésuite se rendait auprès des Ursulines de Beaugency, interrogé par un de ses amis sur le but de sa course: « Je vais, dit-il, à la maison des anges, et je vous assure que celle qui en a la conduite est un séraphin. » Les Ursulines viennent de nous livrer leurs Annales; leur passé doit être un encouragement pour l'avenir à ai-

mer encore plus et à faire aimer ce Dieu dont elles ont retracé les bienfaits en leur faveur. Les Ursulines de Clermont ont bien mérité de leurs Sœurs des autres Communautés, par le soin qu'elles ont mis à recueillir toutes les rédactions, et M. Thibaud, en imprimant l'ouvrage, a prêté son concours à une bonne œuvre. Que Dieu seul soit toujours le but de tout travail et de toute louange: « *Soli Deo honor et gloria.* »

M. DE L'HERMITE,

Oblat de Marie-Immaculée.

Univers, 27 avril 1857.



APPENDICE N° 2.



LETTRE DE MONSIEUR DES BILLIERS

AU SUJET DE LA NOUVELLE ÉDITION DES RÉGLEMENTS.

Arras, le 25 mars 1860.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,



ES religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris, la plus ancienne entre les diverses branches de l'Institut, ont l'avantage assez rare et peut-être exceptionnel de posséder plusieurs ouvrages spécialement composés pour leur usage, et qui leur sont propres. Parmi ces ouvrages, le plus important et le plus utile est celui qui a pour

titre: *Règlements des religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris, divisés en trois livres*. C'est une explication, un commentaire, un complément précieux des *Constitutions*; et quoique ces *Règlements* ne soient point la loi même, à proprement parler, ils en contiennent et en expriment tellement l'esprit, qu'ils ont été généralement considérés et suivis, avec raison, comme ayant force de loi. Tout y est si sagement prévu et ordonné qu'on y croit voir la pensée et l'inspiration des fondateurs mêmes de l'Ordre.

Mais ce volume, édité pour la dernière fois à Clermont-Ferrand en 1845, est actuellement déjà totalement épuisé. Faut-il le laisser bientôt disparaître et tomber dans l'oubli? Il ne semble pas qu'aucune Communauté voulût y consentir et osât prononcer cet arrêt. Toutefois, si l'on doit le rééditer de nouveau, le réimprimera-t-on tel qu'il est et sans aucun changement? C'est la question que je me permets, ma Révérende Mère, d'examiner avec vous et avec votre Communauté dans cette lettre-circulaire.

Les *Règlements des Ursulines* sont assurément, et je me plais à le redire, excellents dans leur ensemble; mais il faut bien cependant reconnaître que la première partie, relative à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles, une des fins principales de l'Institut, n'est plus guère praticable aujourd'hui, et l'on convient qu'elle n'est plus pratiquée ni suffisante en beaucoup de points, parce que l'instruction des filles qui, à l'époque où les *Règlements* ont été composés, se réduisait à peu près à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul, a pris de nos jours de plus grands développements, et sans juger ici si c'est un bien ou un mal, il n'existe pas moins une nécessité

de se conformer, dans une certaine mesure, aux exigences du temps, sous peine d'être réduit à fermer les pensionnats. Si donc il y a, dans la partie des *Règlements* dont il s'agit, des choses qui ne s'observent plus, à quoi servirait-il de réimprimer? Ne s'ensuit-il pas, au contraire, qu'il y a lieu d'y apporter les modifications que les circonstances ont pu rendre nécessaires?

C'est, en effet, ce qu'ont pensé, dans la plupart des Maisons de l'Ordre, des personnes graves et compétentes. Mais il fallait trouver quelqu'un qui voulût bien se dévouer à cette œuvre importante et difficile, lorsque la divine Providence, qui pourvoit à tout ce qui est utile, a suggéré ce généreux dévouement à la Supérieure des Ursulines de Clermont-Ferrand. Des circonstances particulières, amenées par mes rapports avec les quatre Communautés que possède le diocèse d'Arras, m'ayant mis en communication avec elle, elle a cru que mon concours lui serait utile, et j'ai consenti à l'accorder à ses sollicitations répétées, autant qu'il était en mon pouvoir et, du moins, avec un véritable intérêt. Voilà aussi, ma Révérende Mère, comment je suis conduit à m'entretenir avec vous de cet objet qui doit vous intéresser au premier chef.

La Supérieure des Ursulines de Clermont a donc préparé une nouvelle édition de la première partie ou premier livre des *Règlements*, et elle a bien voulu me communiquer son travail. Je l'ai revu avec soin, corrigé, annoté, complété. Nous l'avons déjà soumis à l'examen de plusieurs Communautés, notamment de celles du diocèse d'Arras, en réclamant leurs observations. Nous nous sommes éclairés même des lumières et des conseils de Mgr Parisi, Evêque d'Arras, très-compétent en ces matières. Maintenant

le manuscrit est dans les mains de l'imprimeur ; bientôt il en sera envoyé deux exemplaires *en épreuve* à chaque Communauté de la Congrégation de Paris, l'un pour la Communauté elle-même, l'autre pour être remis à l'Évêque diocésain. Nous prions toutes les Supérieures de vouloir bien examiner ce travail dans le plus court délai, et de m'adresser directement leurs observations. De cette manière, nous profiterons de l'expérience et des conseils de tous.

Toutefois, en nous dévouant à cette œuvre, nous n'avons pas prétendu l'accomplir sans difficultés et sans aucune objection ; mais nous nous sommes résignés à les subir dans l'intérêt du bien commun, et c'est peut-être déjà un acte méritoire dont on voudra bien nous savoir quelque gré. Permettez-moi cependant, ma Révérende Mère, de discuter un moment ces objections avec vous.

Ainsi, tout d'abord, il nous sera probablement impossible de faire droit aux réclamations de tous, tant les vues et les opinions sont souvent, comme on sait, divergentes et contradictoires sur une même question ; mais du moins, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, nous avons pris la résolution de nous conformer aux observations et aux désirs du plus grand nombre. En outre, nous n'avons nullement la prétention d'imposer nos idées à personne, et, dans bien des endroits, nous avons pris la précaution de faire remarquer que les Supérieures pourraient modifier tel ou tel point, selon que des conditions de localités, de Communautés ou de pensionnats pourraient l'exiger. Nous n'aurons pas moins présenté des règles adaptées aux circonstances et utiles dans leur ensemble.

On nous accusera peut-être de commettre un acte de témérité en mettant la main à des *Règlements* si sages. Oui, nous pouvons être téméraires en un sens, et, d'autre part, je proclame de nouveau la sagesse de ces *Règlements* dans la pensée qui les a dictés et pour les temps auxquels ils étaient destinés; mais j'ai déjà répondu à l'objection en constatant que, de l'aveu de tous, ils ne sont plus pratiqués ni même praticables en beaucoup de points; que, dès lors, il fallait ou les répudier complètement, ou les réimprimer sans utilité tels qu'ils sont, ou les réimprimer avec des modifications appropriées aux circonstances. Ce dernier parti devait prévaloir; et puisqu'il fallait que quelqu'un osât tenter le travail, nous l'avons entrepris par dévouement; volontiers nous céderions la tâche à des mains plus capables. On remarquera, d'ailleurs, que nous y avons procédé avec un grand respect pour les *Règlements*, en conservant tout ce qui pouvait l'être, en maintenant même les expressions lorsqu'elles n'étaient pas trop surannées: et lorsqu'il a fallu modifier, retrancher ou ajouter, nous nous sommes efforcés de nous pénétrer de l'esprit qui a présidé à leur rédaction primitive et de ce qui peut mieux convenir aujourd'hui à la direction d'un pensionnat.

Nous dira-t-on que les Communautés d'Ursulines sont toutes à Supérieures locales indépendantes les unes des autres, et, que, par conséquent, chacune peut prendre telles mesures qui lui conviennent pour la direction du Pensionnat, sans avoir besoin de recevoir du dehors des règles nouvelles? Je n'examine pas si cette indépendance est toujours un avantage réel pour chaque Communauté: c'est un état de choses établi par les fondateurs de l'Ordre, et il ne peut pas être question

de rien changer à l'Institut. Mais il en a été ainsi depuis l'origine, et cependant cela n'a pas empêché qu'on n'ait fait les *Règlements de la Congrégation de Paris*; que ces *Règlements* n'aient été adoptés et suivis par toutes les Communautés; et c'est par l'adoption et la pratique des mêmes *Règlements* qu'un certain nombre de Communautés ont formé dans l'Institut une Congrégation distincte. Or, je m'imagine que ce qui s'est fait dans le principe peut et doit encore se faire aujourd'hui par un mutuel accord. Si, au contraire, on tient à s'isoler, peut-on dire qu'on appartient toujours à la Congrégation? Ne serait-ce pas s'en exclure et, pour ainsi dire, s'excommunier soi-même? Car l'idée d'une congrégation suppose qu'on est uni dans un même esprit par la pratique des mêmes observances.

On dira peut-être encore qu'on s'est tracé des règles pour la situation; qu'on a reçu des supérieurs ecclésiastiques un directoire; que l'on suit un plan d'éducation dont on se trouve très-bien, et qu'on désire n'y rien changer. On le peut assurément; mais indépendamment des considérations qui précèdent et qui trouvent également ici leur application, s'il m'est permis d'exprimer en toute simplicité mes impressions, je ferai observer qu'au lieu de garder pour soi les avantages que l'on possède et de jouir seul du fruit de son expérience et des heureux essais qu'on a pu faire, il paraîtrait plus charitable de les communiquer à tous les membres de la Congrégation à laquelle on appartient. C'est ce que nous essayons de pratiquer en proposant nos faibles essais et en demandant à toutes les Communautés de vouloir bien nous aider à les rendre meilleurs par leur concours et par l'échange

de leurs observations. On peut donc, de la sorte, apporter aux *Règlements* les améliorations réclamées par le temps et les réimprimer ainsi avantageusement, tout en laissant à chacun la liberté de conserver certains usages locaux dont on a lieu de s'applaudir. Comment ne serait-ce pas le désir de tous ?

Enfin, on nous dira que chaque Communauté étant placée sous l'autorité et juridiction de l'Évêque diocésain, elle doit recevoir de lui sa direction et ne peut rien faire sans sa licence. Il me sera facile de répondre que cette autorité, très-respectable assurément et, sans doute, très-respectée de toutes les filles de Sainte-Ursule, a toujours existé aux mêmes titres, puisqu'elle est formellement exprimée et proclamée dès le début du premier chapitre du troisième livre des *Constitutions*. Mais n'est-il pas évident qu'elle n'a pas été établie en opposition aux *Constitutions* et aux *Règlements* dont elle a pour but, au contraire, de maintenir la fidèle exécution ? Elle n'a pas empêché que la Congrégation de Paris ne se soit formée par l'adoption des mêmes *Règlements*, qui ont toujours été pratiqués dans tout ce qui est praticable. Pourquoi donc serait-elle un obstacle aujourd'hui à ce qu'on fit à ces *Règlements* les corrections et additions jugées nécessaires ? Nosseigneurs les Évêques sont peut-être les premiers à le désirer et à en reconnaître la nécessité (1). Quant à nous, bien loin de décliner leur juridiction, nous nous inclinons humblement devant elle ; c'est pour cela même qu'un exemplaire des épreuves est destiné à chacun de ces vénérés prélats, et nous leur serons mille fois reconnaissants s'ils daignent nous appuyer de leur autorité

(1) Quinze Evêques, après avoir examiné les nouveaux Règlements, les ont hautement approuvés.

et nous éclairer de leurs conseils. Il n'y a donc pas lieu de trouver ici matière à une objection sérieuse, et l'insistance qu'on y mettrait pourrait bien n'être qu'un prétexte et une fin de non-recevoir.

Pardonnez-moi, ma Révérende Mère, les détails dans lesquels je me suis permis d'entrer et l'initiative que je prends. Je n'ai pour cela, je le sais, aucun titre, si ce n'est, peut-être, l'intérêt qui m'a été inspiré pour les Ursulines de la Congrégation de Paris par les soins tout dévoués que je donne depuis quelques années à plusieurs d'entre elles, et ce sera pour moi, je l'espère, une excuse auprès de vous et de votre Communauté. Je n'ai pas eu, non plus que la Supérieure de Clermont, d'autre motif pour entreprendre la tâche de revoir et de modifier la première partie de vos *Règlements*. Si le succès n'a pas répondu à nos désirs, du moins nous osons croire qu'on nous tiendra compte de nos intentions et de nos efforts.

Si vous jugez à propos de m'adresser des observations, je vous prierai de vouloir bien les consigner, non sur l'épreuve que vous garderez, mais sur une feuille détachée, en indiquant exactement le chapitre et le numéro auxquels chaque observation se rapporte.

Il est désirable encore que les diverses Communautés veuillent bien faire connaître le nombre d'exemplaires qu'elles auraient l'intention de se procurer; car il est juste que les Ursulines de Clermont n'aient pas à supporter seules tous les frais de l'édition, et qu'elles puissent apprécier à quel nombre il conviendra de faire le tirage.

Après avoir publié la première partie des *Règlements*, il deviendra nécessaire aussi de réimprimer les deux autres; mais ici le travail, quoique très-

laborieux, sera moins délicat, parce qu'il n'y a rien à changer au fond, et que les corrections devront porter seulement sur des longueurs, des confusions et des redites, ou parfois sur le style (1). L'accueil fait à nos premiers efforts nous encouragera à les poursuivre avec une nouvelle ardeur.

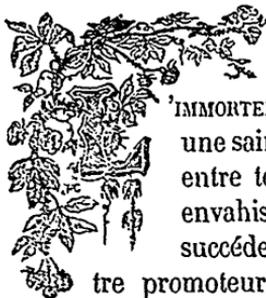
Je sollicite, ma Révérende Mère, avec la grâce divine et la protection de la Vierge Immaculée, le secours de vos prières, et je vous prie de recevoir l'assurance de mon respect et de mes sentiments dévoués en N. S.

B. DES BILLIERS, *Vicaire-Général.*

APPENDICE N° 3.

L'OFFRANDE DE JOYEUX AVÈNEMENT (2)

A SA SAINTIÉTÉ LÉON XIII.



IMMORTELE Pie IX venait de terminer par une sainte mort son pontificat, glorieux entre tous; une douloureuse émotion envahissait les âmes. Qui sera digne de succéder au Pontife de Marie, à l'illustre promoteur du Concile du Vatican? Qui osera recevoir sans trembler cet héritage de gloire et d'amertumes? Jésus-Christ avait marqué au front

(1) Ce travail a été fait dans le sens indiqué. Tous ces livres sont à la librairie de M. F. Thubaud.

(2) Les Annales s'arrêtant au mois de septembre 1876, nous n'avons pu parler de cette offrande au Successeur de Pie IX. Mais nous avons pensé

l'Eminent Cardinal Pecci, archevêque de Pérouse; trompant toutes les machinations de l'enfer et tous les calculs humains, il le fit asseoir sur ce roc immuable que les tempêtes ne peuvent renverser. Un long cri d'amour salua le nouveau Pontife, et son nom apparut comme un présage de victoire.

Léon XIII reçut les hommages du monde, et des mains généreuses se plurent à remplir les trésors de sa royale pauvreté. Filles dévouées de l'Eglise, les Ursulines voulurent aussi apporter au nouveau Pierre le tribut de leur obéissance, et leur modeste obole. Une souscription fut ouverte et trente Monastères environ envoyèrent à celui de Clermont-Ferrand leur joyeuse offrande (1). L'adresse fut écrite sur un joli parchemin peint et ornementé. Les quatre pages étoient encadrées d'arabesques coupées par les armoiries des divers provinces de France. Les Ursulines de Bretagne eussent admiré leur blason d'hermine; celles d'Avignon, leur écu aux deux clés de Saint-Pierre; celles d'Artois et du Berry leurs armoiries fleurdelisées, etc.

Pour présenter notre offrande au Saint-Père, nous eûmes recours à l'obligeante entremise du Révérend Père Forestier, Procureur des Maristes à Rome et oncle d'une de nos jeunes Sœurs.

A la date du 8 mai 1878, il écrivait de Rome à la Révérende Mère Saint-Paul, supérieure des Ursulines de Clermont :

« Ma Révérende Mère,

« Avant-hier, lundi, j'ai été reçu à l'audience du

répondre à un désir de nos Communautés en consignait quelques détails à l'Appendice.

(1) Un certain nombre de nos Maisons avaient déjà envoyé à Rome leur don par diverses voies.

Saint-Père et lui ai présenté votre adresse et votre offre, celle-ci dans une bourse de soie portant les armes de Sa Sainteté, brodées en or, d'un très-beau travail.

« Le Saint-Père a admiré beaucoup les peintures de l'adresse; il ne l'a pas lue, faute de temps sans doute. Il a examiné le nom des Monastères, s'est fait rendre compte du nombre, et s'est montré très-touché de votre dévouement. Le maître de la chambre lui a mis la bourse dans la main; il l'a gardée quelques instants et il a dit: « Ces chères filles veulent venir au secours de ma pauvreté! Je les remercie. » Puis il m'a chargé de vous transmettre ses remerciements et *une bénédiction spéciale*; ce sont ses paroles. . . . La bénédiction a été accordée d'un ton très-gracieux et très-affectueux, et je crois que dès à présent vous pouvez le dire à vos Sœurs des divers Monastères.

« Il me reste, ma Révérende Mère, à vous remercier du choix que vous avez bien voulu faire de moi pour vous servir d'interprète. . .

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« B. FORESTIER, S. M. »

Nous sommes heureuses de terminer ces Annales de notre Ordre par une dernière protestation d'amour et de fidélité au Saint-Siège romain; oui, les Filles de Sainte-Ursule se feront gloire à jamais d'être du Pontife infailible les filles les plus dévouées, et de transmettre cette foi et cette soumission à leurs chères enfants.





TABLEAU GÉNÉRAL

DES

MONASTÈRES D'URSULINES (1)



CONGRÉGATION DE PARIS

Etablie par le Pape Paul V, en 1612.

| | |
|--|--|
| France. | |
| Abbeville. (Somme). | † Corbigny. (Nièvre). |
| † Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). | † Digne. (Basses-Alpes). |
| † Ambert. (Puy-de-Dôme). | Évreux. (Eure). |
| † Amiens. (Somme). | † Faouët (le). (Morbihan). |
| † Argental. (Corrèze). | Flavigny. (Côte-d'Or). |
| † Arras. (Pas-de-Calais). | † Gravelines. (Nord). |
| Auxerre. (Yonne). | † Havre (le). (Seine-Inférieure) |
| † Avallon. (Yonne). | † Hennebont. (Morbihan). |
| † Avignon. (Vaucluse). | Montigny-sur- |
| † Avranches. (Manche). | Vingeanne. (Côte-d'Or). |
| Bayeux. (Calvados). | † Mortain. (Manche). |
| † Beaulieu. (Corrèze). | † Nevers. (Nièvre). |
| Béthune (2). (Pas-de-Calais). | Nice. (Alpes-Maritimes) |
| † Bletterans. (Jura). | Nuits. (Côte-d'Or). |
| † Boulieu. (Ardèche). | † Ploërmel. (Morbihan). |
| † Boulogne. (Pas-de-Calais). | † Quimper. (Finistère). |
| † Bourges. (Cher). | † Redon. (Ille-et-Vilaine). |
| † Brignoles. (Var). | Rouen, rue des |
| † Brives. (Corrèze). | Capucins. (Seine-Inférieure) |
| Caeu. (Calvados). | † Rouen, rue Mô- |
| † Châteaugiron. (Ille-et-Vilainè). | rand. (Seine-Inférieure) |
| † Chirac. (Lozère). | † Saint-Omer. (Pas-de-Calais). |
| † Clermont. (Puy-de-Dôme). | † Sommières. (Gard). |
| | † Sousceyrac. (Lot). |

(1) La croix qui précède le nom des Monastères, indique ceux qui ont leur notice dans ces nouvelles Annales.

(2) Cette Communauté a donné asile aux Sœurs de Fritzlur, exilées par la persécution.

- † Thoisy..... (Ain).
 † Valréas..... (Vaucluse).
 † Vannes..... (Morbihan).
 † Voiteur..... (Jura).

Belgique.

- † Bauffe (1), près
 Brugellette.. (Hainaut).
 † Tournay..... (Hainaut).

Irlande et Angleterre.

- † Black-Rock... (près Cork).
 † Sligo.....
 † Thurles.....
 † Waterford....
 Greenwich.... (près Londres (2)).

Allemagne.

- Duderstad * (5) (Hanovre).
 Erfurt..... (Prusse).
 † Fritzlar °.... (Hesse-Electorale)
 Hildesheim *.. (Hanovre).
 † Straubing... (Bavière).
 † Wursbourg... (Bavière).

Grèce.

- † Lutra..... (Ile de Tinos, Archipel).
 Naxie..... (Ile de Naxos, Archipel)

AMÉRIQUE DU NORD.**Canada.**

- † Chatham..... (Haut-Canada).
 † Québec..... (Bas-Canada).
 † Trois-Rivières (les) (Bas-Canada).

États-Unis.

- Brown-Counti. (Ohio).
 Cléveland... (Ohio).
 Pittsburg.... (Pensylvanie).
 Springfield... (Illinois).
 Tiffin..... (Ohio).
 Toledo..... (Ohio).
 † Valle-Crucis,
 près Columbia (Caroline du Sud)

AMÉRIQUE DU SUD.

- † Georgetown... (Guyaneangl.).
 Havane..... (Cuba).
 Puerto-Principe (Cuba).

CONGRÉGATION DE TOULOUSE

Établie par le Pape Paul V, en 1615.

France.

- Auch, rue du
 Prieuré.... (Gers).
 † Auch, rue de
 l'Oratoire.... (Gers).
 Auwillars.... (Tarn-et-Gar.).
 † Condom..... (Gers).

- Montauban... (Tarn-et-Gar.).
 † Montpezat de
 Quercy.... (Tarn-et-Gar.).
 † Tulle..... (Corrèze).

Espagne.

- Molina..... (Aragon).
 Siguenza.... (Guadalaxara).

(1) Communauté d'Hildesheim chassée par la persécution.

(2) Une partie des Sœurs de Duderstad s'y est établie.

(3) L'astérisque marque les Communautés expulsées par la persécution, mais toujours existantes en droit.

CONGRÉGATION DE BORDEAUX

Établie, par le Pape Paul V, en 1618.

France.

- † Aire-sur-Adour (Landes).
 † Angers (Maine-et-Loire).
 Bazas (Gironde).
 Beaugency (Loiret).
 † Blois (Loir-et-Cher).
 † Bordeaux (Gironde).
 † Carhaix (Finistère).
 † Château-Gonthier (Mayenne).
 † Dinan (Côtes-du-Nord).
 Juigné (Maine-et-Loire).
 Lamballe (Côtes-du-Nord).
 † Langon (Gironde).
 Marseille (1) (Bouches-du-Rhône).
 Montfort (Ille-et-Vilaine).
 † Morlaix (Finistère).
 † Nantes (Loire-Inférieure).
 Orléans (Loiret).
 † Périgueux (Dordogne).
 † Quimperlé (Finistère).
 † Quintin (Côtes-du-Nord).
 † Saint-Pel-de-Léon (Finistère).
 † Saint-Saulves (Nord).
 Saint-Sever (Landes).
 † Tartas (Landes).
 Tréguier (Côtes-du-Nord).
 † Vitré (Ille-et-Vilaine).

ITALIE.

Piémont, États-Romains, etc.

- † Bénévent (États-Romains).
 † Brescia (Lombardie).
 Calvi, près Narni (États-Romains).
 † Cannobio (Piémont).
 Capriolo (Milanais).
 † Desenzano (Lombardie).
 † Galliate (près Novare).
 Gavardo (Milanais).
 † Mantoue (Vénétie).
 † Miasino (Novare).
 Milan (Milanais).
 Omégna (Novare).
 † Rome (États-Romains).
 † Saluzzo (Saluces) (États-Sardes).
 † Sesto-Calende (Lombardie).
 † Stroncone, près Terni (États-Romains).

Belgique et Hollande.

- Bure (2) (près Namur).
 Fauquemont (3) (Limbourg belge).
 † Mons
 † Namur
 Meersent, près Maestricht (4).
 Weert (5)

Autriche-Hongrie.

- Arnau (6)

(1). La Communauté de Breslau, exilée par la persécution, a acheté au Prado le magnifique établissement des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve.

(2) Maison fondée par les Communautés de Kempen et d'Aix-la-Chapelle.

(3) Communauté de Boppard (Prusse).

(4) Maison de Duren (Rhin), exilée de la Prusse.

(5) Maison de Dorsten (Prusse).

(6) Communauté de Liebenthal (Prusse).

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| † Pau. (Basses-Pyrénées) | Mont-d'Or.. (Rhône). |
| Pézenas. (Hérault). | † Saint-Jean-de- |
| † Pont-de-Beau- | Bournay. . . (Isère). |
| voisin. (Isère). | Serverette. . . . (Lozère). |
| Quézac. (Dordogne). | † Trévoux. . . . (Ain). |
| Rive-de-Gier.. (Loire). | † Tullins. (Isère). |
| Saint-Chamond (Loire). | † Villefranche. . (Rhône). |
| Saint-Cyr au | Viriville. . . . (Isère). |

COMMUNAUTÉS DE CONGRÉGATIONS DIVERSES.

| | |
|--|---|
| France. | |
| Dijon, congrégation de Dijon. (Côte-d'Or). | † Tonnerre, congrégation de Dijon. (Yonne). |
| Montbard. (Côte-d'Or). | Amérique. |
| † Montpellier de la Présentation de Notre-Dame. . (Hérault). | † Galveston. . . . (Texas). |
| | † Nouvelle-Orléans. (Louisiane). |
| | San-Antonio. . (Texas). |

CONGRÉGATION DE TROYES

NON CLOÎTRÉES.

| | |
|---|--------------------------------|
| † Troyes. (Aube). | † Méry-sur-Seine (Aube). |
| † Arcis-sur-Aube (Aube). | † Nogent-s-Seine (Aube). |
| † Bar-sur-Aube. (Aube). | † Noyers. (Yonne). |
| † La Chapelle en Blaizy. (Haute-Marne). | † Paris. (Belleville). |
| † Châtillon-s-Seine. (Côte-d'Or). | Pougy. (Aube). |
| † Ervy. (Aube). | Pont-sur-Seine (Aube). |
| Gyé-sur-Seine. (Aube). | Ravières. (Yonne). |
| † Joinville. (Haute-Marne). | Sézanne. (Marne). |
| † Ligny-le-Châtel (Yonne). | Trainel. (Aube). |
| | † Vermenton. . . (Yonne). |

CONGRÉGATION DE THILDONCK.

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Belgique. | |
| † Thildonck. . . (Malines). | Gierle. (Prov. d'Anvers). |
| Borgerhout. . . (Prov. d'Anvers). | † Hamont. (Limbourg belg.). |
| Diepenbeck. . . (Flandre-Orient.). | Hasselt. (Limbourg belg.). |
| Fouron-le-Comte, (Prov. de Liège). | † Haute-Croix. . (Limbourg belg.). |
| | Herck-la-Ville. (Limbourg belg.). |

380: TABLEAU GÉNÉRAL DES MONASTÈRES D'URSULINES.

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Heusden (Limbourg belg.). | Angleterre. |
| Hoogstraeten.. (Prov. d'Anvers), | + Upton près Londres. |
| + Laeken , près | Hollande. |
| Bruxelles.. (Brabant). | Breust- Eysden |
| Lummen. (Limbourg belg.); | Echt |
| + Maeseyck (Limbourg belg.); | Grubbenvorst . |
| Meerle. (Prov. d'Anvers); | Hirchrath |
| Molhem (Proy. d'Anvers). | + Maestricht |
| Montaigu près Namur. | Posterholt |
| Puërs (Malines). | Ruremonde |
| + Saint-Trond.. (Limbourg belg.). | Sittard |
| + Saventhem (Bruxelles). | + Uden |
| Ternath (Brabant). | + Venray |
| Vilvorde (Brabant). | Océante. |
| Wavre, Notre- | + Batavia-Neerdyk (Ile de Jaya), |
| Dame (Brabant). | + Batavia-Welte- |
| + Wellen (Limbourg-belg.). | vreden (Ile de Java). |
| Wilrick (Prov. d'Anvers). | + Sourabaya (Ile de Sumatra). |
| Wolverthem . . (Brabant). | |



TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

MONASTÈRES A L'ÉTRANGER.

Italie.

| | |
|--------------------------------|-----|
| Monastère de Bénévent. | 1 |
| — de Brescia. | 9 |
| — de Cannobio. | 22 |
| — de Desenzano. | 29 |
| — de Galliate. | 38 |
| — de Mantoue. | 41 |
| — de Miasino. | 44 |
| — de Rome. | 84 |
| — de Saluces. | 100 |
| — de Sesto-Calende. | 110 |
| — de Stroncone. | 115 |

Allemagne-Autriche.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Monastère de Bruneck. | 122 |
| — de Duren. | 136 |
| — de Fritzlar (Béthune). | 143 |
| — de Gnesen (Tarnow). | 164 |
| — de Hermanstadt. | 168 |
| — de Hildesheim (Bauffe). | 177 |
| — d'Inspruck. | 184 |
| — de Kuttemberg. | 189 |
| — de Laybach. | 192 |
| — de Landshut. | 194 |
| — de Liebenthal (Arnau). | 196 |
| — de Lintz. | 212 |
| — de Posen (Cracovie). | 231 |

| | |
|---------------------------------|-----|
| Monastère de Salzbourg. | 241 |
| — de Straubing. | 243 |
| — de Warasdin. | 247 |
| — de Vurtzbourg. | 249 |

Belgique.

| | |
|----------------------------|-----|
| Monastère de Mons. | 253 |
| — de Namur. | 257 |
| — de Tournay. | 258 |

Irlande.

| | |
|----------------------------------|-----|
| Monastère de Black-Rock. | 262 |
| — de Sligo. | 287 |
| — de Thurles. | 296 |
| — de Waterford. | 299 |

Archipel.

| | |
|-----------------------------|-----|
| Monastère de Lutra. | 325 |
|-----------------------------|-----|

AMÉRIQUE DU NORD.**Canada.**

| | |
|------------------------------|-----|
| Monastère de Québec. | 343 |
| — de Chatham. | 396 |
| — de Trois-Rivières. | 400 |

Etats-Unis.

| | |
|---|-----|
| Monastère de Valle-Crucis (Columbia). | 433 |
| — de Galveston. | 458 |
| — de Morrisania. | 462 |
| — de la Nouvelle-Orléans. | 467 |
| — de Saint-Louis. | 470 |

Amérique du Sud.

| | |
|----------------------------------|-----|
| Monastère de Georgetown. | 474 |
|----------------------------------|-----|

Congrégation de Thildonck.

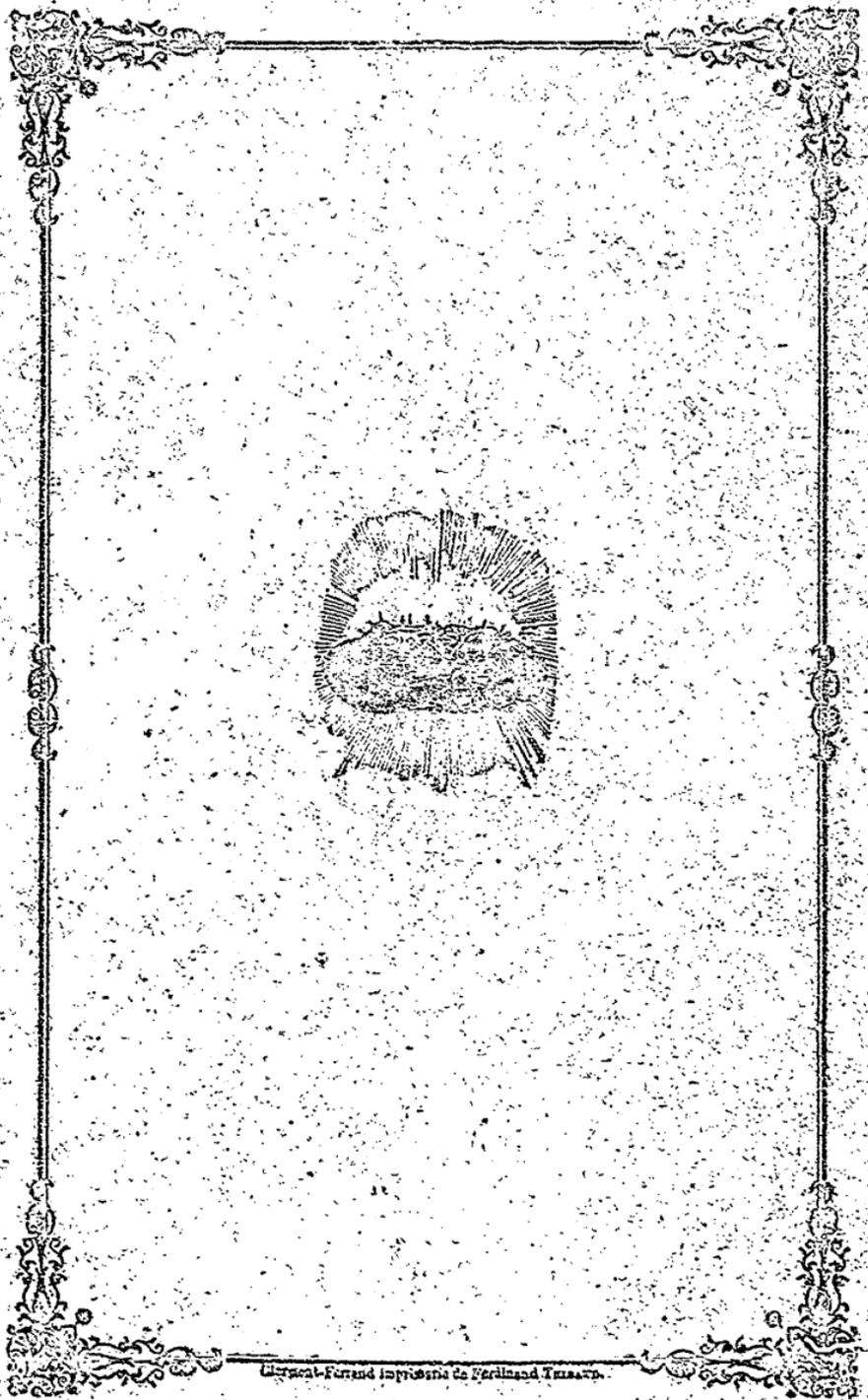
| | |
|---------------------------------|-----|
| Monastère de Thildonck. | 496 |
| — de Haute-Croix. | 508 |
| — de Saventhem. | 510 |
| — de Maeseyck. | 512 |

TABLE.

583

| | |
|---|-----|
| Monastère de Venray | 513 |
| — de Hamont. | 516 |
| — de Laeken. | 517 |
| — de Uden. | 518 |
| — de Maestricht. | 519 |
| — de Saint-Trond. | 521 |
| — de Wellen. | 523 |
| — de Upton. | 524 |
| — des Indes Néerlandaises. | 526 |
| Evénements principaux intéressant tout l'Ordre de Sainte-Ursule de 1857 à 1877. | 528 |
| <hr/> | |
| Appendice. | 535 |
| <hr/> | |
| Tableau général des Monastères d'Ursulines. | 575 |

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.



Lithogr. - Ferrand imprimerie de Ferdinand TISSOT.